L'Évangile

Études Iconographiques et Archéologiques

PAR

CH. ROHAULT DE FLEURY

Avec une lettre autographe
et le faire-part de la mort de l'auteur

A monsieur Julien Durand
offert par l'auteur
24 mars 74
Rohault

L'ÉVANGILE

Digitized by the Internet Archive
in 2016 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/levangileetudesi01fleu

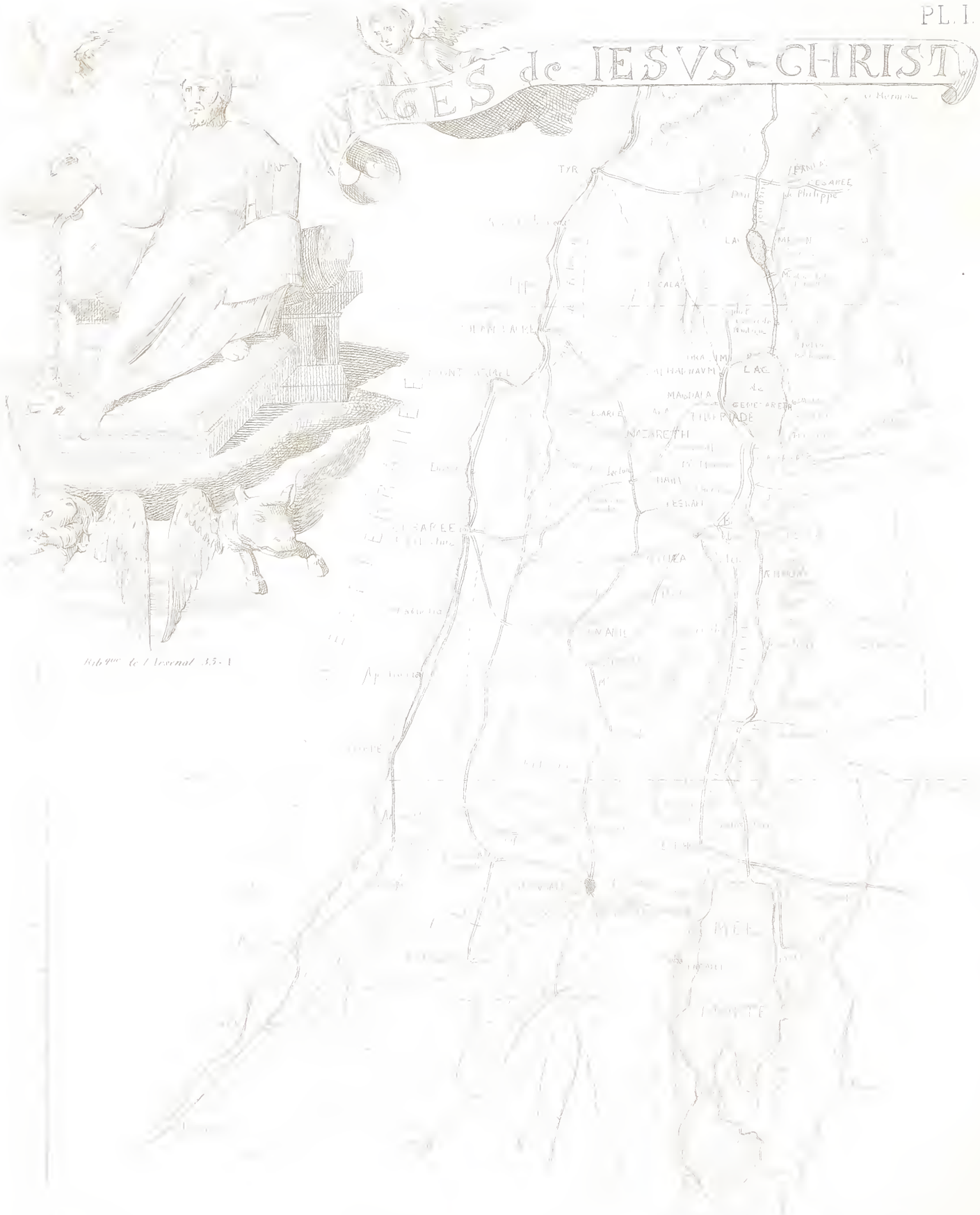

Rib.que de l'Arsenal 35-A

Rahault de Fleury, del.

FRONTISPICE

A Fred. Mame et Fils Editeurs à Tours

Imp. Berthaud Frères, Tours

L'ÉVANGILE

ÉTUDES ICONOGRAPHIQUES

ET

ARCHÉOLOGIQUES

PAR

CH. ROHAULT DE FLEURY

AUTEUR DU MÉMOIRE SUR LES INSTRUMENTS DE LA PASSION

TOME PREMIER

TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

M DCCC LXXIV

APPROBATION

DE

MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE TOURS

Sur le rapport qui nous a été fait d'un ouvrage de M. Rohault de Fleury, publié par MM. Mame, et intitulé : *L'Évangile, études iconographiques et archéologiques,* nous avons cru devoir, vu l'importance et le mérite de l'œuvre, lui donner une approbation motivée.

L'auteur, déjà connu par un remarquable ouvrage iconographique sur les *Instruments de la Passion,* mérite, à l'égard de celui-ci, les plus grands éloges pour le dessein qu'il s'y est proposé, et pour la manière dont il l'a réalisé.

Son travail se compose d'abord d'une Concordance littérale des quatre évangélistes rédigée avec tact, justesse et discernement, d'après un ou deux auteurs des plus compétents.

La traduction française qu'il donne du texte sacré, et qu'il emprunte en grande partie aux traducteurs modernes les plus habiles et les plus célèbres, nous a constamment paru exacte, claire, élégante et correcte.

Les nombreuses notes, en exégèse et en archéologie, dont le texte évangélique est accompagné chapitre par chapitre, outre qu'elles sont irréprochables au point de vue doctrinal, sont d'une grande variété d'érudition et souvent d'un très-haut intérêt pour l'intelligence et l'éclaircissement des passages obscurs ou controversés, en faisant entrer l'esprit du lecteur dans la connaissance intime des mœurs, des coutumes, des lieux ou des personnes.

Mais ce qui caractérise ce grand et bel ouvrage, ce qui lui donne à nos yeux une valeur hors ligne et spéciale, c'est l'heureux emploi que l'auteur a fait de l'iconographie pour expliquer, interpréter et faire resplendir à sa manière les faits évangéliques.

Tout ce que les monuments iconographiques, tels que les peintures des catacombes, les sarcophages, les ivoires, les manuscrits enluminés, les mosaïques anciennes, les peintures murales et les miniatures, ont pu lui fournir, soit en Orient, soit en Occident, depuis les

âges primitifs de l'Église jusqu'au XIIe siècle, a été scrupuleusement interrogé, minutieusement recueilli et reproduit avec autant d'exactitude que de finesse de dessin en autant de gravures au trait que le lecteur trouve distribuées dans le corps de l'ouvrage.

Groupées avec ordre, expliquées par des notes pleines de science et de piété, ces belles et intéressantes représentations sont mises successivement en regard de chacun des traits de l'histoire de Notre-Seigneur au fur et à mesure qu'ils se déroulent dans le récit des évangélistes, et en forment ainsi un commentaire gracieux, instructif, saisissant, qui parle à la fois aux yeux, à l'esprit et au cœur. L'iconographie n'avait jusqu'ici rien produit d'aussi suivi ni d'aussi complet. C'est, dans le domaine de l'art chrétien et de l'archéologie sacrée, un véritable chef-d'œuvre, unique en son genre, fruit évident d'une immense érudition et d'infatigables recherches. On a essayé de nos jours d'illustrer en bien des manières l'histoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ : de toutes les illustrations, celle-ci est, sans contredit, la meilleure, la plus édifiante, la plus lumineuse, la plus sûre, la plus éminemment catholique ; car elle s'appuie sur la tradition même de l'art et sur les monuments les plus anciens.

Grâce à cet effort de patiente érudition éclairée par la foi, la véracité et l'authenticité des saints Évangiles, l'unité de nos traditions chrétiennes, la vérité de la plupart de nos dogmes catholiques, depuis la maternité divine de la Vierge jusqu'à la présence réelle du Fils de Dieu dans l'Eucharistie, se trouvent une fois de plus établies et démontrées par des preuves palpables, sensibles, irrécusables.

Apparaissant à un moment où les meilleurs esprits reviennent volontiers à la lecture attentive des livres saints, et se tournent avec ardeur vers l'étude des sources primitives du christianisme, un pareil ouvrage peut avoir une grande utilité pour conduire à la connaissance de la vérité ceux qui la cherchent encore, ou pour pénétrer de plus en plus de ses vives et radieuses lumières ceux qui ont le bonheur de la posséder.

Le théologien et le controversiste y trouveront, pour l'explication ou la défense de nos dogmes, des arguments nouveaux, des lumières inattendues contre l'hérésie protestante et l'incrédulité moderne.

L'artiste chrétien, en sculpture et en peinture, devra le consulter comme une source féconde de saines inspirations, et un guide sûr pour se diriger dans les voies de la tradition.

Le pieux fidèle, l'homme du monde lui-même, aidés du commentaire de ces gracieuses et savantes figures, liront l'Évangile avec plus de goût, d'intelligence et de profit.

En somme, nous ne pouvons qu'applaudir à la publication d'un ouvrage de ce genre, qui restera parmi nous, nous le croyons, comme un monument d'exégèse iconographique que les étrangers nous envieront. En se chargeant de le mettre au jour avec toutes les perfections de l'art typographique qui les distinguent, nos célèbres éditeurs ajouteront une sainte et belle œuvre de plus à tant d'éclatants services déjà rendus à l'Église et à la société.

✠ FÉLIX-PIERRE, Archevêque de Tours.

Tours, ce 12 octobre 1873.

LETTRE

DE

MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

AUX ÉDITEURS

Paris, le 1er octobre 1873.

Messieurs,

Vous m'avez témoigné le désir de connaître mon opinion sur la convenance et l'utilité de la publication que vous propose M. Rohault de Fleury de ses *Études iconographiques et archéologiques* sur l'Évangile.

Quoique l'auteur me soit bien connu par l'élévation de ses sentiments chrétiens, et par les *Mémoires* si intéressants qu'il a composés sur *les Instruments de la Passion*, j'ai voulu parcourir les épreuves de son nouvel ouvrage; j'ai été complétement satisfait de cette lecture.

Il y a dans les saints Évangiles bien des passages dont le sens reste enveloppé d'une certaine obscurité, uniquement parce que le lecteur n'a pas toujours une connaissance exacte des usages du peuple juif et des mœurs de ces temps reculés. D'autres fois, l'intelligence du texte dépend de la connaissance des lieux où se sont passées les scènes de l'Évangile, ou bien d'autres circonstances que le lecteur ignore. Toutes ces difficultés sont aplanies dans les notes et les dissertations qui accompagnent le texte de la Concordance.

Parmi les diverses Concordances, M. Rohault de Fleury a choisi l'une des plus exactes et des plus autorisées.

La partie iconographique est des plus intéressantes. Elle reproduit les scènes évangéliques telles que les chrétiens des premiers temps et du moyen âge les ont représentées. C'est la traduction de l'histoire de l'Évangile dans un langage sensible et figuré, qui parle

aux yeux et se fait comprendre de tous. Ce travail suppose une grande science et des recherches infinies.

Je crois donc, Messieurs, qu'en imprimant cet ouvrage, vous rendrez un véritable service à la foi et à la piété chrétiennes. Il fera naturellement suite à la publication de votre Bible illustrée, qui a obtenu un si grand succès. Dans celle-ci, vous exposez devant le lecteur les splendeurs des livres saints; dans la publication nouvelle, vous placerez sous ses yeux les documents et les explications qui peuvent l'aider à en pénétrer le véritable sens.

Agréez, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués.

✠ JOSEPH-HIPPOLYTE, Archevêque de Paris.

PRÉFACE

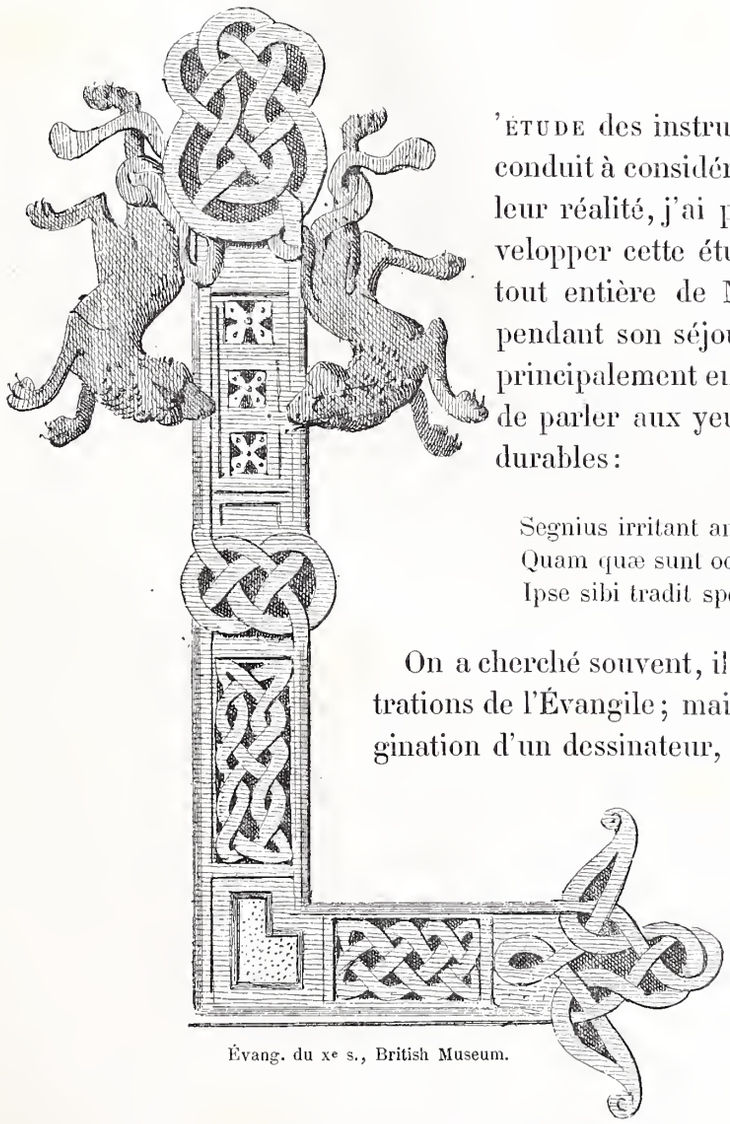

Évang. du xe s., British Museum.

L'ÉTUDE des instruments de la Passion m'ayant conduit à considérer les faits évangéliques dans leur réalité, j'ai pensé qu'il serait utile de développer cette étude en l'étendant à l'histoire tout entière de Notre-Seigneur Jésus-Christ pendant son séjour sur la terre, et de mettre principalement en relief les scènes susceptibles de parler aux yeux, dont les sensations sont si durables :

> Segnius irritant animos demissa per aurem
> Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus, et quæ
> Ipse sibi tradit spectator. (HOR. *de Art. poet.*)

On a cherché souvent, il est vrai, à donner des illustrations de l'Évangile ; mais ces travaux, livrés à l'imagination d'un dessinateur, ne pouvaient, quelle que fût son habileté, satisfaire complétement le cœur et l'esprit. C'est la pensée de la chrétienté, manifestée dans toute la succession des siècles, qu'il fallait consulter. Cette pensée nous a été conservée dans les peintures des catacombes, les sarcophages chrétiens, les ivoires, les mosaïques les plus anciennes, les peintures murales et les miniatures. Les monuments qui subsistent se placent ainsi chacun à sa date, comme les jalons ou les colonnes milliaires de la voie suivie par le christianisme. Ils montrent la suite et la concordance de tous ces témoins de l'unité de nos traditions, dont ils

sont un écho fidèle. Nous avons vu presque tous ces monuments dans nos nombreux voyages en France, en Italie, en Allemagne, etc., et recueilli des dessins dont nous reproduisons les principaux par la gravure. De nouveaux appareils grossissant les effets de la chambre-claire ont permis de découvrir ce qui était resté jusqu'à présent obscur pour les spectateurs, notamment les mosaïques de Rome, de Venise, de Ravenne, etc. Nous offrons de plus d'après nos dessins, tracés dans les principales bibliothèques de l'Europe, les sujets dont les miniaturistes du moyen âge décoraient les livres sacrés, et qui ont échappé à la main du temps, ou à celle encore plus dévastatrice des hommes. Ce que nos yeux n'ont pu voir sur place, ce que notre crayon n'y a pu dessiner, a été gravé d'après des photographies; de sorte que dans les cent planches et les trois cents sujets environ dont nous offrons le parallèle au public, rien n'a été laissé à l'arbitraire. Ce parallèle a l'avantage de présenter aux artistes de bons programmes, en leur apprenant comment les siècles passés ont compris les sujets évangéliques. C'est le double point de vue qui a dirigé nos études : on y verra, comme dans un tableau synoptique, les diverses phases de cette grande histoire, dont on peut résumer ainsi les principaux traits.

Dans les catacombes et sur les sarcophages, une indication, un signe suffit à réveiller la foi des fidèles, à entretenir un culte qu'il n'eût pas été prudent d'exposer tout de suite au grand jour. Lorsque la paix de l'Église permet de ne plus rien cacher, on commence à montrer toutes les scènes du Nouveau Testament, d'abord timidement, puis d'une manière plus hardie; on s'approche de plus en plus de la réalité; on représente le Christ simplement posé sur la croix, puis cloué et déchiré par le supplice; puis, comme l'abus se glisse jusque dans les meilleures choses, on figure le Christ couvert de plaies hideuses, afin de réveiller une sensibilité qui s'amortit. L'abus croît toujours; on oublie l'histoire et le sentiment chrétien. Le XIVe siècle habille les soldats romains avec des armures de chevaliers, et le XVIIe peindra sainte Madeleine en robe de satin et couverte de bijoux.

Notre temps comprend enfin la gravité de ces désordres. Il cherche davantage la vérité historique; il étudie mieux les mystiques attraits du Sauveur. Il a besoin de sentir la vie sous ces personnages, et pour cela de savoir comment ils ont vécu et parlé, sans perdre de vue que les arts, en nous donnant des images réelles, doivent s'élever au-dessus d'un réalisme vulgaire. Pour arriver à ce but, deux études nous sont nécessaires : la première est celle des monuments que les anciens nous ont légués et dont nous venons de parler; la seconde est celle de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ considérée en elle-même et dans ses rapports avec la vie matérielle de ses contemporains. Nous devions, pour les compléter, joindre aux gravures et à leurs explications archéologiques une traduction du texte sacré.

La lecture isolée des quatre évangélistes serait insuffisante. Il faut, en les réunissant pour les bien connaître, n'omettre aucune de leurs paroles et rapprocher

leurs récits, qui se répètent quelquefois et se complètent toujours; des notes et éclaircissements tirés des auteurs les plus graves sont encore indispensables. On les trouvera dans chaque chapitre à la suite du texte.

Cette concordance des Évangiles a, depuis les premiers siècles du christianisme, exercé la plume de nombreux et d'éminents écrivains. Théophile d'Antioche, et peut-être Tatien, tous deux au commencement du IIe siècle, paraissent avoir essayé de réunir les quatre évangélistes pour en faire un ensemble. Vient ensuite Ammonius; puis, au IVe siècle, le grand saint Augustin [1]. Mais leurs concordes ne reproduisent pas les paroles mêmes des auteurs inspirés. Après ces auteurs, qui appartiennent vraiment à l'antiquité, le P. Lamy, à qui nous empruntons la plupart de ces renseignements, ne parle d'aucune concordance du IVe au XIVe siècle. Jean Gerson est le premier qui ait conservé les paroles sacrées, et il indique en tête de ses chapitres les versets qu'il emprunte à chaque évangéliste. On rappelle dans ce genre les travaux d'Osiandre (1547), de Gabriel Dupuis, de Jansenius de Gand (1549), de Calvin même (1555), qui a réuni les trois Évangiles synoptiques sur trois colonnes, et mis à part saint Jean, qui gênait son système.

Charles Molina présente quatre colonnes, de manière que chaque évangéliste peut se lire de suite, ou seul, ou réuni aux autres. On citera encore Lutz, à Bâle (1560), Alain Cope (1570), Jean Buisson (1575), Thomas Beaux-Amis (1583), Gérard Mercator (1591), Jacques d'Ansole de la Peyre (1610), Jacques Robert Arduénas (1615), César Bécille (1651), Jean Delahaye (1651), Antoine Arnauld (1654), Jean de Paris (1657), Henriet, mineur récollet (1665), Barthélemy Ricci (1667), et aussi Cartwright, Heydegen, Vossius, Leclerc, Couët du Vivier et une infinité d'autres moins connus.

Toinard donne le texte grec des quatre évangélistes, sur quatre colonnes parallèles, accompagnées d'une cinquième colonne en latin qui contient la concorde. Les noms et les chapitres des évangélistes sont inscrits en tête de la page; les versets indiqués par des chiffres, et la correspondance par de petites lettres répétées dans la concordance et dans les textes grecs.

L'Harmonie du P. Lamy, dont nous avons adopté la division, se distribue en cinq livres et cent soixante-cinq chapitres. Chaque chapitre présente en colonnes le parallèle des Évangiles et leur harmonie en latin, et à la suite des notes sur la chronologie, la théologie, les usages des Hébreux, leurs lois, enfin tout ce qui pouvait éclaircir le texte des écrivains sacrés.

Lemesle a repris en 1716 le travail de M. Toinard, en supprimant les textes grecs et traduisant seulement la concorde.

[1] On peut ajouter à ces noms ceux d'Eusèbe de Césarée, de Sedulius, de saint Eucher, de Victor de Capoue, d'Odon de Cambrai, de Zacharie de Chrysople.

A la fin du XVIIIe siècle, le P. de Ligny, de la compagnie de Jésus, a écrit une histoire française de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui se suit sans interruption avec les textes latins en marge. Il n'a pas, dit-il, la prétention de s'adresser aux théologiens, mais seulement aux gens du monde. Il se préoccupe peu de la chronologie, et dit sagement : « Si nous avions des connaissances précises sur les temps et les lieux évangéliques, notre curiosité serait plus satisfaite : en serions-nous plus édifiés et plus salutairement instruits ? »

Le P. Patrizzi a publié en 1853, à Fribourg, une concorde latine des Évangiles qui se rapproche beaucoup du P. Lamy, et renferme d'excellentes notes, où nous avons pris tout ce qui pouvait rentrer dans notre cadre.

En 1857, l'abbé Brispot a édité pour la troisième fois la Vie de Jésus-Christ, développée en cent vingt chapitres ; elle est bien écrite, et très-abondante en commentaires tirés des saints Pères et des docteurs de l'Église, mais contient peu de notes sur les faits matériels. Le texte français est en gros caractère ; le texte latin, comme chez le P. de Ligny, placé en marge, ne contient que les paroles des évangélistes qui entrent dans la concorde.

Depuis quelques années, les nouvelles attaques que soutient l'Église ont amené de nouveaux défenseurs de l'Évangile. La marche suivie par ces auteurs est plus simple. La suppression, toujours regrettable, des textes évangéliques, leur a permis de rendre leurs travaux abordables à un plus grand nombre de lecteurs.

En 1866, M. l'abbé Léséleuc a donné une bonne traduction de la concorde des Évangiles publiée par Mgr Mastaï Ferretti, où l'on reconnaît l'influence du P. Lamy, qu'il cite souvent avec éloges. On voit qu'il s'est, comme nous, servi principalement des traductions de Lamennais et de Bossuet. Les limites du cadre qu'il adopte l'obligent à supprimer beaucoup de paroles des évangélistes, et ne permettent pas de contrôler son travail comme ceux de Toinard ou de Lamy.

En 1870 a paru une histoire de Jésus-Christ par Mgr Dupanloup, édition de luxe, accompagnée de belles gravures, de vignettes soignées et d'une magnifique introduction qui, à elle seule, est tout un livre. Mgr Dupanloup, voyant la difficulté de concilier l'ordre chronologique, a su, avec un tact rare, grouper les faits analogues.

Les principaux auteurs dont nous avons parlé ont lié les divers événements de la vie de Jésus-Christ en se servant des quatre écrivains inspirés. D'autres, tels que M. Wallon, croient que les Évangiles doivent toujours être lus séparément, et que leur réunion est impossible. Ils se sont bornés à les traduire. Les principaux sont : Lemaistre de Sacy, Lamennais, l'abbé Glaire, et surtout Bossuet. En 1836, la belle édition des Évangiles de Curmer se présente avec la traduction de l'abbé Dassance, écrite en général avec beaucoup d'exactitude et d'élégance.

En 1863, M. Wallon recueille éparses dans toutes les œuvres de Bossuet des

traductions d'un très-grand nombre de versets de l'Évangile, et les complète par ses propres traductions, dans lesquelles il s'inspire parfaitement de son modèle. Il est même quelquefois plus textuel, parce que souvent Bossuet, n'ayant pas le dessein de rendre rigoureusement le texte, se contentait d'imiter; mais quand ce grand génie traduit littéralement, il est incomparable.

A la demande de l'évêque d'Amiens, et à l'occasion du scandale de la *Vie de Jésus* par M. Renan, M. Crampon a traduit les Évangiles en supprimant malheureusement la division par versets, introduite au XVIe siècle, et très-commode pour les citations et les recherches.

L'abbé Glaire sacrifie quelquefois l'élégance du style à la rigueur littérale. Il prend pour point de départ les traductions de Bossuet et de Lamennais; il accompagne le texte de notes très-courtes; mais il renvoie le lecteur à son savant ouvrage : *Les Livres saints vengés.*

Nous avons encore trouvé beaucoup de secours dans les travaux classiques de Cornelius a Lapide, dans les notes de Lamy, Toinard et autres, et chez les commentateurs contemporains, tels que le docteur Sepp et l'abbé Duquesne. L'œuvre du docteur Sepp, dont M. Sainte-Foi a donné une seconde édition, est un livre remarquable, où l'astronomie, la chronologie, la mythologie, les légendes et les traditions des différents peuples, et particulièrement celles des rabbins, fournissent des indications et des preuves capables de satisfaire tout esprit droit et impartial.

En 1867, M. l'abbé Duquesne publie la seconde édition de l'Évangile médité, et distribué pour tous les jours de l'année. Ses notes sont excellentes, et Mgr Mastaï Ferretti adopte entre autres son opinion pour les visites des saintes femmes au tombeau.

Les auteurs catholiques qui ont essayé des concordes, différents dans leur manière d'exposer l'Évangile, nécessairement d'accord sur le fond, ne le sont pas toujours pour l'ordre chronologique des faits évangéliques. Les uns se sont attachés à suivre saint Matthieu et saint Jean, témoins oculaires; mais d'autres, tels que Mgr Mastaï Ferretti, au moins aussi autorisés, ont préféré suivre saint Luc, qui, selon eux, a disposé les faits par ordre. Il résulte de ces divergences mêmes que la chronologie des livres saints ne paraît avoir été résolue par personne d'une manière absolue. Dieu semble avoir voulu cacher la chronologie de l'Évangile, comme il a caché le temps qu'il lui a plu d'employer pour disposer les assises du monde, nous montrant par là que le temps n'existe pas pour lui, et que nos recherches pour le supputer doivent souvent être vaines.

Notre travail et les notes qui l'accompagnent eussent été incomplets si nous n'avions pas montré les lieux mêmes où Jésus-Christ a enseigné, ceux qu'il a parcourus en faisant le bien. La Terre-Sainte, le plus auguste des monuments de

l'Évangile, méritait une étude spéciale dont nous avons cherché les éléments dans les anciens itinéraires et dans les voyages les plus récents.

Le plus ancien document est un itinéraire de Bordeaux à Jérusalem en l'an 333, jusqu'à Héraclée, par Rome et Milan. Benjamin de Tudèle, au milieu du XIIe siècle, parcourt toute la Judée au point de vue de ses croyances. Une page lui suffit pour Jérusalem.

On lit dans les œuvres latines de Pétrarque, un *Voyage en Terre-Sainte* (1399), une nomenclature aride des lieux, sans description utile. Au XVe siècle on trouve Capodilista, Ludolphe, etc.

Au XVIe siècle, les voyages se multiplient, malgré des difficultés sans nombre, dans un pays infesté de brigands. En 1553, par exemple, Pierre Bélon, médecin, rapporte de Palestine un livre qu'il intitule : *Singularités et choses mémorables trouvées en Grèce, en Asie, en Judée.* Ses notes sont très-curieuses au point de vue de l'histoire naturelle.

Ce n'est qu'au XVIIe et surtout au XVIIIe siècle que les voyages deviennent plus sérieux. En 1651, Doubdan donne une description topographique de la Terre-Sainte, dans un volume in-4°. Le premier il joint des planches à son récit. C'était encore fort dangereux alors de voyager en Palestine. Dans le chemin de Jérusalem à Jéricho, « si grande, si belle, et si délectable autrefois, » ils rencontrent plusieurs troupes d'Arabes armés qui les effrayent jusqu'à ce qu'ils les voient rejoindre leur propre escorte, commandée par le pacha en personne. La caravane, de cinq mille personnes, se composait de quatre mille pèlerins, d'une escorte de cinq cents cavaliers et de cinq cents fantassins.

En 1664, Eugène Roger, récollet et missionnaire, suit à peu près la même marche. Morison, chanoine de Bar-le-Duc, publie en 1704 un voyage qu'il vient de faire au mont Sinaï et à Jérusalem. Il abonde en détails intéressants, sans avoir l'entrain et la verve de Doubdan. Il nous apprend que Louis XIV était protecteur et conservateur unique de la religion chrétienne dans l'empire ottoman; il rappelle que, par courtoisie, Aroun-al-Raschid donna la Terre-Sainte à Charlemagne, en se réservant seulement le titre de son lieutenant.

Nos contemporains, le P. de Géramb, Mgr Mislin, MM. de Saulcy, Guérin, de Vogüé, deviennent plus précis, et leurs descriptions ont acquis une valeur archéologique qui porte la conviction dans l'esprit du lecteur. Cette précision n'exclut pas chez eux l'expression vive de leur foi, toujours réchauffée à la vue des lieux saints. Voici, par exemple, ce que dit le P. de Géramb, abbé et procureur général de la Trappe : « J'ai ressenti pendant ma vie de profondes douleurs; j'ai fermé les yeux à un bon père, à une tendre mère, à une épouse chérie; j'ai perdu des enfants bien-aimés; j'ai été arrêté à deux cents lieues de la France, et traîné à travers toute l'Allemagne pour être enfermé au donjon de Vincennes, d'où je ne suis sorti qu'à l'entrée des alliés. J'ai

éprouvé ce que le monde appelle de grandes infortunes. J'ai été calomnié, persécuté; j'ai fait des ingrats... Jamais douleur n'affecta plus vivement mon âme que celle qui s'en empara au moment où je m'arrachai pour jamais de l'église du Saint-Sépulcre. »

Le comte de Vogüé, en décrivant dans son beau livre le temple et les enceintes de Jérusalem, nous fournit des renseignements utiles pour l'étude de la vie de Notre-Seigneur. Quelques discussions de détail entre les voyageurs ont servi à éclairer ces grandes questions.

M. de Saulcy, sous une forme légère et gracieuse, intéresse et instruit en même temps. Un savant et consciencieux voyageur, M. Guérin, a fait imprimer en 1869 une partie de son itinéraire en Palestine, où, dit-il, on est envahi de tous côtés par le merveilleux vrai. Il est regrettable pour nous que les parties déjà publiées ne concernent pas plus spécialement les lieux parcourus par le Sauveur.

Telles sont les principales sources auxquelles, en dehors des monuments, nous avons puisé les éléments de notre ouvrage. Les artistes y trouveront des inspirations qui, sans gêner leur liberté, préviendront la licence. Les simples fidèles, devant cette chaîne des monuments de la tradition, que la barbarie ni l'impiété n'ont pu rompre, sentiront leur foi plus intimement unie aux âges apostoliques. Ils se diront : Nos pères sculptaient, peignaient l'Évangile, comme l'Évangile nous apparaît encore aujourd'hui; l'adorable livre, auquel nous attachons notre vie et nos espérances, n'a donc pas changé; il est bien celui du Christ, et, une fois de plus, nous voyons que ses promesses sont véritables.

Pour nous conformer aux règles de l'Église romaine, nous avons ajouté à nos notes archéologiques un certain nombre de notes dogmatiques et morales empruntées à *la Sainte Bible* qu'ont publiée MM. les chanoines Bourassé et Janvier. Au reste, humblement soumis à la sainte Église catholique et au jugement infaillible de son Chef suprême, nous désavouons par avance les erreurs involontaires que nous aurions pu commettre. Si notre travail peut inspirer à d'autres les mêmes réflexions qu'à nous, et affermir la foi dans quelques âmes, nous le jugerons couronné de la plus magnifique récompense.

EXPLICATION DES TABLES

ET

DES SIGNES EMPLOYÉS DANS L'OUVRAGE

Nous terminons ce livre par des tables que donnent toujours les anciens auteurs, et qui sont indispensables pour les recherches, soit que le lecteur veuille trouver ici un texte dont il a besoin, ou passer de notre Concorde aux différents textes évangéliques: soit qu'il veuille, en lisant séparément les auteurs sacrés, revenir à la liaison que nous lui présentons.

Nous avions cru d'abord utile de placer à la suite de la Concorde, comme l'ont fait Toinard, Lamy et le P. Patrizzi, des colonnes renfermant les textes latins de chacun des évangélistes, de sorte que l'harmonie des versets correspondants se fût établie sur les lignes horizontales, et la suite de chaque évangéliste sur les colonnes verticales. De sages conseils partis de haut nous ont engagé, pour simplifier ce livre, à nous contenter de renvoyer le lecteur à la Vulgate, que tout le monde a entre les mains.

En tête des chapitres de notre Concorde, nous avons indiqué les chapitres et versets des évangélistes.

Chaque verset présente, entre les mots, de petites lettres indiquant à quel auteur sacré est pris la phrase ou le mot qui suit : ^{mt} indique saint Matthieu; ^{m}, saint Marc: ^{mm}, saint Matthieu et saint Marc: ^{l}, saint Luc; ^{j}, saint Jean.

On trouve à la fin des chapitres des séries de chiffres dont le 1er désigne le verset de la Concorde, et les lettres et chiffres qui suivent indiquent le nom et les versets de chaque évangéliste, dont le chapitre, comme nous l'avons dit, est mentionné en tête du nôtre. Ainsi 1, mt. 1; m. 1; l. 29; j. 12, signifie que notre verset 1 correspond au vers. 1 de saint Matthieu, au vers. 1 de saint Marc, au vers. 29 de saint Luc, au vers. 12 de saint Jean.

Une croix ✝ placée à la fin d'un verset du texte sacré indique que ce verset fait l'objet d'une note archéologique ou exégétique.

Nous avons fait précéder et suivre d'un astérisque celles des notes exégétiques qui sont empruntées à MM. Bourassé et Janvier.

L'ÉVANGILE

CHAPITRE I

PROLOGUE DE SAINT LUC

1. Comme plusieurs ont entrepris de raconter par ordre les choses qui se sont accomplies parmi nous, †
2. Suivant que nous les ont transmises ceux qui, dès le commencement, les ont eux-mêmes vues, et qui ont été les ministres de la parole,
3. J'ai cru, moi aussi, excellent Théophile, après m'être diligemment informé de tout, dès l'origine, devoir t'en écrire par ordre toute l'histoire,
4. Afin que tu connaisses la vérité des paroles que tu as apprises.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Saint Luc commence son récit, non pas à la manière juive, mais à celle des Grecs et des Romains, par une espèce de prologue, qui peut parfaitement convenir à l'ensemble des Évangiles. Il explique qu'il a écrit pour compléter ceux qui avaient écrit avant lui. Eusèbe prétend qu'il devait faire alors allusion à de fa ux évangiles que les hérétiques publiaient sous les noms de Nicodème, des Égyptiens, de protoévangiles, etc. etc., dont les auteurs auraient été Cérinthe et Mérinthe, selon saint Épiphane; ou Basilide, selon Origène; ou Apelle, selon d'autres. Il se trompe; car toutes ces œuvres sont postérieures à saint Luc. Les mots « ont entrepris », *conati sunt,* employés par cet évangéliste, peuvent très-bien n'être pas pris en mauvaise part, et s'appliquer à saint Matthieu et à saint Marc. Saint Luc a voulu, en ajoutant un témoin, confirmer le récit évangélique.

Le nom de Luc paraît être l'abrégé d'un autre

nom, comme Antipam, Demam, Silam, qui sont employés pour Antipater, Démétrius, Silvanus. Dans de très-vieux manuscrits de l'Évangile, et dans celui qui est conservé à Vercelli, écrit au IVe siècle de la main d'Eusèbe, évêque et martyr, nous lisons, non pas Lucas, mais Lucanus. Quelques personnes cependant attribuent ce mode d'écriture à un copiste ignorant, qui a voulu donner une forme romaine aux noms étrangers. A cet égard les exemples ne manquent pas. Une ancienne opinion adoptée par Origène confond Lucas et Lucius. Saint Paul, en effet, semble employer ces deux noms pour désigner un même compagnon de voyage.

Saint Luc est né à Antioche. Heureusement doué, dès son enfance il étudia le syriaque et l'hébreu, et était très-versé dans les saintes Écritures. Adolescent, il fréquentait les gymnases grecs et égyptiens, y étudiant la grammaire, la poésie, la rhétorique, l'éloquence, la philosophie, la logique, la morale, et y recueillant une solide érudition. Il était médecin, d'après le témoignage de saint Paul lui-même, qui dit: « Luc, le médecin bien-aimé, vous salue. » Cette qualité résulte encore de l'examen attentif de ses propres écrits, car il emploie plus que saint Marc et saint Matthieu des mots qui précisent les miracles de guérison.

Il rencontre le Christ, et laisse tout pour le suivre. Après l'Ascension, il se joint aux douze apôtres, et, rempli d'un zèle tout divin, il enseigne, il convertit, il baptise. Après la conversion de saint Paul, il lui est adjoint comme compagnon de ses travaux et de sa prison. Laissant saint Paul à Rome, il retourne en Orient, et, parcourant toute la Libye, il parvient en Égypte, convertit Thèbes, dont il devient le pasteur et le pontife, renverse les idoles, élève des temples au vrai Dieu, montre la connexion de l'Ancien et du Nouveau Testament, et rend en paix son âme à Dieu.

Il n'était pas de la circoncision; cependant la grande connaissance qu'il avait des affaires juives, ainsi qu'on le voit dans ses écrits, montre assez qu'il pouvait être compté parmi ceux que les Juifs appelaient prosélytes. Les plus anciens auteurs ont été de cet avis, rapporté par saint Jérôme.

On croit qu'il recueillit le témoignage de la sainte Vierge elle-même, et qu'il apprit d'elle beaucoup de faits dont seul il s'est occupé, principalement ceux qui concernaient particulièrement Marie, tels que l'Annonciation et la Visitation.

Un grand nombre d'auteurs s'accordent à dire qu'il a exposé les faits dans leur ordre naturel.

Il suit saint Marc de préférence, et ne donne saint Matthieu qu'au défaut de saint Marc [1].

Après l'Évangile, il écrivit les Actes, pendant les deux ans qu'il resta à Rome avec saint Paul, c'est-à-dire en 46 ou 47. C'était, en effet, le temps le plus convenable pour cette œuvre, qu'il lui eût été difficile de poursuivre dans le mouvement et l'agitation de leurs voyages. A la fin des Actes, il entre dans de petits détails sur les faits et les temps, et devient, au contraire, très-concis sur ce qui concerne le séjour de saint Paul à Rome, quoique c'eût été plus important à connaître pour la postérité. Il se contente de dire le temps que l'Apôtre et lui y ont séjourné, et ne parle pas même de leur départ. Il suppose donc que c'était connu des frères pour lesquels il écrivait, et qu'il laissa derrière lui à Rome [2].

Le corps de saint Luc a été transporté, pendant le règne de Constantin, d'Achaïe à Constantinople, où Constance éleva une magnifique église sous son vocable et celui de saint André. Justinien renferma ses reliques dans une châsse d'argent [3]. A Rome, Sainte-Marie-Majeure possède un bras; Sainte-Praxède, le chef et un os; Saint-Pierre, au Vatican, un doigt; Saint-Roch, un os, et Saint-Marc, une parcelle [4].

Saint Luc insiste principalement, dans son Évangile, sur ce qui a rapport au sacerdoce de Jésus-Christ; c'est pour cela que les anciens lui assignent l'emblème du bœuf, qui figure le sacrifice.

[1] Cellerier. — [2] P. Patrizzi. — [3] Boll. — [4] *Ann. lit. à Rome.*

CHAPITRE II

L'ANGE GABRIEL APPARAIT A ZACHARIE. — CONCEPTION DE SAINT JEAN

Luc, ch. I, ℣. 5-25.

1. Aux jours d'Hérode, roi de Judée, il y eut un prêtre nommé Zacharie, de la classe d'Abias; et sa femme, d'entre les filles d'Aaron, s'appelait Élisabeth. †
2. Ils étaient tous deux justes devant Dieu, marchant sans reproche dans les commandements et toutes les lois du Seigneur.
3. Et ils n'avaient point de fils, parce qu'Élisabeth était stérile, et que tous deux étaient avancés en âge.
4. Or il arriva que lorsque Zacharie remplissait devant Dieu les fonctions du sacerdoce au rang de sa classe,
5. Suivant la coutume du sacerdoce, il fut désigné par le sort pour entrer dans le temple du Seigneur et y offrir l'encens. †
6. Et toute la multitude du peuple était dehors, priant à l'heure de l'encens. †
7. Et un ange du Seigneur lui apparut debout à droite de l'autel de l'encens.
8. Zacharie fut troublé en le voyant, et la crainte le saisit.
9. Mais l'ange lui dit : Ne crains point, Zacharie, parce que ta prière a été exaucée; Élisabeth, ta femme, enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jean.
10. Il sera pour toi un sujet de joie et d'allégresse, et, à sa naissance, beaucoup se réjouiront.
11. Car il sera grand devant le Seigneur; il ne boira ni vin ni cervoise, et il sera rempli du Saint-Esprit dès le sein de sa mère.
12. Et il convertira un grand nombre d'enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu.
13. Et il marchera devant lui dans l'esprit et la vertu d'Élie, pour ramener les cœurs des pères vers leurs enfants, les incrédules à la prudence des justes, et préparer au Seigneur un peuple parfait.
14. Et Zacharie dit à l'ange : Comment connaîtrai-je cela? car je suis vieux, et ma femme est avancée en âge.
15. Et l'ange, répondant, lui dit : Je suis Gabriel, qui me tiens devant Dieu, et j'ai été envoyé pour te parler et t'annoncer cette heureuse nouvelle. †
16. Et voilà que tu seras muet, et ne pourras parler jusqu'au jour où ces choses arriveront, parce que tu n'as pas cru à mes paroles, qui s'accompliront en leur temps.

17. Cependant le peuple était dans l'attente de Zacharie, et il s'étonnait qu'il demeurât si longtemps dans le temple.

18. Mais, étant sorti, il ne pouvait leur parler, et ils comprirent qu'il avait eu une vision dans le temple. Et il leur faisait des signes, et il resta muet.

19. Et lorsque les jours de son ministère furent accomplis, il s'en alla dans sa maison.

20. Or, après ces jours, Élisabeth, sa femme, conçut, et elle se cacha pendant cinq mois, disant :

21. C'est ainsi que le Seigneur a fait pour moi, aux jours où il m'a regardée, pour me délivrer de mon opprobre parmi les hommes.

1, l. 5. — 2, l. 6. — 3, l. 7. — 4, l. 8. — 5, l. 9. — 6, l. 10. — 7, l. 11. — 8, l. 12. — 9, l. 13. — 10, l. 14. — 11, l. 15. — 12, l. 16. — 13, l. 17. — 14, l. 18. — 15, l. 19. — 16, l. 20. — 17, l. 21. — 18, l. 22. — 19, l. 23. — 20, l. 24. — 21, l. 25.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Aux jours d'Hérode : *In diebus Herodis.* — Les détails sur les faits relatifs aux premières années de Notre-Seigneur et de son précurseur nous sont donnés par saint Luc ; ils étaient inutiles pour les Juifs, qui les connaissaient ; aussi ne les trouve-t-on pas dans saint Matthieu, ni dans saint Marc, son abréviateur ; tandis que saint Luc, compagnon de l'Apôtre des gentils, auxquels la renommée de ces faits merveilleux n'était point arrivée, écrivant pour eux, sous l'inspiration du Saint-Esprit, ne manque pas de les rappeler dès l'origine.

Pour donner plus de créance à son récit, il précise le temps où se sont passés les événements qu'il raconte ; c'était sous Hérode le Grand, qu'il ne faut pas confondre avec son fils, Hérode, tétrarque de la Galilée, qui fit décapiter saint Jean [1].

Hérode, l'Iduméen, nommé roi de Judée en 714, régna trente-sept ans depuis son élévation au trône, ou trente-quatre ans après avoir assiégé Jérusalem et mis à mort Antigone, dernier rejeton des Asmonéens. Il est mort le 25 mars, an de Rome 749. Hérode-Antipas, Archélaüs et Philippe, son fils, se partagèrent après lui sa puissance.

Archélaüs fut banni dans les Gaules par Auguste la dixième année de son tétrarchat, an de Rome 759. Il avait donc commencé à régner en 749.

Philippe mourut la vingtième année de l'empire de Tibère, en 786, après avoir régné trente-sept ans, qui, retranchés du nombre 786, ramènent en 749.

Enfin *Hérode-Antipas* fut relégué à Lyon par Caligula, en 792, après avoir régné quarante-trois ans, qui, retranchés du nombre 792, donnent encore 749, et concourent à fixer la date de la mort d'Hérode, et par conséquent celle de la naissance du Sauveur [1].

Abias était prince des prêtres du temps de David. Ce roi, voyant les prêtres descendants d'Aaron devenir tellement nombreux que tous ne pouvaient en même temps sacrifier dans le

[1] Voir ch. LXXVII.

[1] Sepp, I, 61.

temple, les distribua en vingt-quatre familles ou classes, qui avaient chacune leur semaine de service. Leur ordre fut tiré au sort, afin qu'elles ne pussent s'en prévaloir.

Zacharie, prêtre légal et de la race d'Aaron, fut prophète et rempli du Saint-Esprit. Tué par Hérode entre le temple et l'autel [1], il est inscrit dans le martyrologe romain [2].

Et sa femme d'entre les filles d'Aaron : *Et uxor de filiabus Aaron.* — Les lévites pouvaient prendre une épouse dans les autres tribus, parce qu'ils n'héritaient pas en Israël, et ne possédaient pas de terres qui, par les mariages, auraient pu passer d'une tribu dans une autre, ce que le législateur des Hébreux avait voulu éviter. Zacharie, homme religieux, ne profita pas de cette faculté, et prit dans la tribu sacerdotale sa femme, qui non-seulement était de celle de Lévi, mais même de la famille d'Aaron, dont tous les descendants furent prêtres. Son nom d'Élisabeth était celui de la femme du premier pontife Aaron, sœur de Nahasson, prince de la tribu de Juda [3].

℣. 5. — Offrir l'encens : *Incensum ponere.* — C'est-à-dire brûler les parfums, et les placer sur l'autel de l'encens, ce qui, d'après la loi, avait lieu soir et matin [4]. Les prêtres exerçaient dans le temple quatre fonctions principales. La première consistait à sacrifier les victimes ; la seconde, à allumer les lampes dans le chandelier à sept branches ; la troisième, au jour du sabbat, à placer douze nouveaux pains sur la table de proposition, après avoir enlevé les anciens ; la quatrième, à brûler de l'encens sur l'autel des parfums. Cette quatrième fonction était échue par le sort à Zacharie ; les trois autres étaient remplies par les autres prêtres de la classe d'Abias. On a dit, mais à tort, que Zacharie était grand prêtre [1].

℣. 6. — La multitude du peuple était dehors : *Multitudo erat foris.* — C'est-à-dire dans la cour, hors du temple, où, seuls, les prêtres avaient droit d'entrer. Le *saint* était précédé de deux cours : la première, intérieure, pour les prêtres, contenait l'autel des holocaustes, sur lequel les victimes étaient brûlées en plein air ; l'autre, extérieure, était pour le peuple, qui de là voyait au loin les sacrifices sur l'autel. Il ne pouvait voir ni l'encensement ni l'autel des encens à l'intérieur du temple, fermé de toutes parts [2].

℣. 15. — Je suis Gabriel : *Ego sum Gabriel.* — Les anges ont des noms qui indiquent leurs fonctions. *Gabriel,* en hébreu, signifie *la force de Dieu.* Dieu se sert ici de l'ange qui indique le plus la force qu'il déploie dans l'Évangile : Gabriel est surtout employé pour annoncer ce qui concerne le Christ. L'envoyé céleste, indiquant à Zacharie sa dignité et son office, ajoute : « C'est moi qui me tiens devant Dieu, ministre toujours prêt à exécuter ses ordres. » De même Raphaël dit autrefois à Tobie : « Je suis un des sept, » c'est-à-dire des principaux anges, « qui se tiennent devant le Seigneur. » Gabriel avait apparu à Daniel, et en disant son nom à Zacharie, il rappelait en même temps cette apparition et la prophétie de Daniel, qui marque si clairement le temps où le Christ doit souffrir. Zacharie, prêtre, versé dans la sainte Écriture, devait comprendre par là que les temps annoncés pour l'avénement du Messie étaient accomplis [3].

1 Voir Massacre des Innocents, pl. XXIX, fig. 2. — 2 Origène et autres auteurs cités par Baronius. — 3 Exod., vi, 23. — 4 *Ibid.,* xxx.

1 Cornelius a Lapide. — 2 Le P. B. Lamy. — 3 *Id.* — Voy. pl. III, fig. 2.

CHAPITRE III

L'ANNONCIATION

Luc, ch. I, ℣. 26-38.

1. Au sixième mois, l'ange Gabriel fut envoyé de Dieu dans la ville de Galilée appelée Nazareth, †

2. A une vierge qu'avait épousée un homme nommé Joseph, de la maison de David; et le nom de la vierge était Marie. †

3. Or l'ange étant entré vers elle, lui dit : Je vous salue, pleine de grâces, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre les femmes.

4. L'ayant entendu, elle fut troublée de ses paroles, et elle pensait quelle pouvait être cette salutation.

5. Mais l'ange reprit : Ne craignez point, Marie, vous avez trouvé grâce devant Dieu.

6. Voilà que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus.

7. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut, et le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père; et il règnera éternellement sur la maison de Jacob.

8. Et son règne n'aura point de fin.

9. Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il? car je ne connais point d'homme. †

10. Et l'ange répondant lui dit : L'Esprit-Saint surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. †

11. Et voilà qu'Élisabeth, votre cousine, elle-même a conçu un fils dans sa vieillesse, et ce mois est le sixième de celle qui est appelée stérile; †

12. Parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu.

13. Alors Marie reprit : Voilà la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole; et l'ange s'éloigna d'elle. †

1, l. 26. — 2, l. 27. — 3, l. 28. — 4, l. 29. — 5, l. 30. — 6, l. 31. — 7, l. 32. — 8, l. 33. — 9, l. 34. — 10, l. 35. — 11, l. 36. — 12, l. 37. — 13, l. 38.

ANNONCIATION

V.e S. [illegible] Marie Majeure

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — L'Ange Gabriel : *Angelus Gabriel.*— Saint Jérôme dit que l'Écriture nomme et célèbre trois anges : *Michel, Raphaël* et *Gabriel.* Michel préside aux prières et aux offrandes des fidèles ; Raphaël, à la santé du corps : c'est lui qui a rendu la vue à Tobie ; Gabriel, c'est-à-dire la force, préside aux combats et aux guerres des fidèles ; il annonce le Christ, qui doit faire une guerre terrible aux démons et aux impies.

Dans la ville de Galilée appelée Nazareth : *In civitatem Galilææ cui nomen Nazareth.* — Nazareth est une petite ville de la Palestine, dans la province de Galilée, au pays qui avait été la tribu de Zabulon, à trois quarts de lieue du cours d'eau le Cison ; vers le nord, à deux lieues et demie du mont Thabor, et à trente lieues au nord de Jérusalem. Elle est assise sur le penchant d'une montagne faite en forme de croissant ; le terrain y est assez ingrat et stérile, excepté au fond de la vallée, où il est meilleur. Elle est bâtie irrégulièrement et en gradins. Saint Jérôme appelle Nazareth la fleur de la Galilée ; c'est, en effet, de toute la Judée, la contrée où M. l'abbé Michon a vu le plus de fleurs.

Du nom de Nazareth le Christ a été appelé Nazaréen, parce qu'il a été conçu dans cette ville, qu'il y a passé sa vie [1], et quoiqu'il soit né à Bethléhem. La sainte Vierge habitait donc Nazareth avec Joseph son époux. Dans la suite, en 43, la maison ou la chambre dans laquelle eut lieu l'annonciation a été convertie en église par saint Jacques et les autres apôtres. Trois cents ans après, sainte Hélène y construisit un temple élégant qui fut visité par sainte Paule et d'autres pèlerins.

La partie de l'habitation restée à Nazareth est encore occupée par une église sous le vocable de l'Annonciation. Dix-sept marches conduisent sous le sol de l'église, dans un souterrain que la tradition apprend être le lieu de l'annonciation [1]. « Derrière l'autel sont deux chambres taillées dans le roc, et qui faisaient partie de la maison de saint Joseph. Il suffit de les voir pour demeurer convaincu que c'est là un ouvrage des temps antiques. Elles présentent ensemble une longueur de six mètres, sur une largeur de trois mètres. La deuxième chambre communique à la première par un petit escalier dont la largeur est inégale [2]. »

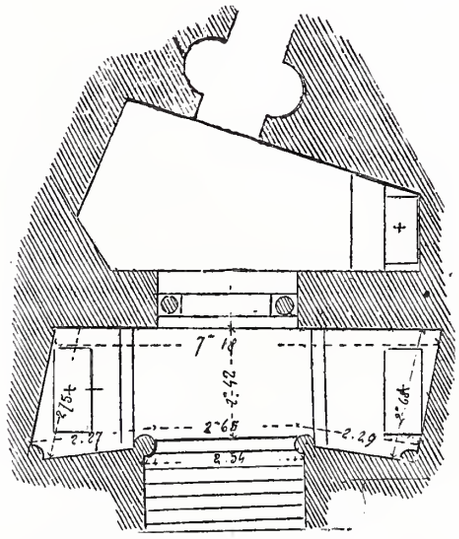

Maison de la sainte Vierge, à Nazareth. — Plan relevé par M. Homberg en 1872.

« Sur le devant était construite une autre chambre, dont la largeur devait être de deux mètres cinquante à trois mètres, et la longueur de cinq mètres à cinq mètres cinquante. C'est le corps de bâtiment qui, d'après une pieuse tradition, fut d'abord transporté par les anges en Dalmatie, sur la fin du XIIIe siècle, et quelques années après à Lorette, dans la Marche d'Ancône [3].

[1] Voy. ch. XII : l'Adoration des mages.

[1] Munk, III, 24. — [2] De Géramb, II, 208. — [3] *Id.* — Benoît XIV, *De Festis*, XVI.

« On rencontre encore à Nazareth quelques maisons peu élevées, et communiquant sur le derrière à une grotte pratiquée dans le flanc de la montagne [1]. »

« Le petit corps de logis en avant se composait d'une salle basse seulement, d'autant que pour l'ordinaire il n'y a qu'un étage, comme il y en a encore plusieurs de la sorte; et de ces deux, qui n'étaient séparées que d'un mur et d'une porte, ils ne faisaient qu'une seule maison allant de plain-pied de l'une à l'autre, comme on entre d'une chambre à un cabinet [2]. »

Le nom de Nazareth vient d'un mot hébreu qui signifie ornement ou couronne, parce que la ville, avec ses maisons taillées dans le roc, ou construites avec des fragments de rocher, et placée autour du sommet de la montagne, lui forme comme une couronne. A ses pieds coule une source peu abondante, et la seule qu'on trouve dans ce pays. Les Nazaréennes vont y puiser de l'eau dans d'énormes vases de terre qu'elles portent sur la tête; et sous un fardeau si lourd, auquel elles ajoutent encore un enfant dans leurs bras, elles marchent avec une légèreté qui étonne [3].

Du côté de l'ouest, la montagne où la ville est assise s'élève à quatre cent soixante mètres au-dessus du niveau de la mer. De ce point une magnifique vue s'étend sur le Liban et l'Antiliban, la mer Méditerranée et les montagnes de Gelboé, d'Hermon et du Thabor, et la grande plaine noire jusqu'aux montagnes de la Samarie. M. de Saulcy, qui visitait Nazareth au mois de février, y trouva les végétaux en pleine floraison, et aussi avancés qu'aux environs de Paris dans les premiers jours de juin [4].

Les femmes de Nazareth sont distinguées par leur beauté; et l'on dit dans le pays que c'est un privilége qu'elles tiennent de la Mère de Dieu. La ville compte présentement six mille habitants, qui n'ont pas meilleure réputation que du temps de Jésus-Christ, où la population, selon Josèphe, était trois fois plus considérable [5].

Voici encore quelques détails intéressants sur le costume des habitants de cette ville sainte, qui nous sont donnés par les voyageurs.

[1] De Géramb. — [2] Doubdan, p. 484. — [3] Morison, — de Géramb. — [4] De Saulcy, II, 442. — [5] Sepp, I, 325.

L'abbé Michon vit « un jeune homme de vingt-cinq ans portant sa barbe tout entière, et ayant la tête rasée et couverte d'un kafieh. Le kafieh est un mouchoir rayé, orné de longues franges, qui se plie en deux et se porte de manière à jeter sur les épaules et le cou la partie frangée. Il est retenu par une double corde en poil de chameau, ce qui produit à l'œil l'effet d'un diadème. Le kafieh tombe avec beaucoup de grâce sur les vêtements; il protége le cou, les oreilles et le front. Le corps est vêtu d'une tunique, longue robe qui part du cou et tombe sur les pieds. Cette tunique est d'une extrême simplicité, fendue dans le haut sur le devant, pour y passer la tête, et retenue au milieu du corps par une ceinture. Ce costume se termine par des souliers larges, dont le bout est arrondi, ayant deux pattes que serre une petite courroie. Rien autre; les jambes et les pieds sont nus chez les deux sexes.

« Les femmes sont certainement encore vêtues comme l'était la sainte Vierge : tunique bleue retenue par une ceinture; voile bleu jeté sur la tête sans aucune autre coiffure. Le bleu est terne et gris. Elles portent des bracelets aux bras et aux jambes [1]. »

Le P. de Géramb, décrivant aussi ce costume, fait remarquer qu'il est le même qu'il y a dix-huit siècles, et que les femmes sont vêtues comme la tradition nous représente la sainte Vierge. Il diffère un peu de l'abbé Michon pour les couleurs, en nous montrant la robe rouge, le manteau bleu et le voile blanc. Le costume des paysans rappelle, dit-il, aussi le temps de Notre-Seigneur : tunique serrée autour du corps par une courroie; manteau par-dessus.

La description donnée par M. Munk n'est pas tout à fait la même; il est vrai qu'il semble l'appliquer à toute la Judée. Suivant lui, la coiffure des hommes était le turban, consistant en un drap qui entourait plusieurs fois la tête. Les hommes et les femmes portaient des tuniques et des manteaux, mais de forme différente. La chaussure des femmes était souvent une espèce de sandale avec une empeigne. Pour élever leur taille, elles avaient des chaussures très-hautes. Leur coiffure était le turban et le bonnet en filet; elles

[1] L'abbé Michon, *Voy. rel. en Orient*, II, 16.

ANNONCIATION

Fig. 1. VIe S.

Annonciation

Bible

Syriaque

Fig. 2. VIe S.

St Zacharie

Fig. 3
VIIIe S.

SS Nerée et Achillée

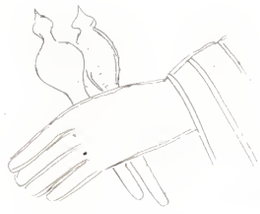

portaient un voile, mais n'étaient pas obligées de se cacher la figure.

Les jeunes gens conservaient les cheveux longs et touffus, et ne les coupaient qu'à de longs intervalles. Les hommes graves, et surtout les prêtres, observaient un juste milieu en raccourcissant leurs cheveux de temps en temps. Il fallait laisser les coins de la chevelure et de la barbe, c'est-à-dire les cheveux qui couvrent les tempes, et la partie de la barbe qui s'y rattache et qui couvre les joues. On portait la barbe longue.

La chevelure des femmes était retenue par un bandeau qui ceignait le front, et que les femmes riches couvraient d'une plaque d'or ou d'argent.

Les rois et d'autres personnages de distinction portaient quelquefois des chaînes d'or au cou et des bracelets. Les jeunes garçons avaient aussi des boucles d'oreilles.

Les bijoux des femmes se composaient : 1° de boucles d'oreilles ; 2° de boucles de nez. Encore aujourd'hui, les femmes orientales portent cet ornement suspendu à l'un des côtés du nez, que l'on perce, à cet effet, comme les oreilles. L'anneau, fait d'ivoire ou de métal et orné quelquefois de pierres précieuses, avait de deux à trois pouces de diamètre et pendait sur la bouche ; 3° de colliers ; 4° de bracelets ; 5° de bagues ; 6° d'anneaux de pieds ; 7° de sacs ou bourses à argent.

Le *pouch* était un fard pour les yeux, que l'on noircissait au moyen d'une aiguille ; c'est le *cohl* des Arabes.

On remarquera que dans toute cette toilette il n'est pas question de mouchoirs [1].

℣. 2. — Un homme nommé Joseph : *Cui nomen erat Joseph.* — Dieu choisit saint Joseph comme étant héritier de David et homme très-saint. La sainte Vierge lui était unie, non pas seulement par des promesses ou fiançailles, mais par un véritable mariage, puisqu'il pensa à la répudier. Elle était donc dans la maison de saint Joseph pour qu'il fût le gardien de sa virginité et le père nourricier de Jésus ; elle était mariée aux yeux de tout le monde [2], afin que le voile du mariage pût écarter tout soupçon injurieux à la mère du Fils de Dieu [3].

[1] Munk, *la Palestine*, p. 368. — [2] Cornelius a Lapide. — [3] De Ligny.

Le nom de la Vierge était Marie : *Nomen Virginis Maria.* — Marie, en grec Μαριάμ, en hébreu *Miriam*, c'est-à-dire, amertume de la mer.

℣. 9. — * L'évangéliste nous apprend que Marie était vierge, et ici Marie affirme qu'elle est résolue de vivre dans l'état de virginité ; autrement elle pouvait devenir mère comme les autres femmes engagées dans le mariage *.

Le vœu de virginité perpétuelle n'était pas aussi inconnu aux Juifs que quelques-uns le prétendent. On peut en juger par ces paroles de Philon : « On voit vivre ensemble des femmes, dont la plupart sont des vierges avancées en âge, ayant conservé leur chasteté, non par contrainte, comme quelques prêtresses grecques ; mais par leur propre choix et dans une pensée de perfection [1].

℣. 10. — L'Esprit-Saint : *Spiritus sanctus.* — On voit par là que, déjà avant le Christ, le dogme de la sainte Trinité était dans les croyances d'un certain nombre de *Juifs spirituels*, quoiqu'elle n'eût pas été exprimée aussi clairement que dans ce passage de l'Évangile. En effet, l'ange, en nommant le Fils de Dieu, indique aussi Dieu le Père ; et il parle du Fils à Marie, ainsi que de l'Esprit-Saint, comme exprimant un dogme qu'elle devait connaître [2].

℣. 11. — Et voilà qu'Élisabeth : *Et ecce Elisabeth.* — On verra, chapitre vi, sur la généalogie de Notre-Seigneur, comment Élisabeth, descendant des filles d'Aaron, et Marie, de la maison de David, étaient cousines. Philon croit que les grands prêtres ne pouvaient contracter mariage en dehors de la race d'Aaron ; mais il dit clairement que cette loi ne concerne pas les simples prêtres. Josèphe dit que les Hébreux pouvaient épouser des étrangères, pourvu qu'elles fussent judaïsantes ; mais que les prêtres ne pouvaient épouser que des filles nées de parents juifs. On voit cependant dans Esdras [3] que le sacrificateur Berzellaï avait épousé une femme galaadite, et le grand prêtre Joad [4] épousa la fille du roi Joram, sœur d'Ochozias, de la tribu

[1] Lamy. — [2] *Id.* — [3] II, 61. — [4] II Par., XXII, 11.

de Juda. La loi des Nombres qui ordonne aux vierges de se marier dans leur tribu, s'applique seulement à celles qui, à défaut de mâle, succédaient à l'héritage paternel. Cette loi avait pour objet de ne pas mêler les partages, et n'empêchait pas les autres tribus de s'allier à celle de Lévi, qui n'avait pas de propriétés. Élisabeth put donc, par son père, être de la tribu de Lévi, et par sa mère, de la tribu de Juda et de la famille de David, et être ainsi cousine de la sainte Vierge [1].

℣. 13. — Qu'il me soit fait selon votre parole : *Fiat mihi secundum verbum tuum.*

* A ce moment s'opère le mystère de l'Incarnation : le Fils de Dieu prit la nature humaine dans le sein de la plus pure des vierges *.

La sainte Vierge remplit ce chapitre, et c'est d'elle que nous aimerions le plus à parler ; mais après tant d'auteurs illustres qui se sont voués à l'histoire de Marie, nous serions trop au-dessous de notre tâche, et nous nous bornerons à quelques mots sur ses premières années, son culte et ses portraits.

« Étant de race royale, elle fut élevée dans le temple comme vierge consacrée à Dieu. Origène rapporte cette tradition consignée dans l'Évangile apocryphe de saint Jacques, et dans celui de la Naissance de Marie. A douze ans, d'après le premier, ou à quatorze ans, d'après le second, elle quitta le temple, où elle avait tissé avec ses compagnes le grand rideau qui voilait le saint des saints. Le Coran lui-même s'étend longuement sur l'éducation de Marie dans le temple, sous la direction de Zacharie [2]. »

« Le culte d'hyperdulie consacré à Marie date de son tombeau même. Les Nazaréens qui venaient y prier subirent une violente persécution. Saint Pierre, se rendant à Antioche, éleva une chapelle en son honneur ; saint Jean, à Lydda ; saint Barnabé, à Milan. Lors de la paix de l'Église, ses temples devinrent innombrables [3]. »

« Une foule de madones sont attribuées à saint Luc, qui aurait peint la sainte Vierge d'après nature ; mais saint Augustin [4] affirme qu'on ne connaissait pas ses traits. Cette opinion serait fortifiée par les contradictions qui existent dans ces portraits que l'on suppose de la main de l'évangéliste, et qui seraient d'un moine du même nom, vivant quelques siècles après. Une des plus anciennes peintures représentant la sainte Vierge dans la catacombe de Domitilla, est du IIe ou du IIIe siècle, d'après M. de Rossi et les archéologues romains [1]. »

Le lieu de sa naissance est couvert d'un voile mystérieux. Trois opinions se sont élevées à cet égard. Suivant la première, la sainte Vierge serait née à Séphoris, où l'on voit les ruines d'une belle église dédiée à sainte Anne. Une seconde opinion la fait naître à Nazareth, dans la maison qu'on vénère aujourd'hui à Lorette.

Les traditions orientales sont favorables à l'idée qu'elle serait née à Jérusalem, dans la maison de sainte Anne, sur l'emplacement de laquelle ont été bâtis un couvent et une église, cédés en 1856 par le sultan à l'empereur Napoléon III, et remis solennellement par le gouverneur de Jérusalem à M. de Barrère, consul général de France.

Le P. Bussi [2] discute à fond le lieu où naquit la sainte Vierge, et sa discussion semble trancher définitivement la question en faveur de Jérusalem. « En Palestine on a toujours dit et cru que la sainte Vierge est née à Jérusalem, et précisément dans le voisinage de la piscine connue sous le nom de Probatique. Tous les gens du pays, chrétiens de toutes sectes et musulmans, disent que l'église de Sainte-Anne fut élevée sur la maison où naquit la Vierge Marie. Même réponse en remontant aux croisades, et successivement aux XIIe, Xe, VIIIe siècles. Au VIIe siècle, le grand saint Jean Damascène dit en parlant de Marie : « Elle vint au jour dans la maison de Joachim, près de la Probatique. » L'autorité des monuments vient s'ajouter aux traditions de tous les âges. Les plus anciens constructeurs de l'église de Sainte-Anne ont conservé un souterrain de forme longue et irrégulière, et l'ont honoré d'une vénération particulière, parce qu'ils savaient, par des preuves incontestables, que les murs ainsi renfermés dans ce souterrain méritaient un pareil culte [3].

[1] Lamy. — [2] Sepp, II, 247. — [3] Ed. Laforge, p. 15. — [4] *Traité sur la Trinité*, t. III, ch. LXXXV.

[1] Ed. Laforge, p. 60. — [2] *Annales du commissariat général de la terre sainte*, 1863, p. 65. — [3] Parmi toutes les églises qui ont consacré des lieux témoins de diverses scènes évangéliques, deux seules ont résisté aux attaques du temps et des hommes : l'église de Sainte-Anne, qui avait été transformée en école, et à ce titre respectée des musulmans, et l'église de Bethléhem.

ANNONCIATION

Fig. 1

Bibliothèque de St. Marc

VIIIe S. VENISE

Fig 2.

Bible des Arméniens

Pour Nazareth, rien de semblable : aucune tradition locale ; silence complet des auteurs. Il faut cependant en excepter quelques versions de saint Jérôme ; mais on sait que la plupart de ces versions, accueillies sans critique, sont pleines de récits apocryphes. Ce n'est qu'en 1771 que l'on peut trouver une édition correcte de saint Jérôme. Quant aux bulles des papes que l'on invoque, elles sont contredites par une leçon de l'office de la Présentation au temple, où, sur l'ordre d'un pape, on lit le passage de saint Jean Damascène qui porte que la sainte Vierge naquit près de la Probatique.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

L'ange du Seigneur annonce à une vierge qu'elle concevra le Messie. Telle est la première scène du Nouveau Testament que les arts ont présentée à l'édification des fidèles.

IIIe SIÈCLE

Cimetière Priscille. — Une fresque du cimetière de Priscille, que nous reproduisons [1] d'après d'Agincourt [2], présente « un jeune homme drapé du pallium sur sa tunique, debout devant une jeune fille assise, vers laquelle il dirige la main droite, l'index étendu, en signe d'allocution [3] », et soutenant de sa main gauche les plis de son vêtement. C'est l'attitude que nous trouverons toujours donnée à l'ange Gabriel par les siècles suivants, qui quelquefois ajouteront un nimbe, des ailes et le bâton de messager.

Cet usage de représenter les anges ailés, sans être complétement inconnu des premiers siècles, n'était pas fort répandu. On cite pour les premières ailes données aux anges le diptyque de la cathédrale de Milan ; un ivoire du ve siècle au British Museum, et les mosaïques de Sainte-Marie-Majeure, dont les unes nous montrent les anges ailés, et les autres sans ailes. Les figures 1 et 2 de la planche VII sont dans ce dernier cas. Cette incertitude dans la représentation des anges et la liberté laissée aux artistes à cet égard, ont pu donner le change sur certains tableaux où l'Annonciation serait représentée.

Lorsque les faux dieux furent à jamais vaincus, et que le christianisme, sortant de ses obscurs sanctuaires, put prendre son essor, les anges déployèrent librement leurs ailes. Alors nous reconnaissons facilement Gabriel annonçant la bonne nouvelle à Marie, comme nous allons le voir au ve siècle, en décrivant les admirables mosaïques du grand arc de Sainte-Marie-Majeure.

Ve SIÈCLE

Sainte-Marie-Majeure. — La date de ces mosaïques, 443, les fait remonter jusqu'aux grandes époques de l'art romain ; et cette forme de l'art avait conservé sa supériorité sur toutes les autres. C'est un fait qui se reproduit encore aujourd'hui, où nous voyons les mosaïques fabriquées au Vatican supérieures aux tableaux qui leur servent de modèles.

Ciampini comprend bien la valeur des mosaïques de Sainte-Marie-Majeure, quoiqu'il ne les ait pas vues distinctement, si l'on en juge, non-seulement par ses gravures, mais par les singulières inexactitudes de sa description. Il avait cependant obtenu qu'on les nettoyât et qu'on enlevât les planches du plafond qui en cachaient la partie supérieure. On peut donc dire qu'elles étaient inconnues jusqu'à ce que les derniers perfectionnements apportés à la chambre claire nous aient permis de les voir nettement et de les dessiner avec précision. Les figures ont environ un mètre cinquante de hauteur.

La disposition générale présente six tableaux de la sainte enfance ; au milieu, au-dessus de la clef, une image symbolique de la croix sur un

[1] Pl. VII, fig. 1. — [2] Aringhi, t. II, p. 297. — [3] Martigny.

trône; dans le bas de l'arc, à gauche, Jérusalem, et à droite, Bethléhem; au-dessus, des brebis qui les regardent.

En haut, à gauche, côté de l'Évangile, l'Annonciation occupe la première place [1], comme dans l'ordre chronologique du Nouveau Testament. La sainte Vierge, assise au milieu d'un groupe d'anges, porte deux robes ou jupes très-riches, l'une blanche et l'autre rouge. Coiffée en cheveux comme les vierges juives, avec un peigne ou diadème elle a une chaussure rouge, et tient dans sa main une espèce de ruban de couleur orangée. C'est probablement un écheveau de fil qui aboutit à une masse de pelotes de la même couleur dans une corbeille placée à terre à sa droite. Ce détail est significatif. Il rappelle la croyance légendaire de cette époque, d'après laquelle l'ange visita la sainte Vierge pendant qu'elle était occupée à préparer le tissu du voile du temple. Or ce voile était de pourpre, et nous verrons cette couleur constamment rappelée en cette circonstance.

Deux anges derrière Marie semblent la garder. L'ange Gabriel est devant elle et lui parle.

On retrouve ici la coutume antique, qui s'est perpétuée dans le moyen âge de représenter les divers épisodes d'une scène par la répétition du même personnage dans différentes attitudes. Nous voyons d'abord l'ange qui traverse une couche de nuages, sorte de voile entre le ciel et la terre, et qui semble appeler la colombe sur la demeure bénie de Marie. Il pose ses pieds sur la terre, il franchit le seuil, il interrompt le pieux travail de Marie, et lui fait part de sa divine mission.

Ce n'est pas tout, son message n'est pas fini; il doit prévenir l'époux de la bienheureuse Vierge, et, le tableau rapprochant les temps, il se retourne, il se dirige vers lui, et l'avertit de l'étonnant mystère de l'Incarnation.

Tous ces anges sont nimbés et vêtus de robes blanches. Saint Joseph, tunique blanche et manteau rouge, comme dans la Présentation au temple que nous verrons plus loin, tient une verge de la main gauche, et rapproche la droite de sa tête en signe d'attention. Sa barbe est noire, et il semble avoir au plus trente-cinq ans; il est donc encore jeune. Dans les premiers âges chrétiens, les pensées des fidèles étaient si pures, que les peintres n'avaient pas besoin de symboliser par un visage vieilli la chasteté de l'époux de Marie. Dans ces temps célestes, la jeunesse et la beauté n'étaient pas un danger, mais seulement une parure, et l'accompagnement de la sainteté. La tête de l'ange qui parle à saint Joseph est magnifique; elle est toute biblique. Sa lèvre ramassée sous ses narines, fièrement portée en avant, semble chargée de paroles divines; son œil, abrité sous l'ombre du sourcil, lance des flammes, et sa chevelure est encore désordonnée de sa course à travers le ciel.

Quant à la manière, cette figure rappelle celle de l'époux des Noces Aldobrandines, célèbre peinture antique que l'on admire dans la bibliothèque du Vatican. Les vêtements des anges portent certains caractères qu'on pourrait prendre pour des lettres. Quelques archéologues croient y voir des marques de fabrique; mais en général ils n'ont pu se mettre d'accord sur leur signification.

Au bas de la pl. II, qui représente la double scène que nous venons de décrire, nous avons figuré les principales têtes du tableau, et la main de la sainte Vierge tenant l'écheveau de fil de pourpre.

VIe SIÈCLE

Bible syriaque. — Si nous suivons les principales étapes que nous offrent les monuments, en descendant les siècles, nous trouvons au VIe l'Annonciation dans la célèbre Bible syriaque conservée à Florence à la bibliothèque Laurentienne [1].

La sainte Vierge est debout, devant un siége à bras, rappelant celui que nous verrons aux catacombes et sur les sarcophages pour l'Adoration des mages. Elle vient de se lever (nimbe, pallium et robe violets); deux doigts de sa main droite, faisant un geste d'allocution, sont détachés et joints par le pouce, les deux autres sont fermés; sa main gauche est abaissée. Derrière elle sa maison, la porte entr'ouverte. Près d'elle, au pied du fauteuil, un vase, ou plutôt une corbeille, couleur vert foncé. Un ruban violet, po-

[1] Pl. II.

[1] Pl. III, fig. 1.

ANNONCIATION

Fig. 1.
IXe S.

Ste Marie in Trastevère

Fig. 2.
XIe S.

Porte de St Paul

Fig. 3. XIIe S.

Porte de Pise

sant d'un bout sur le bras du siége, descend de l'autre bout jusqu'à la corbeille. Le ruban est, sans contredit, un écheveau de fil destiné au tissage du voile du temple. La couleur violette peut être celle de la pourpre, qui est encore peu certaine, et qui variait en passant par toutes les nuances du rouge au violet.

A sa droite, l'ange Gabriel, aux ailes rouges, au manteau vert, porte de la main gauche une verge de commandement, que nous trouvons ici pour la première fois dans cette condition. Dans toute l'antiquité la verge fut regardée comme le signe du commandement, que l'on plaçait dans les mains des rois et des chefs. Jupiter avait un sceptre de ce genre; les rois étrusques, une baguette d'ivoire; elle faisait partie du cérémonial des triomphateurs romains. Dans l'Orient, où nous devons surtout rechercher des souvenirs à propos de notre miniature, certains officiers de la cour du roi de Perse tenaient une verge semblable à celle qui nous occupe, et terminée de même par une petite boule. Des sculptures de Persépolis en font foi.

Il faut donc voir dans cette verge le symbole de l'autorité divine remise entre les mains de l'ange, le signe qui empêche Marie de se méprendre sur la sincérité du message. Désormais, même chez les contemporains, les peintres n'oublieront plus ce sceptre en représentant l'Annonciation.

Nous avons placé dans la même planche un autre sujet tiré également de la Bible syriaque, et correspondant bien à l'Annonciation de Marie; c'est l'avertissement donné par l'ange à saint Zacharie pour lui annoncer la naissance de saint Jean-Baptiste [1]. Les deux motifs sont semblables; l'ange a la main droite ouverte de la même manière, la baguette de commandement, les ailes, le nimbe.

Des renseignements authentiques sont conservés à la bibliothèque de Saint-Laurent sur ce précieux manuscrit, auquel nous avons fait les emprunts les plus importants [2]. Chose assez singulière, il ne contient ni l'Adoration des mages, que l'on rencontre si fréquemment en Occident,

[1] Pl. III, fig. 2.

[2] Nous croyons que tout ce qui se rattache au plus ancien monument de ce genre présente assez d'intérêt pour transcrire ici deux notes qui l'accompagnent, et qui serviront à en faire connaître la valeur tout exceptionnelle.

« I sacro-santi quattro Evangeli di N. S. Gesù Cristo scritti in siriaco dal Rabula calligrafo nel monastero di S. Giovanni in Zagba, città della Mesopotamia, ai 6 di febbrajo dell'anno 897 che corrisponde al 586 di J. C. Le prime 14 pagine rappresentano in varii colori miniate, alcuni fatti del Vecchio e del Nuovo Testamento. Seguono cinque pagine bombicine aggiunte posterioramente, che contengono l'indice delle lezioni Evangeliche, le quali si leggono nel corso dell'anno nella Chiesa de' Siri; ed a questo corrispondono quasi in tutte le carte del codice alcune note aggiunte da mano posteriore nel margine. Il carattere di quest'indice si crede del XII secolo, come pure quello delle note apposte nel margine. Vi sono nel corpo di libro altre lezioni diverse delle citate, e della medesima antichità del codice, e scritte della medesima mano. Le presente versione de' Vangeli dei Siri si chiama *semplice* e volgata, di cui sino dai tempi degli apostoli si valsero le Chiese della Mesopotamia, della Siria, e dell'Assiria. Manca la prima pagina del Vangelo di S. Matteo, cioè sino al XXIII versetto. Le parole *Lamma sabactani* che sono siriache non s'interpretano da S. Matteo, ma bensì da S. Marco e S. Luca; ondè può trarsi argomento che S. Matteo scrisse in siriaco, e che questa sia stata la lingua di cui si valsero il Redentore e gli apostoli. Similmente si tace affatto la storia dell'adultera che occore al capitolo VIII di S. Giovanni. Si rilevano da questo codice molte utilissime tradizioni riguardo al culto dei Santi, alle orazioni da recitarsi per i defunti, e altri riti, intorno ai quali la Chiesa romana vien dagli eretici lacerata, ed altre interessantissime cognitioni per la storia ecclesiastica e specialmente concernenti l'antichissima communione della Chiesa maronita colla romana; e in alcuni fogli appariscono notati sul margine per mano dei Patriarchi Antiocheni, e dei Maroniti a quali apparteneva questo codice, varii monumenti da non dispregiarsi. Dal monastero di S. Giovanni in Zagba ove fu scritto, passò questo codice circa in secolo XI per ordine dei Patriarchi di Antiochia al monastero di S. Maria di Maiphuc nella provincia Botrense e quindi al monastero di S. Maria in Kannubin, situato nella vallata Gibbense nel monte Libano sulle rive del Xanto, dovè restò fino all'anno 1497, in cui passò alla nostra bibliotecca, questo codice membranaceo in fol. scritto col carattere antichissimo de' Siri, Caldaico Estranghelo, cioè rotondo, e in lettere maiuscule è del VI secolo, comporto di pagg. 292. »

Une seconde note, également écrite à la main, est intercalée dans les feuilles du manuscrit : « Questo codice e chiamato inestimabile dal Zangio. E senza punti, scritto con lettere quadrate nell'anno DLXXXVI di Cristo. Il carattere è Caldaico coll'armonia de' dieci canoni di Ammonio, e di Eusebio Panfilo Cesarense. Apparteneva al monastero di S. Giovanni in Zagba, città della Mesopotamia. Codice più raro di questo non sò che altrovi si trovi. Non vi si legge la storia dell'adultera, non vi si interpreta la parola *Lamma sabactani*. Egli e scritto solle Pelagio II, e l'imperator Maurizio Tiberio. Lo scrittore si chiama Rabula calligrafo. Di questo codice ne abbiamo la descrizione di Ambarachio, cioè del P. Benedetti di Monfaucon e d'Asseman. Questo codice passò dopo il monastero di S. Giovani al monastero di S. Maria di Maiphuc, nel secolo XI. Di poi al monastero di S. Maria di Kannubin, e vi stette fino al MCCCCXCVIII nel qual tempo passò in questa libreria Medicea. (Signé) And. Mar. Bandini. »

ni même celle des bergers. Les têtes n'ont pas de caractère spécial, et cependant on y reconnaît la touche des catacombes et des belles peintures antiques qui ont dû se transmettre par tradition dans les couvents.

Ce manuscrit a été écrit en 586, par Rabula, calligraphe du monastère de Saint-Jean, à Zagba, en Mésopotamie. Cette traduction a servi dans les Églises de la Mésopotamie, de la Syrie et de l'Assyrie depuis les temps apostoliques. Du monastère de Zagba, vers le XIe siècle, il fut porté à celui de Sainte-Marie, à Maiphuc, dans la province de Bostra, puis au monastère de Sainte-Marie, en Kannubin, où il resta jusqu'en 1497, époque où il arriva à la bibliothèque Laurentienne.

Ms. 9393. — Parmi les beaux manuscrits provenant de Metz et que l'on conserve à la Bibliothèque nationale, on en remarque un désigné sous le n° 9393 du fonds latin dont la couverture en ivoire du VIe siècle comprend trois sujets : l'Annonciation, l'Adoration des mages et le Massacre des Innocents. Dans l'Annonciation, l'ange a les ailes déployées et tient un long sceptre, que l'on voit toujours à la main des anges dans les mosaïques de Constantinople. Il arrive suivi d'une femme. Le sainte Vierge sort d'une maison dont une jeune fille ouvre les rideaux.

Ivoire, cathédrale de Milan. — Dans l'évangéliaire de la cathédrale de Milan la sainte Vierge à genoux puise de l'eau à une fontaine. L'ange est derrière. La figure donnée par l'abbé Martigny semble en être la copie [1].

VIIIe SIÈCLE

En descendant les siècles, nous nous enfonçons dans une époque barbare, à peu près comme ces voyageurs qui suivent le cours du Nil, et qui voient après des régions fertiles s'étendre au loin les rives désolées d'un désert.

Si les regards de l'artiste sont découragés par ce nouveau spectacle, l'historien et le chrétien doivent continuer leur tâche, et ils trouveront là encore un certain charme en découvrant la foi de ces temps disgraciés sous leurs images indignes de l'idéal. Le vrai philosophe lui-même ne sourit plus, comme on le faisait il y a cent ans, de ces représentations grossières. Il songe que le marteau d'un mosaïste du IXe siècle ou le pinceau de Raphaël sont aussi impuissants à rendre les traits de l'infinie beauté, et que le sentiment qui poussait ces peuples enfants vaut, devant Dieu, les élans du génie.

Saints-Nérée-et-Achillée. — Le VIIIe siècle a vu peindre l'Annonciation [1] en mosaïque sur l'arc triomphal de l'église des Saints-Nérée-et-Achillée à Rome [2]. La sainte Vierge debout, devant un siége (manteau et voile rouges, nimbe jaune), porte à la main gauche deux fuseaux d'or. De la main droite, entièrement ouverte, elle fait un signe d'étonnement ou d'humilité. L'ange, nimbé en bleu, porte de la main gauche la verge traditionnelle et élève la droite vers la sainte Vierge. On remarque sur son manteau bleu des ornements d'or en forme de bandes et de plaques rondes et carrées.

Bibliothèque de Saint-Marc à Venise. — Nous avons dessiné deux jolies miniatures du VIIIe siècle à Venise : l'une à la bibliothèque de Saint-Marc, l'autre à celle des Arméniens de San-Lazzaro. Dans la première [3], fond d'or, la sainte

[1] La couverture en ivoire de cet évangéliaire, décrit par M. Labarthe, pl. VI de son album, remonte à l'époque de Justinien (565). Le centre de la couverture est occupé par un agneau émaillé. Les sculptures sont très-usées. On y voit la Nativité, l'Annonciation, les Mages, le Baptême, les saintes Femmes au tombeau, Jésus devant Hérode, l'Entrée à Jérusalem et le Massacre des Innocents. Dans cette scène comme dans celle de l'évangéliaire de Metz, dont nous venons de parler, les soldats brisent contre terre la tête des saints Innocents. N'est-ce pas là encore une indication de contemporanéité et peut-être de communauté d'école ?

[1] Pl. III, fig. 3.

[2] Le titre des Saints-Nérée-et-Achillée (Severano, p. 471) est très-ancien et rappelé dans un concile de Rome, sous le pape Symmaque, en 498. L'église menaçant ruine, soit à cause de sa vétusté, soit par suite des eaux souterraines venant de la piscine publique, et qui s'étaient infiltrées dans ses fondations, fut reconstruite par saint Léon III (795) à la fin du VIIIe siècle. Le cardinal Baronius, du titre de cette église, la restaura complètement en 1596, et conserva certainement la mosaïque du grand arc qui porte intrinsèquement la preuve qu'elle remonte à des temps bien antérieurs. La grossièreté de l'ouvrage, la façon de procéder par traits, sans modelé, sans ombre, font contester son classement parmi les œuvres du VIIIe siècle. Mgr Barbier de Montault l'attribue au IXe. (Voir ch. CI.) Saints Nérée et Achillée étaient frères, eunuques, au service de Flavia Domitilla. Ils furent exilés avec cette femme chrétienne au temps de la persécution de Domitien. Ils refusèrent d'immoler aux idoles, et eurent la tête tranchée.

[3] Pl. IV, fig. 1.

Fig. 1 Xe S.

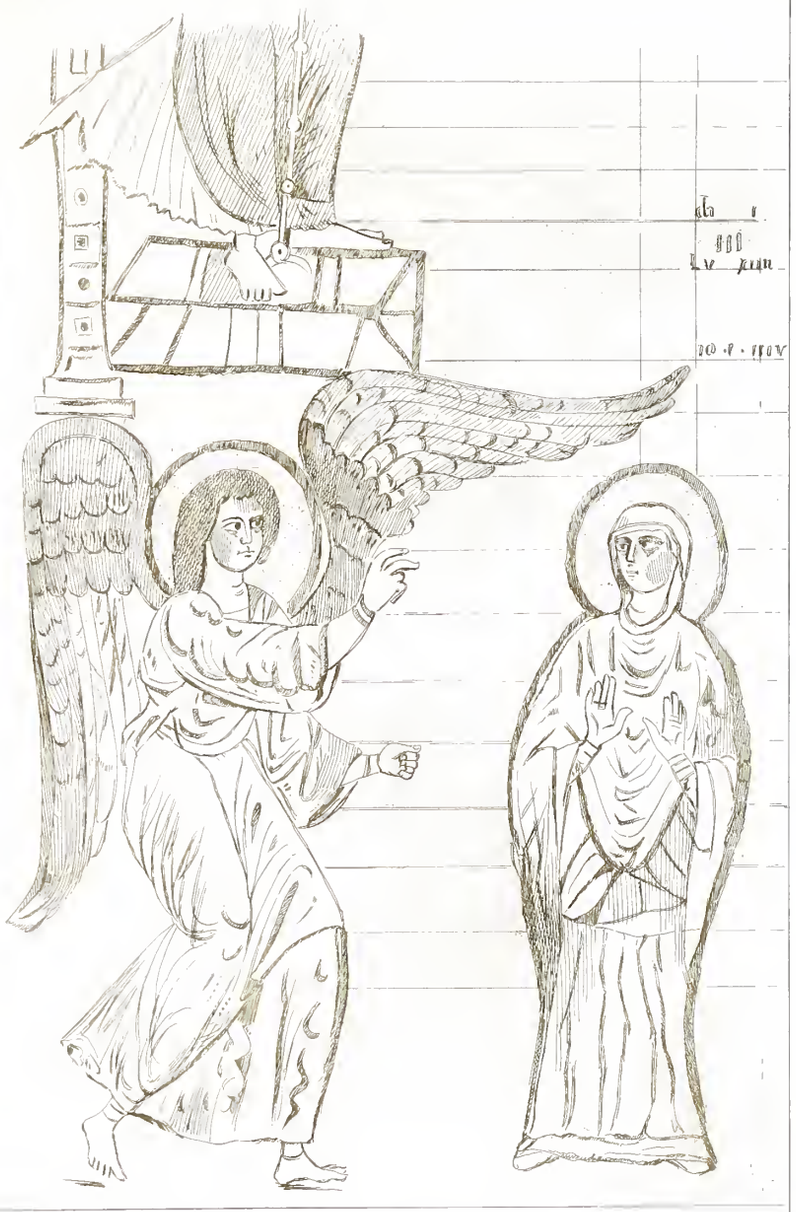

Fig. 2 Xe S.

Bibliothèque du Musée Britannique

gravure de l'original

Vierge, robe vert-bleu, assise en avant d'une maison de riche architecture, au frontispice de laquelle on lit : MP ΘV, mère de Dieu, tient dans ses mains un fil rouge. L'ange, manteau bleu et vert, accourt précipitamment, avance la main droite et porte de la gauche une verge rouge. Dans le haut de ce joli tableau une colombe, s'échappant d'un arc de cercle, est rattachée à la maison par un rayon lumineux.

A *San-Lazzaro* [1], la sainte Vierge, manteau et voile violets, robe bleue, debout devant un siége dont elle vient de se lever, tient à la main un fuseau rouge. L'ange, tunique bleue, manteau jaune, porte la verge en forme de lance légère et armée d'un fer. On dirait que ce n'est pas seulement le sceptre d'un ambassadeur, mais aussi le bâton d'un pèlerin qui vient d'achever un long voyage ; semblable aux montagnards suisses qui, pour gravir leurs rochers, ont encore des cannes de ce genre.

IXe SIÈCLE

Sainte-Marie in Trastevere nous montre au IXe siècle une Annonciation sculptée sur le linteau de marbre d'une porte latérale [2]. Les deux figures essentielles, à mi-corps, sont comprises dans des cercles accompagnés d'enroulements et de feuillages. L'échelle est fort petite, les têtes n'ayant que six à sept centimètres, trois fois seulement plus grandes que dans la gravure. La sainte Vierge en orante rappelle ainsi les peintures des catacombes, la Bible syriaque, et l'oratoire de San-Venanzio à Saint-Jean-de-Latran. La verge que porte l'ange est terminée en haut par une petite boule qui se rencontre fréquemment dans des sujets analogues. Il est impossible de supposer que le petit bas-relief qui nous occupe soit du XIIe siècle, époque de la dernière reconstruction de l'église [3]. Il ne peut remonter aux catacombes, ni même au IVe siècle; car les nimbes de la sainte Vierge et de l'ange nous feraient descendre de plusieurs siècles. Il faut donc le supposer du IXe, et le considérer comme un fragment de l'ancienne église dont quelques matériaux purent servir à la nouvelle.

Ms. 8850. — Un évangéliaire latin du IXe siècle donné par Louis le Débonnaire à l'église Saint-Médard à Soissons, conservé à la Bibliothèque nationale sous le nº 8850 [1], ne nous offre, comme en général tous les évangéliaires, que les portraits des quatre évangélistes [2]. On y voit exceptionnellement, en face de saint Luc, une Annonciation composée de deux figures de trente à trente-cinq millimètres, touchées avec une grande délicatesse. Les têtes sont très-petites. L'ange nimbé, robe blanche, porte une croix légère. La sainte Vierge, nimbe d'or entouré de bleu, robe brune avec de petits pois d'or, est assise sur un fauteuil à dossier et coussin rouges. Les plis des draperies arrondis comme à Venise ou à Torcello.

Ms. 9384. — Parmi les manuscrits de la Bibliothèque nationale quelques-uns n'ont d'intéressant pour notre sujet que la couverture. Souvent il n'y a aucune peinture à l'intérieur. Tel est le manuscrit latin nº 9384, dont les deux faces sont couvertes de deux ivoires de trois cents millimètres sur trois cent soixante-cinq millimètres, divisés chacun en sept compartiments [3]; Notre-Seigneur occupe le centre, autour duquel sont distribués la Guérison de l'aveugle et celle du paralytique portant son lit, la Femme adultère, la Samaritaine et la Résurrection de Lazare.

L'autre face, divisée de même, est plus spécialement consacrée à la sainte Vierge. Dans l'Annonciation, elle est assise sur un fauteuil en osier, comme dans quelques sarcophages, les pieds posés sur un escabeau, tenant deux fuseaux de sa main gauche, et faisant de la droite un geste d'étonnement. L'ange ailé porte la verge du commandement.

Au-dessous, dans la Visitation, les deux femmes sont seules, et, contrairement à l'usage observé dans la plupart des représentations de cette scène, ne s'embrassent pas.

[1] Pl. IV, fig. 2. — [2] Pl. V, fig. 1.

[3] L'église de Sainte-Marie *in Trastevere*, fondée dès les premiers siècles du christianisme sur une source d'huile miraculeuse, après beaucoup de vicissitudes fut refaite en entier par saint Léon IV (848). La tribune, qu'il avait probablement conservée, tombait en ruines en 855. Elle fut alors reconstruite par Benoît III. Enfin Innocent II la réédifia de nouveau en 1139.

[1] Pl. VII, fig. 2.

[2] Ce manuscrit est un in-folio de trente-cinq centimètres sur vingt-cinq centimètres à deux colonnes, contenant deux cent vingt-deux feuillets en parchemin, couvert d'un texte en lettres d'or de cinq millimètres dans des encadrements variés.

[3] Pl. VII, fig. 3.

Ms. 510. — Le beau manuscrit grec du IXe siècle[1], auquel nous nous proposons de faire beaucoup d'emprunts, présente dans l'Annonciation la sainte Vierge, manteau violet, souliers rouges, tenant deux fuseaux d'or, et près d'elle une corbeille posée sur un banc et pleine de pelotes bleues.

Xe SIÈCLE

Coffret en ivoire au Louvre. — Nous trouvons pour le Xe siècle un coffret en ivoire au musée du Louvre sous le n° 69, représentant diverses scènes évangéliques, entre autres l'Annonciation et la Visitation. Dans la première scène, la sainte Vierge est sous un portique, et, comme dans l'évangéliaire de Metz, une riche architecture orne le fond du bas-relief[2].

Musée britannique. — Deux manuscrits du Xe siècle, conservés au British Museum, nous présentent encore l'Annonciation, que nous avons gravée d'après les photographies dues à l'obligeance des conservateurs de ce bel établissement.

Ms. 6156. (Suppl. catal.) — La figure 1, pl. VI, représente la première page de l'Évangile de saint Matthieu. En haut, à gauche, l'évangéliste, assis, écrit sur une petite table. Au-dessous de lui, l'ange et la sainte Vierge. On remarquera que l'ange n'a pas la verge qu'on lui place ordinairement dans la main gauche, et qui a été sans doute oubliée. On s'est servi d'un vieux parchemin sur lequel les anciennes écritures ont été effacées presque entièrement, et dont on aperçoit le grain. La distance du nez à la bouche dans ces têtes est considérable. Doit-on y voir un caractère de la race saxonne?

Ms. 2881. — Dans la figure 2, la main de l'ange qui tient la croix est ramenée sur le corps. La robe de la sainte Vierge porte des *callicula* ou cercles ornés, comme dans la mosaïque de Saint-Jean-de-Latran à Rome, et qui est du XIIe siècle. Il y a sur la frange de la robe de l'ange une intention d'inscription confuse comme sur les étoffes arabo-siciliennes, ainsi que l'on en voit sur un vêtement d'évêque conservé au musée de Cluny.

[1] Biblioth. nationale, n° 510. Voir la note sur la Présentation, IXe s.

[2] Le coffret a 220 mill. de hauteur, 223 de longueur, et 160 de largeur.

XIe SIÈCLE

Portes de Saint-Paul. — Le XIe siècle nous conduit aux célèbres portes de Saint-Paul hors les murs[1], commandées à Constantinople par Grégoire VII, alors cardinal, abbé de Saint-Paul et légat d'Alexandre II en 1070, et qui périrent dans l'incendie de 1823.

Les principaux sujets qui les décoraient étaient l'*Annonciation*, la Nativité, la Présentation au temple, le Baptême de Notre-Seigneur, la Transfiguration, l'Entrée à Jérusalem, le Crucifiement, la Déposition de la croix, la Résurrection, l'Ascension, la Pentecôte et les images de divers apôtres[2]. Ces sujets nous sont rappelés par les gravures petites et imparfaites de Ciampini, par les manuscrits de la bibliothèque Barberini, assez grands pour en contenir l'ensemble, mais trop peu châtiés pour en reproduire le caractère, et par M. Dagincourt, qui avait encore les bronzes sous les yeux, et a donné à ses dessins une expression sincère d'exactitude.

Ces portes, dit Ciampini, étaient en bois, revêtu de bronze d'environ deux minutes de l'once du pied romain (sept millimètres). Les figures n'étaient pas sculptées en relief, mais gravées. Les sillons tracés par le burin, les têtes et les extrémités remplis d'argent devaient être de l'effet le plus agréable dans leur nouveauté; mais le temps et la rapacité des hommes avaient dépouillé ces figures de leur éclat primitif et fait tomber presque toutes les parties d'argent. La porte double est divisée en six compartiments sur la largeur, et neuf sur la hauteur; en tout cinquante-quatre. La ciselure est grossière, et les inscriptions, quoiqu'elles aient été exécutées dans la ville royale des Grecs, fourmillent de fautes.

Sant-Urbano. — C'est une petite église qui s'élève au milieu de la campagne de Rome, en face d'un bois sacré; elle fut consacrée à saint Urbain, en 820, par le pape Paul Ier; on la connaît plus ordinairement sous le nom de temple de Bacchus. Au-dessus d'un grand soubassement, on voit sur les murs des peintures d'un assez beau caractère, mais fatiguées par des restaurations qui

[1] Pl. V, fig. 2.

[2] Une inscription latine sur le vantail droit apprenait que les portes avaient été faites à Constantinople par l'ordre du cardinal Hildebrand, depuis Grégoire VII.

ANNONCIATION

Fig. 1.
IIIe S.

Cimetiere Priseille

Fig. 2.

Mss. 8850
IXe S.

Fig. 3. IXe S.

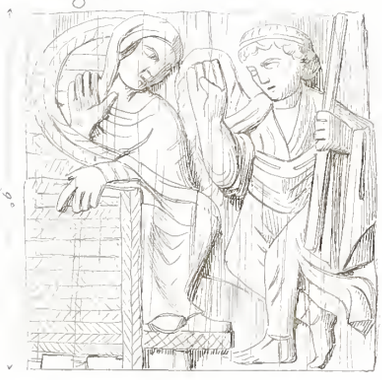

Mss. 9384.

Fig. 4
XVe S

Mss. 17325

Fig. 5 XIIe S.

Poitiers

Fig. 6
XIIe S.

Arles — St Trophime

rendent fort difficile l'appréciation de leur âge. On lit toutefois au-dessous du Crucifiement :

BONIZ ZOFRT A XPI MXI

qu'on peut traduire par : Offert par Bonizzo en 1011 [1].

L'Annonciation [2] est une des fresques le mieux conservées. L'ange, nimbe jaune, ailes rouges, manteau rouge, robe verte et tunique violette, étend sa main droite vers la sainte Vierge, et cache la gauche sous son manteau. La sainte Vierge, manteau rouge, robe verte et nimbe jaune, assise à côté de sa maison, lève la main droite ouverte en signe d'étonnement, et tient la gauche sur ses genoux. On ne voit à ces deux personnages aucun des accessoires que nous avons signalés dans les tableaux précédents. Une jeune fille, robe jaune, manteau vert, et voile rouge, à la porte de la maison dont elle se dispose à sortir, soulève la draperie rouge tendue devant la porte, et semblable à celles qu'on voit encore dans toutes les villes du midi de la France.

Saint-Marc à Venise. — A Sant-Urbano les traditions apostoliques semblent encore bien conservées ; on est près de Rome, tandis qu'à Saint-Marc de Venise, nous voyons la légende s'emparer hardiment des représentations évangéliques. Dans le transsept, à gauche de la vénérable basilique, en face de l'autel de la Sainte-Vierge, au bas, à droite de l'arc doubleau, l'Annonciation [1] se voit dans des conditions où nous ne l'avons pas encore rencontrée. La sainte Vierge, robe et voile bleus, hors de sa maison, va puiser de l'eau à un puits ombragé par un arbre. Au lieu de nimbe, elle porte une petite croix brodée sur son voile, au-dessus du front. Elle se détourne pour regarder l'ange qui descend du ciel en étendant la main vers elle. Cet ange, à mi-corps, aux ailes étendues, la tête entourée d'un nimbe, est plus petit que nature.

Pour comprendre cette peinture, il faut se reporter aux légendes qui avaient cours au moyen âge, et notamment au protoévangile de saint Jacques le Mineur. Cet écrit apocryphe renfermait beaucoup de fables dont, au IIe siècle, saint Justin et Clément d'Alexandrie avaient déjà parlé. « Et ayant pris une urne, dit ce dernier [2], elle alla puiser de l'eau, et voici qu'elle entendit une voix qui disait : Je te salue, Marie. Marie regardait à droite et à gauche, afin de savoir d'où venait cette voix; et, étant effrayée, elle rentra dans sa maison, et elle posa l'urne; et ayant pris la pourpre qu'elle avait reçue dans le temple, elle s'assit sur son siége pour travailler, et ayant terminé la pourpre et l'écarlate, elle les porta au grand prêtre. »

Cette circonstance que Marie se trouvait auprès d'une fontaine lorsque l'ange lui apparut, se rencontre aussi chez plusieurs écrivains de l'Église grecque [3].

L'abbé Martigny en cite un autre exemple dans un diptyque donné par Bugati. « La sainte Vierge est agenouillée près d'une source abon-

1 Je dois avouer que certains archéologues regardent cette date comme apocryphe, se fondant sur la restauration des peintures auxquelles semble s'appliquer cette importante inscription, et sur cet argument que les noms italiens ne se mêlaient pas à l'épigraphie de cette époque. Malgré cette opinion, je crois devoir maintenir la date de 1011. — Au XVIIe siècle, époque des restaurations, on n'attachait aucun intérêt aux œuvres du moyen âge, et l'on ne pensait pas à augmenter la valeur d'une fresque en reculant sa date. Sur les inscriptions extérieures du dôme de Pise, on retrouve ce nom de Bonizzo parmi les épigraphes du XIIe siècle, avec le Z écrit comme à Sant-Urbano. Peut-être même ce Bonizzo était-il précisément un juge du sacré palais mentionné dans une charte pisane de 1056.

A quel siècle postérieur au XIe veut-on attribuer ces peintures? Serait-ce au XIIIe? Sans parler de plusieurs raisons contraires à cette hypothèse, je me contenterai de montrer la colonne de la Flagellation, représentée ici comme une colonne architecturale, au lieu de la borne de Sainte-Praxède, que le peintre n'aurait pas manqué d'imiter, si cette précieuse relique eût déjà été offerte à la vénération de Rome.

Serait-ce au XIIe? cela n'est pas plus probable; car les mages, dans la scène de l'Adoration, sont coiffés du bonnet phrygien, et l'on sait que dans ce sujet le bonnet phrygien a été abandonné au cours du XIe siècle. Un manuscrit de Munich de 1070 représente déjà les mages avec des couronnes. Comme on pourra s'en convaincre d'après les monuments que nous rapportons, cette manière devient invariable. L'étoile figurée sous les traits d'un ange porte encore un caractère d'ancienneté.

Il faut donc en revenir au XIe siècle et à l'inscription de Bonizzo.

Dans la scène du Crucifiement on remarque, il est vrai, un fond de paysage qui n'a été introduit dans la peinture que par Giotto. Nous croyons qu'on pourrait attribuer cette partie pittoresque à la restauration.

2 Pl. VIII, fig. 2.

1 Pl. VIII, fig. 1.

2 Brunet, *Évangiles apocryphes*, ch. X et XI.

3 Brunet, *Histoire de la nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur*, note II.

dante qui jaillit du haut d'un rocher, et reçoit de l'eau dans une amphore. Elle se retourne avec effroi vers un ange ailé qui est derrière elle, et semble lui parler. »

Saint-Marc de Venise. — Sur la même ligne que l'Annonciation [1], on voit à Saint-Marc la sainte Vierge vêtue de même, venant d'offrir à un vieillard sortant du temple le même vase qu'elle tenait auprès du puits. Un autre vieillard et deux jeunes hommes accompagnent la sainte Vierge [2].

Dans la scène de l'Annonciation de la Pala-d'Oro, la sainte Vierge, robe bleue, manteau brun, debout, tient un fil rouge et paraît filer. L'ange porte un manteau bleu et une riche robe brune.

Ms. 17325. — Nous terminerons la revue des principales représentations de l'Annonciation, au XIe siècle, par un manuscrit de la Bibliothèque nationale, du XVe siècle, il est vrai, mais dont les peintures semblent imitées du XIe siècle [3]. Elles sont très-pâles, exécutées avec un soin rare, peut-être exagéré, et en général bien dessinées. Les principaux contours, comme dans les verrières, s'accusent fermement par un trait noir.

[1] Pl. VIII, fig. 1.

[2] Comme nous aurons plusieurs fois à revenir sur les sujets évangéliques de Saint-Marc, il est bon de jeter un regard d'ensemble sur les mosaïques qui en tapissent les murs et les voûtes. On y trouve d'abord les disparates les plus étranges, produits par le mélange des styles, depuis celui du XIe siècle jusqu'à celui du XVIIIe. Mais l'or, qui inonde toutes les parois, sert de lien commun à toutes ces peintures, et établit une harmonie singulière. Les murs sont couverts de tables de marbre oriental blanc veiné de vert. L'humidité générale est telle que le sol, les mosaïques, les murs, les voûtes sont toujours mouillés; elle forme, pour ainsi dire, un vernis qui répand partout un éclat remarquable, et, en même temps, sur les parties blanches, une teinte de vieil ivoire. Je pense devoir placer les plus anciennes mosaïques dans la coupole et les arcs doubleaux. Quelques-unes ont été détruites et remplacées par d'autres beaucoup plus modernes.

La Pala-d'Oro. — Avant de quitter Saint-Marc, nous devons un coup d'œil au beau retable de l'autel principal, si célèbre sous le nom de la Pala-d'Oro. Nous l'avons pu voir de près, dégagé de ses volets, et nous avons reconnu que les sujets étant les mêmes que ceux de la voûte de la basilique et traités dans des conditions semblables, il était superflu de les reproduire. Nous renverrons donc le lecteur qui voudrait en avoir une idée plus nette, au bel ouvrage de M. Labarthe (album, pl. CIV), et à celui de M. du Sommerard (*les Arts au moyen âge;* 10e série, pl. XXXIII).

[3] Pl. VII, fig. 4.

XIIe SIÈCLE

Dôme de Pise. — La porte en bronze de San-Ranieri au dôme de Pise, parmi les nombreux sujets évangéliques qui y sont sculptés [1], contient une Annonciation.

La sainte Vierge, dans sa maison, un fuseau à la main, vient de se lever. La verge de l'ange est terminée par une petite boule, comme à Sainte-Marie *in Trastevere.* On lit dans l'inscription :

AVE MARIA GRASIA PLENA

Palerme. — Il existe à Palerme une porte entièrement semblable, où on lit : *Bonanus civis Pisanus me fecit* 1186. On ne peut douter que celle de Pise ne soit de la même main, et par conséquent du XIIe siècle. C'est une des premières imitations grecques par une main italienne, et ce monument emprunte un rare intérêt à cette alliance d'inspiration orientale et d'exécution italienne.

Bénévent. — Sur la porte en bronze de Bénévent (1150), la sainte Vierge est accompagnée à sa gauche par une jeune fille, à sa droite par l'ange portant un rameau au lieu d'une verge. Molanus croit y voir des lis [2].

Poitiers. — Le XIIe siècle, en France, a souvent reproduit l'Annonciation, entre autres à Poitiers et à Arles. A Poitiers, sur la façade de la cathédrale, la sainte Vierge, drapée dans une longue robe, laisse tomber les bras. L'ange étend les ailes. On ne voit ni nimbe à la tête ni attributs aux mains des deux personnages.

Un chapiteau de l'église Saint-Pierre [3], dans la même ville, présente la même scène en abrégé. Ici la sainte Vierge tient un livre ; l'ange n'a pas

[1] Ces sujets sont sculptés en bas-relief et distribués en quatre grands panneaux et vingt petits, dans lesquels on voit, en commençant par le bas à gauche, et allant toujours à droite et en remontant : l'Annonciation, la Visitation, l'Adoration des bergers, les Mages en voyage, la Présentation de Notre-Seigneur au temple, la Fuite en Égypte, le Massacre des Innocents, le Baptême de Notre-Seigneur, sa Tentation dans le désert, la Transfiguration, la Résurrection de Lazare, l'Entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, le Lavement des pieds, la Cène, le Jardin des Olives, le Crucifiement, les Limbes, la Résurrection, l'Ascension, et la Mort de la sainte Vierge. (Voir *Monuments de Pise*, par Georges Rohault de Fleury.)

[2] Ciampini, tome II, p. 9. — [3] Pl. VII, fig. 5.

ANNONCIATION

Fig. 1. XIe S.

St Marc à Venise

Fig. 2
XIe S.

St Urbano à Rome

CHAPITRE IV

LA VISITATION. — LE *MAGNIFICAT*

Luc, ch. I. ℣. 39-56.

1. Or, en ces jours-là, Marie, se levant, s'en alla en grande hâte vers les montagnes, à une ville de Juda. †
2. Et elle entra dans la maison de Zacharie, et elle salua Élisabeth.
3. Dès qu'Élisabeth entendit la salutation de Marie, l'enfant tressaillit dans son sein; et Élisabeth fut remplie du Saint-Esprit.
4. Et elle s'écria d'une voix forte : Vous êtes bénie entre les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni.
5. Et d'où m'arrive-t-il que la mère de mon Seigneur vienne à moi?
6. Car dès que la voix de votre salutation est venue à mes oreilles, l'enfant a tressailli de joie dans mon sein.
7. Et bienheureuse vous qui avez cru; car ce qui vous a été dit par le Seigneur s'accomplira.
8. Alors Marie dit : Mon âme glorifie le Seigneur,
9. Et mon esprit a tressailli d'allégresse en Dieu mon Sauveur.
10. Parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante, voici que désormais toutes les générations me diront bienheureuse;
11. Car celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint.
12. Et sa miséricorde se répand d'âge en âge sur ceux qui le craignent.
13. Il a déployé la force de son bras; il a dissipé ceux qui s'enorgueillissaient dans les pensées de leur cœur.
14. Il a renversé les puissants de leur trône, et il a élevé les humbles.
15. Il a rempli de biens les affamés, et il a renvoyé les riches les mains vides.
16. Se souvenant de sa miséricorde, il a pris sous sa protection Israël son serviteur,
17. Comme il l'avait promis à nos pères, à Abraham, et à sa postérité pour toujours.

VISITATION

Fig. 1
XIe S.

B — St Marc a Venise — A

Fig. 2 IXe S.

A — B

Ivoire. Manus 9384

Fig. 3
IXe S.

Manus 8856

Fig. 4
X^e S.

Fig.
XIIe S.

18. Marie demeura avec Élisabeth environ trois mois, et elle retourna dans sa maison. †

1, l. 39. — 2, l. 40. — 3, l. 41. — 4, l. 42. — 5, l. 43. — 6, l. 44. — 7, l. 45. — 8, l. 46. — 9, l. 47. — 10, l. 48. — 11, l. 49. — 12, l. 50. — 13, l. 51. — 14, l. 52. — 15, l. 53. — 16, l. 54. — 17, l. 55. — 18, l. 56.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Vers les montagnes, a une ville de Juda : *In montana... in civitatem Juda.* — En ces jours-là, c'est-à-dire deux à trois jours après l'Annonciation, et non le même jour, comme quelques auteurs semblent l'insinuer [1]. — *Vers les montagnes* est un terme bien vague que ne précise pas l'indication suivante : *à une ville de Juda;* aussi n'est-on pas d'accord sur le lieu de la Visitation. D'après l'abbé Crampon, Kuinoel et le docteur Sepp, il serait à huit kilomètres au sud d'Hébron. Ce pouvait être aussi un de ces nombreux bourgs qui, dans les montagnes de Juda, étaient assignés comme retraite aux prêtres, après qu'ils avaient rempli leurs fonctions. Hébron était une ancienne ville sacerdotale située sur la chaîne des montagnes de Juda, à vingt kilomètres au sud de Jérusalem, et à cent soixante kilomètres environ de Nazareth. Elle fut bâtie sept ans avant Tanis, en Égypte, et, selon Josèphe, avant Memphis elle-même [2].

Il semble qu'après les savants travaux de M. Guérin on ne peut plus douter que la Visitation eut lieu à l'endroit que désigne encore la tradition, à Saint-Jean-du-Désert ou Saint-Jean-de-la-Montagne, à *Aïn Karim*, à une heure et demie de marche de Jérusalem. Près de là se développe le désert de saint Jean, en allant vers l'ouest, par un sentier pierreux, à travers les montagnes hérissées de broussailles ou plantées de vignes, là où la culture s'est emparée du sol. Ce désert ne doit pas être confondu avec le désert proche du Jourdain, où Jean baptisait.

Déjà, il y a plus de deux siècles, Doubdan, visitant les lieux saints, ne doutait pas que le lieu de la Visitation ne fût plus près de Jérusalem que d'Hébron. « Ils traversent Bethléhem à l'occident, et arrivent à une riche vallée plantée de belles et bonnes vignes et de plusieurs herbes odoriférantes, thym, romarin, lavande, marjolaine, et des roses en grand nombre : c'est la vigne de Sorec, d'où les espions de Moïse lui rapportèrent une énorme grappe de raisin. La vigne et la vallée sont à sept ou huit milles de Bethléhem, entre le midi et le couchant... A un quart de lieue de là nous trouvâmes un grand chemin qui conduit de Jérusalem à Gaza, chemin pierreux et difficile. » Ils évitent la grande route, infestée de voleurs, et prennent des chemins détournés par le sommet d'une haute montagne.

« Ils sont arrivés là aux montagnes de Judée, toutes taillées en gradins du haut en bas, couverts de terre pour recevoir des cultures, semer des grains, planter des vignes. Ils cheminent en descendant quatre à cinq cents pas le long d'une fertile vallée : c'est là que se trouve le désert de saint Jean-Baptiste. En parcourant difficilement des lieux abrupts, on arrive à une petite fontaine qui précède la grotte qu'habitait le précurseur.

« Ils sont continuellement arrêtés par des Arabes qui les rançonnent. De là à quelque deux milles, suivant toujours une côte agréable et fertile, ils arrivent en la maison d'Élisabeth.

[1] Théophylacte, Bède et S. Ambroise.
[2] Sepp, I, 223.

c'est-à-dire sa maison des champs, près de la ville. C'est là que, d'après la tradition, une église fut bâtie sur le lieu de la Visitation.

« Continuant leur route, ils passent à un village où, dit-on, se trouvait la maison de saint Zacharie. Ceci est confirmé par la tradition, contrairement à ce que pensent certains auteurs, qui veulent que ce soit à Hébron, parce que Hébron est la seule ville sacerdotale de ces contrées. Mais est-il certain qu'à cette époque de corruption les prêtres demeurassent toujours dans les villes qui leur avaient été assignées [1] ? »

[1] Doubdan, I, 153-159. — On peut considérer la Visitation comme le premier voyage de Jésus-Christ. Il est difficile de se rendre un compte exact de ses voyages; mais une simple approximation sera suffisante pour donner plus de lien aux divers faits de l'Évangile. Avec ces données, nous avons tracé la carte de Palestine que l'on voit en tête du volume (pl. Ire), et la première table où l'on trouvera les numéros des chapitres, ceux des planches, l'indication des divers lieux parcourus par Jésus-Christ avec les dates correspondantes. .

Les chronologistes ne sont pas non plus d'accord sur l'année de la naissance de Jésus-Christ; mais, la précision de cette date n'ayant pas d'intérêt pour ces études, nous compterons les années de la mission à partir de cette naissance.

S'EN ALLA EN GRANDE HATE : *Abiit... cum festinatione.* — Car il était défendu aux vierges, chez les Juifs, de marcher lentement ou de s'arrêter sur les places publiques. Le chemin le plus court était de passer par les montagnes d'Éphraïm, d'où l'on aperçoit les voiles des vaisseaux qui voguent sur la mer près de Joppé [1].

℣. 18. — MARIE DEMEURA ENVIRON TROIS MOIS : *Mansit... quasi mensibus tribus.* — C'est après ces trois mois qu'il faut placer la nativité de saint Jean-Baptiste. Saint Luc ne faisant pas alors mention de Marie, il est probable qu'elle était partie, ce qui était plus convenable, et sa présence étant d'ailleurs inutile au milieu de la nombreuse compagnie qui devait assister aux couches d'Élisabeth [2]. Saint Joseph, suivant Moralès, qui s'appuie sur des autorités respectables [3], accompagna la sainte Vierge dans ce voyage. Mgr Mislin dit qu'en Orient surtout les femmes ne voyagent jamais seules.

[1] Sepp, I, 226. — [2] Le P. Lamy. — [3] S. Bonaventure, Cajetan, Viguier, Granat, Suarès et S. Bernardin de Sienne.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

VIe SIÈCLE

Les artistes des premiers siècles semblent avoir négligé de traiter ce sujet, pour lequel on voit très-peu de monuments avant le XIe siècle. On n'en trouve ni dans les catacombes ni dans les sarcophages. Le premier que nous connaissions est un des ivoires du siége de saint Maximien, à Ravenne, remontant au VIe siècle. La sainte Vierge embrasse sainte Élisabeth. Deux hommes sont derrière elle; il faut voir dans celui de gauche saint Joseph portant une cassette sur laquelle est figurée une croix, et dans celui de droite, saint Zacharie sortant de sa maison. Ils manifestent tous deux des signes d'admiration. Excepté dans cet ivoire, saint Joseph ne figure jamais à cette entrevue.

IXe SIÈCLE

Ms. 9384. — Nous voyons la Visitation dans trois manuscrits de la Bibliothèque nationale. La première est sculptée sur un ivoire servant de couverture à un évangéliaire de Metz (n° 9384 [1]). Les deux femmes n'ont pas de nimbe et ne s'embrassent pas.

Ms. 8850. — La seconde se trouve dans l'évangéliaire de saint Médard (n° 8850 [2]), au milieu d'une lettre ornée en face du portrait de saint Luc; elle est reproduite fig. 3, grandeur de l'original. La sainte Vierge, robe violette et manteau bleu; sainte Élisabeth, robe bleue et manteau rose.

[1] Pl. IX, fig. 2.
[2] Pl. IX, fig. 3.

Xe SIÈCLE

Ms. 9448. — La troisième est dans un graduel de l'abbaye de Prüm (n° 9448, fonds latin [1]) : Marie, manteau bleu, robe verte ornée de fleurs blanches et de pois rouges, souliers noirs lacés en or, nimbe d'or ; sainte Élisabeth, manteau bleu, robe rouge à fleurs d'or et pois blancs, nimbe jaune. La peinture est d'une grande richesse [2].

XIe SIÈCLE

Dôme de Saint-Marc. — Le tableau le plus important que nous ayons pu nous procurer sur ce sujet, orne un des transsepts de Saint-Marc à Venise [3]. Malheureusement, les peintures, même les plus anciennes, de cet édifice, sont empreintes de détails légendaires. La sainte Vierge et sainte Élisabeth s'embrassent, toutes deux nimbées, et vêtues d'une robe et d'un voile bleus pour la sainte Vierge, violets pour sainte Élisabeth. Deux maisons occupent le fond du tableau. Une jeune fille coiffée en cheveux sort de la maison, à droite derrière Marie ; elle semble sourire, et met un doigt sur sa bouche ; elle soulève un rideau. On lit au-dessus :

OS FERT ELISABETH MARIE

Sur la même ligne un autre sujet fait suite à la Visitation ; ce sont les reproches de saint Joseph, avec l'inscription :

CRIMINA IOSEPH

faisant suite à la première.

Les têtes de saint Joseph, A, et des deux femmes, B, ont été gravées à une plus grande échelle pour que l'on se rende compte de leur expression. Elles produisent un grand effet, malgré la grossièreté de leurs éléments.

XIIe SIÈCLE

Porte à Pise. — A la porte du dôme de Pise [1], sous une arcade représentant la maison de sainte Élisabeth, les deux femmes s'inclinent l'une vers l'autre, et leurs mains sont rapprochées.

Porte de Bénévent. — La porte de Bénévent nous offre le même sujet, tout à fait dans les mêmes données qu'à Pise.

Nous pourrions reproduire ici la réflexion que nous avons déjà faite en voyant dans chaque représentation de l'Évangile la similitude d'expression affectée par tous les siècles au même sujet, et le courant invariable de la tradition chrétienne.

[1] Pl. IX, fig. 4.

[2] Beaucoup d'autres sujets se trouvent dans ce beau livre, tels que l'Annonciation au-dessus de la Visitation, le Voyage à Bethléhem, la Nativité, le Massacre des Innocents, l'Adoration des mages, le Baptême, la Présentation au temple, l'Entrée à Jérusalem, et les saintes Femmes au tombeau.

Il est inscrit sous un double n° 641 du supplément. Écrit par Lother, moine de l'abbaye de Prüm, à la demande de Vicking, moine de la même abbaye, sous les abbés Hildéric (993) et Étienne (1001), il se compose de quatre-vingt-treize feuilles de parchemin de seize centimètres de largeur sur trente-deux centimètres de hauteur, ce qui lui donne une forme extraordinairement allongée.

[3] Pl. IX, fig. 1.

[1] Pl. IX, fig. 5.

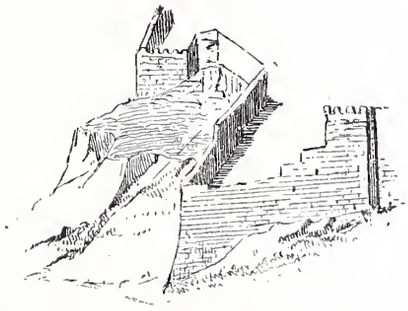

Murs de Jérusalem, angle sud-est du temple.

CHAPITRE V

NAISSANCE DE SAINT JEAN-BAPTISTE. — ZACHARIE PROPHÉTISE LE CHRIST

Luc, ch. I. ℣. 57-80.

1. Le terme d'Élisabeth étant accompli, elle enfanta un fils; †
2. Et ses voisins et ses parents apprirent que Dieu avait signalé en elle sa miséricorde, et s'en réjouissaient avec elle.
3. Or au huitième jour on vint pour circoncire l'enfant, et ils lui donnèrent le nom de son père, Zacharie. †
4. Mais sa mère prenant la parole, dit : Non, mais il s'appellera Jean.
5. Ils lui dirent : Il n'y a personne dans votre famille qui soit appelé de ce nom.
6. Et ils demandèrent par signes au père comment il voulait qu'on le nommât.
7. Or, demandant des tablettes, il écrivit : Jean est son nom. Et tous furent dans l'étonnement.
8. Aussitôt sa bouche s'ouvrit, sa langue se délia, et il parlait bénissant Dieu.
9. Et tous leurs voisins furent saisis de crainte, et ces merveilles furent divulguées dans toutes les montagnes de la Judée.
10. Et tous ceux qui les entendirent les recueillirent dans leur cœur, disant : Que pensez-vous que sera cet enfant? car la main du Seigneur était avec lui.
11. Et Zacharie, son père, fut rempli de l'Esprit-Saint, et prophétisa, disant :
12. Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, parce qu'il a visité et racheté son peuple,
13. Et nous a suscité un puissant Sauveur dans la maison de David, son serviteur : †
14. Comme il a promis par la bouche de ses saints prophètes qui ont été dès les temps les plus anciens,
15. De nous sauver de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent,
16. Pour exercer sa miséricorde envers nos pères et se souvenir de son alliance sainte,
17. Selon le serment qu'il a juré à Abraham, notre père, de faire pour nous,
18. Qu'étant délivrés de la puissance de nos ennemis nous le servions sans crainte,
19. Marchant devant lui dans la sainteté et la justice tous les jours de notre vie.
20. Et toi, petit enfant, tu seras appelé le prophète du Très-Haut; car tu marcheras devant la face du Seigneur, pour lui préparer les voies :

21. Afin de donner au peuple la science du salut, pour la rémission de leurs péchés :

22. Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, par lesquelles ce soleil levant nous a visités d'en haut, †

23. Pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort, pour diriger nos pieds dans la voie de la paix.

24. Or l'enfant croissait et se fortifiait en esprit; et il demeurait dans les déserts jusqu'au jour de sa manifestation en Israël. †

1, l. 57. — 2, l. 58. — 3, l. 59. — 4, l. 60. — 5, l. 61. — 6, l. 62. — 7, l. 63. — 8, l. 64. — 9, l. 65. — 10, l. 66. — 11, l. 67. — 12, l. 68. — 13, l. 69. — 14, l. 70. — 15, l. 71. — 16, l. 72. — 17, l. 73. — 18, l. 74. — 19, l. 75. — 20, l. 76. — 21, l. 77. — 22, l. 78. — 23, l. 79. — 24, l. 80.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Nous avons vu, avec la Visitation, le lieu de naissance de saint Jean-Baptiste. Ce village est éloigné de huit kilomètres de Jérusalem. L'église est actuellement une des plus belles et des plus régulières de l'Orient [1].

℣. 3. — Au huitième jour : *In die octavo.* — Conformément aux prescriptions de la loi, on attendait le huitième jour après la naissance pour circoncire l'enfant, afin qu'il eût plus de forces pour supporter la douleur. La loi ne précisant aucun lieu sacré ou profane, les parents et les voisins vinrent dans la maison de Zacharie; car sainte Élisabeth était présente : or elle ne pouvait sortir [2] avant la purification, qui n'avait lieu que le quarantième jour de la naissance de l'enfant. Ce jour-là on lui donnait un nom. Abraham, en recevant la circoncision, quitta le nom d'Abram pour recevoir celui qu'il porta définitivement [3].

℣. 13. — A suscité un puissant Sauveur : *Erexit cornu salutis*, littér. la corne ou la puissance du salut. — La corne étant la force principale de quelques animaux, est devenue le symbole de toute puissance. L'Écriture emploie souvent ce mot pour la désigner, surtout la puissance royale. Ainsi Daniel prend la corne pour le roi ou pour le royaume.

℣. 22. — Ce soleil levant... : *Oriens ex alto.* — * C'est une image qui se rapporte au Messie *.

℣. 24. — Il demeurait dans les déserts : *Erat in desertis.* — Le désert n'est qu'à trois petites lieues de Bethléhem. Toute la campagne pour y arriver est des plus agréables, comme ce désert lui-même. Les évangélistes appellent ainsi ce que nous appellerions solitude. De même le désert où Notre-Seigneur a jeûné quarante jours n'est pas éloigné de Jéricho [1] : il contenait six villes [2].

[1] De Géramb, II, 145. — [2] Lévit., xii. — [3] Lamy.

[1] Beaugrand, *Voyage en terre sainte*, en 1700, p. 123.
[2] Munk.

CHAPITRE VI

GÉNÉALOGIE DE NOTRE-SEIGNEUR D'APRÈS SAINT MATTHIEU

Matthieu, ch. I, ℣. 1-17.

1. Livre de la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham.
2. Abraham engendra Isaac. Isaac engendra Jacob. Jacob engendra Juda et ses frères.
3. Juda engendra, de Thamar, Pharès et Zara. Pharès engendra Esron. Esron engendra Aram.
4. Aram engendra Aminadab. Aminadab engendra Naasson. Naasson engendra Salmon.
5. Salmon engendra, de Rahab, Booz. Booz engendra, de Ruth. Obed. Obed engendra Jessé. Et Jessé engendra David roi.
6. David roi engendra Salomon de celle qui fut femme d'Urie.
7. Salomon engendra Roboam. Roboam engendra Abia. Abia engendra Asa.
8. Asa engendra Josaphat. Josaphat engendra Joram. Joram engendra Ozias.
9. Ozias engendra Joathan. Joathan engendra Achaz. Achaz engendra Ézéchias.
10. Ézéchias engendra Manassé. Manassé engendra Amon. Amon engendra Josias.
11. Josias engendra Jéchonias et ses frères, vers la transmigration de Babylone.
12. Et, après la transmigration de Babylone, Jéchonias engendra Salathiel. Salathiel engendra Zorobabel.
13. Zorobabel engendra Abiud. Abiud engendra Éliacim. Éliacim engendra Azor.
14. Azor engendra Sadoc. Sadoc engendra Achim. Achim engendra Éliud.
15. Éliud engendra Éléazar. Éléazar engendra Mathan. Mathan engendra Jacob.
16. Et Jacob engendra Joseph l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ.
17. Il y a donc en tout, d'Abraham jusqu'à David, quatorze générations; de David jusqu'à la transmigration de Babylone, quatorze générations; et de la transmigration de Babylone jusqu'au Christ, quatorze générations.

CHAPITRE VII

GÉNÉALOGIE DE NOTRE-SEIGNEUR D'APRÈS SAINT LUC

Luc, ch. III, ℣. 23-38.

1. Jésus [1]... étant cru le fils de Joseph, qui le fut d'Héli, qui le fut de Mathat,
2. Qui le fut de Lévi, qui le fut de Melchi, qui le fut de Janné, qui le fut de Joseph,
3. Qui le fut de Mathathias, qui le fut d'Amos, qui le fut de Nahum, qui le fut de Hesli, qui le fut de Naggé,
4. Qui le fut de Mahath, qui le fut de Mathathias, qui le fut de Séméi, qui le fut de Joseph, qui le fut de Juda,
5. Qui le fut de Joanna, qui le fut de Résa, qui le fut de Zorobabel, qui le fut de Salathiel, qui le fut de Néri,
6. Qui le fut de Melchi, qui le fut d'Addi, qui le fut de Cosan, qui le fut d'Elmadan, qui le fut de Her,
7. Qui le fut de Jésus, qui le fut d'Éliézer, qui le fut de Jorim, qui le fut de Mathat, qui le fut de Lévi,
8. Qui le fut de Siméon, qui le fut de Juda, qui le fut de Joseph, qui le fut de Jona, qui le fut d'Éliakim,
9. Qui le fut de Méléa, qui le fut de Menna, qui le fut de Nathan, qui le fut de David,
10. Qui le fut de Jessé, qui le fut d'Obed, qui le fut de Booz, qui le fut de Salmon, qui le fut de Naasson,
11. Qui le fut d'Aminadab, qui le fut d'Aram, qui le fut d'Esron, qui le fut de Pharès, qui le fut de Juda,
12. Qui le fut de Jacob, qui le fut d'Isaac, qui le fut d'Abraham, qui le fut de Tharé, qui le fut de Nachor,
13. Qui le fut de Sarug, qui le fut de Ragau, qui le fut de Phaleg, qui le fut d'Héber, qui le fut de Salé,
14. Qui le fut de Caïnan, qui le fut d'Arphaxad, qui le fut de Sem, qui le fut de Noé, qui le fut de Lamech,

[1] Le reste du verset se trouve au chap. XX, verset 7, de cette Concorde.

15. Qui le fut de Mathusalé, qui le fut d'Hénoch, qui le fut de Jared, qui le fut de Malaléel, qui le fut de Caïnan,

16. Qui le fut d'Hénos, qui le fut de Seth, qui le fut d'Adam, qui fut de Dieu.

1, l. 23. — 2, l. 24. — 3, l. 25. — 4, l. 26. — 5, l. 27. — 6, l. 28. — 7, l. 29. — 8, l. 30. — 9, l. 31. — 10, l. 32. — 11, l. 33. — 12, l. 34. — 13, l. 35. — 14, l. 36. — 15, l. 37. — 16, l. 38.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

Saint Matthieu a écrit son Évangile chez les Hébreux, dans leur langue [1], pendant que Pierre et Paul prêchaient le Christ à Rome et que le prince des apôtres y posait les fondements de l'Église; après leur mort, Marc, disciple et interprète de Pierre, mit en écrit ce que son maître avait prêché; saint Luc, qui avait accompagné saint Paul, en fit autant pour ce dernier; enfin, Jean, disciple du Seigneur, qui avait reposé sur son sein, publia son Évangile pendant qu'il était à Éphèse, en Asie.

Généalogie. — La double généalogie de saint Matthieu et de saint Luc a longtemps exercé les critiques et les interprètes, et servi de texte aux hérétiques pour combattre la véracité des Évangiles. S'il y avait eu une contradiction [2], elle eût été sans aucun doute relevée par les contemporains, très-sévères pour l'admission des livres sacrés, et aurait fait rejeter saint Luc. Elle n'était, d'ailleurs, pas possible en présence du soin scrupuleux que les Juifs avaient de leurs généalogies, qui, pour chacun, étaient inscrites sur des tables publiques. « Ils tenaient à honneur de descendre de la tribu de Juda et de la famille de David, d'où devait sortir le Messie. La descendance d'Aaron était le seul titre qui donnât droit au sacerdoce, et celle de David assurait seule la royauté. Ajoutez à cela que tout citoyen devait prouver qu'il descendait de telle tribu ou de telle famille, pour être habile à succéder. Ce n'est que sous Trajan que les Juifs négligèrent de conserver leurs généalogies [1]. »

Les tables généalogiques, qui occupaient un grand nombre d'écrivains, étaient tenues au courant, non-seulement pendant la prospérité du peuple juif, mais encore pendant et après la servitude. Puisant à ces sources incontestées, saint Luc a pu dire qu'Anne était de la tribu d'Aser; et saint Paul a prouvé qu'il était de celle de Benjamin. Josèphe l'historien donne sa propre généalogie, extraite des tables publiques. « Nos prêtres, disait cet auteur, peuvent, par des pièces authentiques, prouver leur descendance de père en fils depuis deux mille ans. »

Plusieurs ont vu dans saint Matthieu la généalogie naturelle, et dans saint Luc la généalogie légale de Joseph, qui était légalement le père de Jésus. Pour d'autres, saint Matthieu donne la généalogie de saint Joseph, et saint Luc, celle de la sainte Vierge [2].

[1] Les témoignages de saint Irénée, de saint Jérôme, et d'autres que nous pourrions y ajouter, ne permettent pas de douter que saint Matthieu n'ait écrit en hébreu. Toute l'antiquité n'a qu'une voix à cet égard. Eusèbe dit qu'il en agit ainsi pour ses compatriotes. Il rapporte des paroles de Papias dans le même sens, et dit enfin que Pantène a vu dans les Indes un exemplaire écrit en caractères hébreux, que le premier des évangélistes y avait laissé après sa prédication. A l'époque où saint Matthieu écrivait, il est certain que l'hébreu dégénéré en syro-chaldaïque était la langue vulgaire des Juifs. Saint Jérôme le confirme, et l'on en trouve la preuve dans un certain nombre de paroles rapportées par les évangélistes.

[2] Dans toutes les histoires, il y a des contradictions apparentes qui tiennent à des circonstances que les contemporains connaissaient. Par exemple, les médailles indiquant le sacre de Louis XIV étaient frappées quelques jours d'avance, et, le sacre ayant été différé par un incident, l'histoire n'est pas d'accord avec elles. (L'abbé Glaire.)

[1] L'abbé Glaire.

[2] Jules Africain, Eusèbe de Césarée, saint Grégoire de Nazianze, saint Augustin, saint Jérôme, au moyen âge Guillaume Durand, et dans les temps modernes le P. Lamy, les Bollandistes et M. Wallon ont adopté le premier sentiment. Cornelius a Lapide et l'abbé Glaire se sont arrêtés au second, qui semble plus communément suivi de nos jours.

Saint Luc, parlant aux Gentils, doit remonter jusqu'au commencement du monde, c'est-à-dire jusqu'à Adam. Saint Matthieu, s'adressant aux Hébreux, parle seulement d'Abraham et de David, dont les prophètes avaient dit que devait naître le Christ. Il rapporte la succession légale ou officielle, où se trouvent les rois, et saint Luc, la succession naturelle et sacerdotale.

Voici cette double généalogie, telle qu'elle est donnée par les évangélistes :

	SAINT MATTHIEU		SAINT LUC	
			Adam	1
			Seth	2
			Hénos	3
			Caïnan	4
			Malaléel	5
			Jared	6
			Hénoch	7
			Mathusalé	8
			Lamech	9
			Noé	10
			Sem	11
			Arphaxad	12
			Caïnan	13
			Salé	14
			Héber	15
			Phaleg	16
	TROIS GÉNÉRATIONS DE GÉNÉRATIONS OU TROIS GÉNÉRATIONS DE 14.		Ragau	17
			Sarug	18
			Nachor	19
			Tharé	20
	PREMIÈRE PÉRIODE			
1		Abraham		21
2		Isaac		22
3		Jacob		23
4		Juda		24
5		Pharès		25
6		Esron		26
7		Aram ou Ram		27
8		Aminadab		28
9		Naasson		29
10		Salmon		30
11		Booz		31
12		Obed		32
13		Jessé		33
14		David		34
	SECONDE PÉRIODE			
1	Salomon		Nathan	35
2	Roboam		Mathatha	36
3	Abia		Menna	37
4	Asa		Méléa	38
5	Josaphat		Eliakim	39
6	Joram		Jona	40
		Ochozias	Joseph	41
		Joas } 3 rois passés par S. Matthieu.	Juda	42
		Amasias	Siméon	43
7	Ozias *	* Le même qu'Azarias.	Lévi	44
8	Joathan.		Mathat	45
9	Achaz.		Jorim	46
10	Ezéchias.		Eliézer	47
11	Manassé.		Jésus	48
12	Amon.		Her	49
13	Josias.		Elmadan	50
14	*Joachim.*		Cosan	51
			Addi	52
	TROISIÈME PÉRIODE		Melchi	53
1	Jéchonias.		Néri	54
2		Salathiel		55
3		Zorobabel		56
			Résa	57
4	Abiud.		Joanna	58
			Juda	59
5	Eliacim.		Joseph	60
			Séméi	61
6	Azor.		Mathathias	62
			Mahath	63
7	Sadoc.		Naggé	64
			Hesli	65
8	Achim.		Nahum	66
			Amos	67
9	Eliud.		Mathathias	68
			Joseph	69
10	Eléazar.		Janné	70
			Melchi	71
11	Mathan.		Lévi	72
			Mathat	73
12	Jacob.		Héli	74
13		Joseph		75
14		Jésus		76

Saint Hippolyte nous apprend que sainte Anne n'a pas eu d'autre mari que Joachim, et pas d'autre enfant que Marie. Il termine la double généalogie du Christ par un tableau de sa famille :

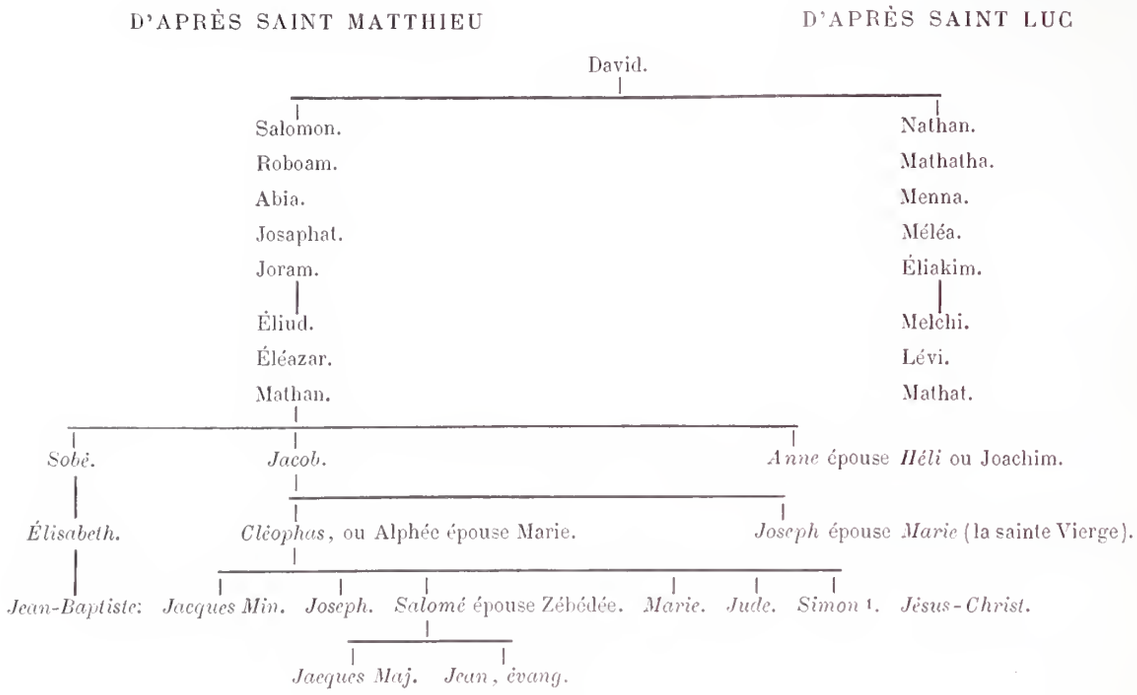

Au temps du Christ, on ne devait pas douter que Mathan ne fût le grand-père commun de Joseph et de Marie, Jacob, père de Joseph, étant frère de sainte Anne, mère de la sainte Vierge. Celle-ci, selon saint Matthieu, par sa mère Anne descend naturellement de Mathan et de Salomon, et, selon saint Luc, par son père Joachim, de Mathat, de Melchi et de Nathan.

La loi [2] ordonne que les femmes qui, à défaut de descendance mâle, sont héritières de leurs parents, se marient, non-seulement dans la même tribu, mais dans la même parenté et famille, afin que l'héritage n'aille pas aux plus éloignés, mais passe aux plus proches, qui ont sur cet héritage le droit le plus immédiat. Marie, fille de sainte Anne et de Joachim, et par conséquent leur héritière, et Joseph, étaient donc bien de la même famille, et petits-enfants de Mathan [3].

Le P. Patrizzi [4] trouve une autre preuve de leur parenté dans leur mariage même, qui autrement n'eût pas paru s'accorder avec le vœu de virginité que Marie avait fait, et qui ne put être contracté que pour obéir à la loi.

Héli est appelé le père de Joseph parce qu'il était son beau-père. Héli, par syncope, est le même qu'Héliachim, ou Joachim; ainsi Joachim, roi de Juda, est appelé Éliakim; Éliachim pontife est appelé Joachim.

Le mot Joachim, ou Joakim, est comme Jehovakin; or Jehova est le nom trois fois saint, le tétragrammaton redoutable et divin. Les Juifs ne l'articulent jamais. A la lecture, on lui substitue le nom d'*Adonaï*, ou son équivalent *El*. Cette dernière forme avait prévalu comme synonyme dans le mot Éliakim, dont l'abrégé est Éli ou Héli. On comprend d'ailleurs que le nom de Joachim se soit maintenu dans la tradition des chrétiens, qui ne craignaient nullement de prononcer le tétragrammaton sacré.

Les commentateurs qui ont rapporté les deux généalogies à saint Joseph, n'ont point eu égard aux expressions différentes dont chacun des évan-

[1] 2me évêque de Jérusalem. — [2] Nombr., XXXVI, 7. — [3] Corn. a Lapide. — [4] T. II, p. 14.

gélistes se sert pour indiquer la filiation. Saint Matthieu répète à chaque génération le verbe *genuit*, qui montre une descendance directe et naturelle. Saint Luc se garde d'employer la même expression, et il dit de saint Joseph : *Qui fuit Heli*. On peut très-bien rapporter le *qui fuit* au gendre, comme au fils du sang, et même à une œuvre plastique, ainsi que le fait saint Luc lui-même, remontant jusqu'à Dieu ; en disant d'Adam : *Qui fuit Dei*, il ne dit pas qu'il était fils de Dieu, mais son œuvre.

FAMILLE DE JÉSUS-CHRIST

Reportons-nous à la fin du tableau précédent, qui donne les membres de la famille de Jésus-Christ. Quelques mots sur chacun montreront, d'après Cornelius a Lapide surtout, leur degré de parenté avec Notre-Seigneur.

Sainte Anne, épouse de *saint Joachim*, vécut avec lui environ vingt ans sans avoir d'enfants, quoiqu'ils eussent fait le vœu, si Dieu leur en donnait un, de le consacrer au service divin.

Séphoris passe pour avoir été la patrie de saint Joachim et de sainte Anne ; c'était autrefois une des villes les plus fortes de la Palestine. Elle est située à deux lieues de Nazareth, et bâtie sur le penchant d'un coteau qui domine la plaine de Zabulon, l'une des plus fertiles et des plus abondantes en pâturages que le P. de Géramb ait remarquées dans la terre sainte. Actuellement, c'est un village moins pauvre que ne le sont en général ceux de la Palestine [1].

On ne sait rien sur la mort de saint Joachim, dont on voit le tombeau dans la vallée de Josaphat.

Sainte Anne a été (comme elle est encore) très-vénérée en Orient et en Occident. De magnifiques églises ont été élevées en son honneur, et notamment en Espagne, dans différentes contrées de l'Europe et en Bretagne. La plus célèbre de ces églises est celle de Jérusalem, qui recouvre sa maison, et dont on a parlé au chapitre III. Son corps a été retrouvé à Apt, en France. Des portions notables de son chef sont honorées dans divers lieux.

Saint Joseph, fils de Jacob, neveu de sainte Anne et de Sobé, frère de Cléophas, cousin germain de la sainte Vierge, l'épousa à un âge sur lequel les opinions sont divergentes. Il est très-souvent représenté sous les traits d'un vieillard. Dans l'antiquité, au contraire, d'accord en cela avec saint Thomas d'Aquin, qui lui suppose de trente à quarante ans, il apparaît jeune et imberbe. Habituellement vêtu d'une tunique courte et retroussée, très-rarement accompagnée du pallium, il figure dans les scènes de la Nativité assis et paraissant dormir, la tête appuyée sur la main, quelquefois dans l'Adoration des bergers, mais presque jamais dans celle des mages. On le voit dans le temple, où Marie et lui retrouvent Jésus. Beaucoup d'auteurs pensent que saint Joseph était originaire de Nazareth, quoique ses ancêtres fussent de Bethléhem et de la famille de David. S'il avait eu une maison à Bethléhem, la sainte Vierge n'eût pas enfanté dans une hôtellerie [1].

On croit généralement que saint Joseph est mort avant la prédication du Sauveur ; car alors on ne parle plus que de sa mère et de ses frères. S'il eût vécu au moment de la Passion, Notre-Seigneur, du haut de sa croix, n'aurait pas eu besoin de confier sa mère à saint Jean.

Les évangiles apocryphes nous donnent la clef de quelques traditions plus ou moins acceptables, mais qui ont guidé les peintres dans les plus anciennes représentations de saint Joseph. On lit dans l'*Histoire de la Nativité de Marie* : Lorsque Marie fut en âge d'être mariée, les prêtres convoquèrent tous les jeunes gens de sa parenté, qui devaient apporter chacun une baguette. Celle qui fleurirait indiquerait l'époux préféré. Et ce signe parut en faveur de saint Joseph. Dans une foule de tableaux celui-ci tient un rameau verdoyant. L'explication de cet attribut doit se chercher dans la circonstance que nous venons de mentionner [2].

D'après Hégésippe, qui vivait dans les temps apostoliques, *Cléophas* était frère de saint Joseph (et par lui, légalement, oncle paternel du Christ), et père de *Simon*. Il portait aussi le nom d'*Alphée*, qui n'est autre que la forme grecque du nom syriaque Cléophas.

Jacques le Mineur précéda son frère Simon sur le siége épiscopal de Jérusalem. *Jude*, selon

[1] De Géramb, II, 276.

[1] Guérin, I, 189. — [2] Brunet, *Évangiles apocryphes*.

saint Marc, et comme il le dit lui-même au commencement de son épître, était frère de Jacques.

Joseph, enfin, ou José, faisait partie des *frères* du Seigneur, Jacques, Joseph, Jude et Simon, qui sont mis sur le même pied par l'Évangile. Saint Jean dit que la mère de Jésus se tint auprès de la croix avec *Marie de Cléophas;* saint Matthieu indique la même femme, Marie, comme mère de Jacques et de Joseph; elle est donc sœur ou belle-sœur de la sainte Vierge, fille ou femme de Cléophas.

Avec ces données on peut constituer la famille de Cléophas. Au point de départ, Cléophas est père de Simon. — Jacques le Mineur et Simon, tous deux évêques de Jérusalem, sont frères. — Jacques est donc également fils de Cléophas. — Jude est frère de Jacques, et par conséquent frère de Simon et troisième fils de Cléophas. On voit près de la croix Marie mère de Jacques et de Joseph; donc Joseph est frère de Jacques et par suite frère de Simon, et enfin fils de Cléophas.

Il restait un doute sur Marie : est-elle la fille ou la femme de Cléophas? Elle est sa femme, puisqu'elle est mère de deux de ses fils, Jacques et Joseph.

On pense que le père des *frères* du Seigneur est le même que le disciple de ce nom auquel Jésus-Christ apparut sur le chemin d'Emmaüs; l'âge de ses enfants n'exige pas qu'il ait lui-même plus d'une soixantaine d'années. D'après le martyrologe romain, il fut martyrisé le 25 septembre.

On trouve toujours Marie de Cléophas parmi les plus empressées à côté de Marie Madeleine. Cette femme, mère de tant de saints et de saintes, est morte elle-même saintement en Judée, le 9 avril, et a été transportée de là à Veroli, en Italie, où elle est l'objet d'un grand culte.

Les frères du Seigneur. — Après ce qu'on vient de lire, il ne semble plus possible de rappeler, même pour les combattre, ni l'impiété qui fait de ceux que l'Écriture appelle les *frères* du Seigneur des frères puînés de Jésus-Christ, ni les opinions singulières suivant lesquelles ils seraient nés d'un premier mariage de saint Joseph, ou seraient des fils de sainte Anne, qui les eût eus de deux autres maris.

Jacques le Mineur ne but jamais de vin ni de bière, ne mangeait pas de viande, n'eut jamais les cheveux coupés, et priait tant, les genoux en terre, qu'ils devinrent plus durs que ceux des chameaux. Il gouverna trente ans l'Église de Jérusalem, jusqu'à la septième année du règne de Néron, vers l'an 62 de Jésus-Christ. Au bout de ce temps, le grand prêtre Ananus, qui avait essayé en vain de lui faire abjurer sa foi, le fit précipiter du haut du temple. Pendant son martyre, il priait pour ses bourreaux, disant comme le Christ : « Ils ne savent ce qu'ils font. »

Son corps fut transporté dans la cathédrale de Jérusalem, ainsi que ceux de sainte Marie de Cléophas, sa mère, et de Salomé, sa sœur, mère de Jacques le Majeur. Sa tête est à Compostelle, en Galice. On dit que diverses parties de cette tête sont à Trimariano, Forli et Ancône; le corps, dans l'église des Saints-Apôtres, à Rome; quelques os à Anagni, à Saint-Roch de Rome, et des parcelles à Saint-Pierre et à Saint-Marc, aussi dans la ville éternelle [1].

Joseph, un des frères du Seigneur, aurait, d'après Cornelius a Lapide, fait partie des soixante-douze disciples, et fut mis en concurrence avec saint Matthias pour remplacer Judas Iscariote. Il a été évêque d'Éleuthéropolis.

Simon. — A la mort de saint Jacques, on chercha pour lui succéder si parmi les frères du Seigneur il y en avait encore de vivants, et on nomma saint Simon. Il était né à Nazareth. En l'an 10 de l'empire de Trajan, 109 de Jésus-Christ, il fut crucifié à l'âge de cent vingt ans, et étonna les spectateurs de son supplice par sa constance et son courage. On dit qu'avant de mourir il ressuscita trente morts. On voit de ses reliques à Saint-Jacques des franciscains de Bologne, à l'église des jésuites de Bruxelles, à Libourne, et dans un monastère de Westphalie.

Jude, ou Judas, surnommé Thaddée, ou Lebbée, et le Zélé, est aussi appelé quelquefois le *frère* du Seigneur. Il fut marié et eut des enfants. Hégésippe, Juif de naissance, raconte dans Eusèbe ce qui suit : « Domitien, effrayé de la diffusion rapide du christianisme et de la puis-

[1] *Ann. lit. à Rome.*

sance de cet illustre inconnu qui était venu de l'Orient pour conquérir l'empire du monde, donna l'ordre aussitôt de rechercher et d'anéantir tout ce qui restait de la maison de David. Quelques hérétiques, probablement des Nazaréens, faisant l'office de traîtres, et un certain Jocatus, livrèrent alors à l'empereur deux petits-fils de l'apôtre saint Jude, les seuls qui restassent de la famille de Jésus. Mais dès que l'empereur eut aperçu leurs mains, que les travaux des champs avaient endurcies et rendues calleuses, il eut pitié d'eux et les renvoya libres. L'empereur Trajan publia aussi contre les descendants de David un édit de proscription; mais ce fut le dernier, et cette illustre race s'est perdue depuis [1]. »

Saint Jude prêcha dans la Judée, la Samarie, l'Idumée, la Syrie et surtout l'Arménie, la Perse et la Libye. Après l'Ascension, il fut envoyé à Édesse, vers le roi Abgar. Il fut crucifié à Ararach et percé de flèches [2]. Il a écrit en syriaque une épître qui est une des sept Épîtres canoniques. On possède, à Rome, des reliques de saint Jude aux Saints-Apôtres, à Saint-Marc, à Sainte-Marie *in Campitelli* [3].

Les sœurs du Seigneur. — Les compatriotes de Jésus-Christ, ne voulant pas croire en lui, disaient : « Ses sœurs ne sont-elles pas avec nous [4] ? » Il s'agit des sœurs de Jacques, Joseph, Simon et Jude, qui sont nommées par saint Hippolyte Esther et Thamar, et par saint Épiphane Marie et Salomé.

Salomé, fille de Cléophas et de Marie, était épouse de Zébédée et mère de Jacques le Majeur et de Jean l'évangéliste, qui par elle sont neveux de Jacques le Mineur et cousins de Notre-Seigneur à un degré que nous appelons vulgairement *neveux à la mode de Bretagne.* C'est elle qui demanda que ses deux fils fussent assis dans le ciel à la droite et à la gauche du Fils de Dieu. Saint Matthieu, dans cette circonstance, comme au pied de la croix, la nomme la mère des fils de Zébédée. Saint Marc la désigne par son nom de Salomé, soit qu'il la représente au milieu des saintes femmes qui suivaient Jésus, soit qu'il la place, comme saint Matthieu, au pied de la croix. Elle est toujours des plus empressées auprès du Sauveur, et se trouvait encore avec les saintes femmes lorsqu'il leur apparut après sa résurrection.

Le martyrologe romain la fait mourir à Jérusalem ; d'autres disent qu'elle est morte en Provence, où son corps est conservé. On a de ses reliques à Saint-Jean-de-Latran et à Sainte-Marie *in Campitelli*, à Rome, et à Anagni [1].

Zébédée, époux de Salomé, père de Jacques et de Jean, resta dans sa barque lorsque ses fils suivirent Jésus. Il était déjà vieux, et offrit spontanément ses deux fils, qui étaient les soutiens de sa vieillesse [2]. Étant du nombre des soixante-douze disciples, il accompagna à Rome saint Pierre, qui l'envoya en Angleterre, où il fut martyrisé, la deuxième année du règne de Néron. Il avait à Jérusalem une maison sur le mont Sion [3]. Zébédée, en hébreu, signifie donnant, libéral, magnifique [4].

Les fils de Zébédée, Jacques et Jean, qui ne sont pas appelés les frères du Seigneur parce qu'ils n'étaient pas ses cousins germains, mais ses cousins au deuxième degré, sont cependant les plus illustres.

Ainsi que saint Pierre et saint André, ils sont nés à Bethsaïde. Ils assistaient à la pêche miraculeuse; ils laissèrent à leur père les filets qu'ils raccommodaient, et répondant à l'appel de Jésus, ils le suivirent. Nous les retrouvons toujours avec le Seigneur, dans la maison de Jaïre, dans celle de Pierre et d'André, à la transfiguration. Ils ne le quittent ni au mont des Oliviers ni à la maison de Gethsémani, et se retrouvent à l'apparition de Jésus sur le bord de la mer de Tibériade.

Jésus donne aux deux frères le nom de Boanergès, c'est-à-dire Fils du tonnerre, parce qu'à l'instar de la foudre leur prédication remuait profondément les cœurs. Ainsi que saint Jacques le Mineur, ils menaient la vie la plus austère, n'ayant jamais eu les cheveux coupés, rien mangé qui eût eu vie, ne possédant pas une tunique de rechange, et se servant seulement d'un petit manteau de toile [5].

[1] Sepp, I, 214. — [2] Bollandistes et D. Calmet. — [3] *Ann. lit. à Rome.* — [4] Matth., XIII, 56.

[1] *Ann. lit.* — [2] Corn. a Lapide. — [3] Quinaumont. — [4] *Id.* — [5] Bollandistes.

Saint Jean pouvait avoir vingt-cinq à vingt-six ans lorsqu'il suivit Jésus; au commencement on le voit toujours avec son frère, mais aux approches de la Passion, les grands événements se pressent, et le rôle de Jean prend plus d'importance que celui de Jacques. Non-seulement il fut un des acteurs principaux de ces faits mémorables, mais il en fut aussi le sublime historien.

Une tradition rapporte qu'avant de quitter Jérusalem, il habitait sur la montagne de Sion avec Marie jusqu'au jour où elle retourna au Seigneur [1].

Comme il allait prier au temple avec saint Pierre, le prince des apôtres et lui guérirent miraculeusement un pauvre qui était boiteux de naissance. Ils furent alors emprisonnés. Délivré de prison, saint Jean fut envoyé par saint Pierre à Samarie [2].

Il se trouva au concile de Jérusalem, évangélisa les Parthes et les Indiens, et fonda toutes les Églises d'Asie. Lorsqu'il alla à Éphèse, la sainte Vierge l'y accompagna. On trouve, en effet, dans les actes du concile d'Éphèse (c. XXVI) que la sainte Vierge et saint Jean demeurèrent quelque temps dans cette ville [3].

Après la mort de la sainte Vierge, retirée dans sa maison à Éphèse, il alla visiter les Églises de l'Asie-Mineure, dont Éphèse était la métropole. Il portait, suivant Polycrate, une plaque d'or sur le front à l'exemple des grands prêtres des Juifs, et comme une marque de sa dignité de pontife.

Saint Épiphane rapporte la même chose de saint Jacques, évêque de Jérusalem. L'auteur du Martyre de saint Marc dit que cet évangéliste se servait d'un semblable ornement [4].

Plongé dans une chaudière d'huile bouillante à Rome, devant la porte Latine, en l'an 95, sous Domitien, Jean est considéré comme martyr, bien qu'il soit sorti sain et sauf d'un tel supplice. Dieu a voulu que saint Jean vécût assez pour assister à la ruine de Jérusalem, et au massacre de toute la nation juive par Titus et les Romains. Il survécut seul à tous les autres apôtres martyrisés avant la prise de Jérusalem. Vers la fin de sa vie, il fut envoyé en exil dans l'île de Patmos, une des Sporades de l'Archipel. Ce bannissement ne dura pas longtemps; Domitien fut tué l'année suivante, et saint Jean, délivré de son exil, revint à Éphèse; ce fut à son retour de Patmos qu'il composa son évangile [1]. Il y avait écrit l'Apocalypse. Il est mort naturellement à Éphèse en l'an 101, la neuvième année du pontificat de Clément, soixante-huit ans après la passion du Christ, et a été enseveli près de la ville. On n'a pas retrouvé son corps, ce qui a fait dire qu'il n'était pas mort [2].

Il a mérité les titres de théologien, et faîte des théologiens, prophète, apôtre, évangéliste, prêtre, pontife, hiérarque, vierge et martyr. Dans l'Apocalypse il est théologien et prophète, évangéliste dans son Évangile, apôtre dans ses trois lettres canoniques, vierge, au sentiment de tous les anciens.

Saint Jean a un style qui lui est propre, tout à fait différent de celui des autres évangélistes. En effet, semblable à l'aigle qui tantôt s'élève au-dessus de tout, tantôt s'abaisse vers la terre pour saisir sa proie, il a l'intelligence des chérubins, brûle et s'enflamme comme les séraphins; ailleurs, il est simple, clair et naïf. Cela tient à ce que saint Jean a été le plus semblable au Christ, qu'il en était le plus aimé, et qu'il lui rendait le plus d'amour.

Saint Jean, écrivant dans sa vieillesse, dut avoir bien présents les souvenirs de sa jeunesse, qu'il avait passé toute sa vie à méditer. Voici ce que raconte de lui-même saint Irénée, et qui dut à plus forte raison arriver aux apôtres.

« Ce que nous avons appris dans la jeunesse croît avec notre âme et s'unit étroitement à elle, à tel point que je pourrais encore indiquer la place où le bienheureux Polycarpe s'asseyait pour nous donner ses enseignements. Je pourrais dire sa manière de vivre, son extérieur, les discours qu'il adressait au peuple, la manière dont il parlait de ses rapports avec Jean et avec les autres disciples du Seigneur; comment enfin il rapportait leurs paroles. Il nous racontait, en effet, tout ce qu'il avait appris sur le Seigneur, sur ses miracles, sur sa doctrine, et tous ces faits, qu'il tenait immédiatement de témoins oculaires, étaient conformes à l'Écriture [3]. »

[1] Crampon. — [2] Dassance. — [3] Cornelius a Lapide. — [4] Patrizzi.

[1] Dassance. — [2] Corn. a Lapide. — [3] Crampon, I, 397.

Saint Jacques le Majeur. — Dans l'Évangile on trouve peu de faits particuliers à saint Jacques, toujours réuni à saint Jean. Il fut envoyé en Espagne pour y porter l'Évangile; mais, n'ayant pu y convertir qu'un seul prince, il retourna à Jérusalem pour y continuer sa prédication. Il trouva cette ville troublée par deux magiciens, des noms d'Hermogène et de Philétas; il découvrit leur fraude, et convertit le peuple et les magiciens eux-mêmes, qui devinrent des docteurs considérables de l'Église. Les princes des prêtres et les pharisiens, furieux, excitent une sédition, s'emparent de Jacques, le conduisent en prison au prétoire d'Hérode, fils d'Aristobule, et, en ayant obtenu une condamnation, entraînent l'apôtre au lieu où il doit être décapité, à quatre-vingt-seize ans, en l'an 44 de Jésus-Christ.

L'homme qui avait dénoncé Jacques, le voyant confesser librement la foi du Christ, ému par son courage, confesse aussi qu'il est chrétien, et tous deux sont ensemble conduits au supplice. Pendant le chemin, le compagnon de Jacques lui demandait de vouloir bien lui pardonner. « Que la paix soit avec toi, » lui répondit le saint en l'embrassant [1]. D'autres disent que ce fait s'applique, non pas à l'homme qui l'avait dénoncé, mais au scribe qui tenait la corde par laquelle il était attaché. L'apôtre convertit en même temps un paralytique.

Les Juifs ne voulurent pas qu'il fût enseveli, et jetèrent hors de la ville son corps en pâture aux chiens et aux vautours. Hermogène, Philétas et d'autres disciples le recueillirent pendant la nuit; comme Jacques le leur avait recommandé pendant sa vie, ils le placèrent sur un navire et le portèrent en Espagne pour l'y ensevelir [2]; et ceux que, vivant, il n'avait pu convertir, il les convertit par un miracle après sa mort [3]. D'autres disent que ses reliques ne furent portées en Espagne qu'au VIIe siècle, à Iria-Fluvia, aujourd'hui *El-Padron,* sur les frontières de la Galice. Au IXe siècle, elles furent transportées à Compostelle, à quatre milles de El-Padron [4].

Plusieurs églises (Toulouse, en France; à Venise, deux monastères) prétendent avoir la tête de saint Jacques; mais ce sont les Belges qui paraissent la posséder; une partie de ce chef sacré est à Pistoia, en Italie. Anagni possède un bras et un os; Rome en a quelques fragments à Sainte-Marie-Majeure, à Sainte-Marie *in Trastevere,* à Saint-Roch, Saint-Marc, Sainte-Marie *in Campitelli,* et du sang à l'église des Saints-Apôtres [1].

Sobé. — Pour terminer ce que nous avons à dire de la famille de Jésus-Christ, il ne nous reste plus qu'à parler de la branche d'où est sorti le grand saint Jean-Baptiste. Cette notice, servant à lier tout ce que renferment à son sujet les divers chapitres de cette concorde, sera complétée par les notes correspondantes à chacun d'eux.

Mathan eut deux filles : Sobé, d'après l'office ecclésiastique des Grecs, et sainte Anne, et un fils, Jacob. Sobé, ou selon d'autres Esméria, eut pour fille Élisabeth, la mère du précurseur.

Élisabeth, d'entre les filles d'Aaron, était femme d'un prêtre nommé Zacharie. Devenue enceinte, ainsi que le rapporte l'Évangile, et étant dans le sixième mois de sa grossesse, elle reçut la visite de la sainte Vierge dans sa ville, située à deux lieues de Jérusalem, à l'origine des montagnes qui séparent la tribu de Juda de celles de Dan et de Siméon. Elle était cousine germaine de Marie, leurs mères Sobé et sainte Anne étant sœurs.

Saint Jean-Baptiste. — La sainte Vierge se retire de chez sa cousine au moment où celle-ci va mettre au monde un fils, auquel on donne le nom de Jean, et que, lors du massacre des Innocents, on porte au désert [2]. Là il grandissait; son âme se fortifiait, et il y resta jusqu'à sa manifestation en Israël. Sa mère étant morte, un ange, dit-on, prit soin de son enfance dans le désert. Il y vivait en Nazaréen parfait, complétement séparé du monde, soustrait au commerce des hommes, pour n'en point éprouver de flétrissure, se couvrant d'un cilice en poil de chameau, se nourrissant de sauterelles et de miel sauvage.

Saint Jean commença à prêcher à trente ans, pour se conformer aux mœurs et aux lois des Juifs, chez lesquels on ne pouvait, avant cet âge, exercer les fonctions de docteur et de prêtre.

[1] Eusèbe. — [2] Bollandistes. — [3] Guillaume Durand. — [4] Quinaumont.

[1] *Ann. lit. à Rome.* — [2] Corn. a Lapide.

Il fut, dit le P. Lamy, jeté deux fois en prison : une première fois par le grand Sanhédrin, une seconde fois par Hérode. Plusieurs ont cru qu'il n'avait subi que la prison d'Hérode ; mais beaucoup de faits de l'Évangile paraissent s'expliquer plus facilement dans la première hypothèse. D'après Josèphe, Jean était enfermé par Hérode dans le château de Macherus au delà du Jourdain, près de son embouchure dans la mer Morte. Il est assez vraisemblable que Jean a été placé dans cet endroit pour être le plus loin possible des autres sujets qui inquiétaient ce tyran ; d'ailleurs le roi séjournait souvent dans ce lieu, à cause de la guerre qui était imminente avec l'Arabie. On dit que c'est là qu'il mettait ses trésors et ses richesses, comme y étant plus en sûreté que partout ailleurs.

Lorsque Hérodiade demanda à Hérode la tête de saint Jean, le roi envoya un de ses gardes (*spiculator*) pour le décapiter dans la prison. Les soldats prétoriens, armés de piques, faisaient ainsi l'office de bourreaux.

Saint Jérôme, d'après Rufin, dit que lorsqu'on apporta à Hérodiade la tête de saint Jean-Baptiste, elle en piqua la langue avec son aiguille, comme Fulvia fit à celle de Cicéron. Il ajoute que le corps de saint Jean fut enseveli dans la ville de Sébaste, autrefois Samarie, lieu de sépulture des prophètes Élisée et Abdias. Ses reliques faisaient tant de miracles, que Julien l'Apostat ordonna de les brûler ; mais les chrétiens les dérobèrent. Il paraît, d'après Doubdan, qu'il n'en restait que la tête et quelques fragments que possèdent plusieurs églises de France et d'Italie, telles que Saint-Denis, Amiens, Rome, Gênes, Sienne.

Saint Jean-Baptiste a remporté les couronnes de docteur, de vierge, de martyr, de prophète, d'ermite, d'apôtre et de précurseur du Christ, et le Sauveur a dit que nul n'était plus grand parmi les enfants des hommes.

Manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal.

CHAPITRE VIII

SOUPÇONS DE JOSEPH. — IL EST RASSURÉ PAR UN ANGE

Matthieu, ch. I. ℣. 18-25.

1. Quant au Christ, sa naissance arriva ainsi : Marie sa mère étant mariée à Joseph, avant qu'ils vinssent ensemble, il se trouva qu'elle avait conçu de l'Esprit-Saint. †

2. Mais Joseph son mari, qui était un homme juste, ne voulant pas la diffamer, résolut de la renvoyer secrètement.

3. Et comme il était dans cette pensée, voici qu'un ange du Seigneur lui apparut en songe, disant : Joseph, fils de David, ne crains point de prendre avec toi Marie, ta femme, car ce qui est né en elle est du Saint-Esprit.

4. Elle enfantera un fils auquel tu donneras le nom de Jésus; car c'est lui qui sauvera son peuple de leurs péchés.

5. Or tout cela se fit pour accomplir cette parole que le Seigneur a dite par le prophète :

6. Voici qu'une vierge concevra dans son sein, et enfantera un fils, et on le nommera Emmanuel, ce qu'on interprète par : Dieu avec nous. †

7. Ainsi réveillé de son sommeil, Joseph fit comme l'ange du Seigneur lui avait ordonné, et reçut son épouse. †

8. Or il ne l'avait pas connue quand elle enfanta un fils premier-né, à qui il donna le nom de Jésus. †

1, mt. 18. — 2, mt. 19. — 3, mt. 20. — 4, mt. 21. — 5, mt. 22. — 6, mt. 23. — 7, mt. 24. — 8, mt. 25.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Étant mariée : *Cum esset desponsata.* — Marie était vraiment mariée à saint Joseph, et non pas seulement fiancée, comme quelques auteurs l'ont cru [1].

Elle avait atteint l'âge de douze ans, époque de la majorité des femmes chez les Juifs, lorsqu'elle épousa Joseph. Étant fille de David, elle devait, selon la loi, épouser son plus proche parent, fils de Jacob, frère de Cléophas, et qui descendait comme elle de David [2].

* Ce verset, aussi bien que les suivants, montre la maternité surnaturelle et virginale de Marie*.

[1] Sur les mariages juifs, voir la note du chapitre CIX. — [2] Sepp, I, 223.

℣. 6. — Voyez Isaïe, VII, 14.

℣. 7. — Reçut son épouse : *Accepit conjugem suam.* — * C'est-à-dire consentit à habiter avec elle comme auparavant*.

℣. 8. — Premier-né : *Primogenitum.* — * L'écrivain sacré, en disant que Jésus est le fils premier-né de Marie, constate un fait qui lui assurait tous les droits réservés à la primogéniture selon les lois judaïques. En vouloir tirer une autre conséquence, ainsi que des expressions du verset précédent, serait tomber dans l'erreur d'Helvidius victorieusement réfutée par saint Jérôme*.

Virgo ministra de templo Jerusalem.
Marbre de Saint-Maximin, IVe siècle.

CHAPITRE IX

NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST

Luc, ch. II, ỳ. 1-7.

1. En ces jours-là parut un édit de César Auguste pour faire le dénombrement des habitants de toute la terre. †
2. Ce premier dénombrement fut fait par Cyrinus, gouverneur de Syrie. †
3. Et tous allaient se faire inscrire chacun dans sa ville.
4. Joseph partit de Nazareth, ville de Galilée, et alla en Judée, dans la ville de David, appelée Bethléhem, parce qu'il était de la maison et de la famille de David, †
5. Pour se faire inscrire avec son épouse, qui était enceinte.
6. Or, quand ils furent à Bethléhem, le temps d'enfanter de Marie s'accomplit. †
7. Et elle enfanta son fils premier-né, et elle l'enveloppa de langes, et elle le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. †

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — Pour faire le dénombrement : *Ut describeretur universus orbis.* — Auguste voulait connaître le nombre, les forces et les richesses des sujets de l'empire, afin, dit Florus, d'inscrire sur des tables tous les détails de patrimoine, de dignité, d'âge, de profession ou de fonctions : ces descriptions s'appelaient cens. Cicéron[1] dit que les censeurs du peuple doivent mentionner les ancêtres, les enfants, les domestiques et la fortune de chacun. Dieu, dans une vue providentielle, se servait là de l'empereur pour constater, par un témoignage irréfragable, que Jésus était de la maison de David. Ses parents, en allant à Bethléhem, prouvaient cette descendance. Les actes des Romains constatèrent donc que Jésus était né dans la ville qui fut le berceau de sa race ; et, par suite, permirent d'y recourir toutes les fois que cela était nécessaire pour prouver qu'il était né à Bethléhem de parents issus de David. Saint Justin,

[1] *De Legibus* lib. III.

martyr, Tertullien, et, après eux, saint Chrysostome renvoient aux registres du dénombrement, à ces actes qui, probablement, existaient encore de leur temps [1].

Baronius, dans ses Annales, raconte que la sainte Vierge apparut à Auguste, au Capitole, tenant l'enfant Jésus dans ses bras. L'empereur, déjà averti par un oracle, y avait élevé un autel avec ce titre : *Ara Primogenito Dei*, sur l'emplacement où se trouve actuellement l'église de l'*Ara cœli*, élevée ensuite par Constantin [2].

Pour se ménager le droit de rentrer, à l'année jubilaire, dans les possessions aliénées de leur famille, il fallait que Joseph et Marie fissent l'un et l'autre la déclaration de leur héritage, et l'hommage à César, dans leur ville de Bethléhem [3].

Il est vrai que, chez les Juifs, les femmes n'étaient point obligées de se faire inscrire ; mais le recensement chez les Romains comprenait aussi les femmes, comme nous l'apprend Denys d'Halicarnasse. Bien plus, on exigea dans les provinces la présence des enfants mâles et des filles, comme l'atteste Lactance [4].

℣. 2. — Le premier dénombrement : *Hæc descriptio prima.* — Le dénombrement dont il s'agit a été fait sous Cyrinus ou Cyrinius, ou P. Sulpicius Quirinus, que saint Luc appelle président de Syrie, quoiqu'il ne le fût pas encore, mais parce qu'il le fut plus tard. Josèphe parle d'un autre dénombrement, qui eut lieu plusieurs années après la mort d'Hérode, sous le même Cyrinus, qui succéda à Quintilius Varus, président de Syrie, après l'exil d'Archélaüs, roi de Judée, environ dix ans après la naissance du Christ. On ne saurait confondre ces deux dénombrements ; Cyrinus a pu être envoyé deux fois en Judée ; l'évangéliste, d'ailleurs, dit : le *premier* dénombrement, précisément à cause du second qui eut lieu après l'expulsion d'Archélaüs [5].

Il y avait eu un autre dénombrement fait vingt-huit ans avant la naissance de Jésus-Christ par Agrippa, sur l'ordre d'Auguste, et ces trois cens sont inscrits sur le fameux marbre d'Ancyre, dont l'inscription a été dictée par Auguste lui-même. Le premier, en l'an 726 de Rome, vingt-huit ans avant l'ère vulgaire, confirmé par le nom d'Auguste et celui d'Agrippa, son collègue ; le second, pour lequel Auguste dit : J'ai fermé seul le second lustre, avec le pouvoir consulaire, sous le consulat de C. Censorinus et de C. Asinius. Dans le cours de ce lustre, les citoyens romains ont été recensés par tête ; leur nombre s'est trouvé de quatre millions deux cent trente-huit mille. La date de ce consulat tombe l'an 746 de Rome, c'est-à-dire exactement une année avant la naissance de Jésus-Christ. Le troisième dénombrement eut lieu l'an 767 de Rome, an 14 de l'ère chrétienne, et porte les noms d'Auguste et de Tibère [1].

℣. 4. — Appelée Bethléhem : *Quæ vocatur Bethlehem.* — Que n'ont pas contesté les hérétiques ! On a été jusqu'à mettre en doute la naissance du Christ à Bethléhem. Les traditions à cet égard sont unanimes, et remontent d'âge en âge jusqu'aux premiers siècles de l'Église. Les Grecs, aussi bien que les Latins, les Arméniens, les Coptes et les Syriens, même les musulmans, reconnaissent dans cette grotte le lieu de la nativité de Jésus-Christ. Saint Jérôme y vécut plus de cinquante ans, non loin de la crèche du Sauveur, occupé à la fois dans sa retraite aux œuvres de la pénitence et de sa propre sanctification, et à l'édification de l'Église entière, qui le regardait comme une de ses lumières et l'un de ses plus fermes soutiens. C'est là qu'il s'éteignit de vieillesse à quatre-vingt-huit ans. Il y fut enseveli ; mais ses restes furent ensuite portés à Rome [2].

Bethléhem de Juda est située sur la pente d'une montagne qui s'étend de l'est à l'ouest à six milles de Jérusalem. Josèphe la place à trente stades [3], et saint Justin, martyr, à trente-cinq stades [4] de cette ville.

En venant de Jérusalem, à mesure que le voyageur avance vers Bethléhem, « la perspective devient plus riante et plus gracieuse. Cette

[1] Lamy. — [2] Cornelius a Lapide. — [3] D. Calmet. — [4] Sepp, I, 226. — [5] Lamy et D. Calmet.

[1] Sepp, l'abbé Darras. — [2] Guérin. — [3] Six kilomètres deux cent soixante-dix mètres. — [4] Sept kilomètres trois cents mètres.

VOYAGE À BETHLEEM

PL. X.

Fig. 1.
VIe S.

Ravenne _ Ivoire

Fig. 2.
IXe S.

Ivoire _ Manus. 9384

Fig. 3.
XIe S.

Venise _ St Marc

Hellmann del. Fleury del. Em. Berthault imp.

ville, au milieu des collines et des plaines qui l'entourent, offre un spectacle pittoresque. Les champs, irrégulièrement coupés, selon l'étendue des héritages, et parfois clos de murs, ne lui paraissent pas mieux cultivés; mais les arbres, les figuiers et l'olivier sont beaucoup moins rares[1]. » Le chemin de Jérusalem à Bethléhem est très-bon, si on le compare aux autres de la Palestine: c'était une des cinq routes royales qui conduisaient à Jérusalem. Elle était pavée autrefois, ombragée, entourée de jardins, de vignes, de roses et de plantes odoriférantes; les auteurs anciens la comparaient au paradis[2]. Les mille variétés des anémones (*coronariæ*), blanches, roses, bleues, pourpres, qui rappellent les plus riches palettes du peintre, s'y étalent avec une magnificence incroyable. Rétablissons par la pensée les beaux térébinthes, les cèdres que Salomon avait multipliés dans le pays, les caroubiers, au feuillage vert foncé, les massifs d'oliviers, si doux au regard, et nous verrons la route triomphale que Salomon, que la sainte Vierge, probablement portée sur l'âne, suivirent en allant à la cité de David[3].

« Si l'aspect de Jérusalem et les souvenirs que cette ville rappelle éveillent dans l'âme une grave et solennelle émotion, pleine de grandeur, mais en même temps pleine de tristesse, le pèlerin éprouve des sentiments différents à la vue de Bethléhem. Je ne sais quelle sereine et douce gaieté plane au-dessus de cette gracieuse bourgade qui, au lieu d'avoir, comme la cité sainte, à pleurer sur la mort et le tombeau d'un Dieu, renferme et montre encore, avec une religieuse allégresse, le lieu de sa naissance et l'emplacement de son berceau[4]. »

« Cette ville, autrefois assez considérable, n'est plus qu'un assemblage confus de masures habitées par la misère et la servitude. On y trouve cependant la forme des maisons, telle qu'elle devait être au temps de Jésus-Christ. Comme celles de Jaffa et de Rama, elles sont carrées, avec un toit en terrasse et un escalier extérieur[5]. »

Les habitants de Bethléhem sont d'une taille sensiblement plus élevée que la plupart des populations du reste de la Palestine. Ils sont aussi mieux vêtus. Les femmes ont toutes le même costume, c'est-à-dire une robe bleue, une tunique rouge, et sur la tête un voile blanc qui descend jusqu'à la moitié du corps. Les hommes gardent pour eux aujourd'hui les souliers couleur de pourpre, et les femmes vont nu-pieds.

D'après Cornelius a Lapide, la sainte Vierge fit à pied le voyage de Nazareth à Bethléhem; il dura trois à quatre jours. Marie et Joseph passèrent probablement par Jérusalem. La distance, en droite ligne, de Nazareth à Bethléhem est de cent vingt kilomètres. Il est bon de remarquer que dans quelques peintures, et notamment dans une des mosaïques de Saint-Marc à Venise, la sainte Vierge est montée sur un âne: mais il est probable qu'on suivait alors quelque légende apocryphe qui avait cours au XIe siècle.

℣. 6. — Le temps d'enfanter de Marie s'accomplit: *Impleti sunt dies ut pareret.* — On ne convient point de l'année où Notre-Seigneur vint au monde. Il nous suffit de savoir que sa naissance est arrivée environ l'an 4000 du monde, 1000 ans après la dédicace du Temple, et l'an 744 de Rome. Quelques années de plus ou de moins sont une chose si indifférente en elle-même, que l'Église, qui a suivi avec saint Jérôme la supputation de l'hébreu dans notre Vulgate, a laissé celle des Septante dans notre martyrologe[1].

Jésus est né un peu après le solstice d'hiver, quand les jours croissent: tandis que Jean était né un peu après le solstice d'été, quand les jours commençaient à décroître. Comme si le temps de leur naissance dût figurer ce que Jean dit lui-même: Il faut qu'il croisse, et que moi je décroisse.

℣. 7. — Elle le coucha dans une crèche: *Reclinavit eum in præsepio.* — Il n'y avait d'hôtellerie, dans le sens français de ce mot, ni à Bethléhem ni dans le reste de la Palestine. La maison du riche avait une pièce destinée à la réception des hôtes: le toit du pauvre ou la tente des pasteurs était généreusement partagée par l'étranger qui s'y présentait: en outre, à la porte

[1] De Géramb. — [2] Mislin, III, 2. — [3] Michon, *Vie de Jésus-Christ*, II, 138. — [4] Guérin, I, 75. — [5] De Géramb.

[1] Bossuet.

de chaque bourgade on avait établi, pour les caravanes qui ne voulaient point séjourner ou qui étaient trop nombreuses pour avoir recours à l'hospitalité privée, un abri destiné aux hommes et aux marchandises. C'est ce que saint Luc désigne par l'expression grecque κατάλυμα, lieu où l'on décharge les fardeaux. Là chaque voyageur avait à pourvoir lui-même, et comme il l'entendait, à ses propres besoins. A côté du caravansérai, car ce terme oriental peint mieux les habitudes de l'Orient, les animaux avaient le *præsepium*, où ils trouvaient eux-mêmes le repos et prenaient la nourriture que leur donnaient leurs maîtres [1].

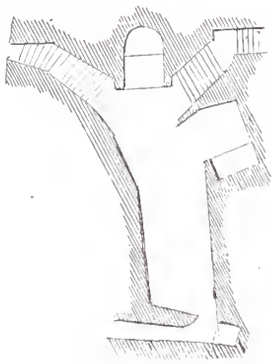

Grotte de Bethléhem.

La crèche, le *præsepium*, n'était donc pas dans l'étable d'une maison des champs ; elle était dans une grotte creusée dans un rocher, à l'extrémité orientale de Bethléhem, où l'a vue saint Jérôme. Il y avait dans cette grotte une crèche de bois commun, connue de tous les bergers, puisque, sur une simple indication de l'ange, ils trouvent bientôt le lieu de la nativité du Christ. Cette crèche est actuellement à Rome, dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure, où elle est religieusement visitée et honorée.

La crèche était près de l'âne et du bœuf que la tradition y place, et qui réchauffaient le nouveau-né par leur voisinage ; ce qui était nécessaire, à cause de la rigueur de l'hiver, au 25 décembre. Saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Paulin et saint Pierre Chrysologue ne doutent pas de la présence de ces animaux, constamment représentés dans les monuments antiques, et le concluent encore de ce passage d'Isaïe [1] : « Le bœuf a reconnu son maître, et l'âne la crèche de son seigneur. »

Cette grotte, sanctifiée par l'accomplissement d'un si grand mystère, est aujourd'hui couverte par une église, et transformée elle-même en une église souterraine. La piété du IVe siècle crut devoir remplacer l'auge en bois, où le Seigneur fut déposé à sa naissance, par une autre en argent, ce qui fit dire à saint Jean Chrysostome : « Mille fois plus précieuse à mes yeux la crèche de bois que possède actuellement la ville de Rome. »

La grotte a environ douze mètres de longueur de l'est à l'ouest, et cinq mètres dans sa plus grande largeur, qui se réduit à près d'un mètre, au fond à l'ouest. La voûte, qui est taillée dans le roc, est élevée d'environ trois mètres [2]. Elle a subi de grandes transformations, d'abord de la part d'Adrien, puis de la part de sainte Hélène, ce qui est loin d'ôter à son authenticité. L'église qui la couvre est décorée de fines mosaïques âgées de quinze cents ans, et représentant des traits de la vie du Sauveur [3].

[1] L'abbé Darras.

[1] Isaïe, I, 3. — [2] *Voyage à Jérusalem* : Toul, 1704. — [3] Guérin.

Fig. 1. VIIIe S.

Grandeur original

Venise Bib^e de St Marc

Fig. 2. VIe S.

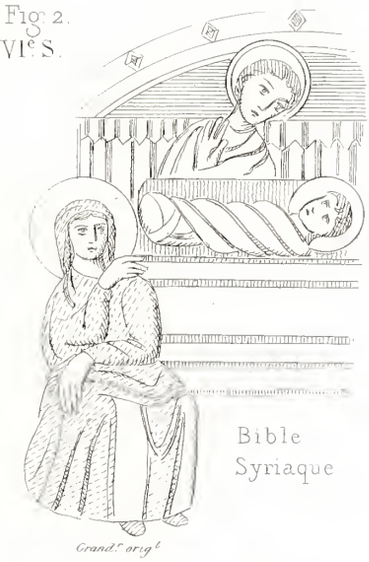

Bible Syriaque

Grand^r orig^l

Fig. 3 VIIIe S.

Venise, Manus. des Arméniens

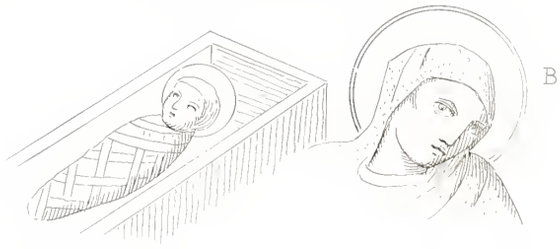

NOTES ICONOGRAPHIQUES

Excepté la bible syriaque[1], nous ne connaissons aucun monument antérieur au XIe siècle qui s'applique aux chapitres précédents, relatifs à la naissance de saint Jean-Baptiste et à la généalogie de Notre-Seigneur. L'arbre de Jessé, dans un des transsepts de Saint-Marc, date du moyen âge. de la renaissance

VOYAGE A BETHLÉHEM

VIe SIÈCLE

Ravenne, ivoire. — Nous sommes plus riches pour le voyage de la sainte Famille allant se faire inscrire à Bethléhem. Nous avons d'abord un ivoire du VIe siècle[2] faisant partie de la décoration du siége épiscopal de saint Maximien (558), conservé à la cathédrale de Ravenne[3]. La sainte Vierge, assise sur un âne, pose son bras droit sur l'épaule de saint Joseph. Un ange conduit l'âne par la bride. La sainte Vierge porte un voile attaché très en arrière et laissant voir beaucoup de cheveux ; cette disposition semble une transition entre la tête nue de la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure[4], et le voile dont sa tête sera désormais entièrement couverte. En haut de l'ivoire, un ange, tenant une baguette de la main gauche, étend la droite vers saint Joseph couché et endormi. Aucun des personnages n'a de nimbe. La grossièreté du travail n'exclut pas la beauté de la composition.

IXe SIÈCLE

Un autre ivoire, du IXe siècle, à la Bibliothèque nationale[5], d'une composition plus simple, semble une imitation barbare de l'ivoire de Ravenne[1].

Xe SIÈCLE

Le graduel de l'abbaye de Prüm[2] fait voir la sainte Vierge nimbée, assise sur un âne ; saint Joseph, sans nimbe, portant un paquet au bout d'un bâton et tenant la bride.

XIe SIÈCLE

La double scène est reproduite sur une mosaïque de Saint-Marc, chapelle de la Sainte-Vierge, transsept occidental[3]. L'apparition de l'ange semble calquée sur l'ivoire. Dans la scène du voyage, l'ange a disparu et fait place à un jeune homme qui suit la sainte Vierge, assise sur un âne, robe violette, manteau et voile bleus ; une petite croix brodée sur le voile au-dessus du front ; le voile couvrant entièrement la tête. L'ange de la première partie de la mosaïque, et saint Joseph dans les deux parties, sont nimbés. Le jeune homme, qui paraît être ce Jacques dont les évangiles apocryphes font un fils de saint Joseph, porte un costume évidemment contemporain de la mosaïque, et confirme ainsi l'âge de l'ouvrage lui-même. Les cheveux, coupés carrément par-devant, se relèvent en rouleau autour de la tête. Une collerette, espèce de *penula*, couvre toute la partie haute de son corps ; bas gris, jarretière blanche, souliers, en forme de pantoufles, bruns et bordés de bleu.

Un vers hexamètre court au-dessus des deux scènes. On lit facilement la première partie : *Angelus hunc monuit.* La seconde : *Nunc censum solvere fertur,* est plus difficile à déchiffrer : Il va payer le cens, il va se soumettre au dénombrement dans la ville de David.

XIIe SIÈCLE

Porte de Bénévent. — La même scène est figurée de la même manière sur la porte de Bénévent[4].

1 Du VIe siècle. Voir pl. III, fig. 2, Apparition de l'ange à saint Zacharie.

2 Pl. X, fig. 1.

3 Ce siége est à bras, garni d'un dossier concave qui s'élève à un mètre quatre-vingt-quatre centimètres de hauteur ; le devant, de soixante-trois centimètres de largeur, est décoré de cinq figures en pied : ~~le Christ~~ et les Évangélistes sculptés en haut relief. L'extérieur du dossier est orné de bas-reliefs dont les sujets sont tirés de l'Évangile, et dont plusieurs ont été enlevés. (Labarthe, I, 9.) ean Bapt.

4 Voir Annonciation, ch. III, pl. II.

5 Ms. 9384, fonds latin.

1 Pl. X, fig. 2. — 2 Bibliothèque nationale. Ms. 9448, fonds latin. — 3 Pl. X, fig. 3. — 4 Ciampini, I, 9.

Saint-Trophime. — Si nous ne craignions pas de descendre au dernier échelon de la décadence, qui a représenté cette scène sous des traits indignes, nous pourrions encore citer la frise de Saint-Trophime à Arles.

Observons de nouveau dans ce sujet la grande ligne de la tradition religieuse, qui rapproche l'ivoire de Ravenne de la mosaïque de Venise, nos deux points extrêmes. On retrouve toujours Marie assise sur un âne tourné dans la même direction, et son époux tenant la bride.

NATIVITÉ DE NOTRE-SEIGNEUR

Trois sujets ont été souvent confondus par les artistes : la Nativité, l'Adoration des bergers, et l'Adoration des mages. Pour y mettre de l'ordre, nous parlerons des bergers avec la nativité lorsqu'ils y seront seuls représentés, et avec les mages lorsque les deux adorations seront réunies. Nous éviterons de la sorte l'anachronisme qui rapproche la naissance du Sauveur et l'arrivée des savants orientaux.

VIe SIÈCLE

Bible syriaque. — La bible syriaque de Florence[1] est le plus ancien monument qui nous montre la nativité. Elle comprend seulement trois personnages. Cette sobriété est un signe d'archaïsme que nous serons loin de retrouver plus tard. La sainte Vierge, assise (robe violette), montre de la main l'enfant Jésus dans la crèche et enveloppé de bandelettes. Derrière l'enfant, saint Joseph, jeune et sans barbe, le regarde avec admiration. (Si l'artiste eût voulu peindre un ange, il lui aurait mis des ailes comme dans les autres scènes de ce manuscrit.) Les trois membres de la sainte Famille ont un nimbe simple. Au fond du tableau, une grotte fermée à moitié par une tenture à raies alternativement rouges et vertes. L'intérieur de la crèche rouge, le devant rose, par bandes. Rien de plus simple, de plus naïf, de plus délicieusement tranquille que cette charmante scène. Il semble que nous assistions à l'heureux moment où Notre-Seigneur vient de paraître à la lumière. Sa mère l'a enveloppé de langes, et la sainte Famille est dans l'attente de la visite des bergers.

[1] Pl. XI, fig. 2.

Évangéliaire de Milan, ivoire. — Ce même sujet, à la même époque, est traité aussi simplement dans l'évangéliaire de la cathédrale de Milan[1]. La sainte Vierge et saint Joseph, assis aux deux bouts de la crèche, où l'enfant est couché entre le bœuf et l'âne[2]. La seule particularité de ce petit bas-relief est une scie, entre les mains de saint Joseph, exactement pareille à celle de nos jours.

VIIe SIÈCLE

Verre coloré. — Nous nous permettrons de placer au VIIe siècle, sans autres preuves que son caractère intrinsèque, un verre coloré déposé au musée Vettori à Rome, elliptique et de trente millimètres à son grand diamètre.

« L'enfant Jésus, enveloppé de langes, est dans une crèche auprès d'un bœuf et d'un âne. La Vierge-Mère, à demi couchée sur un lit grossier, en forme de banc, appuie la main droite sur la crèche vers la tête de l'enfant Jésus; sa tunique est serrée sur sa poitrine à l'aide d'une ceinture; un long voile lui couvre la tête et les épaules; une draperie, roulée comme des bandelettes, l'enveloppe de la ceinture aux pieds. Saint Joseph, chauve et barbu, assis, la tête appuyée sur sa main gauche, semble méditer. Les trois figures portent le nimbe. En haut, dans le champ, on voit d'un côté la lune, symbole de la nuit, au milieu de laquelle s'est accomplie la naissance du Sauveur; de l'autre côté, l'étoile qui conduisit les mages à la crèche, où reposait l'enfant divin[3]. » Monelia[4] le donne avec un grossissement nécessaire pour reconnaître toutes les figures.

VIIIe SIÈCLE

Une ancienne *mosaïque de Saint-Pierre*, de l'an 707, montre saint Joseph assis, la sainte Vierge couchée, et l'enfant Jésus entouré de femmes étrangères. C'est donc dans le cours du VIIe siècle que la légende a corrompu la simplicité évangélique. Ciampini, qui reproduit cette mosaïque, déplore la licence donnée à cet égard aux artistes, oubliant que la sainte Vierge enveloppa elle-même l'enfant divin; que, par con-

[1] Voir à l'Annonciation, ch. III, p. 14.
[2] Labarthe, I, 43; — album, pl. VI.
[3] Perret. — [4] Rome, 1741.

LA NATIVITE

Fig. 1. VIIIe S.

Ravenne. Ivoire

Fig. 2.
XIe S.

Munich. Bib^que R^le

séquent, elle n'était pas couchée et n'avait pas besoin de sages-femmes, dont l'intervention est fortement entachée d'hérésie. Le pape Gélase a rejeté parmi les apocryphes tous les livres qui ont donné lieu à ces inconvenances, tristement reproduites dans les siècles suivants. Saint Bernard a dit : *Sola sine corruptione concepit, sine gravamine tulit, sine dolore filium parturivit.*

Ms. des Arméniens. — Une miniature du collége des Arméniens à San-Lazzaro près de Venise [1], sous la date précise de 770, est une peinture d'une grande beauté, qui rappelle la touche antique. Trois anges ailés et nimbés parlent à deux bergers; au-dessous, dans une grotte, la sainte Vierge couchée sur un matelas couleur brun-rouge, robe, manteau et voile blancs, nimbe jaune d'or. L'enfant, avec un nimbe d'or, enveloppé de bandelettes, couché dans une crèche. Saint Joseph, nimbé, assis, la tête appuyée sur sa main droite, regarde la sainte Vierge. Une femme lave l'enfant.

Devant d'autel, à Saint-Pierre. — Pour suivre nos souvenirs du VIIIe siècle, nous rappellerons que saint Zacharie, pape de 741 à 752, fit faire pour Saint-Pierre un devant d'autel tissu d'or et de pierres précieuses, où était figurée la Nativité de Notre-Seigneur [2]. Saint Léon, pape, fit la même chose pour l'église de Saint-Callixte, à Rome.

Ms. grec à Saint-Marc. — Une miniature en demi-cercle, sur fond d'or, accompagne l'image de saint Matthieu dans un manuscrit grec [3], attribué au VIIIe ou au IXe siècle, et déposé à la bibliothèque de Saint-Marc [4]. La sainte Vierge, couchée, manteau brun; l'enfant Jésus, entre le bœuf et l'âne, déjà figurés dans les sarcophages [5]; trois anges ailés et nimbés : le premier, robe rose; le deuxième, robe verte, et le troisième, robe blanche; deux bergers, saint Joseph et les deux femmes.

Les couleurs sont très-vives et les têtes ont un bon sentiment. On ne doit pas être étonné de trouver encore, dans les miniatures, un reflet aussi prononcé de l'art dans sa beauté. Ces peintures étaient exécutées dans les couvents, où les grandes traditions se conservaient à l'ombre protectrice des cloîtres, tandis qu'au dehors le tumulte des guerres, dans des siècles aussi agités, laissait toutes les formes de l'art tomber en décadence. Nous en avons un exemple célèbre dans le manuscrit grec de Josué, au Vatican, lequel est incontestablement du VIIe siècle. Il forme le trait d'union entre la miniature de Saint-Marc qui nous occupe, et le manuscrit syriaque du VIe siècle dont nous avons parlé plus haut.

Désormais la forme hiératique des sujets évangéliques semble fixée. Mais la scène, si simple encore au VIe siècle, devient beaucoup plus compliquée au VIIIe, ainsi qu'on le voit entre autres dans un *ivoire de la bibliothèque de Ravenne* [1]. La sainte Vierge couchée au centre; l'enfant dans une crèche où sont figurées des assises de pierre; le bœuf et l'âne le réchauffant de leur haleine; un ange ailé et nimbé, debout au pied de la crèche, désigne aux mages l'humble couche du Roi des rois. Remarquons ici que cet ange remplace l'étoile conductrice, à laquelle l'artiste a donné la figure des messagers ordinaires de Dieu. Les mages, vêtus comme dans les catacombes, avec la tunique retroussée; leurs tiares semblables à celles de Sainte-Marie-Majeure. Dans le haut six anges sans nimbe, différant en cela de celui qui a l'honneur d'approcher plus près du Sauveur, rappellent l'attitude que nous retrouverons dans les représentations du baptême; un ange, sur la droite, avertit un berger; un autre berger s'approche de la crèche. Sous ses pieds, deux chèvres et un chien. Saint Joseph, la main sous sa tête, regardant les deux femmes qui lavent l'enfant divin.

IXe SIÈCLE

La même scène se retrouve dans les mêmes conditions sur un ivoire du IXe ou Xe siècle, décrit par Dagincourt [2].

Parements d'autel. — Parmi les monuments de ce siècle, nous voyons entre autres deux parements (*vestes*) d'autel brodés au passé d'or, l'un ordonné par le pape Étienne V (816), et comprenant avec la Nativité divers sujets concernant la sainte Vierge; l'autre ordonné par

[1] Pl. XI, fig. 3. — [2] *Rome dans sa grandeur*, in-folio, 1870. — [3] Pl. XI, fig. 1. — [4] A Venise, class. 1, cod. VIII. — [5] Voir l'Adoration des mages, ch. XII.

[1] Pl. XII, fig. 1. — [2] Sculpt., pl. XII, fig. 14.

Valentin II, pape en 827, pour Saint-Paul hors les murs, et où se trouvent figurés la Nativité, le Baptême de Notre-Seigneur, et deux autres sujets entourés de griffons.

Xe SIÈCLE

Au graduel de Prüm[1], la sainte Vierge est couchée et nimbée; saint Joseph nimbé, la tête sur la main. La scène est dans une ville, et le lit de Marie posé sur les murailles.

Le *ménologe*[2] de la bibliothèque du Vatican présente une Nativité dans toutes les conditions adoptées à cette époque.

XIe SIÈCLE

L'*évangéliaire grec* de la Bibliothèque nationale numéroté 74, et d'où nous avons tiré un grand nombre de figures, reproduit la Nativité sous une forme assez compliquée. En dehors des images ordinaires, on y remarque les trois mages à cheval, accourant au galop, les bras en l'air, les manteaux au vent, et ayant chacun une petite flamme sur la tête, comme lorsqu'ils se présentent devant Hérode dans une des miniatures précédentes.

Munich. — Après les licences que nous avons observées, on est presque étonné au commencement du XIe siècle de voir l'art revenir à sa simplicité primitive dans une belle miniature de 1014 à la bibliothèque de Munich[3]. Elle est peinte sur fond d'or et d'un beau caractère. La sainte Vierge est couchée, mais plus convenablement. L'enfant Jésus, enveloppé d'un manteau blanc, paraît plus âgé qu'on ne le représente d'ordinaire. Au-dessous de la crèche un ange à mi-corps ouvre les bras. Dans le haut, les champs sont occupés d'un côté par une ville, de l'autre par deux anges.

Un *manuscrit grec*[1] de la Bibliothèque nationale nous offre au XIe siècle, sous le n° 75, une Nativité où l'on reconnaît la touche grecque des manuscrits contemporains et des mosaïques de Venise, et le type ordinaire du temps. En outre, dans le haut, un cercle comprend six anges peints en camaïeu bleu; à gauche, trois anges, et au-dessous trois mages nu-têtes, portant les présents dans un pan de leurs manteaux. Le premier, barbe et cheveux gris; le deuxième, barbe brune; le troisième, imberbe, représentent ainsi les trois âges, c'est-à-dire l'universalité des hommes.

La célèbre *Pala d'oro*, à Venise, donne la Nativité dans les mêmes conditions que la bible des Arméniens à San-Lazzaro[2].

XIIe SIÈCLE

Notre-Dame de Poitiers. — Le XIIe siècle conserve les mêmes traditions, ainsi qu'on peut le voir aujourd'hui à Poitiers, au-dessus des arcades du rez-de-chaussée de l'église Notre-Dame.

Exultet de Pise. — A un siècle seulement de distance de la magnifique miniature de Munich, nous en voyons une de la dernière barbarie dans l'*Exultet* de Pise[3]. La sainte Vierge, nimbée, manteau bleu, matelas vert. L'enfant Jésus, langes bleus, crèche rouge; un rayon bleu partant d'une étoile descend sur sa tête.

[1] Bibliothèque nationale. Ms. lat. n° 9448.

[2] Ce ménologe, du IXe ou Xe siècle, est un des plus beaux manuscrits grecs de la bibliothèque du Vatican, où il est coté n° 1613. Les peintures en miniature qui ornent la plupart des pages sont sur fond d'or et au nombre de quatre cent trente. Elles ont chacune environ seize centimètres de large sur onze centimètres de haut, sur un fort parchemin bien poli et d'une conservation parfaite. Huit peintres ont concouru à illustrer ce livre en laissant leurs noms à côté de leurs œuvres. Le dessin est assez correct; les attitudes sont tourmentées. La tendance à l'allongement des figures s'exagère dans des proportions qui allaient devenir le caractère particulier de l'école byzantine au XIe siècle. (Labarthe, I, 83.)

[3] Ms. n° 571 du catalogue. Il comprend à la même échelle quatorze sujets de l'Évangile. — Pl. XII, fig. 2.

[1] Petit in-4° de treize centimètres sur dix centimètres, qui ne contient que trois peintures sur fond d'or. Ce sont la Nativité au premier folio, le Baptême au folio trente-cinq, et les Limbes au folio deux cent cinquante-cinq. Les sujets, à une très-petite échelle, puisque les figures n'ont que quarante-cinq millimètres, sont parfaitement dessinés.

[2] Voir pl. XI, fig. 3.

[3] « Pendant les Xe, XIe et XIIe siècles, on choisissait de préférence le psaume *Exultet* pour y colorier des figures. On les peignait en sens inverse du texte, afin que le peuple pût les voir, à mesure que le diacre lecteur développait le rouleau devant lui. La cathédrale de Pise possède un monument de ce genre que la tradition fait remonter à l'époque de la consécration de l'église, en 1118.

« Des traits fort grossiers sertissent les contours des figures, sans que le modelé soit accentué par aucune ombre; les teintes sont plates; les couleurs, peu variées, se composent de rouge, de bleu, de violet, de vert et d'or; les carnations restent blanches, sauf quelques points rouges. » (*Monuments de Pise*, moyen âge, par Georges Rohault de Fleury, 1866.) — Pl. XIII, fig. 1.

Pise _ Manuscrit

Fig. 1.
XIIe S.

Fig. 2.
XIe S.

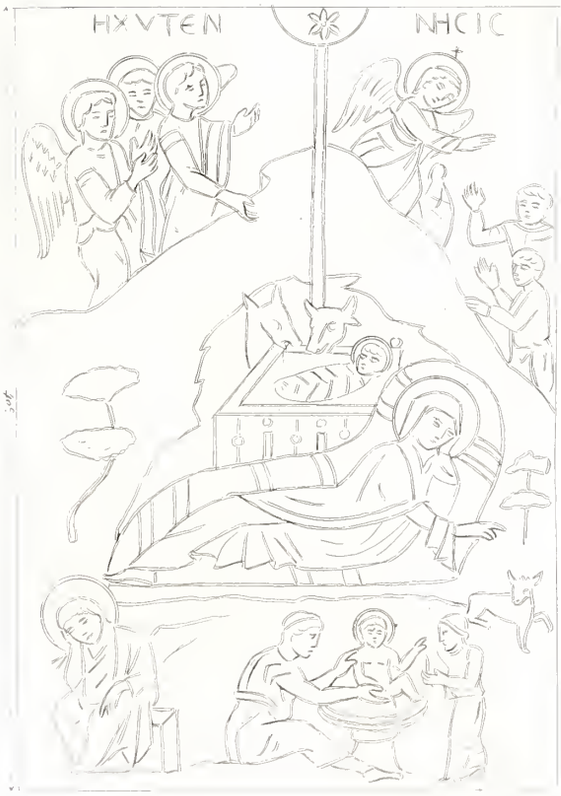

St Paul _ Porte

Fig 3. XIIe S.

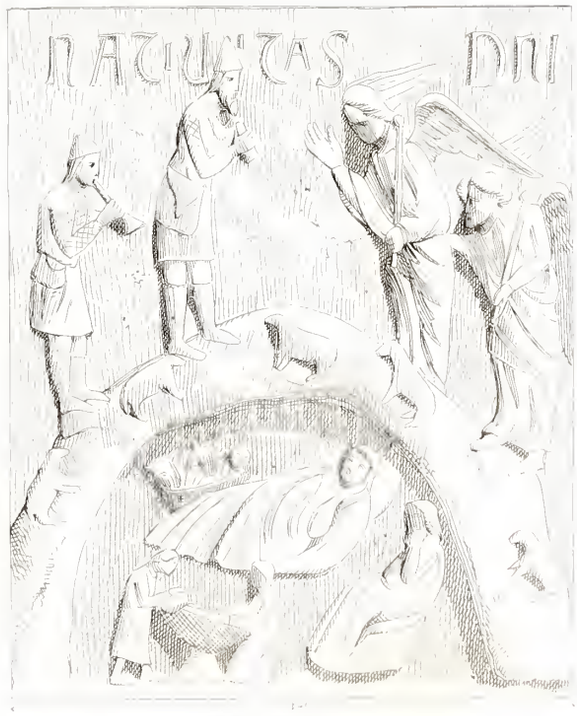

Pise _ Porte

Les *portes de Saint-Paul à Rome et de San-Ranieri à Pise* [1] sont dans les mêmes données légendaires que les derniers monuments que nous avons décrits. La première, exécutée, comme on sait, à Constantinople, conservait une inscription grecque : HXVTENNHCIC, qui signifie : la Nativité du Christ. L'inscription de la seconde nous fait lire :

NATIVITAS DNI

La porte de Saint-Paul se distingue par une particularité que nous n'avons point trouvée ailleurs. La sainte Vierge y chasse un lièvre, symbole de l'impureté.

Porte de Bénévent. — Même disposition dans la porte de Bénévent [2] de 1150.

Saint-Trophime. — En France, sur le portail de Saint-Trophime, la Nativité est coupée en deux tableaux, et comprend tous les mêmes personnages. Une colombe descend sur la tête de Jésus ; la sainte Vierge est au lit dans des draps.

Bibliothèque du Vatican. — Une miniature d'un évangéliaire grec [3], qui porte la date de 1128, présente la Nativité suivant l'usage de ce temps.

En résumé, les représentations du Sauveur naissant, qui nous apparaissent d'abord dans toute la pureté du récit évangélique, se corrompent au VIIe siècle, sous le souffle hérétique des évangiles apocryphes. Mais au milieu de ces taches que la fantaisie d'un artiste ou la curiosité d'ajouter à l'Évangile ont jetées sur l'iconographie chrétienne, les traits principaux restent invariables ; la sainte Famille, la grotte, la crèche, les anges, les bergers retracent fidèlement la scène mystérieuse de Noël.

[1] Pl. XIII, fig. 2 et 3. — [2] Ciampini.

[3] Ce beau manuscrit, inscrit sous le n° 2, provient des dues d'Urbin. Il contient les quatre évangiles grecs, enrichis de peintures, pour deux princes de la maison Comnène. A la suite des portraits des quatre évangélistes sont quatre tableaux, donnés par Dagincourt (Peint., pl. LIX) : la Nativité, le Baptême, la Naissance de saint Jean et les Limbes. Le livre est écrit sur le vélin le plus fin et le plus doux, un peu jauni. Sa forme est un carré long de dix-neuf centimètres, sur treize de large. Les feuillets sont au nombre de trois cent vingt-cinq ; chaque page a vingt-trois lignes d'écriture tirées au trait. La marge inférieure a trente millimètres, l'extérieure vingt-huit à trente, et les deux autres quinze millimètres. Sous tous les rapports, ce superbe manuscrit, qui d'ailleurs est en bon état, et relié en maroquin rouge à tranches et filets dorés, est une preuve éclatante de la profonde vénération que les premiers fidèles et les empereurs avaient pour les saintes Écritures, et de l'honneur qu'ils leur rendaient.

Façade de Notre-Dame à Poitiers.

Jean fut circoncis dans sa maison. Il en fut probablement ainsi pour Jésus. Il est possible même, comme nous le verrons en cherchant le lieu de l'adoration des mages, que la sainte Famille fût retournée à Nazareth. Il semble, dans tous les cas, que l'on ne doit pas représenter la circoncision comme ayant eu lieu dans le temple.

Lorsqu'on circoncisait un enfant, on lui donnait un nom qui avait une signification, rappelant, par exemple, le nom de Dieu, comme *Nathanaël*, don de Dieu; *Jean*, miséricorde de Dieu; ou bien ayant rapport à Dieu, comme *David*, aimé, c'est-à-dire aimé de Dieu. On donnait de même un nom aux filles. Ainsi que nous l'avons déjà dit, les Juifs, par vénération pour le nom de *Jehovah*, évitèrent de plus en plus de le prononcer; ils changèrent donc les noms dans lesquels se trouvaient les premières lettres de ce nom sacré. Ainsi pour Joachim, ils dirent souvent : Éliachim; pour Joad, Zacharie, etc. [1].

[1] Lamy.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

Les monuments qui retracent l'adoration des bergers sont infiniment plus rares que ceux qui rappellent l'adoration des mages. Il est tout naturel que les anciens, les Romains, se soient plus occupés des mages, qui représentaient la gentilité arrivant aux pieds du Christ, que des bergers, qui représentaient la nation juive. Et lorsqu'ils nous montrent les bergers, c'est presque toujours avec les mages, comme nous le verrons plus loin. Je n'ai trouvé à Rome que quatre fois la scène des bergers; une seule fois ils sont seuls; et encore quelle est cette sculpture? Un fragment d'un grand bas-relief, représentant une foule de scènes relatives à Notre-Seigneur, comme le baptême et d'autres. Ce fragment a quarante centimètres de hauteur, sur vingt-cinq centimètres de largeur. C'est une œuvre inférieure sous le rapport de l'art. L'enfant Jésus, enveloppé de langes, est posé sur une crèche drapée [1]. On voit seulement un berger d'un côté, un ange de l'autre, et au milieu, les têtes du bœuf et de l'âne.

Les bergers sans les mages se trouvent encore une fois dans un panneau de la porte de Bénévent, du XIIe siècle (1150). Un ange descendant du ciel, deux bergers qui le regardent, et trois chèvres composent ce petit bas-relief. Mais ces deux exemples, dont le second est relativement moderne, ne suffisent point à renverser une opinion fondée sur des monuments innombrables; le second même représente non une adoration, mais la bonne nouvelle donnée aux bergers. Nous y reviendrons en parlant de l'adoration des mages.

Circoncision. — Nous ne trouvons dans ces âges reculés la Circoncision représentée que dans les portes de Saint-Paul et de Bénévent, au XIe siècle, et reproduites par Ciampini [1]. La fantaisie des artistes y a supposé qu'elle avait eu lieu dans le temple, contrairement à toutes les données historiques.

[1] Pl. XIX, fig. 4.

[1] T. I, pl. IX et X.

CHAPITRE XI

LA PURIFICATION. — LA PRÉSENTATION AU TEMPLE

Luc, ch. II, ℣. 22-39.

1. Le temps de la purification de Marie étant accompli, selon la loi de Moïse, ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, †
2. Comme il est écrit dans la loi de Dieu : Tout mâle ouvrant un sein sera consacré au Seigneur; †
3. Et pour offrir la victime, selon ce qui est dit dans la loi du Seigneur, un couple de tourterelles ou deux petits de colombes. †
4. Or il y avait à Jérusalem un homme appelé Siméon, et cet homme juste et craignant Dieu attendait la consolation d'Israël, et l'Esprit-Saint était en lui. †
5. Et il avait été averti par l'Esprit-Saint qu'il ne mourrait point qu'auparavant il n'eût vu le Christ du Seigneur.
6. Conduit par l'Esprit-Saint, il vint dans le temple au moment où les parents de l'enfant Jésus l'y apportaient, afin d'accomplir pour lui ce que prescrivait la loi.
7. Il le prit dans ses bras, bénit Dieu et dit :
8. Maintenant, Seigneur, laissez, selon votre parole, votre serviteur s'en aller en paix;
9. Puisque mes yeux ont vu le Seigneur qui vient de vous,
10. Que vous avez préparé à la face de tous les peuples,
11. Pour être la lumière qui éclairera les nations, et la gloire d'Israël votre peuple.
12. Et son père et sa mère étaient dans l'admiration des choses qu'on disait de lui.
13. Et Siméon les bénit, et dit à Marie sa mère : Celui-ci a été établi pour la ruine et la résurrection d'un grand nombre en Israël, et en signe que l'on contredira. †
14. Et un glaive traversera votre âme, afin que les pensées de beaucoup de cœurs soient révélées.
15. Il y avait aussi une prophétesse, Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser. Elle était fort avancée en âge, et elle avait vécu sept ans avec son mari, depuis sa virginité. †

16. Restée veuve jusqu'à quatre-vingt-quatre ans, elle ne quittait point le temple, servant Dieu nuit et jour dans les jeûnes et dans les prières. †

17. Elle aussi, survenant à cette même heure, louait le Seigneur et parlait de l'enfant à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.

18. Après qu'ils eurent tout accompli selon la loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, à Nazareth, leur ville.

1, l. 22. — 2, l. 23. — 3, l. 24. — 4, l. 25. — 5, l. 26. — 6, l. 27. — 7, l. 28. — 8, l. 29. — 9, l. 30. — 10, l. 31. — 11, l. 32. — 12, l. 33. — 13, l. 34. — 14, l. 35. — 15, l. 36. — 16, l. 37. — 17, l. 38. — 18, l. 39.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Le temps de la purification : *Dies purgationis.* — * Marie, la pureté même, n'avait aucun besoin d'être purifiée après l'enfantement divin. Elle se soumit cependant aux prescriptions de la loi par esprit d'humilité et par obéissance *.

La fête de la Purification fut établie le 2 février, à l'époque des Lupercales, qui se célébraient alors à Rome le 5 février, afin de supprimer ces fêtes honteuses du paganisme. Baronius en attribue le décret au pape Gélase (492-496).

℣. 2. — Sera consacré au Seigneur : *Sanctum Domino vocabitur.* — Consacré ou mis de côté pour le Seigneur, afin que, lui étant dédié, il lui reste comme sa propre chose, à moins d'être racheté par le prix de cinq sicles, en souvenir des premiers-nés d'Égypte.

℣. 3. — Pour offrir la victime : *Ut darent hostiam.* — Une femme, après avoir accompli les jours de sa purification, devait porter dans le temple, en holocauste, un agneau d'un an. Si ses moyens ne lui permettaient pas de faire cette dépense, elle pouvait présenter deux tourterelles ou deux petits de colombes, l'un en holocauste, l'autre pour le péché. Saint Luc indique suffisamment que c'est l'offrande des pauvres qui fut faite par Marie, car il ne mentionne pas l'agneau [1].

* L'historien sacré ne parle pas ici du prix du rachat des premiers-nés, selon la loi. (Exode, XIII, 13.) Il n'est pas douteux que Joseph et Marie offrirent les cinq sicles que les Israélites, zélés observateurs des ordonnances divines, ne manquaient pas de donner en pareille circonstance *.

℣. 4. — Or il y avait... un homme : *Et ecce homo erat.* — Calvin prétend que Siméon était un homme du peuple et obscur; on voit dans saint Luc lui-même qu'il était vénérable par son âge et sa sainteté, et beaucoup pensent que c'est comme prêtre qu'il a béni la sainte Vierge et saint Joseph. Galatin croit que ce Siméon était fils et disciple d'Hillel, lequel, peu de temps avant la naissance du Christ, était historien des scribes, et avait écrit sur le Messie beaucoup de pages qu'on trouve éparses dans les livres du Talmud. Au reste, comme une foule d'hommes ont porté le nom de Simon ou de Siméon, malgré la vraisemblance de ce qui précède, il est impossible de rien préciser.

[1] Lamy.

LA PRÉSENTATION

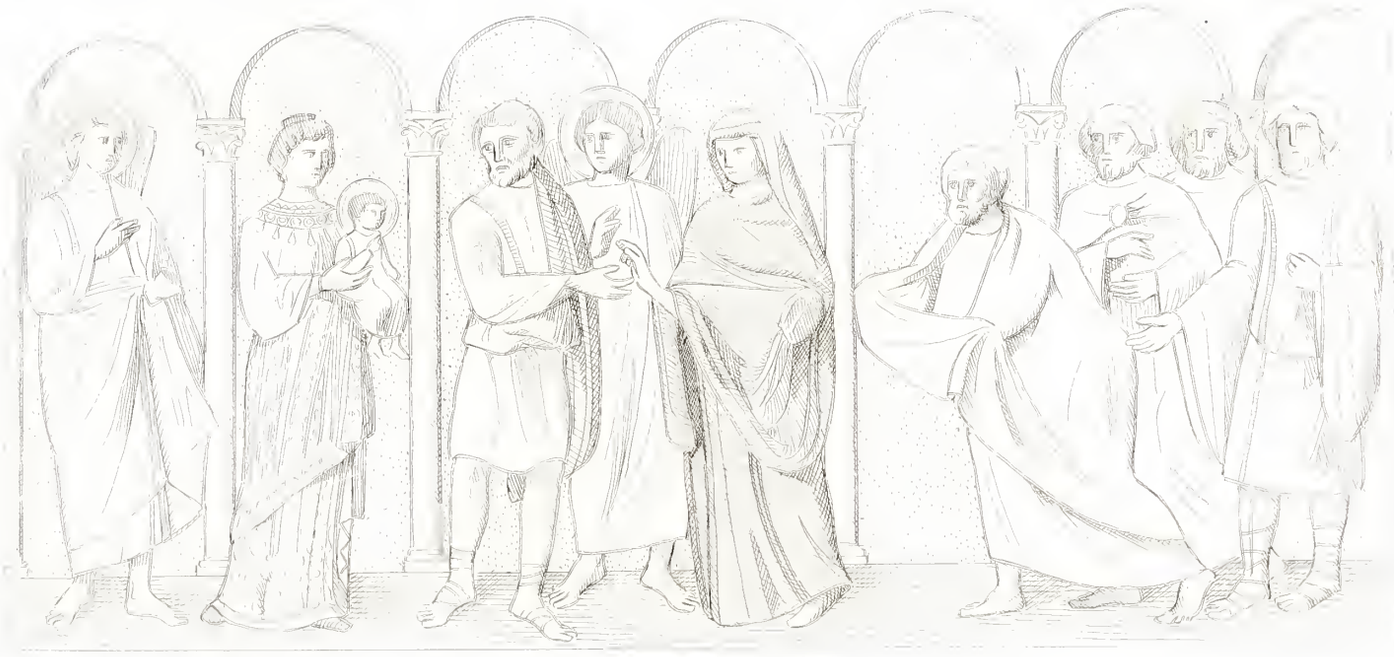

Ste Marie Majeure à Rome Ve S.

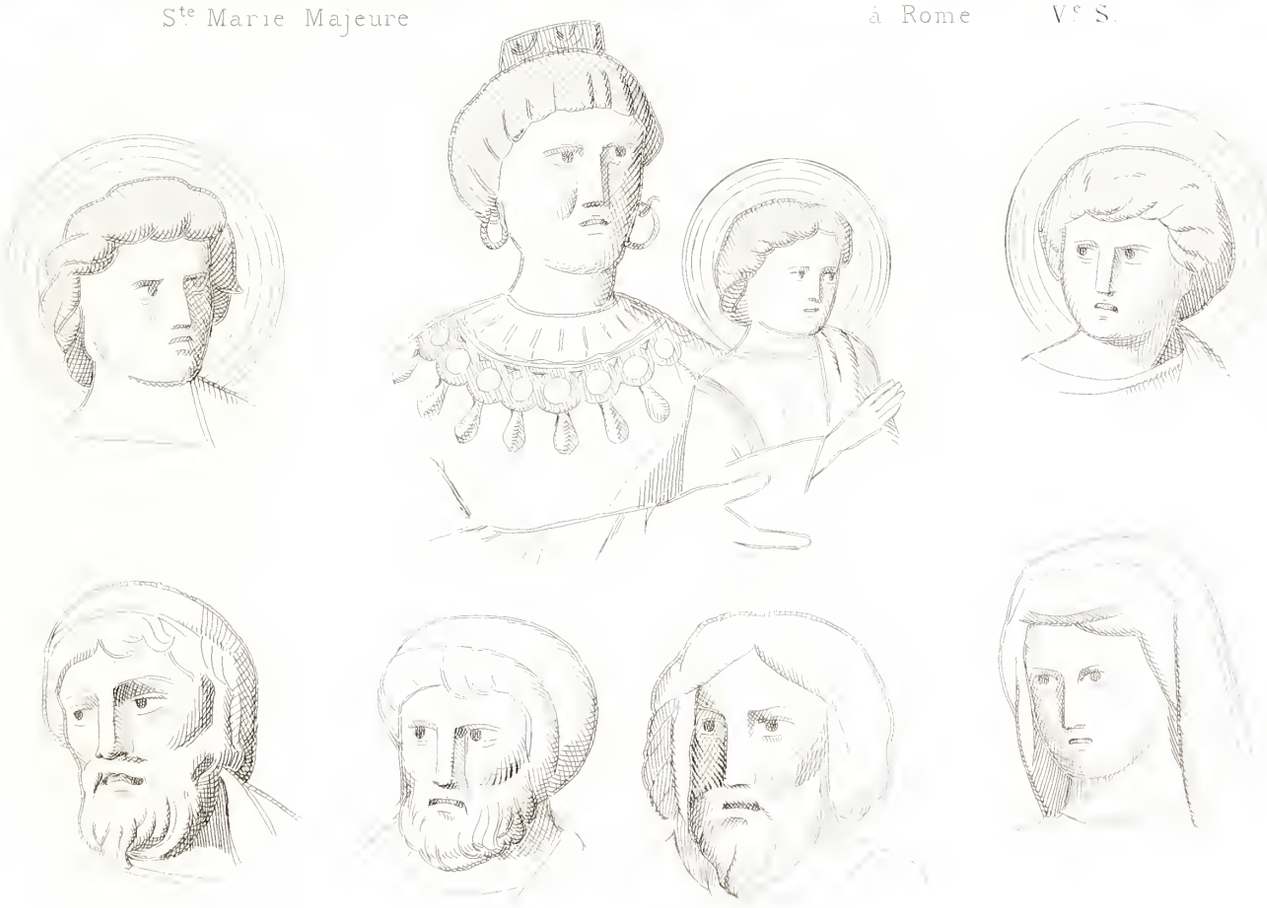

ỳ. 13. — Dit a Marie : *Dixit ad Mariam.* — Saint Siméon s'adresse à Marie plutôt qu'à Joseph, parce que celui-ci était le père de Jésus seulement d'après la loi, et que les événements prédits qui devaient avoir lieu dans trente ans se rapportaient seulement à Marie, Joseph paraissant mort avant cette époque. Ce glaive est celui des douleurs que le Christ devait souffrir, et qui retentirent tellement dans l'âme de sa mère, qu'on peut bien aussi la considérer comme martyre [1].

ỳ. 15. — Il y avait aussi une prophétesse, Anne, fille de Phanuel, de la tribu d'Aser : *Et erat Anna prophetissa, filia Phanuel, de tribu Aser.* — Anne, en hébreu, signifie grâce. *Prophétesse*, c'est-à-dire savante; car il n'y avait plus alors de prophètes établis par le Seigneur pour annoncer l'avenir; quoique cependant, après un long intervalle, Dieu, au moment de la venue du Sauveur, ait accordé le don de prophétie à des personnages tels que Jean, Zacharie, Élisabeth, Siméon, Anne elle-même, qui annoncèrent le Christ. *Fille de Phanuel :* Phanuel veut dire *Face du Seigneur. De la tribu d'Aser :* cette tribu était douce, tranquille, robuste, riche et connue par la longévité de ses membres. Aser, en hébreu, signifie heureux.

Depuis sa virginité : *A virginitate sua.* — C'est-à-dire depuis son mariage, qu'elle contracta vers quinze ans. Ces trois mots expriment : 1° qu'Anne ne s'est mariée qu'une fois; 2° qu'elle était pure avant son mariage; 3° que son mari étant mort après sept ans, elle fut veuve à vingt-deux ans. Saint Ambroise croit que les quatre-vingt-quatre ans doivent se compter de son veuvage, et qu'ajoutés aux vingt-deux ans qu'elle avait quand elle perdit son mari, ils feraient alors cent six ans, Dieu ayant permis qu'elle arrivât à un âge aussi avancé pour pouvoir, comme Siméon, voir le Christ et l'annoncer.

ỳ. 16. — Elle ne quittait point le temple : *Quæ non discedebat de templo.* — Non pas qu'elle l'habitât : c'est une hyperbole pour exprimer qu'elle y établissait en quelque sorte sa demeure. Quelques auteurs croient cependant qu'il y avait dans le temple des habitations de jour et de nuit pour des femmes religieuses servant Dieu, comme des diaconesses, ou des vierges telles que la mère de Jésus-Christ qui fut présentée au temple, ou des veuves comme Anne [1].

[1] Cornelius a Lapide.

[1] Cornelius a Lapide.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

Ve SIÈCLE

Sainte-Marie-Majeure. — La Présentation au temple n'apparaît pas dans des images antérieures au ve siècle. Les admirables mosaïques de Sainte-Marie-Majeure nous la montrent pour la première fois. Ce sujet, sur la même ligne que l'Annonciation, se compose de dix figures placées devant des arcades qui indiquent le lieu de la scène [1]. Un ange occupe la première arcade à gauche. La sainte Vierge est dans la seconde. Richement habillée comme dans l'Annonciation, nu-tête, vêtue d'une robe blanche et or et de souliers rouges, elle porte l'enfant Jésus en robe blanche et nimbé comme les anges. Dans l'arcade suivante saint Joseph, tunique blanche et manteau rouge, regarde l'enfant et tend la main à la fille de Phanuel, placée dans la quatrième arcade. La prophétesse, manteau brun-rouge, est séparée de saint Joseph par un ange. Saint Siméon, incliné, avance les mains sous son manteau pour y recevoir l'enfant. Il est entièrement vêtu de blanc comme les trois prêtres qui sont derrière lui. Celui du milieu seul a les cheveux noirs. Leurs sandales attachées avec des lacets rouges. La gravure ne reproduit pas l'extrémité

[1] Pl. XIV.

de la mosaïque où se trouve figurée la porte du temple, au bas de laquelle on voit trois petites colombes.

VIIIe SIÈCLE

Saint-Pierre. — Du Ve siècle, nos monuments nous reportent au VIIIe devant une ancienne mosaïque de Saint-Pierre [1], où l'on retrouve la sainte Vierge présentant son divin fils, qui porte une petite robe.

IXe SIÈCLE

Nous voyons ici pour la première fois un des plus beaux manuscrits grecs du IXe siècle, sous le numéro 510, à la Bibliothèque nationale. Expression des têtes, proportion et mouvement des figures, tout concourt à faire un petit chef-d'œuvre de chacune des nombreuses miniatures qui le composent [2].

La Présentation au temple, que nous donnons dans sa grandeur naturelle [1], fait voir Jésus regardant Siméon d'un air d'intelligence et lui tendant les bras. Saint Joseph, cheveux gris, manteau lilas, porte deux tourterelles au bec rouge. La robe de la sainte Vierge violette, celle du Sauveur toute d'or. Le manteau de Siméon blanc, sa tunique bleue. Son nom, CYMEΩN, se lit près de lui.

Xe SIÈCLE

Graduel de Prüm [2].— La disposition est exactement la même. Les nimbes de la sainte Vierge et de saint Siméon violets, ceux de Jésus-Christ et de saint Joseph, gris.

XIe SIÈCLE

Nous rencontrons la Présentation au temple dans un ravissant manuscrit grec du XIe siècle, inscrit au catalogue de la Bibliothèque nationale sous le n° 74 [3].

La sainte Vierge au milieu, isolée, offre son divin fils à un prêtre assis dans un fauteuil, et enregistrant sur des tablettes la déclaration qui lui est faite. Derrière la sainte Vierge, un groupe d'hommes en robes.

XIe ET XIIe SIÈCLE

Portes de Saint-Paul. Exultet de Pise. — Le XIe et le XIIe siècle nous montrent deux représentations uniformes de cette scène dans les portes de Saint-Paul hors les murs et dans l'*Exultet* de la cathédrale de Pise. En décrivant l'une, il semble qu'on peut reconnaître l'autre. La sainte Vierge tend l'enfant Jésus vêtu d'une petite robe. Saint Joseph porte son offrande dans un pli de son manteau. Le prêtre s'incline comme pour recevoir l'enfant dans son manteau, dont il relève l'extrémité. Derrière lui, la prophétesse Anne tient un *volumen* dans sa main gauche, et dresse

[1] Ciampini, t. II, p. 75. — Pl. XV, fig. 1.

[2] Il provient des Médicis et renferme les discours de saint Grégoire de Nazianze, écrits sur parchemin, de vingt-neuf centimètres sur quarante et un centimètres. (Voir Montfaucon et M. Labarthe.) Quarante pages illustrées comprennent cent dix-huit sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament, compositions remarquables par l'invention et la bonne ordonnance. Le violet est toujours appliqué aux vêtements de Jésus-Christ; toutes les autres couleurs sont généralement claires, à la manière des anciens. Au commencement, des pages extrêmement usées représentent le Christ sur son trône et bénissant; puis l'impératrice Eudoxie, entre ses fils Léon et Alexandre, accompagnés d'une inscription où l'on trouve le nom de l'empereur Basile; enfin l'image de cet empereur entre Élie et Gabriel. Ces diverses figures établissent pour ce manuscrit une date antérieure à l'année 886, où mourut Basile surnommé le Macédonien, époux d'Eudoxie, père de Léon et d'Alexandre.

Ce monument est le plus orné de la collection grecque et écrit en lettres onciales.

Sous les profondes dégradations de quelques pages on saisit la manière du peintre. Ainsi le Christ assis en tête a d'abord été grossièrement tracé à l'encre. Dans cette première ébauche, la tête et les mains sont seules un peu arrêtées, le reste est à peine indiqué. Une gouache épaisse et bien empâtée s'appliquait ensuite par masses, et le peintre revenait par-dessus pour marquer les ombres avec une couleur verdâtre.

Une foule d'images ont trait à des supplices de martyrs, à l'histoire de Jonas, à une cérémonie (p. 43) où se trouvent des prêtres avec le pallium, comme à Saint-Clément à Rome, à un convoi où le mort est porté sur un lit d'or, accompagné de cierges dans des flambeaux, comme on le fait encore actuellement en Italie; ce sont encore des sujets mystiques, le sacre d'un évêque, les histoires de Joseph et de Job, de Samson et de Noé, le labarum et Constantin.

[1] Pl. XV, fig. 2.

[2] Ms. latin, Bibliothèque nationale, n° 9448. Voir le Baptême.

[3] C'est un évangéliaire exécuté, dit-on, pour un empereur, et terminé par une épigraphe qui fait mention de celui-ci sans donner son nom. Deux cent quinze feuillets en parchemin contiennent sur chaque face deux ou trois sujets de toute la largeur de la page, et alternés avec le texte. Les figures ont en général de trente à trente-cinq millimètres de hauteur. Les têtes très-petites et d'une rare élégance. Il a été relié trop solidement et cruellement, en 1603.

LA PRESENTATION

Pl. XV

Fig. 1.

VIIIe S. — Mosaique

de l'Ancien St Pierre

Fig. 2.

IXe S.

g^r de l'original

Bibliothèque N^le — Mss 510

Fm Berthault imp. Paris

la droite pour accompagner du geste la prophétie qu'elle annonce. Les cinq personnages ont un nimbe; celui de Jésus-Christ est crucifère.

La persistance avec laquelle, dans toute la suite des siècles, les artistes, guidés par la science sacrée, représentent l'enfant Jésus sorti de ses langes et vêtu d'une robe, prouve que, dans ces siècles de foi, on croyait que Jésus avait plus d'un an lorsqu'il fut présenté au temple. Nous revenons indirectement sur cette question en étudiant les monuments de l'adoration des mages.

Une Présentation au temple.

Sarcophage du IVe siècle, au musée de Marseille.

CHAPITRE XII

ADORATION DES MAGES

Matthieu, ch. II, ℣. 1-12.

1. Jésus donc étant né à Bethléhem de Juda, aux jours du roi Hérode, voilà que des mages vinrent d'Orient à Jérusalem, †

2. Disant : Où est le roi des Juifs qui est né? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.

3. Le roi Hérode, l'ayant appris, fut troublé, et tout Jérusalem avec lui.

4. Et assemblant tous les princes des prêtres et les scribes du peuple, il leur demanda où devait naître le Christ.

5. Et ils lui dirent : A Bethléhem de Juda : car il a été ainsi écrit par le prophète : †

6. Et toi Bethléhem, terre de Juda, tu n'es pas la moindre entre les principales villes de Juda; car de toi sortira le chef qui doit régir Israël mon peuple.

7. Alors Hérode ayant appelé les mages en secret, s'enquit d'eux avec soin du temps où l'étoile leur était apparue.

8. Et, les envoyant à Bethléhem, il dit : Allez, informez-vous exactement de l'enfant, et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que j'aille aussi l'adorer.

9. Ceux-ci, après avoir entendu le roi, s'en allèrent, et voilà que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient les précédait, jusqu'à ce qu'elle vint et s'arrêta au-dessus du lieu où était l'enfant.

10. Or, voyant l'étoile, ils furent transportés de joie.

11. Et, entrant dans la maison, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère, et, se prosternant, ils l'adorèrent; puis, ouvrant leurs trésors, ils lui offrirent des présents, de l'or, de l'encens et de la myrrhe. †

12. Mais, ayant été avertis en songe de ne point retourner vers Hérode, ils revinrent dans leur pays par un autre chemin.

LES MAGES DEVANT HERODE

Fig. 1
Ve S.

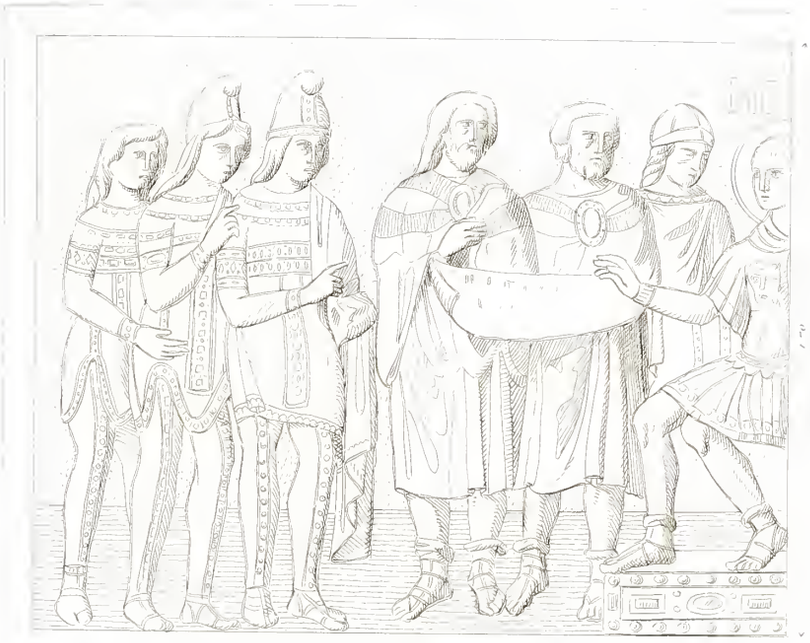

Ste Marie Majeure.

Fig. 2
IIe S.

Cimetière Ste Agnès

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Voila que des mages vinrent d'Orient : *Ecce magi ab Oriente venerunt.* — Les mages ont symbolisé la gentilité aux pieds du Christ, comme les bergers y ont symbolisé la nation juive. Ils sont devenus pour les païens convertis un des sujets les plus fréquemment reproduits dans les monuments antiques, depuis les peintures des catacombes jusqu'aux grandes mosaïques ornant les basiliques, après le triomphe du christianisme.

La grande importance que les chrétiens ont attachée à l'adoration des mages, les discussions auxquelles elle a donné lieu, et la diversité des opinions que nous aurons à étudier nous obligeront à entrer, à l'égard de ces mystérieux personnages, dans des développements plus étendus que pour les autres sujets, et nous examinerons successivement :

1° La qualité des mages ;
2° L'étoile qui leur est apparue ;
3° Leur patrie ;
4° L'époque de l'adoration ;
5° Le lieu de l'adoration.

§ I

La qualité des mages. — Étaient-ils de simples savants ou des rois ? Saint Matthieu, le seul qui en parle, se contente de dire qu'ils vinrent de l'Orient pour adorer Jésus. Il suppose sans doute qu'au moment où il écrivait tout le monde devait savoir leur qualité ; on dit seulement qu'ils étaient mages [1]. Dans la suite, on leur attribue la qualité royale.

On se fonde pour cela : 1° sur la nature toute royale des présents qu'ils apportent ;

2° Sur le silence même de l'évangéliste, qui ne les appelle pas des rois, parce que c'est comme savants qu'ils ont reconnu l'étoile ;

3° Sur les prédictions annonçant que les rois apporteront leurs présents au Messie ;

4° Enfin sur les opinions des auteurs, et la longue tradition qui se suit pendant un grand nombre de siècles [1].

[1] D'après Cornelius a Lapide, mage est un nom usité en Perse, et signifie savant et philosophe. Génébrard croit que le mot est d'origine hébraïque. *Mahgeh,* en hébreu, dérive de la forme première *hagah,* qui signifie méditer. Les Chaldéens, en suivant les Juifs, appelaient leurs philosophes des *mages.* De là les Arabes, les Syriens, les Perses, les Éthiopiens et les autres peuples de l'Orient dont les langues sont filles, ou au moins parentes, de l'hébreu, appellent mages leurs sages et leurs astrologues.

[1] Suivons de siècle en siècle les phases de cette question :

Au IIe siècle, Tertullien, dont les partisans de la royauté invoquent l'autorité (*Justinus in Dialogo cum Tryphone.* — Crombach), rappelle les prédictions des prophètes annonçant que les rois d'Arabie et de Saba lui apporteront leurs présents ; mais il est si obscur, à son ordinaire, que Baronius même n'a pas osé affirmer que ce fût le sens de son texte. (Tillemont, p. 455.)

Au IIIe siècle, saint Cyprien (*In epist. ad episcop. Salomonem*) : « Non satis est quod angeli locuti sunt pastoribus, quod apparuit stella regibus. » (Crombach.) Mais D. Calmet infirme ce témoignage, en disant que cette lettre est d'un abbé de Bonneval, nommé Arnaud, qui vivait du temps de saint Bernard.

Au IVe siècle, saint Athanase : « Quem diem appellamus trium regum. » (*Quæst. ad Antioch.*) Il est vrai que Crombach, très-favorable cependant à cette opinion, avoue qu'on n'est pas sûr que ces mots n'ont pas été ajoutés par des commentateurs.

Saint Ambroise (*Serm. de Epiph.*) : « Isti magi tres reges esse dicuntur. » Mais D. Calmet suppose que ces mots sont une interpolation de saint Césaire d'Arles.

Saint Jérôme : « *Reges Tharsis :* Quod ex magorum muneribus intelligimus inchoatum ; ipsi enim gentium regumque typum tenuisse monstrantur. »

Saint Chrysostome (*Sermo de Nat. Dom.*) : « Si quidem reges venerunt et cœlestem Regem suspexerunt ; sed reges quidem venerunt, ut cœlestem Regem gloriæ adorarent. »

Saint Augustin (*Sermo I. dom. in fest. Epiph., de nativ. Dom.*) : « Hanc stellam admirati, cujus etiam esset, ex consequenti revelatione nosse meruerunt reges vice Judæorum. »

Au Ve siècle, saint Eucher et saint Prosper d'Aquitaine veulent que les mages aient accompli la prédiction du psaume LXXI : *Reges Tharsis.*

Au IXe siècle (840), Strabon, moine de Fulde : « Les mages étaient de la Perse, où coule le fleuve Saba, qui a donné le nom au pays près duquel est l'Arabie, où les mages étaient rois. »

Saint Paschase : « Personne n'ignore qu'à l'orient de Jérusalem il existait des rois mages. » (Crombach.)

Étienne de Salazar : « C'étaient des rois, mais de petits rois, des toparques, soumis aux grands monarques de l'Orient. Plutarque, parlant de Lucullus et décrivant le faste et l'orgueil de Tigrane, roi d'Arménie, dit qu'il était servi par un grand nombre de rois. »

Au XIe siècle (1071), Théophylacte, évêque des Bulgares, a dit : « Oportebat enim gaudere potius quod Rex suus a Persibus regibus adoraretur. »

D'autres auteurs contestent leur qualité de rois, en disant qu'aucun passage de l'Écriture ne justifie cette opinion, et que si quelques Pères leur appliquent les paroles du psaume LXXI, *reges Tharsis*, des commentateurs illustres [1] pensent que cette prophétie ne les concerne pas. On peut concilier les deux opinions en disant qu'il existait des rois mages en Orient. Hérodote raconte que deux frères mages ont gouverné la Perse, après Cambyse et Darius, qui fut aussi mage. Cicéron dit que nul ne peut être roi des Perses, s'il n'a étudié auparavant la discipline et la science des mages.

Si les mages devenaient souvent rois, il ne s'ensuit pas qu'ils le fussent toujours; si ceux qui adorèrent Jésus eussent été de si puissants rois, saint Matthieu n'eût pas manqué de le dire, pour donner plus de solennité à ce grand acte évangélique; puisque alors qu'il ne s'agissait que d'un officier royal, *regulus*, il indique sa qualité [2].

D'après l'opinion la plus probable [3], ils pouvaient être de petits rois ou princes de quelques villes sous les Romains ou les Parthes.

Leur nombre. — La tradition qui fixe le nombre des mages à trois est plus ancienne que saint Léon le Grand (440-461). En dehors des diptyques, des médailles et des bronzes, tous les sarcophages de Rome, de l'Italie et des Gaules, qui sont en grande partie antérieurs à ce pontife, ne représentent invariablement que trois mages. Les exceptions, notamment dans les catacombes, semblent avoir été motivées par des raisons de symétrie [4].

L'Écriture ne spécifie pas le nombre; mais celui des présents semble faire présumer le nombre de trois [5].

Leurs noms. — Nous verrons, en nous occupant des mosaïques de Ravenne, au VIe siècle, les noms des mages tracés dans une des grandes frises de Saint-Apollinaire. On lit: Balthasar, Melchior et Gaspar.

D'après le vénérable Bède, le premier s'appelait *Melchior;* il était vieux, portait une grande barbe et d'abondants cheveux blancs; il offrit l'or. Le second, *Gaspar,* était jeune, imberbe, haut en couleur; il portait l'encens. *Fuscus,* le troisième, portait la barbe entière; il confessa par la myrrhe que le Fils de l'homme devait mourir.

Leurs reliques. — Les Bollandistes, abondants en général, sont très-brefs sur la fête de l'Épiphanie. Voici tout ce qu'on y lit: « Les corps des trois rois mages, transférés depuis longtemps avec une grande solennité de la Perse à Constantinople, dans la basilique de Sainte-Sophie, de là, portés à Milan par Eustorgue, évêque de cette ville, et religieusement conservés pendant six cent soixante-dix ans dans la basilique d'Eustorgue, ont enfin été apportés à Cologne, sous l'empereur Œnobardus, par l'archevêque Reinold.

§ II

De l'étoile. — Les mages, livrés à leurs études habituelles, partant à l'observation des astres, durent être les premiers à voir le signe que Dieu donna aux nations pour annoncer la naissance de son Fils. Ce signe était dans le ciel, et saint Matthieu l'appelle une étoile. Une tradition orientale, remontant à la prophétie de Balaam, la fit sans doute reconnaître aux mages [1]. Elle devait être au-dessus de la Judée, peut-être avec la forme d'une comète dirigeant sa queue de ce côté, puisqu'elle leur indiqua qu'il y était né un roi des Juifs [2]; on a même dit qu'elle pouvait avoir l'apparence d'un ange.

Zoroastre, d'après Aboul-Faradj, a prédit que le Messie naîtrait d'une vierge, et qu'à sa naissance il apparaîtrait une étoile visible même pendant le jour, et il avait ordonné aux mages de se rendre auprès de ce nouveau Messie, et de lui porter des présents [3].

Quelques docteurs ont dit qu'il n'est pas impossible qu'elle ait été prise parmi les astres du

[1] Baronius, Tostat, Canus, Emmanuel Sa, Cornelius Jansenius, François Luc de Bruges.

[2] Stolberg.

[3] Exprimée ainsi par Simon de Cussia, moine augustin, qui écrivait en 1340 : « Erant in regione orientalis plagæ tres viri nobiles, parvi tamen reges. » Baronius a embrassé cette opinion.

[4] De Rossi, *Images de la sainte Vierge*, p. 11.

[5] C'est le sentiment de divers auteurs, et notamment de saint Anselme de Cantorbéry (1080).

[1] Crombach.

[2] Moreri.

[3] Mislin, III, 16; Hyde, Serry.

ADORATION DES MAGES

Fig. 1
IIIe S.

Cimetiere des S.S. Marcellin et Pierre

Fig. 2
IIIe S.

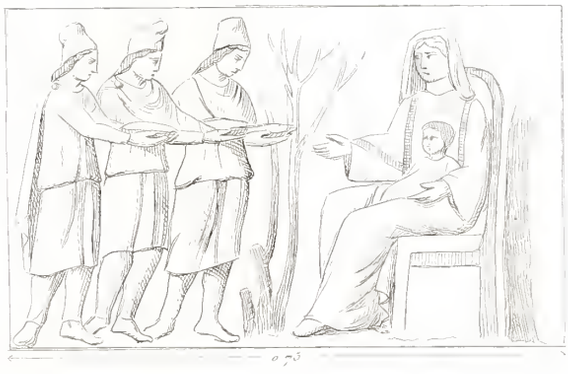

Cimetiere Callixte

Fig. 3 IIIe S.

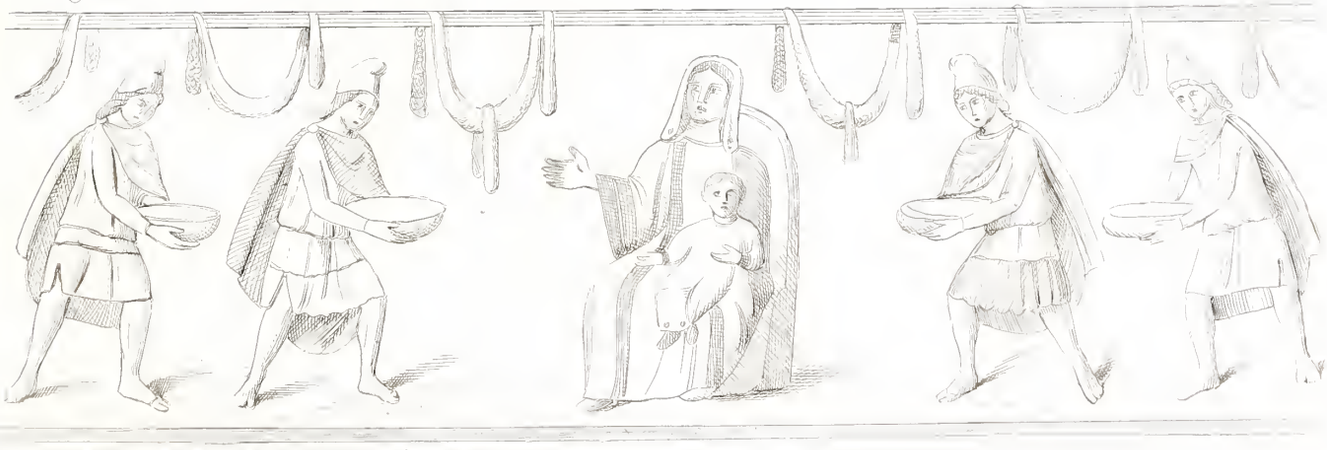

Cimetière Domitilla

ADORATION DES MAGES

Fig. 1. IVe S.

Le Grand Sarcophage au Latran

Fig. 2. IIIe S.

Inscription au Latran

firmament, où elle aurait été replacée quand elle eut rempli son objet [1]. Suivant les autres [2], l'astre miraculeux qui conduisit les mages n'était point une étoile dans l'acception rigoureuse du mot, c'est-à-dire un corps céleste dérobé au firmament, mais un corps lumineux créé spécialement pour le but que Dieu se proposait, et plus ou moins élevé dans la région moyenne de l'air. Dans ce cas la science n'a rien à nous dire; car un tel prodige ne peut établir de précédents pour l'astronomie [3].

Époque de son apparition. — Ceux qui ont essayé de fixer l'époque de l'apparition de l'étoile aux mages semblent influencés par cette opinion que la visite des Orientaux dut avoir lieu très-peu de temps après la naissance du Sauveur. Une école prétend même que l'étoile indiquait les choses futures plutôt que les choses actuelles, et qu'elle apparut avant la nativité [4], afin de donner aux mages le temps de se diriger vers Jérusalem [5].

Il est bien plus probable qu'elle apparut au moment de la naissance. Les mages donnèrent à Hérode le jour, l'heure et le moment où ils avaient vu l'étoile, comme une marque indubitable que le Messie était né à ce moment même. Si l'étoile se fût manifestée deux ans d'avance, elle n'aurait rien signifié de précis, au moins dans l'esprit des mages [6], qui n'auraient pu prendre des mesures assez justes pour arriver exactement.

Que devint l'étoile? — L'Évangile ne disant pas expressément ce que devint l'étoile après son apparition en Orient, les auteurs ne sont pas plus d'accord sur ce sujet. Selon les uns, elle disparut après s'être montrée aux mages; selon d'autres [1], elle les accompagna jusqu'à Jérusalem. Mais alors ils n'eussent pas été si joyeux en la revoyant *de nouveau* au sortir du palais d'Hérode; et l'évangéliste n'eût pas dit seulement: « Et voilà que l'étoile qu'ils avaient vue en Orient les précédait; » mais il eût ajouté qu'elle les avait accompagnés, miracle plus grand et plus digne, d'après cela, de n'être point omis [2].

Pourquoi d'ailleurs faire venir les mages à Jérusalem, si l'étoile avait dû toujours les conduire, puisque le Messie n'y était pas? Ils sont venus dans la ville sainte pour s'informer du lieu où ils trouveraient l'enfant. Ils ne pouvaient douter qu'ils obtiendraient ces renseignements dans la capitale politique et religieuse de la Judée. Si l'étoile les y eût conduits, pourquoi ne l'auraient-ils pas dit à Hérode, plutôt que de dire simplement qu'ils l'avaient vue en Orient [3]?

§ III

La patrie des mages. — Parmi les saints Pères, les uns les font venir de Tharsis et d'Arabie, où abondent les parfums et les trésors qu'ils apportent au Messie, afin d'accomplir la parole du prophète; d'autres, de la Perse, parce que les savants y portent le nom de mages, et qu'ils y avaient à Suse une célèbre académie; d'autres, de la Chaldée, parce que les Chaldéens étaient très-avancés dans l'astronomie; ou de divers pays, savoir: Melchior, qui était mulâtre, de l'Inde; Gaspar, de l'Arabie ou de Saba, et Balthasar, de la Perse chaldéenne, ou de la côte arabe du golfe Persique [4].

Toutes ces difficultés, toutes ces divergences, viennent de l'idée préconçue que l'on compte seulement treize jours entre l'apparition de l'étoile et l'adoration des mages.

Pour venir de l'Arabie, qui cependant est le point le plus rapproché, les mages ont trois cents lieues à parcourir; et, malgré la rapidité de leurs

1 Saint Augustin, Suarès, Maldonat, saint Thomas d'Aquin.

2 Saint Jean Chrysostome, cité par l'abbé Brispot, saint Grégoire de Nysse et saint Basile sont de cet avis. Saint Cyrille d'Alexandrie dit que l'étoile, créée pour l'objet proposé, de conduire les mages, disparut ensuite. (Crombach, p. 250.)

3 L'abbé Lecamus.

4 Saint Chrysostome, Scaliger, cité par Frédéric Miegius, le P. Lamy, Morison.

5 Keppler précise cette époque, en la fixant à un an avant la Nativité. Toinard croit que les mages déclarèrent à Hérode que l'étoile leur était apparue dix-huit mois avant leur arrivée, c'est-à-dire seize mois avant la naissance de Jésus-Christ. La chronique d'Alexandrie la fait paraître deux ans pleins avant la nativité. (D. Calmet.)

6 Le P. Mauduit.

1 Saint Chrysostome, saint Léon, Euthymius, Théophylacte, saint Thomas.

2 Jansenius, *in Concordia*, cité par Crombach, p. 270. — M. Ferretti, I,34.

3 Tillemont.

4 Saint Justin, saint Cyprien, saint Épiphane. Voy. Baronius, Cornelius a Lapide, Grotius, Crombach.

chameaux, treize jours sont évidemment insuffisants pour un pareil voyage. D'ailleurs l'Arabie est au midi de la Palestine, et l'Évangile fait venir les mages de l'Orient. On est obligé de torturer la géographie en invoquant un passage de Tacite, où il est dit que « les confins de la Judée sont bornés *à l'orient par l'Arabie* »; mais Tacite parlait de l'Arabie Déserte, d'où les présents des mages ne pouvaient venir. Pour justifier le choix de l'Arabie, on a été jusqu'à dire que le mot *orient* s'appliquait plus à la qualité des mages qu'à leur point de départ, et que *orientalis* et *sapiens* avaient autrefois la même signification.

Chacun sent bien que, sauf la distance, la Perse, formellement désignée par saint Chrysostome [1] et par la tradition la plus générale, qui a peu de souci des difficultés soulevées par les savants, est le pays qui satisfait le mieux aux indications de l'Évangile.

Cornelius a Lapide, et, après lui, le P. Mauduit, pensent bien à la Perse; mais ils regrettent de ne pouvoir admettre cette origine persane, parce que, quelle que fût la rapidité relative des moyens de transport à cette époque, si treize jours ne suffisent pas pour parcourir trois cents lieues, distance de l'Arabie à Jérusalem, à plus forte raison les cinq cents lieues qui la séparent de la Perse.

§ IV

Époque de l'adoration. — « Il est très-difficile de fixer le temps où les mages vinrent de l'Orient [2]. » Cette fixation a dû se ressentir de l'obligation où l'on croyait être de les faire venir à Bethléhem, et amène ainsi beaucoup de variantes. Les uns supposent que l'adoration eut lieu le jour de l'Épiphanie qui suit immédiatement la Nativité [3], ou au moins avant la Purification [1]; d'autres, à la Purification [2] ou un peu après [3]. Triebel et Baronius admettent un an et trois semaines d'intervalle; Papebroke [4] dit que Jésus avait un an. Eusèbe Pamphile, au IIIe siècle; saint Épiphane, au IVe, comptent deux ans après la Nativité, en se fondant sur l'âge où Hérode avait étendu le massacre des enfants *a bimatu et infra* [5].

Lorsque les anges annoncent aux bergers la naissance du Sauveur, ils précisent le temps par le mot *hodie* [6]. Saint Matthieu ne l'ayant pas précisé pour l'arrivée des mages, il faut le chercher dans d'autres éléments.

Reprenons les deux hypothèses extrêmes : ou treize jours après la Nativité, ou plus d'un an après.

Dans le premier cas, on rapproche autant qu'on le peut le pays des mages, on leur cherche des montures rapides [7]. On leur fait prendre à la hâte des provisions, des présents, traverser presque miraculeusement de grands espaces, se presser enfin, contrairement aux mœurs orientales [8]. On fait arbitrairement apparaître l'étoile avant la naissance du Messie; on ne tient pas compte de l'âge des saints Innocents, massacrés dans la première et la seconde année de leur vie; ou bien on suppose qu'Hérode attendit près de deux ans après la confidence des mages pour ordonner le massacre; enfin on n'a pas égard

1 Cité par Tillemont, p. 455.

2 Benoît XIV, *De Festis Dom.* cap. II, p. 37.

3 Saint Augustin, pour faire venir ces mages treize jours après la Nativité, ne donne pas d'autre raison que la fixation de la fête de l'Épiphanie au 6 janvier; or les fêtes de l'Église n'indiquent pas nécessairement le jour de l'événement. Ainsi de la Naissance de saint Jean-Baptiste, de la Nativité et de l'Assomption de Marie. D'ailleurs l'Épiphanie, le Baptême, les Noces de Cana sont fêtées le même jour.

1 Saint Augustin, Ammonius, célèbre au IIIe siècle, cité par Tillemont et le P. Mauduit, Scaliger, Miegius. — Tillemont, not. XX *in vit. Chr., Hist. eccl.*, p. 451.

2 Tillemont.

3 Juvencus, Origène, Eusèbe, une très-ancienne concorde de l'Évangile attribuée à Ammonius.

4 *Apparatus ad chronologiam pontificiam, et consultaria Epistola ad R. P. Petrum Possinium*, n. 9.

5 Le P. Mauduit.

6 Luc, II, 11.

7 D. Calmet, en faisant venir les mages de l'Euphrate, pense qu'ils ont pu arriver à Jérusalem en moins de vingt et un jours, en traversant l'Arabie Déserte sur des chameaux, l'Euphrate n'étant pas à plus de deux cents lieues de Jérusalem.

8 Miegius, tout en adoptant le sentiment commun qui fixe l'arrivée des mages à une époque antérieure à la purification de Marie, reconnaît que le temps qui s'est écoulé entre la nativité et cette purification paraît trop court pour les observations astronomiques des mages, la délibération qui a dû précéder leur départ, les préparatifs de leur voyage, et leur voyage lui-même, sans compter leur séjour à Jérusalem.

ADORATION DES BERGERS ET DES MAGES

PL. XIX

Fig. 1.
IVe S.

au Latran _ Bas Relief sur l'escalier

Fig. 4
IVe S.

sur un mur

Fig. 2
IVe S.

au Latran

Fig. 3.
IVe S.

au Latran

Henry del.

Em. Berthault imp. Tours

aux monuments où Notre-Seigneur apparaît âgé de plus d'un an [1].

Tout semble au contraire s'éclaircir dans l'hypothèse de l'adoration pendant la seconde année de la vie du Sauveur [2].

Nos pieux et savants pèlerins, habitant un pays, ou, si l'on veut, des pays éloignés, voient dans le ciel un signe éclatant. Ils se réunissent, se communiquent leurs observations, étudient avec maturité, en hommes sages, les moyens et le but extraordinaire du grand et long voyage qu'ils vont entreprendre, s'y préparent sans précipitation, comme il convient à leur caractère, aux habitudes de leur nation et à l'objet qu'ils ont en vue, et après une année révolue, et peut-être au 6 janvier suivant, trouvent la sainte Famille dans la ville de Nazareth, et y adorent Jésus, âgé d'au moins un an. « Il n'est pas raisonnable, d'ailleurs, d'accumuler en quarante jours tous les événements qu'impose l'histoire : la nativité, l'adoration des bergers, la circoncision, l'adoration des mages, le massacre des Innocents, la mort d'Hérode, le retour d'Égypte et la purification [3]. »

La visite eut lieu avant le départ pour l'Égypte, et la sainte Famille trouva probablement dans les riches présents que les mages lui firent, et ne se contentèrent pas de montrer, comme l'insinue D. Calmet, les moyens de faire le coûteux voyage que l'ange leur conseille. D. Calmet suppose que les mages firent un semblant d'offrandes, et ne donnèrent que quelques pièces d'or pour faire acte de dépendance; car, dit-il, si la sainte Vierge eût reçu des présents importants avant la purification, elle n'eût pas offert seulement deux tourterelles. Mais ne pourrait-on pas retourner l'argument? La sainte Vierge n'a offert que deux tourterelles parce qu'elle n'avait pas davantage à offrir? Donc les mages ne sont pas venus avant la purification.

§ V

Lieu de l'adoration. — Pour déterminer le lieu de l'adoration, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter la savante discussion du P. Patrizzi.

« Il faut, dit-il, chercher actuellement où les mages ont trouvé le Christ : est-ce dans l'étable ou à la maison? à Bethléhem ou à Nazareth? Des hommes très-doctes ont été partagés sur ces divers sentiments.

« Saint Justin, Césaire, frère de saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, Paule et Eustochie, Théophile d'Alexandrie, saint Chrysostome, Isidore de Péluse, Maxime de Turin, Théodote d'Ancyre, Pierre Chrysologue, Épiphane, pensent que le Christ a été trouvé avec les animaux, dans la grotte où il était né.

« Saint Augustin hésite entre la grotte et l'hôtellerie; l'Évangile ne précise pas le lieu où les mages ont trouvé le Christ, comme il l'a fait pour les bergers. Saint Chrysostome parle d'abord de la grotte, puis de la maison.

« Des Pères affirment que le Christ a été trouvé par les mages dans sa maison; ce sont Épiphane, Éphrem, Théophylacte, et un autre, qu'on croyait autrefois être saint Augustin.

« Avant le IXe siècle, il n'y a que deux monuments qui favorisent la première opinion, en montrant le Christ enveloppé de langes dans l'étable; ce sont le ménologe grec de l'empereur Basile, au IXe siècle, dans la bibliothèque du Vatican, et une mosaïque du VIIIe siècle, de l'ancienne basilique de Saint-Pierre, où l'on voit

[1] D'après l'évangéliste saint Luc, les anges annonçant la nativité aux bergers leur donnèrent ce signe : « Invenietis infantem, pannis involutum; » et, en effet, les bergers « invenerunt infantem », un enfant qui ne peut parler. Saint Matthieu, au contraire, au moment de l'adoration des mages, emploie toujours, non le mot *infans*, mais le mot *puer*, et ce n'est pas, certes, sans intention :

Ch. II, ℣. 8 : « Ite et interrogate diligenter de puero; » ℣. 9 : « Ubi erat puer; » ℣. 11 : « Invenerunt puerum; » ℣. 13 et 20 : « Surge, et accipe puerum; » ℣. 14 et 21 : « Accepit puerum; » ℣. 16 : « Herodes occidit omnes pueros ». — Il s'agit évidemment d'un enfant plus âgé. La langue française n'ayant qu'un seul mot pour traduire *infans* et *puer*, les traducteurs n'ont pu rendre cette nuance, d'une grande importance pour le sujet qui nous occupe.

[2] Le récit pseudonyme qui est venu jusqu'à nous, sous le nom de Jules Africain, et sous le titre : *Narration des choses qui sont arrivées en Perse à la naissance du Christ*, rapporte que les mages étant venus à Bethléhem, Marie leur présenta Jésus, comme ayant deux ans, ou ayant déjà commencé sa deuxième année. La même chose nous est indiquée dans un fragment d'Hippolyte de Thèbes qui se trouve à la Bibliothèque impériale de Vienne. On y lit ce passage qu'avait déjà remarqué Munter : « Il y eut un intervalle de deux ans entre l'incarnation du Sauveur et l'apparition des mages. » (Sepp, I, 115.)

[3] L'abbé Lecamus.

Marie assise au pied d'une petite colline, montrant son fils aux mages.

« Tous les autres monuments plus anciens font voir la sainte Vierge assise, et ayant l'enfant Jésus, ou sur son sein, ou dans ses bras. L'arc triomphal de Sainte-Marie-Majeure, orné de mosaïques, en l'an 433, montre Jésus assis sur un grand et magnifique trône d'où il reçoit les mages. Si l'on a égard à l'époque où les mages ont trouvé le Christ, on ne peut douter que ce fût ailleurs que dans la crèche.

« Le Noble, et dernièrement Cellerier [1], ont affirmé que le Christ a été trouvé non pas à Bethléhem, mais à Nazareth.

« Cette opinion n'a rien de contraire au texte de saint Matthieu, qui dit bien qu'Hérode a envoyé les mages à Bethléhem, mais qui ne dit pas qu'ils y ont été.

« En admettant cette opinion, on comprend beaucoup mieux pourquoi, lorsque les mages quittèrent Jérusalem, l'étoile leur apparut de nouveau, sans aucun doute pour leur servir de guide, et les conduire non pas où Hérode les envoyait, mais ailleurs, où ils devaient trouver le Christ.

« Si les mages eussent été à Bethléhem, et y eussent rencontré le Christ, leur arrivée n'eût pu être cachée aux habitants de cette petite ville, qui auraient pu tout raconter à Hérode, et éviter par là le massacre de leurs enfants. Hérode n'eût pas été aussi irrité d'avoir été trompé par les mages que de ce que le Christ lui eût échappé, et il n'avait plus de raison pour ordonner un massacre dans lequel il n'espérait plus comprendre le Christ qu'il cherchait.

« Il ordonna le massacre, parce qu'il n'avait rien su, ni par les mages, ni par les habitants, et qu'il savait seulement que le Christ était né à Bethléhem.

« On ne peut à cette opinion en opposer une positive des Pères, qui ne s'accordent ni sur le temps ni sur le lieu de l'adoration. Chacun est guidé par son propre sentiment, sans invoquer le témoignage des anciens.

« Bien plus, cette opinion semble avoir été connue dans l'antiquité. Juvencus [1] raconte que la Vierge Marie retourna à Nazareth aussitôt après la purification, et qu'immédiatement après les mages sont venus adorer Jésus. Photius est dans le même sentiment.

« Je serais très-disposé à me joindre à cette opinion, si je n'en étais détourné par le sentiment de toute l'antiquité [2]. »

Si *ubi erat puer* devait être traduit par Bethléhem, un signe céleste était-il nécessaire pour conduire les mages dans cette bourgade qui n'était qu'à deux lieues de Jérusalem, tandis qu'elle ne les a pas accompagnés du fond de l'Orient à Jérusalem, où les meilleurs commentateurs admettent que les mages vinrent sans avoir besoin de guide? L'étoile n'avait-elle pas alors plutôt pour objet de les écarter d'une route très-connue, mais fausse, pour les conduire dans la voie vraie, dont le terme était inconnu, et les faire entrer dans la maison où était Jésus?

℣. 5. — Par le prophète : *Per prophetam.* — Le prophète Michée (v, 2).

℣. 11. — De l'or, de l'encens et de la myrrhe : *Aurum, thus et myrrham.* — * Les saints Pères expliquent le sens mystique de ces offrandes. Les mages reconnurent ainsi la divinité, la royauté et l'humanité de Jésus-Christ *.

« La myrrhe, d'après Pline, est le produit d'un arbre qui croît dans plusieurs endroits de l'Arabie. Il est épineux et a cinq coudées de hauteur. Sa feuille est semblable à celle de l'olivier. L'arbre à myrrhe s'incise deux fois par an; il transsude d'abord spontanément avant l'incision une myrrhe, appelée *stractée,* que l'on préfère à toutes les autres. Au second rang est la myrrhe que l'on cultive. En général, la bonne myrrhe est en petites masses non arrondies, formées par la concrétion d'un suc blanchâtre qui se dessèche peu à peu. La myrrhe stractée vaut de treize à quarante deniers la livre [3]; la myrrhe cultivée, onze deniers [4]. Elle s'emploie en liqueur, probablement dissoute dans quelque essence [5]. »

[1] *Essai d'une introduction critique au Nouveau Testament,* II p., div. I, sect. vi, n° 2. L'abbé Glaire, *les Livres saints vengés,* II, 335.

[1] Poëte latin au ive siècle.
[2] G. Patrizzi, II, 340.
[3] 43 à 103 fr. le kilog.
[4] 37 fr. le kilog.
[5] Pline, ch. clvi.

ADORATION DES MAGES

Fig. 1.
IVe S.

Tombeau à St Maximin

Fig. 2. VIe S.

Ravenne — Tombeau de l'Exarque Isaac

Fig. 3.
IVe S.

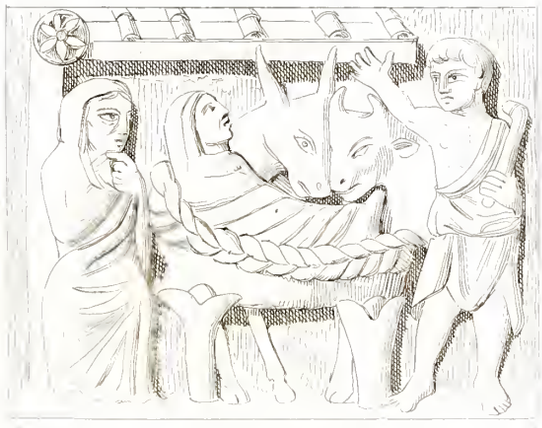

Sarcophage

Arles

NOTES ICONOGRAPHIQUES

Il ne nous reste plus, pour compléter ce que nous avons dit des mages, qu'à décrire les monuments qui confirment les opinions auxquelles nous nous sommes ralliés, en commençant, pour suivre l'ordre de l'Évangile, par ceux qui représentent les mages devant Hérode.

LES MAGES DEVANT HÉRODE

IIIe SIÈCLE

Cimetière Sainte-Agnès. — Le plus ancien que l'on connaisse est une fresque découverte en 1847 au cimetière Sainte-Agnès [1]. Le roi, assis sur son trône, porte la main sur son cœur, comme pour protester de ses bonnes dispositions en faveur du nouveau roi des Juifs; au-dessus brille l'étoile mystérieuse.

IVe SIÈCLE

Ancône. — Un *sarcophage* du IVe siècle, à Ancône, fait voir la même scène; mais, de plus, il y a près d'Hérode quelques autres personnages auxquels il adresse la parole, et qu'il semble consulter.

Ve SIÈCLE

Sainte-Marie-Majeure. — Descendant au Ve siècle, nous rencontrons Hérode et les mages dans la célèbre mosaïque de Sainte-Marie-Majeure [2], sur la dernière ligne à droite. Les trois mages, à gauche du tableau, sont vêtus d'une manière qui contraste avec les costumes romains des autres personnages, et caractérise leur qualité d'étrangers. Ils portent des caleçons collants, de couleur vive, bleue et rouge, ornés de bandes d'or et de pierreries, une tunique courte couverte de pierreries dans le haut, et un manteau. Les deux premiers sont coiffés de la tiare ou bonnet phrygien; le troisième est nu-tête. Hérode, vêtu d'un habit militaire avec la cotte et la cuirasse, comme les empereurs romains dans les statues antiques, est assis sur un trône, avec un marchepied orné de pierres précieuses; son nimbe, signe de royauté, est bleu. Près de lui, un soldat, casque en tête et une pique à la main. Au milieu, deux docteurs aux cheveux blancs, en robe blanche, portent un grand *volumen* blanc, sur lequel sont tracés des caractères alphabétiques, et dont l'envers est rouge. Ils regardent Hérode avec attention; l'un d'eux fait de la main droite un geste, et semble expliquer ce qui est écrit dans le volume.

[1] Pl. XVI, fig. 2. — [2] *Ibid.*, fig. 1.

XIIe SIÈCLE

Porte de Bénévent. — Nous ne trouvons pas d'autre exemple de cette scène avant la porte de Bénévent, au XIIe siècle. Hérode couronné et assis; le siége et le socle ornés de pierres précieuses; les trois mages couronnés; au fond du bas-relief, riche architecture [1].

ADORATION DES MAGES

Deux sortes d'hommes ont adoré l'enfant divin : les bergers et les mages, c'est-à-dire, les Juifs et les gentils. A Rome et dans l'Occident, on dut peu s'occuper des bergers; tandis que les mages reviennent continuellement dans les monuments chrétiens des premiers temps. Dans le petit nombre de représentations des bergers, que nous avons vus presque toujours rattachés à la Nativité, Jésus est invariablement, comme le dit saint Luc, *pannis involutus*. L'usage dans l'antiquité, continué en Italie et dans les pays méridionaux, était d'envelopper de langes les enfants jusqu'à ce qu'ils pussent marcher. Alors on leur mettait une petite robe. Or, dans les adorations des mages que nous allons passer en revue, Jésus est toujours couvert d'une robe : ses bras sont dégagés, et il les étend vers les présents qui lui sont offerts.

Il a donc alors plus d'un an, dans l'opinion des artistes, comme nous l'avons vu dans nos notes sur la Présentation.

Dès les premiers temps du christianisme, nous

[1] Ciampini.

voyons l'adoration des mages figurée dans les peintures des catacombes, les sculptures des sarcophages et les mosaïques. Quelquefois cette scène se rattache à l'adoration des bergers. Cela nous engagera à décrire ensemble les monuments qui se rapportent à ces deux sujets.

IIIe SIÈCLE

Cimetière Saints-Marcellin-et-Pierre. — Dans le cimetière des Saints-Marcellin-et-Pierre, *via Labicana,* une fresque [1] représente Marie tenant Jésus entre ses bras. Deux mages lui apportent leurs offrandes. La Vierge, sans voile, a une tunique liserée de pourpre. Avant leur mariage, les jeunes filles allaient nu-tête; mais Tertullien [2] estimait conforme à la modestie chrétienne qu'une jeune fille prît le voile aussitôt qu'elle était fiancée. Les vierges consacrées à Dieu marchaient voilées, et par modestie, et pour indiquer leur sainte et mystique union. Il semble donc qu'il eût été plus convenable de peindre la Vierge Marie voilée, d'abord comme la chaste épouse de Joseph, ensuite comme ayant voué à Dieu sa virginité; et cependant plusieurs fresques des catacombes romaines nous montrent Marie tête nue. M. de Rossi croit que les artistes n'ont agi ainsi ni par caprice ni par négligence; tous les exemples à peu près que nous connaissons de ce fait lui paraissent dater du même siècle, bien qu'ils soient éparpillés dans des cimetières différents et fort éloignés les uns des autres. Il croit très-probable que cette manière de peindre la Vierge Marie a prévalu pendant quelque temps pour exprimer sa virginale intégrité [3]. Nous retrouverons ce système à Sainte-Marie-Majeure.

Cimetière de Callixte. — Cette circonstance de la coiffure nous ferait attribuer à une époque un peu moins reculée une peinture du cimetière de Callixte [4] qui représente, dans sa réalité évangélique, les trois mages indiqués par la tradition et coiffés du bonnet phrygien. Notre-Seigneur, vêtu d'une robe, assis sur les genoux de la sainte Vierge, étend les bras pour recevoir les présents. Marie est voilée; mais au-dessous du voile on découvre une abondante chevelure.

Même cimetière. — Aringhi a vu encore, dans le même cimetière, un fragment de l'Adoration dont il ne reste que la sainte Vierge et l'enfant sur ses genoux. Ils sont de profil [1].

Cimetière de Domitilla [2]. — « La sainte Vierge est au milieu de quatre mages. Elle porte une dalmatique liserée de pourpre, et sur la tête un voile court. L'enfant Jésus a une petite tunique ornée de quatre rondelles de pourpre *(calliculæ)*, cousues au bord inférieur du vêtement et sur les épaules. Les manches, étroites, sont garnies de pourpre. Les mages, vêtus, comme de coutume, d'un habit oriental, avec des tuniques ornées aussi de rondelles, s'avancent vers Marie et tendent leurs offrandes destinées à Jésus [3]. »

Les mages, à gauche, sont fort effacés. Lorsqu'ils sont en nombre pair, c'est pour satisfaire à une pensée de symétrie et d'ornementation. On remarquera dans ces trois fresques l'identité du costume des mages et du siége de la sainte Vierge avec ceux que nous allons retrouver dans les sarcophages.

IVe SIÈCLE

Sarcophages au Latran. — Ceux du musée de Latran attirent spécialement notre attention. Le premier, que l'on voit en entrant [4], est le plus intéressant. Il contient, dit M. de Rossi, une véritable épopée chrétienne, histoire de l'humanité. Comme beaucoup de sarcophages païens, il est coupé en deux rangs sur la hauteur et divisé en six parties.

La première partie à gauche, en haut, est occupée par trois personnages portant de la barbe, un assis, un autre debout derrière le siége, le troisième en avant, posant sa main sur une petite figure de femme nue, aux pieds de laquelle est couchée une petite figure d'homme. On doit y voir, dit M. de Rossi, la très-sainte Trinité en rapport avec Adam et Ève, ou l'histoire de la création de l'homme : le Père éternel sur un siége épiscopal entièrement couvert d'une étoffe; le Verbe exécutant la volonté du Créateur; le Saint-Esprit, derrière le siége, les regardant.

[1] Pl. XVII, fig. 1.
[2] *De velandis Virginibus* cap. II.
[3] De Rossi, *Images de la sainte Vierge,* in-4°, 1863, p. 13.
[4] Pl. XVII, fig. 2.

[1] Aringhi, I, 563. — [2] Pl. XVII, fig. 3.
[3] De Rossi, *Images de la sainte Vierge,* in-4°, 1863.
[4] Pl. XVIII, fig. 1.

ADORATION DES MAGES

Ve s.

Rome — Ste Marie — Majeure

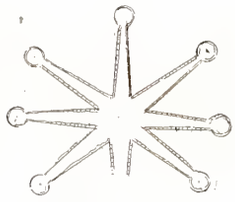

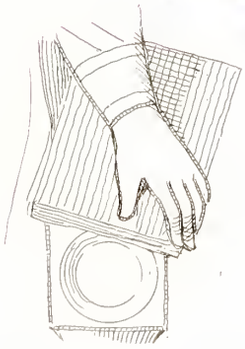

La partie immédiatement au-dessous correspond à celle-ci par sa forme et par son sens caché. La Vierge, au-dessous de Dieu le Père, également assise sur un siége semblable, mais sans draperies. Elle tient l'enfant sur ses genoux. Derrière elle, un personnage portant la barbe, exactement dans la position de la figure au-dessus qui représente le Saint-Esprit. Ce qui a fait supposer à M. de Rossi que là aussi l'artiste a voulu reproduire une des personnes de la sainte Trinité, parce qu'à cette époque saint Joseph est ordinairement représenté sans barbe, et qu'on ne le trouverait pas ailleurs dans l'Adoration des mages; quelques-uns pensent, au contraire, que c'est bien saint Joseph que l'artiste a voulu représenter. Il complète, avec la sainte Vierge et l'enfant Jésus, l'image sur la terre de la Trinité du ciel figurée au-dessus. Saint Joseph est légalement l'époux de la sainte Vierge, comme le Saint-Esprit l'est divinement. En avant de la sainte Vierge, trois mages, coiffés du bonnet phrygien, avec l'attitude et le costume des rois asiatiques ou barbares que les triomphateurs romains traînaient derrière leur char. Un d'eux lève le doigt vers le ciel, comme pour montrer l'étoile qui les a dirigés en les conduisant au Messie, et qui n'était probablement visible que pour eux.

IIIe SIÈCLE

Inscription au Latran. — Un marbre du musée de Latran, probablement plus ancien que ce sarcophage, présente les mêmes personnages dans la même position[1]. L'enfant Jésus paraît ici n'avoir pas de vêtement; saint Joseph étend la main en signe de protection. En avant, les trois mages, bonnets phrygiens, tunique et manteau dont un pan flotte sur leurs épaules. L'étoile les précède. Les traits, fort grossiers, sont remplis d'une couleur rouge.

Les monuments que nous venons de décrire révèlent suffisamment le sentiment des anciens. Bosio, et après lui Aringhi, en donnent un certain nombre qu'on peut voir dans leurs ouvrages, et qui montrent l'unanimité des opinions de cette époque[2].

Jusqu'à présent, dans les plus beaux temps de l'art, qui sont aussi les plus anciens, nous avons vu les mages seuls. Voici d'autres monuments, qui décèlent un âge de décadence, où nous rencontrons les mages avec les bergers. Aringhi, dans son grand ouvrage, *Roma subterranea* (1651), nous présente les mages avec l'enfant Jésus six fois vêtu d'une robe, deux fois enveloppé de langes en présence d'un berger, et deux fois avec les langes et sans le berger, et ne nous montre qu'une seule fois les bergers isolés. Malgré l'imperfection des gravures d'Aringhi, on peut croire que les deux bas reliefs où les mages *seuls* adorent l'enfant Jésus dans la crèche sont les œuvres les moins importantes, et que sans doute après avoir vu les mages devant la crèche avec un berger, un artiste du second ordre, sans en comprendre l'importance, aura omis ce berger qui le gênait dans sa composition.

IVe SIÈCLE

Bas-reliefs au Latran. — Nous arrivons au musée de Latran sur le palier de l'escalier, au bout de la première galerie, en présence d'un petit bas-relief en marbre[1] trouvé près de l'église Saint-Sébastien[2], de soixante-dix centimètres de long sur dix-neuf centimètres de hauteur; la sculpture est extrêmement grossière et à peine indiquée. Le bœuf est moins mal dessiné que les chameaux. Les trois mages sont imberbes, vêtus comme dans les autres sarcophages. Les présents, trop mal indiqués, ne laissent pas deviner leur nature. Un berger, avec son *pedum*, derrière la crèche, porte la main sur le toit qui la couvre. La sainte Vierge est drapée comme une des figures que nous trouverons à Sainte-Marie-Majeure, et assise au delà du berger. L'enfant Jésus dans une crèche, ou plutôt dans un berceau en osier. Le visage de la sainte Vierge paraît moderne; mais la pose de la figure est antique et a un noble mouvement.

Deux autres *sarcophages* du musée de Latran réunissent encore les deux scènes[3]. Dans le premier, les trois mages arrivent en courant, accompagnés de deux dromadaires, et vêtus comme dans le grand sarcophage du Latran, mais ayant de plus un manteau; le premier, coiffé d'un bon-

[1] Pl. XVIII, fig. 2.
[2] Bosio, p. 93, 95, 99, 423. — Aringhi, I, 325, 327, 331; II, 159.

[1] Pl. XIX, fig. 1.
[2] Bosio, p. 289. — Aringhi, I, 295 et 617.
[3] Pl. XIX, fig. 2 et 3.

net phrygien, et les deux autres de chapeaux qu'il est difficile d'assimiler à d'autres coiffures antiques. Vers le milieu du bas-relief la sainte Vierge, assise sur une chaise d'osier, présentant aux mages l'enfant Jésus enveloppé de langes; l'étoile, puis la crèche restée vide; derrière elle, le bœuf et l'âne abrités sous un hangar; enfin, à l'extrémité à droite, un berger s'approchant avec son *pedum*. Des arbres aux deux bouts indiquent que la scène se passe dans les champs, comme si l'on n'avait pas eu égard à la parole de saint Matthieu : *Intrantes domum*. Mais cette disposition et la crèche sont justifiées par la présence du berger. Ce sont deux scènes qu'on a voulu juxtaposer. Le travail est grossier.

Dans le troisième bas-relief de cette planche, la sainte Vierge porte l'enfant Jésus habillé d'une robe. Les mages exactement semblables à ceux du premier. A la suite, un hangar servant de tabernacle au Sauveur couché dans un berceau d'osier comme dans un des monuments précédents, le bœuf et l'âne, et le berger avec son *pedum*.

Cette double scène ne peut laisser de doute sur le sentiment des anciens à l'égard des âges différents qu'avait Notre-Seigneur lors des deux adorations, en robe devant les mages, en maillot devant les bergers.

J'ai joint à cette planche [1] l'unique bas-relief où j'aie rencontré en Italie les bergers sans les mages. C'est un fragment d'un long bas-relief du musée de Latran, où se trouvent diverses scènes évangéliques. On y voit l'enfant enveloppé de langes sur un berceau, les deux animaux qui marquent le lieu de l'adoration, le berger avec son *pedum*, puis l'ange qui l'amène. Cette sculpture grossière occupe un espace extrêmement resserré.

Saint-Maximin. — La célèbre crypte de Saint-Maximin, en France, où l'on vénère les reliques de sainte Madeleine, renferme les sarcophages de sainte Madeleine [2], de saint Maximin, des saints Innocents, de saint Sidoine, et, d'après M. Rostan, celui de sainte Marcelle.

Le tombeau des saints Innocents [3] présente les mages dans le même costume que les sarcophages d'Italie [1] : bonnet phrygien, tunique, manteau et souliers. L'enfant Jésus dans une espèce de boîte portée sur des tréteaux; le bœuf et l'âne traditionnels, et la sainte Vierge assise, appuyant sa tête sur sa main droite. Une rosace au-dessus d'elle figure l'étoile. Les présents des mages se composent, pour le premier, d'une couronne, et, pour les deux autres, d'objets divers dans des corbeilles.

C'est la première fois que nous rencontrons les mages à la crèche sans un berger, dont la présence, à notre avis, est nécessaire pour justifier l'arrivée des mages en ce lieu. Nous ne croyons pas d'ailleurs que cet exemple, peut-être unique, suffise à combattre les motifs que nous avons donnés pour écarter les mages de Bethléhem, et les faire venir à Nazareth.

Le *musée d'Arles*, si riche en monuments des premiers temps du christianisme, nous offre, dans la troisième travée à droite en entrant [2], un sarcophage strigillé, divisé en cinq compartiments, dont le milieu est occupé par une Adoration des mages et une Adoration des bergers. Ce compartiment est coupé en deux sur la hauteur, les bergers en haut, et les mages au-dessous. La sainte Vierge, l'enfant dans la crèche, le bœuf et l'âne, un berger, et, comme au Latran, l'étoile et le toit au-dessus de la crèche. Les mages, vêtus comme à l'ordinaire, n'ont pu, à raison de la disposition générale du sarcophage, être placés sur la même ligne que les bergers. Ils indiquent, par leurs gestes, l'étoile conductrice. Ici encore la présence d'un berger autorise celle de la crèche dans l'adoration des mages [3]. Ce monument, d'une exécution grossière, peut appartenir au IVe siècle. Les têtes des mages ont une certaine expression que l'on a forcée en perçant des trous dans les yeux pour en augmenter l'effet.

[1] Pl. XIX, fig. 4.

[2] M. Faillon, *Mon. inédits sur sainte Madeleine*, t. I, p. 733.

[3] Ce sarcophage est complet, c'est-à-dire qu'il possède la cuve et son couvercle, et comprend dans la grande page inférieure Moïse, saint Pierre, le Christ entre saint Pierre et saint Paul, la tradition des clefs et le sacrifice d'Abraham. La frise nous offre à gauche le Massacre des Innocents, et à droite l'Adoration des mages. L'état de conservation est parfait.

[1] Pl. XX, fig. 1. — [2] Pl. XX, fig. 3.

[3] Le cadre de la planche ne nous a pas permis de les placer comme ils sont en réalité; nous avons été obligés de les mettre sur la même ligne. Le lecteur voudra bien y suppléer en les superposant dans la pensée.

ADORATION DES MAGES

PL. XXII

9m

VIe S. Ravenne _ St Apollinaire

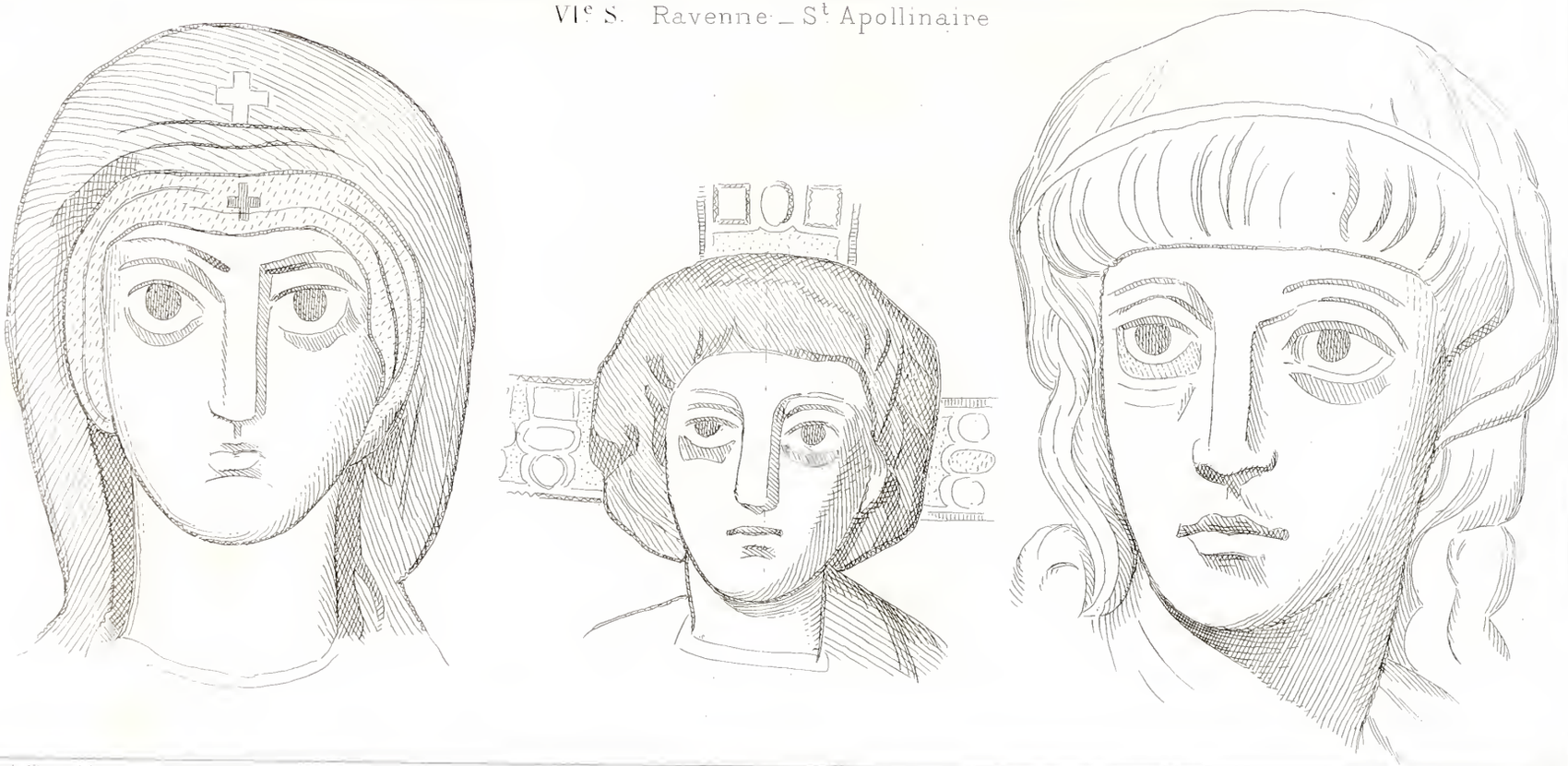

Hubault de Fleury del.

Em. Berthault imp. Tours

Ve SIÈCLE

Sainte-Marie-Majeure. — Après les sarcophages, que l'on retrouve pourtant encore pendant plusieurs siècles, les mosaïques sont, parmi les monuments, les plus anciens témoins de notre foi. Au ve siècle, l'Adoration des mages reste encore pure des légendes que nous verrons bientôt l'envahir, et elle se prête, particulièrement à Sainte-Marie-Majeure, au symbolisme chrétien, qui modifie la forme ordinaire de ce sujet. Nous ne répèterons pas ce que nous avons dit, à propos de l'Annonciation, de ces mosaïques en général. Il s'agit ici seulement de la seconde ligne à gauche, où se trouve l'Adoration des mages [1].

Vers le milieu, et un peu à gauche, Notre-Seigneur, plus grand que dans la Présentation au temple, mais plus jeune qu'au milieu des docteurs, est assis sur un coussin vert, et sur un large trône rouge, richement orné de pierres précieuses. La main droite est pliée sur la poitrine, la gauche cachée sous le manteau blanc; la tête tournée vers la droite et entourée d'un nimbe, décoré dans le haut d'une petite croix blanche. Au-dessus de sa tête une étoile, et, derrière le dossier du trône, quatre anges debout en robes blanches, ailés [2] et nimbés, et la tête tournée vers l'étoile et l'enfant. Les nimbes des anges diminuent d'intensité de couleur, de telle sorte que la nuance la plus claire est près de la tête.

A la droite de Notre-Seigneur une femme assise, très-richement vêtue, exactement comme la sainte Vierge dans l'Annonciation et la Présentation au temple, le regarde. De la main gauche, qu'elle pose sur le bras de son fauteuil, elle tient une tablette carrée, qui n'est probablement autre qu'un livre ou un *volumen* déroulé. Sa main droite est pliée sur sa poitrine.

A la gauche du Sauveur, une autre femme, jeune aussi, est entièrement enveloppée de la tête aux pieds d'un manteau bleu, d'une teinte sombre. De la main droite, comprise dans le manteau, elle soutient sa tête, en signe de méditation, comme on voit le célèbre *Pensieroso* de Michel-Ange. De la main gauche, elle déroule un *volumen* blanc.

A la distance où se trouve ce tableau, il est bien difficile de distinguer les parties restaurées. La tête de la seconde femme semble repeinte; mais ce doit être sans conséquence au point de vue archéologique, et il est probable qu'en repeignant, on se sera inspiré des parties dégradées que l'on remplaçait. A cela près, le travail de toute cette partie est admirablement beau.

A la suite, à droite, deux hommes, dont le costume indique des étrangers, portent, l'un un turban, l'autre un bonnet phrygien semblable à ceux des mages dans les catacombes; une riche tunique à demi retroussée, descendant jusqu'au milieu des cuisses, et un caleçon mi-partie rouge et blanc. Le dessin de cette partie, inférieur à celui de la première, est sans aucun modelé. Les corps sont, pour ainsi dire, diaphanes, comme si le jour passait à travers. Il y a peut-être eu là une restauration au IXe siècle.

Dans les représentations ordinaires de cette scène, l'enfant Jésus, assis sur les genoux de sa mère, regarde les mages, en général au nombre de trois, agenouillés ou au moins inclinés pour offrir leurs présents. Ici le Sauveur est assis sur un trône; les mages, car on ne peut douter de leur qualité, bien accusée par leur costume et leurs offrandes, sont au nombre de deux seulement. Peut-être le troisième est-il censé dans la ville d'où ils sortent, et qui n'est pas figurée dans notre gravure. Ils marchent dans une attitude droite; ils vont arriver; mais ils ne sont pas encore auprès de l'enfant Jésus, qui ne les regarde pas. Son attention est concentrée sur les deux femmes assises, et notamment sur celle qui est à sa droite. Quelles sont ces femmes? c'est ce que nous allons essayer d'expliquer, mais avec une bien grande réserve, dans un sujet aussi délicat.

Reportons-nous pour cela à l'église Sainte-

[1] Pl. XXI.

[2] La mosaïque de Sainte-Marie-Majeure est un des monuments les plus anciens où l'on rencontre des anges caractérisés par leurs ailes. Ces esprits célestes figurent même très-rarement avec leurs attributs dans les monuments de Rome souterraine. (Martigny.) Ciampini donne, il est vrai, une mosaïque de Sainte-Agathe-Majeure à Ravenne, qui semble avoir été construite en 378, d'où l'on a conclu que cette mosaïque serait du IVe siècle. Mais ce savant auteur ajoute que le nimbe crucifère du Sauveur, qui est géminé, en placerait la date au Ve siècle, à une époque contemporaine de la mosaïque qui nous occupe.

Sabine à Rome; au-dessus de la porte d'entrée, à l'intérieur, nous trouverons une immense inscription terminée autrefois à chacune de ses extrémités par quatre figures debout, et dont deux seulement sont restées. D'un côté, une femme, entièrement enveloppée dans un manteau violet, tient à la main un livre ouvert. On lit au-dessous ces mots : *Ecclesia ex gentibus*, et on voyait au-dessus, du temps de Ciampini, une figure d'apôtre qui, sans doute, était saint Paul. De l'autre côté, une femme, vêtue de même, tient également un livre ouvert. L'inscription du dessous porte : *Ecclesia ex circumcisione*. Au-dessus était la figure de saint Pierre[1].

Les mosaïques de Sainte-Sabine ont été exécutées vers 424[2], et celles de Sainte-Marie-Majeure en 443, c'est-à-dire très-peu d'années après. En 424, les inscriptions particulières étaient nécessaires pour caractériser des symboles peut-être encore peu usités. En 443, ces symboles, alors bien connus, n'avaient pas besoin d'explication. La figure de femme, vêtue d'un manteau bleu ou violet, tout à fait semblable à celle de Sainte-Sabine, est donc une des deux *Ecclesia*. L'autre figure, que l'on reconnaît à son costume, ainsi que nous l'avons vu plus haut, est celle de la sainte Vierge. Le rapprochement me paraît décisif; mais il reste à savoir si, à cette époque, Marie est prise comme figure de l'Église. Saint Augustin[3] compare l'Église à Marie; saint Ambroise[4] écrit : *Maria est Ecclesiæ typus*. Puis[5] : *Multa in figura Ecclesiæ de Maria prophetata sunt*. Et Bossuet s'en fait l'écho dans son deuxième sermon de la Visitation. On trouve la même pensée chez Isidore[6], chez Raban-Maur[7] et Honorius[8] d'Autun. Tous les Pères répètent généralement cette parole : *Maria typus Ecclesiæ*. Cornelius a Lapide, dans une explication du Cantique des cantiques, met en parallèle l'Église et Marie, et justifie cette explication par ce principe que Marie représente l'Église.

1 Ciampini, I, 195.
2 *Id.*, I, 186.
3 *Serm.* CCXIII, *in trad. symbol.*
4 *Comm. sup. Luc.*
5 *De Inst. Virgin.* cap. XIV.
6 « Beata Maria typus est Ecclesiæ. » (*Alleg.*)
7 « Maria mystice Ecclesiæ figuram gestat et speciem. »
8 « Maria typus Ecclesiæ, quia virgo et mater. »

Il est curieux de suivre cette identification de l'Église et de la sainte Vierge à travers le moyen âge. J'en pourrais citer un monument de la cathédrale de Tournai. Au milieu se trouve la sainte Vierge couronnée, assise sur un banc garni de coussins; elle tient ouvert le livre des saintes Écritures, qu'elle paraît enseigner à l'enfant Jésus, debout sur ses genoux[1]. Ne doit-on pas y voir l'Église enseignant, et Jésus représentant l'humanité et les fidèles?

Le P. Garrucci, si savant dans les antiquités chrétiennes, et que je consultais sur ce rapprochement, me dit, tout en exprimant quelque incertitude, d'après tout ce que nous venons de voir, que dans ces époques reculées, comme on le voit bien dans les catacombes, jamais les artistes ne représentaient le fait dans son exactitude réelle, mais lui donnaient le double sens réel et symbolique.

De tout ce qui précède, n'avons-nous pas le droit de conclure que la figure à droite de Notre-Seigneur, qui, par son costume, en rapport avec celui des autres mosaïques du même arc triomphal, est bien évidemment la sainte Vierge, de plus représente l'Église, dont Marie est la personnification?

Notre-Seigneur se trouve donc ainsi placé entre la Synagogue, dépositaire de la loi ancienne qu'il est venu développer, et l'Église, en possession de la loi nouvelle qu'il a apportée au monde.

Cependant les mages arrivent dans leur costume perse, si riche en couleur et d'une forme si compliquée. Ne nous étonnons pas de les voir ici représentés fidèlement; car Rome, ville cosmopolite et conquérante de l'univers, pouvait offrir à ses artistes les modèles de tous les costumes de la terre. Nous en trouvons un exemple dans la célèbre mosaïque antique découverte en 1831 à Pompéi et conservée dans le musée Bourbon de Naples, sous le nom de Bataille d'Arbelles. Elle est une preuve et une garantie de cette fidélité, en nous offrant un élément d'instruction bien précieux pour l'étude de la nationalité des mages. On y voit leur identité avec les Perses, et l'impossibilité d'en faire des

1 *Extrait du 7e Bulletin de la gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc*, par M. Van Caloen.

ADORATION DES MAGES

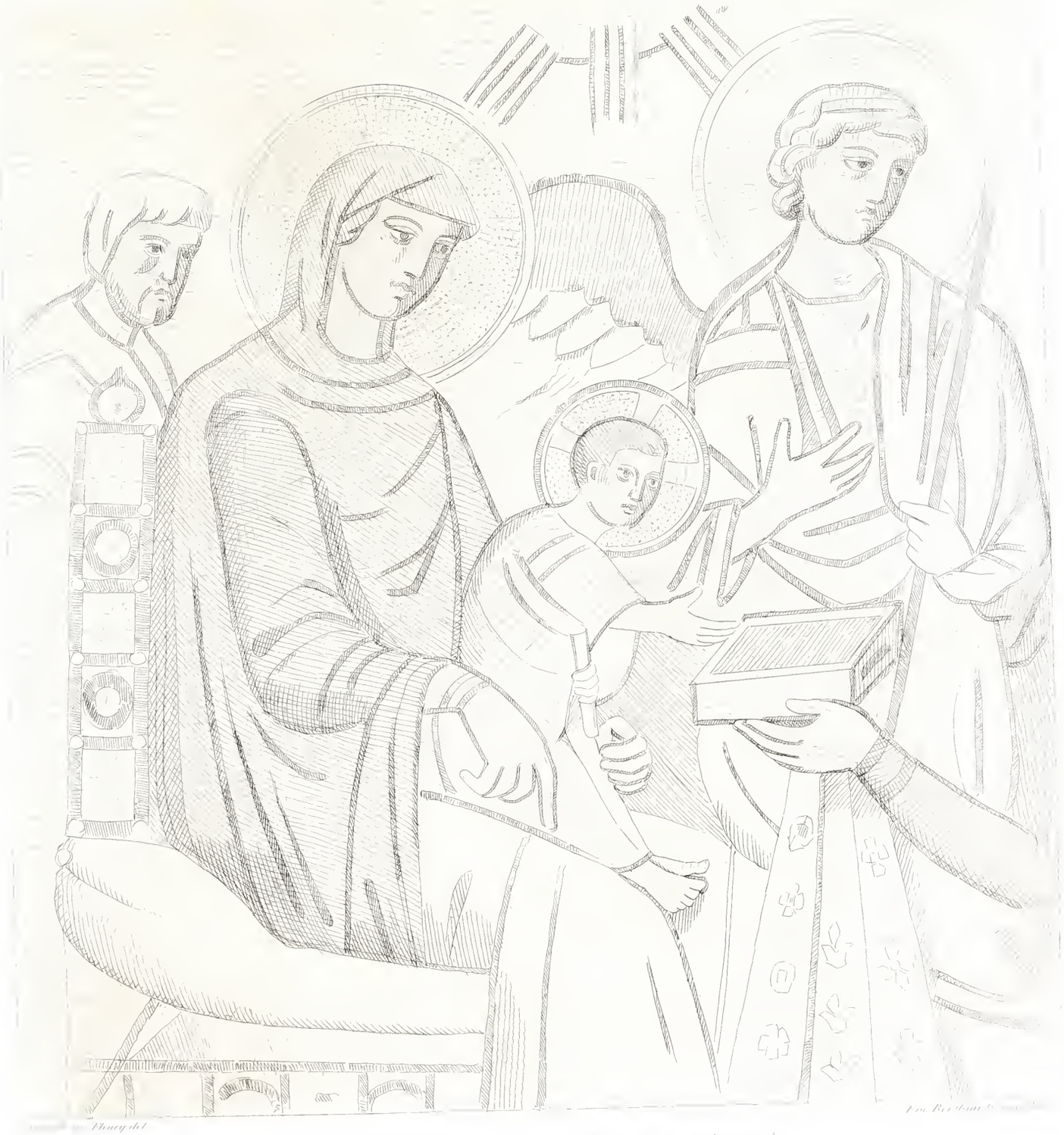

Fleury del.

VIII.e S. Mosaïque. A.en St Pierre - Ste Marie in Cosmedin.

Arabes, qui ont conservé jusqu'à nos jours le costume qu'ils portaient du temps d'Abraham, ni des Éthiopiens, race noire qui n'a rien de commun avec les premiers adorateurs du Christ [1].

On y remarque surtout la forme de la coiffure et la richesse du costume, qui paraît analogue aux plus anciennes représentations de l'Adoration des mages. Le poëte Dionysius, Strabon, Hérodote, Quinte-Curce, Ammien Marcellin en apportent des témoignages irrécusables [1].

Les deux figures à droite de la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure sont donc bien celles de deux mages venus de la Perse, et reconnaissables au costume brillant et à la coiffure si caractéristique que nous avons décrits en commençant.

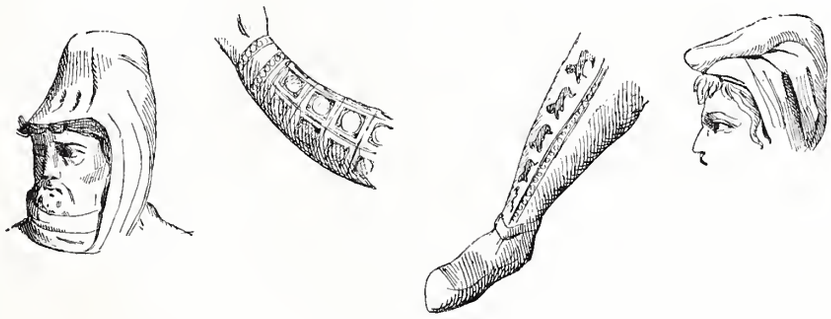

Mosaïque de Pompéi.

VIe SIÈCLE

Saint-Apollinaire, à Ravenne. — Le VIe siècle est très-dignement représenté à Ravenne dans la belle église de Saint-Apollinaire *in Urbe*. Les murs de la grande nef sont décorés de mosaïques qui ont résisté en partie au vandalisme des restaurations. De chaque côté, tout en haut, treize sujets du Nouveau Testament, dont les gravures de Ciampini ne peuvent donner une idée exacte, sont reproduits dans nos planches, d'après des dessins que nous avons faits sur place, à la

[1] La mosaïque de Pompéi, par son analogie avec celle qui nous occupe, mérite quelques mots de description. Presque au centre du tableau, on voit sur un char un personnage portant une tiare droite, qui est l'insigne du roi des Perses. Les officiers de Darius ont tous une coiffure analogue à celle que l'on donne généralement aux mages : c'est un bonnet phrygien semblable à celui de Pâris, espèce de tiare inclinée sur le devant de la tête. Ils portent des vestes, des tuniques, et des pantalons collants extrêmement ornés. L'un d'eux, percé d'une lance sur le devant du tableau, a un pantalon collant rouge clair. Deux bandes d'or verticales descendent sur le devant de la jambe. Entre ces bandes, du haut en bas, court un double rang de chevaux ailés, brodés en soie et en or. Des souliers gris couvrent complétement le cou-de-pied; une patte dans le haut des souliers se rabat sur les rubans rouges qui les attachent; une tunique jaune, probablement en drap d'or et très-ornée, tombe à la hauteur du genou. Pour d'autres personnages le soulier est gris, mais non attaché dans le haut, et se chaussait comme une pantoufle. Le pantalon de cette figure est rouge avec ornements de fleurs blanches; une manche de veste collante est composée de carreaux bleus et blancs, et terminée par un poignet plus riche; une autre manche, également collante, est brune et décorée de petits pois blancs. (*Mosaïques et pavements : Bataille d'Arbelles ;* grand in-folio, estampes. Bibliothèque royale, nº G, 6, 35, a. Niccolini, *Real Museo Borbonico ;* 1814.)

[1] Ils s'ornent de pierreries, se couvrent la tête avec une tiare, les bras et les jambes avec du lin. (Willemin. *Costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité :* 1798-1802. — 2 vol. gr. in-fº, planches parfaitement gravées.)

Le poëte Dionysius s'exprime ainsi, en parlant du faste et du luxe insensé des Perses : Vous compteriez difficilement leurs richesses. (Willemin, I, 36.) Ils ont autour de la tête un bonnet en forme de tour, et sur la poitrine une cuirasse à écailles. Les princes ont de triples anaxyrides (même vêtement que les braies), et une double tunique à manches, descendant jusqu'aux genoux, et dont le dessous est blanc et le dessus brodé de fleurs. L'été ils portent un vêtement couleur de pourpre, qui, pendant l'hiver, est toujours orné de fleurs. Ils ont des tiares semblables à celles des mages, et des chaussures élevées et doubles. Strabon (liv. XV) dit que les mages ont sur la tête des tiares serrées et pendantes des deux côtés, de sorte qu'elles couvrent les lèvres et les joues.

Les Perses portaient de longs cheveux (Hérodote, liv. IV, p. 102), des bonnets de laine foulée, qu'on appelait tiares, et des tuniques de diverses couleurs et garnies de manches. Quinte-Curce (liv. III, ch. III), racontant la bataille d'Issus, décrit le luxe prodigieux de l'armée, et surtout de la garde du roi. Ils n'ont pas changé au bas-empire. (Ammien Marcellin, liv. XXIII, ch. VI.) Ils sont presque tous secs, brunâtres et livides ; ils ont le regard farouche, les sourcils joints et arqués, les cheveux longs et hérissés.

chambre claire, et en nous aidant des belles photographies exécutées par M. Ricci à Ravenne. Au-dessous de ces sujets se développent deux frises continues, dont les figures sont beaucoup plus grandes. Celle à gauche commence à l'entrée par une ville d'où sortent vingt-deux vierges martyres portant chacune une couronne, et séparées par des palmiers. Ensuite sont les trois mages couronnés; puis, près de la nef, la sainte Vierge et l'enfant Jésus [1]. On lit au-dessus de la tête des mages l'inscription suivante :

+ S.C.S. BALTHASSAR. S.C.S. MELCHIOR. S.C.S. GASPAR.

Ces mages, d'une époque bien postérieure au VIe siècle, ont de plus été restaurés il y a vingt ans. Une partie de la mosaïque étant tombée à la suite d'un tremblement de terre, un cardinal fit venir de Venise un mosaïste qui a trouvé sous l'enduit des fragments de l'ancienne mosaïque.

Voici l'état actuel : *Gaspar*, en avant; barbe et cheveux blancs, toque rouge, ornements or sur fond brun, collet à carreaux d'or bordé de rouge et or; manteau violet bordé en or, plus riche que les autres, belle rosace sur l'épaule; tunique rouge à dessins, avec bordure en or encadrée de noir; pantalon blanc tigré, bandes d'or sur le devant, et bottes rouges; il tient dans son manteau un vase rempli d'or.

Melchior, imberbe, toque bleue, collet rayé rouge, avec de petits filets blancs et bleus, manteau vert bordé de rouge, tunique blanche retroussée. Pantalon à raies brunes, or et noires, à pois blancs, souliers blancs, un vase dans ses mains nues.

Balthassar, dans la force de l'âge, barbe brune et couronne bleue et or, décorée de pierres précieuses rouges. Collet du manteau bleu avec des ronds, brun-rouge et blanc. Manteau blanc, bordé de rouge, et semé de points noirs. Les mains, enveloppées dans le bout du manteau, portent une coupe à côtes. Tunique brune retroussée et serrée par une étroite ceinture rouge. Pantalon brun tigré, souliers jaunes.

Ils ont aux talons des espèces d'éperons ou rubans d'une forme singulière.

Il est probable que cette dernière restauration est exacte et a reproduit un ouvrage antérieur, que l'on trouve ainsi décrit dans Muratori [2] :

[1] Pl. XXII. — [2] T. II, p. 113.

Agnelli, sacré évêque en 553, compléta l'histoire des mages. Du côté des hommes, des martyrs sortent de la ville de Ravenne en se dirigeant vers le Christ; de l'autre côté, ce sont des vierges qui vont à la Vierge des vierges. Elles sont précédées par les mages portant leurs présents. « *Gaspar*, dont l'habit est couleur d'hyacinthe, qui signifie le mariage, offre de l'or, présent royal, dans un manteau de pourpre indiquant les souffrances du roi. *Balthassar*, vêtu d'une tunique jaune, qui signifie la virginité, offre l'encens, figure sacerdotale; son manteau blanc exprime qu'après la résurrection il sera dans une clarté divine. *Melchior*, dont le vêtement est de couleurs variées qui expriment la pénitence et que le Christ est venu guérir tous les infirmes, qu'il sera exposé aux insultes et aux coups des Juifs, offre la myrrhe, image de la mort. Ces dons offerts dans leurs manteaux renferment ainsi trois mystères divins, et que le Christ a pris sur lui les iniquités des hommes. Pourquoi trois présents, et non pas quatre, six ou deux, si ce n'est pour exprimer que les mages sont venus de l'Orient au nombre de trois? »

Cette description nous montre que l'état actuel de la mosaïque diffère peu de l'état primitif. En effet, le manteau de *Gaspar*, pourpre, d'après Muratori, est violet, ce qui est la même chose. Pour la tunique, hyacinthe correspond à écarlate. Les habits de *Melchior* sont variés dans les deux états; le manteau de *Balthassar* est toujours blanc; si le jaune de sa tunique se trouve brun aujourd'hui, cela dépend de l'intensité des couleurs difficiles à désigner précisément.

Il n'est pas rare de voir des travaux primitifs résister à l'injure du temps, et leurs restaurations, moins solides, détruites avant eux. C'est ce qui a certainement eu lieu pour les mages, que l'on refit au moyen âge avec les idées de l'époque, en s'éloignant des types des catacombes, conservés encore à Sainte-Marie-Majeure. On voit d'ailleurs très-distinctement la soudure des deux époques, et combien le travail de la mosaïque pour les mages diffère de celui des autres.

La sainte Vierge, entre quatre anges, porte l'enfant Jésus sur ses genoux : nimbe d'or, robe

ADORATION DES MAGES

Fig. 1

IXe S.

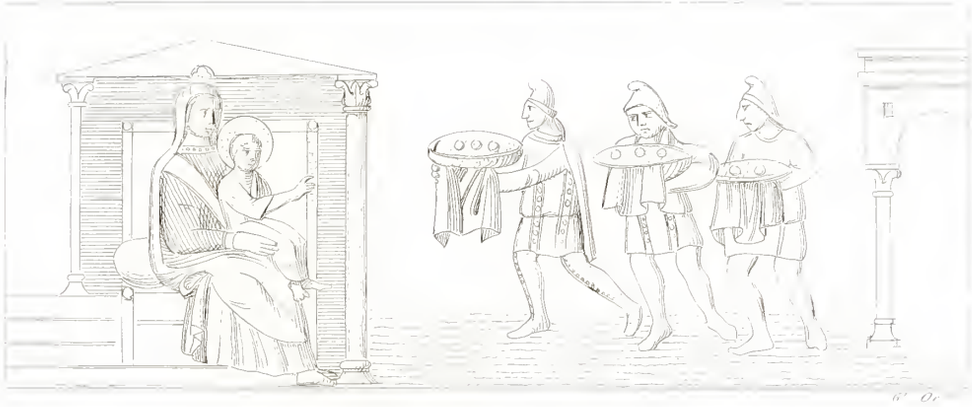

Munich — Bibliothèque

Fig. 2

IXe S.

violette, avec deux bandes d'or. Le trône sur lequel elle est assise est vert, le coussin rouge ponceau. L'enfant, vêtu d'une robe blanche, a un nimbe d'or crucifère, comme nous le verrons dorénavant partout. Le nimbe n'existe pas dans les catacombes, et ne porte qu'une toute petite croix, à Sainte-Marie-Majeure, qui sert de transition au nimbe crucifère des mosaïques de Ravenne, postérieures d'un siècle.

VIIe SIÈCLE

Tombeau d'Isaac. — Un des monuments les plus intéressants est sans contredit un sarcophage d'Isaac, exarque de Ravenne, déposé à Saint-Vital[1]. La beauté de la sculpture le ferait remonter aux premiers temps de la liberté de l'Église, et l'on ne peut s'expliquer sa supériorité au VIIe siècle, qu'en songeant que l'école grecque conserva les belles traditions de l'art beaucoup plus longtemps que Rome. Cependant, si l'on remarque combien les personnages sont éloignés les uns des autres, on verra une différence essentielle avec la composition de tous les bas-reliefs antiques, beaucoup plus serrée. C'est le seul exemple, à notre connaissance, de l'Adoration des mages occupant entièrement le devant d'un sarcophage. La scène est dans toute sa simplicité évangélique, et ne comprend que les personnages indispensables : trois mages comme dans les catacombes, manteau de voyage, tunique retroussée, caleçon collant et bonnet phrygien. La sainte Vierge, enveloppée dans un manteau, porte sur ses genoux et présente aux mages l'enfant Jésus : petite robe, nimbe à peine indiqué en saillie sur le fond et portant la croix oblique des Byzantins et l'alpha et l'oméga[2].

Porte Sainte-Sabine. — La porte de bois de Sainte-Sabine à Rome fait voir, largement sculptés, la sainte Vierge, l'enfant Jésus en robe, et les trois mages imberbes; tuniques, pantalons collants et bonnets phrygiens, comme dans les sarcophages.

VIIIe SIÈCLE

Sainte-Marie in Cosmedin. — Le VIIIe siècle nous ramène à Rome, dans la sacristie de Sainte-Marie *in Cosmedin*, devant un magnifique fragment de mosaïque décrit ainsi par M. Vitet, *Journal des Savants* de 1863[1] : « Elle provient de l'ancien Saint-Pierre et est aujourd'hui mutilée. Les mages ont disparu, il n'en reste que la moitié d'un bras, et une main offrant un coffret précieux à l'enfant Jésus. La Vierge, au contraire, est à peu près intacte. Elle est assise, et porte l'enfant divin sur ses genoux. Saint Joseph est debout à ses côtés. Un ange, tenant à la main un long bâton, est en face de saint Joseph. On sent dans la manière dont ces figures sont groupées un art tout à fait grec. »

Cet art est admirable, et fait oublier la grossièreté du travail, que l'on voit de trop près dans cette sacristie, tandis que cette mosaïque à Saint-Pierre était vue de très-loin. Je l'ai longtemps admirée, dessinée et revue, toujours avec un nouveau plaisir, et n'y ai constaté aucune trace de restauration. On doit remarquer l'attention dans l'enfant, la méditation de saint Joseph, la tête toute virginale de la sainte Vierge et le serré de la composition[2]. Elle est accompagnée d'une inscription qui en fixe la date à l'an 705[3].

Autre mosaïque de l'ancien Saint-Pierre. — Ciampini, qui donne très-inexactement cette mosaïque, en présente une autre, dans sa pl. XXIII, provenant de la même église et faisant partie d'un ensemble de scènes évangéliques, sans doute de la même époque. Trois mages, dont deux coiffés du bonnet phrygien, apportent leurs présents à l'enfant Jésus, dans les bras de sa mère.

[1] Pl. XX, fig. 2.

[2] Ciampini, en suivant Fabri, dit qu'Isaac était un noble arménien, général célèbre, exarque en Italie pour l'empereur Heraclius, qui mourut en 641 et fut enseveli dans ce sarcophage, sur le couvercle duquel on lit une inscription grecque, que l'on peut traduire ainsi :

« Ci-gît l'homme habile dans la guerre, — sauveur de Rome et de l'Occident, — qui, pendant douze ans, assura la paix des princes : — Isaac, compagnon d'armes des rois, — la gloire de l'Arménie, — dont il était le fils, descendu d'une race illustre. — Après sa mort glorieuse, sa compagne, — la sage Sosanna, comme une chaste tourterelle, — pleura toute sa vie la perte — de son mari, qui trouva la gloire dans ses travaux, — en Orient et en Occident; — car il dirigea la guerre d'Orient et d'Occident. »

[1] Pl. XXIII.

[2] Dagincourt, Peint., pl. XVII. — Labarthe, IV, 210.

[3] Voici cette inscription : « Urbano VIII. P. M., vetustissimas has musivas imagines, in oratorio S. Dei Genitricis intra B. Petri basilicam a Joanne VII ad annum DCCV ædificato olim extantes, et in ejusdem basilicæ sub Paolo V amplificatione pie servatas, hic ad perpetuum rei sacræ monumentum I.B. Ant. Gherrius Rom. hujus diaconiæ canonicus donavit et affigendas curavit, an. sal. MDCXXXIX.

Le premier, à genoux, détourne un peu la tête; le second, nu-tête, semble regarder le troisième, qui étend les bras pour montrer son offrande. L'étoile est remplacée par un ange, derrière l'enfant divin, comme dans la mosaïque de Sainte-Marie *in Cosmedin*.

IXe SIÈCLE

Bible de Munich. — Au VIIIe siècle, l'art chrétien jetait encore quelque éclat; mais dans les suivants, si malheureux pour l'humanité, il se réfugiait dans les couvents pour peindre encore des scènes évangéliques. Le plus ancien monument que nous rencontrions dans cette triste époque appartient à la bibliothèque de Munich, de cette ville si riche en objets d'art. C'est une bible du IXe siècle [1]. Les figures, reproduites dans leur grandeur originale, ont seulement quatre centimètres. La sainte Vierge, dans une maison à colonnes, assise sur un trône, robe brune, voile blanc et tunique violette, porte l'enfant Jésus sur ses genoux. Il est nimbé et avance la main pour recevoir les offrandes des trois mages, bonnet phrygien; le premier, tunique rouge, caleçon collant jaune; le second, tunique bleue, etc. etc. Le tout est couvert de riches ornements. Ils semblent sortir d'une ville et portent des plats d'or sur une pièce d'étoffe, rouge pour le premier, et blanche pour les autres.

Bibliothèque nationale. — On voit au bas de notre même planche, également dans la grandeur de l'original, une peinture du IXe siècle, tirée du manuscrit grec, n° 510, f° 137, Bibliothèque nationale, et dont nous avons déjà parlé à la Présentation [2]. Saint Joseph, cheveux et barbe gris, robe lilas, tunique bleue; la sainte Vierge, robe et manteau violets, souliers rouges; l'enfant Jésus, robe d'or, un rouleau dans la main gauche, et la droite inclinée vers les présents, nimbe crucifère. Les trois mages, bonnet persan, en forme de dé à coudre, de grandes boucles d'oreilles, et tous, des cheveux bruns, tuniques retroussées. Les offrandes dans des vases d'or. Un ange nimbé, portant le bâton de pèlerin, remplace l'étoile.

[1] Pl. XXIV, fig. 1. — [2] *Ibid.*, fig. 2.

Xe SIÈCLE

Ivoire au Louvre. — Un beau coffret en ivoire du musée du Louvre [1] présente l'Adoration des mages sur la face principale de son couvercle. Au côté gauche, l'ange leur apparaît; à droite, il apparaît à Marie. Sur le revers, on voit la Fuite en Égypte, et, sur le corps du coffret, les Mages devant Hérode, l'Annonciation, la Visitation, la Nativité et la Présentation.

Au Xe siècle, le Ms. latin de l'*abbaye de Prüm* [2] coiffe les mages de bonnets phrygiens, dans le genre de celui de Sant-Urbano. Le premier est rouge, le second gris, et le troisième verdâtre; ils sont couverts de dessins. Les mages, vêtus de tuniques et de riches caleçons, portent leurs présents dans des sébiles sur des linges roses. La sainte Vierge, voilée, a un nimbe rouge, comme celui de l'enfant Jésus, qui tient un *volumen* de la main gauche, et bénit de la main droite.

XIe SIÈCLE

Sant-Urbano. — L'Adoration des mages figure dans les peintures de Sant-Urbano, près de Rome, dont nous avons déjà parlé à l'Annonciation [3]. La sainte Vierge, sur un trône élevé, robe blanche, manteau et voile bleus; un ange dans les nuages remplace l'étoile. Melchior, nu-tête, et dont le nom est indiqué dans une inscription qui le touche, présente une grenade d'or. Un autre mage porte le bonnet phrygien. Saint Joseph debout derrière la sainte Vierge.

Cette fresque, en général d'un beau caractère, a subi au XVIe siècle des retouches déplorables, qui ont refait presque toutes les têtes.

Portail d'église, musée de Munich. — Un portail d'église du XIe siècle, au musée national de Munich, comprend une Présentation au temple et une Adoration des mages: le premier sans couronne et à genoux, les autres couronnés; l'un d'eux est sans barbe.

Manuscrit de Bamberg. — Un évangéliaire [4], donné en 1014 par l'empereur Henri le Saint à

[1] N° 69 (ancien 902), vingt-deux centimètres de hauteur, vingt-quatre centimètres de largeur, seize centimètres de profondeur.
[2] Bibliothèque nationale, fonds latin, n° 9448.
[3] Pl. XXV, fig. 1. — [4] *Ibid.*, fig. 2.

ADORATION DES MAGES

Fig. 1.
XIe S.

Rome _ St Urbano

Fig. 2
XIe S.

Munich _ Bibliothèque Rle

la cathédrale de Bamberg, et conservé à la bibliothèque de Munich sous le numéro 57, présente, parmi plusieurs autres scènes évangéliques, l'Adoration des mages, dont nous donnons ici une copie réduite. Dans l'original, elle est coupée en deux pages. Un riche palais à colonnes, dont les chapiteaux accusent bien la date du XIe siècle; la sainte Vierge nimbée, assise sur un trône d'or et des coussins rouges; robe violette, tunique et manteau blancs; Notre-Seigneur, nimbe crucifère, petite tunique blanche et manteau violet, tient un *volumen* de la main gauche et bénit de la droite, en levant les deux premiers doigts. Les mages coiffés d'une espèce de bonnet droit, rond, ou couronne à trois étages, jaune avec des points noirs. Manteau du premier blanc-bleu, caleçon rouge, brodequins blanc-bleu; manteau du second doublé en or, brodequins violets, caleçon jaune d'or; manteau du troisième rouge, robe et brodequins blancs; le tout sur fond d'or. C'est éclatant de richesse et de magnificence; malheureusement le dessin laisse beaucoup à désirer.

Un *manuscrit latin* du XIe siècle, Bibliothèque nationale, n° 9390, rappelle cette belle peinture. La scène se passe dans un splendide palais décoré d'arcades et de colonnes. Dans le haut, un objet peu déterminé serait le signe céleste qui servit de guide aux nouveaux adorateurs du Christ. La sainte Vierge, assise, tient l'enfant divin sur ses genoux; deux femmes derrière elle. Dans la feuille suivante, les mages, coiffés du bonnet phrygien, avec caleçons collants et tuniques retroussées.

Le célèbre *ciborium* apporté au XIe siècle de Constantinople à Venise, se compose principalement de quatre colonnes en marbre blanc, sur lesquelles se déroulent la plupart des faits évangéliques. Une série d'arcades, montant en spirale sur toute la surface des fûts, est disposée de telle sorte que, chaque arcade ne renfermant qu'une figure, elle présente cependant les scènes les plus étendues. Nous y voyons entre autres trois mages[1], dont deux seulement figurent sur notre gravure, montant vers une quatrième arcade où ils trouvent la sainte Vierge assise et l'enfant Jésus sur ses genoux. Les mages sont encore coiffés du bonnet phrygien, sont vêtus comme dans les catacombes, et toujours semblent courir. La sculpture est très-refouillée; nous en avons pris des estampages.

[1] Pl. XXVI, fig. 1.

XIIe SIÈCLE

Exultet de Pise. — Au siècle suivant, l'*Exultet* de Pise[1] nous montrera le même sujet sous une forme plus grossière, mais dans les mêmes conditions[2]. Les trois mages, profondément inclinés, sont coiffés d'une tiare droite, marque de souveraineté. Ce n'est ni le bonnet phrygien, ni la couronne indiquée par Ciampini dans les portes de Bénévent. C'est une coiffure roide qui servit de transition dans l'iconographie.

La robe de la sainte Vierge violette, voile blanc, souliers rouges; robe de Jésus-Christ rouge, nimbe d'or; la tiare du premier mage or, bordure rouge, manteau rouge, jambières (*fasciæ*) de voyage violettes; le deuxième et le troisième, tuniques rouges, tiares or, bordures violettes.

Porte de Bénévent.— Rien de particulier dans la sculpture des mages de la porte de Bénévent[3]; on y remarque toutefois la sainte Vierge sur un trône élevé dans une maison dont le toit est clairement accusé; des anges planent au-dessus[4].

Porte à Pise. — Dans la porte de San-Ranieri, à Pise, où nous avons déjà vu l'Annonciation, pl. V, fig. 3, et d'autres sujets, les illustres pèlerins à cheval en voyage, vêtus d'une robe et d'un manteau, et coiffés d'une espèce de cercle qu'on pourrait tout aussi bien prendre pour un bonnet de docteur que pour une couronne, gravissent une montagne, percée d'une grotte, dans laquelle est représentée la désobéissance de nos premiers parents et leur expulsion du paradis terrestre[5].

Saint-Trophime. — La façade de l'église de Saint-Trophime, à Arles[6], est ornée, à la hau-

[1] L'*Exultet* de Pise, d'après Morrona, doit correspondre à l'année 1119, lorsque le pape Gélase consacra la cathédrale.

[2] Pl. XXVI, fig. 2.

[3] 1150.

[4] Ciampini, t. I, pl. IX.

[5] Nous signalerons encore dans ce siècle, en Italie, une magnifique table en argent ciselé dans la cathédrale de Città di Castello, décrite en détail par Dagincourt, pl. XXI, Sculpt.; les mages y sont couronnés, et la sainte Vierge, assise sur un trône élevé, en avant d'un édifice important.

[6] 1154.

teur des chapiteaux, d'une frise[1] où l'on distingue, sur le retour à droite de la porte, une Adoration des mages[2] dont les personnages sont distribués dans cinq petites arcades portées sur des colonnes cannelées en spirale. La première et la dernière arcade sont plus grandes que les trois autres; la première comprend trois grosses têtes de chevaux superposées que nous n'avons pas reproduites. Un mage debout, couronné, longue robe, manteau avec lequel il porte un coffret de la main gauche, lève la main droite et la tête. Le second mage porte un vase orné de cannelures, et détourne la tête pour montrer au premier l'étoile figurée sous la forme d'une fleur. Le troisième offre son présent à genoux. La sainte Vierge, couronnée, assise sur un siége en X, présente à ses adorateurs son fils, qui paraît avoir au moins huit à dix ans, vêtu d'une robe, sur l'épaule droite de laquelle on croit voir une espèce de fleur de lis.

Église Saint-Pierre, à Poitiers. — Nous terminerons cette revue des principaux monuments qui, d'âge en âge, nous ont conservé cette belle scène de l'Évangile, en présentant un chapiteau de Saint-Pierre, à Poitiers[3], où l'on voit seulement la sainte Vierge couronnée, l'enfant sur ses genoux, et un mage couronné, vêtu d'une longue robe, et s'agenouillant.

Dans cet ensemble imposant de monuments, dont nous n'avons pu offrir que quelques spécimens, nous voyons la confirmation de nos observations sur cette histoire, toujours retracée de la même manière, et où l'on retrouve constamment l'enfant Jésus en petite robe, et la sainte Vierge qui le présente à des mages habillés en Perses. Nous pensons qu'on peut, de tout ce qui précède, tirer les conclusions suivantes :

1° Les mages étaient des savants ayant de très-hautes positions dans leur pays ;

2° Une étoile ou signe lumineux, dans les hauteurs de l'atmosphère, leur est apparue chez eux, les a quittés pendant leur voyage à Jérusalem, puis les a repris, comme ils sortaient de chez Hérode, pour les conduire à Nazareth ;

3° Ils venaient de la Perse ;

4° L'adoration a eu lieu pendant la seconde année qui suivit la naissance du Sauveur ;

5° Les mages sont allés à Nazareth, ville habitée alors par la sainte Famille.

Sarcophage antique.
Le roi Priam aux pieds d'Achille.

L'importance de ce sujet nous fera pardonner d'avoir donné tant de développements à cette note. L'abondance des monuments représentant l'Adoration des mages, comme on a pu le voir, nous permet mieux que dans aucune des autres images de l'Évangile, de nous rattacher au berceau du Sauveur. Sauf pour les bonnets phrygiens, remplacés par des couronnes, le XIIe siècle suit les mêmes inspirations que l'âge des catacombes. Leurs costumes, leurs gestes, leur nombre, ne varient plus, en quelque sorte; et l'étoile qui se releva au sortir des saintes hypogées chrétiennes, ne cessa plus de briller dans toutes nos représentations. Cette étoile des mages apparaît, pour ainsi dire, à tous les temps, comme les astres qui voient les pays les plus éloignés. Aucun sujet n'offre la même liaison, la même concordance, et ne provoque davantage l'étude des traditions évangéliques.

[1] Cette frise représente presque tous les épisodes de l'histoire des mages; en face de l'Adoration, de l'autre côté de la porte de l'église, les mages, à cheval, portent leurs présents et se dirigent vers Hérode. — Puis ils sont arrivés devant le roi assis sur son trône, couronné, longue robe, barbe entière, les deux mains appuyées sur un immense sceptre posé horizontalement sur les bras de son siége, les coudes en l'air, et regardant les mages dans l'arcade voisine.

[2] Pl. XXVI, fig. 3. — [3] *Ibid.*, fig. 4.

ADORATION DES MAGES

Fig. 1
XIe S.

Ciborium de St Marc_Venise

Fig. 4
XIIe S.

Porte de St Pierre
Poitiers

Fig. 2 XIIe S.

Pise _ Manuscrit

Fig. 3 XIIe S.

St Trophime à Arles_façade

CHAPITRE XIII

LA FUITE EN ÉGYPTE. — LE MASSACRE DES INNOCENTS

Matthieu, ch. II, ℣. 13-18.

1. Et après qu'ils furent partis, un ange du Seigneur apparut à Joseph pendant son sommeil, et dit : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, fuis en Égypte et demeure là jusqu'à ce que je te parle; car Hérode cherchera l'enfant pour le faire mourir.
2. Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère pendant la nuit, et se retira en Égypte.
3. Et il y resta jusqu'à la mort d'Hérode, afin que fût accomplie cette parole, que le Seigneur a dite par le prophète : J'ai appelé mon fils de l'Égypte. †
4. Alors Hérode, voyant qu'il avait été trompé par les mages, entra en une grande colère, et il envoya tuer tous les enfants qui étaient dans Bethléhem et dans tous ses environs, depuis deux ans et au-dessous, selon le temps dont il s'était enquis auprès des mages. †
5. Alors fut accomplie la parole du prophète Jérémie, disant :
6. Une voix a été entendue dans Rama, des pleurs et de longs sanglots. C'était Rachel pleurant ses fils, et ne voulant pas se consoler, parce qu'ils ne sont plus.

1, mt. 13. — 2, mt. 14. — 3, mt. 15. — 4, mt. 16. — 5, mt. 17. — 6, mt. 18.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 3. — La prophétie se trouve au livre d'Osée, chap. XI, verset 1.

℣. 4. — Il envoya tuer tous les enfants : *Occidit omnes pueros.* — Eusèbe, dans ses chroniques, et beaucoup d'autres [1], disent que le massacre eut lieu deux ans après la nativité [2].

[1] Bède, Raban-Maur, saint Anselme, Baradius.
[2] Crombach, p. 510.

Cornelius a Lapide parle d'un an et trois mois, parce qu'Hérode fit massacrer les enfants de deux ans et au-dessous, et qu'on n'eût pas pu en moins de trois mois trouver le temps nécessaire pour la présentation au temple, l'habitation à Nazareth et la fuite en Égypte [1].

Si les mages eussent adoré Jésus avant la purification, il se serait passé beaucoup de temps entre cet accomplissement de la loi et la fuite en Égypte. Est-il croyable qu'Hérode eût attendu aussi longtemps pour faire massacrer les Innocents, qui d'ailleurs, dans cet intervalle, auraient pu être déplacés, et par conséquent lui échapper? N'est-ce pas bien plus cruellement habile, et plus dans la nature féroce de ce monstre, de vouloir assouvir sa rage aussitôt qu'il s'est aperçu qu'il avait été trompé par les mages?

« Auguste, en apprenant, dit Macrobe [2], que le roi des Juifs venait de faire égorger en Syrie tous les enfants de deux ans et au-dessous, et que son propre fils avait été tué par l'ordre paternel, s'écria : « Il vaut mieux être le pourceau « d'Hérode que son fils. » Une telle cruauté révolte la délicatesse de nos rationalistes modernes. Ils ne croient ni aux miracles de la puissance divine, ni aux monstrueux égarements de l'ambition humaine. Et pourtant le traitement barbare que le tyran iduméen appliqua aux seuls enfants de Bethléhem avait été, cinquante ans auparavant, décrété par le sénat contre tous ceux qui naîtraient dans l'année fatidique où, d'après les oracles sibyllins, « la nature devait enfanter un roi [3]. »

[1] Voir nos notes sur l'Adoration des mages, ch. XII, p. 60.
[2] *Saturnal.* lib. II, c. IV. — [3] Darras, p. 260.

« C'en était assez pour détruire à jamais l'espérance d'un Messie né à Bethléhem, et pour anéantir peut-être toute la descendance de la famille de David. Mais parmi tous ces massacres, le plus considérable se fit à Jérusalem, où des descendants de David, ayant été attirés par l'appât de grandes promesses, furent parqués dans l'hippodrome et égorgés impitoyablement. Il n'est donc pas étonnant que Josèphe n'ait fait dans son livre qu'une mention sommaire d'un massacre à peine sensible à côté de cette grande boucherie qu'Hérode fit faire parmi les habitants de Jérusalem de toute condition.

« Ceci nous amène à chercher quel a été le nombre des saints Innocents.

« Bethléhem, comme on le sait, était la plus petite des villes de Juda. Sa population et celle des environs devait monter à deux mille ou trois mille âmes; or, pour mille habitants on ne peut compter plus de quinze à vingt naissances masculines par an; les victimes égorgées par Hérode, en n'y comprenant pas les pères et les mères, ne peuvent donc s'élever à plus de cinquante à soixante, ce qui est loin du chiffre de quatorze mille, et même de quatorze cents que les plus modérés semblaient indiquer [1]. »

Hérode fut bien puni de ce crime d'infanticide, et, autant qu'il était en lui, de christicide; car, après cinq jours, la toux, la dyssenterie, l'hydropisie, la goutte, la phthisie, la maladie pédiculaire, l'asthme, accompagnés d'une odeur insupportable, lui firent rendre son âme sanguinaire. Ses souffrances étaient telles, qu'il essaya lui-même de se donner la mort.

[1] Sepp, I, 139.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

FUITE EN ÉGYPTE
XIe SIÈCLE

La fuite en Égypte ne paraît pas avoir été figurée dans les monuments avant le XIe siècle. Le manuscrit grec de la Bibliothèque nationale, n° 74, nous en montre un exemple au folio 4 : la sainte Vierge, assise sur l'âne, l'enfant sur ses genoux, précédée par saint Joseph, qui tient la bride, et suivie par un jeune homme portant le petit bagage. La sainte Famille passe devant

MASSACRE DES SAINTS INNOCENTS

Fig. 1
Ve S.

St Maximin _ Sarcophage

Fig. 2.
XIe S.

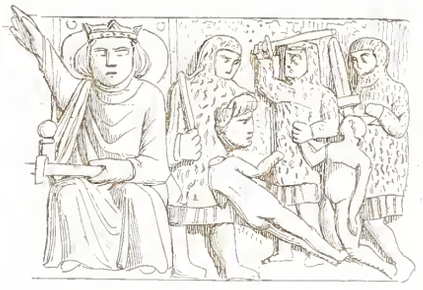

Arles

Fig. 3
IXe S.

Ivoire Mss. 9393. Be Nle

Pise

Fig. 4
XIIe S.

Porte à la Cathédrale

une maison d'où sort une femme qui s'agenouille à ses pieds.

Ne croirait-on pas entendre ce que dit le Guide de la peinture? « Joseph et la mère de Dieu fuient en Égypte; la sainte Vierge, assise sur un âne avec l'enfant, regarde derrière elle. Joseph portant un bâton et son manteau sur l'épaule. Un jeune homme conduit un âne chargé d'une corbeille de joncs [1].

« D'après une tradition légendaire de l'Église grecque, le jeune homme serait saint Jacques le Mineur, appelé Ἀδελφόθεος, et ensuite premier évêque de Jérusalem. Il ne serait pas un des douze apôtres, mais un troisième Jacques, qui serait né de saint Joseph, avant le mariage de celui-ci avec Marie. Saint Jérôme, qui rapporte cette opinion, la qualifie de *deliramentum apocryphorum* [2]. »

Au folio 5 du même manuscrit 74, la sainte Famille, après l'avertissement de l'ange figuré dans le haut à droite, retourne en Judée. On retrouve les mêmes personnages, disposés de la même manière, et se dirigeant dans un sens contraire. La seule différence est que l'enfant Jésus est porté par saint Joseph au lieu d'être dans les bras de la sainte Vierge.

Saint-Marc, à Venise. — On remarque la parfaite ressemblance de ce manuscrit et des mosaïques de Venise, contemporaines et de la même école. On sent que ces divers artistes obéissaient à une seule direction. A Saint-Marc, dans la chapelle de la Sainte-Vierge, comme dans le manuscrit, la Fuite en Égypte fait pendant au Voyage à Bethléhem. L'ange apparaît de la même manière à saint Joseph. Saint Jacques, la sainte Vierge, saint Joseph, sont disposés identiquement. On y trouve de même l'âne avec ses jambes grêles et bien dessinées à la manière étrusque.

XIIe SIÈCLE

Città di Castello. — Le bas-relief en argent de Città di Castello, dont nous avons déjà parlé, présente ce fait dans la même disposition. Saint Joseph y porte sur ses épaules l'enfant Jésus encore en très-bas âge, ce qui prouve qu'on supposait que le séjour en Égypte n'avait pas été de très-longue durée.

[1] Didron, *Manuel d'iconographie*, p. 155.
[2] Le P. Tondini, *Corresp. particulière.*

Pise. — Sur la porte de San-Ranieri, il n'y a que trois personnages : la sainte Vierge et l'enfant sous l'ombre d'un palmier, et saint Joseph, dont la grande barbe paraît bien s'éloigner du saint Joseph jeune comme nous aimerions à nous le figurer [1].

Porte de Bénévent. — Elle comprend un plus grand nombre de personnages. La sainte Vierge tient la bride. Saint Joseph, en avant, avec l'enfant sur son épaule, rappelle le grand saint Christophe. Saint Jacques suit l'âne et l'aiguillonne. On voit dans le fond une ville, et sur le côté un palmier [2].

Arles. — Nous venons de constater une grande décadence en passant de Grèce en Italie; nous en trouverons une bien plus grande encore si nous allons en France, à Arles, où, sans changer de type, la fuite en Égypte est représentée deux fois à l'église Saint-Trophime, d'abord sur la façade, puis sur un chapiteau du cloître. La sainte Vierge, saint Joseph et un ange, sont suivis d'un personnage en robe qui semble frapper l'âne.

Le bas-relief de la façade est au-dessous de tout ce qu'on peut imaginer de mauvais et de ridicule; les figures sont hideuses, et les oreilles de l'âne y sont plus grandes que ses jambes.

MASSACRE DES INNOCENTS

IVe SIÈCLE

Sarcophage à Saint-Maximin. — Le massacre des Innocents était un de ces sujets tristes que les anciens chrétiens hésitaient à représenter. Le premier monument à notre connaissance est la frise d'un sarcophage de la crypte de Saint-Maximin, probablement antérieur au ve siècle [3]. M. Faillon l'appelle tombeau des saints Innocents; il est désigné vulgairement sous le nom de saint Maximin, depuis qu'en 1299 on y a transporté le corps de cet évêque. Le Massacre des Innocents et l'Adoration des mages sont sculptés sur la frise. La première scène ne se

[1] La porte de San-Ranieri a été exécutée en même temps que celle de la façade du dôme, détruite par un incendie, au xvie siècle. Cette dernière portait l'inscription suivante, rapportée par le P. Tronci, p. 137 :
« Anno 1180. Ego Bonannus Pisanus mea arte hanc portam uno anno perfeci tempore Benedicti operarii. »
[2] Ciampini, t. I, pl. IX.
[3] Pl. XXVII, fig. 1.

trouve peut-être pas dans un autre tombeau chrétien, ce qui rend celui-ci très-intéressant. Hérode, assis sur un siége de forme antique en X, paraît ordonner d'un geste cette cruelle exécution. Deux soldats, dont l'un est armé d'un glaive, enlèvent chacun un enfant; tandis que, plus loin, une femme, les cheveux épars, semble exhaler sa douleur [1]. Les figures, que nous avons estampées sur place, ont vingt-cinq centimètres de hauteur.

Si l'on recherche le motif qui a pu porter les premiers chrétiens de Provence à figurer un tel sujet dans la crypte où reposaient sainte Madeleine et saint Maximin, on doit le trouver dans le fait de la possession immémoriale de deux corps de saints Innocents, vénérés, en effet, dans cette église jusqu'à sa dévastation, en 1793, et dont on conserve encore aujourd'hui quelques restes [2].

« Quant à l'origine des reliques des saints Innocents honorés en Provence, quelques-uns ont cru qu'on devait l'attribuer à sainte Madeleine et à ses compagnons, qui les auraient apportées avec eux de Palestine. Cette opinion s'allie avec la piété des premiers chrétiens pour les restes des saints martyrs, le transport des ossements de Joseph en Palestine dès le temps de Moïse, et la sépulture honorable donnée à saint Jean-Baptiste et à saint Étienne dans les derniers temps [3]. » Or les restes des saints Innocents étaient les seuls appartenant à des martyrs du Christ que la famille de Lazare pût apporter avec elle.

Ve SIÈCLE

Sainte-Marie-Majeure. — Au ve siècle, nous retrouvons les saints Innocents dans l'arc triomphal de Sainte-Marie-Majeure, sur la troisième ligne, à gauche [4]; mais, fidèles à leur usage de ne jamais reproduire de scènes qui auraient révolté les néophytes, les premiers artistes n'ont figuré que les préliminaires du massacre. Hérode, coiffé d'un casque, debout sur une marche ornée de pierres précieuses, signe de commandement dans l'antiquité, donne des ordres à deux soldats, dont l'un indique de la main un groupe de femmes et d'enfants. Ces femmes, les cheveux épars, portant des enfants dans leurs bras, ne peuvent laisser de doute sur la nature de cette scène désolée.

[1] Faillon, I, 734. — [2] *Id.*, I, 733. — [3] *Id.*, I, 740. — [4] Pl. XXVIII.

VIe SIÈCLE

La *Bible syriaque de Florence*, au VIe siècle [1], montre Hérode nimbé et couronné, assis sur son trône devant deux serviteurs, et présidant au massacre, qui a lieu réellement dans la seconde partie de la miniature. Un soldat tient par le pied un enfant renversé, et va le pourfendre avec son glaive. La mère court au-devant et cherche à lui disputer son fils. Le caractère de cette peinture est beau, malgré le négligé de l'exécution.

IXe SIÈCLE

Un *évangéliaire de Metz* [2], dont l'écriture est du XIe siècle, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, représente ce massacre sur un bel ivoire grec [3] qui sert de couverture, et que M. Labarthe fait avec raison remonter au temps de Justinien.

Hérode sur son siége, la tête ceinte d'un bandeau royal, ordonne le supplice à deux bourreaux placés devant lui, et qui tiennent chacun par le pied un enfant dont ils vont briser la tête sur le sol. Un enfant gît à terre; à gauche, trois mères, les cheveux épars. La première appuie la main sur sa poitrine; la seconde lève les bras au ciel. Un soldat, debout, derrière le trône du roi. La scène se passe dans un riche palais avec colonnes, arcades, etc. Les fonds sont dorés.

Cathédrale de Milan. — Une plaque d'ivoire, couvrant un évangéliaire de la cathédrale de Milan, montre de même les soldats tuant les

[1] Pl. XXIX, fig. 1.

[2] Ce manuscrit, du fonds latin, n° 9393, comme tous ceux de la même origine, est relié en velours bleu avec des garnitures en argent qui semblent dater du XVIe siècle. La face principale de la couverture est garnie d'ivoires en cinq morceaux, d'ensemble seize centimètres sur vingt-cinq centimètres; l'encadrement est en feuilles de vignes et pampres enroulés; le morceau du milieu, de dix centimètres sur dix-neuf centimètres, est divisé en trois sujets : l'Annonciation, l'Adoration des mages et le Massacre des Innocents.

[3] Pl. XXVII, fig. 3.

MASSACRE DES SAINTS INNOCENTS

PL. XXVIII

V^e S.

Rome_S^te Marie Majeure

Gabriel de Fleury del.

enfants, en les saisissant par les pieds et les lançant contre terre [1].

Le manuscrit grec, n° 510, de la Bibliothèque nationale, *Œuvres de saint Grégoire de Nazianze* [2], nous conduit devant une de ses plus belles pages au folio 137, deuxième ligne. Hérode, assis sur un trône d'or, tunique rouge, manteau violet ou pourpre, et souliers rouges. Sa tête, ceinte d'un bandeau d'or, orné de pierres précieuses, et accompagnée haut et bas de perles en saillie. Debout, derrière le trône, deux acolytes nu-tête, tunique rouge, manteau blanc, sur lequel se détachent de grandes plaques d'or.

Devant Hérode, un soldat, vêtu entièrement de rouge, tient de sa main droite un glaive énorme, et de la gauche, par les cheveux, un enfant qu'il s'apprête à frapper; il semble en attendre l'ordre, qu'il cherche dans le regard du roi. Un autre soldat va percer de sa lance une femme en manteau violet, qui serre un enfant dans ses bras et se cache dans une caverne. Au-dessus de la femme est écrit le mot ΕΛΙCΑΒΗΤ, et au-dessous de l'enfant, ΟΠΡΟΔ(Ρ)ΟΜΟC, qui désignent évidemment sainte Élisabeth et le précurseur. Cette miniature retrace ainsi la tradition qui suppose que la mère de saint Jean-Baptiste l'a emporté dans le désert pour échapper au massacre, et explique comment ce grand saint y est resté depuis son enfance.

Le soldat en bas, à droite, dirige sa pique sur Zacharie, tombé au pied du trône, désigné par son nom, écrit en toutes lettres, et qui ne se trouve pas figuré dans notre gravure, laquelle reproduit le dessin dans la grandeur de l'original. Les têtes des trois soldats sont fort effacées; les autres ont résisté aux injures du temps.

Le même manuscrit, n° 510, au feuillet 215, reproduit la même scène à une très-grande échelle, mais infiniment moins bien que celle que nous venons de décrire. Le rouge y domine, et l'ensemble est très-peu harmonieux. Hérode, sur son trône, couronne et nimbe d'or. Le bourreau, en rouge, tient également un enfant par les cheveux, comme au feuillet 137. On y voit deux mères qui ne se trouvent pas dans la première image. Un enfant mort gît aux pieds d'Hérode.

[1] Cet ivoire a vingt-neuf centimètres sur trente-sept centimètres. Il est reproduit par M. Labarthe (Album, I, 43), qui l'attribue aussi à l'époque de Justinien. Le centre de la couverture est occupé par un agneau émaillé. Les sculptures sont très-usées. On y voit la Nativité, l'Annonciation, les Mages, le Baptême, les saintes Femmes au tombeau, Jésus devant Hérode, l'Entrée à Jérusalem et le Massacre des Innocents.

[2] Pl. XXIX, fig. 2.

Xe SIÈCLE

Au xe siècle, nous ne trouvons le Massacre des Innocents que dans le graduel de l'abbaye de Prüm [1], ce livre tout en hauteur, et qui se ressent de la barbarie de cette époque dans les pays latins : Hérode, portant le sceptre et la couronne, occupe tout le haut du tableau. Trois hommes derrière son trône; en bas, un soldat, de sa grande épée, coupe la tête à huit petits hommes tout nus; les principales figures ont dix centimètres.

XIIe SIÈCLE

Porte de Pise. — En avançant dans les âges suivants, on retrouve plus souvent cette scène de deuil. Au XIIe siècle, sur la porte de Pise [2], Hérode porte une très-haute couronne et une longue robe. Un soldat va frapper de son épée un tout petit enfant; d'autres gisent à ses pieds. Une mère, les tresses de cheveux épars, le regarde en tenant encore son enfant.

Porte de Bénévent. — Ciampini décrit un Massacre des Innocents reproduit sur cette porte, et tout semblable à celui de Pise, mais avec un plus grand nombre de personnages.

A *Saint-Trophime d'Arles* [3], sur la façade de l'église, à la hauteur des chapiteaux, des hommes d'armes, couverts de cottes de mailles, comme en portaient les soldats au XIIe siècle, tranchent la tête d'enfants agenouillés.

Dans un des chapiteaux du cloître, des hommes d'armes, comme sur la façade, coupent la tête des enfants. Hérode, sur son trône, couronné, vêtu d'une robe, élève la main droite.

On ne voit de femmes ni sur la façade ni dans le cloître.

On remarquera, à l'appui de notre thèse sur

[1] Bibliothèque nationale, ms. 9448. — [2] Pl. XXVII, fig. 4. — [3] *Ibid.*, fig. 2.

l'époque de l'adoration des mages, combien, dans ces dernières représentations, les enfants paraissent âgés. Du reste, peu de sujets nous offrent des monuments dessinant mieux, à travers les temps, la tradition évangélique dans les arts.

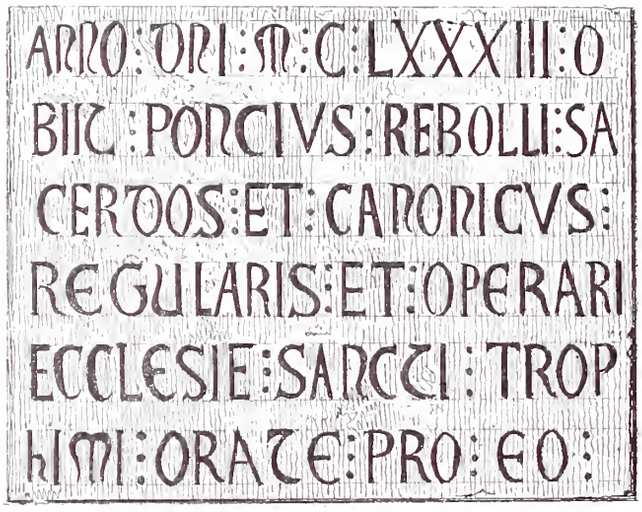

Cloître Saint-Trophime. Inscription du XIIe siècle indiquant l'âge de ce cloître.

MASSACRE DES INNOCENTS

PL. XXIX

Fig. 1. VIe S.

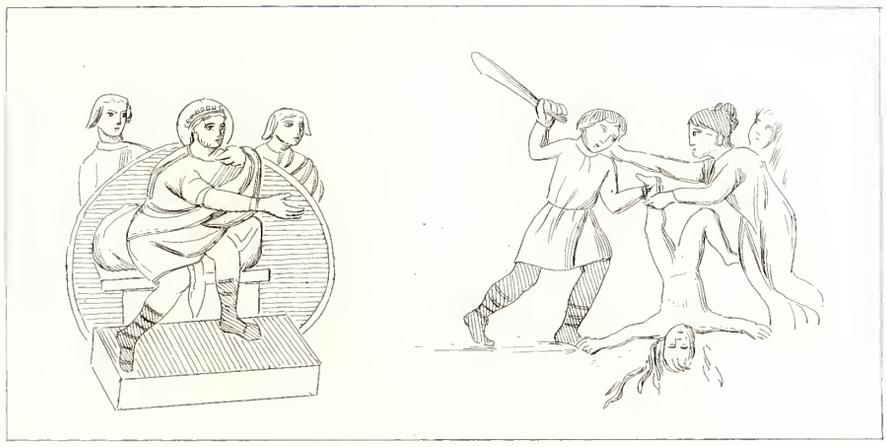

Bible Syriaque

Fig. 2 IXe S.

Mss. 510 _ Bib^que N^le

Rohault de Fleury del. Em. Berthault imp. Tours

CHAPITRE XIV

RETOUR DE LA SAINTE FAMILLE A NAZARETH

Matthieu, ch. II, ℣. 19-23.

1. Hérode étant mort, un ange du Seigneur apparut à Joseph, pendant son sommeil, en Égypte, †
2. Et lui dit : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et va dans la terre d'Israël; car ils sont morts, ceux qui recherchaient la vie de l'enfant. †
3. Joseph, s'étant levé, prit l'enfant et sa mère, et vint dans la terre d'Israël.
4. Mais ayant appris qu'Archélaüs régnait en Judée à la place d'Hérode, son père, il appréhenda d'y aller, et, averti pendant son sommeil, il se retira dans le pays de Galilée, †
5. Et vint habiter la ville appelée Nazareth, afin que s'accomplît ce qui a été dit par les prophètes : Il sera appelé Nazaréen. †

1, mt. 19. — 2, mt. 20. — 3, mt. 21. — 4, mt. 22. — 5, mt. 23.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Hérode étant mort : *Defuncto... Herode.* — Hérode, surnommé le Grand et Ascalonite, Iduméen de nation, avait été promu roi de Judée par le sénat romain, à la recommandation d'Antoine. Saint Matthieu le nomme pour faire voir que le sceptre était passé entre les mains des étrangers, ce qui était une marque de la venue du Messie, marque prédite par le patriarche Jacob. Hérode, pour affermir sa domination, voulut s'appliquer cette prédiction et se faire passer pour le Messie; c'est pourquoi il fit élever pour les Juifs un temple magnifique.

Afin de s'emparer du royaume de Judée, où il était étranger, il frappa tous ceux qu'il crut pouvoir lui faire obstacle, et fit mourir par la ruse et la violence : 1° Hyrcan, héritier du trône et pontife; 2° Aristobule, neveu d'Hyrcan et pontife; 3° Marianne, fille d'Hyrcan, sa propre femme; 4° Alexandra, mère de Marianne; 5° ses

fils Alexandre et Aristobule, qu'il avait eus de Marianne; 6° Antipater, son fils d'une autre femme. Il commit tous ces crimes jusqu'à la veille de sa mort, et passa ainsi la vie la plus misérable et la plus cruelle, dans les terreurs, les soupçons, les angoisses. Cette crainte de perdre son trône lui fit ordonner le massacre des Innocents, afin d'y comprendre le Christ, roi des Juifs [1].

ỳ. 2. — Va dans la terre d'Israel : *Vade in terram Israel.* — Dans la terre d'Israël, c'est-à-dire aux confins d'Israël, probablement dans la tribu de Dan ou de Siméon. Saint Augustin dit que Joseph pensa qu'avec Jésus il ne pouvait songer à habiter une autre ville que la ville sainte, et qu'il se dirigea d'abord vers Jérusalem, cherchant à y arriver pour la Pâque, suivant la loi.

La sainte Famille revint d'Égypte par le bord de la mer, comme pendant sa fuite. Elle aura fait ainsi, aller et retour, un voyage de cent cinquante à deux cents lieues. On peut se demander quelle route elle suivit alors. Il est plus que probable que, pour éviter le voisinage de Jérusalem et le centre de la Judée, elle a, dans les deux circonstances, pris une route romaine au bord de la mer, afin de passer ainsi inaperçue. Elle trouve sur cette route, à l'aller, Joppé ou Jaffa, Azot, Ascalon, Gaza, et arrive en Égypte, à Mataryeh, où la tradition indique son séjour.

Joppé était autrefois une des villes les plus agréables de la Palestine. Son port magnifique donnait un refuge aux vaisseaux qui apportaient en Judée les cèdres donnés à Salomon par le roi Hiram. Il est actuellement comblé par les ruines du château et de la ville; saint Louis entreprit de le rétablir. C'est là que Jonas fut englouti dans le ventre d'un monstre marin [2]. La ville est tout en amphithéâtre sur la mer. « Jaffa, ou Joppé, est une des premières villes qui aient reçu l'Évangile par saint Pierre, qui y guérit Tabithe, et y eut la vision du linceul [3]. »

Gaza, à cinq lieues d'Ascalon, est la dernière ville importante de la côte de Chanaan du côté de l'Égypte. Samson en enleva les portes, et, renversant le temple de Dagon, il mourut sous ses ruines avec les Philistins qui y étaient renfermés.

« Mataryeh, l'ancienne Héliopolis, dit le P. de Géramb, est actuellement un mauvais village où le général Kléber s'est immortalisé par sa fameuse bataille dans laquelle il extermina l'armée du grand vizir, dix fois plus nombreuse que la sienne. On voit à Mataryeh un sycomore antique sous l'ombrage duquel, d'après la tradition, se reposa la sainte Famille. Il a plus de dix mètres de circonférence.

« A cinquante pas de là se trouve la fontaine de la Vierge, que Dieu fit surgir du sein de la terre pour désaltérer les saints voyageurs. Ils se dirigèrent vers Memphis, et s'arrêtèrent, suivant la même tradition, au lieu où est aujourd'hui le vieux Caire.

« Le nom de Kléber, ajoute le même auteur, est si célèbre en Orient, ce général y a élevé si haut la gloire militaire des Français, et sa fin a été si tragique, que je me serais reproché de ne pas avoir visité les lieux qui rappellent particulièrement sa mémoire : la place de l'Ezbekyeh, au Caire, où il fut assassiné, et l'endroit qui reçut sa dépouille mortelle [1]. »

Il est remarquable et glorieux pour la France de voir un religieux rappeler ainsi la mémoire de ses armes à côté d'un souvenir évangélique.

ỳ. 4. — Qu'Archélaus régnait en Judée : *Archelaus regnaret in Judæa.* — Pour réprimer une émeute, Archélaüs avait fait massacrer trois mille hommes dans le temple. Les étrangers accourus pour la fête de Pâque, brusquement chassés, portèrent la nouvelle du massacre à toutes les frontières, et l'apprirent ainsi à saint Joseph, qui dut partager l'appréhension générale, et éviter Jérusalem en longeant la côte maritime de la Palestine pour arriver directement dans leur ville.

Hérode, en mourant, la trente-septième année de son règne, cinq jours après le massacre des Innocents, avait laissé trois fils : Archélaüs, Hérode Antipas et Philippe. Il avait fait mourir les autres. Hérode Antipas (celui qui, trente ans après, fit revêtir le Christ d'une robe blanche)

[1] Cornelius a Lapide. — [2] Morison.
[3] Doubdan, p. 447.

[1] De Géramb, II, 143.

et ses frères se battirent pour la succession de leur père. Auguste commit, pour régler ce différend, Caius César, fils de sa fille Julie, qui décida que le trône n'appartiendrait ni à l'un ni à l'autre, mais que le royaume serait partagé en quatre tétrarchies administrées non par quatre rois, mais par quatre tétrarques. Il donna la Judée à Archélaüs, la Galilée à Antipas, la Trachonite à leur troisième frère, Philippe, l'Abylène à Lysanias.

Au bout de dix ans de tétrarchat, Archélaüs, à cause de sa tyrannie, fut envoyé en exil par Auguste, qui fit gouverner la Judée, c'est-à-dire les tribus de Juda et de Benjamin, par des présidents. On en compte trois jusqu'à la mort de l'empereur, qui arriva sept ans après l'expulsion d'Archélaüs, pendant la douzième année du Christ. Le premier fut Coponius, qui, d'accord avec Quirinus, président de Syrie, confisqua les richesses d'Archélaüs; le deuxième, Ambinius; le troisième, Annius Rufus. Le quatrième président fut Valerius Gratus, nommé par Tibère, et après lui Ponce Pilate, qui y resta neuf ans et crucifia Jésus-Christ. A Pilate succédèrent Marcellus, Cumanus, Claudius Felix, Porcius Festus, Albinus et Florus, sous lequel, à la douzième année du règne de Néron, trente cinq ans après la mort du Christ, les Juifs commencèrent à se révolter, et furent bientôt exterminés par Titus et Vespasien.

Dans le pays de Galilée : *In partes Galilææ.* — La Galilée, district de Nephthali, habité surtout par les gentils; limité au sud par la Samarie et la chaîne du mont Carmel. Les villes frontières de la Samarie qui en sont le plus rapprochées sont Jezraël et Bethsan.

℣. 5. — Il sera appelé Nazaréen : *Nazarenus vocabitur.* — Le patriarche Joseph est appelé Nazaréen par ses frères [1].

Ceux qui, par un sentiment religieux et par suite de vœux, s'étaient séparés du reste du peuple et se consacraient à Dieu, étaient appelés Nazaréens et passaient pour saints. En envisageant leur prototype, on comprendra pourquoi les prophètes ont appelé le Christ Nazaréen. Daniel parlait du Christ en disant : *Et ungatur Sanctus sanctorum* [2]. Jésus passait donc pour le vrai Nazaréen, c'est-à-dire le saint qu'on croyait être le vrai Messie [3].

[1] Deut., xxxviii, 16. — [2] Dan., ix, 24. — [3] Lamy.

CHAPITRE XV

JÉSUS PARMI LES DOCTEURS

Luc, ch. II, ℣. 40-52.

1. Cependant l'enfant croissait et se fortifiait, plein de sagesse, et la grâce de Dieu était en lui.

2. Et ses parents allaient tous les ans à Jérusalem à la fête de Pâque. †

3. Lors donc qu'il eut douze ans, ils montèrent à Jérusalem selon la coutume de cette solennité.

4. Et quand les jours de fête furent passés, ils s'en retournèrent; mais l'enfant Jésus demeura à Jérusalem, et ses parents ne s'en aperçurent point. †

5. Pensant qu'il était avec quelqu'un de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, et ils le cherchaient parmi leurs parents et leurs connaissances. †

6. Et, ne le trouvant pas, ils revinrent à Jérusalem pour le chercher.

7. Et après trois jours ils le trouvèrent dans le temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant. †

8. Et tous ceux qui l'entendaient étaient confondus de la sagesse de ses réponses.

9. En le voyant, ils furent étonnés, et sa mère lui dit : Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous? Votre père et moi, fort affligés, nous vous cherchions. †

10. Et il leur répondit : Pourquoi me cherchiez-vous? ignoriez-vous qu'il faut que je sois occupé des affaires de mon Père? †

11. Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disait.

12. Il descendit ensuite avec eux, et vint à Nazareth, et il leur était soumis. Et sa mère conservait toutes ces choses en son cœur. †

13. Cependant Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes.

1, l. 40. — 2, l. 41. — 3, l. 42. — 4, l. 43. — 5, l. 44. — 6, l. 45. — 7, l. 46. — 8, l. 47. — 9, l. 48. — 10, l. 49. — 11, l. 50. — 12, l. 51. — 13, l. 52.

JESUS PARMI LES DOCTEURS

Ste Marie Majeure.

Vs S. Rome Ste Marie Majeure

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 2. — Et ses parents allaient... a Jérusalem : *Et ibant parentes... in Jerusalem.* — La crainte d'Archélaüs, comme nous venons de le voir, avait empêché la sainte Famille d'aller à Jérusalem au retour de l'Égypte. Mais ce roi, après dix ans de règne, c'est-à-dire dix ans après la mort d'Hérode, fut exilé à Vienne, chez les Allobroges. Marie et Joseph, ne craignant plus pour les jours de leur fils, le conduisirent au temple, pour accomplir les prescriptions de la loi [1], qui oblige tous les Juifs, à partir de douze ans, à aller à Jérusalem aux trois grandes fêtes de l'année. Jésus y alla alors pour la première fois [2].

Si l'on se reporte à ce que nous avons dit sur l'époque de l'adoration des mages, on verra que les deux ans environ passés entre la naissance du Sauveur et l'avénement d'Archélaüs, ajoutés aux dix années de son règne, formaient précisément les douze ans indiqués par saint Luc pour l'âge de Jésus-Christ au milieu des docteurs.

ỳ. 4. — Et quand les jours de fête furent passés : *Consummatisque diebus.* — C'est-à-dire quand les sept jours de la Pâque, que Marie et Joseph chômèrent tous, furent passés, ils s'en retournèrent.

ỳ. 5. — Il paraît que c'est à Béeroth, première station entre Jérusalem et Nazareth, que la très-sainte Vierge s'aperçut que l'enfant n'était pas avec eux.

ỳ. 7. — Après trois jours : *Post triduum.* — Ils furent donc séparés trois jours. Le premier avait été employé au voyage; le second, au retour; et le troisième, à chercher Jésus [3]. Ils le trouvèrent assis au milieu des docteurs, et non pas, comme un disciple, à leurs pieds, ainsi que saint Paul dit avoir appris les lettres auprès de Gamaliel. Il y avait dans le temple une école où l'on enseignait la doctrine, et dans les parvis du temple plusieurs salles où les docteurs de la loi donnaient leurs leçons, et où se tenait l'Académie des Juifs [1].

ỳ. 9. — Mon fils, pourquoi avez-vous agi ainsi avec nous? *Fili, quid fecisti nobis sic?* — Les paroles de la sainte Vierge ne sont point des reproches, mais des plaintes exprimant sa douleur. Ce n'est pas d'ailleurs publiquement, mais en secret, qu'elle dut les adresser au Christ [2].

ỳ. 10. — Pourquoi me cherchiez-vous? *Quid est quod me quærebatis?* — Il est remarquable combien Notre-Seigneur parle à sa sainte Mère avec un sentiment de la dignité de celle-ci, mêlé d'austérité. C'est ainsi que, suspendu à la croix, il l'appelle non ma Mère, mais Femme.

Pour les brebis égarées, le bon Pasteur a des paroles plus attirantes. N'a-t-il pas dit à Judas lui-même : Mon ami?

Les saints ont des épreuves qui leur sont particulières; ces épreuves, tempérées d'ailleurs par des consolations intimes et incomparables, leur servent à acheter le ciel.

ỳ. 12. — Et il leur était soumis : *Et erat subditus illis.* — Le Christ était soumis à Joseph, pour apprendre le métier de charpentier. Saint Luc ne dit pas autre chose de son enfance, et l'Église rejette tout ce qui est dit à ce sujet dans un livre apocryphe. Saint Chrysostome, pour repousser tous les miracles apocryphes de la sainte enfance, s'appuie sur ce témoignage de saint Jean, que le premier miracle du Christ est le changement de l'eau en vin, au commencement de sa mission.

[1] Lamy. — [2] Sepp, I, 255 et 256.
[3] Cornelius a Lapide.

[1] Sepp, I, 258.
[2] Cornelius a Lapide.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

IIIe SIÈCLE

Catacombes. — Jésus au milieu des docteurs a peut-être été peint dans les catacombes; mais le sujet n'est pas parfaitement caractérisé; et on peut aussi bien y voir Jésus au milieu de ses disciples. On croit le trouver au musée de Latran dans la copie d'une fresque du cimetière de Callixte. Notre-Seigneur, assis sur une chaire élégante, étend les trois premiers doigts en signe d'allocution. Six personnages, sans doute des apôtres, sont rangés à droite et à gauche. Deux des plus âgés, assis sur des pliants, expriment la surprise et l'admiration. Aux pieds du Sauveur, un *scrinium* ouvert est rempli des volumes de la loi.

Perret [1] décrit une autre peinture antique récemment trouvée dans les Catacombes.

IVe SIÈCLE

L'abbé Martigny signale un sarcophage de la basilique de Saint-Ambroise, à Milan [2].

Ve SIÈCLE

On parle encore d'un beau diptyque du Ve siècle appartenant à la cathédrale de Milan.

Sainte-Marie-Majeure. — La plus célèbre et la plus sûre de ces représentations dans les premiers temps de l'Église, est la mosaïque de Sainte-Marie-Majeure, à Rome [3]. Dans la seconde ligne à droite, au-dessous de la Présentation au temple, Jésus-Christ a l'âge indiqué par l'Évangile, les pieds nus, robe blanche, nimbe bleu, dans le haut duquel est tracée une petite croix blanche, comme dans l'Adoration des mages. Saint Joseph, en robe blanche, chaussé d'une espèce de cothurnes lacés autour des jambes, pose la main sur la tête de Jésus. A la suite, la sainte Vierge, tête nue, vêtue du même somptueux habillement des scènes précédentes. Une petite étoile, signe alors de divinité, ou au moins d'une alliance divine, brille en haut de ses cheveux, et nous prouve que le culte de Marie ne l'a pas de nos jours exaltée plus que jadis. Trois anges complètent ce groupe.

En face de Jésus, les docteurs, vêtus de robes blanches, bleues, rouges, brun-rouge et vertes; sur l'épaule, et au bas de la tunique du plus éloigné, ornements composés de feuilles.

Dans cette mosaïque, où toutes les têtes sont magnifiques, et qu'on voit avec un grossissement au bas de la planche XXX, la plus belle est celle de Notre-Seigneur, pleine de calme et de fierté; nous n'hésiterions pas, après la tête de l'ange parlant à saint Joseph, dans l'Annonciation, à la considérer comme le chef-d'œuvre de ces grandes pages.

IXe SIÈCLE

Le manuscrit de *saint Grégoire de Nazianze*, au feuillet 165 [1], fait voir Jésus dans le temple à trois moments différents, sans nimbe, et vêtu d'un manteau violet, assis devant une table couverte d'un tapis blanc, et sur laquelle s'ouvre le livre des Écritures, autant qu'on peut en juger sous les ruines des couleurs. Des deux docteurs sur le devant qui le regardent, celui de gauche a un manteau jaune, une espèce de collerette bleue, tunique blanche: celui de droite de même, sauf le manteau, qui est rouge.

Cette partie occupait le milieu de la miniature: voulant la rendre dans sa grandeur originale, j'ai sacrifié sur la droite une figure de Jésus venant seul au temple.

A l'extrémité à gauche, il embrasse sa mère, qui vient d'arriver avec saint Joseph, ayant la barbe grise, et portant un manteau blanc liseré de rouge. Rien n'est émouvant comme cette scène.

[1] I, 4. — [2] Allegranza, *Sac. Mon. di Milano*, t. X. — [3] Pl. XXX.

[1] Pl. XXXI, fig. 1.

JÉSUS PARMI LES DOCTEURS

Fig 1 IXe S.

Bibque Nationale Mss 510

Fig 2
XIe S.

Bibque Nle Mss 74

XIe SIÈCLE

Le *manuscrit grec* 74 [1] nous conduit au XIe siècle [2]. Jésus, dont tout le costume est en or, assis sur un trône d'or élevé sur plusieurs degrés. Six docteurs, costumés d'or avec les ombres indiquées par des traits bruns, ou de couleurs variées avec les ombres indiquées par des traits d'or. La sainte Vierge, voile et manteau violets, robe bleue, souliers rouges. Saint Joseph, cheveux blancs, tunique bleue, manteau brun clair, sandales.

[1] Au folio 110. — [2] Pl. XXXI, fig. 2.

XIIe SIÈCLE

Porte de Bénévent. — Au XIIe siècle, la porte de Bénévent modifie légèrement la situation des personnages. Jésus est, comme saint Paul devant l'aréopage, debout au bas d'une estrade, où les docteurs sont assis sur des siéges élevés, sous des arcades.

En représentant la dernière scène de la sainte enfance, tous les siècles ont ainsi fidèlement salué dans ces images la première prédication du Sauveur.

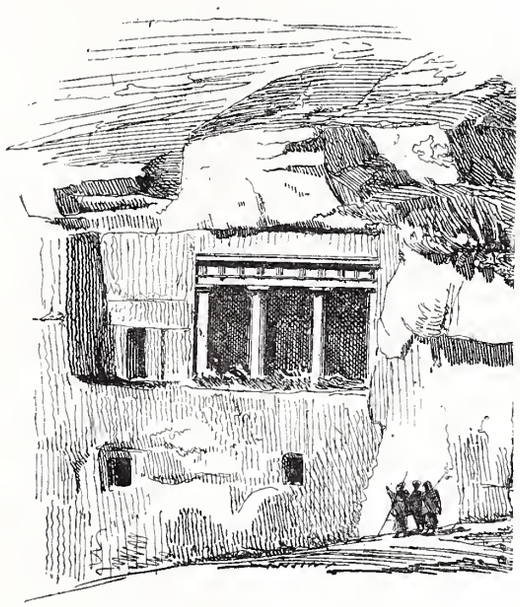

Tombeau dans la vallée de Josaphat.

CHAPITRE XVI

DIVINITÉ DU VERBE. — MISSION DE JEAN-BAPTISTE

Jean, ch. I, ℣. 1-18.

1. Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. †
2. Il était au commencement en Dieu. †
3. Tout a été fait par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui.
4. En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes.
5. Et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise.
6. Il y eut un homme envoyé de Dieu qui s'appelait Jean.
7. Il vint en témoignage, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. †
8. Il n'était pas la lumière, mais il devait rendre témoignage à la lumière.
9. Celui-là était la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde.
10. Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a pas connu. †
11. Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu.
12. Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il a donné le pouvoir d'être faits enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom;
13. Qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu.
14. Et le Verbe a été fait chair, et il a habité parmi nous (et nous avons vu sa gloire, comme la gloire qu'un fils unique reçoit de son père), plein de grâce et de vérité.
15. Jean rend témoignage de lui, et crie, disant : Voilà celui dont j'ai dit : Celui qui doit venir après moi a été fait avant moi, parce qu'il était avant moi. †
16. Et nous avons tous reçu de sa plénitude, et grâce pour grâce.
17. Car la loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. †
18. Personne n'a jamais vu Dieu : le Fils unique qui est dans le sein du Père, est celui qui l'a fait connaître.

NOTES

ỳ. 1. — * Saint Jean, par la révélation la plus sublime, plonge ses regards jusque dans l'éternité. Il nous fait connaître la génération éternelle du Verbe *.

ỳ. 2. — * Le Verbe était avant toutes les créatures, et avant le temps même ; rien n'a été fait hors de lui et sans lui. C'est la remarque de saint Augustin (*Tract. I in Joan.*, n. XIII) *.

ỳ. 7. — * Le Fils de Dieu n'avait pas besoin pour lui-même du témoignage de Jean-Baptiste ; mais les hommes en avaient besoin pour croire en Celui dont il devait leur annoncer l'avénement *.

ỳ. 10. — * Il était dans le monde, non-seulement par sa puissance et son immensité, mais par les ouvrages de ses mains, qui le faisaient suffisamment connaître, et enfin par les lumières qu'il y répandait *.

ỳ. 15. — * Jésus, par sa génération éternelle, existe avant Jean-Baptiste, et il lui est supérieur. Jean-Baptiste était né sur la terre six mois avant Jésus-Christ ; mais, selon l'expression de saint Luc, Jésus lui est supérieur : Jésus, en effet, est le Verbe incarné, et Jean est son précurseur *.

ỳ. 17. — * La loi de l'Évangile est la *loi de grâce* *.

CHAPITRE XVII

LE PRÉCURSEUR

Matthieu, ch. III. ℣. 1-4. — Marc, ch. I. ℣. 1-6. — Luc, ch. III, ℣. 1-6.

1. [l]L'an quinzième de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée, Hérode tétrarque de Galilée, Philippe son frère tétrarque d'Iturée et du pays de Trachonite, et Lysanias tétrarque d'Abylène, †

2. Sous les grands prêtres Anne et Caïphe, la parole du Seigneur fut adressée à Jean, fils de Zacharie, dans le désert. †

3. [m]Commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, Fils de Dieu. †

4. [mt]En ces jours-là, Jean-Baptiste vint [l]dans toute la région du Jourdain, [mm]dans le désert [mt]de la Judée, [m]baptisant [mml]et prêchant [ml]le baptême de pénitence pour la rémission des péchés; †

5. [mt]Et disant : Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche. †

6. [mml]Comme il est écrit dans le prophète [mt]Isaïe : [m]Voilà que j'envoie mon ange devant votre face, pour préparer les voies devant vous. †

7. [mml]Voix de celui qui crie dans le désert : Préparez la voie du Seigneur; faites droits ses sentiers.

8. Toute vallée sera comblée, et toute montagne et toute colline abaissée; les chemins tortueux deviendront droits, et les raboteux seront aplanis.

9. Et toute chair verra le salut de Dieu.

10. [mm]Or Jean avait un vêtement de poils de chameau et une ceinture de cuir autour de ses reins, et pour nourriture des sauterelles et du miel sauvage. †

1, l. 1. — 2, l. 2. — 3, m. 1. — 4, mt. 1; m. 4; l. 3. — 5, mt. 2. — 6, mt. 3; m. 2; l. 4. — 7, mt. 7; m. 3; l. 4. — 8, l. 5. — 9, l. 6. — 10, mt. 4; m. 6.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — *Tibère* était fils de Livie. Après lui avoir donné le jour, elle épousa Auguste. Caius et Lucius, fils de sa fille Julie, étant morts, l'empereur, pour le malheur du monde, adopta son beau-fils, et le constitua héritier et successeur de l'empire, et mourut le 19 août, après cinquante-sept ans de règne. La dernière année ne fut pas complète, et cependant compta aussi pour la première année de Tibère, quoiqu'elle ne comprît que cinq mois, d'août à janvier, premier mois de l'année romaine. Il en résulta quelque difficulté chronologique, parce qu'attribuant une année entière à chacun des deux empereurs successifs, il se trouva ainsi deux années pour une.

Suivant les Actes de Pilate, d'ailleurs peu authentiques, Tibère ayant entendu parler de la sainteté et des miracles du Christ, voulut le placer au rang des dieux; mais le sénat s'y opposa, parce que l'empereur ne l'avait pas d'abord consulté.

Ponce Pilate, ainsi que nous l'avons vu [1], fut, en qualité de gouverneur de la Judée, un des successeurs d'Archélaüs, fils d'Hérode l'infanticide, et chassé de cette tétrarchie à cause de ses crimes.

L'empereur avait accordé le titre de roi, avec la couronne et les autres insignes de la royauté, à Hérode Antipas, tétrarque de la Galilée, puis à Hérode Agrippa, son neveu, et enfin à Agrippa le Jeune, qui resta roi jusqu'à la chute de Jérusalem. Il est souvent question de ces trois hommes dans l'Évangile et dans les Actes. Hérode Antipas fit mourir saint Jean-Baptiste et bafouer le Christ. — Agrippa l'Ancien fit mourir l'apôtre saint Jacques, et jeta saint Pierre dans les fers. Agrippa le Jeune écouta saint Paul et le jugea [2].

Ces tétrarchies, ainsi que Pline nous l'enseigne, étaient grandes comme des royaumes. De là vient qu'Hérode Antipas est appelé tétrarque par saint Matthieu, et roi par saint Luc.

Lysanias, tétrarque d'Abylène, trente ans avant la naissance du Christ, succéda à son père Lysanias le Vieux, qui avait été mis à mort par le triumvir Antoine, à l'instigation de Cléopâtre, désirant avidement son royaume pour l'annexer à l'Égypte.

Abylène, Abila ou Abyla et Abèle, est une charmante ville de la Cœlésyrie, située au mont Liban, et qui donna son nom à tout le pays qui touche par l'orient à Damas, par l'occident à la Chalcide, et par le nord au Liban.

Saint Luc énumère ici avec soin ces princes, tant séculiers que pontifes, afin d'établir distinctement et solidement le temps et l'année où saint Jean commença à prêcher, et qui fixe le temps du Christ. Il le fait encore pour montrer que le sceptre a été enlevé à Juda pour passer à l'étranger Hérode ou à ses fils, et aux Romains, qui étaient maîtres de la Judée [1]. Comme Israël dépassait les limites de la Judée, il désigne les autres princes auxquels obéissaient les diverses parties échues aux fils d'Hérode [2].

ỳ. 2. — Bien que soumise à la domination étrangère, la Judée avait cependant conservé ses lois, surtout dans les choses relatives à la religion, et dont les prêtres étaient principalement chargés. Josèphe l'historien nous apprend que Joseph, surnommé Caïphe, avait été nommé grand prêtre. C'était sans doute le Caïphe de saint Luc. Mais cet évangéliste nomme deux grands prêtres : c'est le seul exemple qu'on en connaisse, les Juifs n'en admettant qu'un seul. Comment donc Anne peut-il être appelé aussi prince des prêtres ?

Des auteurs disent que l'on donnait ce titre non-seulement à ceux qui étaient en fonctions.

[1] Ch. XIV.
[2] Cornelius a Lapide, *Comm. in Matth.*, LXXVIII. — Voir la généalogie des Hérode, ch. LXXVII.

[1] Cornelius a Lapide. — [2] Lamy.

mais encore à ceux qu'ils avaient remplacés et qui n'étaient plus qu'honoraires. Josèphe, parmi ces grands prêtres, compte Ananus, qui avait été mis à la place de Jozare par Cyrinus, sous lequel se fit le dénombrement, après le renvoi d'Archélaüs. Ananus semble être le même qu'Anne de saint Luc; l'âge se rapporte, car il fut le beau-père de Caïphe. Mais si la plupart des grands prêtres devenaient honoraires, pourquoi Anne est-il mentionné plutôt que les autres par l'évangéliste? Peut-être existait-il plusieurs princes des prêtres, chefs des familles sacerdotales; ou bien Anne était le *sagan,* c'est-à-dire le préposé de Caïphe, ou bien il était prince du grand Sanhédrin, qu'on fait l'égal du grand prêtre; ou enfin, dans le désordre des affaires juives à cette époque, il pouvait y avoir deux grands prêtres partageant la même fonction [1]. Mgr M. Ferretti pense que les fonctions de grand prêtre ne pouvaient être partagées, et qu'Anne et Caïphe en portaient le titre alternativement.

ỳ. 3. — Commencement de l'Évangile de Jésus-Christ : *Initium Evangelii Jesu Christi.* — C'est ainsi que saint Marc entre en matière.

Marc, disciple et secrétaire de Pierre, écrivit son Évangile dix ou douze ans après l'Ascension, en grec, selon saint Augustin et saint Jérôme [2], en latin, selon Baronius, ce qui est peu probable; car, d'un côté, les Juifs qui séjournaient à Rome savaient moins bien le latin que le grec, plus répandu dans l'Orient, et, de l'autre, il n'y avait presque pas de Romains qui ne comprissent le grec.

Quelques tournures d'expressions semblent indiquer que Marc était Juif, ou du moins Syrien; on a même dit qu'il faisait partie des soixante-douze disciples; mais aucune preuve n'est venue à l'appui de cette assertion [3].

Il est, pour ainsi dire, le continuateur et le traducteur de saint Matthieu, de sorte qu'il a pu faciliter la traduction grecque de celui-ci, les citations de saint Marc tirées de saint Matthieu étant presque littérales, quoique amollies par le passage dans le grec de certaines expressions hébraïques ou chaldaïques [4].

[1] Lamy. — [2] Saint Jérôme, *Sur les écrivains ecclésiastiques.*— [3] Patrizzi. — [4] Lamy.

Saint Marc ne présente pas les faits dans leur ordre chronologique, mais seulement à mesure que sa mémoire les lui dictait [1], ou d'après ce que saint Pierre lui avait raconté. Il donne à ses lecteurs de nombreuses explications; il dit, par exemple, ce qu'il faut entendre par mains communes ou impures; par *corban*, par *parascève.*

Il avait été envoyé par saint Pierre à Aquilée, qui, après Rome, était de beaucoup la ville la plus importante de l'empire. A la demande de ceux qu'il avait convertis, il y écrivit son Évangile, assis sur un siége d'ivoire qui fut depuis en si grand honneur qu'aucun autre évêque n'osa s'y asseoir [2]. On a supposé, d'après un mot de saint Pierre, que saint Marc était son fils; mais cela n'a pas supporté la discussion. Origène l'explique en disant que saint Pierre le considérait comme son fils, parce qu'il avait écrit l'Évangile que lui-même avait annoncé [3]. Saint Pierre en recommande la lecture dans l'assemblée des fidèles, d'où quelques docteurs ont prétendu en conclure qu'il en est le véritable auteur.

Après l'ascension de Notre-Seigneur sous le règne de Tibère, saint Marc prêcha la parole du Christ dans toute l'Égypte, la Libye et la Pentapole. Devenu évêque d'Alexandrie, dont il occupa le siége pendant sept ans et demi, il élevait et décorait des églises, établissant des évêques dans toutes les préfectures de l'Égypte, et propageant la foi chrétienne. Un jour qu'il prêchait sur le bord de la mer, il fut arrêté par les adorateurs des idoles, garrotté et traîné au milieu des rochers, de telle sorte que ses chairs en étaient déchirées et que son sang coulait en abondance. Il fut jeté en prison, où le Seigneur lui apparut, et lui promit le royaume des cieux. Le lendemain, arraché de sa prison et promené sur les places publiques, il rendit son âme à Dieu, le 25 avril 67. On dit qu'il avait assisté au martyre de saint Pierre et de saint Paul [4].

Il avait le nez long, le sourcil couvert, les yeux beaux, le front chauve, portait une barbe abondante, les cheveux grisonnants au milieu de sa vie, et était d'une grande distinction de manières [5].

[1] Crampon, p. 171. — [2] Bollandistes. Mss. *sur l'Apostolat d'Aquilée.* — [3] Patrizzi. — [4] Bollandistes. — Ménologe. — [5] Guillaume Durand.

Son corps resta longtemps à Alexandrie, où il était encore du temps du vénérable Bède. Peu de temps après, les Sarrasins s'étant emparés de la ville, des marchands vénitiens purent enlever ses reliques et les porter à Venise, où la translation eut lieu le 21 janvier 820.

Avant la révolution française, les églises de Limours, Soissons, Cambrai, Tournai, Cologne, possédaient quelques fragments plus ou moins importants de ces reliques. On voit encore à Rome une petite partie de la tête et du bras dans l'église Saint-Marc, du corps à Saint-Côme et à Saint-Damien, des fragments à Sainte-Marie-Majeure et à Saint-Roch [1].

Nous ne terminerons pas ce que nous avons à dire de saint Marc sans parler d'une confusion que l'on a faite entre l'évangéliste et un compagnon de saint Paul portant le même nom. Or le grand apôtre, s'adressant aux Colossiens et aux Philippiens pendant son premier emprisonnement à Rome, parle de Marc qui l'accompagnait. Il parle encore de lui, après son élargissement, comme étant de la circoncision, c'est-à-dire Juif, et l'appelle son coadjuteur. Il en fait une troisième fois mention dans sa lettre à Timothée.

Tels sont une partie des motifs d'après lesquels le P. Patrizzi conclut que le Marc dont parle saint Paul était Jean-Marc, et non l'évangéliste. La plupart des Pères et des plus anciens ont appelé celui-ci disciple de Pierre, et jamais disciple de Paul [2].

℣. 4. — En ces jours-là : *In diebus illis.* — * Ces mots *en ce temps-là, en ces jours-là,* ordinaires aux évangélistes, ne marquent pas que ce qu'on va raconter ait suivi immédiatement ce qui précède. (Voir ch. II de saint Matthieu.) La prédication de saint Jean-Baptiste commença vers la trentième année de la vie de Jésus, suivant notre manière commune de compter *.

℣. 5. — Le royaume des cieux : *Regnum cœlorum.* — * Saint Jean annonce le règne du Messie, c'est-à-dire Jésus-Christ. En parlant du *royaume des cieux,* le Précurseur corrige la fausse opinion des Juifs, qui attendaient un royaume terrestre *.

[1] *Année liturg. à Rome.* — [2] P. Patrizzi.

℣. 6. — Comme il est écrit dans le prophète Isaïe : *Sicut scriptum est in Isaia.* — Dans saint Marc sont attribuées à Isaïe des paroles qui se trouvent dans le prophète Malachie, III, 1; les manuscrits arabes et syriens portent de même. Saint Jérôme considère ceci comme une faute de copiste. Seuls les versets 7, 8, 9, se trouvent dans Isaïe, XL, 3-5.

℣. 10. — Jean avait un vêtement de poils de chameau : *Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum.* — La tunique de saint Jean était de poils de chameau, et non pas une peau, comme quelques-uns l'ont cru. Les Nazaréens et les prophètes se vêtissaient d'une tunique ou cilice semblable pour appeler les peuples à la pénitence.

La chair et le lait des chameaux servent à la nourriture, et leur poil au vêtement des peuples qui les possèdent. Le nom de *camelus* vient du nom hébreu *gamal,* dont le radical signifie sevrer, rendre, récompenser.

D'après l'Écriture, les chameaux étaient autrefois très-communs en Judée et dans les pays voisins. Comme bêtes de somme, ils servaient au transport des hommes et des marchandises. On les attelait à des chars [1]; on les employait également à la guerre.

Pour nourriture des sauterelles et du miel sauvage : *Esca... erat locustæ et mel sylvestre.* — Le vivre de saint Jean était en rapport avec son vêtement. Quelques-uns traduisent le mot grec ἀκρίδες, *locustæ*, par bourgeons d'arbre ou espèce d'herbe. Strabon dit que les brahmanes se nourrissent dans les forêts de l'extrémité des herbes ou de fruits sauvages. Mais la plupart pensent qu'il faut traduire par *sauterelles* [2].

On mange de ces insectes dans diverses contrées de l'Afrique; leurs habitants en font des provisions pour leur propre usage et pour le commerce. Ils ôtent les ailes et les élytres, enveloppes dures et coriaces qui recouvrent les ailes, et conservent ensuite ces insectes dans de la saumure. Les indigènes du Sénégal font sécher une autre espèce de sauterelle dont le corps est fauve, tacheté de noir, et que Shaw et Denon ont figurée dans les relations de leurs voyages

[1] Lamy. — [2] *Id.*

en Afrique. Ils les réduisent ensuite en poudre, et emploient cette poudre comme de la farine [1].

Les peuples de l'Orient et de la Libye, dit saint Jérôme, se nourrissent de nuées de sauterelles qu'ils trouvent dans les profondeurs des déserts. Il raconte qu'il en a vu en Palestine une nuée telle, qu'elle lui donna l'idée d'une des plaies d'Égypte. D'après Pline, quelques tribus éthiopiennes ne vivent que de sauterelles salées et fumées pour être conservées pendant l'année [2]. Sur les marchés des villes arabes on apporte encore maintenant de ces sauterelles, qu'on fait bouillir comme des écrevisses ou simplement griller au feu. Elles atteignent parfois une longueur de douze à quinze centimètres. Lorsqu'elles s'abattent par troupes, avec la rosée du matin, sur les campagnes, il est facile d'en recueillir une ample moisson [3].

Les talmudistes distinguent les sauterelles pures et les sauterelles impures. Moïse, dans le Lévitique, en désigne quatre espèces dont il permet l'usage. Saint Jean-Baptiste, en mangeant des sauterelles, ne faisait donc rien de bien étrange; ce qui lui était particulier, c'était qu'il ne leur faisait subir aucune préparation, et qu'il ajoutait à cette nourriture seulement du miel sauvage [1].

Ce miel était peut-être une espèce de gomme distillée des arbres et analogue à la manne, qui est appelée *mel aereum*, ou du miel que les abeilles façonnent sur le sol nu ou dans le creux des arbres et des rochers. Morison suppose que c'était le fruit d'un arbre assez commun en Judée, appelé dans ce pays du nom de *caroub*, qui signifie miel sauvage, et qui en a le goût. Cet arbre est assez semblable au noyer. Ses fruits sont enfermés dans une cosse, comme les pois de nos jardins [2].

Dans tous les cas, la description évangélique a pour objet de montrer que saint Jean usait d'une nourriture vile, sans préparation, n'avait par conséquent pas la crainte qu'elle fût souillée, et vivait en vrai Nazaréen [3].

[1] Cuvier. — [2] Lamy. — [3] Sepp, I, 277.

[1] Lamy. — [2] Morison, p. 510.

[3] C'est ici le lieu de rapporter ce que Josèphe écrit dans le livre de sa *Vie*. « J'avais entendu parler, dit-il, d'un certain Banus, vivant dans le désert, couvert d'un manteau en feuilles d'arbres, se nourrissant des aliments qui se présentaient spontanément à lui, prenant jour et nuit de fréquents bains froids pour se mortifier. Je l'ai imité en vivant avec lui pendant trois ans, et je revins à la ville après avoir tout à fait dompté mes passions. » (Lamy.)

CHAPITRE XVIII

JEAN-BAPTISTE AU JOURDAIN

Matthieu, ch. III, ℣. 5-10. — Marc, ch. I, ℣. 5. — Luc, ch. III, ℣. 7-14.

1. [mm]Alors toute la Judée et tous les habitants de Jérusalem, [mt]et tout le pays autour du Jourdain, [mm]allaient à lui.

2. [mm]Et ils étaient baptisés par lui dans [m]le fleuve [mm]du Jourdain en confessant leurs péchés. †

3. [mt]Or voyant beaucoup de pharisiens et de sadducéens venir à son baptême, il leur dit : [mtl]Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère qui va venir? †

4. Faites donc de dignes fruits de pénitence.

5. Et ne songez pas à dire en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père; car, je vous le dis, Dieu peut de ces pierres mêmes susciter des enfants à Abraham.

6. Déjà la cognée est mise à la racine des arbres. Tout arbre donc qui ne produit pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. †

7. Et le peuple l'interrogeait, disant : Que ferons-nous donc?

8. Et, leur répondant, il disait : Que celui qui a deux tuniques en donne une à celui qui n'en a point, et que celui qui a de quoi manger fasse de même.

9. Des publicains vinrent aussi pour être baptisés, et ils lui demandaient : Maître, que ferons-nous? †

10. Et il leur répondit : N'exigez rien de plus que ce qui vous a été prescrit.

11. Et des soldats aussi l'interrogeaient, disant : Et nous, que ferons-nous? Et il leur dit : N'usez de violence ni de fraude envers personne, et contentez-vous de votre paye. †

1, mt. 5; m. 5. — 2, mt. 6; m. 6. — 3, mt. 7; m. 7. — 4, mt. 7; m. 8. — 5, mt. 9; m. 8. — 6, mt. 10; m. 9. — 7, l. 10. — 8, l. 11. — 9, l. 12. — 10, l. 13. — 11, l. 14.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 2. — Et ils étaient baptisés dans le fleuve du Jourdain : *Et baptizabantur... in Jordane.* — Le lieu où Jean baptisait n'est pas parfaitement défini. Il paraît s'étendre dans tout le parcours du Jourdain entre les deux mers. La plaine du Jourdain, qui pourrait être si fertile (et qui devait l'être au temps de Notre-Seigneur), est une vaste solitude de cinq à six lieues de large, au milieu de laquelle coule le fleuve [1]. Jean prêcha à Galgala, ville distante de deux kilomètres de Jéricho, et de quatre kilomètres du Jourdain. Il baptisait à Œnon, près de Salim [2], sur la rive droite du fleuve, à deux kilomètres et demi au sud de Pella, qui est sur la rive gauche, tandis qu'Œnon est dans la Samarie.

Jean faisait plonger complétement dans le Jourdain ceux qu'il baptisait, et qui confessaient verbalement leurs péchés, non-seulement en général, mais en détail. Remarquons que la loi ordonnait aux Hébreux de ne commencer aucun acte pieux et saint sans s'être au préalable lavés de leurs impuretés. Ils n'admettaient pas le prosélyte, c'est-à-dire l'étranger, à participer aux pratiques religieuses avant de l'avoir lavé, afin que ce lavage lui apprît qu'il devait nettoyer toutes les impuretés de son âme. Il fallait de plus qu'il se repentît de ses péchés, professât un nouveau genre de vie, et promît de renouveler ses mœurs.

* Le baptême de saint Jean ne remettait pas les péchés par lui-même : c'était une préparation, par la pénitence, au baptême de la nouvelle loi, qui efface les péchés par la vertu de Jésus-Christ *.

Béthabara fut certainement l'endroit où Jésus-Christ reçut le baptême. On trouve Béthanie dans saint Jean; mais c'est à coup sûr une erreur de copiste. Béthabara signifie maison (c'est-à-dire lieu) de passage.

[1] Mislin, III, 128. — [2] Josèphe.

« Il paraît que c'est là, en effet, que les Israélites passèrent le Jourdain à pied sec, quand ils entrèrent dans la terre promise. » C'est le seul endroit où les rives ne soient pas encaissées. Mgr Mislin, en s'y baignant lui-même, y a trouvé encore dix pieds d'eau. Qu'était-ce à l'époque de l'année où l'eau est le plus abondante, au mois d'avril, quand les Israélites le traversèrent? A la vérité, il y a plusieurs gués dans le Jourdain; mais au mois d'avril le fleuve n'était guéable nulle part, surtout pour faire passer deux millions d'hommes [1].

Le dernier gué, non loin de son embouchure, a environ cent pas de large sur dix à douze pieds de profondeur. A cent pas du rivage de la mer Morte, toute trace de végétation a disparu. Le Jourdain y verse chaque jour six millions de tonnes d'eau [2]. En approchant du Jourdain, Mgr Mislin voit, au milieu des joncs, couler une rivière de soixante pas de largeur, dont les eaux, légèrement troubles, ne permettent pas à l'œil d'en sonder la profondeur. Des saules, des tamarisques, des acacias forment un dôme de feuillage au-dessus de ces ondes sacrées [3].

C'est le seul cours d'eau qui mérite le nom de fleuve dans la Palestine; la vallée où il coule a environ huit kilomètres de largeur. Il a trois sources dans l'Antiliban : le Banias, qui sort d'une grotte près de Césarée de Philippe; le Dan, qui a sa source au nord du Banias; et le Nahr-Hasbani, qui vient de Hasbeya au pied du Djebel-el-Scheik [4]. Jusqu'en 1847 on n'avait pas exploré scientifiquement le Jourdain. Un officier anglais, M. Molyneux, s'embarqua sur le lac de Tibériade le 23 août, et arriva à la mer Morte le 3 septembre. M. le lieutenant Lynch, des États-Unis, refit cette exploration en avril 1848. Il avait fait apporter de Caïpha, à dos de cha-

[1] Mislin, III, 170. — [2] *Id.*, III, 210. — [3] *Id.*, III, 170. — [4] *Id.*, III, 177-180.

meau, deux bateaux démontés, l'un en cuivre, l'autre en fer, jusqu'à la mer de Tibériade. Il trouva, dans le parcours jusqu'à la mer Morte, vingt-sept rapides effrayants qui ont fortement endommagé le bateau de cuivre.

Les approches de la mer Morte furent signalées par une odeur fétide provenant de courants imprégnés de soufre. Les voyageurs furent aussi fort incommodés des vapeurs salines qui venaient de la mer, et qui s'attachaient aux yeux et à toutes les parties visibles de la peau. Ce savant voyageur est resté un mois occupé au sondage de la mer Morte, et, à part les inconvénients qu'on vient de signaler, ni lui ni ses compagnons ne s'aperçurent que le climat y fût insalubre [1].

Qu'on se représente un vaste bassin qui se prolonge à perte de vue, entre deux murailles hautes de trois mille pieds, et séparées l'une de l'autre de quatre à cinq lieues. Cette immense étendue est remplie par une eau limpide, un peu blanchâtre, quand on la voit de près; mais, à une certaine distance, et à cette heure du jour où un soleil des tropiques pèse sur cette masse liquide, unie comme une glace, et qui réfléchit de toutes parts des rayons éblouissants, rien ne rappelle que c'est de l'eau, ni l'agitation des vagues, ni les brises de la mer; aucune voile ne sillonne les flots. On n'aperçoit pas un être animé au milieu de cette scène de mort [2].

« Les savants ont beaucoup discuté sur les causes de la formation de la mer Morte; mais on ne peut trouver de meilleure explication que celle que donne la Bible sur les événements de Sodome et de Gomorrhe [3]. Ici, comme partout, on est amené à cette irréfutable conclusion : les sciences physiques ne peuvent que se disputer l'honneur d'apporter un témoignage au récit de Moïse [4].

« M. Lynch a reconnu que la profondeur de la mer Morte, dans la direction nord de la presqu'île, est de deux cent cinquante mètres, et dans la direction du fleuve Arnon, au milieu de la mer, trois cent quarante-quatre mètres [5]. Son niveau est d'environ trois cents mètres au-dessous du niveau de l'Océan; c'est-à-dire que cette dépression est de beaucoup la plus considérable du globe. Robinson lui donne trente lieues de long sur quatre lieues et demie de large. Sa couleur varie suivant les temps [1]. »

L'eau de la mer Morte, quoique parfaitement limpide et sans odeur, a une extrême salure et un goût amer et nauséabond. Son analyse chimique, répétée plusieurs fois, et en dernier lieu, en 1848, par MM. James, Booth et Macle, a donné :

Chloride de magnésium. .	145,8971	
Chloride de calcium. . . .	31,0746	
Chloride de sodium. . . .	78,5537	
Chloride de potassium. . .	6,5860	
Bromide de potassium. . .	1,3741	
Sulfate de chaux.	0,7012	
	264,1867	1,000,0000.
Eau.	735,8133	

c'est-à-dire à peu près un quart de matières étrangères [2].

ỳ. 3. — Beaucoup de pharisiens et de sadducéens : *Multos pharisæorum et sadducæorum.* — Il y avait alors chez les Juifs plusieurs sectes très-nombreuses et surtout très-ardentes, celle des partisans de Sadoc, et celle des sectateurs de Pharès. Les sadducéens ne croyaient pas qu'il y eût d'anges ni de démons, et rejetaient, avec l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps. Les pharisiens croyaient toutes ces vérités, faisaient profession d'être exacts observateurs de la loi de Dieu et des traditions des anciens; mais ils réduisaient toute la religion à des pratiques extérieures, et la corrompaient par de fausses interprétations [3]. Quelques auteurs croient que leur nom vient de l'hébreu *paras*, c'est-à-dire interpréter, comme si les hommes de cette secte étaient plus habiles à interpréter la loi. D'autres le font venir d'un mot hébreu qui veut dire diviser. En effet, leur mode de vie les séparait des autres peuples [4].

Race de vipères : *Progenies viperarum.* — La vipère est un des serpents les plus venimeux. Toutes les espèces venimeuses dont on connaît bien la reproduction, font des petits vivants, parce que leurs œufs éclosent avant d'avoir été

[1] Mislin, III, 177-180. — [2] *Id.*, III, 183. — [3] Gen., xix. — [4] Mislin, III, 190-197. — [5] *Id.*, III, 225.

[1] Mislin, III, 289. — [2] Le P. Lievin de Hamme, p. 353. — [3] L'abbé Brispot. — [4] Lamy.

pondus. C'est ce qui leur a valu le nom général de vipères, contraction de vivipares [1]. Saint Jean, en appelant les pharisiens race de vipères, fait allusion à la malignité de leurs dents [2], qui sont creuses, et versent le poison sécrété par une glande dans la plaie qu'elles ont faite.

℣. 6. — La cognée est mise a la racine : *Securis ad radicem.* — La racine est la partie du végétal cachée dans la terre, l'origine et le fondement de la plante, qui en tire sa nourriture. De la racine sort le tronc, qui transmet cette nourriture dans les branches et les feuilles. En y mettant la hache on frappe d'un coup tout l'arbre de mort [3].

℣. 9. — Des publicains vinrent aussi : *Venerunt et publicani.* — *Publicain* était alors, chez les Romains, le nom des percepteurs des impôts.

[1] Cuvier. — [2] Lamy. — [3] Voy. ch. xx, pl. XXXV, fig. 2.

Les Juifs ne supportaient qu'avec beaucoup de répugnance le joug de leurs vainqueurs, et, ne leur payant le tribut que fort malgré eux, ils avaient en horreur tous ceux qui les levaient. Après les Samaritains, les publicains étaient les hommes que le commun de la nation juive détestait le plus, les regardant en général comme des fripons, des gens sans honneur, et les mettant même au-dessous des païens [1].

℣. 11. — Des soldats aussi l'interrogeaient : *Interrogabant et milites.* — Jean engage les soldats à se contenter de la ration et de l'argent qui constituent leur solde. Ces soldats servaient Hérode ou Philippe, ou les Romains; et les Juifs eux-mêmes pouvaient s'enrôler, pourvu que, dans le service, on ne leur demandât rien de contraire à la religion. Le Précurseur indique ainsi qu'aucune profession n'éloigne du royaume de Dieu, pourvu qu'on y vive saintement [2].

[1] Bergier. — [2] Lamy.

CHAPITRE XIX

JEAN DÉCLARE QU'IL EST AU-DESSOUS DU CHRIST

Matthieu, ch. III, ℣. 11-12. — Marc. ch. I, ℣. 7-8. — Luc. ch. III. ℣. 15-20.

1. [1]Or le peuple croyait et tous pensaient en leurs cœurs que Jean pourrait bien être le Christ. †
2. Jean répondit, [m]et il prêchait, [ml]disant [1]à tous :
3. [mtl]Moi, à la vérité, je vous baptise dans l'eau [mt]pour la pénitence; [mml]mais Celui qui doit venir après moi est plus puissant que moi.
4. Je ne suis pas digne [mt]de porter sa chaussure, [ml]ni d'en délier les cordons, [m]prosterné devant lui. †
5. [m]Moi, je vous ai baptisés dans l'eau; [mml]mais lui vous baptisera dans l'Esprit-Saint [mtl]et dans le feu. †
6. Son van est en sa main, et il nettoiera entièrement [mtl]son aire; puis il rassemblera le froment dans son grenier, mais il brûlera la paille dans un feu qui ne peut s'éteindre. †
7. [1]Il faisait encore beaucoup d'autres exhortations en évangélisant le peuple.
8. Mais, comme il reprenait Hérode le tétrarque, au sujet d'Hérodiade, femme de son frère, et de tous les maux qu'il avait faits, †
9. Hérode ajouta encore celui-ci à tous les autres, et fit mettre Jean en prison.

1, l. 15. — 2, m. 6; l. 16. — 3, mt. 11; m. 7; l. 16. — 4, mt. 11; m. 7; l. 16. — 5, mt. 11; m. 8; l. 16. — 6, mt. 12; l. 17. — 7, l. 18. — 8, l. 19. — 9, l. 20.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. * C'était alors une persuasion générale que le Messie allait bientôt paraître *.

℣. 4. — Porter sa chaussure : *Calceamenta portare.* — C'était la coutume des Hébreux, aussi bien que des Grecs et des Romains, de faire porter, lier et délier leurs chaussures par les derniers de leurs esclaves [1]. Lorsqu'on vendait un esclave, il déliait, puis attachait la chaussure de son nouveau maître ; c'était le symbole de la servitude. Il était encore obligé de l'ôter au moment où le maître allait se mettre à table, et de la lui remettre quand il en sortait [2]. Voir le cul-de-lampe du ch. XXII.

℣. 5. — Et dans le feu : *Et igni.* — * Le Saint-Esprit, comparé au feu à cause de son activité et de son efficacité, répandu dans l'âme des fidèles, consumera les péchés, éclairera l'intelligence, allumera la flamme de la charité, et soulèvera vers le ciel *.

[1] L'abbé Glaire. — [2] Sepp, I, 305.

℣. 6. — Son van : *Cujus ventilabrum.* — Saint Augustin et d'autres auteurs pensent que *ventilabrum* n'est pas un *van*, mais une pelle de bois, πτύον, avec laquelle le vanneur prend du grain à une extrémité de l'aire, et le jette à l'autre extrémité contre le vent, qui le débarrasse de la poussière et des autres impuretés [1].

Son aire : *Aream suam.* — L'aire est une surface plane et circonscrite par les bords, ménagée sur le sol, et sur laquelle on bat les gerbes de blé pour séparer le grain de la paille [2].

℣. 8. — Hérode le tétrarque : *Herodes tetrarcha.* — Saint Luc donne le titre de tétrarque à Hérode qui fit emprisonner Jean, pour le distinguer d'Hérode le Grand, qui fut roi de Judée [3].

[1] Lamy. — [2] *Id.* — [3] Voir ch. XVII et LXXVII.

CHAPITRE XX

BAPTÊME DE JÉSUS-CHRIST

Matthieu, ch. III, ℣. 13-17. — Marc, ch. I, ℣. 9-11. — Luc, ch. III, ℣. 21-23.

1. [ml]Or il arriva [m]qu'en ces jours-là, [1]comme tout le peuple recevait le baptême, [mm]Jésus vint [m]de Nazareth, [mm]de Galilée, [mt]au Jourdain, vers Jean, pour être baptisé par lui. †

2. Or Jean l'en empêchait, lui disant : Je dois être baptisé par vous, et vous venez à moi!

3. [mt]Mais Jésus lui dit : Laisse maintenant; car c'est ainsi que nous devons accomplir toute justice. Alors Jean ne lui résista plus [m]et le baptisa dans le Jourdain. †

4. [mt]Or, ayant été baptisé, [mm]Jésus s'éleva aussitôt de l'eau; et voilà que [1]pendant qu'il priait, [mml]les cieux lui furent ouverts. †

5. Et il vit l'Esprit de Dieu descendre en forme de colombe et se reposer sur lui. †

6. Et une voix vint du ciel, [mt]disant : [mml]Tu es mon Fils bien-aimé, en toi je me suis complu. †

7. [1]Et Jésus avait en ce commencement environ trente ans[1].

1, mt. 13; m. 9; l. 21. — 2, mt. 14. — 3, mt. 15; m. 9. — 4, mt. 16; m. 10; l. 21. — 5, mt. 16; m. 16, l. 22. — 6, mt. 17; m. 11; l. 22. — 7, l. 23.

[1] Le reste du verset se trouve au chap. VII, verset 1, de cette Concorde.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — En ces jours-là : *In diebus illis.* — Les chronologistes diffèrent d'opinion sur l'année du baptême de Notre-Seigneur. Les uns ont dit que ce fut l'an 26 de l'ère vulgaire ; d'autres, que ce fut en 27, 28, 29, 30 ou même 31. Nous n'aborderons pas ces discussions chronologiques, qui n'ont aucun rapport avec le but de ces études.

℣. 3. — Nous devons accomplir toute justice : *Decet nos implere omnem justitiam.* — * Jésus voulait honorer la mission de Jean, son précurseur ; et Jean devait rendre témoignage au Sauveur *.

℣. 4. — S'éleva... de l'eau : *Ascendit de aqua.* — Lorsque Jésus fut baptisé, il monta, *ascendit,* aussitôt de l'eau. L'évangéliste, par ces paroles, veut nous représenter l'action subite et miraculeuse par laquelle le Sauveur passa du milieu des flots sur la terre ; il veut en même temps nous faire entendre que le baptême eut lieu par immersion. Au moment où le ciel s'ouvrit, le Jourdain parut tout en feu, au rapport des plus anciens Pères de l'Église [1].

℣. 5. — Il vit l'Esprit de Dieu : *Vidit Spiritum Dei.* — L'antiquité chrétienne ne connut pas d'autre figure du Saint-Esprit que la colombe. Cette figure avait reçu au baptême de Notre-Seigneur la plus indubitable, la plus éclatante consécration ; car ce fut sous cette forme que nous voyons ici apparaître l'Esprit de Dieu descendant sur la tête du Verbe fait chair. Au moyen âge on représenta le Saint-Esprit sous la figure d'un homme, d'abord jeune, puis vieux avec de la barbe ; et on finit quelquefois par le représenter comme le Père ou le Fils.

℣. 5-6. — * Manifestation de la Trinité dans ses trois personnes adorables : le Père, le Fils, et le Saint-Esprit *.

[1] Sepp, I, 290.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

IIIe SIÈCLE

Dans les catacombes, dès les premiers âges du christianisme, le baptême est toujours représenté sous une forme allégorique : 1° Noé dans l'arche ; 2° le passage de la mer Rouge ; 3° l'eau jaillissant du rocher sous la verge de Moïse ; 4° l'histoire de la Samaritaine ; 5° l'eau du Jourdain ; 6° le palmier, symbole de la victoire remportée par le chrétien baptisé ; 7° le cerf altéré ; 8° un enfant sur un poisson : l'enfant est le baptisé, le poisson est le Christ [1].

[1] Martigny.

IVe SIÈCLE

Un *sarcophage* du *musée de Latran* [1] présente le Baptême à côté de l'Adoration des bergers dont nous avons parlé à sa place. Saint Jean verse de l'eau sur la tête du Sauveur au moyen d'une patère qu'il tient de la main droite [2].

Ve SIÈCLE

Ravenne. Baptistère de la cathédrale. — Après un coup d'œil à ce petit bas-relief, nous devions aller à Ravenne demander au baptistère de la

[1] Pl. XXXII, fig. 3. — [2] Aringhi, II, 353.

BAPTÊME DE NOTRE SEIGNEUR

PL. XXXII

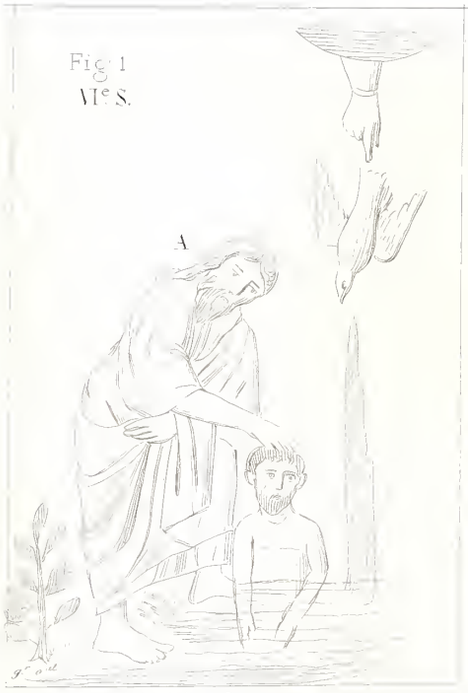

Bible Syriaque

Ravenne Chaire de l'Archevêque

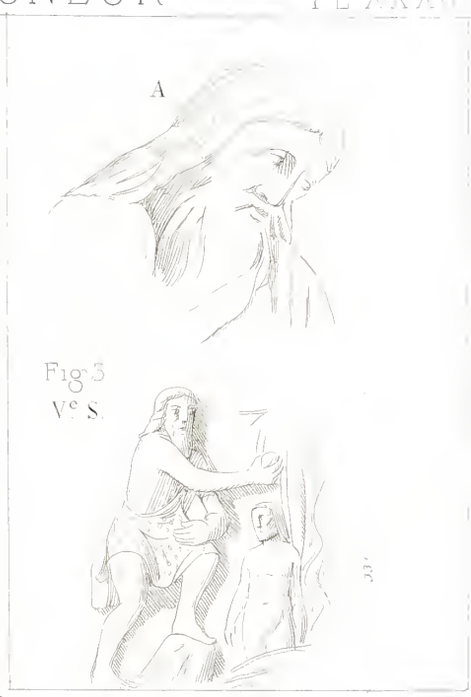

Latran

Ravenne Baptistère de la Cathédrale

BAPTÊME DE NOTRE SEIGNEUR

Fig. 1

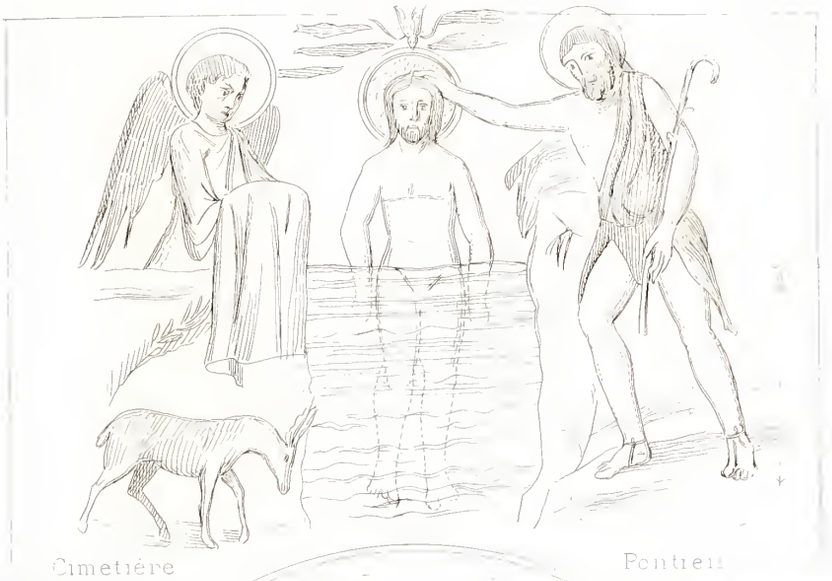

Cimetière Pontien

Fig. 2
VIe S

cathédrale la première image importante de cette scène évangélique [1]. Ce monument, élevé à la fin du IVe siècle, en 380, par l'archevêque Ursinus, fut rebâti et décoré soixante ans plus tard par un de ses successeurs, ainsi que le constate une ancienne inscription. Un médaillon circulaire, au sommet de la coupole, représente le baptême du Christ par saint Jean [2]. Le Précurseur, debout sur un rocher, la croix gemmée à la main gauche, verse avec une patère, comme dans le sarcophage du Latran, de l'eau sur la tête de Jésus-Christ, plongé dans l'eau jusqu'à mi-corps. La personnification du Jourdain, sous la figure d'un homme portant la barbe, présente un objet de forme indécise, de couleur verte, le vêtement sans doute que plus tard nous verrons offert par les anges. Une colombe, aux ailes étendues, descend sur le Sauveur. Cette magnifique mosaïque a subi beaucoup de retouches. « La croix de saint Jean a été probablement ajoutée [3]. »

VIe SIÈCLE

Dans la *bible syriaque de Florence* [4], Notre-Seigneur est plongé dans l'eau jusqu'à la ceinture; il a de la barbe. Au-dessus de sa tête une colombe et une main descendant du ciel complètent l'image de la sainte Trinité. Saint Jean, sur le bord du fleuve, barbe et cheveux bruns, longue robe jaune, pose la main sur la tête du Christ.

Chaire de Ravenne. — Il semble qu'au VIe siècle la forme de cette scène évangélique soit déjà fixée. Sur un ivoire de la chaire de la cathédrale à Ravenne [5], saint Jean pose la main sur la tête de Notre-Seigneur. Deux anges portent deux tuniques pour la sortie de l'eau, et un jeune homme, allégorie du Jourdain, couché dans l'eau, pose le bras sur une urne. Jésus-Christ, tout nu, les pieds seuls dans l'eau, paraît avoir quinze ans. La colombe se dirige sur la tête du divin baptisé. Saint Jean, longs cheveux, longue barbe, grande robe au-dessus de laquelle est une peau de bête. La figure âgée de saint Jean n'était-elle pas un symbole du Père éternel, dont les artistes signalaient autrefois l'intervention dans cette scène par une main céleste?

Le *baptistère des Ariens* à Ravenne, appelé aussi Sainte-Marie *in Cosmedin*, est décoré au sommet de la coupole d'une mosaïque [1] du VIe siècle qui rappelle celle de la cathédrale. Quoiqu'elle ne soit postérieure que d'un siècle à cette dernière, et date de 553, elle paraît bien inférieure, sans doute par le fait des restaurations. Notre-Seigneur est nu et plongé dans l'eau jusqu'à mi-corps. Une colombe semble verser de l'eau sur sa tête; saint Jean ne fait qu'y poser la main. En face de saint Jean une figure assise, grandeur de nature, représente le Jourdain. Elle tient un roseau et pose le coude sur une urne. Deux objets difficiles à qualifier, et qu'on pourrait prendre pour des pattes d'écrevisse, surmontent sa tête.

VIIe SIÈCLE

Cathédrale de Monza. — Au VIIe siècle, sur un bas-relief au-dessus de la porte de la cathédrale de Monza, saint Jean, vêtu d'un simple manteau, sans nimbe, pose la main sur la tête du Christ entièrement nu et nimbé. Les eaux du Jourdain remontent jusqu'à lui, et semblent descendre du milieu de son corps. La simplicité de cette composition confirme les données de l'histoire, qui l'attribuent à une haute antiquité [2].

VIIIe SIÈCLE

Cimetière de Pontien. — Sur une peinture de l'an 772, dans le cimetière de Pontien, dessinée d'après une photographie de M. Parker [3], Notre-Seigneur est plongé dans le Jourdain; saint Jean, portant un pedum et une simple peau de bête, lui met la main sur la tête; un ange présente la tunique. La colombe est au-dessus. Dans le bas un cerf se désaltère.

Bibliothèque de Saint-Marc. — Un évangéliaire du VIIIe ou IXe siècle à la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, présente le Baptême comme à l'ordinaire, peint dans un demi-cercle au-dessus de la figure de saint Marc.

Xe SIECLE

Graduel de Prüm. — La planche XXXIV

[1] Pl. XXXII, fig. 4. — [2] Labarthe, IV, 176. — [3] Hémans, p. 21. — [4] Pl. XXXII, fig. 1. — [5] *Ibid.*, fig. 2.

[1] Pl. XXXIII, fig. 2.

[2] La cathédrale de Monza a été élevée par la reine Théodelinde (625) en l'honneur de saint Jean-Baptiste. (Muratori, *De gestis Longobardorum, Pauli Diaconi*, lib. IV.) Dans le même bas-relief, l'artiste a figuré la sainte Vierge, un ange, saint Pierre et saint Paul.

[3] Pl. XXXIII, fig. 1.

nous offre dans trois miniatures des souvenirs des Xe, XIe et XIIe siècles. La première [1] appartient au graduel de l'abbaye de Prüm. Saint Jean pose la main sur la tête du Christ plongé dans l'eau jusqu'à la poitrine. La colombe, tenue par une main, descend d'un ciel étoilé; deux anges nimbés et ailés tendent les tuniques. En bas, deux figurines à genoux portent chacune une urne d'où coulent deux cours d'eau qui remontent jusqu'au Christ. Sur l'une des urnes on lit le mot *Jor*, et sur l'autre le mot *Dan;* indiquant ainsi les deux rivières dont la réunion formerait le Jourdain. Cette réunion a pour base une opinion qui avait cours au IXe siècle, et qui est fortement contestée.

Dans la célèbre *Pala d'oro*, à Saint-Marc de Venise, saint Jean à gauche, deux anges à droite, le Jourdain personnifié ici par une petite figure nue, une petite croix à côté du Sauveur.

Un *évangéliaire byzantin* du temps de Constantin Porphyrogénète porte au commencement les canons d'Eusèbe sous une suite d'arcades; quatre portraits d'évangélistes à une grande échelle, et une seule scène évangélique, le Baptême. Saint Jean, nimbé en or, pose la main sur un homme nu dans l'eau et sans nimbe, ce qui indique qu'il ne s'agit pas là du baptême du Christ. On voit au bord du fleuve une femme à genoux, robe lilas et manteau blanc avec des ornements de couleur formant des carrés. Elle tient à la main un cierge allumé. Sur le premier plan un homme se dépouille de sa tunique bleue. La figure de saint Jean est celle d'un homme de quarante ans [2].

XIe SIÈCLE

Un missel latin provenant de la cathédrale de Limoges, conservé à la Bibliothèque nationale sous le n° 9438 [3], présente à une grande échelle le Baptême, et au-dessous les Noces de Cana; et sur d'autres feuillets la Présentation au temple, le Crucifiement, la Résurrection et les disciples d'Emmaüs. Les peintures, très-sèches, sont fort riches. Dans le Baptême, saint Jean, vêtu d'une longue robe, tient à la main gauche un vase à col et verse de l'eau sur la tête du Christ. De l'autre côté un homme richement vêtu, nimbé, sans ailes, semble adresser la parole à Jésus-Christ. La colombe, vue de profil, masque en grande partie par son aile la panse du vase de saint Jean. En bas du tableau, à demi cachées, deux petites figures coiffées d'un bonnet pointu, dans l'eau jusqu'à la ceinture, tiennent chacune une urne d'où coulent les eaux qui remontent jusqu'à la tête du Christ.

Munich. Ivoire de Bamberg. — La bibliothèque royale de Munich conserve cinq des beaux manuscrits que l'empereur Henri II (1002-1024) avait fait exécuter pour la cathédrale de Bamberg, fondée par lui. La couverture en ivoire d'un de ces manuscrits [1] (de cent quatre-vingt-cinq millimètres sur quatre-vingt-treize millimètres) présente le Baptême avec beaucoup d'étendue. La main venue du ciel, la colombe dans une grande proportion, et le Christ, caractérisent nettement la sainte Trinité. Le Christ est sans barbe; la colombe semble verser de l'eau sur sa tête; saint Jean, ayant de la barbe et revêtu d'une grande robe, approche seulement sa main; un ange présente une tunique. Au-dessus, à la hauteur de la colombe, deux figures sans ailes, portant des flambeaux, semblent rappeler l'usage d'allumer des cierges au baptême. Six anges en chœur, dans le haut du bas-relief, représentent la cour céleste et témoignent leur admiration.

A *Saint-Marc de Venise*, le Baptême du Sauveur qui décore la chapelle des fonts baptismaux, dit M. Labarthe, est surtout remarquable par la chaleur et la richesse de sa composition. Le Christ est descendu dans les eaux du Jourdain; saint Jean, à demi nu, les cheveux en désordre et la barbe longue, se tient sur la rive du fleuve et pose la main droite sur la tête de Jésus. Sur l'autre rive on voit une suite d'anges dans une attitude de recueillement. La colombe symbolique vole dans les airs au-dessus de la

[1] Pl. XXXIV, fig. 1. — C'est par erreur que la planche porte XIe siècle, et l'inscription *Dah* au lieu de *Dan*.

[2] Ce joli manuscrit, de quatorze centimètres sur vingt, apporté en France par Catherine de Médicis, fut arraché, après sa mort, à ses créanciers, par Henri IV, qui le fit relier en 1604. Il faisait partie d'une précieuse récolte faite à Constantinople, par Jean Lascaris (1445-1535), chargé par Laurent de Médicis de rechercher en Grèce des manuscrits dont il voulait enrichir sa bibliothèque de Florence.

[3] Pl. XXXIV, fig. 2.

[1] Pl. XXXV, fig. 1.

BAPTÊME DE NOTRE SEIGNEUR

Fig. 1
XIe S.

Mss 9448. Graduel de Prüm

Fig. 2
XIe S.

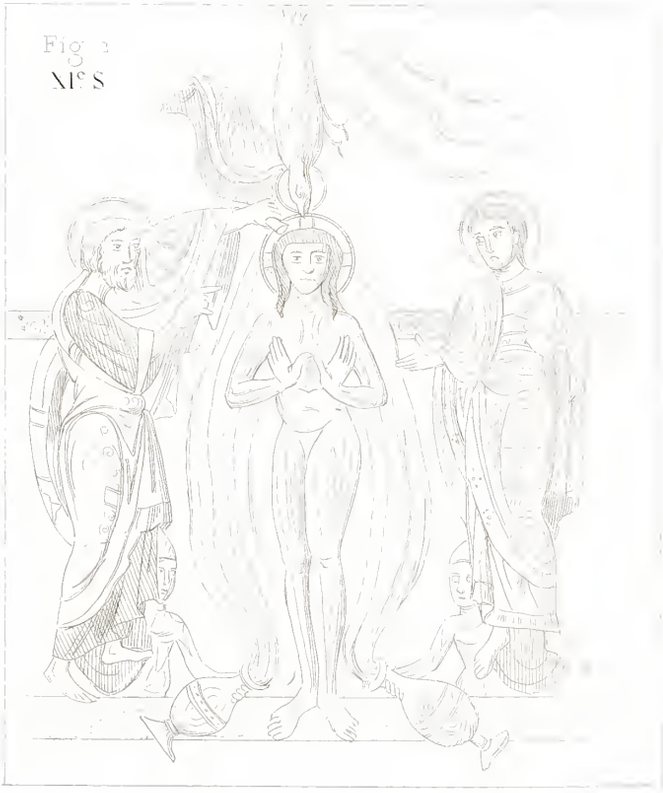

Mss. 9438. Missel de Limoges

Fig. 3.
XIIe S.

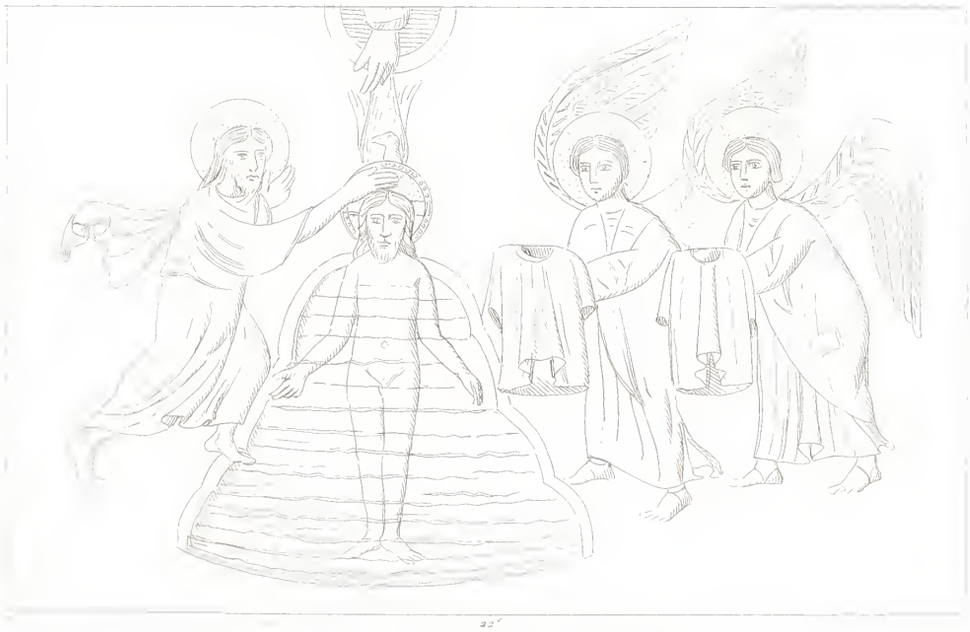

Rome — Bibque de la Minerve

BAPTÊME DE NOTRE SEIGNEUR

Fig. 1
XIe S.

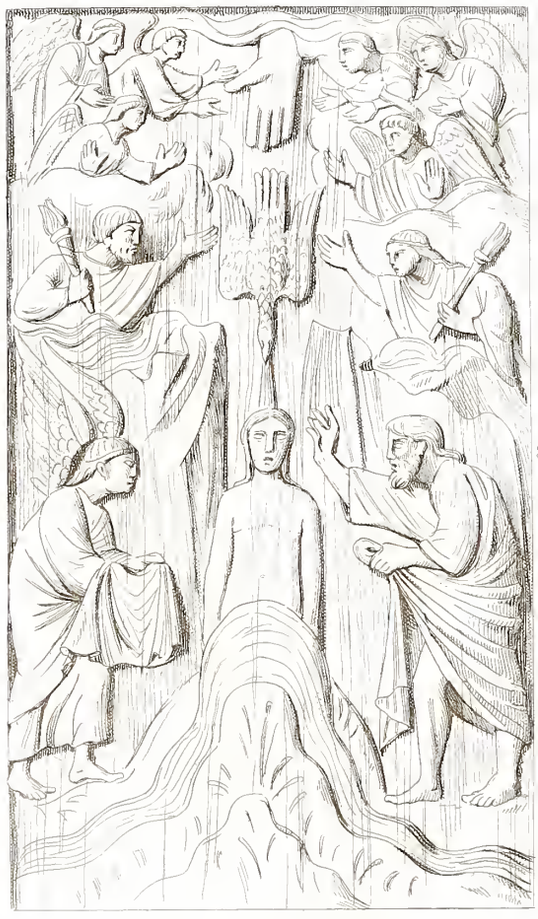

Ivoire de Bamberg

Fig. 2.
XIIe S.

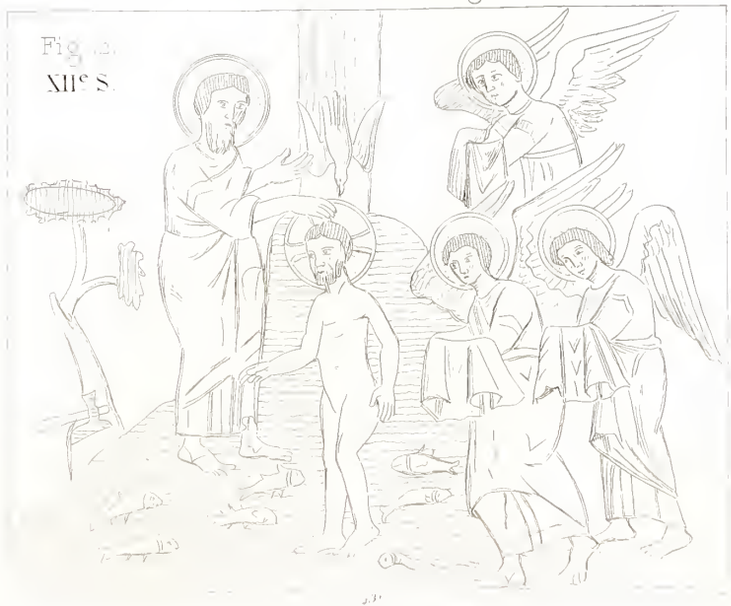

Manuscrit de Prüe

MVND CRIMINA TOLLAT VOX PATRIS HIC ADEST LAVAT
COMMENDAT GRATIA VITE OFFICIO GRATIS

IMPLET HIC FIDEI ST. PETRVS HOS LAVAT HOS QIOHS
IMPETVS HVIVS LETIFICAT SANCTAM PVRGATIS CIVIBVS VRBEM.

CORDA PARAT PLEBIS DOMINO DOCTRINA IOHIS HOS LAVAT HINC MONSTRAT QVIS
BIS SENIS BOBVS PASTORVM FORMA NOTATVR QVOS ET APOSTO

tête du divin baptisé, et une étoile répand sa lumière radieuse sur cette grande scène.

Manuscrit n° 74. — Le Baptême se trouve encore dans deux beaux manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale. Dans le premier, inscrit sous le n. 74, et auquel nous avons continuellement recours, on remarque la colombe descendant du ciel avec un rameau d'or dans son bec.

Manuscrit n° 75. — Ce qui distingue le second est un chœur d'anges peint en haut dans un camaïeu bleu. Ce manuscrit, bien moins parfait que le précédent, a cent trente millimètres sur cent quatre-vingt-cinq millimètres. Les figures ont de quarante à quarante-cinq millimètres.

XIIe SIÈCLE

L'*Exultet de Pise,* au XIIe siècle [1], représente Notre-Seigneur hors de l'eau, les pieds sur un fond bleu où sont figurés quelques poissons. La colombe, saint Jean et les trois anges n'offrent aucune particularité. A gauche, un arbre porte à sa racine une hache qui va la trancher, comme on l'a vu au ch. XVIII, ℣. 6. *Jam enim securis ad radicem arborum posita est.*

L'*Exultet* de la bibliothèque *de la Minerve,* à Rome [2], de la même époque, fait voir Notre-Seigneur plongé dans l'eau jusqu'au col, Jean posant la main sur sa tête, deux anges offrant des tuniques, la main dans le ciel et la colombe.

Un *évangéliaire* grec *du Vatican,* n. 2, représente au XIIe siècle le baptême dans les conditions ordinaires [3]. On remarque au-dessous et au premier plan quelques petits personnages qui se disposent à le recevoir. Il en est un qui, l'ayant reçu, remet sa chaussure, espèce de bottes peintes en noir, du genre de celles qui, suivant Montfaucon, étaient couvertes d'un noir très-foncé. Un autre est à la nage; un autre va se jeter à l'eau. Le fleuve, couché sur son urne, complète l'ensemble de cette scène accessoire.

Baptistère de Pise. — Les sculptures du baptistère de Pise ne pouvaient pas ne pas comprendre le Baptême de Notre-Seigneur. On l'y voit représenté dans la frise, au-dessus de la porte. Il n'y a que cinq personnages : Notre-Seigneur, saint Jean, deux anges présentant les tuniques, et un petit fleuve dans le Jourdain, dont l'eau s'élève jusqu'à la tête du Christ.

Porte de Bénévent. — Sur la porte de Bénévent [1] (1150), le baptême est donné simultanément par infusion et par immersion.

Résumé. — Par cet ensemble de documents, que nous sommes bien loin d'avoir épuisés, on peut se faire une idée de la manière dont les anciens, jusqu'au XIIe siècle, ont représenté le Baptême de Notre-Seigneur.

Dans les premiers siècles des catacombes, la forme est toujours allégorique; elle n'aborde la scène réelle, comme toutes les scènes évangéliques, qu'à la paix de l'Église. La première représentation que nous rencontrions dans sa réalité est sur un sarcophage du Latran, où saint Jean est seul avec Jésus-Christ, à qui il donne le baptême en même temps par immersion et par infusion.

Il le donne de la même manière dans la mosaïque de la cathédrale de Ravenne.

Partout ailleurs, postérieurement au Ve siècle, saint Jean ne fait qu'imposer la main sur la tête de Notre-Seigneur, dont le baptême a lieu seulement par immersion. Il est vêtu d'une peau de bête au Ve et au VIe siècle à Ravenne, et au VIIIe dans le cimetière de Pontien. Ailleurs, et dans les siècles suivants, il porte une longue robe.

Les diverses images du Baptême de Notre-Seigneur figurent toutes la sainte Trinité. Les plus anciennes montrent le Père dans la main qui descend du ciel, le Fils dans Jésus baptisé, et le Saint-Esprit dans la colombe.

Aucune scène, on le voit, n'a été plus fidèlement représentée par tous les siècles et sous des traits plus semblables ; aucune ne nous apporte un écho plus clair de l'Évangile avec la foi à la Trinité, à l'incarnation du Verbe, au Précurseur et à la régénération baptismale.

[1] Pl. XXXV, fig. 2. — [2] Pl. XXXIV, fig. 3.
[3] Dagincourt, Peint., pl. LIX.

[1] Ciampini, I, pl. IX.

CHAPITRE XXI

TENTATION DE JÉSUS-CHRIST DANS LE DÉSERT

Matthieu, ch. IV, ℣. 1-11. — Marc, ch. I, ℣. 12-13. — Luc, ch. IV, ℣. 1-13.

1. [l]Jésus, plein de l'Esprit-Saint, quitta le Jourdain,
2. [mml]Et fut aussitôt poussé par l'Esprit dans le désert, [mt]pour y être tenté par le diable. †
3. [m]Et il y passa [ml]quarante jours [m]et quarante nuits, [ml]et il fut tenté par Satan, [m]et il était parmi les bêtes; [l]durant ces jours il ne mangea rien. †
4. [mt]Et lorsqu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, [mtl]il eut faim.
5. [mt]Et le tentateur, s'approchant, [mtl]lui dit : Si tu es le Fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent des pains.
6. [mtl]Jésus lui répondit : Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole [mt]qui sort de la bouche [mtl]de Dieu. †
7. Le diable alors le transporta dans la cité sainte, et le posa sur le haut du temple. †
8. Et il lui dit : Si tu es le Fils de Dieu, jette-toi d'ici en bas.
9. Car il est écrit : Il a ordonné à ses anges [l]de te garder, †
10. [mtl]Et de te prendre dans leurs mains, de peur que tu ne heurtes ton pied contre la pierre.
11. [mtl]Jésus [l]répondant [mtl]lui dit : Il est écrit [mt]aussi : [mtl]Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu. †
12. Le diable le transporta encore sur une haute montagne, et lui montra [l]en un instant [mtl]tous les royaumes du monde [mt]et leur gloire. †
13. [mtl]Et il lui dit : Je te donnerai [mt]toutes ces choses, [l]toute la puissance et toute la gloire de ces royaumes; car ils m'ont été livrés, et je les donne à qui je veux.
14. [mtl]Si donc, [mt]en te prosternant, [mtl]tu m'adores, [l]ils seront tous à toi.
15. [mtl]Alors Jésus lui dit : [mt] Retire-toi, Satan; [mtl]car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et le serviras seul. †

16. [1]Après que toute la tentation fut accomplie, [mtl]le diable se retira de lui [1]pour un temps.

17. [mt]Et les anges s'approchèrent [mm]et le servaient.

1, mt. 1; l. 1. — 2, mt. 1; m. 12; l. 1. — 3, m. 13; l. 2. — 4, mt. 2; l. 2. — 5, mt. 3; l. 3. — 6, mt. 4; l. 4. — 7, mt. 5; l. 9. — 8, mt. 6; l. 9. — 9, mt. 6; l. 10. — 10, mt. 6; l. 11. — 11, mt. 7; l. 12. — 12, mt. 8; l. 5. — 13, mt. 9; l. 6. — 14, mt. 9; l. 7. — 15, mt. 10; l. 8. — 16, mt. 11; l. 13. — 17, mt. 11; m. 13.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 2. — Fut poussé... dans le désert : *Ductus est in desertum.* — Ce désert, qui porte le nom de Quarantaine, est situé entre Jérusalem et Jéricho, à trois kilomètres de cette dernière ville. Il commence près d'Anathot, et s'étend au-dessus de Galgala jusqu'au désert de Técué et Engaddi, près de la mer Morte. On y trouve, près du Jourdain, une montagne nommée aussi la Quarantaine, sur laquelle Jésus fut tenté [1].

Cette montagne, élevée et difficile à gravir, est inaccessible à l'ouest et en pente douce au nord. On arrive en haut en franchissant de dangereux précipices. Un très-petit nombre de voyageurs osent faire cette ascension [2]. Elle fut exécutée par Doubdan, qui, dans une narration attachante, en rend ainsi compte : « On monte jusqu'au quart de la hauteur avec grand'peine par un chemin semé de gros cailloux, et on trouve là un escalier de quelque trente degrés de quatre pieds de large, en haut duquel il faut grimper à mont la roche, qui est droite et unie comme un mur de six à sept pieds de hauteur, en s'aidant des pieds et des mains ; de là encore cinquante pas, par un petit sentier fort étroit et périlleux adossé contre la roche, au bout de laquelle il faut encore grimper à la pierre qui est escarpée et coupée comme l'autre, aussi droit qu'un mur, et de même hauteur de six ou sept pieds, mais beaucoup plus dangereuse, à cause qu'en cet endroit il n'y a que la place d'un homme debout. » Après une série de passages du même genre, on arrive enfin à une grotte de six à sept pas de diamètre où Notre-Seigneur a demeuré quarante jours et quarante nuits. Sainte Hélène en fit faire une chapelle couverte de peintures.

Les flancs de la montagne sont creusés d'un grand nombre de grottes qui ont été habitées par des solitaires, et auxquelles aucun chemin ne conduit. Ils s'y faisaient nécessairement descendre par des cordes.

De ces sommets la vue est magnifique. On a à ses pieds Jéricho, la mer Morte et le Jourdain ; au delà les campagnes des Moabites ; à l'ouest la montagne du Nébo, au nord celle du Phogor. La descente est extrêmement difficile et périlleuse ; il faut ôter ses souliers. C'est probablement de cette montagne que parle Josèphe lorsqu'il dit [1] que la ville de Jéricho est assise sur une plaine ayant près d'elle une montagne toute nue [2].

Fut poussé par l'Esprit : *Ductus est... a Spiritu.* — * Par l'Esprit-Saint, qui venait de se reposer sur lui *.

Pour y être tenté : *Ut tentaretur.* — * Jésus ne pouvait en rien être ébranlé par la tentation ; s'il a consenti à être tenté, c'est pour nous apprendre à vaincre les suggestions du tentateur *.

[1] Cornelius a Lapide. — [2] Morison, p. 527.

[1] *De Bell. Jud.* lib. V. — [2] Doubdan, p. 288. — Morison, p. 522.

℣. 3. — Quarante jours : *Quadraginta diebus.* — Ce nombre quarante est plein de mystères : le déluge dura quarante jours; Joseph pleura quarante jours son père en Égypte. Goliath défia pendant quarante jours l'armée des Juifs. Quarante jours ont été donnés à Ninive pour sa conversion. La puissance des Juges, qui précédèrent les rois en Israël, dura quarante ans. Moïse, pour recevoir les tables de la loi, demeura deux fois quarante jours auprès du Seigneur, en s'abstenant de toute nourriture. Il conduisit pendant quarante années les Israélites dans le désert. Élie marcha pendant quarante jours jusqu'à la montagne de Dieu, *Horeb*. Pendant sa vision, Ézéchiel dormit quarante jours sur le côté droit, en prenant sur lui les iniquités de Juda [1]. L'humanité avait attendu la rédemption pendant quarante siècles. Le Christ, présenté au temple quarante jours après sa naissance, excommunié dans la Synagogue quarante jours avant sa passion, monte au ciel quarante jours après sa mort; enfin l'Église a établi le carême de quarante jours en mémoire des quarante jours de jeûne du Sauveur.

℣. 6. — Cette parole est tirée du Deutéronome, viii, 3.

℣. 7. — Le haut du temple : *Pinnaculum templi.* — Cornelius a Lapide pense que le *pinnaculum templi* était le faîte ou le sommet du vestibule et du frontispice du temple, c'est-à-dire du saint, et du saint des saints. Ce faîte aurait été comme une tour dominant tout l'édifice, haut de cent vingt coudées (soixante-trois mètres), de sorte que si le Christ fût tombé, c'eût été dans l'entrée des prêtres qui précédait le sanctuaire, entre le vestibule déjà nommé et l'autel des holocaustes.

D'après le P. Lamy, qui a fait une étude spéciale du temple de Jérusalem, le *pinnaculum* est une barrière, un garde-fou, qui, suivant la loi de Dieu inscrite dans le Deutéronome, xxii, 8, devait couronner les toits en terrasse pour que toute chute fût évitée. Cette barrière était pour les toits comme les bordages pour les navires. Le mot τοῦ ἱεροῦ, que la Vulgate traduit par *templi*, montre Jésus placé non pas sur le faîte τοῦ ναοῦ, de l'édifice saint, mais sur celui des terrasses dont les portiques du temple étaient couverts. Josèphe écrit que les derniers portiques méridionaux τοῦ ἱεροῦ, de l'*atrium*, étaient tellement élevés, qu'un homme qui serait monté dessus n'aurait pas pu regarder en bas sans avoir le vertige.

℣. 9-10. — Voyez Psaume xc, 12.

℣. 11. — Parole tirée du Deutéronome, vi, 16.

℣. 12. — Et lui montra : *Et ostendit illi.* — *Ostendere* ne signifie pas toujours montrer un objet que l'on peut voir des yeux, mais aussi indiquer une chose qui n'est pas présente à la vue [1].

℣. 13. — Parole tirée du Deutéronome, vi, 13.

* Les circonstances frappantes de la tentation du Sauveur nous donnent plus d'un enseignement. L'esprit mauvais emploie divers passages de l'Écriture pour déguiser ses perfides insinuations. Jesus fait évanouir ces artifices en ramenant les textes à leur vrai sens. N'est-ce pas ainsi que les novateurs dans la foi ont agi de tout temps? Ils ont invoqué le témoignage de l'Écriture à l'appui de leurs erreurs; mais c'était un voile sous lequel ils cachaient les inventions de leur propre esprit. L'Église a confondu leurs vains systèmes, à l'exemple de son divin fondateur : elle a dissipé ces nuages trompeurs, en manifestant simplement les vérités révélées *.

[1] Lamy.

[1] L'abbé Brispot.

LA TENTATION

Mss 510

St. Trophime

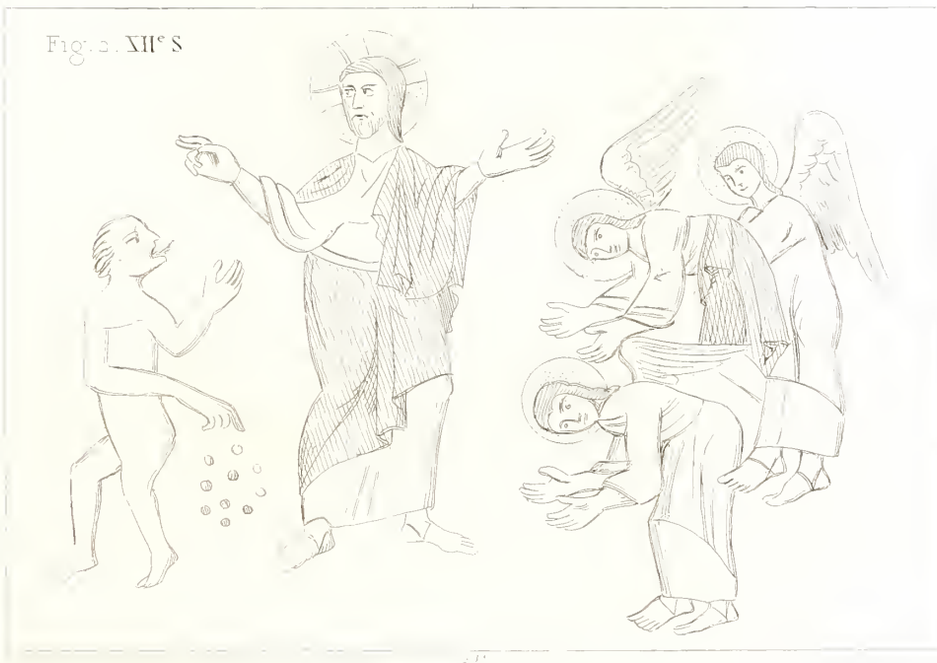

Manuscrit à Pise

NOTES ICONOGRAPHIQUES

IXe SIÈCLE

Bibliothèque nationale, ms. 510. — La tentation de Notre-Seigneur dans le désert ne semble pas avoir été figurée avant le moyen âge. Le manuscrit des œuvres de saint Grégoire de Nazianze nous en offre le premier monument au IXe siècle [1]. Le peintre a figuré dans ces miniatures la tentation à trois moments différents : dans la montagne, sur le faîte du temple, et devant des trésors. Le Seigneur y est vêtu, comme à l'ordinaire, de la robe violette. Il porte le nimbe crucifère, et dans sa main gauche le volumen. Le diable, plus petit, sous une forme humaine, est noir, ailé et vêtu d'une jaquette verdâtre qui descend de la ceinture jusqu'aux genoux. J'ai dessiné seulement le sujet du milieu, qui suffit pour donner l'idée de ces compositions. Cette miniature a beaucoup souffert ; l'architecture surtout y est presque effacée.

XIe SIÈCLE

Notre évangéliaire grec, numéro 74 de la *Bibliothèque nationale*, fait voir Jésus debout sur la montagne, écoutant le diable peint en noir ; au bas sont des palais, des arbres d'or, etc.

[1] Pl. XXXVI, fig. 1.

XIIe SIÈCLE

Au XIIe siècle, dans l'*Exultet de Pise*, Jésus-Christ [1] au milieu ouvre les bras. D'un côté le diable s'enfuit en jetant derrière lui des pièces d'or et vomissant des imprécations contre le Sauveur. De l'autre côté trois anges, profondément inclinés, l'adorent. Notre-Seigneur porte un nimbe crucifère et une robe violette. Les personnages sont du dessin le plus grossier.

A Arles, dans le *cloître de Saint-Trophime* [2], cette scène est sculptée en abrégé sur un des pilastres d'angle. A gauche Notre-Seigneur, dans le désert, marche sur des rochers ; à droite, debout sur le faîte du temple, il parle au diable, qui est représenté sous la figure d'une espèce d'ours, à tête d'oiseau.

On a peine à se persuader que trois siècles seulement séparent ces derniers produits de la décadence des belles images grecques du IXe siècle.

[1] Pl. XXXVI, fig. 2. — [2] *Ibid.*, fig. 3.

CHAPITRE XXII

JEAN DÉCLARE ÊTRE LE PRÉCURSEUR DU CHRIST

Jean, ch. I. ℣. 19-28.

1. Or voici le témoignage de Jean, lorsque les Juifs lui envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites pour lui demander : Qui es-tu?
2. Et il confessa, et il ne le nia point, il confessa : Je ne suis pas le Christ.
3. Et ils lui demandèrent : Quoi donc? Es-tu Élie? et il dit : Non. Es-tu le Prophète? et il répondit : Non. †
4. Ils lui dirent donc : Qui es-tu? afin que nous donnions une réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dis-tu de toi-même?
5. Il dit : Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Redressez la voie du Seigneur, comme l'a dit le prophète Isaïe.
6. Et ceux qu'on lui avait envoyés étaient du nombre des pharisiens.
7. Et ils l'interrogèrent, et lui dirent : Pourquoi donc baptises-tu, si tu n'es ni le Christ, ni Élie, ni le Prophète?
8. Jean leur répondit : Moi, je baptise dans l'eau, mais il y a au milieu de vous quelqu'un que vous ne connaissez point.
9. C'est lui qui doit venir après moi, qui a été fait avant moi; je ne suis pas digne de délier les cordons de sa chaussure. †
10. Ceci se passa en Béthanie, au delà du Jourdain, où Jean baptisait. †

1, j. 19. — 2, j. 20. — 3, j. 21. — 4, j. 22. — 5, j. 23. — 6, j. 24. — 7, j. 25. — 8, j. 26. — 9, j. 27. — 10, j. 28.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 3. — Es-tu le Prophète : *Propheta es tu?* — Le Prophète annoncé par Moïse, ou le Messie. (Voy. Deut., xviii, 15.)

ỳ. 9. — Voyez le chap. xvi de cette Concorde, vers. 15, et la note.

ỳ. 10. — Ceci se passa en Béthanie : *Hæc in Bethania facta sunt.* — Nous avons vu au ch. xviii, qu'au lieu de *Bethania*, il faut lire *Bethabara*, où Gédéon tailla en pièces les Madianites. Les Juifs, venant d'Égypte, traversèrent le Jourdain dans cet endroit, sous la conduite de Josué, pour entrer dans la terre de Chanaan, qui leur avait été promise par Dieu. Bethabara, en hébreu, veut dire la maison du passage, et Bethania la maison de la barque. Maison est pris ici pour *lieu :* c'était, en effet, dans ce lieu qu'on préparait les barques pour passer le Jourdain. Il ne faut pas confondre cette Béthanie avec celle de Marthe et de Lazare [1].

[1] Lamy.

Bas-relief antique.

CHAPITRE XXIII

JÉSUS VIENT VOIR JEAN. — VOCATION DE SAINT PIERRE

Jean, ch. I, ℣. 29-42.

1. Le jour suivant, Jean vit Jésus venant à lui, et il dit : Voici l'Agneau de Dieu, voici Celui qui ôte le péché du monde. †

2. C'est lui de qui j'ai dit : Après moi vient un homme qui est au-dessus de moi, parce qu'il était avant moi.

3. Et je ne le connaissais pas; mais je suis venu baptiser dans l'eau, afin qu'il fût manifesté en Israël.

4. Jean rendit encore ce témoignage, disant : J'ai vu l'Esprit descendant du ciel comme une colombe, et se reposant sur lui.

5. Et je ne le connaissais pas; mais Celui qui m'a envoyé baptiser dans l'eau m'a dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et s'arrêter, c'est celui-là qui baptise dans l'Esprit-Saint. †

6. Et j'ai vu, et j'ai rendu témoignage qu'il est le Fils de Dieu.

7. Le lendemain Jean se trouvait encore là avec deux de ses disciples.

8. Et, regardant marcher Jésus, il dit : Voilà l'Agneau de Dieu.

9. Les deux disciples l'entendirent parler ainsi, et ils suivirent Jésus.

10. Or Jésus, s'étant retourné, et voyant qu'ils le suivaient, leur dit : Que cherchez-vous? Ils lui répondirent : Rabbi (ce qui veut dire : Maître), où demeurez-vous?

11. Il leur dit : Venez et voyez. Ils vinrent et virent où il demeurait, et ils restèrent avec lui ce jour-là; or il était environ la dixième heure.

12. Or André, frère de Simon-Pierre, était un des deux qui avaient entendu ce qu'avait dit Jean, et qui avaient suivi Jésus. †

13. Or il rencontra d'abord son frère Simon, et lui dit : Nous avons trouvé le Messie (ce qu'on interprète par le Christ).

14. Et il l'amena à Jésus; et Jésus, l'ayant regardé, dit : Tu es Simon, fils de Jona : tu seras appelé Céphas; ce qu'on interprète par Pierre.

1, j. 29. — 2, j. 30. — 3, j. 31. — 4, j. 32. — 5, j. 33. — 6, j. 34. — 7, j. 35. — 8, j. 36. — 9, j. 37. — 10, j. 38. — 11, j. 39. — 12, j. 40. — 13, j. 41. — 14, j. 42.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — L'Agneau de Dieu : *Agnus Dei.* — * L'Agneau véritable, dont l'agneau pascal était la figure *.

ỳ. 3, 5. — Et je ne le connaissais pas : *Et ego nesciebam eum.* — Saint Jean répète cette parole pour montrer que son témoignage ne fut pas accordé à cause de sa parenté, de sa familiarité avec Jésus, ou pour lui être agréable. Ce qui ôte tout soupçon sur son témoignage, dit saint Chrysostome, c'est que ce n'est pas par des considérations humaines, mais par une révélation divine, qu'il a connu le Christ. Il ne connaissait pas Jésus de figure, puisque, dès son enfance, il était retiré dans le désert. C'est donc à tort que les peintres réunissent Jésus et Jean dans leur enfance [1]. Jésus demeurait d'ailleurs à Nazareth, et Jean à trente lieues de là, près de Jérusalem.

ỳ. 12. — Or André... était : *Erat autem Andreas.* — Plusieurs Juifs de Palestine, après que la Judée eut été soumise par Alexandre le Grand, apprirent le grec, et portèrent des noms grecs, ainsi qu'on le voit pour saint André [2]. Il avait été disciple de saint Jean-Baptiste. Le premier envoyé par lui à Jésus-Christ, il est le premier qui l'ait connu, et il lui amena son frère Simon, plus jeune que lui. Il prêcha avec succès en Achaïe, à Athènes, et dans les contrées voisines. Il était très-brun de couleur, de taille médiocre, et portait une longue barbe [3]. Il fut crucifié le 30 novembre 63 [4]. Ses restes et ceux de l'évangéliste saint Luc furent transportés à Constantinople, au temps de Constantin II [5]. Son corps est à Saint-André au Quirinal; d'autres reliques sont à Anagni, à Sainte-Marie *in Campitelli*, aux Saints-Apôtres, à Sainte-Marie *in Trastevere*, à Saint-Roch [1]; sa croix est à Marseille.

La vocation de saint Pierre et de saint André est retracée dans un manuscrit que nous avons reproduit ch. xxix, pl. XLI.

De Simon-Pierre : *Simonis Petri.* — Nous avons sur saint Pierre peu de chose à ajouter à l'Évangile, où il se trouve partout, et aux Actes, qui complètent son histoire. Né à Julia, actuellement Bethsaïde, près du lac de Génésareth, il eut pour père un pêcheur du nom de Jean, de la tribu de Zabulon ou de Nephthali. Il prit le gouvernement de l'Église d'Antioche en Syrie. Retourné à Jérusalem, il fut délivré de la prison d'Hérode par le secours d'un ange, et, dans les premières années de Claude, il vint à Rome, où il devait établir son siége suprême. Une église bâtie à deux kilomètres de Pise, sous le vocable de San-Pietro *a Grado*, indique le point où il débarqua en arrivant en Italie. Il retourna encore à Jérusalem, parcourut diverses contrées, jusqu'à ce que, revenu à Rome sous Néron, il subit le martyre, le 11 des calendes de juillet, l'an 67 de l'ère chrétienne. Sa femme, nommée *Perpétue*, fille d'Aristobule, lui donna deux enfants. Sainte *Pétronille*, qui était ou sa fille, ou seulement sa fille adoptive, est la plus célèbre, à cause de sa beauté et de l'admirable douceur de ses mœurs.

Saint Corneille, pape, enleva des catacombes, pendant la nuit, les corps de saint Pierre et de saint Paul, à la demande d'une dame romaine, du nom de Lucine, qui plaça le corps de saint Paul dans sa maison, *via Ostiense*, près du lieu où il fut décapité. Saint Corneille mit celui de saint Pierre près du lieu où il fut crucifié [2].

A Rome on vénère dans plusieurs églises des reliques de saint Pierre : la tête à Saint-Jean

[1] Lamy.
[2] André vient du grec ἀνδρεία, virilité, courage.
[3] Guillaume Durand.
[4] Quinaumont.
[5] Guillaume Durand.

[1] *Année liturgique à Rome.*
[2] Bolland., Juin, t. VI et VII.

de Latran; d'autres parties à Sainte-Praxède, à Sainte-Marie *in Trastevere*, à Sainte-Marie *in Campitelli*, à Sainte-Marie-Majeure, à Saint-Roch, à Saint-Marc, à Anagni [1]. La chaîne de saint Pierre, qui est actuellement à Rome à Saint-Pierre-ès-Liens, y fut envoyée par Eudoxie, femme de l'empereur Théodose le Jeune, qui l'avait reçue en don pendant son séjour à Jérusalem.

Saint Pierre, presque toujours réuni à saint Paul, est peut-être le seul apôtre dont les premiers siècles aient essayé de tracer le portrait. Le plus ancien qui existe se voit sur une plaque de bronze trouvée dans le cimetière de Domitilla, et dont le travail, dit M. de Rossi, peut être reporté au IIe siècle ou au commencement du IIIe. Au IIIe et au IVe, des fonds de coupes en verre présentent les deux apôtres, d'après le même type que l'on retrouve encore dans la statue en bronze de la basilique de Saint-Pierre attribuée au Ve siècle.

[1] *Année liturgique à Rome.*

Nous ne reproduisons pas dans nos planches ces derniers monuments qui nous feraient sortir de notre cadre, qui d'ailleurs sont très-connus, et dont on trouvera une longue et intéressante nomenclature dans le Dictionnaire de M. l'abbé Martigny. Toutes ces images sont d'accord avec le portrait que fait de saint Pierre Nicéphore Callixte [1] : Il avait la taille droite et haute, la tête et le menton fourni d'un poil épais et crépu, mais court, le visage rond et les traits un peu vulgaires, les sourcils arqués, le nez long et aplati à l'extrémité.

On le voit, dans les monuments, vêtu d'une simple tunique, tandis que Paul porte une tunique et un manteau ; c'était l'usage des Hébreux et de tout l'Orient. Les Assyriens, cependant, portaient deux tuniques sous le manteau [2].

[1] Nicéphore Callixte, mort en 1350, a laissé une Histoire ecclésiastique allant jusqu'à l'an 610.

[2] Steph. Borgia.

Portrait de saint Pierre.
Plaque de bronze, cimetière de Domitilla.

CHAPITRE XXIV

SAINT JEAN MIS EN PRISON. — JÉSUS-CHRIST VA EN GALILÉE

Matthieu, ch. IV, ℣. 12. — Marc, ch. I, ℣. 14. — Luc, ch. IV, ℣. 14. — Jean, ch. I, ℣. 43-51.

1. [mmlj] Mais quand Jésus eut appris que Jean avait été mis en prison, [j] le lendemain, [mml] il se retira [mm] en Galilée [1] par la vertu de l'Esprit. †

2. [j] Il rencontra Philippe et lui dit : Suis-moi.

3. Or Philippe était de Bethsaïde, patrie d'André et de Pierre. †

4. Philippe trouva Nathanaël, et lui dit : Nous avons trouvé Celui que Moïse, dans la Loi, et les prophètes ont annoncé, Jésus, fils de Joseph, de Nazareth. †

5. Et Nathanaël lui dit : Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth? Philippe lui répondit : Viens et vois. †

6. Jésus vit venir à lui Nathanaël, et il lui dit : Voici un véritable Israélite, qui n'a pas d'artifice.

7. Nathanaël lui demanda : D'où me connaissez-vous? Jésus lui répondit, et lui dit : Avant que Philippe t'appelât, lorsque tu étais sous le figuier, je t'ai vu. †

8. Nathanaël lui répondit, et dit : Rabbi, vous êtes le Fils de Dieu, vous êtes le Roi d'Israël.

9. Jésus répliqua : Parce que je t'ai dit : Je t'ai vu sous le figuier, tu crois; tu verras de plus grandes choses.

10. Et il ajouta : En vérité, en vérité, je vous le dis, vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme.

1, mt. 12; m. 14; l. 14; j. 43. — 2, j. 43. — 3, j. 44. — 4, j. 45. — 5, j. 46. — 6, j. 47. — 7, j. 48. — 8, j. 49. — 9, j. 50. — 10, j. 51.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — Que Jean avait été mis en prison : *Quod Joannes traditus esset.* — D'après le père Lamy, qui cherche à l'établir dans une savante discussion, mais qui ne paraît pas avoir été suivi par d'autres, saint Jean aurait été mis deux fois en prison : la première par le grand Sanhédrin, la seconde par Hérode. Il démontre d'abord que ce tribunal avait ce droit dans les causes religieuses; qu'il était composé de pharisiens et de sadducéens qui avaient Jean-Baptiste en horreur, parce qu'il avait blâmé leurs vices; enfin qu'ils le firent souffrir, comme ils firent souffrir le Fils de l'homme.

Il se retira en Galilée : *Secessit in Galilæam.* — Jésus voulut aller en Galilée pour en appeler de rudes et grossiers pêcheurs, en faire ses apôtres, et les charger de la prédication de l'Évangile, afin qu'on ne pensât pas que l'extension de la foi chrétienne fût l'ouvrage des hommes. Les Galiléens étaient pauvres et méprisés chez les Juifs qui descendaient de la tribu de Juda [1].

ỳ. 3. — Philippe... de Bethsaïde : *Philippus a Bethsaida.* — Bethsaïde, dont le nom signifie maison de la pêche, est une petite ville, ainsi appelée à cause des pêcheurs qui l'habitaient; Philippe [2] fut probablement amené au Sauveur par ses compatriotes Pierre et André [3]. Il était « docile et pur ». Lors de la multiplication des pains, le Christ s'adresse à lui; c'est à lui que les gentils demandent de leur montrer le Christ [4]. Il prêcha aux gentils pendant vingt ans en Scythie. Comme on voulait le contraindre à adorer une statue de Mars, un grand dragon sortit de dessous la base de la statue, fit périr le fils du grand prêtre, et frappa de maladie tous ceux qui étaient présents. Philippe leur dit alors : Prenez l'engagement de jeter à bas la statue, et de mettre une croix en sa place, et vous serez délivrés. Ils obéirent; l'apôtre les guérit, ressuscita les morts; et tous crurent, et des milliers d'entre eux reçurent le baptême [1].

A Hiérapolis, il éteignit l'hérésie des ébionites, qui enseignaient que le Fils de Dieu n'avait pas réellement pris un corps dans le sein de la Vierge Marie. Sept jours avant sa mort, il appela auprès de lui ses deux filles, vierges très-saintes, les diacres, les prêtres et les évêques des villes voisines, leur annonça qu'il ne devait plus vivre que sept jours, et les encouragea à rester fermes dans la foi. Au temps prédit, il fut saisi par les infidèles, lapidé et crucifié la tête en bas [2].

Il fut enterré au lieu de son martyre, puis porté à Constantinople, d'où ses reliques furent transférées à Rome avec d'autres. La tête, séparée du corps, était à Paris; d'autres parties sont à Venise, à Andecie en Bavière, à Florence [3], dans diverses églises de Rome, et notamment à Saint-Marc [4].

ỳ. 4. — Philippe trouva Nathanael : *Invenit Philippus Nathanael.* — Les doubles noms donnés dans les divers évangiles ont souvent embarrassé les commentateurs. Cette difficulté s'est présentée pour Barthélemy et Nathanaël. Il semble qu'on ne peut douter de leur identité. Nathanaël est un nom personnel ou un prénom [5]; Barthélemy est le nom, *cognomen.* Bartholmaï signifie fils de Tholmaï ou de Tholomaï [6]. Saint Jean ne nomme pas Barthélemy, les autres ne nomment pas Nathanël. Probablement peu connu par lui-même lorsque les trois premiers évangélistes parlèrent de lui, ils le nommèrent Barthélemy, c'est-à-dire fils d'un homme plus connu. Mais à l'époque où

[1] Cornelius a Lapide. — [2] Philippe, en grec φίλος ἵππων; c'est-à-dire amateur de chevaux, belliqueux.
[3] Lamy. — [4] Cornelius a Lapide.

[1] Bollandistes. — [2] Ciampini, Portes de Saint-Paul.
[3] Bolland. — [4] *Ann. lit. à Rome.*
[5] Nathanaël, signifie don de Dieu.
[6] Bollandistes.

saint Jean écrivait, il s'était manifesté par ses propres œuvres, et saint Jean le nomma par son nom propre.

Il était né à Cana en Galilée; quelques auteurs ont avancé qu'il était de noble origine, peut-être de race royale. On ignore toutefois quelle était sa profession avant sa vocation; mais on n'a aucune raison de croire qu'il fût pêcheur ou agriculteur [1].

Il faisait partie des disciples auxquels le Christ apparut près de la mer de Tibériade. Il alla dans la grande Arménie et convertit le roi Polymil, sa femme et les habitants de douze villes; mais il excita l'envie des prêtres de ce pays, qui obtinrent d'Astyages, frère du roi, de l'écorcher vif et de lui trancher la tête [2].

Il fut d'abord enseveli à Albane, ville de la haute Arménie. La plus grande partie de ses reliques sont à Rome dans une urne de porphyre, à Saint-Barthélemy-en-l'Ile, à Sainte-Marie Majeure, Sainte-Praxède, Saint-Pierre, Sainte-Marie *in Trastevere*, Saint-Roch, les Saints-Apôtres et Saint-Marc. Sa tête est à Saint-Sernin à Toulouse [1].

[1] Bollandistes. — [2] *Ibid.*

℣. 5. — * Le Christ devait naître à Bethléhem. Nathanaël n'avait pas connaissance, sans doute, de l'origine et de la naissance de Jésus-Christ *.

℣. 6-7. — * En cette circonstance, Jésus manifesta à Nathanaël des faits qui purent le convaincre de sa puissance et de ses connaissances surnaturelles *.

[1] Quinaumont.

CHAPITRE XXV

LES NOCES DE CANA

Jean, ch. II, ℣. 1-11.

1. Au troisième jour, il se fit des noces à Cana, en Galilée, et la mère de Jésus y était. †

2. Et Jésus aussi fut convié aux noces avec ses disciples. †

3. Or, le vin manquant, la mère de Jésus lui dit : Ils n'ont point de vin. †

4. Et Jésus lui dit : Femme, qu'y a-t-il entre moi et vous? mon heure n'est pas encore venue. †

5. Sa mère dit aux serviteurs : Tout ce qu'il vous dira, faites-le.

6. Or il y avait là six hydries de pierre, préparées pour les purifications des Juifs, contenant chacune deux ou trois métrètes. †

7. Jésus leur dit : Emplissez d'eau les hydries : et ils les remplirent jusqu'au bord. †

8. Alors Jésus leur dit : Puisez maintenant, et portez-en au maître d'hôtel ; et ils en portèrent. †

9. Dès que le maître d'hôtel eut goûté l'eau changée en vin, ne sachant d'où il venait, comme le savaient les serviteurs qui avaient puisé l'eau, il appela l'époux. †

10. Et il lui dit : Tout homme sert d'abord le bon vin, et, après qu'on en a beaucoup bu, on en sert de moins bon ; mais toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à cette heure.

11. C'est là le commencement des miracles opérés par Jésus à Cana en Galilée : et il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui. †

NOCES DE CANA

Fig. 1. VIe S.

Ivoire à Ravenne

Fig. 2. IVe S.

Sarcophage au Latran

Fig. 3. VIe S.

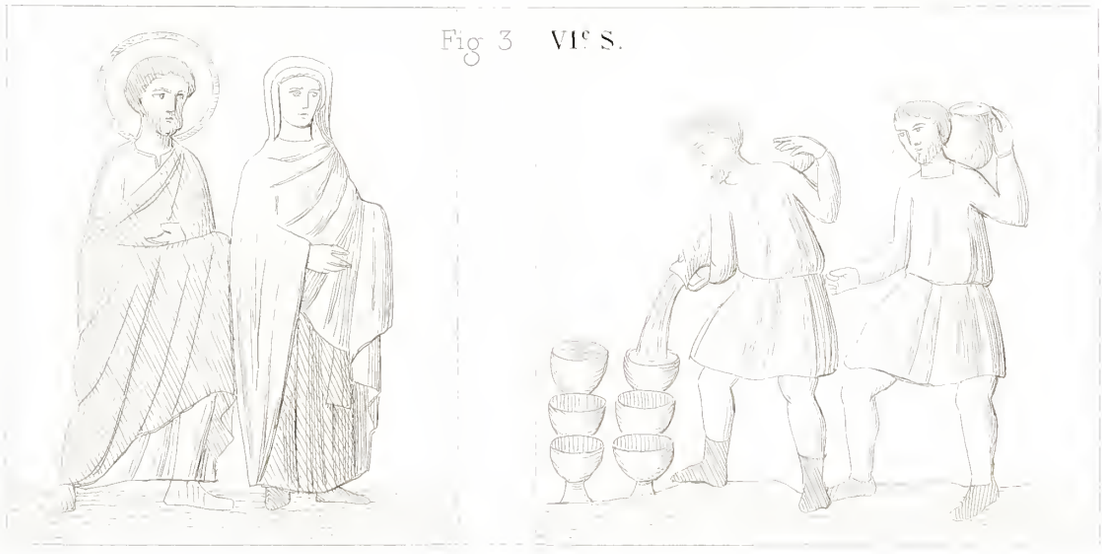

Bible Syriaque

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — Au troisième jour il se fit des noces : *Et die tertia nuptiæ factæ sunt.* — On comprend de diverses manières ce troisième jour. Les uns, dit le P. Lamy, le comptent à partir de la députation des Juifs à saint Jean-Baptiste; d'autres, de la vocation de saint Pierre [1]; d'autres, du retour en Galilée; d'autres enfin, de l'arrivée du Sauveur ou dans le pays ou dans la ville de Cana; mais tous sont arrêtés par de grandes difficultés. Il n'est pas vraisemblable que si l'évangéliste eût voulu indiquer une époque, il n'eût pas donné le point de départ de ces trois jours. Il ne s'agit là ni de temps, ni de départ, ni de voyage, mais seulement de la fête des noces; de telle sorte que, d'après le sens de ce passage de l'Évangile, ce serait le troisième jour des noces, ou le troisième jour après le commencement du festin des noces. Ce qui met sur cette voie, c'est que, chez les Hébreux, les fêtes des noces duraient plusieurs jours. Les sages ont réglé, dit Maimonide [2], que quiconque épouse une jeune fille doit passer avec elle sept jours en réjouissance. Le veuf en agira comme l'homme qui n'a point encore été marié. Celui qui prend une épouse déjà femme ne doit pas moins se divertir pendant trois jours [3].

Au moment du festin, la jeune épouse était à table, séparée de son mari, et enveloppée dans le long voile des fiancées, parée de ses plus beaux ornements, un turban sur la tête, les cheveux arrangés en tresses gracieuses, ornées de myrtes et de roses. Elle portait ses vêtements les plus beaux, et elle devait les avoir tissés elle-même. Les Galiléens d'ailleurs étaient renommés pour la finesse et la beauté de leur lin. Elle avait aussi autour des reins une ceinture, symbole de chasteté [4].

C'était donc le troisième jour des noces auxquelles Jésus avait été invité, et qui se célébraient dans la ville de Cana, dite Cana en Galilée pour la distinguer des autres Cana, soit des Sidoniens, soit de la Samarie, dans la tribu d'Éphraïm. Cana en Galilée étant voisine de Nazareth, Marie et Joseph pouvaient y avoir des parents. On ne doit donc pas s'étonner d'y voir la mère de Jésus. On ne parle pas de saint Joseph, ce qui prouve aux commentateurs qu'il ne vivait plus alors [1].

Cana est un joli petit village agréablement situé sur la pente d'une colline exposée au sud-ouest, et qui s'élève au milieu de vergers d'oliviers et autres arbres fruitiers [2]. A l'entrée du village est la fontaine où on alla puiser l'eau qui devait être miraculeusement changée en vin [3].

On lit dans un voyageur : « La fontaine est entourée d'un mur en maçonnerie. Plusieurs jeunes filles y puisaient de l'eau dans des cruches pour le repas du soir. Ces vases ont environ deux pieds de haut, et sont faits avec une espèce de pierre calcaire très-serrée qui est fort commune dans le pays [4]. » Et dans un autre : « Tous ces champs étaient si remplis de troupeaux de cigognes, qu'ils en étaient tout blancs, y en ayant plus de mille à chaque bande. Le soir elles gîtent dans des arbres. Les habitants ne leur font aucun mal, à cause qu'elles mangent toutes les bêtes venimeuses, serpents, couleuvres, crapauds, et en purgent le pays. La plaine de Nazareth est également couverte de ces oiseaux [5]. »

Le village, bâti en gradins sur une colline, est entouré de plusieurs monticules semblables [6].

ỳ. 2. — Ses disciples : *Discipuli ejus.* — Jésus avait amené à ces noces ses disciples, qui commençaient déjà à être assez nombreux [7], quoi-

[1] Voir Saulcy, II, 430.
[2] *Sur les Mariages*, ch. x, n° 12.
[3] Lamy. — [4] *Id.*

[1] Lamy. — [2] Robinson, p. 230.
[3] Doubdan, p. 510. — [4] Robinson.
[5] Doubdan, p. 510. — [6] Mislin, III, 413. — [7] Lamy.

qu'il n'eût pas encore réuni tous ses apôtres, ce qu'il ne fit qu'après l'emprisonnement de saint Jean-Baptiste [1].

℣. 3. — Or le vin manquant : *Et deficiente vino.* — Le meilleur vin de la Palestine était doux, d'une couleur rouge-noire ; on le préférait à tous les autres, et l'on avait coutume de le mêler au blanc pour adoucir et colorer ce dernier. Le vin rouge était tellement fort qu'on ne le buvait guère que mêlé avec de l'eau [2].

℣. 4. — * Cette manière de parler n'a rien de désobligeant pour la sainte Vierge. Jésus, cependant, exauce la demande de sa mère. Nous pouvons remarquer que le Sauveur opère son premier miracle à la prière de Marie *.

℣. 6. — Six hydries de pierre : *Lapideæ hydriæ sex.* — Lamennais, et, après lui, l'abbé Glaire, ont traduit ainsi ce passage : Il y avait là six urnes de pierre, contenant chacune deux ou trois mesures. L'Évangile donne une idée de la grandeur du miracle par la quantité d'eau changée en vin. C'étaient, dit le texte sacré, des vases destinés à contenir de l'eau (comme leur nom [3] l'indique) pour les purifications : six *hydries* chacune d'une capacité de deux ou trois mesures, *métrètes.* Pour nous rendre compte, même approximativement, de cette capacité, comme de la plupart des mesures antiques, nous avons malheureusement bien peu de données certaines. Les mêmes noms s'appliquent souvent à des mesures différentes, et réciproquement.

Hydries et *métrètes* sont des noms de mesures de capacité en usage dans l'antiquité ; mais ici nous ne pensons pas que le mot hydries précise rien à cet égard. Saint Jean a voulu seulement désigner par ce mot des vases destinés à contenir de l'eau, puis il donne leur capacité en métrètes. Nous n'avons donc ici qu'à nous occuper de la métrète.

Cette mesure, d'après le P. Lamy, contenait une amphore et une urne. L'urne était égale à une demi-amphore. Il nous suffit donc de déterminer cette dernière. L'amphore s'appelait aussi quadrantal, à cause de sa figure, parce qu'elle était carrée et avait dans tous les sens un pied romain. L'amphore était donc un pied romain [1] cube. Le pied cube vaut. . 28 lit. 272
l'urne, en étant la moitié, était de. 14 136
d'où la métrète. 42 508
3 hydries à 120 litres, et 3 à 80 litres, font pour le tout environ 600 litres.»

℣. 7. — Emplissez d'eau les hydries : *Implete hydrias aqua.* — Jésus ne dit pas : Portez les hydries à la fontaine, parce qu'elles étaient en pierre, fixées dans la salle du festin, exposées aux yeux de tout le monde, découvertes, et rendant ainsi toute fraude impossible. Ils les emplirent donc jusqu'au bord, et il y eut ainsi, comme nous venons de le voir, une grande quantité d'eau changée en vin.

℣. 8. — Puisez maintenant : *Haurite nunc.* — C'est-à-dire prenez des vases plus petits pour les remplir, en les plongeant dans les grands. On doit comprendre, par *architriclinus*, le maître d'hôtel qui allait partout, goûtant les mets et les boissons. Ce mot signifie proprement un homme qui serait le *chef des lits* sur lesquels les convives se couchaient. Il est formé de trois mots, savoir : ἀρχή, commandement, τρεῖς, trois, et κλίνη, lit. Il n'y avait pas plus de trois lits dans une salle à manger. De là vient le mot de *triclinium* [2].

L'architriclinus était encore un prêtre qui assistait aux mariages juifs, pour régler l'ordre et les convenances, ainsi que les apprêts du festin. Il était donc le préfet des tables et du

[1] Cornelius a Lapide.
[2] Sepp. I. 334. — [3] Ὑδρίαι, de ὕδωρ, eau.

[1] Un pied romain, trouvé dans le tombeau de Statilius, est de 10p 11lig 1/10. Un autre, dans le tombeau de Cossutius, est de 10p 11lig 1/2 *. On en conclut que le pied romain est très-approximativement de 0m 305, dont le cube en litres est de 28lit 272 ; on sait, de plus, que le conge est égal à 1/8 de pied cube, soit 3lit 54. On peut donc avoir ainsi un contrôle direct ; en effet, un conge antique, conservé au palais Farnèse, et qui avait été déposé au Capitole, comme étalon, par Vespasien, contenait 10 livres d'eau, poids romain, ou 120 onces romaines correspondant à 111 onces 3/4 de Paris ** ou 3lit 492, volume très-sensiblement égal à celui trouvé par sa comparaison avec le pied cube.
[2] Lamy.

* Lamy, *Apparatus biblicus*. p. 284. — ** *Id., ibid.*

NOCES DE CANA

PL. XXXVIII

Fig. 1
VIIe S

Porte Ste Sabine

Fig. 2
X^e S.

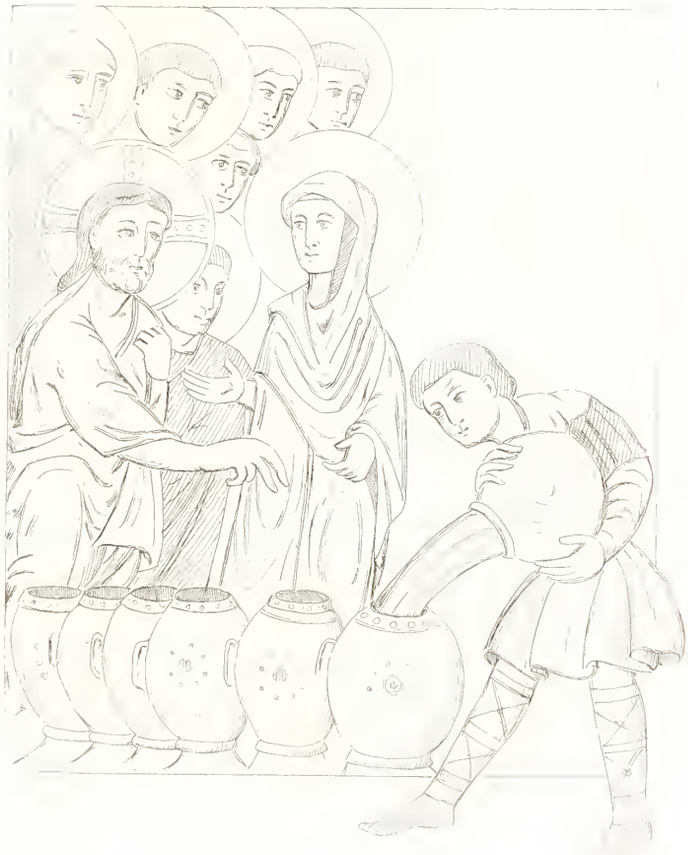

Mus. 6448 — Graduel de Perou

festin. La convenance du repas étant ainsi assurée, il n'était pas étonnant que la sainte Vierge et le Christ y fussent invités.

Le vin devait être rouge, c'est celui qui est le plus en usage en Palestine [1], et il rendait le miracle plus sensible.

ỳ. 9. — Le maitre d'hotel appela l'époux : *Vocat sponsum architriclinus.* — On croît que l'époux des noces était Simon le Cananéen, fils de Cléophas, lequel était frère de Joseph, l'époux de la sainte Vierge [2]. On dit que Susanne, qui accompagna Jésus avec les saintes femmes, était l'épouse [3].

[1] Cornelius a Lapide. — [2] *Id.* — [3] Sepp, I, 336.

ỳ. 11. — Le commencement des miracles : *Initium signorum.* — Nous le répétons, saint Jean Chrysostome [1], s'appuyant sur ce que l'eau changée en vin à Cana était le premier miracle de Jésus-Christ, rejette tous ceux qui lui sont attribués dans les livres apocryphes [2].

On croyait avoir des reliques de ces hydries à Cologne, à Angers, à Saint-Denis et dans d'autres villes. Leur authenticité est contestable. A Cana, M. de Saulcy en trouve deux grossièrement encastrées dans un banc de maçonnerie, bien conservées, et certainement, dit-il, contemporaines de Notre-Seigneur [3].

[1] *Homilia* xx *in Joan.* — [2] Cornelius a Lapide.
[3] Saulcy, *Voyage de la mer Morte*, II, 450.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

IVe SIÈCLE

Les noces de Cana qui, dans le changement de l'eau en vin symbolisent la conversion des gentils, et aussi la sainte Eucharistie, se rencontrent souvent dans les premières représentations des scènes évangéliques. Elles semblent avoir d'abord tenté le génie des sculpteurs dans des sarcophages antiques où, au lieu des six hydries, on en voit souvent cinq, et quelquefois une seule. Notre-Seigneur les touche avec une baguette.

Le *grand sarcophage* au bas de la galerie de l'escalier de Latran est le premier dans l'ordre chronologique du nos planches [1]. Jésus-Christ, imberbe, touche trois vases avec la baguette. Derrière lui une tête de vieillard, et à côté une amorce du médaillon central du bas-relief.

Aringhi donne souvent cette scène et dans les mêmes conditions : sur un sarcophage trouvé dans le cimetière de Callixte et que l'on voyait autrefois à l'église Saint-Sébastien [2]; un autre découvert en 1607 dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure, pendant que l'on construisait la chapelle Pauline [1]; un troisième dans le cimetière de Callixte, qui, du temps d'Aringhi, en 1650, était à la villa Borghèse [2]; là Notre-Seigneur est seul ; un quatrième, tiré des catacombes du Vatican, où le Sauveur est accompagné de deux personnages et devant deux urnes [3]. Dans un cinquième enfin, Jésus-Christ touche quatre urnes ; à côté de lui, un personnage tenant un *volumen* semble être un apôtre.

[1] Pl. XXXVII, fig. 2. — [2] Aringhi, I, 613.

Ve SIÈCLE

Ravenne. — Au ve siècle, un des ivoires qui composent le siége de saint Maximien dans la cathédrale de Ravenne [4] fait voir Jésus-Christ jeune, imberbe, les cheveux coupés courts en forme de couronne, nimbé, tenant de la main gauche la baguette surmontée d'une petite croix, qu'on rencontre toujours à cette époque; il indique de la main droite six urnes d'une grande richesse. Derrière, un vieillard, et à côté un homme plus jeune présentant une coupe dans laquelle probablement il vient de goûter le vin.

[1] Aringhi, I, 621. — [2] *Id.*, I, 615. — [3] *Id.*, I, 313.
[4] Pl. XXXVII, fig. 1.

VIe SIÈCLE

Bible syriaque. — La figure 3 de la pl. XXXVII a été calquée sur une gravure de la bible syriaque de la bibliothèque Saint-Laurent, à Florence, et corrigée par nous devant le manuscrit original, ainsi que nous l'avons fait pour toutes les peintures de ce précieux ouvrage. Ici l'artiste avait plus de place pour se développer et se rapprocher ainsi davantage du texte évangélique. Jésus-Christ nimbé, manteau brun, tunique bleue; la sainte Vierge sans nimbe, manteau rouge et robe brune. Deux serviteurs apportent et versent de l'eau dans une des six hydries, dont quatre sont remplies de vin rouge, la cinquième pleine d'eau, et la sixième se remplit.

VIIe SIÈCLE

Portes de Sainte-Sabine. — Au VIIe siècle, sur les portes de Sainte-Sabine [1], comme aux catacombes, Notre-Seigneur est seul, touchant les urnes avec une baguette.

L'importance de la date des portes de Sainte-Sabine pour le sujet qui nous occupe nous engage, la première fois que nous les rencontrons, à donner quelques développements à leur sujet. On ignore l'âge de ces portes, et l'oubli de leur date est tel que, d'une part, le P. Mamachi les considère comme antérieures au VIIe siècle, et que, de l'autre, Dagincourt les attribue au XIIe. Aucun document extrinsèque ne peut éclairer la question, car on ne peut se fonder sur les dates des diverses constructions de l'église en 428, 824 et 1238 pour en inférer celle de ces sculptures; et des vantaux de porte peuvent avoir été placés à une époque intermédiaire. Nous sommes donc réduits à interroger les bois eux-mêmes, et à comparer l'œuvre avec d'autres monuments dont les dates nous sont connues.

Au XIIe et au XIIIe siècle les scènes sont plus compliquées et admettent un plus grand nombre de personnages; alors des valets transvasent le liquide dans les hydries; l'action se passe avant ou après le miracle. A Sainte-Sabine, le Sauveur est seul en face des vases dont il va changer l'eau en vin. Il est dans l'acte de thaumaturge, tenant à la main la baguette avec laquelle il commande aux éléments. Ces caractères, qui nous éloignent des derniers siècles, nous rapprochent des premiers dans la même mesure. On croit être dans les catacombes et y voir la multiplication des pains, où il suffirait de remplacer les corbeilles par des urnes. C'est la même simplicité que dans les sarcophages du Latran ou de Saint-Maximin. La baguette du thaumaturge est un signe certain d'une haute antiquité. D'ailleurs, la comparaison est encore plus frappante entre la multiplication des pains que nous offrent les catacombes et le bas-relief voisin sur ces portes.

Nous pourrions suivre un raisonnement semblable pour la plupart des autres sujets; je dis la plupart, car on peut supposer que quelques-uns, dans des conditions différentes, ont été ajoutés postérieurement. Les Mages sont coiffés du bonnet phrygien, comme dans les catacombes; le Reniement de saint Pierre, avec le coq sur la colonne, est conforme aux mosaïques de Saint-Apollinaire de Ravenne. L'Enlèvement d'Élie au ciel nous rappelle un tombeau d'Arles au Ve siècle; l'Ascension est présentée sous la même forme que dans la bible syriaque de Florence. Pour condamner absolument Dagincourt, il suffit de comparer cette sculpture avec celles qu'il croit contemporaines à Rome, et qui sont du XIIe et du XIIIe siècle. Les artistes qui exécutaient alors la maison de Rienzi et les cloîtres de Saint-Jean de Latran et de Saint-Paul hors les murs étaient incapables d'exécuter ou même de concevoir un pareil travail. Nous sommes ainsi ramenés au sentiment de Mamachi, qui les attribue au VIIe siècle, et à la place que nous leur donnons ici.

Xe SIÈCLE

Au Xe siècle [1], le *manuscrit* de l'*abbaye de Prüm*, que nous reproduisons dans la grandeur de l'original [2], montre Notre-Seigneur bénissant six hydries, dans l'une desquelles un serviteur verse de l'eau. La sainte Vierge parle à son fils. Derrière eux, six têtes nimbées indiquent la présence des apôtres ou des disciples. Jésus-Christ a le nimbe crucifère, une robe violette et un

[1] Pl. XXXVIII, fig. 1.

[1] Ms. de la Bibliothèque nationale, fonds latin, n° 9448.
[2] Pl. XXXVIII, fig. 2.

NOCE DE CANA

Fig. 1. XIe S.

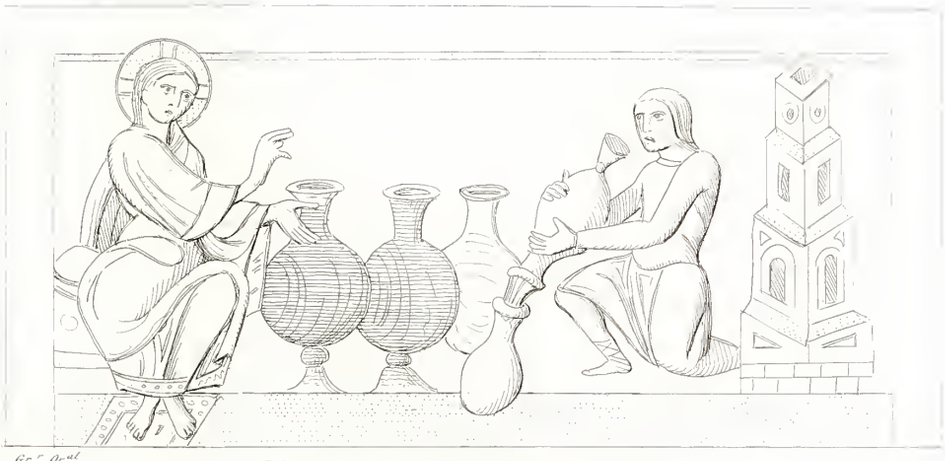

Mss. 9438 — Missel de Limoges

Fig. 2. XIe S.

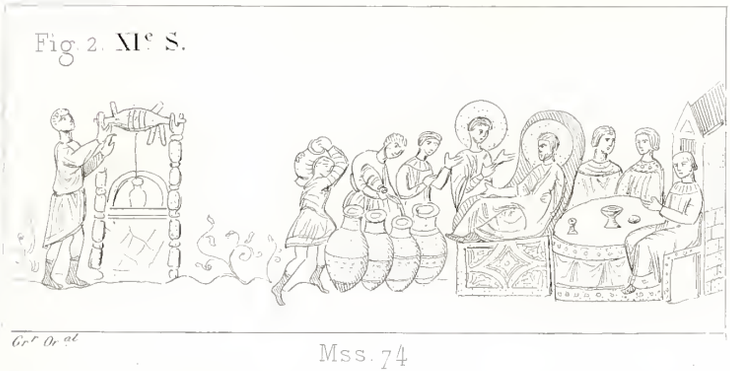

Mss. 74

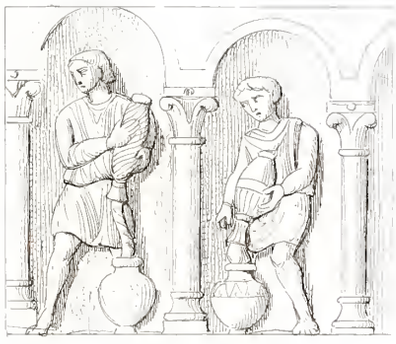

Fig. 3 XIe S.

Venise — Ciborium

Fig. 4 XIIe S.

Minerve — Exultet

manteau bleu. La sainte Vierge robe brune et manteau bleu. Les serviteurs tunique bleue, jambières violettes, souliers noirs. Les hydries en terre cuite sont décorées de quelques ornements très-simples.

XIe SIÈCLE

Un missel de Limoges [1], dans sa grandeur originale, comme le précédent, rapproche dans la même feuille, comme l'Église au 6 janvier, le Baptême, que nous avons déjà dessiné [2], et au-dessous l'Eau changée en vin. Jésus-Christ, assis, bénit six hydries, dans la plus petite desquelles un serviteur verse de l'eau. Notre-Seigneur nimbe d'or, manteau vert clair, robe brune. Ses pieds nus posés sur un riche tapis. La tunique des serviteurs violette. Derrière lui, une tour rouge et or s'élève à plusieurs étages.

Le *ciborium* du maître-autel de *Saint-Marc* de Venise [3] est un travail du XIe siècle; quoique les inscriptions soient latines, Cicognara le suppose exécuté à Constantinople au Xe siècle ou au commencement du XIe [4]. Les diverses scènes se développent dans des arcades qui s'élèvent en spirale autour des colonnes. Nous n'offrons que deux travées contenant chacune un serviteur, dont l'un semble regarder dans une arcade voisine où se trouve le divin thaumaturge.

Le *manuscrit grec* 74 de la Bibliothèque nationale, dans une de ses jolies peintures touchées avec tant d'esprit [5], nous présente Jésus-Christ couché sur un lit, à table et regardant sa sainte mère debout derrière lui, et qui lui parle. Trois serviteurs versent de l'eau dans des urnes rangées à ses pieds. A gauche, vers l'extrémité de la peinture, un autre serviteur tire de l'eau à un puits.

[1] Pl. XXXIX, fig. 1; Bibliothèque nationale, fonds latin, n° 9438.
[2] Ch. XX, pl. XXXIV.
[3] Pl. XXXIX, fig. 2.
[4] Hémans. — [5] Pl. XXXIX, fig. 2.

XIIe SIÈCLE

Bibliothèque de la Minerve. — En avançant dans les âges suivants, nous avons déjà fait remarquer que les scènes se compliquent. L'*Exultet* de la bibliothèque de la Minerve, à Rome [1], nous en offre un exemple. Notre-Seigneur debout, nimbé, accompagné de deux personnages, parle à la sainte Vierge, également debout sous une grande arcade où se trouvent encore quatre personnages, entre autres le maître d'hôtel, *architriclinus*, dégustant le vin qu'il vient de tirer d'une des six hydries. Trois serviteurs, portant chacun une urne, la versent ou vont la verser dans les grands vases que bénit Notre-Seigneur.

A la même époque, la *porte de Bénévent* présente dans un de ses panneaux six convives devant une table; en bas, l'*architriclinus* semble parler au maître de la maison; trois serviteurs remplissent les hydries.

En résumé, l'iconographie chrétienne nous montre, dans les premiers âges du christianisme, cette scène dans toute sa simplicité. Le Sauveur, seul devant les amphores; Dieu et la nature; le thaumaturge et l'élément du miracle. Bientôt la baguette disparaît; la sainte Vierge, les serviteurs apparaissent. La scène se complique, et enfin nous voyons les artistes du XIe et du XIIe siècle tendre à la représentation de la scène tout entière en introduisant une multitude de personnages. Au milieu de ces variantes, on est frappé de reconnaître sans cesse la fidélité au texte évangélique, et l'on est surpris surtout de voir les images, en sortant de leurs formes symboliques, se rapprocher de plus en plus de ce texte.

[1] Pl. XXXIX, fig. 4.

CHAPITRE XXVI

JÉSUS VA DE NAZARETH A CAPHARNAUM

Matthieu, ch. IV, ℣. 13-17. — Marc, ch. I, ℣. 14-15. — Luc, ch. IV, ℣. 14-15. — Jean, ch. II, ℣. 12.

1. [mt]Et ayant quitté la ville de Nazareth, il [j]descendit, [mt]et vint s'établir à Capharnaüm, ville maritime aux confins de Zabulon et de Nephthali, †
2. [j]Avec sa mère, ses frères et ses disciples; mais ils y demeurèrent peu de jours. †
3. [mt]Afin que s'accomplît ce qu'avait dit le prophète Isaïe :
4. Terre de Zabulon et terre de Nephthali, chemin de la mer, au delà du Jourdain, Galilée des nations,
5. Le peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière; la lumière s'est levée sur ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre de la mort.
6. Depuis ce temps-là, Jésus commença à [mm]prêcher [m]l'évangile du royaume de Dieu, [mm]et à dire :
7. [m]Le temps est acccompli, et [mm]le royaume de Dieu est proche, faites pénitence, [m]et croyez à l'évangile. †
8. [l]Et sa renommée se répandit dans tout le pays.
9. Et il enseignait dans leurs synagogues, et il était exalté par tous. †

1, mt. 13; j. 12. — 2, j. 12. — 3, mt. 14. — 4, mt. 15. — 5, mt. 16. — 6, mt. 17; m. 14, 15. — 7, mt. 17; m. 15. — 8, l. 14. — 9, l. 15.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — Et ayant quitté la ville de Nazareth : *Et relicta civitate Nazareth.* — Jésus, ayant quitté Nazareth, sa ville, parce que nul n'est prophète en son pays, fixa sa résidence à Capharnaüm, ville maritime, voisine du lac de Génésareth, appelé mer par les Hébreux, et qui a vingt et un kilomètres de long sur huit kilomètres quatre cents mètres de large. Capharnaüm est aussi appelée sa ville, parce qu'il s'y rendait fréquemment et qu'il l'habita, comme il était né à Bethléhem, et avait été nourri à Nazareth.

Elle était le point de jonction de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine; c'est là que se croisaient les routes de ces pays, c'est-à-dire d'un côté la grande route de Jérusalem par Samarie et Cana, de l'autre celle d'Akko, ou Saint-Jean-d'Acre, à Séphoris ou Diocésarée, à travers les montagnes, et celle de Césarée qui passait par la vallée d'Esdrelon et de Nazareth [1]. Capharnaüm, étant ainsi un marché fréquenté par un grand nombre de Juifs et de gentils, devait servir à propager la nouvelle de la venue du Messie [2].

Pline [3] fait remarquer que le lac de Génésareth est entouré de villes agréables. Josèphe [4] décrit ainsi le pays que Notre-Seigneur fréquenta le plus pendant sa mission : Le territoire de Génésar, admirable par sa beauté et sa fécondité, s'étend jusqu'au lac. Il accepte toutes les espèces de plantes et ne laisse aucun point qui ne soit cultivé. Son climat tempéré convient aux végétaux les plus variés. Les noyers des pays plus froids y sont en abondance, comme le palmier que nourrit la chaleur de l'été, le figuier et l'olivier, auxquels convient davantage un climat tempéré. Qui peut dire la magnificence de cette nature qui emploie ses efforts pour faire vivre ensemble des plantes qui se repoussent, et qui, dans l'heureuse opposition des saisons de l'année, semblent trouver chacune le sol qui leur convient? Les pommes que le pays produit sont non-seulement variées, mais même excellentes, et, pour ainsi dire, royales. Il donne du raisin et des figues sans interruption pendant dix mois, et tous les autres fruits n'y vieillissent qu'au bout de l'an. Ajoutez à la douceur de son atmosphère une source abondante qui l'arrose, que les habitants appellent Capharnaüm, et qui a donné son nom à la ville de Capharnaüm [1].

La plaine d'Esdrelon est, après celle du Jourdain, la plus vaste et la plus célèbre de la Palestine; elle s'étend en longueur de l'est à l'ouest l'espace de huit à dix lieues; à l'ouest le Carmel, au centre le mont Hermon, au nord le Thabor. « Dans les champs d'Esdrelon, quoique nous soyons à cheval, dit Mgr Mislin, nous dépassons à peine en hauteur les chardons et les plantes sauvages [2]. De gros serpents, des sangliers et quelquefois des léopards, descendent des montagnes et se cachent dans ces fourrés épais. Pas un arbre. Le sol est crevassé partout par le soleil. »

Dans cette plaine, trois mille Français, commandés par Kléber, attaquèrent trente mille musulmans et les contirent jusqu'à l'arrivée de Bonaparte, qui les mit en fuite dans toutes les directions. Cette bataille prit le nom du Thabor [3].

Il ne reste plus que des ruines de Capharnaüm, malgré son heureuse situation et la fertilité du sol qui l'environne. Ces ruines sont encore environ à deux lieues de l'embouchure du Jourdain dans la mer de Tibériade [4].

[1] Sepp, I, 356. — [2] Lamy. — [3] V, xv. — [4] *De Bello jud.* III, xxxv.

[1] Lamy. — [2] Mislin, III, 364.
[3] Mislin, III, 376. — [4] *Id.*, III, 433.

Corozaïn et Bethsaïde de Galilée, dont l'emplacement est très-peu connu, étaient plus près du Jourdain, Bethsaïde sur la rive gauche. Il paraît que deux villes du même nom se trouvaient près de l'embouchure, l'une sur la rive gauche, l'autre sur la rive droite[1]. M. de Saulcy, malgré les autorités de Pline et de saint Jérôme, ne parle que d'une Bethsaïde, qu'il place sur la rive droite.

Le lac de Tibériade, au nord et au nord-ouest, est ceint d'une petite plaine resserrée entre le lac et les montagnes. C'est dans sa partie la plus étroite que l'on trouve d'abord Magdala, dont la propriété est attribuée par une tradition à Marie, sœur de Lazare[2]. Au delà, la plaine s'élargit : on rencontre la rivière qui vient de Nadi-el-Hamân, dont elle porte le nom; puis les villes de Génésareth, Capharnaüm, Corozaïn et Bethsaïde[3].

Tibériade fut bâti par Hérode Antipas dans un des plus fertiles territoires de la Galilée, au bord du lac et près des eaux chaudes d'Emmaüs ; Hérode y avait un palais, comme il en avait un à Machéronte, où il fit mourir saint Jean-Baptiste, et un à Jérusalem, où il interrogea Jésus-Christ[4].

« Il est difficile de trouver un lac splendide, égalant en magnificence de toute sorte cette mer de Tibériade[5]. Quoique depuis des siècles la végétation des coteaux en amphithéâtre qui l'encadrent d'une manière si harmonieuse, ait disparu en grande partie, l'aspect n'en est pas moins saisissant. Je ne vis que trois barques amarrées sur les bords de la mer, continue M. l'abbé Michon; une quatrième, sur laquelle le passager ne se tient pas toujours exactement, sert à faire traverser le Jourdain au moment où il sort du lac. Les anciens avaient fait là un barrage pour arroser la plaine orientale du Jourdain. Ils élevaient les eaux du lac, retenues par une forte chaussée qui se voit encore et qui n'est nulle part endommagée. Le lac de Tibériade est à deux cents mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée[6].

[1] Mislin, III, 433. — [2] *Id., ibid.* — [3] *Id., ibid.*
[4] *Id.*, III, 406.
[5] Michon. *Voyag. relig.*, II, 123.
[6] *Id.*, II, 369.

℣. 2. — Sur les *frères* du Sauveur, c'est-à-dire ses cousins, voir ch. VII, p. 32.

℣. 6-7. — * Le Précurseur a rempli sa mission ; Jésus commence la sienne. — *Le royaume de Dieu est proche,* dit-il ; littéralement, s'est approché, c'est-à-dire est venu *.

℣. 9. — Il enseignait dans leurs synagogues : *Docebat in synagogis.* — Comme nous aurons souvent à parler des synagogues, il est convenable de dire ici ce qu'étaient ces édifices publics, dans lesquels les Juifs se réunissaient pour prier et lire les Écritures. Les exercices qui s'y faisaient n'étaient pas exclusivement confiés aux prêtres et aux lévites. Tous les Israélites, sans distinction, étaient admis à lire, et même à expliquer les Écritures, pourvu qu'ils parussent y avoir de l'aptitude. C'est ainsi que Notre-Seigneur Jésus-Christ, quoiqu'il ne fût pas de la tribu de Lévi, enseigna très-souvent dans les synagogues. Les Juifs qui parlaient grec les appelaient προσευχαί, d'où le nom latin *proseucha* pour *synagoga.* C'est comme on dirait une maison de prière, un oratoire. Elles étaient fréquentées, surtout le jour du sabbat, par les Juifs qui voulaient s'instruire de la religion de leurs pères, ou, comme le dit Philon[1], pour enseigner publiquement la philosophie dans leur pays. Il appelle ces synagogues διδασκαλεῖα, des écoles.

« Le septième jour, dit le même écrivain dans le livre *de Septenario,* on voit s'ouvrir dans toute la ville des écoles innombrables de prudence, de tempérance, de courage, de justice et des autres vertus. Chaque ville avait plusieurs synagogues. Les Hébreux disent que, dans les derniers temps, on comptait, seulement à Jérusalem, quatre cent quatre-vingts synagogues. » Philon continue : « Ceux qui viennent dans ces écoles, assis modestement, tranquillement et pacifiquement, l'oreille attentive, écoutent avec une attention parfaite, comme s'ils étaient brûlants de la soif des plus suaves discours. Bientôt un des plus habiles se lève (l'auteur ne dit pas un prêtre ni un lévite), et raconte les choses les plus merveilleuses, les plus utiles pour la direc-

[1] *Lib. de Legatione, ad Caium.*

tion du cours de toute la vie. Le prix était donné par le chef de la synagogue et par des hommes graves et instruits. Ainsi, Paul et Barnabé étant entrés dans une synagogue, un jour de sabbat, après la lecture de la Loi et des Prophètes, les chefs leur dirent : Frères, si l'un de vous a quelque exhortation à faire au peuple, qu'il parle [1]. Alors Paul, se levant, et de la main commandant le silence, dit : Hommes d'Israël, et vous qui craignez Dieu, écoutez, etc.

[1] Act., XIII, 15. — Lamy, liv. II, chap. XI.

CHAPITRE XXVII

LA PÊCHE MIRACULEUSE. — VOCATION DE QUATRE APÔTRES

Matthieu, ch. IV, ℣. 18-21. — Marc, ch. I, ℣. 16-20. — Luc, ch. V, ℣. 1-11.

1. [1]Or il arriva que la foule se pressant autour de lui, pour entendre la parole de Dieu, il se tenait lui-même auprès du lac de Génésareth.

2. Il vit deux barques arrêtées au bord du lac, et les pêcheurs étaient descendus, et lavaient leurs filets. †

3. Montant dans une des barques, qui était celle de Simon, il le pria de s'éloigner un peu de la terre, et, s'étant assis, il enseignait le peuple de la barque.

4. Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : Avance en mer et jette tes filets pour pêcher.

5. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre ; cependant, sur votre parole, je jetterai le filet.

6. Et quand ils l'eurent fait, ils prirent une si grande quantité de poissons que leur filet se rompait.

7. Et ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans l'autre barque, de venir les aider ; ils vinrent donc, et remplirent les deux barques, au point qu'elles étaient près d'être submergées.

8. Ce qu'ayant vu, Simon-Pierre tomba aux genoux de Jésus, disant : Retirez-vous de moi, Seigneur, parce que je suis un homme pécheur.

9. Car il était plongé dans la stupeur, lui et tous ceux qui étaient avec lui, de la pêche des poissons qu'ils avaient pris.

10. Et pareillement Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon. Et Jésus dit à Simon : Ne crains point ; désormais ce seront des hommes que tu prendras.

11. Et, ayant ramené les barques à terre, ils quittèrent tout et le suivirent.

12. [mm]Or, marchant le long de la mer de Galilée, Jésus vit deux frères, Simon [mt]appelé Pierre [mm]et André son frère, jetant leurs filets dans la mer ; car ils étaient pêcheurs. †

13. [mm]Et il leur dit : Venez après moi, et je vous ferai devenir pêcheurs d'hommes.

14. Et aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent.

LA PECHE MIRACULEUSE

Pl. XL

Fig. 1. VIe S.

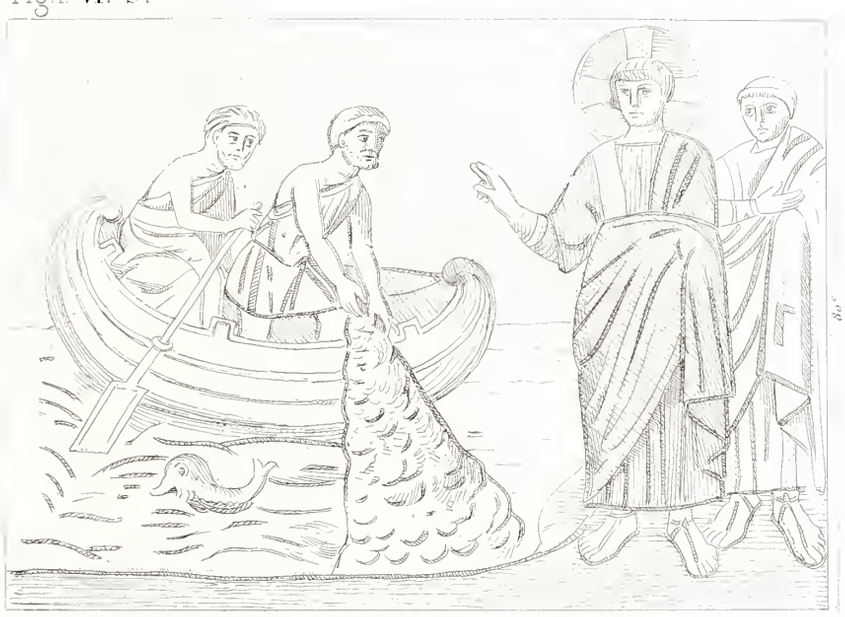

Ravenne St Apollinaire

Fig. 2. IXe S.

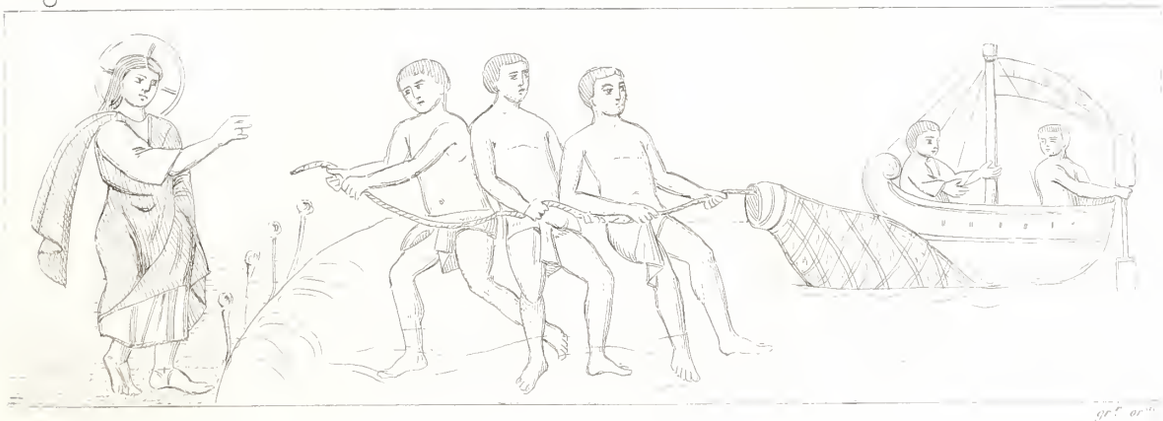

Munich_Evangéliaire

gr^r or^ne

de Pleury del

Berthault

15. De là, s'étant [m]un peu [mm]avancé, il vit [mt]deux autres frères, [mm]Jacques, fils de Zébédée, et Jean son frère, [mt]dans une barque, avec Zébédée, leur père, [mm]raccommodant leurs filets.

16. [m]Et, au moment même, [mm]il les appela; et, laissant [mt]leurs filets et leur père Zébédée dans la barque avec les ouvriers, [mm]ils le suivirent.

1, l. 1. — 2, l. 2. — 3, l. 3. — 4, l. 4. — 5, l. 5. — 6, l. 6. — 7, l. 7. — 8, l. 8. — 9, l. 9. — 10, l. 10. — 11, l. 11. — 12, mt. 18; m. 16. — 13, mt. 19; m. 17. — 14, mt. 20; m. 19. — 15, mt. 21; m. 19. — 16, mt. 21, 22; m. 20.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 2. — Du temps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, quatre mille bateaux de diverses grandeurs étaient en activité sur le lac de Génésareth. Une seule barque fait aujourd'hui le service du lac tout entier. Aussi les poissons, particulièrement près de Tibériade, y sont si abondants, qu'on peut les prendre sans peine, du rivage, à la ligne et au filet, et même avec les mains. « Il paraît que ces poissons offrent cela de particulier que, comme les poissons de mer, ils ont peu d'arêtes [1]. »

On trouve encore le ciel et le lac aussi beaux que Josèphe les décrivait au temps de Notre-Seigneur. Mais l'oppression où vivent les habitants lui donne aujourd'hui les apparences de la stérilité [2]. Tout le tour du lac est environné de ruines qui ont appartenu dans la plus haute antiquité à des villes considérables [1].

[1] Saulcy, II, 469. — [2] Le P. de Géramb, II, 230.

℣. 12. — Vit deux frères : *Vidit duos fratres.* — Lorsqu'il fut invité aux noces, Jésus avait déjà des disciples, entre autres Pierre et André, depuis le jour où saint Jean le proclamait Agneau de Dieu. Mais Pierre, André et les autres pouvaient ne pas le suivre continuellement, et de temps en temps retourner à leur ouvrage. Les évangélistes rapportent leur vocation seulement au jour où, ayant abandonné leurs filets, ils quittèrent tout pour suivre le Maître [2]. — Pierre et André, quand le Seigneur les vit, jetaient leurs filets à la mer, tandis que Jacques et Jean réparaient les leurs. (℣. 15.)

[1] Saulcy. — [2] Le P. Lamy.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

La pêche miraculeuse, si souvent reproduite par les modernes, ne paraît pas l'avoir été dans les premiers temps du christianisme. On n'en voit rien dans les catacombes. Le plus ancien monument, cité par Mamachi, qui en donne une vignette, a été gravé sur une ancienne table d'ivoire.

VIe SIÈCLE

Ravenne. — Nous la trouvons enfin au VIe siècle dans les mosaïques de *Saint-Apolli-*

naire à Ravenne[1]. Jésus-Christ, debout sur le rivage, en robe violette, portant le nimbe crucifère, précède un personnage en robe blanche. Il bénit dans sa barque saint Pierre couvert seulement d'une tunique qui laisse le bras droit dégagé, et qui tire un filet rempli de poissons. Avec lui saint André, tunique grise de même forme. Sauf quelques repeints dans la tête du Christ et de son compagnon, la mosaïque est d'une belle conservation.

[1] Pl. XL, fig. 1.

IXe SIÈCLE

Dans l'*évangéliaire de Saint-Émeran de Ratisbonne,* du IXe siècle, conservé à la bibliothèque de Munich[1], Jésus-Christ est debout sur la rive, vêtu d'un manteau violet, bénissant trois hommes nus à moitié dans l'eau, et qui entraînent vers lui un énorme filet. Deux hommes dans la barque. L'un d'eux ouvre les bras en signe d'admiration; l'autre tient une rame.

[1] Pl. XL, fig. 2.

Fig. 1 IXe S.

VOCATION DES APOTRES

PL. XLI

Manuscrit 510

Fig. 2
IXe S.

Bibe de la Minerve. Exultet — Rome

CHAPITRE XXVIII

JÉSUS GUÉRIT UN ESPRIT IMPUR A CAPHARNAUM

Matthieu, ch. IV, ℣. 23-25. — Marc, ch. I, ℣. 21-28. — Luc, ch. IV, ℣. 31-37.

1. [l]Et il descendit [ml]à Capharnaüm, [l]ville de Galilée. [m]et le jour même du sabbat, étant entré dans la synagogue, [mm]il les instruisait. †

2. [ml]Et ils s'étonnaient de sa doctrine; car il les enseignait comme ayant autorité. [m]et non comme les scribes. †

3. [ml]Or il y avait dans la synagogue un homme possédé d'un esprit impur, et il s'écria [l]d'une voix forte :

4. [ml]Disant : [l]Laissez-nous; [ml]qu'y a-t-il entre nous et vous, Jésus de Nazareth? Êtes-vous venu pour nous perdre? Je sais que vous êtes le Saint de Dieu.

5. [m]Et Jésus le menaça, [ml]disant : Tais-toi, et sors de cet homme.

6. [m]Alors l'esprit impur le déchirant, et criant d'une voix forte, [l]le jeta à terre au milieu de l'assemblée, [ml]sortit de lui, [l]et ne lui fit aucun mal.

7. [ml]Et tous furent saisis [l]de crainte [m]et d'étonnement, [ml]et ils se demandaient entre eux : Qu'est ceci?

8. [ml]Quelle est cette doctrine nouvelle? Car il commande avec puissance [l]et force, [ml]même aux esprits impurs, [m]et ils lui obéissent, [l]et ils sortent.

9. [ml]Et sa renommée se répandit [m]promptement, [l]de tous côtés, [ml]dans le pays de Galilée.

10. [mt]Et Jésus parcourait toute la Galilée, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toute langueur et toute infirmité parmi le peuple.

11. Sa renommée s'étendit dans toute la Syrie, et ils lui présentèrent tous les malades, tous ceux qui étaient atteints de souffrances et de maux divers, des démoniaques, des lunatiques, des paralytiques, et il les guérit. †

12. Et une grande multitude le suivit de la Galilée, de la Décapole, de Jérusalem, de la Judée, et du pays au delà du Jourdain. †

1, m. 21; l. 31. — 2, m. 22; l. 32. — 3, m. 23; l. 33. — 4, m. 24; l. 34. — 5, m. 25; l. 35. — 6, m. 26; l. 35. — 7, m. 27; l. 36. — 8, m. 27; l. 36. — 9, m. 28; l. 37. — 10, mt. 23. — 11, mt. 24. — 12, mt. 25.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Et il descendit a Capharnaum : *Et descendit in Capharnaum.* — Lorsque saint Luc et saint Jean racontent l'arrivée du Seigneur à Capharnaüm, ils l'y font descendre, parce qu'à l'égard de Nazareth, d'où il part, Capharnaüm, près de la mer de Génésareth, était dans les basses terres.

Le jour du sabbat : *Sabbatis.* — Le repos des Juifs, le jour du sabbat, n'était pas absolu. Ils allaient dans les synagogues pour étudier la loi et prier. Jésus-Christ étant donc entré dans une synagogue, au moment de ces lectures, enseignait les peuples sur son royaume[1]

℣. 2. — Comme ayant autorité : *Quasi potestatem habens.* — * C'est le caractère de la prédication de Jésus-Christ et de l'Église qu'il a instituée, de parler comme ayant autorité. Les hérétiques et les philosophes ne procèdent pas de la même manière ; c'est qu'ils n'ont pas de mission divine *.

℣. 11. — Des lunatiques : *Lunaticos.* — Certains d'entre ceux qu'on appelait *lunatiques* étaient affligés d'une maladie qui croissait ou décroissait en suivant les phases de la lune. C'était une espèce d'épilepsie qu'on s'imaginait venir du ciel ; aussi les médecins l'appelaient-ils le *mal sacré.* D'autres *lunatiques* étaient des démoniaques. L'Évangile, en parlant des paralytiques, énumère les maladies qui défiaient l'art des médecins, pour prouver la puissance surnaturelle du Christ[1].

℣. 12. — De la Décapole : *De Decapoli.* — La Décapole comprenait Philadelphie, Sebonis, Gérasa, Pella, où les chrétiens cherchèrent un asile avant la ruine de Jérusalem, Scythopolis, Gadara ou Bethgubrin, Hippos, Gamala, Capharzemach, Gabara, Caphar, Carnaïm dans le pays de Basan. Il est certain, en effet, qu'elle renfermait plus de dix villes, comme on le voit déjà dans Pline, qui compte parmi elles Damas. Abila était aussi considérée comme en faisant partie[2].

[1] Lamy, liv. II, ch. XIII.

[1] Lamy. — [2] Sepp, II. 123.

CHAPITRE XXIX

ÉLECTION DES APÔTRES

Matthieu, ch. v, ℣. 1. — Marc, ch. III, ℣. 13-19. — Luc, ch. VI, ℣. 12-19.

1. [l]En ces jours-là, [mt]Jésus, voyant la foule, [mml]monta sur la montagne [l]pour prier, et y passa toute la nuit priant Dieu.

2. Et quand le jour fut venu, [ml]il appela [m]à lui ceux qu'il voulut, [l]ses disciples.

3. [mt]Et lorsqu'il se fut assis, ses disciples [mm]s'approchèrent de lui.

4. [ml]Et il en choisit douze d'entre eux, [l]qu'il nomma apôtres, [m]pour être avec lui, et pour les envoyer prêcher. †

5. Et il leur donna le pouvoir de guérir les maladies et de chasser les démons.

6. [ml]Simon, à qui il donna le nom de Pierre, [l]et André son frère.

7. [ml]Et Jacques, [m]fils de Zébédée, et [ml]Jean [m]son frère, auxquels il donna le nom de Boanergès, c'est-à-dire, Fils du tonnerre.

8. [ml]Philippe et Barthélemy, Matthieu et Thomas, Jacques, fils d'Alphée, et Simon [m]le Cananéen, [l]appelé le Zélé. †

9. [l]Jude, fils de Jacques ([m]Thaddée), [ml]et Judas Iscariote, [l]qui fut le traître [m]et le livra. †

10. [l]Et, descendant avec eux, il s'arrêta dans la plaine, avec la troupe de ses disciples et une grande multitude de peuple de toute la Judée, de Jérusalem, des bords de la mer de Tyr et de Sidon,

11. Qui étaient venus pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies. Or ceux aussi que tourmentaient des esprits impurs étaient guéris.

12. Et toute la foule cherchait à le toucher, parce qu'une vertu sortait de lui, et les guérissait tous.

1, mt. 1; m. 13; l. 12. — 2, m. 13; l. 13. — 3, mt. 1; m. 13. — 4, m. 14; l. 13. — 5, m. 14. — 6, mt. 16; l. 14. — 7, m. 17; l. 14. — 8, m. 18; l. 14, 15. — 9, m. 19; l. 16. — 10, l. 17. — 11, l. 18. — 12, l. 19.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 4. — Et il en choisit douze : *Et elegit duodecim.* — Jésus-Christ a choisi douze apôtres pour correspondre aux douze patriarches, fils de Jacob, afin qu'ils fussent les pères des chrétiens, comme les patriarches l'avaient été des Juifs. Il les réunit deux par deux et établit six couples, en associant André à Pierre son frère, Jacques à Jean, son frère, Barthélemy à Philippe, Thomas à Matthieu, Jude à Jacques le Mineur son frère, Judas Iscariote à Simon [1].

Simon, appelé Pierre, est le premier, non pas à cause de son âge, il est plus jeune qu'André; ni parce qu'il fut appelé le premier, car il ne le fut qu'après André; ni par l'affection, Jean était le disciple préféré; il est le premier par l'excellence et l'autorité, pour être la tête et le chef. Saint Pierre était illettré; cependant il fut choisi pour être le premier. Il reprenait, avertissait, punissait, réglait les différends, partageait les provinces, en un mot, exerçait l'autorité suprême. Cette subordination de tous les apôtres, des évêques et des fidèles sous un seul chef et pontife était nécessaire à l'unité de l'Église. Le Christ change son nom de Simon en celui de Céphas, c'est-à-dire Pierre, parce qu'il voulait faire de lui la pierre fondamentale de son Église.

Dans l'Évangile, saint Pierre est toujours appelé ἡ πέτρα, la pierre, le roc; tous les autres, λίθος, pierre, petite pierre [2].

Saint Jean, dans l'Apocalypse [3], a conservé, dans la désignation des apôtres, l'ordre donné par saint Matthieu, excepté qu'il remet saint Matthieu avant saint Thomas, que, par modestie, l'évangéliste avait placé avant lui. Saint Jean indique donc les fondements de la Jérusalem céleste dans l'ordre suivant.

Le 1er de jaspe. — Le 2e de saphir. — Le 3e de calcédoine. — Le 4e d'émeraude. — Le 5me de sardoine. — Le 6e de sarde. — Le 7e de chrysolithe. — Le 8e de béryl. — Le 9e de topaze. — Le 10e de chrysoprase. — Le 11e d'hyacinthe. — Le 12e d'améthyste.

Le 1er, jaspe, espèce d'agate opaque, colorée en rouge, jaune ou vert, par bande ou par tache, indique Pierre à cause de la fermeté de sa foi.

Le 2e, saphir, de l'hébreu *sappir*, corps très-dur, de couleur bleue, raye tous les corps, excepté le diamant; il indique André à cause de sa vie céleste.

Le 3e, la calcédoine, substance quartzeuse d'une transparence nébuleuse, blanche, blonde ou bleuâtre : Jacques, ardent de zèle.

Le 4me, l'émeraude, pierre précieuse d'une belle couleur verte : Jean, à cause de sa virginité.

Le 5e, la sardoine, variété d'agate de couleur orangée : Philippe, pour la candeur de son âme.

Le 6e, le sarde, agate rougeâtre, ou rubis : Barthélemy, écorché vif.

Le 7e, la chrysolithe, fluate de sodium et d'aluminium, couleur de mer : Matthieu, pénitent.

Le 8e, le béryl, poli, variété d'émeraude qui est vert clair, jaune ou jaunâtre, aigue-marine : Thomas, loué et confirmé par le Christ dans la foi de la résurrection.

Le 9e, la topaze, pierre précieuse d'un beau jaune d'or : Jacques le Mineur resplendissant de sainteté.

Le 10e, la chrysoprase : Jude ou Thaddée, qui, par sa science pénétrante, poursuivait les hérétiques.

Le 11e, l'hyacinthe, d'un rouge orangé mêlé

[1] Sur Pierre et André, voir les ch. XXIII, XXIX; Jacques et Jean, ch. VII et XXIX; Philippe, ch. XXIV et XLV; Barthélemy, ch. XXIV; Matthieu (Lévi), ch. XXIX et XLV; Thomas Didyme, ch. XXIX; Jacques le Mineur, ch. VII et XLV; Simon, ch. XXIX; Thaddée, ou Lebbée, ou Jude, ch. XXIX et XLV; Judas Iscariote, ch. XXIX.

[2] *Primauté de saint Pierre*, par le P. Tondini, p. 43.

[3] XXI, 19 et 20.

de brun : Simon le Cananéen, à cause de la douceur de ses mœurs.

Le 12e, l'améthyste, pierre précieuse de couleur violette : saint Matthias, à cause de son humilité[1].

On lit dans les Écritures que trois apôtres seulement vécurent à Rome : saint Pierre, saint Paul et saint Jean, et trois évangélistes, saint Jean, saint Marc et saint Luc.

L'Église fait un office propre pour quelques apôtres : pour saint Pierre, à cause du privilége de sa dignité ; pour saint Paul, quoiqu'il ne fît pas partie des douze, à cause de la commission extraordinaire qu'il avait reçue du Seigneur ; saint Jean, pour son amour et sa pureté ; saint André, pour la croix qu'il prêcha avec tant de zèle, qu'il la désira et l'obtint pour lui[2].

℣. 8. — Et Thomas : *Et Thomam.* — Thomas Didyme, en grec δίδυμος, c'est-à-dire *geminus,* jumeau, qui était timide, incertain, devint ensuite fort et fidèle entre tous, puisque seul il parcourut presque toute la terre en y portant l'Évangile, jusqu'à l'extrémité des Indes, chez les Parthes, les Mèdes, les Perses, les Carmathes, les Hyrcans, les Bactriens, les Abyssiniens, et même les Chinois. Bien plus, on ajoute qu'il aurait pénétré jusqu'en Amérique.

Le lieu où étaient réunis les disciples après la résurrection était le cénacle de Jérusalem. En y apparaissant les portes fermées, Jésus-Christ affirmait sa divinité, non-seulement à l'incrédule Thomas, mais même aux autres dont la foi aurait pu être chancelante.

On a dit que Thomas avait non-seulement regardé les mains de Notre-Seigneur, mais qu'il avait mis la main dans la plaie de son côté. Le doigt de saint Thomas qui a touché Jésus-Christ est religieusement conservé à Rome dans la basilique de Sainte-Croix *in Jerusalem,* avec une portion de la vraie croix, le titre, un clou et des épines que sainte Hélène y a apportés de Jérusalem.

Thomas fut martyrisé et percé de flèches dans les Indes ; il fut enseveli d'abord à Méliapour sur la côte de Coromandel, d'où ses reliques furent portées à Goa en 1523. Elles furent ensuite divisées et envoyées dans différentes parties de la chrétienté[1] et notamment à Rome.

Et Simon le Cananéen : *Et Simonem Cananæum.* — Il était né à Cana en Galilée. Nicéphore et Baronius pensent qu'il était l'époux des noces de Cana. Saint Luc, en désignant les apôtres, lui donne le surnom de Zélé, et le place le dixième. Il prêcha l'Évangile en Perse et fut martyrisé le 28 décembre dans une ville nommée Suanir ; on ne sait pas en quelle année. Les uns disent qu'il a été crucifié ; d'autres, qu'il a été scié entre deux planches.

Les reliques de saint Simon et de saint Jude sont en partie dans la basilique de Saint-Pierre de Rome, et dans quelques autres églises de cette ville ; leurs chefs, dans l'église de Saint-Sernin de Toulouse, moins une partie de celui de saint Simon, qui est dans la Chartreuse de Cologne ; un bras de saint Simon est à Cologne.

℣. 9. — Judas Iscariote : *Et Judam Iscariotem.* — Non loin de l'ancienne Gomorrhe, au rivage occidental de la mer Morte, dans la tribu de Juda, était une petite ville nommée Kariot ou Kérioth, dont parlent le livre de Josué[2] et Josèphe, dans ses *Antiquités juives*[3]. Judas y était né ; il était fils de Simon, et s'appelait Iscarioth, c'est-à-dire l'homme de Kérioth. Ce nom renfermait en même temps comme une qualification prophétique de celui qui le portait ; car il peut signifier aussi l'homme de l'usure, du mensonge, le traître, l'homme de la ceinture de cuir, c'est-à-dire celui qui porte la bourse[4].

Voici, d'après Mamachi, comment les missions des apôtres furent distribuées. Saint Pierre gouverna d'abord Antioche, puis établit à Rome sa chaire souveraine ; saint André eut en partage les Scythes et les Grecs ; saint Jacques, les douze tribus dispersées des Juifs ; saint Philippe, la Phrygie ; saint Jacques le Mineur, Jérusalem ; saint Barthélemy, les Indes et l'Arménie ; saint Matthieu, la Perse et une partie de l'Éthiopie ;

[1] Cornelius a Lapide, *Comm. in Matth.*
[2] Durand de Mende.

[1] Quinaumont. — [2] Josué, xv, 25.
[3] Mgr M. Ferretti, II, 187. — Benoît XIV. (*De Festis D. N. J. C.*, cap. vii, n. 11.)
[4] Sepp, I, 380.

saint Thomas, les Parthes et les Indiens ; saint Jean, Rome, l'Asie Mineure, Patmos ; Simon le Cananéen, Jérusalem, dont il fut évêque après saint Jacques ; saint Jude ou Thaddée, la Mésopotamie et le Pont ; saint Matthias, une autre partie de l'Éthiopie.

ORDRE DES APÔTRES

D'APRÈS

Saint Jean, Apoc.	Saint Matth., x, 1.	Saint Marc, III, 23.	Saint Luc, VI, 13.
Pierre.	– Pierre.	Pierre.	– Pierre.
André.	– André.	– Jacques.	– André.
Jacques	– Jacques.	– Jean.	– Jacques.
Jean.	– Jean.	– André.	– Jean.
Philippe.	– Philippe.	Philippe.	– Philippe.
Barthélemy.	– Barthélemy.	Barthélemy.	– Barthélemy.
Matthieu.	– Thomas.	Matthieu.	– Matthieu.
Thomas.	– Matthieu.	Thomas.	– Thomas.
Jacques Min.	– Jacques Min.	Jacques Min.	– Jacques Min.
Thaddée.	– Thaddée.	Thaddée.	– Simon.
Simon.	Simon.	– Simon.	Jude ou Thaddée.
Matthias.	Judas.	Judas.	Judas.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

IIIe ET IVe SIÈCLE

Dès l'origine du christianisme, les apôtres sont groupés autour de Notre-Seigneur dans les peintures des catacombes ; on peut les voir dans le grand ouvrage de Perret. Presque tous les sarcophages antiques nous montrent des apôtres assistant Notre-Seigneur dans différents miracles ; mais il en est un certain nombre où ils se trouvent tous ensemble, ayant au milieu d'eux le Sauveur debout sur un monticule d'où s'échappent quatre ruisseaux[1]. Les lampes[2], les bronzes[3], les pierres gravées, les verres dorés[4], les étoffes[5] représentent les apôtres vêtus de la tunique et du pallium. Les peintures leur donnent en outre la tunique ornée sur le devant de deux bandes verticales de pourpre, et dans les mosaïques le pallium est marqué du monogramme L. Ils ont les pieds nus, ou, le plus souvent, portent des sandales. La plupart ont la chevelure courte ; quelques-uns la portent longue, pour indiquer qu'ils sont Nazaréens. Dans les peintures, ils étendent la main droite du côté du Sauveur, et la main gauche est cachée sous le manteau. Dans les bas-reliefs cette main tient un volume roulé. Saint Paul figure presque toujours au nombre des douze, il tient alors la place de saint Matthias[1].

[1] Martigny, Bottari, Leblant. — [2] *Museum Cortonense.* — [3] Lup. *Dissert.* — [4] Garrucci. — [5] Anastase le Bibliothécaire.

IXe SIÈCLE

Nous n'avons trouvé qu'une peinture où cette vocation fût nettement caractérisée, dans le *manuscrit* des œuvres de *saint Grégoire de Nazianze*[2] au IXe siècle, et que nous reproduisons dans sa grandeur originale[3]. Jésus-Christ, debout sur le rivage, manteau et robe violets, bénit saint Pierre dans sa barque, avec son frère saint An-

[1] Martigny. — [2] Bibliothèque nationale. Ms. 510, fonds grec. — [3] Pl. XLI, fig. 1.

dré, lequel tient un filet. La tunique de Pierre est blanc-rosé, celle d'André, blanc-verdâtre. Au-dessous, une seconde barque contient Jacques et Jean, le premier en tunique rose à reflets verts, le second couleur d'ocre jaune. Les noms sont au-dessus de toutes les têtes.

Plus loin Jésus-Christ, suivi de quelques apôtres parle à Zachée monté dans un arbre.

Vient ensuite la Vocation de saint Matthieu, assis à son bureau, les mains appuyées sur un tas de pièces d'or, et regardant en arrière le Christ qui l'appelle. Jésus, comme dans toutes les autres peintures de cet admirable manuscrit, est vêtu d'une robe violette ou pourpre. Nous avons omis le complément de cette scène qui se trouve dans le manuscrit. Saint Matthieu s'est levé de son bureau, et marche derrière le Christ.

XIe SIÈCLE

Cette planche est complétée par la Mission des apôtres immédiatement après leur vocation, tirée de l'*exultet* de la bibliothèque de *la Minerve* à Rome, et reproduite à moitié de l'original[1]. Jésus-Christ parle à ses apôtres. Le but de l'allocution est déterminé par la seconde partie de la peinture, où l'on trouve les mêmes apôtres plongeant de petits enfants dans une cuve baptismale.

[1] Pl. XLI, fig. 2.

CHAPITRE XXX

SERMON SUR LA MONTAGNE

Matthieu, ch. v, ỳ. 2-12. — Luc, ch. vi, ỳ. 20-26.

1. [l]Alors levant les yeux sur ses disciples,
2. [mt]Et ouvrant la bouche, il les enseignait, [mtl]disant :
3. Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux. †
4. [mt]Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils possèderont la terre. †
5. Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.
6. [mtl]Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, parce qu'ils seront rassasiés.
7. [mt]Bienheureux les miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.
8. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront Dieu.
9. Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils seront appelés enfants de Dieu.
10. Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux.
11. [mtl]Vous serez heureux quand [l]vous serez haïs, [mt]maudits, [l]séparés, outragés, et qu'ils rejetteront votre nom comme mauvais, à cause du Fils de l'homme,
12. [mt]Et vous persécuteront, et diront faussement toute sorte de mal de vous, à cause de moi.
13. [mtl]Réjouissez-vous [l]en ce jour-là, [mtl]et tressaillez de joie, parce que votre récompense est grande dans le ciel; car c'est ainsi [l]que leurs pères [mtl]ont persécuté les prophètes qui ont été avant vous.
14. [l]Cependant, malheur à vous, riches, qui avez votre consolation. †
15. [l]Malheur à vous qui êtes rassasiés, parce que vous aurez faim; malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous gémirez et vous pleurerez.
16. Malheur, quand les hommes diront du bien de vous; car c'est ainsi que leurs pères faisaient des faux prophètes.

1, l. 20. — 2, mt. 2; l. 20. — 3, mt. 3; l. 20. — 4, mt. 4. — 5, mt. 5. — 6, mt. 6; l. 21. — 7, mt. 7. — 8, mt. 8. — 9, mt. 9. — 10, mt. 10. — 11, mt. 11; l. 22. — 12, mt. 11. — 13, mt. 12; l. 23. — 14, l. 24. — 15, l. 25. — 16, l. 26.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

La montagne sur laquelle Jésus-Christ prononça ce sermon célèbre s'appelle montagne des Béatitudes. Elle est située près de Béthulie (aujourd'hui Sophet), à trois quarts de lieue de la plaine où se fit le miracle de la multiplication des pains, à deux lieues et demie de Tibériade, au côté occidental de la mer de Galilée. C'est une colline oblongue, d'une élévation médiocre, mais difficile à monter. Elle a cela de particulier qu'elle est séparée de toute autre, et que de son sommet on découvre des lieux très-considérables, tels que Béthulie, Capharnaüm, Corozaïn, le lieu de la multiplication des pains, la ville de Tibériade.

℣. 3. — Les pauvres d'esprit : *Pauperes spiritu.* — * Les pauvres d'esprit sont ceux qui ne s'attachent pas aux richesses quand ils les possèdent, ou qui ne les convoitent pas avec passion quand ils en sont privés. Saint Grégoire de Nysse dit encore que les pauvres d'esprit sont ceux qui soumettent humblement leur intelligence au joug de la foi *.

℣. 4. — Ils possèderont la terre : *Possidebunt terram.* — La terre des vivants, c'est-à-dire le royaume des cieux, dont la terre promise était la figure.

℣. 14. — Malheur a vous, riches : *Væ vobis divitibus.* — * Ces riches contre lesquels Jésus-Christ prononce sa malédiction sont ceux dont le cœur est attaché à leurs richesses, qui y mettent leur confiance, et négligent, selon saint Ambroise, d'en faire l'usage pour lequel elles leur ont été données *.

CHAPITRE XXXI

SUITE DU SERMON SUR LA MONTAGNE

LES APÔTRES SONT LE SEL DE LA TERRE. — LA LOI NON DÉTRUITE

Matthieu, ch. v, ℣. 13-26.

1. Vous êtes le sel de la terre; si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on? Il n'est plus bon qu'à être jeté dehors, et foulé aux pieds par les hommes. †

2. Vous êtes la lumière du monde. Une ville bâtie sur une montagne ne peut être cachée;

3. Et l'on n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau; mais on la pose sur un chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

4. Ainsi, que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres, et glorifient votre Père qui est dans les cieux.

5. Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes; je ne suis pas venu les abolir, mais les accomplir. †

6. Car, en vérité je vous le dis, jusqu'à ce que le ciel et la terre passent, un seul iota ou un seul point de la loi ne passera pas que tout ne soit accompli. †

7. Celui qui violera un de ces moindres commandements, et enseignera aux hommes à le faire, sera appelé très-petit dans le royaume des cieux; mais celui qui fera et enseignera, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. †

8. Car je vous dis que si votre justice n'est plus abondante que celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

9. Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point; car celui qui tuera sera condamné par le jugement.

10. Et moi, je vous dis : Quiconque se met en colère contre son frère sera condamné par le jugement; et quiconque dira à son frère : Raca, sera condamné par le conseil; et celui qui l'appellera fou, sera condamné à la géhenne du feu. †

11. Si donc tu présentes ton offrande à l'autel, et que tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi,

12. Laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère, et alors, revenant, tu présenteras ton offrande.

13. Accorde-toi promptement avec ton adversaire, pendant que tu chemines avec

lui, de peur que ton adversaire ne te livre au juge, et que le juge ne te livre à l'appariteur, et que tu ne sois jeté en prison.

14. En vérité je te le dis, tu ne sortiras point de là que tu n'aies payé jusqu'au dernier quadrant. †

1, mt. 13. — 2, mt. 14. — 3, mt. 15. — 4, mt. 16. — 5, mt. 17. — 6, mt. 18. — 7, mt. 19. — 8, mt. 20. — 9, mt. 21. — 10, mt. 22. — 11, mt. 23. — 12, mt. 24. — 13, mt. 25. — 14, mt. 26.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — Vous êtes le sel : *Vos estis sal.* — * Jésus-Christ compare ses apôtres au sel, parce qu'ils doivent préserver les hommes de la corruption des fausses doctrines et des mauvaises mœurs *.

ỳ. 5. — Je ne suis pas venu les abolir : *Non veni solvere.* — * Jésus-Christ déclare qu'il n'était point venu abolir l'ancienne loi, mais la perfectionner. (S. Iren. *lib. IV, cap.* XXVII.) Saint Augustin dit qu'il l'a accomplie et perfectionnée, en confirmant ce qu'elle contenait d'essentiel, et en ajoutant ce qui lui manquait (*De Serm. Dom. in monte* lib. I, n. XX, et *Contra Faust.* lib. XIX, cap. XVII et seq.) *.

ỳ. 6. — Un seul point de la loi ne passera pas... : *Unus apex non præteribit a lege.* — * Ces commandements sont ceux de l'amour de Dieu et du prochain, qui résument toute la loi, selon la parole de Jésus-Christ; il ne s'agit pas des lois purement cérémonielles, qui n'étaient qu'une figure et une préparation à la loi évangélique *.

ỳ. 7. — Sera appelé très-petit : *Minimus vocabitur.* — * Saint Hilaire entend ce passage comme s'il y avait *minime erit in regno cœlorum*, c'est-à-dire n'entrera pas dans le royaume des cieux *.

ỳ. 10. — Sera condamné par le jugement : *Reus erit judicio.* — Notre-Seigneur, en parlant dans ce chapitre de *jugement* et de *conseil*, fait allusion aux divers ordres de tribunaux des Juifs.

Le tribunal établi dans chaque ville s'appelait le jugement [1]. Il était composé de trois ou de vingt-trois juges. Un autre tribunal est appelé conseil : dans la Vulgate *concilium*, dans l'original grec συνέδριον, et dans l'Ancien Testament *hèdah*, c'est-à-dire conseil, assemblée. Les Juifs ont fait du grec leur mot *sanhédrin*. Les tribunaux de vingt-trois juges étaient appelés petits sanhédrins, pour les distinguer du grand. Moïse, averti par son beau-père Jéthro, avait composé le grand sanhédrin de soixante-dix juges considérables par l'âge et la science, et qui devaient l'aider dans le gouvernement du peuple hébreu. Il le présidait lui-même. De là vint l'usage de composer le grand sanhédrin de soixante et onze juges. Le président de ce tribunal s'appelait *naci*, c'est-à-dire prince. Celui qui pouvait le remplacer s'appelait *ab*, c'est-à-dire père du sanhédrin, et s'asseyait à la droite du prince. Quelques-uns ajoutent un troisième personnage assis à la gauche du prince, et se nommant *hacam*, c'est-à-dire sage.

Celui qui l'appellera fou : *Qui dixerit, Fatue.* — *Fou*, équivaut à *impie*, *scélérat*. En effet, dans l'Ancien Testament, la piété et la vertu sont souvent désignées sous le nom de

1 Voir ch. XLV.

sagesse, l'impiété et le crime sous celui de folie [1].

* Ces injures, au temps de Notre-Seigneur, occasionnaient des rixes violentes et souvent des meurtres *.

Condamné a la géhenne : *Reus erit gehennæ ignis.* — Au sud de Jérusalem existe une vallée qu'on appelait *Gê Hinnom*, c'est-à-dire vallée de *Hinnom*, devenue infâme parce qu'avant les Juifs on y brûlait vifs des enfants sacrifiés au dieu Moloch. Pour cela même on en fit le lieu des derniers supplices, et l'Évangile dit : la géhenne du feu [1].

℣. 14. — Dernier quadrant : *Novissimum quadrantem.* — Le *quadrant* était une petite pièce de monnaie de cuivre correspondant à notre liard, qui était le quart du sou avant l'établissement du système décimal en France.

[1] Crampon, p. 53.

[1] Lamy.

CHAPITRE XXXII

SUITE DU SERMON SUR LA MONTAGNE

LA LOI DE L'ÉVANGILE EST PLUS SAINTE QUE LA LOI MOSAÏQUE

Matthieu, ch. v, ℣. 27-48. — Luc, ch. vi, ℣. 27-36.

1. [mt]Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras point d'adultère.

2. Mais moi je vous dis que quiconque aura regardé une femme pour la convoiter, a déjà commis l'adultère dans son cœur. †

3. Si ton œil droit te scandalise, arrache-le, et jette-le loin de toi ; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne.

4. Si ta main droite te scandalise, coupe-la et jette-la loin de toi ; car il vaut mieux pour toi qu'un de tes membres périsse, que si tout ton corps était jeté dans la géhenne. †

5. Il a été dit aussi : Quiconque renvoie sa femme, qu'il lui donne un acte de répudiation.

6. Et moi je vous dis : Quiconque renvoie sa femme, hors le cas d'adultère, la rend adultère ; et quiconque épouse une femme renvoyée, commet un adultère. †

7. Vous avez encore entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne te parjureras point, mais tu tiendras au Seigneur tes serments. †

8. Et moi je vous dis : Tu ne jureras en aucune façon, ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu ;

9. Ni par la terre, parce que c'est l'escabeau de ses pieds ; ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand Roi.

10. Ne jure pas par ta tête, parce que tu ne peux rendre un seul de tes cheveux blanc ou noir.

11. Que votre langage soit : Oui, oui ; Non, non ; car ce qui est de plus vient du malin. †

12. [mt]Vous avez entendu ce qui a été dit : Œil pour œil, et dent pour dent. †

13. [mt]Et moi je vous dis : Ne résiste point au méchant, [mtl]mais si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui encore l'autre.

14. Et si quelqu'un veut t'appeler en justice pour t'enlever ta tunique, abandonne-lui encore ton manteau. †

15. Et quiconque te contraindra de faire avec lui mille pas, fais-en deux autres mille. †

16. [mtl] Donne à qui te demande, [mt] ne te détourne pas de celui qui veut emprunter de toi. [1] et ce qu'on te prend, ne le réclame point.

17. Faites à autrui comme vous voulez qu'on vous fasse.

18. [mt] Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. †

19. [mtl] Mais moi je vous dis, [1] à vous qui écoutez : [mtl] Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent.

20. [1] Bénissez ceux qui vous maudissent, [mtl] et priez pour ceux qui [mt] vous persécutent [mtl] et vous calomnient.

21. Afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et sur les injustes.

22. Car si vous aimez ceux qui vous aiment, quel est votre mérite, quelle récompense aurez-vous? [mt] Les publicains ne le font-ils pas?

23. [1] Et si vous faites du bien à ceux qui vous en font, quelles grâces méritez-vous? Les pécheurs mêmes le font.

24. Et si vous prêtez à ceux de qui vous espérez recevoir, que vous doit-on pour cela? car les pécheurs aussi prêtent aux pécheurs pour en recevoir un pareil avantage.

25. [mt] Et si vous saluez vos frères seulement, que faites-vous de plus que tous? Les païens ne le font-ils pas aussi?

26. [1] Pour vous, aimez vos ennemis, faites du bien, et prêtez sans en rien espérer : et votre récompense sera grande, et vous serez les fils du Très-Haut, qui est bon pour les ingrats mêmes et pour les méchants.

27. Soyez donc miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux.

28. [mt] Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait.

1, mt. 27. — 2, mt. 28. — 3, mt. 29. — 4, mt. 30. — 5, mt. 31. — 6, mt. 32. — 7, mt. 33. — 8, mt. 34. — 9, mt. 35. — 10, mt. 36. — 11, mt. 37. — 12, mt. 38. — 13, mt. 39; l. 29. — 14, mt. 40; l. 29. — 15, mt. 41. — 16, mt. 42; l. 30. — 17, l. 31. — 18, mt. 43. — 19, mt. 44; l. 27. — 20, mt. 44; l. 28. — 21, mt. 45. — 22, mt. 46; l. 32. — 23, l. 33. — 24, l. 34. — 25, mt. 47. — 26, l. 35. — 27, l. 36. — 28, mt. 48.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 2. — * Les pharisiens, qui faisaient consister la religion dans les actes extérieurs, ne tenaient aucun compte des actes intérieurs. Le Sauveur condamne les mauvaises pensées, comme ayant la malice des actions elles-mêmes *.

℣. 3-4. — * Expressions énergiques, qui montrent que nous devons faire les plus pénibles sacrifices, plutôt que de perdre notre âme pour l'éternité *.

℣. 6. — * S'il est permis à un homme de se séparer de sa femme pour le motif grave rapporté ici, il ne lui est, d'ailleurs, pas permis d'en épouser une autre du vivant de la première. (Voy. S. Aug. *de Serm. Dom. in monte* lib. I, n. XIX et XLIII; *de Nuptiis et concup.* lib. I, cap. X; *Serm. CCCXLII,* cap. II, n. 2; lib. *de Fide et oper.*, cap. XIX, n. 34; *de Adulter. conjug.* lib. II, cap. XVII. — S. Hieron. *Epist. LXXXIV.* — S. Basil. *Epist. ad Amphil.* — Lactant. *lib. VI,* cap. XXXIII.) *.

℣. 7. — Tu ne te parjureras point : *Non perjurabis.* — C'est-à-dire tu ne feras pas un faux serment, mais ce que tu auras promis par le nom de Dieu, ou à Dieu lui-même, ou au prochain, tu l'acquitteras. En effet, quiconque a fait une promesse à un homme, en prenant Dieu à témoin, le regarde comme le vengeur de sa perfidie s'il trompe sciemment; il s'engage donc en même temps envers Dieu. Mais les Juifs, qui ne s'abstenaient que des crimes prévus par la lettre de la loi, avaient pris l'habitude de jurer par le ciel, par la terre, par la sainte Jérusalem, par la tête, à tout propos et mensongèrement, ne se regardant comme obligés que lorsqu'ils prononçaient le nom du *Dieu vivant;* ce qu'ils évitaient autant que possible, nommant plutôt dans leurs serments la terre, le ciel, le soleil, le monde. Si la nécessité oblige à recourir à la religion du serment, dit Philon dans son livre sur les Lois spéciales, il vaut mieux jurer par la santé ou l'heureuse vieillesse de son père ou de sa mère, s'ils vivent, ou par leur mémoire, s'ils ne sont plus. Un peu plus loin, il loue ceux qui évitent dans le serment de prononcer le nom de Dieu, et terminent comme par le mot *par...,* sans achever la phrase [1].

Ce détail des mœurs juives était connu des Romains, comme on le voit par ce passage de Martial, qui interpelle ainsi un juif niant un crime dont il l'accusait :

« Tu nies et tu me jures par le temple de celui qui lance la foudre, je ne te crois pas. Jure par Anchialus ; » c'est-à-dire que tu crois pouvoir te parjurer par le ciel. Jure donc par Anchialus, pour que je te croie. Il traduit ainsi le serment en hébreu *Chi Alah,* Dieu vit, ou *An chi Alon,* c'est-à-dire le Très-Haut ne vit pas...

℣. 11. — * Il est défendu de jurer *sans nécessité,* même pour attester *la vérité* *.

℣. 12. — Œil pour œil : *Oculum pro oculo.* — La loi du talion était en vigueur chez les Juifs. C'était plutôt une limite à la vengeance qu'un encouragement, dit saint Augustin, afin d'empêcher l'offensé d'en tirer une plus grande que l'offense. Cependant le plus proche parent d'un homme assassiné pouvait venger de sa propre main un homicide, quand il était constant qu'il avait été commis par un sentiment coupable. Mais pour tous les crimes moindres, ceux qui se trouvaient lésés devaient aller trouver le juge, et lui demander la vengeance comme un droit. Ils pouvaient, comme dit Grotius, exiger que la même blessure fût faite à l'adversaire. L'usage, cependant, s'établit dans la suite de racheter un membre par une indemnité pécuniaire. Jésus-Christ cite cette loi du talion pour faire mieux briller, par cette

[1] Lamy, liv. II, ch. XVII.

comparaison, la charité et la mansuétude chrétiennes [1].

ỳ. 14. — * Saint Augustin, interprétant ce texte, dit qu'il faut toujours avoir dans le cœur ces sentiments d'entier détachement, mais qu'il n'est pas toujours à propos de céder à l'injustice. Les méchants ont besoin d'être maintenus dans le respect du droit des autres, et c'est se montrer dévoué aux intérêts généraux de la société, de les poursuivre quand ils commettent de mauvaises actions *.

ỳ. 15. — * Il n'est pas interdit à un chrétien de se préserver de l'injustice, ni même de la repousser par une légitime défense; mais il ne doit pas se faire justice à lui-même, encore moins se laisser aller à la vengeance *.

Quiconque te contraindra de faire avec lui mille pas : *Quicumque te angariaverit mille passus.* — *Angariare* est un mot d'origine persane. Chez les Perses, les courriers et les messagers du roi étaient appelés *angari.* Ils avaient le droit de requérir les hommes, les chevaux et les navires, et de les forcer à les servir, à les transporter; d'où *angariare* a la même signification que *stringere* et *cogere*, et, dans les livres de droit, les noms de *angariæ* et *parangariæ.*

[1] Lamy.

Le pas, *passus* ou *gressus*, est l'intervalle ordinaire entre les pieds d'un homme qui marche; il est évalué à deux pieds et demi ou à cinq pieds, selon que l'on compte d'un pied à l'autre, ou d'un pied jusqu'au retour du même pied. Le grand mille, c'est-à-dire mille pas, est donc de cinq mille pieds ou mille six cent vingt-cinq mètres.

ỳ. 18. — Tu haïras ton ennemi : *Odio habebis inimicum.* — La loi ne renferme pas l'obligation de haïr son ennemi; mais il est constant que Dieu ordonna aux Israélites de poursuivre de leur haine certaines nations, telles que les Amorrhéens, et même de les anéantir. « N'oublie pas ce que t'a fait Amalec, dit Dieu dans le Deutéronome [1]. Tu effaceras son nom de dessous le ciel; ne l'oublie pas. » Ainsi, ils ne pouvaient aimer ceux dont le Seigneur, aussi bien qu'eux-mêmes, avait reçu une injure. Dieu prémunissait ainsi son peuple contre la contagion des mauvaises mœurs qu'il aurait pu gagner en s'unissant aux gentils. Mais les Juifs ne suivaient pas l'esprit de Dieu en faisant mourir ceux qui étaient l'objet de leur haine. Les maîtres inspiraient à leurs disciples cette opinion effroyable, que Maimonide développe dans son traité sur le meurtre [2].

[1] Ch. xxv. — [2] Lamy.

CHAPITRE XXXIII

SUITE DU SERMON SUR LA MONTAGNE

FORME DE LA PRIÈRE. — LE *PATER*

Matthieu, ch. VI, ℣. 1-34.

1. Prenez garde à ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes, pour être vus d'eux; autrement vous n'aurez point de récompense de votre Père qui est dans les cieux.

2. Lors donc que tu fais l'aumône, ne sonne pas de la trompette devant toi, comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues, afin d'être honorés des hommes. En vérité, je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. †

3. Pour toi, quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite;

4. Afin que ton aumône soit dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

5. Et, lorsque vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites qui aiment à prier debout dans les synagogues, et au coin des grandes rues, afin d'être vus des hommes. En vérité je vous le dis, ils ont reçu leur récompense. †

6. Mais toi, quand tu pries, entre dans ta chambre et, la porte fermée, prie ton Père en secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra. †

7. Dans vos prières, ne parlez pas beaucoup, comme font les païens, qui s'imaginent qu'à force de paroles ils seront exaucés. †

8. Ne leur ressemblez donc pas; car votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez.

9. Vous prierez donc ainsi : Notre Père, qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié;

10. Que votre règne arrive; que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

11. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

12. Et remettez-nous nos dettes, comme nous les remettons à nos débiteurs.

13. Et ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il.

14. Car, si vous remettez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous remettra les vôtres.

15. Mais, si vous ne les remettez point aux hommes, votre Père céleste ne vous remettra pas non plus vos offenses.

16. Lorsque vous jeûnez, n'ayez pas un air triste comme les hypocrites; car ils défigurent leur visage, pour faire paraître leurs jeûnes devant les hommes. En vérité je vous le dis, ils ont reçu leur récompense.

17. Pour toi, quand tu jeûnes, parfume ta tête et lave ton visage; †

18. Afin que les hommes ne te voient pas jeûner, mais ton Père, présent dans le secret; et ton Père, qui voit dans le secret, te le rendra.

19. Ne vous amassez point de trésors sur la terre, où la rouille et les vers rongent, et où les voleurs fouillent et dérobent. †

20. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne rongent, et où les voleurs ne fouillent ni ne dérobent.

21. Car, là où est ton trésor, là est ton cœur.

22. La lampe de ton corps est ton œil; si ton œil est simple, tout ton corps sera lumineux.

23. Mais, si ton œil est mauvais, tout ton corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en toi est ténèbres, les ténèbres elles-mêmes que seront-elles?

24. Nul ne peut servir deux maîtres; car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre: vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. †

25. C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez point pour votre vie de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous vous vêtirez. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? †

26. Regardez les oiseaux du ciel; ils ne sèment ni ne moissonnent, ni ne recueillent en des greniers, et votre Père céleste les nourrit; n'êtes-vous pas beaucoup plus qu'eux? †

27. Qui de vous, en s'inquiétant ainsi, peut ajouter à sa taille une coudée? †

28. Et, quant au vêtement, pourquoi vous inquiétez-vous? Voyez les lis des champs, comme ils croissent; ils ne travaillent ni ne filent.

29. Or, je vous le dis, Salomon même dans toute sa gloire n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. †

30. Que si l'herbe des champs qui est aujourd'hui, et demain sera jetée dans le four, Dieu la vêtit ainsi, combien plus vous, hommes de peu de foi!

31. Ne vous inquiétez donc point, disant : Que mangerons-nous? ou que boirons-nous? ou de quoi nous vêtirons-nous?

32. Les gentils s'enquièrent de ces choses; mais votre Père sait que vous en avez besoin.

33. Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout cela vous sera donné par surcroît.

34. N'ayez donc point de souci du lendemain. Le lendemain aura soin de lui-même; à chaque jour suffit son mal.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 2. — Ne sonne pas de la trompette : *Noli tuba canere.* — * Les pharisiens faisaient sonner de la trompette, sous prétexte d'assembler les pauvres, mais pour s'attirer la réputation d'être charitables *.

℣. 5. — Aiment a prier debout : *Amant... stantes orare.* — A la vérité, les prêtres et les lévites sacrifiaient à Dieu et chantaient les psaumes en se tenant debout, ainsi que le peuple qui y assistait; car, s'il se fût agenouillé, la balustrade de trois coudées de hauteur qui le séparait de l'autel l'eût empêché de voir les sacrifices, surtout dans une grande foule [1]. Le peuple se tenait encore debout lorsqu'il écoutait et recueillait le sermon ou la bénédiction publique de Salomon ou d'un autre. Il en était de même lorsqu'on rendait une solennelle action de grâces à Dieu pour une victoire, ou un bienfait du même ordre, de même que nous nous tenons debout lorsqu'on chante le *Te Deum* ou le *Magnificat.* Azarias et ses compagnons, restant sains et saufs dans la fournaise de Babylone, se tenaient de même en chantant : *Benedicite, omnia opera Domini, Domino* [2]. Si l'on remonte jusqu'aux catacombes, on voit beaucoup de figures dans l'attitude de la prière, debout et les bras élevés.

Mais parfois les Juifs priaient à genoux, *surtout dans l'acte de l'adoration et de la pénitence;* lorsqu'ils sollicitaient de Dieu le pardon de leurs fautes. Dans la dédicace du temple, Salomon pria et adora à genoux. Michée [3] dit : « Je fléchirai le genou devant le Dieu sublime. » C'est, en effet, la forme de l'adoration chez tous les peuples. De là ces paroles : « Je laisserai avec moi dans Israël sept mille hommes dont les genoux ne se sont pas courbés devant Baal [4], » c'est-à-dire qui n'ont pas adoré Baal. Dieu dit à Isaïe [1] : « Tout genou se courbera devant moi, » afin que toutes les nations m'adorent et me révèrent. On lit dans les Paralipomènes [2] : « Et s'étant mis à genoux, ils adorèrent. » Esdras [3] dit de même : « Je me mis à genoux. » Donc, quand les scribes priaient en se tenant debout, c'était le front orgueilleux et pharisaïque; car il est avéré qu'ils se regardaient comme plus dignes et plus saints que le reste du peuple [4].

℣. 6. — * La prière publique n'est pas condamnée, puisque Dieu a établi des jours consacrés au culte public et solennel. Jésus-Christ condamne la conduite des pharisiens. Ceux-ci tenaient à ce que chaque prière se fît à l'heure marquée, et ils affectaient de se trouver dans les lieux très-fréquentés pour s'acquitter de ce devoir *.

℣. 7. — Qu'a force de paroles ils seront exaucés : *Quod in multiloquio suo exaudiantur.* — * Les païens faisaient dépendre l'efficacité de la prière de l'abondance des paroles et de la longueur des formules *.

℣. 17. — Parfume ta tête : *Unge caput tuum.* — Il était d'usage chez les Juifs et chez tous les Orientaux de se laver le visage et de se parfumer, surtout dans les festins, tantôt pour se rafraîchir, tantôt pour adoucir la peau, tantôt enfin pour l'agrément de la vue et de l'odorat. Comme la Palestine est située dans un climat brûlant, la sueur se combattait par des lavages et des parfums. Dans la douleur et la prière, les Juifs s'abstenaient d'ablutions et d'onctions.

℣. 19. — Les vers rongent : *Tinea demolitur.* — *Tinea,* traduit par le terme générique

[1] Voy. ch. cxxxii : le Temple. — [2] Dan., iii, 25. — [3] Mich., vi, 6. — [4] III Rois, xix, 18.

[1] Isaïe, xlv, 24. — [2] II Paral., xxix, 30. — [3] Esdras, ix, 5. — [4] Luc, xviii, 10. — Cornel. a Lapide *Comm. in Matth.*, p. 156.

vers, est proprement la teigne des grains. Les chenilles, de couleur jaune, blanchâtre, à huit pattes, lient plusieurs grains de blé avec de la soie, et s'en forment comme un tuyau dont elles sortent de temps en temps pour ronger ces grains[1].

℣. 24. — Servir... Mammon : *Servire Mammonæ.* — Mammon, en hébreu, en chaldaïque et en syriaque, veut dire richesses[2].

℣. 25. — Ne vous inquiétez point : *Ne solliciti sitis.* — * Le Sauveur ne blâme pas le soin raisonnable et naturel que nous devons apporter à nos affaires, mais l'inquiétude qui trouble l'âme et détruit la confiance en Dieu *.

℣. 26. — Regardez les oiseaux : *Respicite volatilia.* — Les oiseaux, dont parle Notre-Seigneur, ramènent la pensée sur un des saints qui se sont le plus rapprochés de leur divin modèle. Saint François d'Assise se délectait dans la compagnie des oiseaux, et il avait coutume de les inviter à chanter les louanges de Dieu. Aussi, à sa mort, les alouettes lui rendirent les derniers devoirs par leurs chants. Un grand nombre s'envolant vers le toit de la maison où il était mort, après avoir longtemps tournoyé avec une joie extraordinaire, célébrèrent la gloire et les louanges du saint. Il comparait les frères de son ordre aux alouettes, et les exhortait à imiter ces oiseaux[3].

℣. 27. — Ajouter a sa taille une coudée : *Adjicere ad staturam suam cubitum unum.* — Nous avons donné ailleurs[4], d'après Sayget et nos propres observations, la grandeur de la coudée sacrée égyptienne, que nous avons trouvée de 0^m 524.

[1] Cuvier. — [2] Tirinus. — [3] Cornelius a Lapide. — [4] *Mémoire sur les instruments de la Passion*, ch. LXIX.

Il est probable que les Juifs, ramenés d'Égypte par Moïse, ont dû en rapporter les mesures auxquelles ils avaient été longtemps habitués. Nous croyons donc, avec tous les auteurs, pouvoir prendre les mesures égyptiennes pour les mesures juives. La coudée d'Égypte n'a pas dû changer; elle est aujourd'hui ce qu'elle était il y a quatre mille ans, ce qu'elle était du temps de Notre-Seigneur. La fixité de cette mesure, étant de la plus grande importance, fut placée sous la sauvegarde de la religion. Dans les nilomètres, elle servait à mesurer les crues du Nil, et réglait ainsi le taux de l'impôt, basé sur cette hauteur correspondant à la quantité de limon déposé sur le sol. Lorsque le Nil s'était retiré, ce limon fécondant avait effacé toutes les limites des champs. Pour les rétablir, les géomètres devaient se servir d'une mesure invariable, et la même dans toute l'Égypte; et la coudée sacrée était encore celle qu'ils employaient de temps immémorial.

℣. 29. — Jésus compare Salomon au lis, peut-être au souvenir de la cotte d'armes de ce roi, qui était blanche et émaillée de lis, c'est-à-dire tissée ou peinte en broderies avec des images de lis, dont elle ne pouvait égaler d'ailleurs ni l'éclat ni la blancheur. C'était bien le vêtement des rois et des princes : *Vestis regum liliata.* Pausanias, décrivant la statue de Jupiter, dit que le vêtement de dessus était un manteau d'or sur lequel étaient dessinés des animaux et des lis. Marcellin[1], s'emportant contre le luxe des vêtements, dit que les bordures des tuniques brillent par la variété des lis et sont brodées de figures d'animaux de diverses espèces[2].

Il paraît qu'autrefois, après avoir réuni les gerbes de blé, on les entourait de lis, comme une couronne à un édifice terminé[3].

[1] Liv. XIV. — [2] Cornelius a Lapide. — [3] Lamy.

CHAPITRE XXXIV

SUITE DU SERMON SUR LA MONTAGNE

Matthieu, ch. VII, ℣. 1-29. — Luc, ch. VI, ℣. 37-49.

1. mtl Ne jugez point, et vous ne serez pas jugés; [1]ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamnés; pardonnez, et il vous sera pardonné.
2. Donnez, et on vous donnera; on versera dans votre sein une mesure pleine, pressée, bien remuée et débordante.
3. mt D'après le jugement selon lequel vous aurez jugé, vous serez jugés, mtl et vous recevrez la mesure dont vous vous serez servis. †
4. [1]Il leur faisait aussi cette comparaison : Un aveugle peut-il conduire un aveugle? Ne tomberont-ils pas tous deux dans la fosse?
5. Le disciple n'est point au-dessus du maître; mais tout disciple est parfait, s'il est comme son maître.
6. mtl Pourquoi vois-tu le fétu qui est dans l'œil de ton frère, et ne vois-tu pas la poutre qui est dans ton œil? †
7. Ou comment dis-tu à ton frère : Laisse-moi ôter le fétu de ton œil, ne voyant pas la poutre dans le tien?
8. Hypocrite, ôte d'abord la poutre de ton œil, et alors tu songeras à ôter le fétu de l'œil de ton frère.
9. mt Ne donnez pas les choses saintes aux chiens, et ne jetez pas vos perles devant les pourceaux, de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que, se retournant, ils ne vous déchirent.
10. Demandez, et il vous sera donné; cherchez, et vous trouverez; frappez, et il vous sera ouvert.
11. Car quiconque demande, reçoit, et qui cherche trouve; et on ouvrira à celui qui frappe.
12. Quel est d'entre vous l'homme qui donne à son fils une pierre quand il lui demande du pain?
13. Ou s'il demande un poisson, lui présentera-t-il un serpent?
14. Si donc vous, qui êtes mauvais, vous savez donner à vos enfants les biens qui vous sont donnés, combien plus votre Père, qui est dans les cieux, vous donnera-t-il ce qui est bon, quand vous le lui demanderez?

15. Faites donc aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent; car c'est ici la Loi et les Prophètes.

16. Entrez par la porte étroite, parce que large est la porte, et spacieuse la voie qui conduit à la perdition, et nombreux sont ceux qui la franchissent.

17. Qu'étroite est la porte, et resserrée la voie qui conduit à la vie, et qu'il en est peu qui la trouvent!

18. [mt]Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous sous des vêtements de brebis; au dedans, ils sont des loups ravisseurs. †

19. Vous les connaîtrez à leurs fruits.

20. [mtl]On ne cueille point de figues sur des épines, et on ne vendange pas de raisin sur des ronces.

21. [mt]Ainsi tout arbre bon produit de bons fruits, et tout arbre mauvais produit de mauvais fruits.

22. [mtl]Un arbre bon ne peut produire de mauvais fruits, ni un arbre mauvais produire de bons fruits.

23. [mt]Tout arbre qui ne produit pas de bon fruit, sera coupé et jeté au feu.

24. [mtl]Vous les connaîtrez donc à leurs fruits.

25. [l] L'homme bon tire le bien du bon trésor de son cœur, et l'homme mauvais tire le mal du mauvais trésor; car la bouche parle de l'abondance du cœur.

26. Pourquoi m'appelez-vous : Seigneur, Seigneur, et ne faites-vous point ce que je dis?

27. [mt]Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas dans le royaume des cieux; mais celui qui fait la volonté de mon Père, qui est dans les cieux, celui-là entrera dans le royaume des cieux.

28. Beaucoup me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, chassé les démons, et fait beaucoup de miracles en votre nom?

29. Et alors je leur dirai hautement : Je ne vous ai jamais connus; retirez-vous de moi, vous qui opérez l'iniquité.

30. [mtl]Quiconque [l]vient à moi, [mtl]et écoute mes paroles et les met en pratique, [l]je vous montrerai à qui il ressemble.

31. [mtl]Il est semblable à un homme [mt]sage qui, [mtl]bâtissant une maison, [l]a creusé très-avant, [mtl]et a posé le fondement sur la pierre;

32. [mt]Et la pluie est descendue, et les fleuves se sont débordés, [l]et l'inondation survenant, le fleuve s'est brisé contre cette maison, et n'a pu l'ébranler : [mt]et les vents ont soufflé, et sont venus fondre sur cette maison, et elle n'a pas été renversée; parce qu'elle était fondée sur la pierre.

33. [mtl]Mais quiconque entend mes paroles, et ne les pratique point, sera semblable à un homme [mt]insensé [mtl]qui a bâti sa maison sur le sable, [l]sur la terre, sans fondement;

34. [mt]Et la pluie est descendue, et les fleuves se sont débordés, [l]et le fleuve s'est

précipité sur elle; [mt]et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison, [mtl]elle s'est écroulée [l]aussitôt, [mtl]et sa ruine a été grande.

35. [mt]Lorsque Jésus eut achevé ces discours, le peuple était dans l'admiration de sa doctrine;

36. Car il les instruisait comme ayant autorité, et non comme leurs scribes et les pharisiens.

1, mt. 1; l. 37. — 2, l. 38. — 3, mt. 2. — 4, l. 39. — 5, l. 40. — 6, mt. 3; l. 41. — 7, mt. 4; l. 42. — 8, mt. 5, l. 42. — 9, mt. 6. — 10, mt. 7. — 11, mt. 8 — 12, mt. 9. — 13, mt. 10. — 14, mt. 11. — 15, mt. 12. — 16, mt. 13. — 17, mt. 14. — 18, mt. 15. — 19. mt. 16. — 20, mt. 16; l. 44. — 21, mt. 17. — 22, mt. 18; l. 43. — 23, mt. 19. — 24, mt. 20; l. 44. — 25, l. 45. — 26, l. 46. — 27, mt. 21. — 28, mt. 22. — 29, mt. 23. — 30, mt. 24; l. 47. — 31, mt. 24: l. 48. — 32, mt. 24; l. 48. — 33, mt. 26; l. 49. — 34, mt. 27; l. 49. — 35, mt. 28. — 36, mt. 29.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 3. — D'APRÈS LE JUGEMENT..... : *In quo judicio.* — * Si vous jugez votre prochain avec sévérité dans ses actes que votre devoir ne vous oblige pas à apprécier, vous serez jugés avec la même rigueur par le souverain Juge. C'est l'interprétation de saint Augustin (*De Serm. Dom. in monte*)*.

℣. 6. — FÉTU : *Festucam.* — Herbes annuelles ou vivaces, formant des touffes très-denses; tiges hautes de quinze à quarante-cinq centimètres, presque filiformes. La *festuca ovina tenuifolia* a les feuilles encore plus fines, plus allongées et plus flasques. Cette plante, nommée vulgairement coquiole, est commune dans les landes sablonneuses, les prairies et les pâturages secs [1].

℣. 18. — GARDEZ-VOUS DES FAUX PROPHÈTES : *Attendite a falsis prophetis.* — * Les faux prophètes sont les hérétiques, et ces docteurs du mensonge qui cherchent à ébranler la foi pour établir leurs vains systèmes*.

SOUS DES VÊTEMENTS DE BREBIS... DES LOUPS RAVISSEURS : *In vestimentis ovium... lupi rapaces.* — Les prophètes se revêtaient autrefois de peaux de brebis [2].

1 Spach.
2 IV Rois, I, 8.

CHAPITRE XXXV

LE LÉPREUX GUÉRI

Matthieu, ch. VIII, ℣. 1-4. — Marc, ch. I, ℣. 40-45. — Luc, ch. V, ℣. 12-16.

1. [mt]Or, lorsqu'il fut descendu de la montagne, une grande foule le suivit.
2. [l]Comme il était dans une de ces villes, [mml]un homme couvert de lèpre, ✝
3. [l]Voyant Jésus, [mt]vint à lui, [m]et le suppliant, se jeta à genoux, [l]se prosterna la face contre terre, [mt]l'adora et [mml]dit : [mtl]Seigneur, [mml]si vous voulez, vous pouvez me guérir.
4. [mm]Jésus, [m]ému de compassion, [mml]étendit la main, le toucha, et dit : Je le veux, sois guéri. ✝
5. [m]Lorsqu'il eut parlé, [mml]la lèpre disparut soudain de cet homme, [m]et il fut guéri.
6. [m]Mais Jésus le menaça, et le renvoya aussitôt.
7. [mml]Et lui dit : Garde-toi de rien dire à personne.
8. Mais va, montre-toi au prêtre, et offre [ml]pour ta guérison [mt]le don [mml]que Moïse a prescrit, afin que ce leur soit en témoignage. ✝
9. [m]Mais cet homme, étant parti, se mit à raconter et à publier partout ce qui s'était passé.
10. [l]Cependant la renommée de Jésus se répandait de plus en plus, [m]de sorte qu'il ne pouvait plus entrer publiquement dans la ville ; mais il se tenait dehors, dans des lieux déserts, et, de tous côtés, [l]des troupes nombreuses [ml]venaient à lui [l]pour l'écouter et être guéries de leurs maladies.
11. Mais il se retirait au désert et priait.

1, mt. 1. — 2, mt. 2; m. 40; l. 12. — 3, mt. 2; m. 40; l. 12. — 4, mt. 3; m. 41; l. 13. — 5, mt. 3; m. 42; l. 13. — 6, m. 43. — 7, mt. 4; m. 44; l. 14. — 8, mt. 4; m. 44; l. 14. — 9, m. 45. — 10, m. 45; l. 15. — 11, l. 16.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 2. — Un homme couvert de lèpre : *Vir plenus lepra.* — Les trois premiers évangélistes emploient des expressions presque identiques pour raconter la guérison d'un lépreux. On ne peut donc douter qu'il ne s'agisse là d'un seul miracle. Le lépreux se présente au Seigneur, quand il descend de la montagne, avant d'aller à Capharnaüm [1].

Saint Luc peut être entendu dans ce sens qu'à cette époque Jésus séjournait « dans une de ces villes », mais non que le miracle eut lieu dans l'intérieur de la ville. On voit dans le Lévitique [2] que les lépreux étaient chassés des villes et des campements pour qu'ils ne communiquassent pas la lèpre aux habitants. Des auteurs cependant pensent qu'on les empêchait seulement de demeurer dans les villes, mais qu'on ne leur défendait pas de les traverser.

Moïse [3], en interdisant aux lépreux les villes et les bourgs, les obligea à vivre séparés du reste des hommes, couverts de vêtements déchirés. Tout homme qui les aurait touchés, ou aurait habité sous le même toit, était regardé comme impur. La lèpre était une maladie de la peau, opiniâtre, sous forme d'écailles, et faisant horreur. Le mot latin *lepra* vient du grec λέπειν, éplucher. Le jugement touchant la lèpre était dévolu aux prêtres, qui, par des observations variées, se rendaient compte si un homme était atteint de cette maladie, et, partant, ne devait plus être admis dans les réunions des hommes. C'est donc un lépreux condamné par les prêtres, et rendu impur par une lèpre évidente, qui osa se présenter à Jésus [1].

[1] Lamy. — [2] Lévit., xiii, 45 et 48 — [3] Josèphe, *Contre Apion.*

℣. 4. — Jésus... le toucha : *Jesus... tangens eum.* — * La loi défendait de toucher aux lépreux. Jésus touche le malade, pour montrer à tous que la guérison de cette affreuse maladie est due à sa puissance *.

℣. 8. — Voyez le Lévitique, chap. xiii, vers. 2, et chap. xiv, vers. 21 et 22.

[1] Lamy.

CHAPITRE XXXVI

GUÉRISON DU SERVITEUR DU CENTURION

Matthieu, ch. VIII, ℣. 5-13. — Luc, ch. VII, ℣. 1-10.

1. [1]Lorsqu'il eut achevé de dire toutes ses paroles au peuple. [mtl]il entra dans Capharnaüm. †

2. [1]Or un centurion avait un serviteur malade, près de mourir, et qu'il aimait beaucoup. †

3. Ayant entendu parler de Jésus, il lui envoya quelques anciens d'entre les Juifs, le priant de venir sauver son serviteur,

4. [mt]Et disant : Seigneur, mon serviteur gît dans ma maison, et il souffre violemment d'une paralysie.

5. [1]Ceux-ci étant venus vers Jésus, le priaient avec grande instance, lui disant : Il mérite que vous fassiez cela pour lui;

6. [1]Car il aime notre nation, et il nous a même bâti une synagogue.

7. [mt]Jésus dit : J'irai et je le guérirai.

8. [1]Jésus donc allait avec eux; or, comme il n'était plus loin de la maison, le centurion envoya de ses amis lui dire : Seigneur, ne prenez point tant de peine, [mtl]car je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison.

9. [1]C'est pourquoi je ne me suis pas jugé digne de venir moi-même à vous; [mtl]mais dites [mt]seulement [mtl]une parole, et mon serviteur sera guéri.

10. Car, moi qui suis un homme soumis à la puissance d'un autre, et ayant sous moi des soldats, je dis à celui-ci : Va, et il va; à un autre : Viens, et il vient; et à mon serviteur : Fais cela, et il le fait.

11. Jésus l'ayant entendu, [1]et se tournant vers la foule [mtl]qui le suivait, dit : En vérité je vous le dis, je n'ai pas trouvé en Israël [1]même [mtl]une si grande foi.

12. [mt]Aussi je vous dis que beaucoup viendront de l'Orient et de l'Occident, et auront place dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob;

13. Mais que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures : là seront le pleur et le grincement de dents. †

14. Alors Jésus dit au centurion : Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru; et son serviteur fut guéri à cette heure même.

15. [1]De retour à la maison, ceux que le centurion avait envoyés trouvèrent guéri le serviteur qui avait été malade.

1, mt. 5; l. 1. — 2, l. 2. — 3, mt. 5; l. 3. — 4, mt. 6 — 5, l. 4. — 6, l. 5 — 7, mt. 6. — 8, mt. 8; l. 6. — 9, l. 7. — 10, mt. 9; l. 8. — 11, mt. 10; l. 9. — 12, mt. 11 — 13, mt. 12. — 14, mt. 13. — 15, l. 10.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — Lorsqu'il eut achevé de dire toutes ses paroles : *Quum autem implesset omnia verba sua.* — D'après saint Luc, après le sermon sur la montagne, les amis du centurion vinrent au-devant du Seigneur, qui allait à Capharnaüm. Cependant, entre ce sermon et la guérison du fils du centurion, saint Matthieu place le miracle du lépreux guéri. Puis il écrit que le centurion lui-même vient trouver le Seigneur, à qui, selon saint Luc, il avait seulement envoyé ses amis. Mais malgré cela les deux évangélistes ne diffèrent pas; car nous disons souvent avoir fait ce que nous avons fait faire par d'autres. Nous avons vu le Seigneur, à l'approche du sabbat, revenir à Capharnaüm, où il demeurait, et monter le lendemain sur la montagne où il prononça son discours. Mais le jour où nous sommes parvenus et où il rentre à Capharnaüm est le sabbat suivant [1].

ỳ. 2. — Un centurion avait un serviteur : *Centurionis... servus.* — La guérison du serviteur du centurion est le second miracle par lequel le Christ confirme la doctrine annoncée sur la montagne. Tandis que le lépreux était Juif, le centurion était païen; aussi est-ce à cette dernière occasion que la vocation des gentils a été prédite et annoncée [2].

Un centurion, officier de l'armée romaine, d'un rang inférieur à celui du tribun, par lequel il était nommé, commandait à cent hommes. Le tribun, officier important dans la légion, avait pour supérieur le *legatus*, officier général attaché à un corps d'armée, et remplissant à la fois des fonctions civiles et des fonctions militaires [1].

D'après Dexter, ce centurion, Espagnol de nation, s'appelait Corneille, et était le père d'Oppius, le centurion du Calvaire, que les signes qui parurent alors dans le ciel convertirent au Christ ; l'un et l'autre prêchèrent la foi en Judée et en Espagne.

Une autre tradition nous montre ce centurion né à Rome de parents originaires d'Espagne. Après avoir traversé bien des pays en Europe et en Asie, il se trouvait en garnison à Capharnaüm et commandait un détachement de la légion qui occupait et dominait la Judée sous les ordres de Ponce Pilate [2].

ỳ. 13. — Les ténèbres extérieures : *Tenebras exteriores.* — On reconnaissait généralement à cette époque trois mondes : le monde supérieur, le monde inférieur ou celui des ténèbres, et le monde intermédiaire. La tradition des habitants de Jérusalem faisait et fait encore mention aujourd'hui d'une Jérusalem souterraine. C'est à celle-là, peut-être, que faisait allusion Jésus-Christ, s'en servant comme d'une figure de l'enfer.

La ville sainte était, dès la plus haute antiquité, traversée par de larges grottes dont on trouve encore les traces. D'après la légende du pays, il y avait dans ces grottes souterraines, et particulièrement sous la montagne du Temple,

[1] Lamy. — [2] Cornelius a Lapide.

[1] Rich. — [2] D. Gras, à Nice.

des voûtes gigantesques soutenues par des milliers de colonnes, et des réservoirs d'eau creusés sous terre, qui communiquaient avec les réservoirs supérieurs, et fournissaient la ville d'eaux pures et vives.

Plusieurs écrivains de l'antiquité parlent de cette Jérusalem inférieure dont le point central se trouvait sous la montagne du temple; mais dont les rues et les sentiers s'étendaient sous la ville dans toutes les directions [1]. Les Juifs, dans le dernier siége de Jérusalem, surprirent plus d'une fois les assiégeants lorsqu'ils venaient puiser de l'eau à la fontaine de Siloé, en tombant sur eux à l'improviste du fond de ces excavations souterraines, qui étaient à le fois des catacombes et des labyrinthes.

Les matériaux extraits de ces sortes de carrières servaient chez les peuples de l'antiquité à la construction de leurs villes, comme nous le voyons à Rome, à Naples et à Paris. Les assiégés s'y retirèrent et y enfouirent leurs trésors dans les derniers jours de Jérusalem.

[1] Joseph. *de Bell.* VII, II; VIII, V. — Strabon, XVI, 2, 40. — Dion Cassius, IV, IV.

CHAPITRE XXXVII

GUÉRISON DE LA BELLE-MÈRE DE PIERRE

Matthieu, ch. VIII, v. 14-17. — Marc, ch. I, v. 29-34. — Luc, ch. IV, v. 38-41.

1. [m] Et aussitôt, [ml] sortant de la synagogue, Jésus [mml] entra dans la maison de Pierre et [m] d'André, avec Jacques et Jean. ✝
2. [mml] Or la belle-mère de Simon était couchée avec [l] une grosse [mml] fièvre.
3. [m] Et ils lui en parlèrent [l] et le prièrent pour elle.
4. [m] Alors, s'approchant, [l] et se tenant debout auprès d'elle, il commanda à la fièvre, [m] il la fit lever, [mm] la prenant par la main :
5. Et sur-le-champ [mml] la fièvre la quitta, [mtl] et, se levant aussitôt, [mml] elle les servait.
6. [mm] Sur le soir, [ml] le soleil couché, [mm] on lui présenta beaucoup de démoniaques, [l] et tous ceux qui étaient atteints de diverses maladies.
7. [m] Et toute la ville était assemblée à la porte. [l] Or Jésus, imposant les mains sur chacun d'eux, les guérissait; [m] il chassait beaucoup de démons, [mt] et, par sa parole, il guérissait tous les malades.
8. [mt] Afin que s'accomplît ce qu'avait dit le prophète Isaïe : Lui-même a pris nos infirmités, et il s'est chargé de nos maladies.
9. [l] Et les démons sortaient de plusieurs, criant et disant : Vous êtes le Fils de Dieu; mais il les menaçait, [ml] et il ne leur permettait pas de dire qu'ils savaient qu'il était le Christ. ✝

1. mt. 14; m. 29; l. 38. — 2. mt. 14; m. 30; l. 38. — 3. m. 30; l. 38. — 4. mt. 15; m. 31; l. 39. — 5. mt. 15; m. 31; l. 39. — 6. mt. 16; m. 32; l. 40. — 7. mt. 16; m. 33. 34; l. 40. — 8. mt. 17. — 9. m. 34; l. 41.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Dans la maison de Pierre : *In domum Petri.* — Pierre et André étaient de Bethsaïde; mais pour l'exercice de leur profession de pêcheurs, ils pouvaient avoir une maison à Capharnaüm [1], éloignée de Bethsaïde d'une heure et demie de chemin. Il est possible que la maison de la belle-mère de Pierre, c'est-à-dire de la mère de sa femme, fût à Capharnaüm, et que Pierre eût l'habitude d'y aller.

Il quitta sa femme et sa fille Pétronille aussitôt qu'il eut été appelé par Jésus-Christ. Dans les Évangiles, saint Pierre est le seul des apôtres qui paraisse avoir été marié. Les uns ont dit que sa femme portait le nom de Perpétue; d'autres, celui de Concorde; d'autres enfin, celui de Marie. D'après Molanus, la fête de sainte Perpétue est le 4 novembre. Comme on la conduisait au martyre à cause de sa foi, elle fut fortifiée par saint Pierre, qui lui dit : « O ma femme, souviens-toi du Seigneur, c'est-à-dire du Christ, qui, pour toi, a subi avec empressement la mort sur la croix, afin que tu répandisses généreusement ton sang pour lui [1]. »

Pétronille, à cause de sa beauté, ayant été demandée en mariage par Flaccus Comes, obtint trois jours de délai, et le troisième jour, instruite par le prêtre Nicomède, elle rendit son âme à Dieu, dans sa virginité. Elle figure parmi les saintes vierges, dans les tables ecclésiastiques, le dernier jour de mai. On vénère ses reliques à Rome, dans la basilique de Saint-Pierre [2], où l'on voit un tableau célèbre en mosaïque, qui représente son ensevelissement.

[1] Lamy.

℣. 9. — Il ne leur permettait pas de dire... : *Non sinebat ea loqui...* — * Jésus, par ses œuvres, manifestait assez clairement qui il était; il ne voulait pas du témoignage des démons *.

[1] Clem. Alex. *Strom.* lib. II. — Euseb. *Hist.* III, xxx.
[2] Cornelius a Lapide.

NOTE ICONOGRAPHIQUE

IXe SIÈCLE

Nous n'avons trouvé la guérison de la belle-mère de saint Pierre représentée qu'une fois, dans le *manuscrit* des œuvres de *saint Grégoire de Nazianze* [1]. Elle n'y comprend que les personnages indispensables [2] : Notre-Seigneur, saint Pierre et la malade. Celle-ci, à demi couchée sur un lit, riche comme toutes les miniatures de ce livre, où l'on a plutôt cherché l'éclat que la réalité. Jésus-Christ soulève la femme, et saint Pierre derrière indique par son geste l'intérêt qu'il y prend.

La tenture du lit violette, la couverture verte. Jésus-Christ, robe et manteau violets ; saint Pierre, manteau rose, cheveux gris ; la femme, robe brune, manteau rose.

[1] Bibliothèque nationale, manuscrit 510, folio 170.
[2] Pl. XLVI, fig. 4.

CHAPITRE XXXVIII

JÉSUS PAUVRE PARCOURT LA GALILÉE

Matthieu, ch. VIII, ℣. 18-22. — Marc, ch. I, ℣. 35-39. — Luc, ch. IV, ℣. 42-44; ch. IX, ℣. 57-62.

1. [1]Le lendemain, [m]s'étant levé de grand matin, [ml]il sortit et s'en alla en un lieu désert, [m]où il priait.
2. Simon, et tous ceux qui étaient avec lui, le suivirent.
3. Et, l'ayant trouvé, ils lui dirent : Ils vous cherchent tous.
4. Il leur répondit : Allons dans les villages et les villes voisines afin que je prêche là aussi; car c'est pour cela que je suis venu.
5. [1]Et la foule le cherchait; et ils vinrent à lui, et ils le retenaient pour qu'il ne les quittât point.
6. Il leur dit : Il faut que j'évangélise en d'autres villes le royaume de Dieu; car je suis envoyé pour cela.
7. [ml]Et il prêchait dans leurs synagogues et dans [m]toute [ml]la Galilée, [m]et il chassait les démons.
8. [mt]Or Jésus, voyant une grande foule autour de lui, ordonna de passer de l'autre côté de la mer.
9. [1]Et comme ils étaient en chemin,
10. [mt]Un scribe, s'approchant, lui dit : Maître, [mtl]je vous suivrai partout où vous irez.
11. Et Jésus lui dit : Les renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel des nids; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. †
12. [1]Mais il dit à un autre [mt]de ses disciples : [1]Suis-moi; [mtl]celui-ci répondit : Seigneur, permettez-moi d'aller d'abord ensevelir mon père.
13. Et Jésus lui dit : [mt]Suis-moi; [mtl]laisse les morts ensevelir leurs morts : †
14. [1]Pour toi, va et annonce le royaume de Dieu.
15. Un autre lui dit : Je vous suivrai, Seigneur; mais permettez-moi d'abord de renoncer à ce qui est dans ma maison.

16. Jésus lui dit : Quiconque met la main à la charrue, et regarde en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu. †

1, m. 35; l. 42. — 2, m. 36. — 3, m. 37. — 4, m. 38. — 5, l. 42. — 6, l. 43. — 7, m. 39; l. 44. — 8, mt. 18. — 9, l. 57. — 10, mt. 19; l. 57. — 11, mt. 20; l. 58. — 12, mt. 21; l. 59. — 13, mt. 22; l. 60. — 14, l. 60. — 15, l. 61. 16, l. 62.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 11. — * Saint Jérôme infère de cette réponse que ce scribe était conduit par un sentiment d'avarice plutôt que par amour de la vérité *.

Les renards ont des tanières : *Vulpes foveas habent.* — Le *renard* est répandu depuis la Suède jusqu'en Égypte [1]. Il se nourrit de cadavres, aime les raisins, habite les lieux solitaires, et, pour mieux se cacher, creuse sa tanière dans le sein de la terre. Il emploie toutes sortes de ruses pour saisir sa proie. De là vient qu'on lui compare un homme rusé et frauduleux. Les trois cents renards employés par Samson pour brûler les moissons, les vignes et les oliviers des Philistins prouvent qu'il y avait beaucoup de ces animaux dans ce pays.

Les oiseaux du ciel, des nids : *Volucres cœli, nidos.* — Chacun connaît l'industrie variée que les oiseaux mettent à la construction de leurs nids, et le soin tendre qu'ils prennent de leurs œufs et de leurs petits. C'est le triomphe de leur instinct. Leur passage rapide dans les différentes régions de l'air, et l'action vive et continue de cet élément sur eux, leur donnent les moyens de pressentir les variations de l'atmosphère. Cette faculté, d'une délicatesse dont nous n'avons nulle idée, leur fit attribuer dès les plus anciens temps, par la superstition, le pouvoir d'annoncer l'avenir ; elle pousse les oiseaux voyageurs à se diriger vers le midi, quand l'hiver approche, et à revenir vers le nord au retour du printemps [2].

℣. 13. — Laisse les morts ensevelir... : *Dimitte mortuos sepelire...* — * Il n'est pas défendu de donner les derniers devoirs à la dépouille mortelle de nos proches ; mais cette obligation, dit saint Jean Chrysostome, ne l'emporte pas sur celle de répondre à la voix de Dieu *.

℣. 16. — Met la main a la charrue : *Mittens manum suam ad aratrum.* — Les cultivateurs, en labourant la terre, ont toujours l'œil fixé sur le sillon, de peur de dévier ; ou, pour employer l'expression propre, *ne delirent* [1]. Notre-Seigneur, en nous proposant cette comparaison, nous avertit que lorsque nous suivons Dieu, ou l'ordre de Dieu, nous ne devons pas regarder en arrière, ce qui fut fatal à la femme de Lot [2].

Les anciens monuments égyptiens, où l'on voit la charrue traînée par des bœufs et quelquefois par des hommes, ne permettent pas de douter que l'art aratoire n'ait fait dans ce pays les pas successifs qui l'ont amené au degré de perfection où les Romains l'y trouvèrent. Ces monuments ont reproduit à nos yeux la forme de la charrue simple, faite d'une seule pièce de bois courbé, soit naturellement, soit artificiellement. Cet instrument était assez léger pour que Virgile dît qu'après la journée le laboureur rejette la charrue sur le joug de ses bœufs. L'addition d'un avant-train porté sur des roues précéda le siècle d'Auguste [3]. Les relations non interrompues de l'Égypte avec la Judée nous permettent d'appliquer ces détails à ce dernier pays.

1 Cuvier — 2 *Id*

1 *Lira* veut dire sillon.
2 Lamy. — 3 *Dictionnaire de la conversation.*

CHAPITRE XXXIX

LA TEMPÊTE APAISÉE

Matthieu, ch. VIII, ℣. 23-27. — Marc, ch. IV, ℣. 35-40. — Luc, ch. VIII, ℣. 22-25.

1. [l]Un de ces jours, [m]sur le soir, [mtl]Jésus étant monté dans une petite barque, ses disciples [mt]le suivirent, [l]et il leur dit : [ml]Passons de l'autre côté du lac.
2. [m]Et, ayant renvoyé le peuple, ils l'emmenèrent sur la barque où il était et [l]ils partirent, [m]et d'autres barques l'accompagnaient.
3. [l]Pendant qu'ils naviguaient, il s'endormit.
4. [mt]Et voilà qu'un grand mouvement se fit dans la mer, [l]et une tempête [ml]s'éleva sur le lac.
5. Et [m]le vent poussait les flots dans la barque, [mt]de sorte qu'elle était couverte par les vagues, [ml]et la barque s'emplissait; [l]ils étaient en péril.
6. [m]Jésus cependant était à la poupe, dormant sur un coussin.
7. [mt]Ses disciples [mtl]s'approchèrent de lui [mml]et l'éveillèrent, disant : [ml]Maître, [m]n'avez-vous pas de souci [mml]que nous périssions? [mt]Seigneur, sauvez-nous, [ml]nous périssons.
8. [mt]Jésus leur dit : Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? [m]N'avez-vous point encore la foi? [l]où est-elle?
9. [mml]Alors se levant, il commanda aux vents et à la mer, [m]et dit à la mer : Cesse de gronder, tais-toi; [m]et le vent [ml]cessa, [mm]et il se fit un grand calme.
10. [mm]Or ces hommes furent saisis [mtl]d'admiration [m]et d'une grande crainte, [l]et ils se disaient l'un à l'autre : [ml]Qu'en pensez-vous? [mml]quel est celui-ci?
11. [l]Il commande aux vents et à la mer, et [mml]les vents et la mer lui obéissent.

1, mt. 23; m. 35; l. 22. — 2, m. 36; l. 22. — 3, l. 23. — 4, mt. 24; m. 37; l. 23. — 5, mt. 24; m. 37; l. 23. — 6, mt. 24; m. 38. — 7, mt. 25; m. 38; l. 24. — 8, mt. 26; m. 40; l. 25. — 9, mt. 26; m. 39; l. 25. — 10, mt. 27; m. 39; l. 25. — 11, mt. 27; m. 39; l. 25.

CHAPITRE XL

DÉLIVRANCE D'UN POSSÉDÉ. — LES DÉMONS ENVOYÉS DANS LE CORPS DES POURCEAUX

Matthieu, ch. VIII, ℣. 28-34. — Marc, ch. V, ℣. 1-20. — Luc, ch. VIII, ℣. 26-39.

1. [l]Et ils naviguèrent, [mm]et ils vinrent de l'autre côté de la mer [mml]au pays des Gérasséniens, [l]qui est vis-à-vis de la Galilée. †

2. [m]Et au moment où Jésus sortait de la barque [l]et descendait à terre, [mt]il rencontra deux possédés sortant des tombeaux, extrêmement furieux, au point que personne n'osait passer par ce chemin.

3. [ml]L'un d'eux, [l]depuis longtemps [ml]possédé d'un démon impur, [l]ne portait aucun vêtement, et ne restait point dans une maison.

4. [m]Il avait sa demeure dans les tombeaux, et nul ne pouvait le lier, même avec des chaînes.

5. [ml]Car souvent, enchaîné et les pieds dans les fers, il avait rompu ses chaînes et brisé ses fers, [m]et personne ne pouvait le dompter. [l]et il était poussé par le démon dans le désert.

6. [m]Et sans cesse, le jour et la nuit, il était dans les tombeaux et sur les montagnes, criant, et se meurtrissant avec des pierres.

7. [ml]Or voyant Jésus [m]de loin, il accourut, [l]se prosterna devant lui, [m]et l'adora;

8. [mmi]Et, criant [mi]d'une voix forte, il dit : [mml]Qu'y a-t-il entre moi et vous, Jésus, Fils du Dieu [mi]Très-Haut? [mt]Êtes-vous venu avant le temps pour nous tourmenter? [m]Je vous adjure par Dieu, ne me tourmentez pas.

9. [ml]Car Jésus commandait à l'esprit impur de sortir de cet homme.

10. [ml]Il l'interrogeait, disant : Quel est ton nom? Et il lui répondit : Légion [m]est mon nom; car nous sommes beaucoup [l](parce que beaucoup de démons étaient entrés en lui).

11. [ml]Et il le suppliait [m]avec instance de ne point le chasser hors de ce pays, [l]et de ne pas leur commander d'aller dans l'abîme. †

12. [mm]Or il y avait, non loin d'eux, [ml]le long de la montagne, [mml]un grand troupeau de pourceaux qui paissaient. †

13. Et les démons le priaient [l]de leur permettre d'entrer en eux;

14. [mm] Disant : [mt] Si vous nous chassez d'ici, [mm] envoyez-nous dans [mt] ce troupeau [mm] de pourceaux.

15. [ml] Et Jésus le leur permit [m] aussitôt.

16. [mt] Et il leur dit : Allez. [mml] Les esprits impurs, sortant donc du possédé, entrèrent dans les pourceaux, et [mt] tout [mml] le troupeau, [m] d'environ deux mille, [mml] courut impétueusement se précipiter dans les eaux, et s'y noya. †

17. [1] Ce qu'ayant vu, [mml] les gardiens s'enfuirent, [mm] et, venant dans la ville [ml] et dans les champs, [mt] ils racontèrent toutes ces choses et ce qui touchait les possédés.

18. [ml] Plusieurs, étant sortis pour voir ce qui était arrivé, vinrent vers Jésus, [1] et trouvèrent l'homme dont les démons étaient sortis.

19. [m] Et ils le virent à ses pieds [ml] assis, vêtu et sain d'esprit, et ils furent remplis de crainte.

20. Et ceux qui l'avaient vu leur racontèrent ce qui était arrivé au possédé et aux pourceaux, et comment il avait été délivré de la légion de démons.

21. [mt] Aussitôt toute la ville sortit au-devant de Jésus, et, l'ayant vu, [1] tout le peuple du pays des Gérséniens [mml] le pria de s'éloigner de leurs confins, [1] parce qu'ils étaient saisis d'une grande frayeur. [1] Jésus donc, montant dans la barque, s'en retourna.

22. [m] Lorsqu'il montait dans la barque, [ml] l'homme dont les démons étaient sortis le supplia de lui permettre de rester avec lui.

23. [ml] Mais il le lui refusa, et lui dit : Retourne en ta maison et annonce-leur tout ce que le Seigneur a fait pour toi, [m] et comme il a eu pitié de toi.

24. [ml] Il s'en alla donc, publiant [1] dans toute la ville [m] et dans la Décapole [ml] les grandes choses que Jésus lui avait faites, [m] et tous étaient dans l'admiration.

1, mt. 28; m. 1; l. 26. — 2, mt. 28; m. 2; l. 27. — 3, mt. 29; m. 2; l. 27. — 4, m. 3; l. 27. — 5, m. 4; l. 29. — 6, m. 5. — 7, m. 6; l. 28. — 8, mt. 6; m. 7; l. 28. — 9, m. 8; l. 29. — 10, m. 9; l. 30. — 11, m. 10; l. 31. — 12, mt. 30; m. 11; l. 32. —13, mt. 31; m. 12; l. 32. — 14, mt. 31; m. 12. — 15, m. 13; l. 32. — 16, mt. 32; m. 13; l. 33. — 17, mt. 33; m. 14; l. 34. — 18, m. 14, 15; l. 35. — 19, m. 15, l. 35. — 20, m. 16; l. 36. — 21, mt. 34; m. 17; l. 37. — 22, m. 18; l. 38. — 23. m. 19, l. 38, 39. — 24, m. 20; l. 39.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Au pays des Gérasséniens : *In regionem Gerasenorum.* — La guérison des deux possédés, dont les démons entrèrent dans le corps des pourceaux, eut lieu aux environs de Gadara. La Vulgate porte partout *in regionem Gerasenorum*, et le texte grec de saint Matthieu dans la plupart de ses éditions, Γερασηνῶν; mais il faut lire partout : *Gadarenorum*, comme dans la version syriaque; car Gérasa est bien loin du lac de Tibériade, dans les environs duquel se passe cette scène. Gadara était située au nord, sur les limites de la Pérée et sur le bord de la rivière nommée *Larmouk*, à huit milles romains de Tibériade, et à l'est du lac de Génésareth. La route de Scythopolis à Damas passait par Gadara. Josèphe nous apprend que la population de cette ville était fort riche. Un peu plus au sud était Gérasa. Ces deux cités faisaient partie de la Décapole, et étaient presque entièrement habitées par des familles païennes. Gadara, primitivement fondée par les Chananéens ou les Phéniciens, puis ruinée par les Asmonéens, avait été relevée par le général romain Pompée, à la prière de Démétrius de Gadara, son affranchi. Elle était la patrie de plusieurs philosophes connus dans l'histoire, tels que Œnomaüs le Cynique, Apsinès, Philodème l'Épicurien, Méléagre, Ménippe et Théodore le Rhéteur, qui avait été le précepteur d'Auguste.

Gérasa est une ville célèbre de l'antiquité, qui n'est pas mentionnée dans l'Ancien Testament, et qui a été placée par Danville et d'autres géographes au nord-est du lac de Tibériade, à plus de vingt lieues nord-ouest de son véritable emplacement. L'erreur de Danville est due principalement à la leçon fautive des évangiles où on lit *Gerasenorum* au lieu de *Gadarenorum*. Les ruines actuelles de Gérasa peuvent, par leur magnificence, être comparées à celles de Balbek et de Palmyre.

[1] Sepp, II, 81 et 82.

℣. 11. — D'aller dans l'abime : *Ut in abyssum irent.* — L'Apocalypse [1] nous montre le démon jeté et enfermé dans l'abîme. Les Septante traduisent le mot hébreu *thehôm* par ἄβυσσος, qui veut dire un lieu d'une immense profondeur, qui n'a pas de fond. Le lieu des peines éternelles est aussi appelé Tartare [2].

℣. 12. — Un troupeau de pourceaux : *Grex porcorum.* — L'Évangile parle deux fois des porcs : dans cette circonstance où ces animaux immondes reçurent les démons, et dans la parabole de l'enfant prodigue, qui est chargé d'en garder des troupeaux. Les Juifs ne se nourrissaient pas de la chair du porc : aussi lit-on dans saint Luc que l'enfant prodigue était allé dans un pays lointain, et la ville de Gadara, dans le territoire de laquelle paissaient les deux mille porcs, était grecque et non pas juive. Les Égyptiens, les Éthiopiens, les Phéniciens, les Arabes, et même, selon quelques auteurs, les Indiens, partageaient l'horreur des Juifs pour ces animaux. Les mahométans ne s'en nourrissent pas non plus.

Cette espèce est répandue par toute la terre [3].

℣. 16. — Courut se précipiter dans les eaux : *Præcipitatus est in mare.* — C'est-à-dire dans le lac de Génésareth; car on ne voit pas là d'autre amas d'eau.

* La viande de porc était interdite aux Juifs par la loi, et les païens offraient ces animaux à leurs idoles. La perte de ce troupeau était donc une juste punition pour ceux qui l'élevaient.

[1] Apoc., xx, 3.
[2] II Ép. de saint Pierre, ii, 4. — Lamy, liv. II, ch. xxv.
[3] Cuvier.

LES DÉMONS CHASSÉS

PL. XIII

Fig. 1 VIe S.

Ravenne — St Apollinaire

Fig. 2 VIe S.

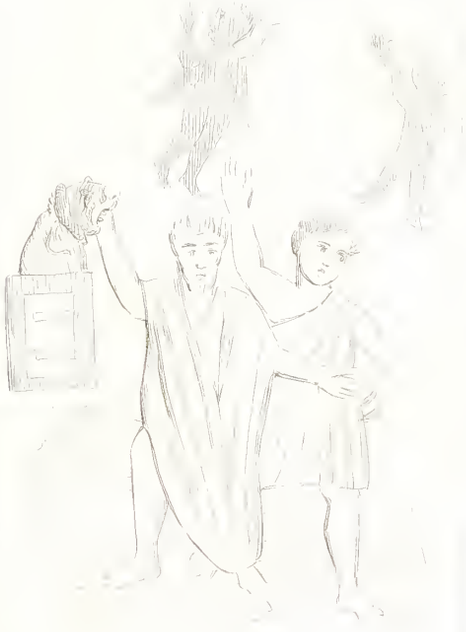

Bible Syriaque

Fig. 3 Ve S.

Ravenne — Ivoire

Aussi les habitants du pays se gardent-ils de se plaindre ; ils se contentent de prier Jésus de s'éloigner de leur territoire, appréhendant sans doute le châtiment d'autres désordres *.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

Nous n'avons rencontré cette scène représentée avec les pourceaux que dans les mosaïques de Saint-Apollinaire, à Ravenne, au VIe siècle, et dans l'évangéliaire grec du XIe siècle conservé à la Bibliothèque nationale sous le n. 74, où elle se trouve rappelée deux fois.

VIe SIÈCLE

Ravenne. — A Saint-Apollinaire [1], le démoniaque est dans une grotte; il s'agenouille et remercie le Sauveur, qui vient de le guérir; car en même temps trois pourceaux à la nage semblent s'enfuir. Comme dans les autres sujets de cette belle mosaïque, Notre-Seigneur, imberbe, la tête entourée d'un nimbe crucifère de couleur verte, est vêtu d'une robe violette. L'apôtre, en manteau blanc, n'a pas de nimbe. Le démoniaque a une tunique blanche. Sauf quelques retouches dans les têtes, ce tableau est un des mieux conservés.

XIe SIÈCLE

Au folio 16 de *l'évangéliaire grec* n. 74, trois pourceaux se jettent à l'eau accompagnés chacun d'un petit diable noir. Deux sont noirs et le troisième blanc. Au folio 72, la disposition est semblable à la précédente. Les pourceaux ne sont pas encore à l'eau. Ils sont bleu, rose et gris. Ces deux compositions rappellent complétement celle de Ravenne.

On rencontre plus fréquemment la délivrance du possédé sans les pourceaux.

[1] Pl. XLII, fig. 1.

Ve SIÈCLE

Bibliothèque de Ravenne. Ivoire. — Un ivoire du Ve siècle [1], à la bibliothèque de Ravenne [2], montre le démoniaque, puis les mauvais esprits qui vont passer dans le corps des pourceaux. Ici le miracle n'est pas encore tout à fait accompli. Un petit diable vu à mi-corps semble sortir de la tête du possédé encore enchaîné. Jésus-Christ, tenant de la main gauche une verge terminée par une croix, bénit de la main droite. Il est vêtu d'une longue robe et d'un manteau. Le possédé, nu jusqu'à la ceinture, n'est vêtu que d'une petite jaquette qui descend jusqu'au milieu des cuisses.

[1] Pl. XLII, fig. 3.

[2] Cet ivoire servant de couverture à un évangéliaire est en cinq morceaux qui, réunis, ont vingt centimètres de largeur sur vingt-trois centimètres de hauteur.

On voit au centre Notre-Seigneur assis sous un dais, les pieds sur un tabouret, et entouré de quatre docteurs. La croix est figurée dans les angles supérieurs du cadre. Dans un compartiment sous ses pieds, sont les trois jeunes hommes dans la fournaise, protégés par un ange ailé dont la verge, terminée en forme de croix, lui sert à commander aux flammes. Dans une traverse qui occupe toute la largeur des ivoires, au-dessus de Notre-Seigneur, deux anges portent une couronne dans laquelle est une croix grecque pattée, que l'on voit dans le haut de la fig. 3, quoique dans l'ensemble elle n'occupe pas réellement cette place. Aux deux extrémités, deux anges debout portent le monde d'une main et la croix de l'autre. La traverse du bas, correspondante à celle que nous venons de décrire, montre Jonas à l'eau, puis couché sous la cucurbite, au moment où le monstre vient de le rejeter.

A droite et à gauche du cadre central, deux autres cadres comprennent quatre miracles de Jésus-Christ, dans chacun desquels Notre-Seigneur est représenté exactement dans la même attitude et à la même place du compartiment. L'Aveugle guéri, à gauche, au-dessus du Possédé dont nous nous occupons dans ce chapitre. A droite, la Résurrection de Lazare, et, au-dessous, le Paralytique emportant son grabat.

VIe SIÈCLE

La *Bible syriaque* de la bibliothèque Laurentienne [1] a évidemment eu en vue la même scène, bien qu'elle représente deux possédés, suivant le récit de saint Matthieu, tandis que saint Marc et saint Luc en nomment un seul, qui peut être était plus furieux ou plus marquant par sa position. Notre-Seigneur, tunique blanche avec des raies rouges, manteau violet, nimbe d'or serti d'un cercle rouge. Il bénit de la main droite. En face de lui, deux démoniaques, les bras en l'air, les cheveux hérissés, semblent en proie à une grande agitation. Celui de droite, aux cheveux noirs, est vêtu d'une tunique violette; celui de gauche a les cheveux blancs et un manteau ou plutôt un linceul jaune. Il semble tirer sa main de la bouche d'un monstre dont on ne voit que la tête, et qui sort d'une espèce de coffre figurant une prison. Deux diables rouges s'envolent au-dessus d'eux.

[1] Pl. XLII, fig. 2.

CHAPITRE XLI

LE PARALYTIQUE DESCENDU PAR LE TOIT

Matthieu, ch. IX, ℣. 1-8. — Marc, ch. V, ℣. 21 ; ch. II, ℣. 1-12. — Luc, ch. VIII, ℣. 40; ch. V, ℣. 17-26.

1. [mt]Jésus, étant monté dans une barque, traversa la mer.
2. [m]Après la traversée, [l]lorsqu'il fut de retour, [ml]une grande multitude s'assembla près de lui, [l]car tous l'attendaient.
3. [m]Or il entra de nouveau dans Capharnaüm [ml]quelques jours après [mt]et vint dans sa ville.
4. [m]Lorsqu'on apprit qu'il était dans la maison, ils s'assemblèrent en si grand nombre qu'elle ne pouvait les contenir, même à la porte.
5. [l]Il était assis, enseignant. Et les pharisiens et les docteurs de la loi venus de tous les villages de la Galilée, de la Judée et de Jérusalem étaient assis près de lui, [m]et il leur prêchait la parole; [l]et la vertu du Seigneur opérait pour guérir.
6. [mml]Et voilà qu'ils lui présentèrent, sur un lit, un paralytique [m]porté par quatre hommes, [l]qui cherchaient à le faire entrer et à le poser devant lui.
7. [l]Mais ne trouvant point par où le faire entrer, [ml]à cause de la foule, [l]ils montèrent sur le toit, [m]ils le découvrirent au-dessus du lieu où il était, [m]et, ayant fait une ouverture [l]par les tuiles, [m]ils descendirent le lit où gisait le paralytique, [l]au milieu de tous, devant Jésus. †
8. [mml]Jésus, voyant leur foi, dit [mm]au paralytique : Mon fils, [mt]aie confiance, [mml]tes péchés te sont remis.
9. [mm]Or il y avait là quelques scribes [m]assis.
10. [l]Et les scribes et les pharisiens commencèrent à réfléchir [m]dans leurs cœurs, [ml]disant [mt]en eux-mêmes :
11. [m]Pourquoi celui-ci parle-t-il ainsi? [l]quel est-il? [mml]Il profère des blasphèmes; [ml]qui peut remettre les péchés, sinon Dieu seul?
12. [m]Jésus aussitôt, ayant connu par son esprit ce qu'ils pensaient en eux-mêmes, [mml]leur dit : Pourquoi pensez-vous [mt]le mal dans [mml]vos cœurs? †
13. Lequel est le plus facile de dire [m]au paralytique : Tes péchés te sont remis, ou de dire : Lève-toi, [m]emporte ton lit, [mml]et marche?
14. [mml]Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, il dit au paralytique : †

15. [l]C'est à toi que je parle, [m]je te le commande, [m m l]lève-toi, prends ton lit, et va-t'en dans ta maison. †

16. Et aussitôt se levant devant eux, il prit le lit où il était couché, et s'en alla dans sa maison, en présence de tous, glorifiant Dieu.

17. Mais voyant cela, la multitude fut effrayée.

18. Et, frappée de stupeur, elle glorifiait Dieu, qui a donné une telle puissance aux hommes.

19. Et, remplis de crainte, ils disaient : Nous avons vu aujourd'hui des choses prodigieuses; jamais nous n'avons rien vu de semblable.

1, mt. 1. — 2, m. 21; l. 40. — 3, mt. 1; m. 1; l. 17. — 4, m. 2. — 5, m. 2; l. 17. — 6, mt. 2; m. 3; l. 18. — 7, m. 4; l. 19. — 8, mt. 2; m. 5; l. 20. — 9, mt. 3; m. 6. — 10, mt. 3; m. 6; l. 21. — 11, mt. 3; m. 7; l. 21. — 12, mt. 4; m. 8; l. 22. — 13, mt. 5; m. 9; l. 23. — 14, mt. 6; m. 10; l. 24. — 15, mt. 6; m. 11; l. 24. — 16, mt. 7; m. 12; l. 25. — 17, mt. 8. — 18, mt. 8; m. 12; l. 26. — 19, m. 12; l. 26.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 7. — Ils le découvrirent (le toit) : *Nudaverunt tectum.* — C'est ainsi que s'exprime saint Marc. Saint Luc ajoute *par les tuiles*, c'est-à-dire par les plaques en terre cuite, briques ou carreaux, qui formaient sur les terrasses de Jérusalem un fond que recouvrait une espèce de beton composé de chaux et de terre. Toutes les maisons de Jérusalem sont, en effet, couvertes en terrasse. On voit sur ces toits des rouleaux de pierre qui servent à tasser ou à aplanir la surface de la terrasse, quand elle a été endommagée par la pluie ou par la chaleur. En Orient, les maisons ne sont guère habitées que pendant la nuit ; comme on couche la plus grande partie de l'année dans la cour ou sur le toit, sans lit, il s'ensuit qu'aux jours des grands rassemblements de population, Jérusalem pouvait héberger bon nombre de ceux qui venaient de toutes les parties de la Judée ; les autres campaient hors de la ville [1].

Après avoir découvert le toit, ils pénétrèrent immédiatement dans le cénacle situé au dernier étage de la maison.

[1] Mislin, II, 435.

℣. 12. — Par son esprit : *Spiritu suo.* — * Jésus est bien supérieur aux prophètes ; il connaît les choses secrètes par son propre esprit, tandis que les prophètes ne les connaissaient que par privilége, et grâce à une manifestation de l'Esprit de Dieu *.

℣. 14. — Le Fils de l'homme : *Filius hominis.* — * On trouve quelquefois cette expression dans les prophètes. (Voy. Ézéch., II, 1.) Jésus-Christ s'est approprié ce nom *.

℣. 15. — Prends ton lit : *Tolle lectum tuum.* — Saint Marc, au lieu du mot *lectus*, emploie celui de *grabatus*, petit lit sur lequel on a l'habitude de faire la sieste.

Si l'on compare cette scène à celle de la piscine Probatique[1], on verra que Jésus-Christ venant également de guérir un paralytique, lui dit aussi : « Prends ton grabat et marche. »

[1] Chap. LXXIV.

LE PARALYTIQUE DESCENDU

Fig. 1
VIe S.

Ravenne

St
Apollinaire

Fig. 2. XIe S.

Bibe Nle — Mss. 74

Fig. 3.
VIe S.

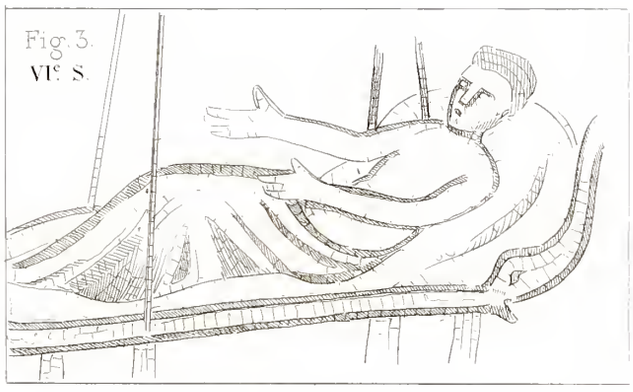

Ravenne (Détail)

Fig. 4.
IXe S.

Bibe Nle — Mss. 510

Fig. 5.
IXe S.

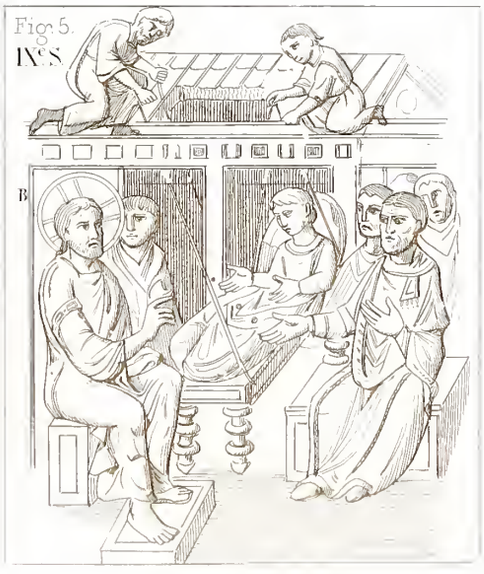

Bibe Nle — Mss. 510

Fig. 6.
VIe S.

Ravenne

NOTES ICONOGRAPHIQUES

Deux fois l'Évangile raconte la guérison d'un paralytique. Saint Matthieu et saint Luc font voir le malade descendu par le toit. Saint Jean nous amène avec Notre-Seigneur à la piscine Probatique. Quelques monuments présentent le premier miracle avec ses détails, probablement parce qu'il se prête davantage à l'effet pittoresque ; un seul montre les arcades de la piscine. Un très-grand nombre exposent le grabat sur les épaules du paralytique, sans indication de lieu, de sorte qu'on peut l'appliquer à l'une ou à l'autre de ces deux circonstances. Nous ne nous occuperons dans ce chapitre que du fait bien caractérisé par l'ouverture du toit, réservant pour le second les figures isolées.

Parmi les monuments, nous en avons choisi trois qui, à des intervalles de temps presque égaux, reproduisent la même scène dans des termes à peu près identiques.

VIe SIÈCLE

Ravenne, en première ligne, au VIe siècle, dans une des mosaïques les mieux conservées de saint Apollinaire [1], présente Jésus-Christ suivi d'un apôtre, et s'avançant vers une maison où deux hommes, debout sur un toit, descendent avec des cordages le paralytique couché. La petitesse de ces dernières figures les fait paraître dans l'éloignement. Le malade tend les bras vers le Sauveur. Le dossier de son lit est orné de dauphins, qu'on rencontre si souvent dans les monuments chrétiens. Notre-Seigneur, imberbe, porte le nimbe crucifère. Nous avons reproduit sa tête et le paralytique à une échelle plus grande.

IXe SIÈCLE

Au IXe siècle, le *manuscrit* grec des œuvres de *saint Grégoire de Nazianze* [2] représente ce miracle dans une de ses miniatures les plus belles, mais des plus effacées, et que nous avons réduite. Le paralytique est sur un lit et soutenu à l'aide de cordes par deux hommes accroupis sur le toit ; comme à Ravenne, il tend des mains suppliantes vers le Sauveur, qui est assis et le bénit. De l'autre côté, trois personnages également assis regardent le Sauveur avec admiration. Les couleurs les plus vives teignent les vêtements de toutes les figures. Celui de Jésus-Christ, suivant l'usage, est violet, ou plutôt pourpre, en signe de royauté. Les meubles sont en or.

[1] Pl. XLIII, fig. 1. — [2] Pl. XLIII, fig. 3.

XIe SIÈCLE

Au XIe siècle, l'*évangéliaire grec* conservé à la Bibliothèque nationale sous le numéro 74 [1] donne deux fois cette image, au folio 67 et au folio 116. Dans le premier, les porteurs semblent s'éloigner de la maison, ce qui est peu concevable ; dans le second, ils l'y amènent. C'est ce dernier que nous avons choisi. La robe de Notre-Seigneur est en or, son lit rouge et le matelas bleu ; la tunique de saint Pierre bleue, son manteau rose. La tunique et le manteau de saint Jean en or. Un des hommes sur le toit a une tunique bleue, l'autre rouge. La robe du paralytique rouge, son lit bleu et or. La maison brun clair. Les ornements de la corniche très-légèrement indiqués, blancs, bleus et rouges.

Venise, Saint-Marc. — A la même époque, une mosaïque de Saint-Marc, à Venise, figure cette scène d'une manière plus monumentale; nous ne l'avons cependant pas reproduite, parce qu'elle rentre tout à fait dans les données de nos manuscrits. Dans un tableau remarquable par sa pondération, Notre-Seigneur, assis et bénissant, se trouve à gauche avec deux apôtres. A droite, deux hommes debout lèvent la main, et, au milieu, trois hommes assis sur le toit descendent le grabat avec des cordes, dans les mêmes conditions qu'à Ravenne. Le paralytique, vêtu d'une robe verte, est couché sur un matelas blanc.

XIIe ET XIIIe SIÈCLE

Un beau *manuscrit grec* numéro 54 de la Bibliothèque nationale, et dont nous ne prenons

[1] Pl. XLIII, fig. 2.

aucune miniature, parce qu'il est postérieur aux temps dont nous reproduisons les ouvrages, ne nous apprendrait rien de plus que les monuments ci-dessus. Nous y voyons le paralytique descendu entre deux maisons, sur chacune desquelles, comme dans le manuscrit 74, un homme tient l'extrémité des cordes qui supportent le grabat. Notre-Seigneur, assis, nu-pieds, un *volumen* à la main, deux apôtres, deux habitants de la maison et une femme voilée complètent la scène. Les couleurs sont très-vives; et le manuscrit prouve une fois de plus combien la richesse des costumes augmente à mesure que l'on avance dans les âges.

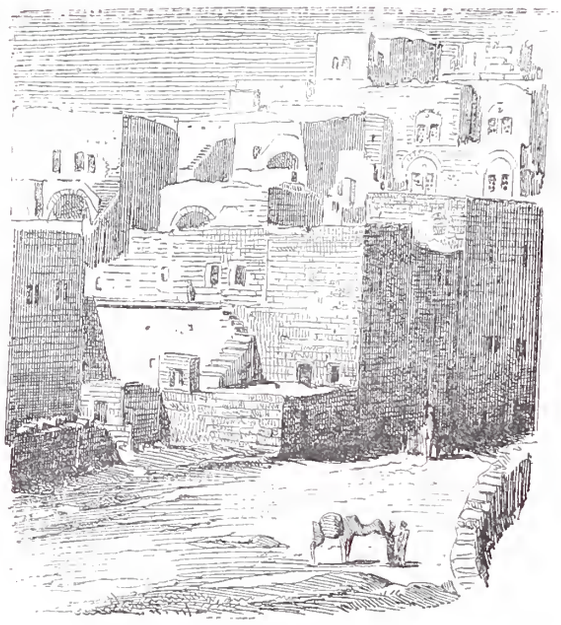

Entrée de Bethléhem.

CHAPITRE XLII

VOCATION DE SAINT MATTHIEU. — DISCUSSION SUR LE JEUNE

Matthieu, ch. IX, ℣. 9-17. — Marc, ch. II, ℣. 13-22. — Luc, ch. V, ℣. 27-39.

1. [l]Et après il sortit, [m]et se retira de nouveau près de la mer, et tout le peuple venait à lui, et il les enseignait.

2. [mm]Lorsqu'il fut sorti [mt]de là, Jésus [m]vit Lévi, fils d'Alphée, [l]publicain, [mt]nommé Matthieu, [mml]assis à un bureau de péage, et il lui dit : Suis-moi. †

3. [l]Et lui, ayant tout quitté, [mml]se leva et le suivit.

4. [l]Or Lévi lui fit un grand festin dans sa maison.

5. [mm]Il arriva que Jésus étant à table, [mml]beaucoup de publicains et de pécheurs [mm]vinrent s'y placer avec lui et ses disciples ; [m]car il y en avait beaucoup qui le suivaient aussi. †

6. [mm]Et les pharisiens [ml]et les scribes [l]en murmuraient, [mml]disant à ses disciples : [l]Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec les publicains et les pécheurs ? [mm]Pourquoi votre maître mange-t-il et [m]boit-il [mm]avec eux ?

7. Jésus, les entendant [l]et répondant, [mml]leur dit : Ce ne sont pas les hommes en santé, mais les malades, qui ont besoin de médecin.

8. [mt]Allez et apprenez ce que veut dire : Je veux la miséricorde et non le sacrifice. †

9. [mml]Car je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs [l]à la pénitence.

10. [mm]Les disciples de Jean et les pharisiens jeûnaient ; ils s'approchèrent de lui [mtl]et lui dirent :

11. Pourquoi les disciples de Jean et ceux des pharisiens jeûnent-ils [l]et prient-ils [mml]souvent, tandis que les vôtres mangent et boivent ?

12. [mml]Jésus leur répondit : [mtl]Les fils de l'époux, [m]les fils des noces [mml]peuvent-ils [mt]s'attrister [ml]et jeûner [mml]tant que l'époux est avec eux ? [m]Aussi longtemps qu'ils ont avec eux l'époux, ils ne peuvent jeûner.

13. [mml]Mais viendront des jours où l'époux leur sera enlevé, et alors ils jeûneront [ml]en ces jours-là.

14. [l]Il leur proposait aussi cette parabole : [mml]Personne ne met une pièce d'étoffe neuve à un vieux vêtement, [l]autrement le neuf déchire le vieux.

15. [mm]Car elle emporte du vêtement tout ce qu'elle recouvre, et la déchirure devient plus grande, [l]et la pièce du neuf ne convient plus au vieux.

16. [mml] Et personne ne met du vin nouveau dans de vieilles outres, autrement le vin rompra les outres, et se répandra, et les outres seront perdues.

17. Mais on met le vin nouveau dans des outres neuves, [mtl] et tous deux se conservent.

18. [1] Et personne, venant de boire du vin vieux, n'en veut aussitôt du nouveau, parce qu'il dit : Le vieux est meilleur.

1. m. 13; l. 27. — 2, mt. 9; m. 14; l. 27. — 3, mt. 9; m. 14; l. 28. — 4, l. 29. — 5, mt. 10; m. 15; l. 28. — 6, mt. 11; m. 16; l. 30. — 7, mt. 12; m. 17; l. 31. — 8, mt. 13. — 9, mt. 13; m. 17; l. 32. — 10, mt. 14; m. 18; l. 33. — 11, mt. 14; m. 18; l. 33. — 12, mt. 15; m. 19; l. 34. — 13, mt. 15; m. 20; l. 35. — 14, mt. 16; m. 21; l. 36. — 15, mt. 16; m. 21; l. 36. — 16, mt. 17; m. 22; l. 37. — 17, mt. 17; m. 22; l. 38 — 18, l. 39.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 2. — Lévi, fils d'Alphée... : *Levi Alphæi...* — Ou saint Matthieu. Il a écrit son évangile en syrochaldaïque, à la demande des frères de la Palestine. Il préfère souvent l'ordre des matières à celui des temps, groupe autour d'un discours principal (le sermon sur la montagne) divers enseignements qui n'ont pas été donnés en même temps [1]. Il est le seul évangéliste qui fasse mention du didrachme; le seul, lorsque les Juifs viennent demander à Jésus s'il est permis de payer le cens, qui se serve de l'expression spéciale : « Montrez-moi la monnaie du cens [2], » faisant voir ainsi quelle est sa profession.

En lisant ce texte, on remarquera d'abord l'humilité de saint Matthieu, qui donne son nom et se proclame publicain, c'est-à-dire pécheur public, tandis que saint Luc et saint Marc l'appellent seulement Lévi [3]. C'est à Capharnaüm que saint Matthieu avait son bureau. Saint Chrysostome fait observer qu'il quitte tout, richesses, maisons, etc. etc., comme les pêcheurs avaient quitté leurs filets. Ceux-ci y retournèrent; mais la fonction de publicain étant pleine de violence, d'audace et d'injustice, saint Matthieu ne reprit pas un métier si périlleux.

1 Crampon, p. 49. — 2 *Id.*, p. 26. — 3 Cornelius a Lapide.

Les anciens nous ont appris fort peu de chose touchant la vie et les vertus de saint Matthieu. Il paraît qu'il prêcha dans la Judée et les contrées voisines, et ne s'en éloigna qu'après la dispersion des apôtres. C'est avant cette séparation, deux ans après l'ascension, qu'il composa son évangile, que saint Barthélemy emporta dans les Indes, et qui y fut trouvé vers l'an 184 par Pantène, philosophe chrétien. Après avoir converti un grand nombre de Juifs, il alla prêcher la foi aux peuples barbares de l'Orient, évangélisa la Perse et l'Éthiopie qui confine l'Égypte. Fortunat fixe le lieu de son martyre et de sa mort à Naddaver en Éthiopie; d'autres le font mourir à Luch dans le pays de Sennaar, qui faisait partie de l'ancienne Nubie.

Son corps a été trouvé en Lucanie, transporté à Salerne, ainsi qu'on le voit par une lettre écrite par le saint pape Grégoire VII à l'évêque de Salerne en 1080 [1]. Beaucoup d'églises ont de ses reliques : à Rome, à Bologne, à Naples, à Venise et dans d'autres lieux d'Italie et de Sicile, en Allemagne, etc. etc. Sa tête est en Angleterre [2].

Cléophas, frère de saint Joseph et l'un des disciples d'Emmaüs, portait aussi le nom d'Alphée.

1 Quinaumont. — 2 Bollandistes.

quoique le père de saint Matthieu ne fût ni parent ni allié du Christ [1].

℣. 5. — Beaucoup de publicains et de pécheurs : *Multi publicani et peccatores.* — On appelait *pécheurs* non-seulement ceux qui commettaient des crimes défendus par la loi naturelle et le Décalogue, tels que les vols, les adultères, les homicides, mais encore ceux qui manquaient aux prescriptions rituelles de la loi, aux coutumes juives ; qui, par exemple, s'associaient spontanément aux gentils, en faisant commerce avec eux. En effet, ceux qui voulaient paraître de plus saints ou de rigides observateurs de la loi fuyaient les gentils comme des lépreux, considérant comme impurs tous ceux qui n'obéissaient pas à la loi. De là les murmures des pharisiens, quand ils voyaient Notre-Seigneur fréquenter Lévi et dîner avec lui [1].

℣. 8. — Voy. le prophète Osée, chap. vi. vers. 6.

[1] Bollandistes.

[1] Lamy, liv. II, ch. xvii.

CHAPITRE XLIII

L'HÉMORROÏSSE. — LA FILLE DE JAÏRE

Matthieu, ch. IX, ℣. 18-26. — Marc, ch. V, ℣. 21-43. — Luc, ch. VIII, ℣. 41-56.

1. [mt]Comme il leur parlait ainsi, [m]il était près de la mer.

2. [l]Et voilà qu'un homme [ml]nommé Jaïre, [mml]prince de la synagogue, [ml]vint, et [m] le voyant, [ml]se jeta aux pieds de Jésus, [mt]l'adora et [l]le pria d'entrer dans sa maison; †

3. [l]Parce qu'il avait une fille unique, d'environ douze ans, qui se mourait.

4. [m]Et il le suppliait instamment, disant : Ma fille est à l'extrémité ; [mm] mais venez, imposez votre main sur elle, [m] afin qu'elle guérisse et qu'elle vive, [n.t]et elle vivra. †

5. [mt]Et Jésus, se levant, [m]s'en alla avec lui; et une grande multitude le suivait, [mt]ainsi que ses disciples ; [l]et il arriva qu'en y allant [ml]il était pressé par la foule.

6. [mml]Une femme affligée d'une perte de sang depuis douze ans, †

7. [m]Qui avait beaucoup souffert de plusieurs médecins [l]et avait dépensé avec eux tout son avoir, sans qu'on pût la guérir, [m]et sans lui faire aucun bien, et se trouvait plutôt dans un état pire,

8. Ayant entendu parler de Jésus, vint dans la foule, [mml]s'approcha par derrière, et toucha [mtl]la frange de [mml]son vêtement. †

9. [mm]Car elle disait [n.t]en elle-même [mm] : Si je touche seulement son vêtement, je serai guérie.

10. [ml]Et aussitôt la source du sang tarit, [m]et elle sentit dans son corps qu'elle était guérie de son mal.

11. [m]Au même moment, Jésus, connaissant en lui-même qu'une vertu était sortie de lui, se retourna vers la foule, [ml]et dit : [m]Qui a touché mes vêtements ?

12. [l]Qui m'a touché? Chacun niant que ce fût lui, Pierre lui dit, ainsi que tous ceux qui étaient avec lui : Maître, [ml]la foule vous presse [l]et vous accable, [ml]et vous demandez : Qui m'a touché ?

13. [l]Jésus repartit : Quelqu'un m'a touché, car j'ai connu qu'une vertu était sortie de moi.

14. [m]Et il regardait tout autour, pour voir celle qui l'avait fait, [mt]et, s'étant retourné, il la vit.

15. Alors la femme, [l]s'apercevant qu'elle n'était pas restée cachée, [ml]craintive et tremblante, sachant ce qui s'était passé en elle, vint et se prosterna devant lui.

LA FILLE DE JAIRE

PL. XLIV

Fig. 1 IVe S.

Arles. Musée

Fig. 2 IVe S.

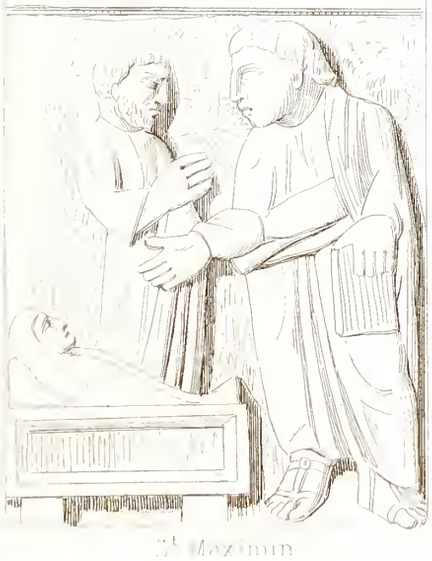

St Maximin

Fig. 3 IVe S.

Latran. Musée

16. [m]Et elle lui dit toute la vérité, [l]et elle déclara devant tout le peuple pourquoi elle l'avait touché, et comment elle avait été guérie à l'instant.

17. [mml]Il dit : Ma fille, [mt]ayez confiance, [mml]votre foi vous a sauvée, [ml]allez en paix, [m]et soyez guérie de votre infirmité.

18. [mt]Et cette femme fut guérie dans l'heure même.

19. [ml]Comme il parlait encore, quelqu'un vint dire au chef de la synagogue : Ta fille est morte; [m]pourquoi tourmentes-tu davantage le Maître ?

20. [ml]Mais Jésus, ayant entendu cette parole, dit au père de la jeune fille : Ne crains point, crois seulement, [l]et elle sera sauvée.

21. [m]Et il ne permit à personne de le suivre, sinon à Pierre, à Jacques, et à Jean frère de Jacques.

22. [mml]Étant arrivé à la maison du chef, [mt]et voyant les joueurs de flûte et la foule tumultueuse [m]des gens qui pleuraient et poussaient de grands cris, [mml]il disait : [m]Pourquoi vous troubler et [ml]pleurer ? †

23. [mt]Retirez-vous, [mm]car la jeune fille n'est pas morte, mais elle dort; [mml]et ils se riaient de lui, [l]sachant qu'elle était morte.

24. [mm]Lorsqu'on eut renvoyé la foule, [l]il ne laissa entrer personne avec lui, si ce n'est Pierre, Jacques et Jean, [ml]et le père et la mère de la jeune fille. [mm]Il entra [m]dans le lieu où elle était couchée;

25. [mml]Et, prenant sa main, [l]il s'écria et dit : [m]Talitha cumi. Ce qui signifie : [ml]Jeune fille (je te le dis), lève-toi.

26. [l]Et l'esprit lui revint, et elle se leva aussitôt, et il lui fit donner à manger.

27. [m]Et elle marchait (elle avait douze ans), et tous furent frappés d'une grande stupeur, [l]et ses parents étaient hors d'eux-mêmes d'étonnement.

28. [ml]Mais il leur commanda fortement de ne dire à personne ce qui s'était passé.

29. [mt]Et le bruit s'en répandit dans toute cette contrée.

1, mt. 18; m. 21. — 2, mt. 18; m. 22; l. 41. — 3. l. 42. — 4, mt. 18; m. 23. — 5, mt. 19; m. 24; l. 42. — 6, mt. 20; m. 25; l. 43. — 7, m. 26; l. 43. — 8, mt. 20; m. 27; l. 44. — 9, mt. 21; m. 28. — 10, m. 29; l. 44. — 11, m. 30; l. 45. — 12, m. 31; l. 45. — 13, l. 46. — 14, mt. 22; m. 32. — 15, m. 33; l. 47. — 16, mt. 33; l. 47. — 17, mt. 33; m. 34; l. 48. — 18, mt. 33. — 19, m. 35; l. 49. — 20, m. 36; l. 50. — 21, m. 37. — 22, mt. 23; m. 38, 39; l. 51, 52. — 23, mt. 24; m. 39, 40; l. 23. — 24, mt. 25; m. 40; l. 51. — 25, mt. 25; m. 41; l. 54. — 26, m. 42; l. 55. — 27, m. 42; l. 56. — 28, m. 43; l. 56. — 29, mt. 26.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 2. — Jaire... prince de la synagogue : *Jairus... princeps synagogæ.* — Il y avait dans la Synagogue des hommes vieillis par les années, par la science, et qui en étaient les chefs, comme Jaïre. Leur pouvoir était considérable ; ils jugeaient des questions d'argent, des vols, des dommages, et imposaient des peines à ceux qui avaient transgressé les lois. C'est ce qui faisait dire par Jésus à ses disciples : « Ils vous flagelleront dans leurs synagogues [1]. »

ỳ. 3-4. — Saint Luc se sert de l'expression *moriebatur ;* saint Marc dit : *in extremis ;* saint Matthieu : *modo defuncta est.* La jeune fille pouvait être mourante, à l'extrémité, lorsque son père la quitta, et il put croire et dire, en arrivant auprès du Seigneur, qu'elle venait même de mourir ; ce qui concilie parfaitement ces évangélistes.

ỳ. 6. — Cette femme de Césarée de Philippe, ville qui s'appelait d'abord Panéas, est la célèbre hémorroïsse qui, en mémoire du grand bienfait qu'elle obtint de Notre-Seigneur, éleva dans Césarée une statue de bronze au Christ. Lorsque l'herbe qui croissait au pied s'élevait jusqu'à la frange du manteau, aussitôt cette herbe acquérait une vertu curative pour toutes les maladies. Julien l'Apostat fit renverser la statue pour mettre la sienne à la place [2], ou plutôt il parait qu'il se contenta de substituer sa tête à celle du Sauveur.

Eusèbe de Césarée [3] affirme l'existence de cette statue dans un ouvrage dédié à Constantin. Le fait était alors présent, public. Saint Astère, d'Amasée, en parle. Philostorge, écrivain du ve siècle, dit avoir vu encore la tête de la statue. Saint Grégoire II allègue contre l'hérésie des iconoclastes l'existence de la statue de Panéas. Fondue par un païen après l'ascension, elle pouvait bien ne pas ressembler à Jésus-Christ. Elle se composait de la figure de Notre-Seigneur, aux pieds de laquelle se trouvait une femme à genoux, les mains étendues et comme suppliante [1].

On a dit que cette femme s'appelait Marthe, et quelques-uns ont voulu qu'elle fût la sœur de Lazare ; mais ce n'est pas admissible ; on n'élevait pas de statues parmi les Juifs. L'hémorroïsse était Syro-Phénicienne [2].

ỳ. 8. — Et toucha la frange de son vêtement : *Et tetigit fimbriam vestimenti ejus.* — La frange que toucha l'hémorroïsse se composait de fils. Ce n'était point par luxe, mais par religion, que les pieux Israélites ornaient ainsi les angles de leurs manteaux. Dieu, dans le Deutéronome (xxii, 12), avait ordonné de faire avec de petits cordons des franges aux quatre coins du manteau dont chacun se couvre. La femme cherchait donc à toucher un de ces fils avec lesquels les Juifs devaient orner les quatre angles de leur manteau, dont la forme était carrée [3].

ỳ. 22. — Voyant les joueurs de flute : *Cum... vidisset tibicines.* — Les Hébreux avaient un grand amour pour la musique, qu'ils ont dû porter à un certain degré de perfection. On ne leur trouve pas de notes écrites ; le progrès de l'art devait donc être limité, s'appuyant seulement sur des traditions orales. Les troupes de pèlerins qui allaient à Jérusalem pour célébrer les fêtes, allaient ordinairement à pied et étaient accompagnées de musique [4].

1 Lamy. — 2 Cornelius a Lapide.
3 Liv. VII, ch. xiv, cité par Quaresmius, II, 744.

1 Raban-Maur. — 2 Lamy.
3 Lamy. — 4 Munk, p. 456.

LA FILLE DE JAIRE

Fig. 1. IXe s.

Mss. 510.

Fig. 2. IXe s.

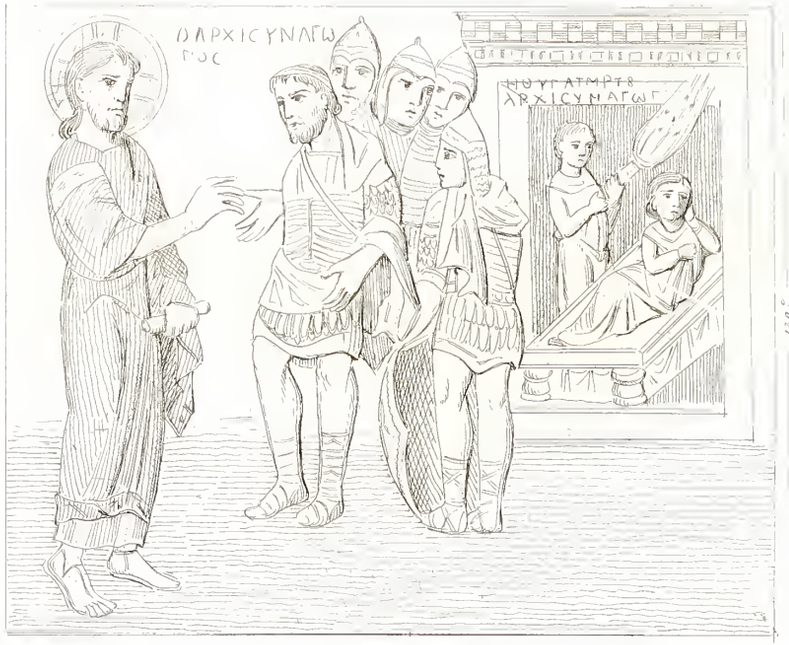

Mss. 510.

Fig. 3. IXe s.

Mss. 510.

Fig. 4. XIe s.

Mss. 74.

Fig. 5. IXe s.

Mss. 510

NOTES ICONOGRAPHIQUES

IIIe ET IVe SIÈCLE

Un grand nombre de sarcophages antiques reproduisent dans leurs sculptures l'histoire de la guérison, par Notre-Seigneur, de cette femme atteinte d'un flux de sang. L'hémorroïsse est agenouillée ou profondément inclinée; elle saisit le bas du manteau du Sauveur, qui, sans paraître s'en apercevoir, s'entretient avec un de ses disciples [1]. Quelquefois Jésus-Christ lui met la main sur la tête et jette sur elle un regard plein de bonté.

Comme dans l'Évangile et comme dans les monuments, nous mêlerons la description de cette guérison avec celle de la résurrection de la fille de Jaïre, par laquelle nous commencerons notre revue. Trois sarcophages se présentent d'abord pour cette scène d'espérance au milieu d'une cérémonie funèbre. Nous les avons dessinés au musée d'Arles, au musée de Latran et dans la crypte de Saint-Maximin. Les deux premiers sont de beaux spécimens de l'art antique à cette époque [2].

Musées de Latran et d'Arles. — On remarquera une grande analogie entre le sarcophage d'Arles [3] et celui de Latran [4], analogie qui nous révèle une fois de plus la fidélité des écoles à certains types. Dans les deux, Notre-Seigneur soulève la jeune fille de son lit en lui prenant la main. Les dossiers des deux lits sont formés par des dauphins. Les personnages accessoires sont en plus grand nombre dans le beau sarcophage d'Arles, mais les attitudes presque les mêmes dans les deux monuments. Au bas du lit, l'hémorroïsse, prosternée aux pieds de Jésus-Christ, semble implorer son secours; dans le premier, elle touche le bord du vêtement de Notre-Seigneur; dans le second, elle ne l'atteint pas encore.

[1] Martigny. — [2] Les figures du premier ont soixante cent.; celles du deuxième, cinquante-cinq cent.; celles du troisième, qui dépend d'une frise de deux mètres douze cent. de long sur quarante-huit de haut, ont quarante cent.

[3] Pl. XLIV, fig. 1. — [4] *Ibid.*, fig. 3.

A *Saint-Maximin*, au tombeau de Saint-Sidoine [1], la jeune fille est entourée de bandelettes comme pour être ensevelie. Jésus-Christ tient un livre de la main gauche et étend la droite vers l'enfant. Le père, comme dans les autres sarcophages, est dans l'attitude d'un suppliant.

Dans la même crypte, l'hémorroïsse est à genoux devant Notre-Seigneur qui la bénit. Peut-être pourrait-on voir là la femme adultère. Deux hommes imberbes, comme Jésus-Christ, occupent le second plan.

Une sculpture du *musée d'Arles* se présente dans les mêmes conditions. Un seul homme accompagne Jésus.

VIe SIÈCLE

Dans la *Bible syriaque* [2], l'hémorroïsse : cheveux blonds, robe couleur d'ocre; Notre-Seigneur, cheveux noirs, robe violette; le troisième personnage, manteau blanc.

IXe SIÈCLE

Manuscrit de *saint Grégoire de Nazianze* [3], folio 170. — Le prince de la synagogue s'avance vers le Christ [4]. Il porte un habit militaire très-riche, qui contraste avec ses fonctions semi-sacerdotales, et cependant on ne peut douter de sa qualité, inscrite au-dessus de sa tête. Quatre soldats le suivent, revêtus du costume militaire antique, mais avec le casque pointu du moyen âge. La jeune fille, couchée sur un lit, longue robe flottante relevée à la taille à la manière antique et décorée au cou d'une sorte de pèlerine en étoffe d'or. Près d'elle, une jeune esclave tient un éventail. La robe de Jésus-Christ violette avec des ornements d'or.

Une autre feuille, n. 143, du même manuscrit, reproduit la même scène avec l'hémorroïsse [5],

[1] Pl. XLIV, fig. 2.

[2] Pl. XLVI, fig. 2.

[3] Bibliothèque nationale, fonds grec, manuscrit 510.

[4] Pl. XLV, fig. 2. — [5] *Ibid.*, fig. 1. — Détails fig. 3 et 5.

assez clairement exprimée pour n'avoir pas besoin d'être décrite. Vêtements de Notre-Seigneur violets ; manteau de Jaïre blanc, ses chausses rouges. L'homme debout, incliné sur le second plan, tunique verdâtre, manteau brun clair. La jeune fille couchée, manteau rose ; lit rouge et or. Les femmes qui pleurent dans la maison portent des manteaux roses ou verts.

XIe SIÈCLE

L'évangéliaire grec n. 74 [1], dans les mêmes conditions que le *ms.* 510, folio 170, présente en plus cinq apôtres derrière Notre-Seigneur. Comme dans toutes les autres miniatures de ce manuscrit, les couleurs sont vives, variées et fortement rehaussées d'or.

[1] Pl. XLV, fig. 4.

LHEMORROISSE

Fig. 1
IVe S.

St Maximin

Fig. 2
VIe S.

Bible Syriaque

Fig. 3
IVe S.

Arles Musee

Fig. 4
IXe S.

Fig. 5

Fig. 6
IXe S.

Le Musée de Reim Manchon

CHAPITRE XLIV

LES DEUX AVEUGLES. — LE DÉMONIAQUE

Matthieu, ch. IX, ℣. 27-38.

1. Comme Jésus sortait de là, deux aveugles le suivirent, criant et disant : Fils de David, ayez pitié de nous. †

2. Et lorsqu'il fut arrivé à la maison, les aveugles s'approchèrent de lui, et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse faire cela pour vous? Ils lui dirent : Oui, Seigneur. †

3. Alors il toucha leurs yeux, disant : Qu'il vous soit fait suivant votre foi.

4. Et leurs yeux furent ouverts, et Jésus leur fit avec sévérité ce commandement : Prenez garde que nul ne le sache. †

5. Mais eux, s'en allant, répandirent sa renommée dans toute cette terre. †

6. Après qu'ils furent partis, on lui présenta un homme muet possédé du démon.

7. Or, le démon chassé, le muet parla, et le peuple disait avec admiration : Jamais rien de semblable ne s'est vu dans Israël.

8. Mais les pharisiens disaient : C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons.

9. Et Jésus parcourait toutes les villes et tous les villages, enseignant dans leurs synagogues, prêchant l'évangile du royaume, et guérissant toute maladie et toute infirmité. †

10. Or, en voyant cette multitude, il en eut compassion, parce qu'ils étaient accablés, et couchés comme des brebis n'ayant pas de pasteur.

11. Alors il dit à ses disciples : La moisson est abondante, mais il y a peu d'ouvriers. †

12. Priez donc le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson.

1, mt. 27. — 2, mt. 28. — 3, mt. 29. — 4, mt. 30. — 5, mt. 31. — 6, mt. 32. — 7, mt. 33. — 8, mt. 34. — 9, mt. 35. — 10, mt. 36. — 11, mt. 37. — 12, mt. 38.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Comme Jésus sortait de la : *Et transeunte inde Jesu.* — Tous les miracles que fit le Seigneur, depuis le moment où il s'établit à Capharnaüm, quoique nombreux et éclatants, furent faits dans l'espace de très-peu de jours. Il semble même que la guérison du paralytique descendu du toit, la vocation de saint Matthieu, la guérison de l'hémorroïsse et la résurrection de la jeune fille eurent lieu le même jour.

℣. 2. — Lorsqu'il fut arrivé a la maison : *Cum venisset domui.* — La maison qu'il occupait à Capharnaüm [1].

℣. 4-5. — * En défendant de publier ce miracle, Jésus montre qu'il n'agit pas par ostentation. Mais la reconnaissance impose aux aveugles le devoir de publier le bienfait qui vient de leur être accordé (Voy. S. Greg. Magn. *Moral.* lib. XIX, cap. XIV) *.

[1] Lamy.

℣. 9. — Enseignant dans leurs synagogues : *Docens in synagogis eorum.* — C'est-à-dire que les jours de sabbat, pendant qu'on lisait les livres saints, Jésus, à la demande du chef de la synagogue, interprétait les Écritures.

℣. 11. — La moisson est abondante... : *Messis quidem multa...* — « Les Juifs, après la moisson, plaçaient les gerbes en cercle dans l'aire, et les faisaient piler sous les pieds des bœufs. La loi défendait aux Israélites de lier la bouche du bœuf qui foulait le grain, afin de ne pas l'empêcher de manger de la paille. Pour le vanner, les anciens se servaient d'une pelle, qu'ils tenaient à la main en jetant le blé au vent. Le meilleur grain, le plus pesant, tombait au loin, et le grain léger tombait moins loin. Quant à la balle formant déchet, elle était emportée par le vent derrière le vanneur [1]. »

[1] Sepp, I, 306. Trad. Sainte-Foi.

SUJETS DIVERS

Fig. 1. VIe s.

Aveugles

Boiteux

Bible Syriaque

Fig. 2. XIe s.

Les Vendeurs chassés

Munich — Ivoire

Fig. 3. IVe s.

La Main desséchée

Mosaïque

Fig. 4. XIe s.

Les Vendeurs chassés

Mosaïque

Fig. 5. XIe s.

Les Épis froissés

Mosaïque

CHAPITRE XLV

MISSION DES APOTRES

Matthieu, ch. x, ℣. 1-42; ch. xi, ℣. 1. — Marc, ch. vi, ℣. 7-13. — Luc, ch. ix, ℣. 1-6.

1. [mml] Jésus ayant appelé ses douze [1] apôtres, [mtl] leur donna [1] force [mtl] et puissance [1] sur tous les démons, [mt] pour les chasser,
2. [mtl] Et pour guérir toute maladie et [mt] toute infirmité; et il commença à les envoyer deux à deux.
3. [mt] Or voici les noms des douze apôtres : le premier, Simon, appelé Pierre, et André son frère,
4. Jacques fils de Zébédée, et Jean son frère, Philippe et Barthélemy, Thomas et Matthieu le publicain, Jacques fils d'Alphée, et Thaddée, †
5. Simon le Cananéen, et Judas Iscariote, qui le trahit.
6. Jésus envoya ces douze [1] prêcher le royaume de Dieu et guérir les malades.
7. [ml] Et il leur commanda de ne porter pour le chemin qu'un bâton seulement : ni sac, ni pain, ni argent dans leur ceinture, †
8. [m] Mais de chausser leurs sandales, [ml] et de ne point se munir de deux tuniques. †
9. [mm] Et il leur dit : [mt] N'allez point vers les gentils, et n'entrez point dans les villes des Samaritains. †
10. Mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël.
11. Allez donc, enseignez, disant : Le royaume des cieux approche.
12. Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux. †
13. Ne possédez ni or, ni argent, ni aucune monnaie dans vos ceintures.
14. Ni sac pour la route, ni deux tuniques, ni chaussures, ni bâton, car l'ouvrier mérite sa nourriture. †
15. En quelque ville ou village que vous entriez, informez-vous s'il y a là un homme de bien.
16. [ml] Et dans quelque maison que vous entriez, [mml] demeurez chez lui jusqu'à votre départ.
17. [mt] Or, en entrant dans la maison, saluez-la et dites : Paix à cette maison.
18. Et si cette maison en est digne, votre paix viendra sur elle; et si elle n'en est pas digne, votre paix reviendra vers vous.
19. [mml] Si l'on ne veut pas vous recevoir [mm] ni entendre vos paroles, [mml] secouez en

sortant de la maison et de la ville la poussière même de vos pieds [m] en témoignage contre eux. †

20. [mt] En vérité je vous le dis : Il y aura moins à souffrir pour Sodome et pour Gomorrhe, au jour du jugement, que pour cette ville. †

21. Voici que je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme les serpents, et simples comme les colombes. †

22. Mais gardez-vous des hommes, car ils vous livreront à leurs tribunaux, et vous flagelleront dans leurs synagogues, †

23. Et vous conduiront à cause de moi devant les gouverneurs et les rois, en témoignage pour eux et pour les gentils. †

24. Lors donc qu'on vous livrera, ne pensez ni comment vous parlerez, ni ce que vous devrez dire ; ce que vous devrez dire vous sera donné à l'heure même.

25. Car ce n'est pas vous qui parlez, mais l'Esprit de votre Père qui parle en vous.

26. Or le frère livrera son frère à la mort, et le père son fils ; les enfants s'élèveront contre leurs pères, et les feront mourir. †

27. Et vous serez en haine à tous à cause de mon nom ; mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé.

28. Lorsqu'on vous persécutera dans une ville, fuyez dans une autre. En vérité je vous le dis, vous n'aurez pas évangélisé toutes les villes d'Israël avant que vienne le Fils de l'homme.

29. Le disciple n'est point au-dessus du maître, ni l'esclave au-dessus de son seigneur.

30. Il suffit au disciple d'être comme son maître, et au serviteur comme son seigneur. S'ils ont appelé le père de famille Béelzebub, combien plus ceux de sa maison !

31. Ne les craignez donc point ; car il n'y a rien de caché qui ne sera su.

32. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le dans la lumière, et ce qui vous est dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits. †

33. Ne craignez point ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme ; mais craignez plutôt celui qui peut précipiter l'âme et le corps dans la géhenne.

34. Deux passereaux ne se vendent-ils pas un as ? Et pourtant l'un d'eux ne tombera pas sur la terre sans *la permission de* votre Père. †

35. Les cheveux mêmes de votre tête sont tous comptés.

36. Ainsi ne craignez point ; vous valez plus qu'un grand nombre de passereaux.

37. Celui donc qui m'aura confessé devant les hommes, moi aussi je le confesserai devant mon Père qui est dans les cieux.

38. Mais celui qui m'aura renié devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon Père qui est dans les cieux.

39. Ne croyez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive ;

40. Car je suis venu séparer l'homme de son père, la fille de sa mère, et la bru de sa belle-mère.

41. Ainsi les ennemis de l'homme seront les gens de sa propre maison.

42. Qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi, et qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi.

43. Et qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas, n'est pas digne de moi.

44. Qui conserve sa vie la perdra, et qui aura perdu la vie à cause de moi, la retrouvera.

45. Qui vous reçoit me reçoit, et qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé.

46. Qui reçoit un prophète en qualité de prophète, recevra la récompense du prophète, et qui reçoit un juste en qualité de juste, recevra la récompense du juste.

47. Et quiconque aura donné à l'un de ces petits seulement un verre d'eau froide à boire, parce qu'il est de mes disciples, en vérité je vous le dis, il ne perdra point sa récompense.

48. Après avoir donné ces commandements à ses douze disciples, Jésus partit de là pour enseigner et prêcher dans les villes du pays.

49. [l] *Ses disciples* étant donc partis, ils parcouraient les villages, évangélisant et guérissant partout.

50. [m] Ils prêchaient qu'on fît pénitence,

51. Chassaient beaucoup de démons, oignaient d'huile beaucoup de malades et les guérissaient. †

1, mt. 1; m. 7; l. 1. — 2, mt. 1; m. 7; l. 1. — 3, mt. 2. — 4, mt. 3. — 5, mt. 4. — 6, mt. 5; l. 2. — 7, m. 8; l. 3. — 8, m. 9; l. 3. — 9, mt. 5; m. 10. — 10, mt. 6. — 11, mt. 7. — 12, mt. 8. — 13, mt. 9. — 14, mt. 10. — 15, mt. 11. — 16, mt. 11; m. 10; l. 4. — 17, mt. 12. — 18, mt. 13. — 19, mt. 14; m. 11; l. 5. — 20, mt. 15. — 21, mt. 16. — 22, mt. 17. — 23, mt. 18. — 24, mt. 19. — 25, mt. 20. — 26, mt. 21. — 27, mt. 22. — 28, mt. 23. — 29, mt. 24. — 30, mt. 25. — 31, mt. 26. — 32, mt. 27. — 33, mt. 28. — 34, mt. 29. — 35, mt. 30. — 36, mt. 31. — 37, mt. 32. — 38, mt. 33. — 39, mt. 34. — 40, mt. 35. — 41, mt. 36. — 42, mt. 37. — 43, mt. 38. — 44, mt. 39. — 45, mt. 40. — 46, mt. 41. — 47, mt. 42. — 48, mt. 1. — 49, l. 6. — 50, m. 12. — 51, l. 13.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 4. — Jacques, fils d'Alphée : *Jacobus Alphæi.* — Ce fils d'Alphée ou de Cléophas, frère de saint Joseph, était fils de Marie, belle-sœur de la sainte Vierge. Cléophas veut dire docte ou docteur. Jacques est appelé frère du Christ [1].

Thaddée ou Lebbée. — Quelques-uns veulent que Lebbée vienne de Lebba, ville de Galilée, dont parle Pline [2].

[1] Voy. ch. vii et xxix. — [2] *Ibid.*

Philippe. — Le nom de Philippe est grec. Déjà depuis longtemps, les Juifs avaient adopté des noms grecs. Ainsi, Jésus fils de Simon se fit appeler Jason. Un des frères de ce Jésus changea son nom d'Onias en celui de Ménélas [1].

℣. 7. — Ni argent dans leur ceinture : *Neque in zona æs.* — La bourse se plaçait dans

[1] Josèphe.

la ceinture. A ce sujet Suétone (XVI) dit que l'empereur Vitellius, abandonné de tous, mit autour de lui sa ceinture pleine d'or, et se réfugia dans la chambre du portier. De là vient le proverbe : « Il a perdu sa ceinture, » pour dire d'un homme qu'il n'a plus d'argent.

℣. 8. — Mais de chausser leurs sandales : *Sed calceatos sandaliis.* — Jésus veut que ses apôtres soient chaussés avec des sandales, comme on a coutume de le faire en voyage ; car, dans la maison, on était souvent nu-pieds. Les sandales des Juifs étaient semblables à celles des capucins. Il était, d'après cela, nécessaire de se laver souvent les pieds et de les oindre d'huile.

℣. 9. — N'allez point vers les gentils, et n'entrez point dans les villes des Samaritains : *In viam gentium ne abieritis, et in civitates Samaritanorum ne intraveritis.* — Jésus défend à ses apôtres d'aller tout d'abord chez les gentils et les Samaritains. Il veut que ce soit par l'intermédiaire des Juifs que sa doctrine se répande. Si nous en croyons Josèphe, Philon et des auteurs étrangers, il n'y avait pas dans le monde un bourg où l'on ne rencontrât des Juifs. Comme ils parlaient souvent entre eux du Messie qu'ils attendaient avec impatience, le sujet de cette attente devait, par la renommée, être connu des gentils, et, par la même voie, la nouvelle de l'avénement du Messie se répandre parmi eux. Les Samaritains attendaient aussi le Messie ; mais, outre que ceux-ci s'étaient écartés de la vraie religion, qu'Israël avait reçue de Dieu par l'intermédiaire de Moïse, si les apôtres s'étaient mis d'abord directement en relations avec eux, ils auraient perdu de leur crédit sur les Juifs. C'est pourquoi Jésus leur défend d'entrer alors en Samarie. Ils pouvaient cependant en traverser le territoire, parce que c'était plus commode pour aller de la Galilée à Jérusalem.

℣. 12. — Guérissez les malades : *Infirmos curate.* — On ne voit pas que les apôtres aient ressuscité un mort avant la résurrection du Christ. Ils devaient guérir sans demander aucun salaire. Les présents de Dieu ne peuvent s'estimer au poids de l'or ni de l'argent. C'est ainsi qu'Élisée ne voulut rien recevoir d'un satrape de Syrie [1].

℣. 14. — Ni sac pour la route : *Non peram in via.* — *Pera* est une bourse ou un petit sac de voyage dans lequel les voyageurs placent le pain et la nourriture qu'ils mangent en route. De là le proverbe : « La bourse du mendiant n'est pas pleine. »

Ni deux tuniques : *Neque duas tunicas.* — C'est-à-dire une tunique de rechange, ou deux tuniques pareilles, pour se couvrir successivement de l'une ou de l'autre. Jésus-Christ ne défend pas pour le froid et la nécessité de se couvrir à la fois de deux tuniques, car lui-même en avait deux.

Ni chaussures : *Neque calceamenta.* — C'est-à-dire des chaussures de rechange, comme pour la tunique. Ici le Christ dit aux apôtres de ne pas porter des souliers qui couvrent tout le pied, et qui étaient susceptibles d'une grande recherche, mais des sandales qui garnissent seulement la plante du pied, pour qu'elle ne se blesse pas aux pierres ; car la Judée est un pays rude, pierreux et chaud. Les sandales ont le double avantage de protéger les pieds contre les pierres, et d'éviter la chaleur, en laissant à nu le dessus du pied.

On voit dans les Actes que les apôtres suivirent ces instructions. Trèves conserve dans le trésor de sa cathédrale une sandale de saint André [2].

Ni baton : *Neque virgam* [3]. — Saint Marc dit au contraire [4] : *Nisi virgam tantum.* — Cette contradiction apparente s'explique parfaitement : le Christ dit à ses apôtres d'avoir un bâton pour s'appuyer dans la route, mais non cet objet de luxe et d'apparat qu'aimaient à porter les Orientaux.

℣. 19. — Secouez la poussière... : *Excutite pulverem...* — Les Juifs pensaient que la poussière de la terre païenne souillait, parce qu'on pouvait craindre, dit la glose du Talmud, qu'elle ne vînt du tombeau d'un mort. Le sens des paroles du Christ serait donc : que cette terre vous soit comme païenne ou profane [5].

[1] Lamy. — [2] Cornelius a Lapide. — [3] Saint Matthieu. — [4] Voy. le verset 7 de notre chapitre. — [5] Lamy.

ỳ. 20. — Pour Sodome et pour Gomorrhe : *Terræ Sodomorum et Gomorrhæorum.* — On a dit, mais faussement, qu'il restait encore dans la mer Morte des vestiges des villes réprouvées. Plusieurs voyageurs ont cru reconnaître des débris de murailles, de piliers et particulièrement de ruines, que l'on croit être celles de Ségor, ville qui d'abord fut épargnée à la prière de Lot, mais qui finit par être détruite, quand il s'en fut retiré [1].

Sodome ne devait pas être très-éloignée de Masada, dont la situation est très-connue. On la place à l'extrémité méridionale de la mer Morte, du côté du couchant, et Gomorrhe du côté du levant. L'Écriture ne dit pas que les villes maudites furent englouties par les flots, mais seulement qu'elles furent détruites par une pluie de soufre et de feu. Ici la trace du feu est marquée aussi profondément que l'est celle des eaux du déluge sur toute la surface du globe [2].

Jusqu'à ce jour, la position des villes maudites avait été assez mal comprise. M. de Saulcy, dans son beau voyage d'exploration autour de la mer Morte, paraît l'avoir fixée d'une manière incontestable. Il a vu une grande quantité de ruines qui, par leur nature et par leur étendue, doivent s'appliquer aux villes qu'un même cataclysme a anéanties. Les noms arabes viennent en aide à sa sagacité. Il trouve Sodome sur la rive occidentale à la pointe sud de la mer Morte [3], Ségor un peu plus au nord; de sorte que la distance de ces deux villes n'est guère que d'une lieue au plus [4]. Près de Sodome sont des salines et des aiguilles de sel isolées [5].

Gomorrhe [6] est sur la même rive que Sodome, à la pointe nord-ouest du lac, à vingt-cinq lieues au nord de Sodome.

Séboïm, sur la rive orientale vers le sud, a laissé des ruines aussi grandes que celles de Sodome [7].

C'est une erreur qui a fait engloutir les villes maudites dans la mer, et y fait encore chercher leurs restes. Abraham a vu de la fumée s'élever au-dessus des villes brûlées; donc, ainsi que le démontre M. de Saulcy, elles n'étaient pas sous l'eau.

[1] Saint Jérôme cité par D. Calmet.
[2] Mislin, III, 241. — [3] Saulcy, *Mer Morte*, II, 39. — [4] *Id.*, *ibid.* — [5] *Id.*, *ibid.*, — [6] *Id.*, II, 159. — [7] *Id.*, 228.

ỳ. 21. — Simples comme les colombes : *Simplices sicut columbæ.* — La plupart regardent la colombe comme un symbole de patience ou de douceur.

ỳ. 22. — Car ils vous livreront a leurs tribunaux : *Tradent enim vos in conciliis.* — Ils vous conduiront dans leurs tribunaux, ou assemblées, ou conseils, c'est-à-dire dans les sanhédrins. Outre le grand sanhédrin de Jérusalem, il y en avait de petits dans toute la Judée. Josèphe [1] raconte que Gabinius, proconsul de Syrie, après avoir ajouté quatre sanhédrins à ceux qui existaient, partagea la nation juive en cinq parties, dont une ressortissait à Jérusalem, une à Gadara, une autre à Amathonte, la quatrième à Hiérichonte et la cinquième à Séphor de la Galilée. D'après le Talmud, les coupables étaient flagellés dans ces sanhédrins en présence des juges [2].

ỳ. 23. — Devant les gouverneurs et les rois : *Ad præsides et ad reges.* — Et aux présidents des provinces, comme Pilate ou Festus, devant lequel saint Paul a été traduit; et aux rois et aux empereurs : ainsi saint Paul comparut à Rome devant César [3].

ỳ. 26. — Le frère livrera... : *Tradet frater...* — Par exemple, sainte Barbe a été tuée par son propre père, pour sa foi dans le Christ. Sainte Lucie fut accusée pour la même cause par son fils Euprepius et couronnée du martyre. Saint Paul, premier ermite, pour ne pas être trahi par le mari de sa sœur, s'enfuit au désert. Saint Venceslas, prince de Bohême, fut traîtreusement mis à mort par Boleslas, son frère, et Drahomire, sa mère, qui étaient païens.

ỳ. 32. — Ce qui vous est dit a l'oreille, prêchez-le sur les toits : *Quod in aure auditis, prædicate super tecta.* — La loi, dans la Synagogue, ne se lisait qu'en hébreu. Aussi, lors-

[1] *De Bell. Jud.* I, vi. — [2] Lamy. — Voir ch. xxxi.
[3] Lamy.

que cette langue cessa d'être vulgaire, on adjoignit au docteur un interprète qu'on appelait *Targumista*, et qui expliquait l'Écriture en syro-chaldéen. Le docteur, lui parlant à l'oreille, lui donnait l'explication, et l'interprète la traduisait à haute voix pour le peuple. Le Sauveur faisait peut-être allusion à cet usage.

Les toits en Judée étaient plats; ou plutôt c'étaient des terrasses en plein air d'où l'on pouvait parler au public.

℣. 34. — Deux passereaux ne se vendent-ils pas un as ? *Nonne duo passeres asse veneunt.* — Il est difficile de dire positivement quel était l'oiseau désigné par Notre-Seigneur, quand il fixe à un as le prix de deux passereaux. Il fallait que ce fût un des plus petits. Je m'en suis rapporté à Pline, pour savoir ce que l'on entendait à cette époque par passereaux. Mais il ne décrit pas ces oiseaux, qu'il suppose bien connus, et se contente d'en donner quelques traits de mœurs plus ou moins contestables, les compare à cet égard aux colombes, et dit qu'ils ne doivent pas vivre plus d'un an. Cuvier est aussi embarrassant quand il dit : Les passereaux comprennent beaucoup plus d'espèces que toutes les autres familles; mais leur organisation offre tant d'analogie, qu'on ne peut les séparer, quoiqu'ils varient beaucoup pour la taille et pour la force. Ils n'ont ni la violence des oiseaux de proie, ni le régime déterminé des gallinacés ou des oiseaux d'eau. Les insectes, les fruits, les grains leur fournissent la nourriture.

L'alouette répondrait à l'idée que nous pouvons nous faire des passereaux de l'Évangile; mais il me paraît plus probable que c'étaient des moineaux. D'après Cuvier, le moineau est caractérisé par son bec court, conique, et seulement un peu bombé vers la pointe. Il niche dans les trous de murs; et, comme le chien, se trouve dans tous les lieux habités par l'homme.

L'*as* était l'unité de la monnaie antique. A Rome c'était un poids primitivement divisé en douze parties, ou onces, qui porta une marque, quelquefois une tête de Janus, et devint un moyen d'échange, une monnaie, dont la division par la suite des temps fut plusieurs fois modifiée. A l'époque de Notre-Seigneur, l'as valait $^1/_{16}$ de *denier*. Or les travaux de plusieurs célèbres antiquaires, et notamment, dans ces derniers temps, ceux de M. Letronne et de M. d'Ailly, fondant leurs expériences sur un grand nombre de monnaies antiques, ont fixé le poids du *denier* à 4 gr. 45 d'argent fin. On sait que le kilogramme d'argent vaut 220 francs de notre monnaie, et l'on en conclut que le denier de 4 gr. 45 à 22 cent. le gr., vaut. . . . . 0 fr. 977;
et que l'as, qui en est $^1/_{16}$, vaut. . . 0, 061.

Nous anticiperons sur l'ordre de ces notes, pour montrer ici dans leur ensemble les monnaies mentionnées dans l'Évangile, sauf à y revenir, pour quelques détails, aux chapitres qui en traitent.

Après l'as viennent ses dérivés : Le *dipondius* [1], qui vaut 2 as et pèse 4 drachmes [2], soit. . . . . 0 fr. 122

Le *quadrant*, qui est le quart de l'as [3]. 0, 015

La *minute* [4], vaut $^1/_2$ quadrant 0, 075

La *drachme* [5], monnaie grecque valant $^3/_4$ de denier [6] ou 12 as, soit. 0, 722

Le *didrachme*, ou 2 drachmes [7]. 1, 444

Le *sicle*, mentionné soixante et une fois dans l'Ancien Testament, ne l'est pas dans le Nouveau, mais se trouve remplacé par le statère, qui en est l'équivalent, et dont la moitié, ainsi que le didrachme, représentait la capitation juive, comme le denier représentait la capitation romaine [8]. D'après Josèphe, cité par le P. Lamy, le sicle vaut 4 drachmes, ou. 2, 888

La *mine* vaut 60 sicles [9], et par conséquent. 175, 680

Le *talent* ou kiccar a beaucoup varié dans sa valeur; Munk [10] le fixe à 3,000 sicles pour les Hébreux, ce qui le porte à. . . . . 8,664. » »

D'autres disent qu'il pesait 26 kilogrammes 178 d'argent à 220 fr., soit. . . . . 5,759, » »

Il est encore plus difficile de fixer la valeur de

[1] Ch. LXXII. — [2] D'Ailly. — [3] Rich, et ch. XXXI et CXXXI. — [4] Ch. LXXIII et CXXXI. — [5] Ch. XCVII. — [6] D'Ailly. — [7] Ch. CIII. — [8] Ch. CIII et CXXVI. — [9] Ézéch., XLV, 11. — [10] *La Palestine*, p. 399.

l'*argenteus*, rapporté dix-sept fois dans la Bible, et dont l'Évangile ne parle qu'à l'occasion de la trahison de Judas. La majorité des auteurs, comme les rabbins [1], croient qu'il faut traduire *argenteus* par sicles. D'autres, comme Baronius, croient que la valeur en est beaucoup plus considérable, et qu'il faut le prendre pour une livre d'argent de 12 onces à raison de 6 fr. 87 l'once, soit. . . . . 83 fr.

[1] Ch. CXXXV.

ỳ. 51. — Oignaient d'huile beaucoup de malades : *Ungebant oleo multos ægros.* — D'après un antique usage des Hébreux, qui ajoutaient à l'imposition des mains des prières et une onction d'huile, dans l'espérance d'obtenir de Dieu un adoucissement à leurs maux, ou un sujet de joie, symbolisés par l'huile [1]. Le concile de Trente [2] enseigne qu'il y a là une première indication du sacrement de l'extrême-onction [3].

[1] Lamy. — [2] Sess. XIV, ch. I. — [3] Mgr M. Ferretti, I, 283.

Peinture antique.

CHAPITRE XLVI

DÉSIGNATION DES SOIXANTE-DOUZE DISCIPLES

Luc, ch. x, ℣. 1-12.

1. Après cela, le Seigneur désigna encore soixante-douze disciples, et les envoya deux à deux devant lui, dans toutes les villes et tous les lieux où il devait venir lui-même. †

2. Et il leur disait : La moisson est certainement grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson.

3. Allez : voici que je vous envoie comme des agneaux parmi les loups.

4. Ne portez ni bourse, ni sac, ni chaussure, et ne saluez personne pendant le chemin. †

5. En quelque maison que vous entriez, dites d'abord : Paix à cette maison.

6. Et s'il s'y trouve quelque enfant de la paix, votre paix reposera sur lui, sinon elle reviendra vers vous.

7. Demeurez dans la même maison, mangeant et buvant de ce qui sera chez eux ; car l'ouvrier mérite son salaire. N'allez point de maison en maison.

8. En quelque ville que vous entriez, et où vous serez reçu, mangez ce qu'on vous présentera. †

9. Guérissez les malades qui s'y trouveront, et dites-leur : Le royaume de Dieu est près de vous.

10. Mais en quelque ville que vous soyez entrés, et où l'on ne vous recevra point, sortez dans les places et dites :

11. Nous secouons contre vous la poussière même de votre ville qui s'est attachée à nos pieds; cependant sachez que le royaume de Dieu est proche.

12. Je vous le dis, pour Sodome, au dernier jour, il y aura plus de rémission que pour cette ville-là.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — Le Seigneur désigna encore soixante-douze disciples : *Designavit Dominus septuaginta duos.* — On n'a jamais trouvé écrits tous les noms des disciples ; on en voit cependant quelques-uns désignés dans les Actes des apôtres, tels que Matthias et Barnabé, Étienne et les six autres diacres. Voici la liste bien incomplète conservée par saint Épiphane et par Eusèbe de Césarée : Étienne, Prochor, Nicanor, Timon, Parménas, Nicolas, Matthias, Marc, Luc, Juste, Barnabé, Apelles, Rufus, Niger, Sosthène, Céphas, Ariston, Jean l'Ancien, Andronic, Junius, Lucius de Cyrène, Barsabas, Silas et Manahem [1]. Au temps de Raban-Maur, dit M. Faillon [2], sur les soixante-douze disciples, on en comptait déjà dix-sept. Plus tard on ajouta saint Denys de Paris, saint Joseph d'Arimathie, saint Simon de Maguelone et autres, saint Maximin, évêque d'Aix, saint Trophime d'Arles, saint Eutrope d'Orange, saint Georges de Velay, saint Front de Périgueux. Le docteur Sepp ne donne pas les mêmes noms ; en voici dont nous n'avons pas encore parlé : Cléophas, Ananie, Agaph le prophète, Hermas, sous le nom duquel on publia un livre apocryphe, Thaddée, Lazare et le jeune homme de Naïm. Si ces diverses listes ne contiennent pas de répétition en désignant la même personne sous des noms différents, nous aurions ainsi les noms de quarante et un disciples.

Moïse, au commencement de son gouvernement, choisit douze princes ou pères des douze tribus d'Israël ; puis, le peuple se multipliant, il en choisit six de chaque tribu, ce qui fait le nombre soixante-douze, qui devinrent comme les sénateurs du peuple. De même le Christ voulut que chaque tribu d'Israël eut, pour ainsi dire, son apôtre et six prêtres.

Il les envoya en Judée comme il avait envoyé ses douze apôtres en Galilée, parce qu'il ne pouvait s'arrêter longtemps dans chaque village, et qu'il ne lui restait plus que six mois à vivre. Il retint ses apôtres auprès de lui, pour être témoins de sa vie et pour apprendre de lui la manière d'enseigner. Il choisit soixante-douze disciples, qui, annonçant sa venue et guérissant les malades, le précédaient, et préparaient les âmes à recevoir le Messie.

Il les envoyait deux par deux, afin qu'ils pussent s'entr'aider, se consoler, se stimuler ; pour que, l'un étant fatigué, l'autre pût y suppléer ; suivant ce que dit l'Ecclésiaste : « Il vaut mieux être deux ensemble que d'être seul, car ils tirent de l'avantage de leur société ; si l'un tombe, l'autre le soutient. Malheur à l'homme seul [1]. » En allant deux, chacun a un témoin de sa conduite, un protecteur, un gardien de sa vertu. L'expérience l'a prouvé chez les religieux et les prédicateurs de l'Évangile, qui sont, d'ailleurs, ainsi moins exposés à la calomnie. C'est pourquoi saint Pacôme, saint Augustin, saint François, saint Dominique, saint Bernard et les autres fondateurs d'ordres ont établi cette règle [2].

ỳ. 4. — Ne saluez personne... : *Neminem... salutaveritis.* — * Manière de parler chez les Israélites pour marquer qu'il faut exécuter une chose promptement et avec soin, sans se laisser distraire par quoi que ce soit *.

ỳ. 8. — Mangez ce qu'on vous présentera : *Manducate quæ apponuntur vobis.* — * Les ministres de l'Évangile ont droit de vivre des dons qu'on leur offre ; ils ne doivent pas rechercher des mets délicats, mais se contenter de ce qu'on leur présente *.

[1] L'abbé Darras, II, 205.
[2] *Sainte Madeleine*, II, 295.

[1] Melius est duos esse simul quam unum, habent enim emolumentum societatis suæ. Si unus ceciderit, ab altero fulcietur. Væ soli (IV, 9).
[2] Il s'agit ici de ceux qui iraient seuls dans le monde, et non des solitaires, qui ont d'ailleurs reçu de Dieu une vocation particulière.

CHAPITRE XLVII

LA VEUVE DE NAÏM

Luc, ch. VII. ℣. 11-17.

1. Il s'en alla ensuite dans une ville appelée Naïm, et ses disciples et une troupe nombreuse allaient avec lui. †

2. Or, comme il approchait de la porte de la ville, voilà qu'on emportait un mort, fils unique de sa mère; et elle était veuve, et beaucoup de gens de la ville l'accompagnaient. †

3. Le Seigneur, l'ayant vue, fut touché de compassion pour elle, et lui dit : Ne pleurez point.

4. Et il s'approcha, toucha le cercueil (ceux qui le portaient s'arrêtèrent), et il dit : Jeune homme, je te le commande, lève-toi.

5. Et le mort se leva sur son séant, et commença à parler; et Jésus le rendit à sa mère.

6. Et tous furent saisis de crainte, et ils glorifiaient Dieu, disant : Un grand prophète s'est élevé parmi nous, et Dieu a visité son peuple.

7. Et le bruit s'en répandit dans toute la Judée et dans tout le pays d'alentour. †

1, l. 11. — 2, l. 12. — 3, l. 13. — 4, l. 14. — 5, l. 15. — 6, l. 16. — 7, l. 17.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — Une ville appelée Naim : *Civitatem quæ vocatur Naim.* — Naïm, ou Naïs, comme l'appelle Josèphe, était une petite ville de la tribu d'Issachar, à deux lieues et demie de Nazareth, située dans le voisinage d'Endor, près des sources du Kison, qui coule au pied du mont Thabor et serpente dans les plaines jusqu'à Acon ou Ptolémaïs. Le Sauveur, en entrant à Naïm, traversa cette rivière, qui aujourd'hui semble épuisée ; et Naïm n'est plus qu'un pauvre village composé de huit ou neuf cabanes.

Le nom de Naïm a la même racine que ceux de Noéma et Naüm, et signifie littéralement *la belle*. La ville devait ce nom à sa position ravissante entre le Thabor et le petit Hermon [1].

ỳ. 2. — On emportait un mort : *Defunctus efferebatur.* — Les corps, comme on le voit encore dans les campagnes toscanes, étaient transportés, chez les Hébreux, à visage découvert, dans une sorte d'arche ou cercueil non fermé. Les tombeaux ne pouvaient être construits dans l'intérieur des villes, où ils eussent constitué en permanence une cause d'impureté légale. Cependant ils devaient être assez rapprochés des habitations pour que leur distance n'excédât point l'intervalle qu'il était permis de franchir un jour de sabbat. On pouvait ainsi, sans violer le repos sabbatique, ne pas laisser séjourner le corps dans la maison mortuaire et le conduire immédiatement au tombeau, où une chambre était disposée pour donner les derniers soins de la sépulture. Les Égyptiens avaient des coutumes un peu différentes [1].

[1] Sepp, I, 426.

ỳ. 7. — Et dans tous le pays d'alentour : *Et in omnem circa regionem.* — Peut-être faut-il rattacher à cette époque de la vie du Sauveur les relations qu'un chef de tribu arabe, Abgar, voulut entretenir avec lui. Si les lettres sont apocryphes, le fait lui-même d'une députation de ce prince à Jésus-Christ est historique [2].

[1] *Mém. sur les instrum. de la Passion.* — [2] L'abbé Darras, II, 64 et 66.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

VIe SIÈCLE

La *Bible syriaque* de Florence présente, au folio 6, une scène assez difficile à déterminer, où nous croyons voir cependant le fils de la veuve de Naïm. Des hommes vêtus de tuniques de diverses couleurs portent un lit blanc sur lequel se redresse un jeune homme vêtu d'une robe blanche. Notre-Seigneur est absent ; on ne voit ni le chef de la synagogue ni la veuve qui auraient été nécessaires pour préciser le miracle. Ce qui semble devoir décider, c'est que le mort était porté dehors : *Ecce defunctus efferebatur*, tandis que la fille de Jaïre a été guérie dans la maison de son père.

IXe SIÈCLE

Nous allons retrouver le fils de la veuve dans notre *manuscrit* grec [1] de *saint Grégoire de Nazianze.* Notre-Seigneur, vêtu d'une robe violette, étend la main vers un enfant dont la coiffure semblerait appartenir à une jeune fille, qui se soulève à demi sur son lit. La femme pleurant derrière et vêtue d'un manteau rouge, est la veuve ; au fond trois hommes porteurs de cierges allumés font partie de la procession rencontrée hors la ville. On ne peut donc encore, malgré la coiffure, douter du sujet.

Comme dans toutes les miniatures de ce beau livre, on remarquera l'expression des têtes, le soin apporté aux draperies et la négligence des extrémités. Cet état indique la décadence de l'art, qui s'accroît encore au XIe siècle dans le *manuscrit* 74, où cependant elle est moins sensible au premier coup d'œil : cela tient à la petitesse des sujets, traités avec infiniment d'esprit. On est plus sévère pour une œuvre sérieuse, comme le *ms.* 510, dont certaines figures ont 140 et 150 millimètres.

[1] Pl. XLVI, fig. 6.

CHAPITRE XLVIII

DÉPUTATION ENVOYÉE PAR JEAN VERS JÉSUS

Matthieu, ch. XI, ℣. 2-16. — Luc, ch. VII, ℣. 18-23.

1. [1] Les disciples de Jean lui annoncèrent toutes ces choses.
2. [mt] Quand il eut appris dans sa prison les œuvres du Christ, [mtl] il lui envoya deux de ses disciples
3. Pour lui dire : Êtes-vous Celui qui doit venir, ou en attendons-nous un autre? †
4. [1] Étant venus vers lui, ces hommes lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyés vers vous pour vous demander : Êtes-vous Celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre?
5. A cette heure même, Jésus guérit un grand nombre de personnes de leurs maladies, de leurs plaies et d'esprits malins, et rendit la vue à beaucoup d'aveugles.
6. [mtl] Et, répondant, il leur dit : Rapportez à Jean ce que vous avez entendu et vu :
7. [mt] Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. †
8. [mtl] Et bienheureux celui qui ne se sera point scandalisé de moi.

1, l. 18. — 2, mt. 2; l. 19. — 3, mt. 3; l. 19. — 4, l. 20. — 5, l. 21. — 6, mt. 4; l. 22. — 7, mt. 5. — 8, mt. 6; l. 23.

NOTES

Il s'agit dans ce chapitre de la députation que saint Jean envoya de sa prison au Seigneur. Le P. Lamy développe en détail les motifs qui lui font croire à un double emprisonnement de Jean-Baptiste : le premier, du fait du grand sanhédrin; le second, du fait d'Hérode. L'abbé Darras, au contraire, n'admet qu'une seule prison. Le Précurseur, dit-il, était toujours détenu dans la forteresse de Machéronte. Hérode Antipas avait résisté jusque-là aux sollicitations d'une épouse ambitieuse et cruelle. Il reculait devant un crime, moins peut-être par un sentiment de justice que par la crainte d'un soulèvement populaire. L'illustre captif profita des derniers instants que lui laissa la modération ou la pusillanimité du tétrarque, et fit venir deux de ses disciples pour les adresser directement à Jésus.

ỳ. 2-3. — * Saint Jean n'avait pas besoin de s'instruire de la divinité de Jésus-Christ, parce qu'il avait reconnu en lui le Sauveur, et l'avait annoncé aux autres. Il voulait donner occasion à ses disciples de se convaincre de plus en plus que le Messie était venu, et que Jésus était ce Messie annoncé par les prophètes *.

ỳ. 7. — * La réponse de Jésus était assez significative; il suffisait de se rappeler certains textes d'Isaïe relatifs au Messie (Voy. Isaïe, XXXV, 5, et LXI, 1)*.

CHAPITRE XLIX

JEAN EST LOUÉ PAR JÉSUS-CHRIST

Matthieu, ch. XI, ℣. 7-19. — Luc, ch. VII, ℣. 24-35.

1. [mtl]Et, lorsque [l]les envoyés de Jean [mtl]furent partis, Jésus commença à parler de Jean au peuple : Qu'êtes-vous allés voir au désert? un roseau agité par le vent?

2. Mais encore : Qu'êtes-vous allés voir? un homme vêtu avec mollesse? Or ceux qui portent des vêtements précieux [l]et vivent dans les délices [mtl]sont dans les maisons des rois.

3. Qu'êtes-vous donc allés voir? un prophète? oui, je vous le dis, et plus qu'un prophète.

4. C'est de lui qu'il est écrit : Voici que j'envoie mon ange devant ta face, pour préparer ta voie devant toi. †

5. [mtl]En vérité je vous le dis, il ne s'est pas levé entre les enfants des femmes de plus grand [l]prophète [mtl]que Jean-Baptiste; mais le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui.

6. [mt]Or, depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à présent, le royaume des cieux souffre violence, et les violents le ravissent.

7. Car tous les Prophètes et la Loi ont prophétisé jusqu'à Jean.

8. Et, si vous voulez le comprendre, il est lui-même Élie qui doit venir.

9. Que celui qui a des oreilles pour entendre entende.

10. [l]Et tout le peuple qui l'écoutait, et les publicains qui s'étaient fait baptiser du baptême de Jean, reconnurent la justice de Dieu.

11. Mais les pharisiens et les docteurs de la loi ont méprisé le conseil de Dieu sur eux, en refusant d'être baptisés par lui.

12. Le Seigneur dit encore : [mtl]A qui comparerai-je les hommes de cette génération? [l]à qui sont-ils semblables?

13. [mtl]Ils sont semblables à ces enfants assis dans la place, se parlant l'un à l'autre, et disant : [l]Nous avons joué de la flûte, [mtl]nous avons chanté pour vous, [mtl]et vous n'avez point dansé; nous nous sommes lamentés, et vous n'avez point pleuré. †

14. Jean est venu, ne mangeant point [1]de pain, [mt]et ne buvant point [1]de vin, [mtl]et vous dites : Il est possédé du démon.

15. [mtl]Le Fils de l'homme est venu, mangeant et buvant, et vous dites : C'est un homme de bonne chère, adonné au vin, ami des publicains et des pécheurs.

16. Et la sagesse a été justifiée par [1]tous [mtl]ses enfants.

1, mt. 7; l. 24. — 2, mt. 8; l. 25. — 3, mt. 9; l. 26. — 4, mt. 10; l. 27. — 5, mt. 11; l. 28. — 6, mt. 12. — 7, mt. 13. — 8, mt. 14. — 9, mt. 15. — 10, l. 29. — 11, l. 30. — 12, mt. 16; l. 31. — 13, mt. 16; l. 32. — 14, mt. 18: l. 33. — 15, mt. 19; l. 34. — 16, mt. 19; l. 35.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 4. — Voyez le prophète Malachie, chap. III, verset 1.

℣. 13. — Semblables a ces enfants : *Similes sunt pueris.* — Jésus-Christ fait allusion ici à un jeu d'enfant en usage chez les Juifs. Les enfants, divisés en deux partis, c'est-à-dire en deux chœurs, mettaient ainsi en scène la vie humaine et la parodiaient. Imitant Héraclite qui pleurait et Démocrite qui riait toujours, ceux d'un des camps se lamentaient, et ceux de l'autre chantaient en s'accompagnant avec des flûtes. D'ailleurs, les uns ne s'occupaient point des autres; et les spectateurs, comme dans une comédie, écoutaient les uns et les autres sans être émus ni par les plaintes ni par la danse [1].

[1] Cornel. a Lapide *Comm. in Matth.*, XI, 15.

CHAPITRE L

MIRACLES DES DISCIPLES

Matthieu, ch. XI, ℣. 20-30. — Luc, ch. X, ℣. 13-24.

1. [mt] Alors il commença à faire des reproches aux villes dans lesquelles s'était opéré le plus grand nombre de ses miracles, de n'avoir pas fait pénitence.

2. [mtl] Malheur à toi, Corozaïn; malheur à toi, Bethsaïde; car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous eussent été faits dans Tyr et Sidon, elles auraient fait pénitence autrefois sous le cilice, et [1] assises [mtl] dans la cendre. †

3. Mais pour Tyr et Sidon, il y aura plus de rémission au jour du jugement que pour vous.

4. Et toi, Capharnaüm, élevée jusqu'au ciel, tu seras plongée jusqu'au fond de l'enfer.

5. [mt] Parce que si les miracles qui ont été faits en toi avaient été opérés dans Sodome, elle aurait peut-être subsisté jusqu'à ce jour. †

6. C'est pourquoi, je vous le dis, il y aura au jour du jugement plus de rémission pour la terre de Sodome que pour toi.

7. [1] Qui vous écoute m'écoute, et qui vous méprise me méprise; mais qui me méprise, méprise celui qui m'a envoyé.

8. Or les soixante-douze revinrent avec joie lui dire : Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom.

9. Et il leur dit : Je voyais Satan tomber du ciel comme la foudre.

10. Voilà que je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions, et sur toute la puissance de l'ennemi, et rien ne vous nuira.

11. Cependant ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis; mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.

12. [mtl] En cette heure même, il tressaillit de joie par l'Esprit-Saint, et [mtl] dit : Je vous rends gloire, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et de ce que vous les avez révélées aux petits.

13. Oui, Père; car il vous a plu ainsi.

14. Toutes choses m'ont été données par mon Père, et personne ne sait qui est le Fils, et qui est le Père, sinon le Fils, et celui à qui le Fils a voulu le révéler.

15. [1] Et, se tournant vers ses disciples, il dit : Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez.

16. Car, je vous le dis, beaucoup de prophètes et de rois ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu ; entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu.
17. mt Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai.
18. Prenez mon joug sur vous, et apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez du repos dans vos âmes.
19. Car mon joug est doux, et mon fardeau est léger.

1, mt. 20. — 2, mt. 21; l. 13. — 3, mt. 22; l. 14. — 4, mt. 23; l. 15. — 5, mt. 23. — 6, mt. 24. — 7, l. 16. — 8, l. 17. — 9, l. 18. — 10, l. 19. — 11, l. 20. — 12, mt. 25; l. 21. — 13, mt. 26; l. 21. — 14, mt. 27; l. 22. — 15, l. 23. — 16, l. 24. — 17, mt. 28. — 18, mt. 29. — 19, mt. 30.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 2, 5. — Malheur a toi, Corozain... : *Væ tibi Corozain...* — Corozaïn, ville célèbre de la Galilée, est comptée parmi les premières de la Décapole dans la région de Capharnaüm, près de la mer de Galilée, au point où le Jourdain tombe dans cette mer à deux mille pas de Capharnaüm. Comme toutes les autres villes de la Palestine, ce n'est plus qu'une pauvre bourgade désolée sous le joug musulman [1].

Bethsaïde, faisant de même partie de la Décapole, et joignant la mer près de Capharnaüm, dont elle est distante de trois heures de chemin, était habitée par des pêcheurs, d'où lui vient son nom : *Beth*, maison ; *saïda*, pêche. C'est de cette ville que sont sortis les saints apôtres Pierre, André et Philippe. C'est pour cela que l'Évangile la nomme la ville d'André et de Pierre.

[1] Voy. Roger, p. 224.

Tyr, ville très-forte de la Phénicie, placée sur un rocher au bord de la mer, était déjà grande lorsque Josué fit la conquête de la Palestine. Une tradition laisse croire que Jésus-Christ y a passé, mais sans s'y faire connaître. Ce n'est plus qu'un amas de ruines, où l'on remarque quelques pans de grosses murailles, des tours et des remparts en pierres de taille, de plus de deux mètres d'épaisseur. On voit encore des fragments de très-belles colonnes en marbre et en porphyre dont elle était remplie.

Sidon est voisine de Tyr.

Sodome, ville capitale de la Pentapole, dont les crimes montèrent à un tel excès, que Dieu l'a fait périr par le feu du ciel, avec trois autres villes, Gomorrhe, Séboïm et Adama, qui étaient aussi corrompues qu'elle [1].

[1] D. Calmet. — Voir ch. xlv.

CHAPITRE LI

LA FEMME PÉCHERESSE

Luc, ch. VII, ℣. 36-50.

1. Un des pharisiens le pria de manger avec lui. Étant donc entré dans la maison du pharisien, il se mit à table. †

2. Et voilà qu'une femme qui était pécheresse dans la ville, ayant su qu'il était à table, dans la maison du pharisien, apporta un vase d'albâtre plein de parfum. †

3. Et se tenant par derrière, à ses pieds, elle commença à les arroser de ses larmes, et les essuyant avec ses cheveux, elle les baisait, et les oignait de parfum. †

4. A cette vue, le pharisien qui l'avait invité dit en lui-même : Si celui-ci était prophète, il saurait certainement qui est cette femme qui le touche, et que c'est une pécheresse.

5. Alors Jésus, prenant la parole, lui dit : Simon, j'ai quelque chose à te dire. Il répondit : Maître, dites.

6. Un créancier avait deux débiteurs : l'un lui devait cinq cents deniers, et l'autre cinquante.

7. Comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur remit la dette à tous deux. Lequel l'aimera le plus?

8. Simon répondit : Celui, je pense, à qui il aura le plus remis. Jésus lui dit : Tu as bien jugé.

9. Et, se tournant vers la femme, il dit à Simon : Vois-tu cette femme? Je suis entré dans ta maison, et tu ne m'as point donné d'eau pour mes pieds; elle, au contraire, elle les a arrosés de ses larmes et les a essuyés avec ses cheveux.

10. Tu ne m'as point donné de baiser: mais elle, depuis qu'elle est entrée, elle n'a cessé de baiser mes pieds.

11. Tu n'as point versé d'huile sur ma tête; mais elle, elle a répandu des parfums sur mes pieds.

12. C'est pourquoi je te le dis : Beaucoup de péchés lui seront remis, parce qu'elle a beaucoup aimé; mais celui à qui on remet moins aime moins.

13. Alors il dit à cette femme : Vos péchés vous sont remis.

14. Ceux qui étaient à table avec lui commencèrent à dire en eux-mêmes : Qui est celui qui remet même les péchés?

15. Mais Jésus dit à la femme : Votre foi vous a sauvée; allez en paix.

1, l. 36. — 2, l. 37. — 3, l. 38. — 4, l. 39. — 5, l. 40. — 6, l. 41. — 7, l. 42. — 8, l. 43. — 9, l. 44. — 10, l. 45. — 11, l. 46. — 12, l. 47. — 13, l. 48. — 14, l. 49. — 15, l. 50.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — Il se mit a table : *Discubuit.* — Les Juifs se couchaient à table sur des lits, souvent sous des arbres et sous des berceaux de vigne.

Lorsque les anciens se plaçaient sur les lits destinés à leurs repas, et afin de ne pas les salir, ils quittaient auparavant leurs chaussures. Sur d'anciens bas-reliefs romains, on voit représentés des esclaves ôtant leurs chaussures à ceux qui vont se mettre à table. Plaute et Martial font allusion à cette coutume [1].

M. Faillon réunit cette scène à celle qui eut lieu six jours avant la Pâque à Béthanie; et il donne des motifs puissants à l'appui de cette opinion. En faisant ces réserves, nous n'avons pas cru devoir changer l'ordre du P. Lamy, qui d'ailleurs a en sa faveur des auteurs considérables.

ỳ. 2. — Et voila qu'une femme... pécheresse... : *Et ecce mulier... peccatrix...* — Saint Luc place l'histoire de la femme pécheresse après la députation des disciples que saint Jean avait envoyés vers le Christ, de Judée en Galilée. C'était aux approches de Pâque, époque où Jésus venait tous les ans, conformément à la loi, pour assister à cette fête, à Jérusalem, que l'évangéliste désigne par le mot *Civitas.* Les Juifs appelaient ainsi leur *ville,* ou encore la Ville sainte, comme les Latins en disant *Urbs* faisaient entendre Rome [1].

Le pharisien qui reçut Jésus-Christ à dîner, soit à Jérusalem, soit dans ses environs, se nommait Simon, ainsi que l'appelle le Sauveur. C'est sans doute le même que le lépreux chez lequel Jésus soupa quelques jours avant sa passion. Nous avons vu souvent Jésus s'arrêter à Béthanie, quand, à l'occasion des jours de fête, il devait aller au temple; il évitait ainsi les embûches des pharisiens. Il pouvait être connu de Simon et de plusieurs habitants de Jérusalem, ou de Béthanie, qui en était, pour ainsi dire, un faubourg, car déjà sa renommée avait pénétré dans les villes et villages de la Judée [1]. Mgr M. Ferretti croit, au contraire, qu'il ne faut pas confondre les deux Simon.

Au chapitre lviii, où il sera question pour la première fois de la sœur de Marthe, nous développerons plus au long les motifs qui prouvent que la même femme a pu être appelée par les évangélistes la pécheresse, Marie Madeleine, et la sœur de Marthe. Ici nous nous contenterons de quelques notes extraites principalement de Cornelius a Lapide : Saint Chrysostome croit que ce sont deux femmes; d'autres [2] trois. Le P. Lamy en reconnaît une seule, qui a fait sur le Christ deux onctions, et non trois, comme on l'a prétendu. De ce que Madeleine a suivi Jésus, en quittant la Galilée, on en a conclu qu'elle était de ce pays, et qu'elle différait

[1] Faillon, II, 158. — Voir le cul-de-lampe du ch. xxii
[2] Lamy.

[1] Lamy. — [2] Origène, Théophylacte, Euthymius, Jodocus Clicthoveus, J. Faber.

de Marie sœur de Marthe, Juive et habitant à Béthanie près de Jérusalem. Cette raison est bien faible, et parmi les réponses qu'on peut lui faire, ne peut-on pas dire que, bien que Juive de nation, elle pouvait habiter en Galilée, par exemple dans le château de *Magdala*, soit pour en avoir épousé le propriétaire, soit pour l'avoir eu en partage dans la succession paternelle [1], et que *Magdala* lui a fait donner le nom de Magdeleine?

Peccatrix. — Quelques modernes, entre autres le P. Lamy, pour faire honneur à Madeleine, pensent qu'elle a été seulement légère, coquette et aimant la parure, qui était un scandale et une tentation, et que c'est pour cela qu'elle était appelée pécheresse [2]. Les femmes juives étaient considérées comme telles pour les infractions les moins graves à la loi. Si Madeleine, disent-ils, eût été réduite à ce degré d'avilissement, elle n'eût pu pénétrer dans la maison de Simon. Mais la décence de son maintien est telle que Simon suppose que Jésus a besoin d'être prophète pour savoir ce qu'elle est.

D'un autre côté, ceux qui veulent ajouter à l'honneur de Madeleine ôtent à la grâce du Christ et à la pénitence de Madeleine, qui d'une pécheresse fit une si grande sainte. Saint Augustin la qualifie de courtisane ; saint Ambroise, saint Jérôme, saint Grégoire, Bède, s'expriment dans le même sens, ainsi que saint Chrysostome, quand il fait dire, à son occasion, à Jésus-Christ : « Les courtisanes et les publicains vous précèderont dans le royaume des cieux [1]. »

[1] Cornel. a Lapide *Comm. in Luc.*, VII, 37. — [2] *Id.*, *ibid.*

℣. 3. — Et se tenant par derrière a ses pieds : *Et stans retro secus pedes.* — Les anciens, nous l'avons dit, se couchaient sur des lits, ou plutôt sur des couchettes de table, la tête appuyée sur le coude, de telle sorte qu'elle était tournée vers la table, et que les pieds s'étendaient à l'extrémité extérieure. Sainte Madeleine a donc pu facilement toucher, laver et essuyer les pieds du Christ. Le lit ne paraît pas avoir été assez élevé pour que Madeleine à genoux ne pût atteindre les pieds du Christ, surtout étant grande comme il paraît qu'elle l'était, d'après ses reliques à Marseille et à Rome. *Stans* exprime seulement sa présence [2].

Et les oignait de parfum : *Et unguento ungebat.* — C'était l'usage autrefois dans les festins, et même chez les Grecs, de se servir d'eaux et de liqueurs odoriférantes, autant pour laver que pour parfumer. Les femmes étaient chargées de ce soin.

[1] Cornel. a Lapide *Comm. in Luc.*, VII, 38. — [2] *Id.*, *ibid.*

CHAPITRE LII

LES VENDEURS CHASSÉS DU TEMPLE

Jean, ch. II, ℣. 13-25.

1. La Pâque des Juifs étant proche, Jésus monta à Jérusalem. †
2. Et il trouva dans le temple les vendeurs de bœufs, de brebis et de colombes, et les changeurs assis *à leurs tables*. †
3. Et, ayant fait comme un fouet avec des cordes, il les chassa tous du temple avec les brebis et les bœufs, répandit l'argent des changeurs, et renversa leurs tables.
4. Et il dit à ceux qui vendaient des colombes : Emportez cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic. †
5. Or ses disciples se ressouvinrent qu'il était écrit : Le zèle de votre maison me dévore.
6. Les Juifs donc répondant, lui dirent : Par quel signe nous montres-tu que tu peux faire ces choses?
7. Jésus leur répondit : Détruisez ce temple, et je le relèverai en trois jours.
8. Les Juifs repartirent : On a mis quarante-six ans à bâtir ce temple, et toi, tu le relèveras en trois jours? †
9. Mais il parlait du temple de son corps.
10. Lors donc qu'il fut ressuscité des morts, ses disciples se ressouvinrent qu'il avait dit cela, et ils crurent à l'Écriture et à la parole qu'avait dite Jésus.
11. Lorsqu'il était à Jérusalem, pendant les fêtes de Pâque, beaucoup crurent en son nom, voyant les miracles qu'il faisait.
12. Mais Jésus ne se fiait point à eux, parce qu'il les connaissait tous,
13. Et qu'il n'avait pas besoin que personne rendît témoignage d'aucun homme : car il savait par lui-même ce qu'il y avait dans l'homme.

1, j. 13. — 2, j. 14. — 3, j. 15. — 4, j. 16. — 5, j. 17. — 6, j. 18. — 7, j. 19. — 8, j. 20. — 9, j. 21. — 10, j. 22. — 11, j. 23. — 12, j. 24. — 13, j. 25.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — La Paque... étant proche : *Et prope erat Pascha.* — Quatre mois s'étaient écoulés depuis le commencement de la mission de Jésus-Christ. Son premier voyage à Jérusalem peut l'y avoir fait arriver pour la Pâque. Il entre alors dans le temple et en chasse les vendeurs. On comprend que cette expulsion dut avoir lieu la première fois qu'il y entra comme Messie. Il montra ainsi, dès l'abord, son autorité, et protesta aussitôt contre les abus de ce trafic dans la maison de Dieu.

ỳ. 2. — Et il trouva dans le temple les vendeurs... : *Et invenit in templo vendentes...* — Il ne faut pas confondre cette expulsion des vendeurs du temple avec celle dont parle saint Matthieu au chapitre XXI [1]; car cette dernière eut lieu bien peu avant la passion, et celle dont il s'agit ici au commencement de sa prédication [2].

Il semblait réglé par la loi elle-même que ceux qui devaient apporter des victimes ou des présents, en obéissant au précepte ou à un vœu, pussent, s'ils habitaient loin de Jérusalem, s'en procurer avec de l'argent dans la ville sainte [3]. Les livres des Juifs nous apprennent que cette coutume subsistait encore au temps où le Christ était sur la terre. Quiconque, dit Maimonide [4], allait à Jérusalem pour célébrer les fêtes solennelles, apportait avec lui, ou des victimes qu'il immolait dans l'atrium, ou au moins de l'argent pour s'en procurer [5].

Les victimes sont de cinq espèces : les bœufs, les brebis, les chèvres, les tourterelles et les petits des colombes, tous remarquables par leur douceur, très-abondants dans la terre de Chanaan et destinés principalement à la nourriture de l'homme.

Il est fréquemment fait mention des *bœufs* dans l'Écriture sainte. Les Juifs s'en servaient pour écraser des fruits; ainsi que les autres nations, ils les attelaient à la charrue et leur faisaient traîner des fardeaux dans des chars. La loi défendait de leur imposer un frein, afin de les laisser s'engraisser en ruminant leur nourriture. Les Israélites sont comparés à la génisse habituée à broyer le blé.

Dans l'original hébreu de la Bible, les *brebis* et les chèvres sont appelées du même nom. La science est d'accord avec l'Écriture; car Cuvier a dit que ces animaux méritaient si peu d'être séparés génériquement, qu'ils formaient entre eux des métis féconds. La race de Syrie et de Barbarie a la queue longue et chargée d'une grosse masse de graisse. Les oreilles sont pendantes, les cornes grosses aux béliers, médiocres aux moutons et aux brebis, et la laine mêlée de poils [1].

Les brebis et les chèvres fournissent le vivre et le vêtement. Il était défendu de tisser ensemble le lin et la laine, afin d'avertir les Juifs de n'avoir pas de duplicité dans le cœur. Les poils de certaines chèvres sont très-précieux. La loi défendait de cuire le chevreau dans le lait de sa mère, pour nous montrer que nous devons être humains et justes envers les hommes qui sont nos semblables, puisqu'elle interdit, même à l'égard des bêtes, une apparence de cruauté. Les Juifs veulent voir dans cette loi l'interdiction de manger du lait avec de la viande. Ils ont donc deux couteaux, un pour couper les viandes, l'autre pour le fromage; et ils ne font pas cuire les viandes et le lait au même feu ni dans les mêmes vases [2].

La *colombe* est un animal pur, ses yeux sont purs et gracieux; il y a dans sa voix quelque chose de plaintif et de gémissant, qui est le symbole de l'amour et de la simplicité. Elle est docile, amie de l'homme, elle vole loin et long-

[1] Voir ch. CXXI. — [2] Cornelius a Lapide. — [3] Deut., XIV, 21, 25, 26. — [4] Maimonide, Trait. *Hhagiga*, chap. I, n. 3. — [5] Lamy.

[1] Cuvier. — [2] Lamy, *Apparat. bibl.*, lib. III, p. 444.

temps, revient à son nid des lieux les plus éloignés. C'est ce qui l'a fait envoyer par Noé hors de l'arche et la fait encore employer pour porter des dépêches [1].

La tourterelle (*columba turtur*) vit en Europe, dans les bois, comme le ramier. Nous l'élevons en volière pour l'amusement [2]. Elle est le symbole de l'innocence, de la simplicité, de la candeur, de la douceur et de la fidélité [3].

Les vendeurs de bœufs : *Vendentes boves.* — Sous prétexte de faciliter l'obéissance aux prescriptions de la loi, les prêtres en avaient fait un objet de lucre.

On voit partout dans l'Évangile que l'avarice en entrant dans leur âme l'avait corrompue; car il y avait à Jérusalem des boucheries et des marchés publics; mais avec leur autorisation le commerce se faisait dans le temple même, ainsi qu'il résulte du passage de l'Écriture que nous étudions, et de ce que dit Maimonide dans le traité *De Apparatu templi* [4]. Il s'agit des divers employés du temple, entre lesquels il compte ceux qui présidaient à ce commerce; et il entre à cet égard dans des détails qui montrent une insigne avarice exercée sous le masque de la religion.

Les changeurs assis : *Nummularios sedentes.* — Outre ces marchands de bœufs, de brebis, de colombes, il y avait dans les portiques du temple des changeurs assis qui tiraient un droit de change des grosses monnaies contre des petites. Le *Talmud*, au chapitre 1er, traité *Schekalim* ou des *Sicles*, nous apprend quel était l'office de ces changeurs : « Au premier du mois *Adar*, on était dans l'usage d'informer par un édit les Juifs d'avoir à payer dans le temple le demi-sicle qu'ils devaient pour la capitation. Le 15 de ce mois, les percepteurs se rendaient dans chaque ville pour en faire la collecte. Jusque-là, personne n'était contraint au payement. Mais le 20 ils s'asseyaient dans le temple et exigeaient le payement, faisant vendre les biens des récalcitrants, etc. Chacun devait tenir prêt un demi-sicle pour lui; lors donc qu'on apportait à changer un sicle pour deux demi-sicles, on avait à payer une commission au changeur. Lorsqu'un sicle était apporté pour deux personnes, on devait un double droit [1]. Des usages analogues se sont perpétués à Jérusalem, où, dans les rues voisines des bazars, des changeurs sont assis devant de petites tables chargées de diverses espèces de monnaie [2].

℣. 4. — A ceux qui vendaient des colombes : *His qui columbas vendebant.* — Jésus avait renversé les tables des changeurs; mais il dit aux vendeurs de colombes d'emporter leurs cages, pour que les oiseaux ne s'envolassent pas dans le temple, et parce qu'il ne pouvait les chasser comme des bœufs et des brebis. Il est probable qu'alors Jésus-Christ s'était déjà manifesté par des miracles pour pouvoir seul, avec autant d'autorité, chasser une aussi grande foule qui, sous le patronage des prêtres, paraissait faciliter l'exercice du culte.

Quelques-uns se sont demandé si dans cette occasion le Seigneur ne fit qu'user du droit ordinaire des zélateurs. D'après les mœurs et les usages hébraïques, un Juif manquant à Dieu ou à sa loi, ou entraînant un autre au culte des faux dieux, pouvait être tué par le premier venu. Les Juifs appellent cet acte le jugement du zèle. On dit qu'il a été exercé pour la première fois par Phinées, qui tua l'Israélite et la Madianite; et que depuis ce droit passa dans les mœurs [3].

℣. 8. — On a mis quarante-six ans a batir ce temple : *Quadraginta et sex annis ædificatum est templum hoc.* — Le temple a été construit trois fois; d'abord par Salomon, qui y employa sept ans et non quarante-six ans. Il ne peut donc être question de ce temple, qui a été d'abord brûlé, puis renversé de fond en comble par les Chaldéens.

Après le retour de la captivité de Babylone, le temple, brûlé par les Chaldéens, fut reconstruit par Zorobabel et ses compagnons, la première année du règne de Cyrus, roi des Perses, et terminé la sixième année de celui de Darius, fils d'Hystaspe. Beaucoup croient que cet intervalle fut de quarante-six ans, et que c'est de ce temple que parlent les Juifs. Saint Chrysostome, Bède et d'autres, font ainsi le compte des quarante-six ans : Cyrus régna trente ans;

1 Cuvier. — 2 *Id.* — 3 Lamy, XI, xxx. — 4 C. vii, 9.

1 Lamy, liv. III, ch. i. — 2 Michon, *Vie de Jésus*, I, 353. — 3 Lamy.

Cambyse, son fils et successeur, neuf ans; les Mages, un an. Darius, fils d'Hystaspe, leur succéda, et à la sixième année de son règne le temple fut terminé. En additionnant toutes ces années, on trouve bien quarante-six ans; mais Cornelius a Lapide croit le calcul inexact; car la première année de Cyrus où il permit aux Juifs de relever le temple, ne peut être entendue de la première année de son règne de trente ans, mais du moment où, après avoir pris Babylone et tué Balthasar, il mit aux mains des Perses la monarchie babylonienne. C'est alors qu'il délivra les Juifs de leur captivité, et leur permit de reconstruire le temple. Or cette délivrance n'eut lieu que la vingt-septième année du règne de Cyrus, correspondant à la première de sa grande monarchie, qu'il conserva seulement trois ans, après lesquels il fut tué par Tomyris, reine des Scythes. Trois ans du règne de Cyrus, six ans de son fils Cambyse, un an des Mages et six ans de Darius ne font que seize ans et non quarante-six. Ce n'est donc point encore de ces travaux qu'il peut être question dans l'Évangile. C'est de la reconstruction par parties qu'entreprit Hérode Ascalonite, qui fit massacrer les enfants à Bethléhem. Enfin lorsque les Juifs disent : *Hoc templum*, ce temple, ils semblent bien indiquer celui que l'on voit, et tel qu'on le voit alors.

Hérode commença ses constructions la dix-huitième année de son règne; ainsi, le Christ étant né la trente-cinquième année du règne d'Hérode, il s'ensuit que du commencement de la troisième construction de ce temple jusqu'à la nativité du Christ il s'est écoulé seize années pleines; ajoutez-y trente ans de la vie de Notre-Seigneur, et vous trouverez quarante-six ans. Josèphe dit bien qu'Hérode n'a mis que huit ans à terminer le temple; mais il entendait les parties principales, c'est-à-dire le saint et le saint des saints. Lui-même et ses successeurs continuèrent les parties accessoires jusqu'à la trentième année du Christ [1]. Or, comme on y travaillait encore du temps de Notre-Seigneur, on pouvait dire qu'au bout de quarante-six ans il n'était pas terminé [2].

[1] Cornel. a Lapide. *Comm. in Joan.*, II. 20.
[2] Lamy. Voir la description du temple, ch. CXXXII.

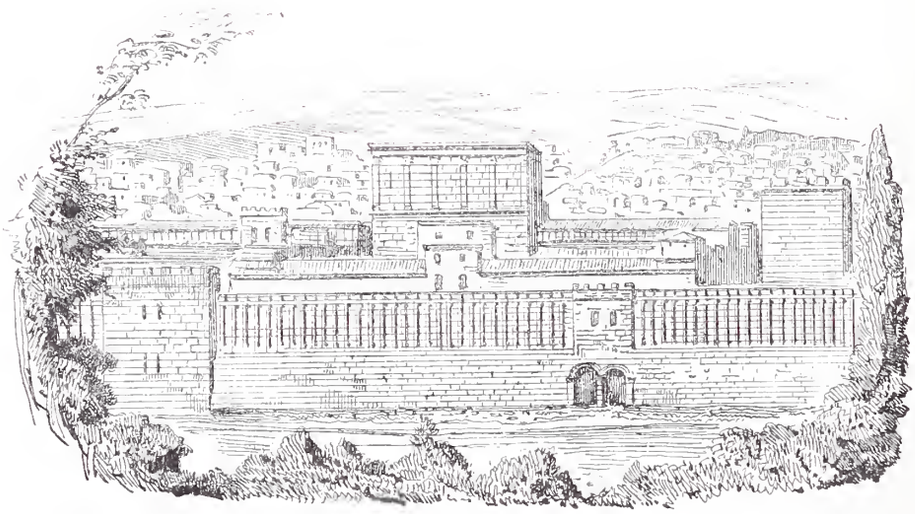

Le Temple de Jérusalem restauré.

CHAPITRE LIII

NICODÈME VIENT A JÉSUS

Jean. ch. III. ℣. 1-21.

1. Or il y avait un homme d'entre les pharisiens, nommé Nicodème, un des chefs des Juifs. †

2. Il vint de nuit à Jésus, et lui dit : Maître, nous savons que vous êtes venu de Dieu pour enseigner; car nul ne pourrait faire les signes que vous faites, si Dieu n'était avec lui. †

3. Jésus lui répondit : En vérité, en vérité, je te le dis, personne, s'il ne naît de nouveau, ne peut voir le royaume de Dieu.

4. Nicodème lui dit : Comment un homme peut-il naître quand il est vieux? Peut-il rentrer dans le sein de sa mère et naître de nouveau? †

5. Jésus répondit : En vérité, en vérité, je te le dis, nul, s'il ne renaît de l'eau et de l'Esprit-Saint, ne peut entrer dans le royaume de Dieu.

6. Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui est né de l'esprit est esprit.

7. Ne t'étonne point que je t'aie dit : Il faut que vous naissiez de nouveau.

8. L'Esprit souffle où il veut, tu entends sa voix, mais tu ne sais d'où elle vient ni où elle va : ainsi en est-il de quiconque est né de l'esprit.

9. Nicodème, répondant, lui dit : Comment cela se peut-il faire?

10. Jésus lui répondit : Tu es maître en Israël, et tu ignores ces choses?

11. En vérité, en vérité, je te le dis, ce que nous savons, nous le disons, et ce que nous avons vu, nous l'attestons, et vous ne recevez pas notre témoignage.

12. Si je vous dis les choses de la terre, et que vous ne croyiez point, comment croirez-vous, si je vous dis les choses du ciel?

13. Car personne n'est monté au ciel, que celui qui est descendu du ciel, à savoir : le Fils de l'homme qui est dans le ciel.

14. Et, comme Moïse a élevé le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé, †

15. Afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

16. Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que celui qui croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

17. Car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. †

18. Qui croit en lui n'est point jugé, mais qui ne croit point est déjà jugé, parce qu'il ne croit point au nom du Fils unique de Dieu. †

19. Ceci est le jugement, parce que la lumière est venue dans le monde, et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises.

20. Car celui qui fait le mal hait la lumière, et il ne vient point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient découvertes.

21. Mais celui qui fait la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles ont été faites en Dieu.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Un homme... nommé Nicodème : *Homo... Nicodemus nomine.* — Le nom de Nicodème est grec. Depuis longtemps, ainsi que nous l'avons déjà fait observer en parlant de la vocation de saint André, l'usage avait prévalu chez les Juifs de prendre des noms grecs. Jésus fils de Simon se fit appeler Jason, comme son frère Onias se fit appeler Ménélas [1]. D'après une tradition juive, le nom hébreu de Nicodème était Benai-ben-Gorion. Il était prêtre, et d'une grande opulence. Lorsqu'il allait à la synagogue, il faisait étendre devant lui des tapis, qu'il laissait ensuite aux pauvres. La famille des Gorion était originaire de Jéricho, et formait dans cette ville une des races les plus anciennes et les plus illustres. C'est dans leur maison, dans la salle nommée Bethgadia, que Hillel établit son école devenue si fameuse [2]. Quand les Juifs surent que Nicodème avait été baptisé, ils le dépouillèrent de sa dignité de prince, l'exclurent de leur communion, et le chassèrent de Jérusalem. D'autres disent qu'ils pillèrent d'abord ses biens, le chargèrent de coups, et le laissèrent mourant. Il respirait encore lorsque Gamaliel, son oncle ou son cousin, le recueillit dans sa maison des champs, lui donna ce dont il avait besoin, et, lorsqu'il mourut, il l'ensevelit à côté de saint Étienne. En 415, on retrouva ensemble les corps de Nicodème et de saint Étienne, dont l'Église latine célèbre la fête le 3 août [1].

On a dit encore qu'il était petit-fils de Gamaliel, qu'il souffrit après sa déposition d'horribles persécutions, dont il aurait rendu compte dans l'évangile apocryphe qui porte son nom [2]. Enfin Lucien, racontant l'invention du corps de saint Étienne, fait dire à Gamaliel : « Les Juifs s'apercevant que Nicodème était chrétien, le déposèrent de son principat, l'anathématisèrent et l'exilèrent de Jérusalem. Alors moi Gamaliel, voyant qu'il était persécuté à cause du Christ, je l'ai recueilli chez moi, je l'ai nourri et vêtu jusqu'à la fin de sa vie, et l'ai enseveli avec honneur près du seigneur Étienne, *juxta dominum Stephanum.* » Dans le martyrologe romain, où se trouve Nicodème, on lit au 3 août : « Inven-

1 Lamy. — 2 Sepp, I, 389.

1 D. Calmet, *Dict. de la Bible*, à l'art. *Nicodème.*
2 Palæotti, I, II.

tion du corps de saint Étienne, proto-martyr, et des saints Gamaliel, Nicodème et Abion, sous l'empereur Honorius [1]. »

℣. 2. — Il vint de nuit a Jésus : *Venit ad Jesum nocte.* — Il était très-probable que Notre-Seigneur était à Jérusalem, pendant une fête, lorsque Nicodème vint le voir, car il fait allusion aux miracles qu'on lui voyait faire.

℣. 4. — * Nicodème entendait d'une manière charnelle une doctrine et une renaissance spirituelles *.

℣. 14. — Voyez le livre des Nombres, chapitre XXI, vers. 8 et 9.

℣. 17. — * Le premier avénement du Sauveur est tout de miséricorde ; le second sera un avénement de justice *.

℣. 18. — * La foi en Jésus-Christ, Fils de Dieu, est le principe du salut *.

[1] Cornelius a Lapide.

CHAPITRE LIV

LES ÉPIS CUEILLIS UN JOUR DE SABBAT

Matthieu, ch. XII, ℣. 1-8. — Marc, ch. II, ℣. 23-28. — Luc, ch. VI, ℣. 1-5.

1. [mml] Or il arriva qu'un jour de sabbat, [l] dit second-premier, [mml] comme le Seigneur passait dans les blés, ses disciples, [mt] ayant faim, [mml] arrachaient des épis, et les mangeaient, [l] en les froissant entre leurs mains. †

2. [mml] Des pharisiens leur disaient : Pourquoi faites-vous ce qui n'est pas permis les jours du sabbat?

3. Et Jésus leur répondit : N'avez-vous jamais lu ce que fit David [m] contraint par la nécessité, [mml] et pressé de la faim, lui et ceux qui étaient avec lui?

4. Comment il entra dans la maison de Dieu, [m] sous le grand prêtre Abiathar, [mml] prit les pains de proposition, en mangea, et en donna à ceux qui étaient avec lui, quoiqu'il ne soit pas permis d'en manger, si ce n'est aux prêtres? †

5. [mt] Ou n'avez-vous pas lu dans la loi qu'au jour du sabbat les prêtres, dans le temple, violent le sabbat, et sont sans péché? †

6. Or, je vous le dis, il y a ici quelqu'un plus grand que le temple.

7. Et si vous compreniez ce que signifie : Je veux la miséricorde et non le sacrifice, vous n'auriez jamais condamné des innocents.

8. [m] Il leur dit encore : Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat.

9. [mml] C'est pourquoi le Fils de l'homme est maître, même du sabbat.

1, mt. 1; m. 23; l. 1. — 2, mt. 2; m. 24; l. 2. — 3, mt. 3; m. 25; l. 3. — 4, mt. 4; m. 26; l. 4. — 5, mt. 5. — 6, mt. 6. — 7, mt. 7. — 8, m. 27. — 9, mt. 8; m. 28; l. 5.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — Arrachaient des épis : *Cœperunt vellere spicas.* — D'après le Deutéronome, XXIII, 25, un homme traversant des moissons pouvait cueillir des épis, pourvu qu'il ne les coupât pas avec la faucille [1]. La société juive était, par sa constitution, presque entièrement destinée à l'agriculture et à la vie pastorale. Les grandes agglomérations dans des villes populeuses y étaient rares, pour ne pas dire inconnues. Les inconvénients d'une loi aussi large que celle du Deutéronome, aux environs de Paris, par exemple, sautent aux yeux [2]. Mais comment les disciples avaient-ils faim, marchaient-ils le jour du sabbat, et traversaient-ils des moissons, au lieu de se reposer ? Voici comment le P. Lamy répond à ces questions : Le Seigneur, à cause des embûches des pharisiens, ne paraissait pas à Jérusalem, si ce n'est dans le temple ; il n'y couchait pas, et peut-être n'y prenait-il pas sa nourriture, qu'il allait chercher dans quelqu'un des bourgs assez rapprochés de la ville pour qu'on pût en franchir la distance un jour de sabbat ; c'est dans une de ces courses que les disciples commencèrent à cueillir des épis, parce qu'ils étaient probablement à jeun ; car le jour du sabbat, les Juifs ne pouvaient prendre de nourriture avant d'avoir été au temple ou à la synagogue. Josèphe, dans le livre de sa Vie, dit que les Juifs ne devaient pas dîner avant la sixième heure, c'est-à-dire avant midi, un jour de sabbat.

Second-premier : *Secundo primo.* — Cette expression de saint Luc : *second-premier*, a donné la torture aux interprètes et leur a fait inventer nombre de systèmes différents [3]. Mgr Mastaï Ferretti confesse qu'il en ignore le sens. Le P. de Ligny l'explique en disant que c'est le premier sabbat depuis le deuxième jour de la fête des azymes [4].

[1] Lamy. — [2] Darras, II, 35. — [3] Duquesne, II, 121. — [4] De Ligny, I, 159.

ỳ. 4. — Dans la maison de Dieu : *In domum Dei.* — Dans la première enceinte du tabernacle, où les laïques avaient permission d'entrer. Ceci se passa à Nobé, ville sacerdotale, où le tabernacle avait été transporté de Silo.

Abiathar. — Il est écrit au premier livre des Rois, chapitre XXI, que le grand prêtre à qui David demanda des pains était Achimélech, père d'Abiathar. Il est constant par le premier livre des Rois, et par le premier livre des Paralipomènes, chapitre XVIII, que le père et le fils avaient chacun les deux noms d'Achimélech et d'Abiathar [1]. Le fils ne devint grand prêtre qu'un peu plus tard.

Les pains de proposition : *Panes propositionis.* — Ces pains étaient ainsi appelés, parce qu'ils étaient posés devant la face du Seigneur, sur une table qui s'appelait, pour cette raison, la table des propositions. Ils étaient en pile, six de chaque côté. Les douze pains représentaient les douze tribus d'Israël, qui protestaient par cette offrande qu'elles tenaient du Seigneur toute leur subsistance. On les renouvelait tous les jours de sabbat, et ceux qu'on avait ôtés ne pouvaient être mangés que par les prêtres dans l'enceinte du tabernacle [2].

ỳ. 5. — Les prêtres dans le temple violent le sabbat : *Sacerdotes in templo sabbatum violant.* — On pouvait immoler des victimes et faire tout travail concernant le culte de Dieu, pendant le sabbat ; car un travail servile n'est plus servile dans le lieu saint, ainsi que le dit même le *Talmud* de Jérusalem. Les mêmes travaux permis pendant la semaine dans le temple, dit Maimonide [3], sont également permis pendant le sabbat.

[1] De Ligny, I, 160. — [2] *Id., ibid.* — [3] *Du Corban*, I.

CHAPITRE LV

MAIN DESSÉCHÉE, GUÉRIE LE JOUR DU SABBAT

Matthieu, ch. XII, ℣. 9-13. — Marc, ch. III, ℣. 1-5. — Luc, ch. VI, ℣. 6-11.

1. [l]Un autre jour de sabbat, [mt]étant parti de là, [mm]il entra dans la synagogue, [l]pour y enseigner.

2. [mml]Or il y avait là un homme dont la main [l]droite [mml]était desséchée.

3. [l]Et les scribes et les pharisiens [ml]l'observaient pour voir s'il le guérirait un jour de sabbat, afin de trouver un prétexte pour l'accuser. †

4. [mt]Et ils l'interrogeaient, disant : Est-il permis de guérir le jour du sabbat?

5. [l]Mais il connaissait leurs pensées. [ml]Il dit à l'homme qui avait la main desséchée : Lève-toi, et tiens-toi là au milieu ; et, [l]se levant, il se tint debout.

6. [ml]Alors Jésus leur dit : [l]Je vous le demande, [ml]est-il permis, le jour du sabbat, de faire du bien ou du mal, [l]de sauver la vie ou de l'ôter? [m]Et ils se taisaient.

7. [mt]Mais il leur dit : Quel est celui d'entre vous qui, ayant une brebis, si cette brebis tombe dans une fosse, le jour du sabbat, ne la prenne pour l'en tirer? †

8. Or combien un homme ne vaut-il pas mieux qu'une brebis? Il est donc permis de faire le bien le jour du sabbat.

9. [ml]Alors les regardant [m]avec colère, et contristé de l'aveuglement de leur cœur,

10. [mml]Il dit à cet homme : Étends la main ; il l'étendit, et sa main redevint saine.

11. [l]Mais eux, remplis de dépit, se consultaient sur ce qu'ils feraient à Jésus.

1, mt. 9; m. 1; l. 6. — 2, mt. 10; m. 1; l. 6. — 3, m. 2; l. 7. — 4, mt. 10. — 5, m. 3; l. 8. — 6, m. 4; l. 9. — 7, mt. 11. — 8, mt. 12. — 9, m. 5; l. 10. — 10, mt. 23; m. 5; l. 10. — 11, l. 10.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 3. — Les scribes et les pharisiens l'observaient : *Observabant eum.* — Outre les observances légales, qui étaient non moins sages que sévères, et qui avaient leur raison d'être dans les desseins de Dieu sur le peuple juif, les pharisiens embarrassaient leurs frères d'une foule de minuties, puis ils luttaient d'hypocrisie pour en éluder la gêne. Il était convenu que le péril de la vie pouvait chasser le sabbat (*pellere sabbatum*) : c'est ainsi qu'ils s'exprimaient. En danger de mort il était permis de porter des secours; mais à moins de ce danger on ne prenait pas même une médecine. Tout ce qui pouvait s'ajourner au soir du sabbat ne devait pas se faire avant ce moment, où il était fini, afin de ne pas le chasser. On voit dans le traité du Talmud sur le sabbat, et chez Maimonide, qu'il était défendu à un homme qui souffrait des reins de se faire frictionner avec de l'huile et du vinaigre; à celui qui avait mal aux dents, de prendre du vinaigre pour le rejeter ensuite: il ne pouvait s'en servir qu'à condition de l'avaler, parce qu'alors le vinaigre était considéré non comme un remède, mais comme une nourriture ou un breuvage. Il en était de même d'un gargarisme à l'huile pour un mal de gorge [1].

ỳ. 7. — Si cette brebis tombe dans une fosse : *Si ceciderit hæc sabbatis in foveam.* — Pour ne pas tout d'abord scandaliser les pharisiens, le Seigneur suppose qu'il y a danger de mort pour la brebis, parce que, ainsi que nous venons de le dire, ce danger chassait le sabbat. En effet, Maimonide [2] enseigne que si un animal tombe dans une fosse ou un étang, on doit, si c'est possible, lui donner de la nourriture. Sinon, on apportera des toiles ou de la paille pour les placer sous l'animal, le soulever et essayer de l'aider à monter. C'est ce que Notre-Seigneur exprime par ces mots : *et levabit eam.* Les Machabées eux-mêmes avaient pensé d'abord qu'ils ne pouvaient repousser la force par la force un jour de sabbat; mais ils chassèrent bien vite ce scrupule, car il s'agissait de défendre sa vie [3].

[1] Lamy. — [2] *Traité sur le sabbat*, xxv. — [3] Lamy.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

DE PLUSIEURS CHAPITRES

Les aveugles, les boiteux, implorant la compassion de Jésus, les vendeurs chassés du temple, les épis froissés, la main desséchée sont si rarement représentés que nous les trouvons pour la première fois au VIe siècle dans la Bible syriaque, et puis aux IXe et XIe siècles dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale, nos 510 et 74, où nous avons puisé, comme dans une source intarissable, et au IXe dans un ivoire de Munich.

VIe SIÈCLE

Aveugles, boiteux. — La *Bible syriaque*[1] nous a fourni le sujet de la figure première, à gauche[2] : un aveugle conduit par un enfant ; c'est la seule fois que nous ayons rencontré cette guérison ainsi représentée. Il tient un bâton, porte une besace. Sa tunique brun-jaune, et celle de son jeune conducteur brun-rouge.

A droite deux boiteux sont appuyés sur des bâtons. Au milieu Notre-Seigneur assis entre deux apôtres.

IXe SIÈCLE

Vendeurs chassés. — Bibliothèque de Munich. La couverture en ivoire de l'évangéliaire de Saint-Émeran de Ratisbonne[3], conservé dans la bibliothèque de Munich, présente les vendeurs au milieu d'une architecture un peu confuse. A gauche Jésus-Christ, sans nimbe, pousse la tête d'un homme aux pieds duquel on distingue une table renversée, couverte de divers objets, et entre autres d'une balance. Deux autres hommes semblent fuir, emportant, l'un une espèce de valise, l'autre une cage de colombes[1].

La *Main desséchée* se trouve au *ms.* grec des *œuvres de saint Grégoire de Nazianze*[2]. Cette peinture[3], moins belle que la plupart des autres, a été réduite au tiers. Notre-Seigneur, robe et manteau violets, tient le bras desséché d'un homme qui se présente de profil. La tunique de celui-ci rouge, ses chausses couleur d'ocre jaune, brodequins gris, ainsi que le devant de sa tunique sur sa poitrine. Il porte une grosse ceinture verte et une canne, indiquant qu'il est infirme. L'apôtre qui est derrière, sans nimbe, manteau lilas.

XIe SIÈCLE

Vendeurs chassés. — Le *manuscrit grec* de la Bibliothèque nationale, no 74, fo 170[4], fait voir dans une scène très-animée les vendeurs chassés du temple[4]. Jésus-Christ un fouet à la main, les tables renversées, des pièces d'or répandues et des oiseaux qui s'envolent.

Épis froissés. — Le même manuscrit nous montre les épis froissés, seule représentation de cette scène que nous connaissions[5].

[1] Page 11. — [2] Pl. XLVII, fig. 1. — [3] Pl. XLVII, fig. 2.

[1] M. Labarthe consacre une de ses planches à la description de ce beau manuscrit, dont nous donnons un fragment dessiné par nous à Munich. Il est passé de l'abbaye de Saint-Denis en France, où il avait été exécuté, dans les mains de l'empereur Arnould, petit-fils de Charlemagne, qui en fit présent à l'abbaye de Saint-Émeran. Une pièce de vers qui termine ce livre fixe sa date à l'année 870, et fait connaître les noms des calligraphes Suithard et Béringard. (Labarthe, III, 120.) Rien ne nous révèle le nom de l'auteur du bel ivoire qui le recouvre.

[2] Bibliothèque nationale, manuscrit 510, folio 310.

[3] Pl. XLVII, fig. 3. — [4] *Ibid.*, fig. 4. — [5] *Ibid.*, fig. 5.

CHAPITRE LVI

MARIE MADELEINE ET LES SAINTES FEMMES SUIVENT JÉSUS

Luc, ch. VIII, ℣. 1-3.

1. Ensuite Jésus parcourut les villes et les villages, prêchant et annonçant le royaume de Dieu, et les douze étaient avec lui, †
2. Et quelques femmes qu'il avait délivrées des esprits malins et de leurs maladies : Marie, appelée Madeleine, de laquelle sept démons étaient sortis; †
3. Jeanne, femme de Chusa, intendant d'Hérode; Susanne, et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens. †

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Parcourut les villes : *Iter faciebat per civitates.* — « Jésus parcourait les villes et les villages, couvert de la tunique brune de Galilée, les pieds chaussés de sandales de bois ou de jonc, ou d'écorce de palmier, retenues et attachées avec des cordons de cuir. Il parcourait humblement les routes de sa patrie terrestre, accompagné de ses disciples qui devaient plus tard convertir l'univers. Ceux-ci n'avaient, comme lui, qu'une seule tunique, point de souliers ni de bâton, point de sac pour le voyage, ni or, ni argent, ni même de monnaie de cuivre dans leur ceinture, à l'exception de Judas. Ils portaient seulement autour de l'épaule une bouteille d'huile, selon l'usage des voyageurs et des pèlerins en Orient, pour oindre et fortifier leurs membres épuisés par l'excès de la chaleur. Le bon Samaritain portait aussi de l'huile avec lui, et il en oignit le pauvre blessé qu'il rencontra sur la route, avant de le transporter dans une hôtellerie [1]. »

℣. 2. — Marie, appelée Madeleine : *Maria quæ vocatur Magdalena.* — Le nom de Madeleine, d'après Cornelius a Lapide et M. Faillon, vient de Magdalum (ou Magdala), château situé entre Bethsaïde et Capharnaüm, dont Marie était propriétaire, soit par droit héréditaire, soit qu'elle eût épousé le maître du château. En effet, saint Augustin donne à entendre qu'elle avait été mariée. Adricomius [2] suppose qu'elle y est née, qu'elle y a été élevée. Dans les

1 Sepp, II, 34. — 2 *Description des lieux saints*, p. 141, n° 66.

temps modernes on voyait encore, dit-on, sa maison située sur le bord de la mer de Galilée, dans une large plaine ouverte au nord et au couchant, appelée *Magdalum*, à cause des tours et des défenses dont elle était magnifiquement pourvue [1].

Le P. Lamy dit que le surnom de *Magdalene* a une tout autre origine, qu'il vient de *Magdela* ou *Megaddela*, qui signifie une coiffeuse, et que ce surnom est bien porté par une femme qui était fière de ses cheveux, et qui, lors de sa conversion, les fit servir à essuyer les pieds de Notre-Seigneur.

Après le monument élevé par M. Faillon à la mémoire de sainte Madeleine, il ne peut plus rester aucun doute sur l'identité de la pécheresse, de Marie Madeleine, et de la sœur de Marthe. Nous avons cru devoir résumer tout ce que l'on sait sur cette grande sainte, au chapitre LVIII, où nous nous occuperons bientôt de Marthe et de sa sœur.

℣. 3. — Jeanne, femme de Chusa : *Joanna uxor Chusæ*. — Femme d'un intendant d'Hérode Antipas, qui bafoua le Christ, elle suivait Jésus-Christ, ainsi que Madeleine et Susanne. Elle se trouvait parmi les saintes femmes revenant du tombeau [2]. Son nom est dans quelques martyrologes. Guérie de ses infirmités par le Christ, et ayant de la fortune, elle assistait Jésus avec les autres femmes ; son mari, dévoué au Seigneur, était peut-être mort avant lui (en effet, à la fin on ne parle plus de Chusa), et Jeanne, devenue veuve, aura pu suivre plus facilement le Christ. On ignore combien de temps elle a survécu à Notre-Seigneur [3].

Susanne : *Susanna*. — Il paraît que Susanne, qui se trouvait aussi parmi les saintes femmes, revenant du tombeau, est la même qui fut guérie par le Christ, et qui, par la suite, fidèle à sa doctrine, pourvoyait comme les autres à ses besoins [1] ; on sait encore moins de choses sur elle que sur sa compagne, car son nom ne se trouve même dans aucun martyrologe latin. Les Grecs ne les nomment ni l'une ni l'autre, mais font la fête des Porteuses de parfums avec celle de Joseph d'Arimathie. Susanne, en hébreu, signifie lis [2].

Ces femmes, riches, reconnaissantes et dévouées, quoique alliées aux infidèles, s'efforçaient d'encourager la prédication et de propager la foi. Combien a-t-on vu de saintes épouses ou filles des persécuteurs du Christ ! Sainte Serena, épouse de Dioclétien, sainte Arthemia, sa fille, et sainte Susanne, sa petite-fille, furent, à cause de leur foi, couronnées du martyre par leur mari et père. Sainte Tryphonia était l'épouse de Dèce, le persécuteur des chrétiens ; et leur fille, sainte Cyrille, consacra sa virginité au Christ, et souffrit pour lui le martyre. Sainte Licinia, sœur ou fille de l'empereur Licinius, épouse de l'empereur Maxime, persécuteur des chrétiens, convertie au Christ par sainte Catherine, vierge, fut martyrisée avec elle. Dieu voulut vaincre et confondre, tant aujourd'hui qu'au jour du jugement, les époux par leurs femmes, les rois par les reines [3].

On pourrait être surpris que le Sauveur eût souffert des femmes à sa suite. « C'était, dit saint Jérôme, un usage établi chez les Juifs que les femmes, et surtout les veuves, suivissent leurs docteurs et fournissent à leurs besoins. La coutume ôtait le scandale, et assurément les Juifs n'en prirent aucun de Jésus-Christ à ce sujet, puisqu'ils ne lui en firent jamais de reproche, eux qui le calomniaient sur tout le reste. Ses apôtres se comportaient en ceci comme leur divin Maître. Saint Paul décide nettement qu'ils en avaient le droit. S'il n'en usa pas, ce fut par ménagement pour les gentils, qui, ne connaissant pas cet usage, auraient pu s'en scandaliser [4]. »

[1] Cornelius a Lapide. — [2] *Id.* — [3] Bollandistes.

[1] Cornelius a Lapide. — [2] Bolland., 24 mai.
[3] Cornelius a Lapide. — [4] De Ligny, I, 236.

CHAPITRE LVII

PARABOLE DU SAMARITAIN

Luc, ch. x, ℣. 25-37.

1. Alors un docteur de la loi, se levant pour le tenter, dit : Maître, que ferai-je pour posséder la vie éternelle?

2. Jésus lui dit : Qu'y a-t-il écrit dans la loi? qu'y lis-tu?

3. Il répondit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces et de tout ton esprit, et ton prochain comme toi-même. †

4. Jésus lui dit : Tu as bien répondu, fais cela, et tu vivras.

5. Mais lui, voulant se faire paraître juste, dit à Jésus : Et qui est mon prochain? †

6. Jésus, reprenant, dit : Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, et il tomba entre les mains des voleurs, qui, l'ayant dépouillé et couvert de plaies, s'en allèrent, le laissant à demi mort. †

7. Or il arriva qu'un prêtre descendait par le même chemin, et, l'ayant vu, passa outre.

8. Pareillement, un lévite, se trouvant près de là, le vit, et passa outre aussi.

9. Mais un Samaritain, qui était en voyage, vint près de lui, et, en le voyant, fut touché de compassion.

10. Et, s'approchant, il banda ses plaies, y versant de l'huile et du vin, et, le mettant sur sa monture, il le conduisit en une hôtellerie, et prit soin de lui. †

11. Et, le jour suivant, il tira deux deniers, les donna à l'hôte, et dit : Aie soin de lui, et tout ce que tu dépenseras de plus, je te le donnerai à mon retour. †

12. Lequel de ces trois te semble avoir été le prochain de celui qui était tombé entre les mains des voleurs?

13. Le docteur répondit : Celui qui a été compatissant pour lui. Et Jésus dit : Va, et fais de même.

1, l. 25. — 2, l. 26. — 3, l. 27. — 4, l. 28. — 5, l. 29. — 6, l. 30. — 7, l. 31. — 8, l. 32. — 9, l. 33. — 10, l. 34. — 11, l. 35. — 12, l. 36. — 13, l. 37.

CHAPITRE LVIII

MARTHE ET MARIE

Luc, ch. x, ℣. 38-42.

1. Un jour, pendant qu'ils étaient en voyage, il entra dans un village, et une femme nommée Marthe le reçut dans sa maison.

2. Et celle-ci avait une sœur, nommée Marie, qui, assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. †

3. Cependant Marthe s'occupait avec empressement de toutes sortes de soins; elle s'arrêta, et dit : Seigneur, ne voyez-vous pas que ma sœur me laisse servir seule? dites-lui donc qu'elle m'aide.

4. Le Seigneur, répondant, lui dit : Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous vous troublez dans beaucoup de choses.

5. Or une seule est nécessaire : Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.

1, l. 38. — 2, l. 39. — 3, l. 40. — 4, l. 41. — 5, l. 42.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 2. — Et celle-ci avait une sœur nommée Marie : *Et huic erat soror nomine Mariæ.* — Marie, sœur de Marthe, la pécheresse et Marie Madeleine ne sont qu'une seule et même personne.

L'office de l'Église, les traditions de la Provence, l'autorité de saint Augustin, saint Cyprien, saint Grégoire, Raban-Maur, Cornelius a Lapide, le P. Lamy, le P. Noël Alexandre, dominicain, le P. Mauduit, de l'Oratoire, le P. Pezron, bernardin, du Hamel, de l'Académie des sciences, M. Faillon, le P. Lacordaire, Mgr l'évêque de Cérame, sont d'accord avec une inscription placée par saint Maximin sur le tombeau de sainte Madeleine et avec l'opinion la plus commune aujourd'hui, pour proclamer cette identité.

Origène est le premier qui paraît en avoir douté, lorsqu'il a dit : Quelques personnes pensent que les évangélistes ont eu en vue une seule

et même femme. Au XVIIe siècle, Tillemont, dom Calmet et d'autres, firent supprimer de la liturgie tout ce qui pouvait prouver cette croyance; mais à Rome on ne s'y est pas laissé prendre.

On a invoqué à l'appui de l'opinion contraire l'autorité de Théophile d'Antioche, qui vivait au IIe siècle. Or cette opinion ne se trouve pas dans cet auteur, mais dans Théophylacte, écrivain grec du VIIe siècle. Cette fausse attribution vient probablement de ce qu'en le citant on aura écrit : *Theophilact*, et qu'un copiste peu soigneux aura lu *Theophil. ant.*, d'où l'on aura tiré *Theophili antiocheni* [1].

Sainte Marie Madeleine. La pécheresse. — Saint Luc, immédiatement après l'histoire de la femme pécheresse [2], dès les premiers versets du chapitre suivant [3], nomme *Marie Madeleine* parmi les femmes qui accompagnent Jésus, et la désigne comme ayant été délivrée de sept démons. Et il ne serait plus ensuite question de cette femme dont Jésus a effacé les péchés avec tant d'éclat ! Cela n'est pas possible. Ce rapprochement d'une part, et cette impossibilité de l'autre, ne peuvent laisser de doute sur l'identité des deux personnes.

La sœur de Marthe. — Lorsque Notre-Seigneur entre dans la maison de Marthe et de Marie sa sœur, saint Luc désigne cette dernière par son nom de Marie, qui suffit pour qu'on la reconnaisse. De même, lorsque nous la retrouverons à la mort de Lazare, il l'appellera seulement Marie. Quand elle est jointe à d'autres, il ne peut omettre son surnom de Madeleine : sans quoi saurait-on quelle est cette Marie? Lorsque la première fois il la nomme seulement *pécheresse*, il voulait employer un ménagement semblable à celui de saint Marc et de saint Luc lorsqu'ils taisent le nom de saint Matthieu en parlant de son état de publicain. Le rapprochement des récits évangéliques des onctions jettera un nouveau jour sur la question. Avant la résurrection de Lazare, saint Jean dit que Marie, sœur de Marthe, est la même femme qui avait versé des parfums sur les pieds de Notre-Seigneur. Quelle est cette femme dont cet évangéliste n'a point encore parlé? ce ne peut être que celle que saint Luc a désignée par *la pécheresse*, en racontant l'onction qu'elle fit chez Simon le Pharisien, au commencement de la mission du Sauveur.

Mais, dira-t-on, pourquoi ne s'agirait-il pas de l'onction qui eut lieu dans la maison de Simon le Lépreux? Parce que cette onction n'eut lieu que six jours avant la Pâque, à la fin de la mission. D'un autre côté, les circonstances principales et si singulières, telles que l'essuiement des pieds avec les cheveux, qui accompagnent ces deux actes, sont tellement semblables qu'il est difficile de les attribuer à deux femmes différentes.

Aux dernières scènes de la Passion, nous retrouvons toujours Marie Madeleine, avec les saintes femmes, soit à l'écart, *erant a longe*, sur le Calvaire [1], soit près de la croix, *juxta crucem* [2]. Les deux expressions *a longe* et *juxta* n'impliquent aucune contradiction; car elles peuvent s'appliquer à deux moments différents, et, dans tous les cas, ne font pas entendre qu'il s'agisse de deux situations éloignées l'une de l'autre, sur un espace aussi resserré que le Calvaire, dont l'étendue était d'une quinzaine de mètres. Remarquons ici que lorsque plusieurs personnes portent le même nom, les évangélistes ont soin de les distinguer par quelque signe : *Maria mater Jesu, Maria Cleophæ, Maria Magdalene*. Il est impossible que la sœur de Lazare ne fût pas au Calvaire. Si Marie Madeleine, dont saint Jean prononce le nom complet pour la première fois, n'est pas la sœur de Lazare, qui donc est-elle? Évidemment il n'ajoute le surnom de Madeleine que pour ne pas la confondre avec les deux autres Marie.

Voici un argument qui paraît décisif au P. Lamy, auquel nous l'empruntons, comme la plus grande partie de ce qui précède. Marie Madeleine prépara des parfums pour embaumer Jésus; mais ils ne purent servir, puisqu'il était ressuscité lorsqu'elle arriva au tombeau. Or rappelons-nous que, lorsque la pécheresse répandit des parfums sur les pieds du Sauveur, Jésus dit : *Elle a répandu ce parfum sur mon corps pour l'ensevelir*. N'était-ce pas une prophétie indiquant qu'elle faisait alors ce que plus tard,

[1] Faillon, I, 50. — [2] Luc, VII, 37. — Voy. ch. CXIX. — [3] Luc, VIII, 2. — [4] Faillon, I, 66.

[1] Matthieu, XXVII, 55. — [2] Jean, XIX, 25.

CHAPITRE LVIII

MARTHE ET MARIE

Luc, ch. x, ℣. 38-42.

1. Un jour, pendant qu'ils étaient en voyage, il entra dans un village, et une femme nommée Marthe le reçut dans sa maison.

2. Et celle-ci avait une sœur, nommée Marie, qui, assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. †

3. Cependant Marthe s'occupait avec empressement de toutes sortes de soins; elle s'arrêta, et dit : Seigneur, ne voyez-vous pas que ma sœur me laisse servir seule? dites-lui donc qu'elle m'aide.

4. Le Seigneur, répondant, lui dit : Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous vous troublez dans beaucoup de choses.

5. Or une seule est nécessaire : Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée.

1, l. 38. — 2, l. 39. — 3, l. 40. — 4, l. 41. — 5, l. 42.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 2. — Et celle-ci avait une sœur nommée Marie : *Et huic erat soror nomine Mariæ.* — Marie, sœur de Marthe, la pécheresse et Marie Madeleine ne sont qu'une seule et même personne.

L'office de l'Église, les traditions de la Provence, l'autorité de saint Augustin, saint Cyprien, saint Grégoire, Raban-Maur, Cornelius a Lapide, le P. Lamy, le P. Noël Alexandre, dominicain, le P. Mauduit, de l'Oratoire, le P. Pezron, bernardin, du Hamel, de l'Académie des sciences, M. Faillon, le P. Lacordaire, Mgr l'évêque de Cérame, sont d'accord avec une inscription placée par saint Maximin sur le tombeau de sainte Madeleine et avec l'opinion la plus commune aujourd'hui, pour proclamer cette identité.

Origène est le premier qui paraît en avoir douté, lorsqu'il a dit : Quelques personnes pensent que les évangélistes ont eu en vue une seule

et même femme. Au XVIIe siècle, Tillemont, dom Calmet et d'autres, firent supprimer de la liturgie tout ce qui pouvait prouver cette croyance; mais à Rome on ne s'y est pas laissé prendre.

On a invoqué à l'appui de l'opinion contraire l'autorité de Théophile d'Antioche, qui vivait au IIe siècle. Or cette opinion ne se trouve pas dans cet auteur, mais dans Théophylacte, écrivain grec du VIIe siècle. Cette fausse attribution vient probablement de ce qu'en le citant on aura écrit : *Theophilact*, et qu'un copiste peu soigneux aura lu *Theophil. ant.*, d'où l'on aura tiré *Theophili antiocheni* [1].

Sainte Marie Madeleine. La pécheresse. — Saint Luc, immédiatement après l'histoire de la femme pécheresse [2], dès les premiers versets du chapitre suivant [3], nomme *Marie Madeleine* parmi les femmes qui accompagnent Jésus, et la désigne comme ayant été délivrée de sept démons. Et il ne serait plus ensuite question de cette femme dont Jésus a effacé les péchés avec tant d'éclat ! Cela n'est pas possible. Ce rapprochement d'une part, et cette impossibilité de l'autre, ne peuvent laisser de doute sur l'identité des deux personnes.

La sœur de Marthe. — Lorsque Notre-Seigneur entre dans la maison de Marthe et de Marie sa sœur, saint Luc désigne cette dernière par son nom de Marie, qui suffit pour qu'on la reconnaisse. De même, lorsque nous la retrouverons à la mort de Lazare, il l'appellera seulement Marie. Quand elle est jointe à d'autres, il ne peut omettre son surnom de Madeleine : sans quoi saurait-on quelle est cette Marie? Lorsque la première fois il la nomme seulement *pécheresse*, il voulait employer un ménagement semblable à celui de saint Marc et de saint Luc lorsqu'ils taisent le nom de saint Matthieu en parlant de son état de publicain. Le rapprochement des récits évangéliques des onctions jettera un nouveau jour sur la question. Avant la résurrection de Lazare, saint Jean dit que Marie, sœur de Marthe, est la même femme qui avait versé des parfums sur les pieds de Notre-Seigneur. Quelle est cette femme dont cet évangéliste n'a point encore parlé? ce ne peut être que celle que saint Luc a désignée par *la pécheresse*, en racontant l'onction qu'elle fit chez Simon le Pharisien, au commencement de la mission du Sauveur.

Mais, dira-t-on, pourquoi ne s'agirait-il pas de l'onction qui eut lieu dans la maison de Simon le Lépreux? Parce que cette onction n'eut lieu que six jours avant la Pâque, à la fin de la mission. D'un autre côté, les circonstances principales et si singulières, telles que l'essuiement des pieds avec les cheveux, qui accompagnent ces deux actes, sont tellement semblables qu'il est difficile de les attribuer à deux femmes différentes.

Aux dernières scènes de la Passion, nous retrouvons toujours Marie Madeleine, avec les saintes femmes, soit à l'écart, *erant a longe*, sur le Calvaire [1], soit près de la croix, *juxta crucem* [2]. Les deux expressions *a longe* et *juxta* n'impliquent aucune contradiction; car elles peuvent s'appliquer à deux moments différents, et, dans tous les cas, ne font pas entendre qu'il s'agisse de deux situations éloignées l'une de l'autre, sur un espace aussi resserré que le Calvaire, dont l'étendue était d'une quinzaine de mètres. Remarquons ici que lorsque plusieurs personnes portent le même nom, les évangélistes ont soin de les distinguer par quelque signe : *Maria mater Jesu, Maria Cleophæ, Maria Magdalene.* Il est impossible que la sœur de Lazare ne fût pas au Calvaire. Si Marie Madeleine, dont saint Jean prononce le nom complet pour la première fois, n'est pas la sœur de Lazare, qui donc est-elle? Évidemment il n'ajoute le surnom de Madeleine que pour ne pas la confondre avec les deux autres Marie.

Voici un argument qui paraît décisif au P. Lamy, auquel nous l'empruntons, comme la plus grande partie de ce qui précède. Marie Madeleine prépara des parfums pour embaumer Jésus; mais ils ne purent servir, puisqu'il était ressuscité lorsqu'elle arriva au tombeau. Or rappelons-nous que, lorsque la pécheresse répandit des parfums sur les pieds du Sauveur, Jésus dit : *Elle a répandu ce parfum sur mon corps pour l'ensevelir.* N'était-ce pas une prophétie indiquant qu'elle faisait alors ce que plus tard,

[1] Faillon, I, 50. — [2] Luc, VII, 37. — Voy. ch. CXIX. — [3] Luc, VIII, 2. — [4] Faillon, I, 66.

[1] Matthieu, XXVII, 55. — [2] Jean, XIX, 25.

sous le nom de Marie Madeleine, elle ne pourrait faire?

Si l'on rapporte à plusieurs personnes ces différents actes, ne semble-t-il pas que les historiens sacrés n'en aient point dit assez de celle qui faisait partie de la famille que Jésus aimait? Ces cheveux, qui avaient été la perdition de la pécheresse, et qui devinrent pour elle comme un instrument de salut, employés deux fois identiquement dans des circonstances analogues, et l'usage répété des parfums, dans les deux onctions, dans l'ensevelissement, ne montrent-ils pas que la même femme fut dans l'habitude de s'en servir autrefois dans un but blâmable, ensuite pour le plus noble office? Après la conversion, il reste souvent des traces du caractère premier du converti; et Madeleine le conserve, en lui donnant une meilleure direction. Si les preuves matérielles de l'identité sont bien fortes, les preuves morales ne sont-elles pas encore plus décisives? Faites que la pécheresse Madeleine et la sœur de Marthe, dont les actes semblent sortir d'un même cœur tout embrasé d'amour, ne soient qu'une seule personne, et l'on comprend son action, son intervention dans toute la Passion de Notre-Seigneur.

Fête de sainte Madeleine. — Une des raisons que l'on a données pour distinguer Marie de Madeleine est fondée sur un malentendu. On a cru voir au 19 janvier la désignation d'une fête de Marthe et Marie, tandis que sainte Madeleine est fêtée le 22 juillet. Le P. Sollier, d'une autorité incontestable, démontre que ce qu'on avait pris pour une preuve de l'existence de cette fête chez les anciens n'était qu'une corruption des mots *Marii* et *Marthæ*, qu'on trouve au même jour dans tous les martyrologes. Cette fête était, non la fête des saintes Marie et Marthe, sœurs de Lazare, mais des saints *Marius* et *Martha*, sa femme, et de leurs enfants *Audifax* et *Abacuc*, nobles Persans qui, étant venus à Rome sous l'empire de Claude, y souffrirent le martyre [1].

Monuments. — M. Faillon, parmi les preuves qu'il donne en faveur de l'identité des trois femmes mentionnées dans l'Évangile, cite les tombeaux de Saint-Maximin. Cette admirable collection de monuments du IVe siècle est bien faite pour porter la conviction dans l'âme des plus rebelles, et aurait converti Launoy lui-même, qui ne demandait qu'un monument antérieur au XIe siècle. Ce monument lui aurait été fourni dans la vie de sainte Madeleine par Raban-Maur, retrouvée récemment. Il décrit les tombeaux de Saint-Maximin, d'après une vie écrite au Ve ou VIe siècle, qu'il rapporte textuellement.

Au Ve siècle, les tombeaux de saint Maximin et de sainte Madeleine étaient réputés si anciens, qu'on les attribuait à saint Maximin lui-même. Ils subsistent encore, et forment une preuve incontestable de l'apostolat de sainte Madeleine en Provence. Ils sont disposés avec plusieurs autres dans la crypte de la célèbre église de Saint-Maximin près de la Sainte-Baume. Le premier sarcophage, à gauche, est en marbre blanc. Il est désigné sous le titre des saints Innocents, à cause de la scène du Massacre figuré sur la frise.

Le second à la suite est en albâtre calcaire ou oriental, dépourvu de frise, et ayant contenu le corps de sainte Madeleine, ainsi qu'on le verra plus loin en lisant une inscription attachée à ses reliques. En face du tombeau des saints Innocents, sur la paroi opposée, sont deux tombeaux superposés; celui de saint Sidoine est près du sol; au delà se voit celui de saint Maximin, dont la face, couverte de strigilles, en rapporte la date aux premiers siècles de l'Église.

Le sarcophage de sainte Madeleine, le seul en albâtre, ainsi que le décrivent les anciens auteurs, rappelle le vase d'albâtre que la pécheresse répandit sur la tête de Notre-Seigneur. Il est extrêmement fruste, et M. Faillon attribue ces dégradations à la piété indiscrète des pèlerins, qui voulaient tous en emporter un morceau. Sa longueur est de deux mètres cinquante centimètres, sa hauteur de soixante centimètres, et sa largeur de soixante-dix centimètres. Il est divisé en cinq entre-colonnements par quatre colonnes à cannelures en spirales, et deux colonnes ornées d'enroulements et d'enfants occupés à la vendange. Les restes de sculptures dans l'entre-colonnement du milieu font voir les traces manifestes du symbole de la résurrection; il ressemble tellement au tombeau de saint Sidoine, qui est

[1] Faillon, I, 30.

en face, et dont les dégradations sont bien moindres, et à un sarcophage du Latran, qu'en décrivant ce dernier, d'une conservation parfaite, on aura la description de celui de sainte Madeleine. Au milieu, la croix latine occupe toute la hauteur. Elle porte en haut le monogramme, c'est-à-dire le nom du Christ, entouré d'une couronne de lauriers, posée sur un phénix aux ailes étendues. Sur les branches de la croix deux colombes, et au-dessous deux soldats endormis, rappellent le crucifiement, le tombeau et la résurrection. Le reste du sarcophage comprend à gauche une scène de la Passion, probablement l'arrestation de Jésus-Christ dans le jardin des Olives, et à droite Jésus devant Pilate qui se lave les mains.

Les religieux de Vézelay, au XIIe siècle, disaient que les bas-reliefs de ce sarcophage représentaient des scènes de la vie de sainte Madeleine : 1° essuyant avec ses cheveux les pieds de Jésus-Christ, dans la maison de Simon; 2° faisant une onction sur sa tête; 3° apercevant Jésus sous les traits d'un jardinier; 4° se jetant à ses pieds pour l'adorer; 5° portant des parfums au tombeau; 6° enfin annonçant la bonne nouvelle aux apôtres. Ces deux derniers sujets paraissent sculptés aux deux bouts du sarcophage.

La différence des deux états tient à ce que nous ne voyons plus que la partie basse qui retrace les faits généraux de l'Évangile, tandis que les religieux décrivaient la frise du sarcophage dont il ne reste pas même un vestige, et qui rapportait les faits spécialement relatifs aux personnages enfermés dans le tombeau. Les anciens ont dit : *Eminens sepulcri sculptura demonstrat* [1].

La sculpture en est plus belle que celle des autres sarcophages de cette crypte, ce qui la reporte vers les premiers siècles. D'après M. le commandeur de Rossi, la première croix que l'on aperçoit sur un sarcophage chrétien, au musée de Latran, a dû être exécutée après la persécution de Dioclétien, qui se termina en 313. Le sarcophage où la croix figure la résurrection est d'une cinquantaine d'années postérieur; et celui de sainte Madeleine est certainement son contemporain, c'est-à-dire de la fin du IVe siècle.

La famille de Lazare en Provence. — La tradition rapporte que les saintes femmes, Marie, mère de Jacques, évêque de Jérusalem, et Salomé s'embarquèrent avec sainte Madeleine, sa famille et les autres, et que cette troupe aborda en Provence à l'embouchure du Rhône, dans l'île appelée aujourd'hui la Camargue.

On dit communément, depuis le XIIe siècle, qu'ils furent jetés de force sur une barque, sans voile ni gouvernail, et exposés de cette sorte à une mort certaine. Raban-Maur, au contraire, affirme que le voyage de ces saints apôtres fut de leur part un dessein concerté. C'est la même idée que nous en donnent les anciens actes de saint Maximin, écrits au Ve ou au VIe siècle. L'erreur vient probablement de ce que, pour représenter ce voyage, les artistes donnaient pour attribut aux saints voyageurs une barque, comme on le faisait sur les tombeaux chrétiens des premiers temps, et qu'ils n'y auront figuré aucun des agrès d'un vaisseau. On en aura conclu qu'en effet ils furent jetés sur une barque sans rame ni gouvernail, et dévoués ainsi à la mort [1].

On pense que leur arrivée en Provence eut lieu la quatorzième année après l'ascension. Raban-Maur et une ancienne Vie de sainte Madeleine l'affirment [2]. Saint Lazare se fixa à Marseille, saint Maximin à Aix, sainte Madeleine à la Sainte-Baume, sainte Marthe à Tarascon, Marie mère de Jacques et Salomé à Arles.

Sainte Madeleine s'était convertie à vingt ou vingt-deux ans; elle mourut le 21 juillet 81. Suivant l'usage des premiers chrétiens qui le tenaient des Juifs, saint Maximin l'ensevelit avec une grande magnificence et l'embauma, comme l'on fit de saint Pierre, saint André, saint Félicien et d'autres encore, au grand scandale des païens.

Les *reliques de sainte Madeleine* n'avaient pas cessé d'être conservées dans son sarcophage, lorsqu'en 710 les religieux cassianites, chargés de leur garde, n'eurent pas plutôt appris les ravages des Sarrasins en Espagne, qu'ils retirèrent le corps de son tombeau d'albâtre et le placèrent dans celui de saint Sidoine, afin de dérouter ceux qui seraient tentés de s'en emparer. Ce transférement eut lieu dans la nuit du 6 décembre 710, ainsi qu'il est constaté par une

[1] Faillon, I, 470.

[1] Faillon, II, 289. — [2] *Id.*, II, 283.

inscription écrite sur parchemin de la grandeur de la main, et enfermée dans un morceau de liége pour la préserver apparemment des effets de l'humidité [1]. Cette inscription a été trouvée dans le tombeau de saint Sidoine avec le corps de sainte Madeleine en 1279. Une seconde ouverture du tombeau ayant été faite par le prince Charles de Salerne, en présence de prélats et d'une foule de personnages considérables, au mois de mai suivant, en 1280, on aperçut parmi les reliques un globe de cire auquel on n'avait pas fait attention : ce globe, que l'on rompit, contenait une tablette de bois enduite de cire, et portant une deuxième inscription : *Hic requiescit corpus Mariæ Magdalenæ* [2].

Lorsqu'on fit l'ouverture en 1279, la mâchoire inférieure manquait au chef. Elle était à Rome, dans la sacristie de Saint-Jean-de-Latran. Boniface VIII se fit apporter, en 1280, le chef que l'on avait trouvé à Saint-Maximin ; et les deux parties, rapprochées l'une de l'autre, se rapportèrent parfaitement. Peu de reliques présentent plus de garantie d'authenticité.

En 1780, dans un inventaire et une reconnaissance du *noli me tangere*, trois commissaires constatent que la châsse consistait en un buste d'or et d'argent doré.

En 1781, à la demande du duc de Parme, infant d'Espagne, Louis XVI fit ouvrir l'urne de porphyre dans laquelle Louis XIV avait enfermé les reliques de sainte Madeleine, et qui n'avaient pas été touchées, et en fit retirer un fémur pour le donner à son parent. On reconnut alors deux coffrets cloués, renfermant les témoignages et attestations, une caisse de plomb garnie au dedans et au dehors d'un brocart d'or, et un linge contenant quelques ossements. Cette circonstance, qui nous privait d'une partie importante des reliques de la sœur de Lazare, nous l'a providentiellement conservée. Douze ans après le cadeau de Louis XVI, tout ce qu'il y avait de reliques dans l'urne fut dispersé par les spoliateurs des églises, et il ne resta plus que la portion envoyée au duc de Parme, et le chef toujours honoré de l'église de Saint-Maximin avec deux ossements d'un bras.

[1] Faillon, I, 693. — [2] *Id.*, I, 875. — *Id.*, II, 802.

Lors des guerres d'Italie, la Providence voulut que Napoléon envoyât à Paris, parmi les dépouilles du duc de Parme qui devaient être converties en numéraire, la châsse même qui renfermait cette précieuse relique. Après la restauration, en avril 1821, elle fut cédée en toute propriété à Mme de Soyecourt, prieure des carmélites de la rue de Vaugirard, par l'ancienne reine d'Étrurie, et enfin donnée par Mgr de Quélen, archevêque de Paris, à l'église de Sainte-Madeleine [1].

Les autres reliques de sainte Madeleine se trouvent, savoir : un pied à Saint-Celse et à Saint-Julien, un os à Anagni, un second à la Riccia, un troisième à Saint-Pierre, quelques parcelles à Sainte-Marie *in Trastevere*, deux dents aux Saints-Apôtres, et un doigt à Saint-Marc [2].

Sainte Marthe naquit à Béthanie. Sa mère, nommée Eucharie, était issue de quelqu'une de ces familles juives qui descendaient de David, et qui, malgré leur état de misère, après la conquête de la Judée par Vespasien, donnaient de l'ombrage aux empereurs romains. La famille de Marthe était fort considérée des principaux habitants de Jérusalem, et vivait dans une grande opulence. Son père, Théophile, Syrien de nation, était le premier des satrapes de Syrie. Après

[1] Faillon, II, 1599 — La précision de ces renseignements semble en contradiction avec un passage important de Rasponi (p. 50), où il décrit un autel élevé à Saint-Jean-de-Latran en l'honneur de sainte Madeleine :

« Nous avons dit qu'au milieu de la grande nef il existait autrefois un *odéon*, ou chœur, dont les chanoines se servaient pour la célébration des sacrés mystères, avec un autel de Sainte-Marie-Madeleine, sous lequel Honorius III (1124-1130), qui l'avait consacré, plaça, dit-on, le corps de cette grande sainte, sans la tête. Cependant cette consécration devrait être attribuée à Boniface VIII, si l'on en croit une table de marbre qui existait avant l'incendie de la basilique, et où on lisait :

« In nomine Domini. Amen. Anno Domini 1297 mense... consecratum fuit altare capituli ad honorem Dei et divæ Mariæ Magdalenæ, de mandato D. Bonifacii papæ octavi, per D. Gerardum de Parma, episcopum Sabinensem, in quo altari recondidit corpus ipsius sanctæ sine capite et brachio, et reliquias multorum aliorum sanctorum. »

Je ferai observer que Rasponi n'a pas vu l'inscription, et qu'une faute de copiste a pu substituer *sine capite et brachio* à *scilicet caput et brachium*, ce qui alors s'accorderait parfaitement avec le récit de M. Faillon.

[2] *Ann. lit. à Rome.*

la mort de leurs parents, sainte Marthe, sœur de mère de Marie et de Lazare, avait, comme aînée, l'administration de leurs biens [1].

Nous avons vu qu'après l'ascension elle vint en Provence avec sa sœur et son frère. Elle se retira à Tarascon, qu'elle évangélisa. Elle est représentée avec un dragon à ses pieds. La tradition de Tarascon enseigne qu'un monstre désolait le pays. Sainte Marthe va au repaire de la tarasque, l'enchaîne avec sa ceinture, et la livre ainsi aux habitants, qui la mettent en pièces [2].

Elle vivait dans une très-grande mortification, marchant nu-pieds et appuyant sa prédication par des miracles. Elle mourut huit jours après sainte Madeleine, à soixante-cinq ans, le 4 août, en se faisant lire la Passion de Notre-Seigneur; son corps fut embaumé avec honneur et déposé dans sa propre église. De magnifiques funérailles, qui durèrent trois jours, lui furent faites par saint Parménas, Germain, Sosthène et Épaphras, les compagnons de saint Trophime, évêque d'Arles, et encore par Marcelle, Évodie et Syntyque [3].

Le tombeau dans lequel elle fut placée existe encore aujourd'hui. Il est caché sous un grand lit de parade en marbre blanc, qui représente sainte Marthe sur son lit de mort. On en voit un moulage dans l'église supérieure, et on peut y reconnaître un sarcophage chrétien qui a toutes les apparences de ceux que l'on a trouvés dans les catacombes de Rome, et qui remonte, sans contredit, aux premiers siècles du christianisme. On y a représenté Moïse frappant le rocher, la multiplication des pains, une orante qui pourrait bien être le portrait de sainte Marthe, le miracle de Cana, Jésus-Christ prédisant à saint Pierre sa renonciation, et enfin la résurrection de Lazare, avec sainte Madeleine aux pieds de Jésus.

Toutes les têtes manquent. Elles avaient, dit-on, trop de saillie pour entrer dans le lit de parade dont on vient de parler, et on les abattit en 1653 [4].

Ce tombeau, manifestement antique, prouve l'ancienneté du culte de sainte Marthe à Tarascon. Il était en grande vénération au ve siècle, époque où Clovis obtint une guérison en venant s'y agenouiller.

Ses reliques. — Sur le bruit de l'irruption des Sarrasins, le corps de sainte Marthe fut enfoui dans l'église souterraine, où il resta plus de quatre cents ans. On mit alors avec les reliques une table de marbre blanc, sur laquelle étaient gravées, en caractères romains, les paroles suivantes : *S. Martha ospita Christi jacet hic* [1]. En 1187, en élevant les reliques, on trouva le corps de sainte Marthe exempt de corruption et revêtu de ses chairs, comme on le voit encore aujourd'hui dans la relique insigne que possède l'église de Roujan, au diocèse de Montpellier, et qui provient du monastère des chanoines réguliers de Notre-Seigneur de Cassan, situé dans le voisinage. C'est le bras et la main gauche de ce saint corps. La main, qui est mince et petite, et le bras sont encore revêtus de leur peau, et les doigts accompagnés de leurs ongles [2].

Des reliques de sainte Marthe sont déposées dans un monastère près Florence ; à Naxara en Espagne ; dans plusieurs églises de Bologne, en Italie ; en Bohême, en Belgique, à Malines : à Rome dans quatre églises. La distraction de ces portions diverses a notablement diminué le reste du corps enfermé dans le tombeau [3]. En 1793, le conseil municipal de Tarascon reçut l'ordre d'envoyer à la Monnaie de Paris les reliquaires contenant le chef et un bras de sainte Marthe. Personne ne songea à retirer ces insignes reliques, qui furent ainsi perdues par suite de cette imprévoyance. Alors les ennemis de la religion voulurent anéantir ce qui restait des reliques de sainte Marthe dans son tombeau. Deux fois ils descendent dans la crypte, et deux fois une force invincible leur fait rebrousser chemin ; ce qui fut regardé dans tout le pays comme un événement miraculeux. On a même ajouté que les violateurs du tombeau furent frappés d'aveuglement comme les violateurs de l'hospitalité à Sodome [4].

[1] Faillon, II, 134-136. — [2] *Id.*, II, 304. — [3] *Id.*, II, 330. — [4] *Id.*, I, 574.

[1] Faillon, I, 223. — [2] *Id.*, I, 1224. — [3] *Id.*, I, 1239. — [4] *Id.*, I, 1260.

CHAPITRE LIX

PRIÈRE DE JÉSUS-CHRIST

Luc, ch. XI, ℣. 1-13.

1. Un jour qu'il priait en un certain lieu, un de ses disciples lui dit, après qu'il eut fini : Seigneur, enseignez-nous à prier, comme Jean l'a enseigné à ses disciples.

2. Il leur dit : Quand vous priez, dites : Père, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive. †

3. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

4. Et remettez-nous nos péchés, puisque nous remettons nous-mêmes à tous ceux qui nous doivent, et ne nous induisez pas en tentation.

5. Et il leur dit encore : Si quelqu'un de vous a un ami, et qu'il aille le trouver pendant la nuit, et lui dise : Mon ami, prête-moi trois pains,

6. Parce qu'un de mes amis est arrivé de voyage chez moi, et que je n'ai rien à lui offrir ;

7. Et si celui-là, répondant de l'intérieur, disait : Ne m'importune point ; ma porte est déjà fermée, et mes enfants sont au lit avec moi, je ne puis me lever et t'en donner :

8. Si cependant l'autre continue de frapper, je vous le dis, quand celui-ci ne se lèverait pas pour lui en donner, parce qu'il est son ami, cependant, à cause de son importunité, il se lèvera, et lui en donnera autant qu'il en a besoin.

9. Et moi je vous dis : Demandez, et on vous donnera : cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira.

10. Car quiconque demande reçoit, et qui cherche trouve, et l'on ouvrira à celui qui frappe.

11. Si quelqu'un de vous demande du pain à son père, lui donnera-t-il une pierre ? ou si un poisson, lui donnera-t-il, au lieu de poisson, un serpent ?

12. Ou s'il lui demande un œuf, lui présentera-t-il un scorpion ? †

13. Si donc vous, qui êtes mauvais, vous savez donner à vos enfants des choses bonnes, combien plus votre Père céleste donnera-t-il un esprit bon à ceux qui le lui demanderont.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 2-4. — * Dans le texte grec, la formule de l'Oraison dominicale est la même dans saint Luc et dans saint Matthieu. Dans la Vulgate, elle est plus courte dans saint Luc, et elle était ainsi du temps de saint Augustin *.

ỳ. 12. — Lui présentera-t-il un scorpion ? *Numquid porriget illi scorpionem ?* — Les scorpions sont vivipares, se nourrissent d'insectes, et sont tellement voraces qu'ils se dévorent entre eux. Ils habitent les contrées chaudes des deux continents, et vivent cachés sous des pierres, dans des troncs d'arbres et jusque dans l'intérieur des maisons. En Europe, les scorpions n'ont guère que deux à trois centimètres de long. En Afrique et dans l'Inde, ils atteignent jusqu'à quinze centimètres [1]. Le corps du scorpion, par sa couleur et sa grosseur en Judée, ressemble à un œuf ; de sorte qu'un scorpion blanc, qui aurait replié ses pattes, pourrait tromper un homme qui n'y ferait pas attention [2].

[1] Cuvier. — [2] Lamy.

CHAPITRE LX

DERNIER TÉMOIGNAGE DE JEAN-BAPTISTE

Jean, ch. III, ℣. 22-36.

1. Après cela Jésus et ses disciples vinrent en Judée, et il demeurait avec eux, et il baptisait. †

2. Or Jean baptisait aussi à Ennon, près de Salim, parce qu'il y avait là beaucoup d'eau, et on venait, et on était baptisé. †

3. Car Jean n'avait pas encore été mis en prison.

4. Or il s'éleva une question entre les disciples de Jean et les Juifs touchant la purification.

5. Et ils vinrent à Jean, et lui dirent : Maître, celui qui était avec vous au delà du Jourdain, et à qui vous avez rendu témoignage, baptise maintenant, et tous vont à lui.

6. Jean répondit et dit : L'homme ne peut rien recevoir s'il ne lui a été donné du ciel.

7. Vous me rendez vous-mêmes témoignage que j'ai dit : Je ne suis point le Christ; mais j'ai été envoyé devant lui.

8. Celui qui a l'épouse est l'époux; mais l'ami de l'époux qui est présent et qui l'écoute est transporté de joie, à cause de la voix de l'époux. Ma joie est donc maintenant à son comble.

9. Il faut qu'il croisse et que je diminue.

10. Celui qui vient d'en haut est au-dessus de tous; celui qui est sorti de la terre est de la terre, et parle de la terre. Celui qui vient du ciel est au-dessus de tous.

11. Et il témoigne de ce qu'il a vu et entendu, et personne ne reçoit son témoignage.

12. Celui qui a reçu son témoignage a attesté que Dieu est véritable.

13. Car Celui que Dieu a envoyé dit les paroles de Dieu, parce que Dieu ne lui donne pas son esprit avec mesure.

14. Le Père aime le Fils, et il a tout mis entre ses mains.

15. Qui croit au Fils a la vie éternelle; mais qui ne croit point au Fils ne verra point la vie; mais la colère de Dieu demeure sur lui.

1, j. 22. — 2, j. 23. — 3, j. 24. — 4, j. 25. — 5, j. 26. — 6, j. 27. — 7, j. 28. — 8, j. 29. — 9, j. 30. — 10, j. 31. — 11, j. 32. — 12, j. 33. — 13, j. 34. — 14, j. 35. — 15, j. 36.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 1. — Et il baptisait : *Et baptizabat.* — Jésus baptisait par les mains de ses apôtres. Voyez saint Jean, chapitre IV, verset 2.

ỳ. 2. — Jean baptisait... a Ennon : *Joannes baptizans in Ænnon.* — Ennon signifie en hébreu œil ou source. Jean ne pouvait baptiser que dans les lieux où il y avait beaucoup d'eau, parce qu'il baptisait par immersion; et l'on peut conclure des paroles de l'évangéliste que Jésus, non par lui-même, mais par ses apôtres, baptisait d'une autre manière, c'est-à-dire comme nous baptisons encore aujourd'hui, et qu'il pouvait à cause de cela baptiser partout indistinctement [1].

Eusèbe et saint Jérôme placent Salim à huit milles au sud de Scythopolis ; d'autres en Judée, soit près de l'embouchure du Jourdain dans l'oasis de Jéricho, soit dans les montagnes aux environs d'Hébron [2].

[1] Sepp, I, 397. — [2] Crampon, p. 417.

CHAPITRE LXI

LA SAMARITAINE

Jean, ch. IV, ℣. 1-26.

1. Jésus ayant donc su que les pharisiens avaient appris qu'il faisait plus de disciples et baptisait plus que Jean
2. (Quoique Jésus ne baptisât point, mais ses disciples),
3. Il quitta la Judée, et alla de nouveau en Galilée. †
4. Et il lui fallait passer par la Samarie. †
5. Il vint donc dans une ville de Samarie nommée Sichar, près de l'héritage que Jacob donna à Joseph son fils. †
6. Là était le puits de Jacob. Jésus, fatigué de la route, s'assit sur le bord du puits ; il était environ la sixième heure. †
7. Une femme de Samarie vint puiser de l'eau ; Jésus lui dit : Donne-moi à boire.
8. (Car ses disciples étaient allés à la ville acheter des aliments.)
9. Cette femme samaritaine lui dit donc : Comment, vous qui êtes Juif, me demandez-vous à boire à moi qui suis une femme samaritaine? Car les Juifs n'ont point de commerce avec les Samaritains. †
10. Jésus répondit, et lui dit : Si tu savais le don de Dieu, et qui est celui qui te dit : Donne-moi à boire, peut-être lui en eusses-tu demandé, et il t'aurait donné de l'eau vive.
11. La femme lui dit : Seigneur, vous n'avez pas avec quoi puiser, et le puits est profond; d'où auriez-vous de l'eau vive?
12. Êtes-vous plus grand que notre père Jacob qui nous a donné ce puits, et qui en a bu lui-même, ses fils et ses troupeaux?
13. Jésus lui répondit : Quiconque boit de cette eau aura encore soif; mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif.
14. Mais l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une fontaine jaillissante jusque dans la vie éternelle.
15. La femme lui dit : Seigneur, donnez-moi de cette eau, afin que je n'aie pas soif, et que je ne vienne pas puiser ici.
16. Va, lui répondit Jésus, appelle ton mari, et viens ici.

17. La femme répondit : Je n'ai point de mari. Jésus ajouta : Tu as bien dit que tu n'as point de mari ;

18. Car tu as eu cinq maris, et celui que tu as maintenant n'est pas ton mari ; en cela tu as dit vrai.

19. La femme lui dit : Seigneur, je vois que vous êtes prophète.

20. Nos pères ont adoré sur cette montagne ; et vous dites, vous, que Jérusalem est le lieu où il faut adorer. †

21. Jésus lui dit : Femme, crois-moi, l'heure vient où vous n'adorerez plus le Père ni sur cette montagne ni à Jérusalem.

22. Vous adorez ce que vous ne connaissez point ; nous, nous adorons ce que nous connaissons, parce que le salut vient des Juifs. †

23. Mais l'heure vient, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité, car le Père cherche de tels adorateurs.

24. Dieu est esprit, et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité.

25. La femme lui dit : Je sais que le Messie (c'est-à-dire le Christ) vient ; lors donc qu'il sera venu, il nous apprendra toutes choses.

26. Jésus lui dit : Je le suis, moi qui te parle. †

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 3. — Il quitta la Judée : *Reliquit Judæam.* — Ayant séjourné à Jérusalem ou chez ses amis à Béthanie pendant quatre mois, il retourne en Galilée. Là, point de doute sur le chemin qu'il a suivi ; car il rencontre la Samaritaine près de Sichem. Il reste seulement un mois, et méprisé, à Nazareth [1], qu'il est obligé de quitter.

ỳ. 4. — Passer par la Samarie : *Transire per Samariam.* — Il fallait passer par la Samarie pour suivre la route la plus courte. En général, les Juifs rigoristes évitaient cette route, aimant mieux faire le long détour de la Pérée que de s'exposer aux avanies des Samaritains, ou de leur demander à boire ou à manger. « Les Samaritains étaient originairement une colonie chaldéenne, envoyée par Salmanasar pour habiter le pays demeuré désert par le transport des dix tribus dans les États de ce prince. Ces Chaldéens apportaient avec eux leur culte idolâtrique. Dieu envoya des lions qui firent dans le pays de terribles ravages. Pour se délivrer de ce fléau, ils firent venir d'Assyrie un prêtre de la race d'Aaron, qui les instruisit de la religion du Dieu du pays. C'est ainsi qu'ils l'appelaient d'abord. Ils reconnurent la révélation ; mais ils ne reçurent que les cinq livres de Moïse, et encore les ont-ils altérés en plusieurs endroits. Mais ce qui contribua le plus à les faire regarder comme schismatiques par les Juifs, ce fut le temple que Sanaballat, un de leurs gouverneurs, fit bâtir sur la montagne de Garitzim. Ils le préférèrent constamment au temple de Jérusalem, le seul lieu de la terre où il fût permis alors d'offrir à Dieu des sacrifices. Cette haine entre les Juifs et les Samaritains dure encore, quoique ceux-ci

[1] Ch. LXX.

soient presque réduits à rien, et dans une profonde ignorance [1]. »

℣. 5. — Dans une ville de Samarie nommée Sichar : *In civitatem Samariæ quæ dicitur Sichar.* — « La montagne sur laquelle Samarie est bâtie est d'une hauteur assez médiocre, et d'une figure qui tient de l'ovale. Au sommet, sa plus grande longueur du nord au midi est d'une demi-lieue. Elle est tout environnée d'un vallon, si ce n'est du côté de l'orient, où elle s'abaisse insensiblement jusque dans la vallée voisine de Sichar, qui n'est qu'à une bonne lieue de Sébaste. Deux cents colonnes de pierre répandues dans ce vallon, et dont une partie est debout et l'autre couchée, attestent la magnificence des jardins du roi de l'antique Sébaste [2]. »

Les Juifs, par dérision, appelaient cette ville *Sichar*, au lieu de *Sichem*, nom donné par les Samaritains. *Sichar* veut dire la ville des ivrognes, parce qu'ils étaient enivrés par un mauvais schisme. Isaïe [3] appelle les Éphraïmites, ou les Samaritains, les ivrognes d'Éphraïm, en faisant allusion à ce même mot de *Sichar*. Les Juifs, interprétant ce précepte du Deutéronome [4] : *Disperdite omnia illorum*, croyaient, pour les nations qu'ils méprisaient, devoir faire subir à leurs noms quelque changement ou transposition de lettres, pour en avilir le sens. Ainsi *Béthel*, qui suivait la fausse religion des Samaritains, et qui veut dire : *maison de Dieu*, avait été appelée par eux Béthaven, c'est-à-dire maison d'iniquité. *Sichar* ou *Sichem* était près du domaine que Jacob donna à son fils Joseph. La Genèse [5] dit, en effet, qu'il lui donna en mourant une part en outre de celle de ses frères [6].

℣. 6. — La était le puits de Jacob : *Erat autem ibi fons Jacob.* — Les noms de fontaine et de puits sont employés dans le même sens pour désigner une source d'eau vive [7].

Il était environ la sixième heure : *Hora erat quasi sexta.* — L'évangéliste, en indiquant qu'il était midi, a voulu faire connaître la cause de la lassitude et de la soif de Notre-Seigneur [8].

[1] Le P. de Ligny, I, 84. — [2] Morison. — [3] xxviii, 1. — [4] xii, 3. — [5] xlviii, 22. — [6] Lamy. — [7] Mgr M. Ferretti, I, 99. — [8] Lamy.

Rupert écrit que le puits avait quarante coudées de profondeur (de 18 à 20m). Il n'y a pas là d'autre eau. Jacob en a bu, et elle était assez abondante pour suffire à la multitude des troupeaux de ce patriarche [1]. C'était à cinq cents mètres environ de la ville de Sichem, appelée encore Néapolis au viiie siècle, entre les montagnes de Garitzim et de Hébal. On y avait construit une église en forme de croix, au milieu de laquelle se trouvait le puits de Jacob [2]. On voit encore des restes de ce puits célèbre. La bouche en est ronde, et peut avoir quatre-vingts centimètres de diamètre seulement; mais immédiatement au dessous, le puits s'élargit sensiblement, et arrive à un diamètre de deux mètres. Les pierres ont trente centimètres de large sur treize d'épaisseur; elles sont toutes égales, et si bien jointes et polies que nulle d'entre elles ne déborde. Une corde de seize brasses, dit un voyageur, Morison, les ceintures des voyageurs et les turbans des Turcs, mis bout à bout, ne suffirent pas pour aller au fond, qui était à sec. Morison imagina alors de jeter dans le puits une petite pierre, et pendant qu'elle tombait, il eut le temps de prononcer sans lenteur ni précipitation : *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto, sicut erat in principio et in sæcula* [3]. Ce moyen, plus ingénieux qu'exact, dut prendre environ cinq secondes, et supposerait au puits une profondeur de plus de cent mètres, ce qui est peu probable [4]. Robinson, d'accord avec Rupert, dit que le puits a quarante coudées de profondeur. Eugène Roger [5], voyageur en 1664, dit qu'il y a vu de l'eau à deux mètres soixante cent. de profondeur, qu'on y abreuvait tout le bétail du pays, mais que deux puits voisins n'avaient point d'eau.

M. de Vogüé a reconnu à l'endroit du puits un monceau de ruines, parmi lesquelles on voit quelques colonnes de granit gris, restes évidents d'une église au ive ou au ve siècle. En écartant de grosses pierres, on découvre l'entrée d'une crypte voûtée. On s'y laisse glisser avec peine; et au milieu d'une petite salle souterraine, on voit la bouche du puits, lequel est creusé dans le roc vif à une grande profondeur [6].

[1] Cornelius a Lapide. — [2] Bède, ch. xv. — [3] Morison, p. 236. — [4] I, 185. — [5] P. 180. — [6] Vogüé, *Églises de Terre-Sainte*, p. 356.

LA SAMARITAINE

Fig. 1. IIe S.

Cimetière Prétextat

Fig. 2.

Cim.re Callixte

Fig. 3. VIe S.

Mss. Syriaque

Fig. 4
Ve S.

Musée de Cluny _ Ivoire

Fig. 5. VIe S

Veronne, Tomb.au de St. Jude.

Fig. 6.

Arles _ Musée

Imp. Berthaudt imp. Paris

ỳ. 9. — Comment vous qui êtes Juif : *Quomodo tu Judæus cum sis.* — La Samaritaine reconnaît que Jésus est Juif à ses vêtements et à son langage. On distinguait déjà à leur langage les Éphraïmites des autres Israélites, au temps des Juges [1]. Les Samaritains et les Israélites se haïssaient réciproquement depuis l'époque du schisme, surtout depuis que les Samaritains, par leurs calomnies auprès du roi de Perse, avaient, comme nous l'apprend Esdras [2], retardé la reconstruction de la ville et du temple. Les Samaritains, dit Josèphe [3], accusèrent les Juifs de fortifier leur ville, et de construire un temple qui ressemblait plus à une forteresse qu'à un lieu de prières, affirmant que c'était contraire aux intérêts du roi. Ils ne manquaient aucune occasion, soit par eux-mêmes, soit par les autres, de nuire à notre nation.

ỳ. 20. — Nos pères ont adoré sur cette montagne : *Patres nostri in monte hoc adoraverunt.* — Garitzim est le nom de la montagne dont parle la Samaritaine à Notre-Seigneur, en disant que ses pères y ont adoré, c'est-à-dire fait des sacrifices. Cette montagne domine la ville de Sichem. La question de l'adoration et du sacrifice dans ce lieu est célèbre, et divisait depuis longtemps les Juifs et les Samaritains. En effet, du temps d'Alexandre le Grand (356 ans avant Jésus-Christ), Manassès, frère de Jaddus, pontife, qui alla au-devant de ce roi, et calma sa colère contre les Juifs, avait pris une épouse étrangère, fille de Sanaballat, que Darius, le dernier roi des Perses, avait mis à la tête de la Samarie. Exclu, pour cette raison, du temple et des sacrifices par son propre frère Jaddus et les autres prêtres, il se réfugia auprès de Sanaballat, qui éleva un temple sur le mont Garitzim, dont Manassès fut le pontife. Beaucoup de Juifs qui, contrairement à la loi, avaient pris des épouses étrangères, vinrent le rejoindre, et s'en excusaient en disant que Sichem avait été rendu célèbre par l'adoration et les sacrifices des patriarches; que Moïse, par l'ordre de Dieu, prescrit à Josué d'élever un autel sur le mont Garitzim, d'y offrir des victimes à Dieu, d'inscrire le Décalogue sur des pierres, et, en face de l'arche, de promulguer pour les douze tribus la loi de Dieu avec les bénédictions qu'il promet à ceux qui le servent.

Ce temple subsista deux cents ans ans sur le mont Garitzim, jusqu'à Hyrcan, frère de Simon, fils de Judas Machabée, pontife et prince, qui le renversa. Josèphe raconte que la discussion entre les Juifs et les Samaritains avait été portée par eux devant Ptolémée Philopator, roi d'Égypte, qui donna gain de cause aux Juifs, parce qu'ils avaient bâti leur temple d'après l'ordre de Moïse. Les Samaritains, mécontents de cette décision, restèrent dans le schisme.

« Encore aujourd'hui, les derniers restes du peuple samaritain, réduits à peu près à cent cinquante têtes, adorent Dieu sur les hauteurs de Naplouse, le visage tourné vers leur montagne, quoiqu'ils ne célèbrent plus aucun service divin. Craignant que leur vieille souche ne disparaisse entièrement, ils interrogent douloureusement le pèlerin solitaire, pour apprendre de lui quel est le lieu sur la terre où habitent leurs frères, et leur faire dire de revenir en hâte, afin de garder à leur place les tombeaux de leurs pères, et de ne pas laisser la montagne sainte sans adorateurs [1]. »

Jérusalem est le lieu... : *Jerosolymis est locus.* — Voyez le Deutéronome, chap. xii, verset 5.

ỳ. 22. — Vous adorez ce que vous ne connaissez point : *Adoratis quod nescitis.* — Outre que les Samaritains n'avaient que le Pentateuque, il leur manquait la tradition, l'autorité; la loi était donc pour eux enveloppée d'obscurités impénétrables, et ils étaient tombés dans l'ignorance des choses divines. Leurs ancêtres, les Cuthéens, étaient des peuples conduits du pays de Cuthe en Samarie, et ils y avaient mêlé le culte des idoles à celui du vrai Dieu. On croit cependant que du temps de Manassès, Juif et gendre de Sanaballat, les Samaritains cessèrent d'adorer des idoles; mais ils n'embrassèrent pas tous les rites que les Juifs avaient reçus de Dieu lui-même [2].

[1] Juges, xii, 6. — [2] Ch. iv. — [3] *Antiqu.*, II, xiv.

[1] Sepp, I, 411.
[2] Lamy, liv. III, ch. x.

ỳ. 26. — Je le suis : *Ego sum.* — La Samaritaine se convertit. On dit qu'elle se trouvait à Carthage après la mort de saint Pierre et de saint Paul, et qu'avec son fils Joseph, elle y prêchait le Christ [1]. Sous le nom de Photime, elle est inscrite dans le martyrologe romain au 20 mars, avec ses fils, Joseph et Victor. Sa tête était religieusement conservée à Rome, dans la basilique de Saint-Paul, où on l'a montrée à Cornelius a Lapide, au milieu d'autres reliques. Le ménologe grec, d'accord avec le martyrologe romain, fête sainte Photime également avec Joseph et Victor, ses fils; Sébastien, chef d'Anatolie; Photius, Photia, Parasceve et Cyrica, ses frères et sœurs germains, qui subirent ensemble le martyre, après avoir été convertis par la Samaritaine [1]. Mgr Mislin dit que cette histoire, d'origine grecque, manque tout à fait de vraisemblance.

[1] Bollandistes.

[1] Cornelius a Lapide.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

IIIe SIÈCLE

Les monuments des catacombes reproduisent assez rarement cet intéressant sujet. Nous n'en connaissons que quatre exemples, dit l'abbé Martigny, qui arrête ses études au moyen âge: deux bas-reliefs de sarcophages et deux fresques. Notre-Seigneur y est toujours debout, bien que saint Jean, le seul évangéliste qui raconte cette histoire, dise que le Sauveur s'était assis pour se reposer des fatigues du voyage. Dans les deux sculptures qu'on peut voir dans Aringhi [1] et dans le Dictionnaire des antiquités chrétiennes, la composition est à peu près identique; dans l'une et dans l'autre, le puits ressemble à un vase rétréci vers son orifice, et un treuil en forme de fuseau sur deux supports verticaux rappelle sans doute un usage de l'antiquité.

Cimetière Prétextat. — Une des deux fresques mentionnées par M. l'abbé Martigny provient du cimetière Prétextat [2], et est copiée au musée de Latran. Entre cette copie et la reproduction de M. Perret, on remarque une légère différence qu'explique l'état de dégradation de la fresque. Dans la première, Notre-Seigneur est vu de trois quarts, et dans la seconde, de profil. La Samaritaine, remarquable par la noblesse et la dignité, vêtue d'une tunique large et flottante, ne se voit pas, comme précédemment, au moment où elle puise l'eau. Elle l'offre au Sauveur dans une tasse.

Musée de Latran. — L'autre fresque [1], dessinée au musée de Latran, montre sur le devant la Samaritaine enfonçant un seau dans un puits, dont l'eau jaillit de toutes parts, et dont elle semble s'éloigner pour éviter d'être mouillée. Dans le fond, sur un second plan, un second personnage assis développe une légende qu'il tient dans ses deux mains. Beaucoup de personnes y ont vu le Sauveur. Toutefois M. de Richemont, et je suis de son avis, doute que cette scène rappelle la Samaritaine. Il n'y voit qu'un homme qui tire de l'eau d'un puits. En effet, son costume semble plutôt appartenir à un homme qu'à une femme.

IVe SIÈCLE

Une sculpture du *musée d'Arles* [2] retrace la Samaritaine dans les mêmes conditions que les sarcophages du Vatican et de Sainte-Agnès rapportés par Aringhi. La corde s'enroule sur un treuil; la margelle du puits est cylindrique, comme dans les catacombes.

[1] Aringhi, I, 297, et II, 167. — [2] Pl. XLVIII, fig. 1.

[1] Pl. XLVIII, fig. 2. — [2] Pl. XLVIII, fig. 6.

LA SAMARITAINE

Fig. 2
VIe S.

Ravenne_S^t Apollinaire

Fig. 2.
IXe S.

Vérone. — On peut rattacher à la même époque une sculpture de Vérone dans la crypte de l'église de Saint-Jean *in Valle*, sur le tombeau des saints Siméon et Jude[1], et que nous présentons d'après Gaillabaud.

Ve SIÈCLE

Cluny. — Une boîte d'ivoire ronde[2] du ve ou vie siècle, destinée à renfermer les eulogies, se conserve au musée de Cluny[3]. Elle est ornée dans son développement circulaire de compositions empruntées aux sarcophages des premiers siècles du christianisme. Les sujets sont les suivants : la Guérison du paralytique, celle de l'aveugle-né et la Résurrection de Lazare. Le petit bas-relief se compose de trois figures : Notre-Seigneur debout entre deux femmes dont l'une a la tête couverte d'un voile, et dont l'autre, coiffée en cheveux, semble tirer de l'eau d'un puits pour la verser dans un riche vase posé devant ses pieds. Elle se détourne pour entendre le Sauveur.

VIe SIÈCLE

La *Bible syriaque* de Florence[4], que nous reproduisons grandeur de l'original, et qui est à peu près contemporaine de cet ivoire, respecte davantage la vérité historique. Notre-Seigneur est assis, nimbé, robe violette, la main levée, comme nous le verrons à la planche suivante dans la mosaïque de Ravenne. La Samaritaine ne semble pas regarder Jésus-Christ. Elle tient la corde du puits, dont elle tire l'eau d'un seau qu'elle va verser dans une amphore. Robe et voile blancs, manteau rouge. La poulie est semblable à celles d'aujourd'hui.

Ravenne. — Nous nous trouvons encore au vie siècle, devant une belle mosaïque de Saint-Apollinaire à Ravenne[5], dessinée sur place et complétée par une photographie de M. Ricci, qui s'est dévoué à nous conserver les monuments de cette ville. La Samaritaine debout devant le puits, longue robe de dessus rouge, bandes violettes, seconde robe dont on ne voit que les manches richement ornées, coiffée d'un petit bonnet assez singulier et relié par deux bandeaux. Elle regarde Jésus-Christ.

La corde qu'elle tient s'enroule sur un tambour composé de quatre fuseaux et porté sur deux montants. Le seau, dont l'anse est fixée à la corde, se compose de douelles en bois cerclées en fer. Le puits, de forme cylindrique, orné de larges cannelures, paraît plein d'eau, car le seau semble s'y réfléchir.

Notre-Seigneur assis, robe violette, nimbe crucifère, imberbe, lève la main en signe d'allocution. L'apôtre qui l'accompagne porte un manteau blanc.

IXe SIÈCLE

Manuscrit 510. — Du vie siècle, nous passons, malheureusement sans transition, au ixe, qui nous a donné tant de belles miniatures dans le manuscrit des œuvres de saint Grégoire de Nazianze. Les limites de notre gravure nous ont contraint de réduire un peu l'original[1]. Notre-Seigneur assis, robe violette, sandales. L'effacement de la peinture ne laisse plus voir la main gauche. La femme, robe rouge dont le devant est jaune, souliers, fichu étroit qui serre les cheveux. Le seau plein d'eau tout en or. La corde s'enroule sur un tambour dont les tourillons passent dans les montants de bois verticaux. Derrière la Samaritaine, une arcade rappelle la ville de Sichem.

L'*ivoire* qui sert de couverture à un évangéliaire du ixe siècle, no 9384[2], Bibliothèque nationale, parmi les nombreux sujets que nous lui empruntons, comprend l'histoire de la Samaritaine. Cette femme tient de la main gauche la corde du puits, et lève la droite en regardant Notre-Seigneur assis sur un tertre et portant une petite croix de la main gauche. Derrière lui trois apôtres, dont l'un doit être saint Jean, à cause de son livre. Le puits en pierre surmonté de colonnes torses, d'une architrave et d'un fronton. La grossièreté du travail montre bien que le sculpteur n'était point un Grec. Les

[1] Pl. XLVIII, fig. 5. — [2] *Ibid.*, fig. 4. — [3] Du Sommerard, *Les Arts au moyen âge.* — Catalogue du musée de Cluny, 1866; no 385. — [4] Pl. XLVIII, fig. 3. — [5] Pl. XLIX, fig. 1.

[1] Pl. XLIX, fig. 2. — [2] Pl. L, fig. 1.

figures ont, dans l'original, sept centimètres de hauteur.

XIe SIÈCLE

Un des jolis dessins de l'*évangéliaire grec* conservé à la Bibliothèque de Paris sous le n° 74 représente, au folio 173, la Samaritaine seule avec Notre-Seigneur, et deux apôtres [1]. Rien de particulier ne signale cette scène. On voit encore sur la même ligne la femme revenant auprès du Sauveur avec un groupe d'hommes qu'elle a été chercher; enfin, Notre-Seigneur parlant à ces hommes rentrés dans la ville, qui est figurée par une tour. Nous ne donnons que la partie de l'histoire qui se passe près du puits.

Un *manuscrit grec* de la même époque [2] renferme quelques vignettes marginales très-fines, dans le même genre que les précédentes; elles sont peu nombreuses. Les grands sujets sont coupés en deux, comme dans la Bible syriaque de Florence. Les scènes principales qui s'y développent sont : la Samaritaine; Notre-Seigneur, assis dans un sigma, bénissant cinq vierges qui portent des flambeaux; les Démons chassés dans les pourceaux, et l'Entrée à Jérusalem [3].

Dans la scène de la Samaritaine, la seule que nous présentions, la femme tire l'eau avec un seau d'or. Sa robe est blanche avec ornements rouges sur les bras. Cheveux retenus par d'étroites bandelettes. Le seau est attaché au bout d'une corde, à l'extrémité d'une perche en bascule, comme on le voit encore dans un grand nombre de puits, et notamment dans le Midi. Notre-Seigneur, qui en est séparé par toute la largeur du texte, porte une robe violette et un manteau bleu. La gravure est à l'échelle de la miniature. On a figuré à côté deux têtes grossies à la loupe.

A *Saint-Marc de Venise*, dans le transsept, à droite en entrant, dans la chapelle du Sauveur [1], la Samaritaine, tunique verte bordée d'une large bande rouge, beaux dessins jaunes, turban blanc à raies rouges, tient à la main un vase élégant blanc et ansé. Notre-Seigneur assis, tunique brune et manteau bleu foncé ; derrière lui deux apôtres. Sur la même ligne à droite, à la suite, la Samaritaine, vêtue de même, court à la ville appeler quelques hommes. Ces mosaïques sont fortement retouchées.

XIIe SIÈCLE

Dans l'histoire de Jésus-Christ que nous avons calquée *maison de l'Œuvre*, à Pise [2], nous retrouvons cette scène au XIIe siècle. La Samaritaine, la corde, le moulinet, les tourillons sont comme nous les avons vus dans les sarcophages. La margelle du puits porte des indications de strigilles, qui rappellent qu'au XIIe siècle on se servait d'anciens tombeaux pour faire des auges ou margelles de puits.

La *porte de Bénévent*, en 1150, gravée par Ciampini, présente cette scène à peu près sous les mêmes traits.

Rappelons ici un *manuscrit* de la Bibliothèque nationale, sous le numéro 54, dont nous avons déjà parlé à l'Annonciation, et qui nous offre quelques détails curieux sur la scène actuelle, au folio 287. La Samaritaine, d'un visage disgracieux, porte un costume analogue à celui des femmes d'aujourd'hui. Son épaisse chevelure maintenue par une étroite bandelette blanche. La robe, un peu décolletée, rouge, bordée d'ornements et de franges, descendant à la hauteur des genoux et serrée à la taille par une ceinture. Les manches, courtes et larges. Une robe de dessous descend jusqu'à terre, bleue et bordée d'ornements.

Le puits est garni d'un petit tambour sur lequel la corde s'enroule comme à l'ordinaire. Le seau en bois, cerclé de deux cercles de fer, avec une anse mobile en fer, est exactement pareil à ceux dont nous nous servons actuellement.

[1] Pl. L, fig. 2.

[2] Bibliothèque nationale, n° 27 du supplément. C'est un présent de M. Desalleur, ambassadeur pour le roi en 1753, et remis à la Bibliothèque du roi par ordre de M. le comte d'Argenson. — Pl. L, fig. 3.

[3] Dans la vignette des Pourceaux, on voit de petits génies sur ces animaux.

Dans l'Entrée à Jérusalem, un homme est en train de se dépouiller de sa tunique pour la jeter sous les pas du Sauveur. Cette tunique est rouge; celle de dessous, blanche à pois rouges. Un autre homme assis porte une tunique blanche, également à pois rouges. Notre-Seigneur est monté sur un cheval blanc.

[1] Pl. L, fig. 4. — [2] *Ibid.*, fig. 5.

LA SAMARITAINE

PL. I.

Fig. 1. IVe s.

Ivoire
Bibe Nle

Manust
No 9384

Fig. 2. XIe s.

Fig. 3. XIe s.

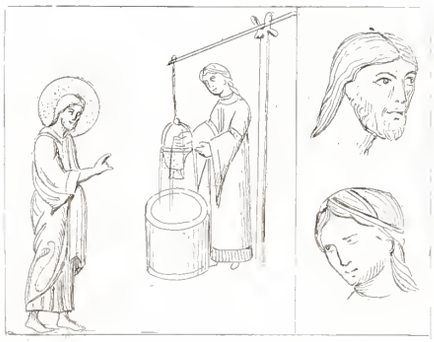

Mss 74 —— Bibque Natle —— Mss 27

Fig. 4. XIe s.

Fig. 5. XIIe s.

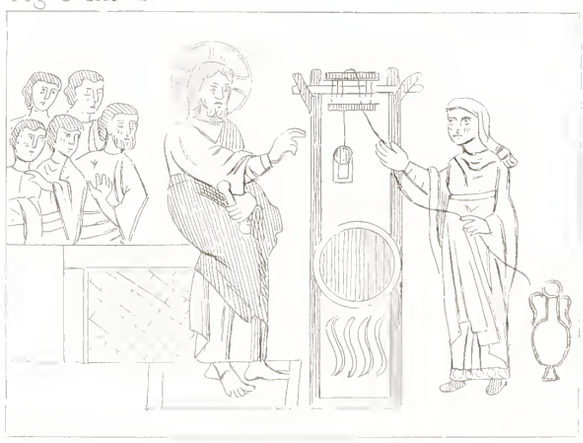

St Marc Venise

Manuscrit à Pise

Notre-Seigneur assis. Tunique à couleurs changeantes, bleue et violette, manteau bleu. Les apôtres, derrière lui, vêtus de manteaux de diverses couleurs.

Le puits, le seau, l'amphore, la Samaritaine, l'attitude même du Sauveur, varient, quant aux détails, dans cette représentation de l'Évangile, où les artistes ne semblent pas s'être imposé de forme absolue ; cependant les grandes lignes de la tradition s'y retrouvent assez clairement pour que nous les suivions jusqu'au berceau du christianisme.

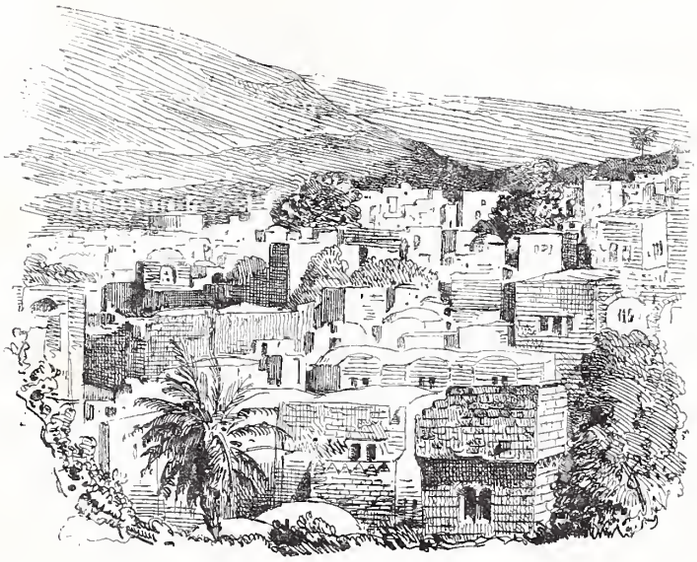

Samarie, d'après une photographie.

CHAPITRE LXII

LES SAMARITAINS CROIENT A JÉSUS

Jean, ch. IV, ℣. 27-42.

1. En même temps ses disciples vinrent, et ils s'étonnaient de ce qu'il parlait à une femme; néanmoins aucun ne dit : Que lui demandez-vous? ou : Pourquoi parlez-vous avec elle?

2. La femme cependant laissa là sa cruche, s'en alla dans la ville, et dit aux habitants :

3. Venez, voyez un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait; n'est-ce point le Christ?

4. Ils sortirent donc de la ville, et ils venaient à lui.

5. Cependant ses disciples le priaient, disant : Maître, mangez.

6. Mais il leur dit : Moi j'ai à manger une nourriture que vous ne connaissez point.

7. Les disciples se disaient alors entre eux : Quelqu'un lui a-t-il apporté à manger?

8. Jésus leur dit : Ma nourriture, c'est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé, et d'accomplir son œuvre.

9. Ne dites-vous pas : Encore quatre mois, et la moisson arrive? Et je vous dis : Levez les yeux et voyez les champs qui sont déjà blancs pour la moisson.

10. Et celui qui moissonne reçoit sa récompense, et recueille du fruit pour la vie éternelle, afin que celui qui sème se réjouisse aussi avec celui qui moissonne.

11. Car en ceci, cette parole est véritable : Autre est celui qui sème, et autre celui qui moissonne.

12. Je vous ai envoyés moissonner où vous n'avez point travaillé; d'autres ont travaillé, et vous êtes entrés dans leurs travaux.

13. Or beaucoup de Samaritains de cette ville crurent en lui, sur la parole de la femme qui avait rendu ce témoignage : Il m'a dit tout ce que j'ai fait.

14. Les Samaritains donc étant venus à lui, le prièrent de demeurer dans leur ville, et il y demeura deux jours.

15. Et un bien plus grand nombre crurent en lui, à cause de ses discours.

16. Et ils disaient à la femme : Maintenant ce n'est plus sur votre parole que nous croyons; car nous l'avons entendu nous-mêmes et nous savons qu'il est le Sauveur du monde.

1, j. 27. — 2, j. 28. — 3, j. 29. — 4, j. 30. — 5, j. 31. — 6, j. 32. — 7, j. 33. — 8, j. 34. — 9, j. 35. — 10, j. 36. — 11, j. 37. — 12, j. 38. — 13, j. 39. — 14, j. 40. — 15, j. 41. — 16, j. 42.

NOTE

ỳ. 9. — Encore quatre mois : *Adhuc quatuor menses sunt.* — Encore quatre mois, et la moisson arrive. On voit d'après cela que les apôtres, passant dans les champs et les moissons de Sichem, parlaient de la moisson à venir, comme les hommes ont l'habitude de le faire dans la conversation. Ces paroles ont été dites par le Christ au mois de janvier, huit mois après le commencement de sa prédication en Judée; or, après quatre mois dans la Judée, les blés sont mûrs, et l'on fait la moisson. De là venait l'usage d'offrir à Dieu des pains du nouveau blé le jour de la Pentecôte, qui tombait en mai [1].

Le P. Lamy croit, au contraire, qu'on était au mois d'août. Ainsi que nous l'avons déjà dit, la chronologie de l'Évangile n'a pu être abordée jusqu'à présent d'une manière incontestée. Dieu semble même avoir voulu la cacher, comme il nous cache les temps où il a disposé les assises du monde.

1 Cornelius a Lapide.

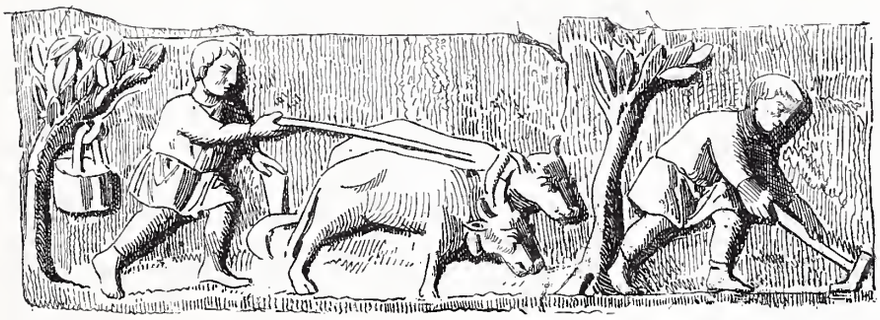

Travaux des champs. — Bas-relief antique.

CHAPITRE LXIII

GUÉRISON DU FILS DE L'OFFICIER ROYAL

Jean. ch. IV, ℣. 43-54.

1. Après les deux jours, il partit de là, et alla en Galilée.
2. Car Jésus lui-même a rendu ce témoignage, qu'un prophète n'est point honoré dans sa patrie.
3. Quand il fut venu en Galilée, les Galiléens l'accueillirent, parce qu'ils avaient vu tout ce qu'il avait fait à Jérusalem pendant la fête ; car eux-mêmes étaient venus à la fête.
4. Il vint donc de nouveau à Cana en Galilée, où il avait changé l'eau en vin. Or il y avait un officier du roi, dont le fils était malade à Capharnaüm. †
5. Cet officier ayant appris que Jésus venait de Judée en Galilée, il alla vers lui, et le priait de venir et de guérir son fils; car il se mourait.
6. Jésus lui dit donc : Si vous ne voyez des miracles et des prodiges, vous ne croyez point.
7. L'officier lui dit : Seigneur, venez avant que mon fils meure.
8. Jésus lui dit : Va, ton fils vit. Cet homme crut à la parole que lui dit Jésus, et s'en alla.
9. Or, comme il s'en retournait, ses serviteurs vinrent à sa rencontre, et lui annoncèrent que son fils vivait.
10. Et il leur demandait à quelle heure il s'était trouvé mieux. Et ils lui dirent : Hier, à la septième heure, la fièvre l'a quitté.
11. Le père reconnut donc que c'était l'heure à laquelle Jésus lui avait dit : Ton fils vit; et il crut, lui et toute sa maison.
12. Ce fut là le second miracle que fit encore Jésus quand il fut revenu de Judée en Galilée.

1, j. 43. — 2, j. 44. — 3, j. 45. — 4, j. 46. — 5, j. 47. — 6, j. 48. — 7, j. 49. — 8, j. 50. — 9, j. 51. — 10, j. 52. — 11, j. 53. — 12, j. 54.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 4. — Il y avait un officier du roi : *Erat quidam regulus.* — *Regulus* signifie un homme noble, puissant ou prince, ou conseiller d'Hérode Antipas, officier public, préfet ou ami du roi. Origène dit que ce personnage était peut-être de la famille de Tibère, exerçant pour lui un office en Judée. Il habitait Capharnaüm, et il vint de Judée à Cana en Galilée pour demander la guérison de son fils.

Il ne faut pas confondre cet officier avec le centurion dont parle saint Matthieu au chap. viii. Le centurion fait dire qu'il est indigne de recevoir le Christ, qui voulait aller chez lui; ici l'officier, au contraire, prie le Christ d'aller auprès de son fils malade. Le premier vint à Jésus descendant de la montagne vers Capharnaüm; celui-ci se présente à Jésus venant à Cana. Le serviteur du centurion est paralytique; le fils de l'officier est atteint d'une fièvre. L'un des malades était le serviteur du centurion; l'autre est le fils de l'officier. L'officier royal prie Jésus, qui était à Cana, de venir à Capharnaüm pour guérir son fils; or, entre ces deux villes, il y avait quatorze lieues ou heures de chemin; c'était une route longue et difficile. Le Christ offre d'aller trouver le serviteur du centurion, et ne veut pas aller au fils de l'officier, parce que la foi du centurion était complète, et que celle du second était imparfaite. L'officier habite Capharnaüm, comme le centurion; on ne peut donc douter qu'ils ne soient liés l'un avec l'autre, et c'est sans doute au spectacle de la guérison miraculeuse du fils de l'officier royal, opérée la première, que le centurion est rempli de cette foi dont l'expression admirable est : *Domine, non sum dignus*[1]...

[1] Cornel. a Lapide *Comm. in Joan.*, iv, 46-53.

CHAPITRE LXIV

BLASPHÈMES DES PHARISIENS

Matthieu, ch. XII, ℣. 14-21. — Marc, ch. III, ℣. 6-12.

1. [mm] Or les pharisiens, étant sortis, tinrent [m] aussitôt conseil contre lui avec les hérodiens, [mm] sur les moyens de le perdre.

2. Mais Jésus, [mt] le sachant, partit de là, [m] et se retira avec ses disciples vers la mer, et [mm] une grande troupe le suivit [m] de Galilée et de Judée,

3. De Jérusalem, de l'Idumée, et du pays d'au delà du Jourdain; et ceux des environs de Tyr et de Sidon, entendant ce qu'il faisait, vinrent à lui en grand nombre.

4. Il dit alors à ses disciples de lui amener une barque, à cause de la foule, pour n'en être pas accablé.

5. Car il en guérissait beaucoup, de sorte que tous ceux qui avaient quelque mal se jetaient sur lui pour le toucher.

6. Et les esprits impurs, lorsqu'ils le voyaient, se prosternaient devant lui, et criaient, disant :

7. Vous êtes le Fils de Dieu; [mm] mais il leur défendait [m] avec de grandes menaces [mm] de le révéler.

8. Pour accomplir ce qu'avait dit le prophète Isaïe :

9. Voici mon serviteur que j'ai choisi, mon bien-aimé, en qui mon âme s'est complu. Je mettrai en lui mon esprit, et il annoncera la justice aux nations. †

10. Il ne disputera point, ne criera point, et personne n'entendra sa voix dans les places publiques.

11. Il ne brisera pas le roseau cassé, et n'éteindra point une mèche encore fumante, jusqu'à ce qu'il gagne sa cause en jugement. †

12. Et les nations espèreront en son nom.

1, mt. 14; m. 6. — 2, mt. 15; m. 7. — 3, m. 8. — 4, m. 9. — 5, mt. 15; m. 10. — 6, m. 11. — 7. mt. 17. — 8, mt. 18. — 9, mt. 19. — 10, mt. 20. — 11, mt. 21. — 12 mt. 22.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 9-12. — Voyez le prophète Isaïe, ch. XLII, vers. 1-4.

ỳ. 11. — Le roseau cassé : *Arundinem quassatam.* — *Arundo*, arbrisseau aquatique, roseau, tige flexible que le moindre vent agite. On ne peut donc s'y appuyer, y trouver un soutien. C'est ainsi que l'Écriture dit de ceux qui mettent leur espérance et leur confiance sur ce qui ne peut les soutenir, qu'ils s'appuient sur un bâton de roseau. Par le roseau Isaïe prophétise la mansuétude du Christ, qui ne sera à charge à personne, et ne foulera pas ses ennemis d'un pied orgueilleux : *Calamum quassatum non conteret.* Saint Matthieu dit ici : *Arundinem quassatam non confringet.* On voit par là que *calamus* et *arundo* ont la même signification [1].

Une mèche encore fumante : *Linum fumigans.* — Le lin avec lequel on fabrique la mèche destinée à conserver du feu, est une herbe annuelle simple.

L'usage du lin pour les vêtements remonte à la plus haute antiquité. On attribuait l'invention de ces vêtements aux dieux. En Égypte, c'est Isis qui découvre cette plante sur les bords du Nil, et qui enseigne l'art de la préparer. Des bandelettes de lin enveloppent toujours les momies. Les prêtres d'Isis étaient vêtus de lin. De nos jours encore, le Delta et la province de Fayoum sont renommés pour la culture de ce végétal, qui acquiert sur ce terrain la grosseur d'un roseau ordinaire [1].

« Filer le lin est honorable même pour les hommes. Le second rang est donné au *byssus*, que les femmes recherchent avec tant de passion, et qui vient des environs d'Élis, en Achaïe. Pline trouve dans les auteurs qu'un scrupule (1 gramme 136) de ce lin s'est vendu autrefois quatre deniers, c'est-à-dire plus qu'au poids de l'or.

« Le dictateur César tendit de lin le Forum tout entier, la voie Sacrée, à partir de sa maison, jusqu'à la moitié du Capitole : magnificence qui parut plus admirable que le spectacle même de gladiateurs qu'il donna [2]. »

[1] Lamy, *Apparat. bibl.*, III, XXXIX, p. 481.

[1] Spach. — [2] Pline, t. I, liv. XIX, p. 700.

CHAPITRE LXV

LE FORT ARMÉ. — LE DÉMON NE CHASSE PAS LE DÉMON

Matthieu, ch. XII, ℣. 22-37. — Marc, ch. III, ℣. 20-30. — Luc, ch. XI, ℣. 14-23.

1. [m] Ils vinrent à la maison, et la foule s'y assembla de nouveau, en sorte qu'ils ne pouvaient pas même manger du pain.

2. Les siens, l'ayant appris, vinrent pour se saisir de lui; car ils disaient : Il a perdu l'esprit. †

3. Alors on lui présenta un possédé aveugle et muet, et il le guérit, en sorte que cet homme parlait et voyait.

4. Et tout le peuple était dans l'étonnement, disant : N'est-ce point là le Fils de David?

5. Entendant cela, les pharisiens [m] et les scribes qui étaient venus de Jérusalem [mm] disaient :

6. [m] Il est possédé de Béelzebub; [mm] c'est par Béelzebub, prince des démons, qu'il chasse les démons.

7. Et d'autres, pour le tenter, lui demandaient un signe du ciel.

8. [mt] Mais Jésus, connaissant leurs pensées, [m] les ayant appelés, leur parlait en paraboles, [mm] et leur disait :

9. [mt] Tout royaume divisé contre lui-même sera désolé, [m] et ce royaume ne peut subsister, et toute ville ou maison divisée contre elle-même ne subsistera pas; [l] et les maisons tomberont l'une sur l'autre.

10. [mt] Si Satan chasse Satan, il est divisé contre lui-même; [m] comment Satan peut-il chasser Satan?

11. [l] S'il est divisé contre lui-même, comment son royaume subsistera-t-il? [m] Il touche à sa fin.

12. [l] Vous dites que c'est par Béelzebub que je chasse les démons.

13. [mt] Et si moi je chasse les démons par Béelzebub, vos fils, par qui les chassent-ils? C'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges. †

14. Mais si c'est [l] par le doigt de Dieu, [mt] par l'esprit de Dieu, [mt] que je chasse les démons, c'est que le royaume de Dieu est arrivé jusqu'à vous.

15. [mm] Ou comment quelqu'un peut-il entrer dans la maison du fort, et enlever ce qu'il possède, si auparavant il ne l'a lié? et ensuite il pillera sa maison.

16. [1] Lorsque le fort armé garde l'entrée de sa maison, ce qu'il possède est en sûreté.

17. Mais si un plus fort que lui, survenant, en triomphe, il emportera toutes ses armes, dans lesquelles il se confiait, et distribuera ses dépouilles.

18. [mtl] Qui n'est pas avec moi est contre moi, et qui n'amasse pas avec moi dissipe. †

19. [mt] C'est pourquoi je vous dis : Tout péché et tout blasphème sera remis aux hommes; mais le blasphème contre l'Esprit ne sera point remis. †

20. Et quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme, il lui sera remis; mais qui aura parlé contre l'Esprit-Saint, il ne lui sera pas remis, ni en ce siècle, ni dans le siècle futur. †

21. [m] Il n'en aura jamais la rémission, mais il sera coupable d'un péché éternel.

22. Parce qu'ils disaient : Il est possédé d'un esprit impur.

23. [mt] Ou faites l'arbre bon, et son fruit bon, ou faites l'arbre mauvais, et son fruit mauvais; car l'arbre se connaît par son fruit.

24. Race de vipères, comment pouvez-vous dire de bonnes choses, étant mauvais? car la bouche parle de l'abondance du cœur.

25. L'homme bon tire du bon trésor de bonnes choses, et l'homme mauvais, d'un mauvais trésor, tire de mauvaises choses.

26. Je vous le dis : Toute parole oiseuse que les hommes auront dite, ils en rendront compte au jour du jugement.

27. Car tu seras justifié par tes paroles, et condamné par tes paroles.

1, m. 20. — 2, m. 21. — 3, mt. 22; l. 14. — 4, mt. 23; l. 14. — 5, mt. 24; m. 22; l. 15. — 6, mt. 24; m. 22; l. 15. — 7, l. 16. — 8, mt. 25; m. 23; l. 17. — 9, mt. 25; m. 24, 25; l. 17. — 10, mt. 26; m. 23. — 11, m. 26; l. 18. — 12, l. 18. — 13, mt. 27; l. 19. — 14, mt. 28; l. 20. — 15, mt. 29; m. 27. — 16, l. 21. — 17, l. 22. — 18, mt. 30; l. 23. — 19, mt. 31; m. 28. — 20, mt. 32; m. 29. — 21, m. 29. — 22, m. 30. — 23, mt. 33. — 24, mt. 34. — 25, mt. 35. — 26, mt. 36. — 27, mt. 37.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 2. — Il a perdu l'esprit : *In furorem versus est.* — La presque unanimité des traducteurs : Lamennais, Wallon, Sacy, Glaire, Dassance sont d'accord pour traduire comme nous l'avons fait; cependant le P. Lamy dit que ce mot grec ἐξέστη peut être rendu par *in deliquium versus est.* On trouve, en effet, dans une ancienne version : Il est tombé en défaillance. Le vers. 1 serait favorable à cette interprétation.

ỳ. 6. — Par Béelzebub, prince des démons : *In Beelzebub, principe dæmoniorum.* — Béelzebub, souvent nommé au IV° livre des Rois, était l'idole des Accaronites. L'horreur particulière et l'exécration que les Juifs avaient pour cette idole, furent cause qu'ils donnèrent son nom au chef des démons [1].

[1] Mgr M. Ferretti, 228.

℣. 13. — Vos fils : *Filii vestri.* — * Les saints Pères entendent cette expression des apôtres, que Jésus-Christ avait choisis parmi les Juifs *.

℣. 18. — Qui n'est pas avec moi est contre moi : *Qui non est mecum contra me est.* — On dit encore : Qui n'est pas contre moi est avec moi [1]. Ces deux proverbes juifs paraissent se prendre dans deux acceptions différentes. Le premier s'applique à ceux qui, témoins des miracles de Jésus, doutaient de la vérité de ses paroles ou restaient indifférents à son égard ; le second à ceux qui, comme Nicodème, dans les temps orageux sont faibles, mais non pas infidèles. Ayons pour la faiblesse de ces derniers les ménagements dont Jésus-Christ nous a donné l'exemple [2].

℣. 19. — Le blasphème contre l'Esprit ne sera pas remis : *Spiritus blasphemia non remittitur.* — Les péchés contre le Saint-Esprit seront très-difficilement remis; ceux contre le Fils de l'homme, ce qui peut s'entendre contre la personne humaine du Christ, seront plus facilement rémissibles [1]. * Le blasphème contre le Saint-Esprit, suivant l'interprétation commune, est celui que commettaient les pharisiens en attribuant au démon les œuvres de Jésus, qui étaient manifestement l'œuvre de Dieu *. Voyez d'ailleurs les vers. 21 et 22.

℣. 20. — Ni en ce siècle, ni dans le siècle futur : *Neque in hoc sæculo neque in futuro.* — Ces paroles montrent que les Juifs croyaient qu'après la mort il y avait un purgatoire, ou un lieu intermédiaire entre le bonheur et le malheur éternels, dans lequel ceux qui n'étaient ni tout à fait bons ni tout à fait mauvais purgeaient leurs crimes [2].

Par cette même parole : *Ni dans le siècle futur,* Jésus confondait la présomption des Juifs, qui, ne voulant croire sans doute à la condamnation d'aucun d'entre eux, disaient que tout israélite *a sa place dans le siècle futur* [3].

[1] Lamy. — [2] De Ligny, I, 390.

[1] Lamy. — [2] *Id.* — [3] Trait. du *Sanhédr.*, ch. II.

CHAPITRE LXVI

SIGNE DE JONAS. — LA REINE DU MIDI

Matthieu, ch. XII, ℣. 38-45. — Luc, ch. XI, ℣. 29-32, 24-28.

1. [mt]Alors quelques-uns des scribes et des pharisiens lui dirent : Maître, nous voulons voir un signe de vous.

2. [l]Le peuple s'amassant en foule, il commença à dire : Cette génération est une génération mauvaise [mt]et adultère.

3. [mtl]Elle demande un signe, et il ne lui sera point donné d'autre signe que celui du prophète Jonas. †

4. [l]Car de même que Jonas fut un signe pour les Ninivites, ainsi sera le Fils de l'homme pour cette génération.

5. [mt]Et comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits. †

6. [mtl]Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre cette génération et la condamneront, parce qu'ils firent pénitence à la prédication de Jonas; et il y a ici plus que Jonas.

7. La reine du Midi s'élèvera au jour du jugement contre les hommes de cette génération et les condamnera, parce qu'elle vint des extrémités de la terre entendre la sagesse de Salomon; et il y a ici plus que Salomon.

8. Lorsque l'esprit impur est sorti de l'homme, il va par les lieux arides, cherchant du repos; et n'en trouvant point,

9. Il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti.

10. Et, revenant, il la trouve [mt]libre, [mtl]nettoyée de ses ordures et ornée.

11. Alors il va, et prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, et étant entrés dans cette maison, ils y demeurent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. [mt]Ainsi en sera-t-il de cette génération perverse.

12. [1]Comme il disait ces choses, une femme élevant la voix du milieu de la foule lui dit : Heureuses les entrailles qui vous ont porté, et les mamelles que vous avez sucées. †

13. Et Jésus dit : Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent. †

1, mt. 38. — 2, mt. 39; l. 29. — 3, mt. 39; l. 29. — 4, l. 30. — 5, mt. 40. — 6, mt. 41; l. 32. — 7, mt. 42; l. 31. — 8, mt. 43; l. 24. — 9, mt. 44; l. 24. — 10, mt. 44; l. 25. — 11, mt. 45; l. 26. — 12, l. 27. — 13, l. 28.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 3. — D'AUTRE SIGNE QUE CELUI DU PROPHÈTE JONAS : *Nisi signum Jonæ prophetæ.* — Ainsi Jésus propose Jonas aux pharisiens comme une figure du Christ enseveli et ressuscité.

℣. 5. — JONAS FUT TROIS JOURS ET TROIS NUITS DANS LE VENTRE DE LA BALEINE : *Fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus et tribus noctibus.* — Jonas fut trois jours dans le ventre du monstre marin, quel qu'il soit [1].

On a cherché à se rendre compte de ce qu'était le monstrueux animal qui put engloutir un homme entier. Le mot *ceti* [2] a été traduit par baleine ; mais les baleines proprement dites n'ont pas de dents ; leur mâchoire supérieure a ses côtés garnis de lames transverses, minces et serrées, appelées fanons, formées d'une espèce de corne fibreuse, effilées à leurs bords, qui servent à retenir les petits animaux dont ces immenses cétacés se nourrissent ; ces organes ne permettent pas aux baleines de se nourrir d'animaux aussi grands que leur taille le ferait croire [3]. Le P. Lamy suppose que ce pouvait être une espèce de chien marin, une lamie, ainsi appelée à cause de la grandeur de son gosier (λαιμοῦ), et dans l'estomac duquel on a trouvé, dit-il, des hommes entiers, couverts de leur cuirasse.

Les représentations qu'on en rencontre dans les catacombes, les sarcophages ou les verres dorés ne sont point susceptibles de fixer les idées à ce sujet. L'animal qui engloutit Jonas a le plus souvent une forme fantastique qui semble n'avoir existé que dans l'imagination de l'artiste. On voit dans ces peintures Jonas tantôt dormant, tantôt jeté à la mer, comme étant cause de la tempête, et saisi par le monstre ou sortant de sa bouche.

Par ces trois jours et trois nuits on ne peut entendre la totalité des jours pendant toute la durée du temps où le soleil est sur l'horizon, ni des nuits où il en est absent. On doit entendre par synecdoche, et selon la division du temps usitée chez les Juifs, non pas des jours entiers, mais des portions de jour, ainsi que nous le verrons lorsque nous parlerons du temps pendant lequel Notre-Seigneur est resté enseveli dans la terre.

℣. 12. — UNE FEMME ÉLEVANT LA VOIX : *Extollens vocem quædam mulier.* — Quelques-uns conjecturent que cette femme était sainte Marthe ; Cornelius a Lapide croit que c'est sainte Marcelle, servante de sainte Marthe, qui l'a accompagnée à Marseille, et qui a écrit sa vie.

[1] Lamy. — [2] Le mot hébreu, que la Vulgate a rendu par *cetus*, désigne n'importe quel grand poisson ou monstre aquatique. — [3] Cuvier.

ỳ. 13. — * Jésus-Christ, par ces paroles, ne nie pas que Marie ne soit en effet bienheureuse d'être sa mère, puisque le Saint-Esprit avait dit auparavant par la bouche de cette Vierge mère : Je serai appelée bienheureuse dans la succession de tous les siècles. Il voulait apprendre à cette femme et au peuple que le plus grand avantage pour les hommes est d'embrasser l'Évangile, et d'en pratiquer les préceptes *.

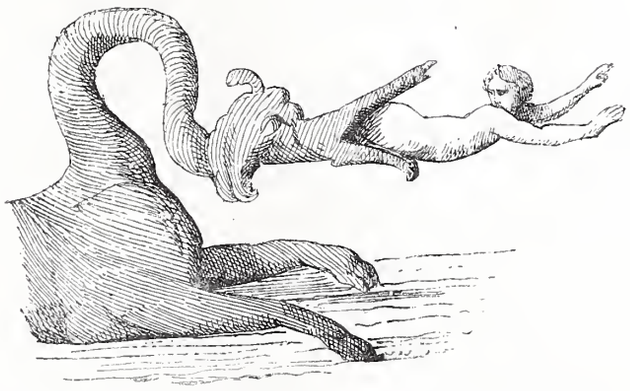

Peinture des catacombes, cimetière des saints Thrason et Saturnin.

CHAPITRE LXVII

MÈRE ET FRÈRES DE JÉSUS-CHRIST

Matthieu, ch. XII, ℣. 46-50. — Marc, ch. III, ℣. 31-35. — Luc, ch. VIII, ℣. 19-21.

1. [mt] Lorsqu'il parlait encore au peuple, [mml] voilà que sa mère et ses frères se tenaient dehors, [mt] cherchant à lui parler. †

2. [l] Et ils ne pouvaient l'aborder, à cause de la foule, [m] et ils l'envoyèrent appeler.

3. Or la foule était assise autour de lui, [mml] et on lui dit : Votre mère et vos frères, dehors, vous cherchent [l] et voudraient vous voir.

4. [mml] Et il répondit : [mm] Qui est ma mère, et qui sont mes frères?

5. [m] Et regardant ceux qui étaient assis autour de lui, [mt] et étendant la main vers ses disciples, [mm] il dit : Voici ma mère et mes frères.

6. Car quiconque fait la volonté de mon Père [mt] qui est dans les cieux, [mm] celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère.

7. [l] Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui l'accomplissent. †

1, mt. 46; m. 31; l. 19. — 2, m. 31; l. 19. — 3, mt. 47; m. 32; l. 20. — 4, mt. 48; m. 33; l. 21. — 5, mt. 49; m. 34. — 6, mt. 50; m. 35. — 7, l. 21.

NOTES

℣. 1. — Sa mère et ses frères : *Mater ejus et fratres.* — Les Juifs, nous l'avons vu, donnent aux proches parents et aux cousins le nom de frères [1]. Abraham et Lot, dans la Genèse [2], sont appelés frères, quoiqu'ils ne soient que parents. Laban [3] appelle son frère Jacob, dont il était l'oncle.

Ce n'était pas pour se montrer que les parents et la mère de Jésus étaient venus le demander; mais par simple affection, et pour le tirer d'une foule dont il souffrait, et qui pouvait le suffoquer [1].

[1] Voy. aux notes du ch. VII. — [2] Gen., XIII, 8. — [3] *Ibid.*, XXIX, 15.

℣. 4-7. — * Jésus honore toujours sa mère. Il en relève ici la gloire, suivant une remarque des saints Pères, puisque personne autant que la bienheureuse Vierge Marie, le modèle des chrétiens, ne s'est conformé à la volonté du Père céleste *.

[1] Lamy.

CHAPITRE LXVIII

PARABOLE DE LA SEMENCE

Matthieu, ch. XIII, ℣. 1-23. — Marc, ch. IV, ℣. 1-25. — Luc, ch. VIII, ℣. 4-18.

1. [l]Comme le peuple venait en foule, et de toutes les villes accourait à lui, [mt]ce jour-là Jésus, étant sorti de la maison, s'assit sur le bord de la mer et [m]commença de nouveau à enseigner.

2. Et de grandes troupes s'assemblèrent près de lui, de sorte que, montant sur la barque, il s'assit, et toute la multitude était à terre le long du rivage.

3. Et il [m]leur enseignait [mm]beaucoup de choses [mml]en paraboles, disant [m]dans son enseignement :

4. Écoutez, [mml]celui qui sème est sorti pour semer son grain.

5. [mml]Et pendant qu'il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin, [l]et fut foulée aux pieds, [mml]et les oiseaux du ciel [mm]vinrent, [mml]et la mangèrent.

6. Une autre partie tomba sur un terrain pierreux, [mm]où il n'y avait pas beaucoup de terre, et elle leva très-vite, parce que la terre n'avait pas de profondeur.

7. Et quand le soleil se leva, elle fut brûlée [mml]et elle sécha, [mm]parce qu'elle n'avait pas de racine [l]ni d'humidité.

8. [mml]Une autre partie tomba parmi les épines, et les épines grandirent et l'étouffèrent, [m]et elle ne donna point de fruit.

9. [mml]Mais une autre tomba sur une bonne terre, [l]et, ayant levé, [mml]porta du fruit, qui, [m]montant et croissant, rendait [mm]trente pour un, soixante pour un, [mml]cent pour un.

10. [ml]Et, disant cela, [l]il criait : [mml]Que celui qui a des oreilles pour entendre entende.

11. [m]Mais lorsqu'il fut loin de la foule, les douze qui étaient avec lui [ml]l'interrogèrent sur cette parabole, [mt]et lui dirent : Pourquoi leur parlez-vous en paraboles ?

12. [mml]Et il leur répondit : Parce qu'il vous a été donné de connaître [mm]les mystères du royaume des cieux, [mt]mais pour eux, il ne leur a pas été donné.

13. [mt]C'est pourquoi je leur parle en paraboles. [ml]Pour ceux qui sont dehors, tout se fait en paraboles;

14. [mml]Afin que voyant, [m]ils voient et [mml]ne voient point, et qu'en entendant, [mm]ils entendent [mml]et ne comprennent point, [m]de peur qu'ils ne se convertissent, et que leurs péchés ne leur soient remis. †

15. [mt]Et en eux s'accomplit la prophétie d'Isaïe, disant : Vous écouterez de vos oreilles, et vous ne comprendrez point; vous regarderez de vos yeux, et vous ne verrez point. †

16. Car le cœur de ce peuple s'est appesanti, et ils ont endurci leurs oreilles, et ils ont fermé leurs yeux de peur que leurs yeux ne voient, que leurs oreilles n'entendent, que leur cœur ne comprenne, et que, se convertissant, je ne les guérisse. †

17. Mais pour vous, heureux vos yeux, parce qu'ils voient, et vos oreilles, parce qu'elles entendent.

18. En vérité je vous le dis, beaucoup de prophètes et de justes ont désiré voir ce que vous voyez, et ne l'ont point vu; entendre ce que vous entendez, et ne l'ont point entendu.

19. [m]Puis il leur dit : Vous ne comprenez point cette parabole? et comment donc comprendrez-vous toutes les autres?

20. [mt]Vous donc entendez la parabole de celui qui sème.

21. [l]Voici le sens de cette parabole : La semence est la parole de Dieu.

22. [m]Celui qui sème, sème la parole.

23. [mml]Ce qui tombe sur le chemin, ce sont ceux qui, lorsqu'on sème la parole, l'entendent, et aussitôt Satan vient et enlève la parole qui avait été semée dans leurs cœurs, [l]de peur que, croyant, ils ne soient sauvés.

24. [m]Et pareillement [mml]ce qui est semé en un terrain pierreux, ce sont ceux qui ayant entendu la parole, la reçoivent d'abord avec joie;

25. Mais n'ayant point de racine en eux, ils n'ont qu'un temps : [mm]après quoi, la tribulation et la persécution survenant, à cause de la parole, ils se scandalisent aussitôt, [l]et au temps de la tentation ils se retirent.

26. [mml]Et les autres qui reçoivent la semence parmi les épines, sont ceux qui écoutent la parole;

27. [m]Mais les soucis, [ml]les sollicitudes [mm]du siècle, [mm]l'illusion des richesses, [m]et toutes les autres convoitises entrant en eux, [mml]étouffent la parole, et elle reste sans fruit.

28. [mml]Et ce qui est semé dans la bonne terre, ce sont ceux qui écoutent la parole et la reçoivent [l]dans un cœur bon et excellent, [mml]et portent du fruit [l]par la patience, [mm]donnant l'un trente, l'autre soixante et l'autre cent. †

29. [m]Il leur disait aussi : [l]Personne [ml]ayant allumé une lampe ne la couvre d'un boisseau, ou ne la met sous le lit, mais il la pose sur un chandelier, [l]afin que ceux qui entrent voient la lumière.

30. [ml]Car rien de caché qui ne soit manifesté, ni rien de fait en secret qui ne vienne au grand jour.

31. [m]Qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

32. Il leur disait encore : [ml]Prenez garde à ce que vous entendez. [m]La mesure dont vous aurez usé pour les autres, on en usera pour vous, et en y ajoutant.

33. [mml]Car on donnera à celui qui a, [mt]et il sera dans l'abondance, [mml]et à celui qui n'a point, même ce qu'il [1]croit [mml]avoir lui sera ôté. †

1, mt. 1; m. 1; l. 4. — 2, mt. 2; m. 1. — 3, mt. 3; m. 2; l. 4. — 4, mt. 3; m. 3; l. 5. — 5, mt. 4; m. 4; l. 5. — 6, mt. 5; m. 5; l. 6. — 7, mt. 6; m. 6; l. 6. — 8, mt. 7; m. 7; l. 7. — 9, mt. 8; m. 8; l. 8. — 10, mt. 9; m. 9; l. 8. — 11, mt. 10; m. 10; l. 9. — 12, mt. 11; m. 11; l. 10. — 13, mt. 13; m. 11; l. 10. — 14, mt. 13; m. 12; l. 10. — 15, mt. 14. — 16, mt. 15. — 17, mt. 16. — 18, mt. 17. — 19, m. 13. — 20, mt. 18. — 21, l. 11. — 22, m. 14. — 23, mt. 19; m. 15, l. 12. — 24, mt. 20; m. 16; l. 13. — 25, mt. 21; m. 17; l. 13. — 26, mt. 22; m. 18; l. 14. — 27, mt. 22; m. 19; l 14. — 28, mt. 23; m. 20; l. 15. — 29, m. 21; l. 16. — 30, mt. 22; l. 17. — 31, m. 23. — 32, m. 24; l. 18. — 33, mt. 12; m. 25; l. 18.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 14. — * L'abus des grâces produit trop souvent l'obscurcissement de l'intelligence et la résistance de la volonté *.

ỳ. 15. — Voy. le prophète Isaïe, chap. VI, vers. 9, 10.

ỳ. 16. — * Les incrédules et les pécheurs obstinés refusent de voir et d'entendre, dans la crainte d'être convaincus et de changer de vie *.

ỳ. 28. — Et l'autre cent : *Aliud quidem centesimum*. — C'est la proportion de la récolte que fit Isaac [1]. En Palestine, cent pour un représente la meilleure récolte, une récolte à soixante pour un s'appelle médiocre, et celle de trente pour un est faible [2]; tandis que, dans nos climats, trente pour un serait magnifique. Mais il y a des pays où, d'après Pline, le froment est encore plus productif.

« Un boisseau, dit-il, si le sol est favorable, comme celui de la Byzacène, en Afrique, rend cent cinquante boisseaux pour un. Un intendant du divin Auguste lui envoya de cette province un pied de froment d'où sortaient près de quatre cents tiges, chose à peine croyable, toutes provenant d'un seul grain. L'intendant de Néron lui envoya de même trois cent soixante tiges venues d'un seul grain. Les champs de Leontium, en Sicile, la Bétique entière, et surtout l'Égypte rendent cent pour un [1]. »

[1] Gen., XXVI, 12. — [2] Cornelius a Lapide, p. 277, col. 1.

ỳ. 33. — * Celui qui reçoit et cultive avec foi la parole de Dieu, obtiendra de nouvelles lumières et de nouvelles grâces. Celui, au contraire, qui néglige le don de Dieu, le perdra, ou le rendra inutile *.

[1] Pline, XVIII, XXI.

Travaux des champs. — Bas-relief antique.

CHAPITRE LXIX

L'IVRAIE; LE GRAIN DE SÉNEVÉ; LE LEVAIN; LE TRÉSOR; LA PERLE; LES POISSONS

Matthieu, ch. XIII, ℣. 24-52. — Marc, ch. IV, ℣. 26-34. — Luc, ch. XIII, ℣. 18-21.

1. [mt] Il leur proposa une autre parabole, disant : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé du bon grain dans son champ.

2. Mais pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint et sema de l'ivraie au milieu du froment, et s'en alla. †

3. L'herbe ayant grandi et produit son fruit, l'ivraie parut aussi.

4. Alors les serviteurs du père de famille, s'approchant, lui dirent : Seigneur, n'avez-vous pas semé du bon grain dans votre champ? d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie?

5. Et il leur dit : C'est l'homme ennemi qui a fait cela. Les serviteurs lui dirent : Voulez-vous que nous allions l'arracher?

6. Il répondit : Non, de peur qu'en arrachant l'ivraie vous n'arrachiez aussi le froment avec elle.

7. Laissez l'un et l'autre croître jusqu'à la moisson, et au temps de la moisson je dirai aux moissonneurs : Arrachez d'abord l'ivraie, et liez-la en gerbes pour la brûler; mais le froment, rassemblez-le dans mon grenier.

8. [m] Il leur disait aussi : Le royaume de Dieu est comme un homme qui jette de la semence en terre.

9. Qu'il dorme, qu'il se lève de nuit et de jour, la semence germe et croît, sans qu'il sache comment.

10. Car la terre produit d'elle-même du fruit, d'abord de l'herbe, puis un épi, et ensuite du blé tout formé dans l'épi.

11. Et quand elle a produit son fruit, aussitôt on y met la faux, parce que c'est le temps de la moisson.

12. [mt] Il leur proposa une autre parabole, [ml] disant : A quoi comparerons-nous le royaume de Dieu? ou par quelle parabole le représenterons-nous?

13. [mt] Le royaume des cieux [mml] est semblable à un grain de sénevé, qu'un homme prit et sema dans son champ. †

14. [mm] C'est, à la vérité, le plus petit de tous les grains qui sont dans la terre.

15. [m]Et quand on l'a semé, il monte [mm]et devient plus grand que tous les légumes; [mtl]il grandit et devient un [l]grand [ml]arbre, [m]et étend de si grands rameaux [mml]que les oiseaux du ciel [m]peuvent s'établir sous son ombre [mtl]et se reposer sur ses branches. †

16. [mm]Et il leur dit encore[mt] cette autre parabole : [mtl]Le royaume du ciel est semblable au levain qu'une femme prend et mêle dans trois mesures de farine, jusqu'à ce que le tout ait fermenté. †

17. [mt]Jésus dit toutes ces choses[m] en paraboles[mt] aux foules, [m]selon qu'elles pouvaient l'entendre, [mm]car il ne leur parlait point sans paraboles.

18. [mt]Afin que s'accomplît cette parole du prophète : J'ouvrirai ma bouche en paraboles, et je révèlerai des choses cachées depuis le commencement du monde; [m]mais, en particulier, il expliquait tout à ses disciples. †

19. Alors, ayant renvoyé le peuple, il vint dans une maison, et ses disciples s'approchèrent de lui, disant : Expliquez-nous la parabole de l'ivraie semée dans le champ.

20. Et, répondant, il leur dit : Celui qui sème le bon grain c'est le Fils de l'homme.

21. Le champ, c'est le monde. Le bon grain, ce sont les enfants du royaume; et l'ivraie, les enfants d'iniquité.

22. L'ennemi qui l'a semée, c'est le démon; la moisson, c'est la consommation du siècle; et les moissonneurs, ce sont les anges.

23. Comme donc on arrache l'ivraie, et on la brûle dans le feu; ainsi en sera-t-il à la consommation du siècle.

24. Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui arracheront de son royaume tous les scandales et ceux qui opèrent l'iniquité.

25. Et ils les jetteront dans la fournaise du feu. Là sera le pleur et le grincement de dents.

26. Alors les justes resplendiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende.

27. Le royaume des cieux est semblable à un trésor caché dans un champ; l'homme qui l'a trouvé le cache, et, dans sa joie, il va, et vend tout ce qu'il a, et achète ce champ.

28. Le royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherchait de bonnes perles. †

29. Ayant trouvé une perle précieuse, il s'en alla, vendit tout ce qu'il avait et l'acheta.

30. Le royaume de Dieu est encore semblable à un filet jeté dans la mer, qui amasse toutes sortes de poissons.

31. Quand il est rempli, les pêcheurs le retirent, et, assis sur le rivage, ils choisissent les bons, les mettent dans des vases, et jettent les mauvais dehors.

32. Ainsi en sera-t-il à la consommation du siècle; les anges viendront, et sépareront les mauvais du milieu des justes.

33. Et ils les jetteront dans la fournaise du feu. Là sera le pleur et le grincement de dents.

34. Avez-vous bien compris tout ceci? Ils lui dirent : Oui.

35. Et il ajouta : C'est pourquoi tout scribe instruit sur le royaume des cieux est semblable au père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. †

1, mt. 24. — 2, mt. 25. — 3, mt. 26. — 4, mt. 27. — 5, mt. 28. — 6, mt. 29. — 7, mt. 30. — 8, m. 26. — 9, m. 27. — 10, m. 28. — 11, m. 29. — 12, mt. 31 ; m. 30 ; l. 18. — 13, mt. 31 : m. 31 : l. 19. — 14, mt. 32 ; m. 31. — 15, mt. 32 : m. 32 ; l. 19. — 16, mt. 33 ; l. 20, 21. — 17, mt. 34 : m. 33, 34. — 18, mt. 35 ; m. 34. — 19, mt. 36. — 20, mt. 37. — 21, mt. 38. — 22, mt. 39. — 23, mt. 40. — 24, mt. 41. — 25, mt. 42. — 26, mt. 43. — 27, mt. 44. — 28, mt. 45. — 29, mt. 46. — 30, mt. 47. — 31, mt. 48. — 32, mt. 49. — 33, mt. 50. — 34, mt. 51. — 35, mt. 52.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 2. — Sema de l'ivraie au milieu du froment : *Superseminavit zizaniam in medio tritici.* — Les mots *triticum* et *frumentum*, employés, le premier par saint Mathieu et saint Luc, le second par saint Marc et saint Jean, désignent la même chose ; nous ne parlerons donc que du mot *triticum* appliqué par la science au blé. Le blé commun (*triticum vulgare*) est le plus souvent cultivé, et, sans contredit, aussi la plus précieuse des céréales de la zone tempérée.

Le blé renflé (*triticum turgidum*), vulgairement blé de Smyrne, semblable au blé commun, se cultive plus fréquemment que le précédent dans l'Europe méridionale et le nord de l'Afrique. En Palestine, le froment et l'orge se coupent à la fin d'avril et dans le commencement de mai [1]. Les laboureurs ne se contentaient pas d'ensemencer les champs. Différentes céréales, et notamment le blé et l'orge, étaient aussi plantées et disposées par rangées comme des légumes, ce qui quelquefois se pratique encore en Orient et explique en partie les récoltes extrêmement abondantes qu'on faisait autrefois en Palestine.

[1] Munk.

Zizania. — On ne trouve ce mot que dans saint Matthieu. Il est difficile de dire quelle est cette plante. Est-ce l'ivraie ou quelque chose d'approchant? On désigne par là toute espèce de plante inutile, vicieuse, nuisible aux semences ou au développement du fruit. Le *lolium temulentum*, ivraie, zizanie, herbe d'ivrogne, croît parmi les moissons, et de préférence dans les champs d'avoine ou d'orge. Il fleurit en juin et juillet. Ses propriétés délétères sont connues de temps immémorial. Ses graines contiennent un principe à la fois âcre et narcotique; la farine de céréale qui en a été mélangée produit des accidents plus ou moins graves.

ỳ. 13. — Semblable a un grain de sénevé : *Sicut granum sinapis.* — Les rabbins disent proverbialement un grain de sénevé pour exprimer une très-petite chose. On trouve dans le Talmud, à propos des aliments défendus : Quiconque mange un petit animal impur pèche, cet animal fût-il plus petit qu'un grain de sénevé. La graine de sénevé est globuleuse [1], et

[1] Spach.

tellement âcre qu'elle excite les larmes de celui qui la mange [1]. Pétales égaux d'un jaune de citron.

Dans la Palestine, le sénevé, bien que de la même espèce que le nôtre, est une plante plus vigoureuse [2].

ỳ. 15. — Se reposer sur ses branches : *Requieverunt in ramis ejus.* — Buxtorf, dans son grand lexique chaldaïque, au mot *Hharedal*, c'est-à-dire sénevé, raconte ce qui suit, d'après le Talmud : Il y avait autrefois à Sichem une tige de sénevé qui avait trois branches. On en arracha une qui servit à couvrir une cabane ou un ombrage de tuilier, sous lequel on travaillait pendant l'été [3].

ỳ. 16. — Semblable au levain : *Simile est fermento.* — On donne ce nom à la pâte aigrie dont on se sert pour exciter la fermentation de la pâte fraîche avec laquelle on fait le pain.

Dans trois mesures : *In satis tribus.* — La mesure (*satum*) égale $^1/_3$ d'*éphi* [4]. L'éphi est égal au bath [5]; la mer d'airain placée par Salomon devant la porte du temple contenait deux mille *baths* [6]. Si donc nous connaissions la capacité de la *mer d'airain*, nous remonterions de cette capacité à celle du *bath*, de l'*éphi* et du *satum*.

Flavius Josèphe [7] dit que la mer d'airain était une demi - sphère de dix coudées de diamètre. Ici nous arrivons enfin à une mesure précise : c'est la coudée conservée dans quelques musées, notamment à Paris et à Turin, et vérifiée, dans le nilomètre d'Éléphantine, par nos savants de l'expédition d'Égypte. Nous avons vu [8] que la coudée sacrée est de $0^m,524$. La capacité de la mer d'airain est en conséquence de 36,654 litres, d'où le bath serait de 18 litres 377 [9], et le satum 6 litres 125 ou 6 litres 29.

ỳ. 18. — Voy. le Psaume lxxvii, vers. 2.

ỳ. 28. — De bonnes perles : *Bonas margaritas.* — Le Nouveau Testament fait souvent mention des perles, tandis que l'Ancien n'en parle pas. Il n'est pas vraisemblable que les prophètes aient passé tout à fait sous silence un objet aussi précieux, surtout lorsque l'Évangile s'en occupe autant. Il est évident que la même chose reçut un autre nom. Tout le monde le sait, les perles (*margaritæ*) se trouvent dans une espèce d'huître que l'on pêche dans cette partie de la mer Érythrée, qui comprend le golfe Persique, et s'étend même jusqu'à Ceylan, ce qui les fait appeler souvent *Erythræi lapilli* [1].

Pline [2] raconte comment se faisait la pêche des perles, produit des coquilles de nacre. C'était, de son temps, le plus beau joyau qu'une femme pût porter. Le mérite des perles est dans la blancheur, la grosseur, la rondeur, le poli, le poids, toutes qualités qui ne se trouvent pas facilement réunies. Les femmes mettaient leur gloire à en charger leurs doigts, et à en suspendre deux ou trois à leurs oreilles. Bien plus, elles en portaient à leurs pieds.

« J'ai vu, dit Pline, dans un simple souper de fiançailles ordinaire, Lollia Paulina, qui fut la femme de l'empereur Caligula, couverte d'émeraudes et de perles qui se faisaient valoir par leur mélange, sur sa tête, dans ses cheveux, dans ses cordons, à ses oreilles, à son cou, à ses bracelets, à ses doigts. Tout cela valait quarante millions de sesterces (huit millions quatre cent mille francs). Ces perles provenaient non pas des dons d'un prince prodigue, mais des trésors de son aïeul, fruit de la dépouille des provinces. »

Les deux perles de Cléopâtre valaient dix millions de sesterces (deux millions cent mille francs). On sait qu'elle fit fondre l'une d'elles dans du vinaigre, et qu'elle l'avala dans un repas, à la suite d'un pari avec Antoine.

Antoine et Cléopâtre semblent avoir été surpassés en prodigalité par Clodius, fils de l'au-

[1] Lamy. — [2] Mgr Ferretti, I, 460. — [3] Lamy. — [4] Cornel. a Lapide *Comment. in Pentat.*; 1700, p. 831. — [5] Ézéch., xlv, 10. — [6] III Rois, vii, 26. — [7] *Ant. hebr.*; Francfort, 1597; in-8°, p. 209. — [8] Ch. xxxiii. — [9] Sagey trouve 18 lit 888. — Voici notre calcul : Le volume de la sphère est représenté par la formule $\frac{4}{3}\pi R^3$. R étant égal à 5 coudées, ou 2^m 620, $R^3 = 17^m$ 576. — Remplaçant π par sa valeur 3,141, on trouve pour la capacité de la sphère 73,308 lit, et pour celle de la mer d'airain, 36,654 lit, qui, divisés par 2,000, sa contenance en baths, donne pour chaque bath 18 lit 377, et pour le satum, qui en est le tiers, 6 lit 125.

[1] Lamy. — [2] Pline, IX, lv.

teur tragique Ésope, qui lui avait laissé une grande fortune. Il fit dans un repas avaler de même une perle à chacun de ses convives [1].

[1] Pline, IX, LVIII.

℣. 35. — Des choses nouvelles et des choses anciennes : *Nova et vetera.* — * Saint Augustin et saint Jérôme nous enseignent qu'il s'agit ici des vérités de l'Ancien et du Nouveau Testament *.

CHAPITRE LXX

JÉSUS MÉPRISÉ A NAZARETH

Matthieu, ch. XIII, ℣. 53-58. — Marc, ch. VI, ℣. 1-6. — Luc, ch. IV, ℣. 16-30.

1. [mt] Jésus, ayant achevé ces paraboles, [mm] s'en alla de ce lieu,
2. [l] Et vint à Nazareth, [mm] dans son pays, [l] où il avait été nourri; [m] et ses disciples le suivirent.
3. [l] Et il entra, suivant sa coutume, [ml] le jour du sabbat, [mml] dans la synagogue; [m] il commença à enseigner, [m] et il se leva pour lire. †
4. [l] On lui donna le livre du prophète Isaïe, et, l'ayant déroulé, il trouva l'endroit où il était écrit : †
5. L'Esprit du Seigneur est sur moi; c'est pourquoi il m'a consacré par son onction, et m'a envoyé pour évangéliser les pauvres et guérir ceux qui ont le cœur brisé, †
6. Annoncer aux captifs la délivrance, aux aveugles le recouvrement de la vue, délivrer ceux qu'écrasent leurs fers, publier l'année salutaire du Seigneur et le jour de la rétribution. †
7. Ayant replié le livre, il le rendit au ministre et s'assit; et tous dans la synagogue avaient les yeux attachés sur lui.
8. Et il commença à leur dire : Aujourd'hui cette écriture que vous venez d'entendre s'est accomplie.
9. [l] Et tous lui rendaient témoignage, [mml] et admiraient [l] les paroles de grâce qui sortaient de sa bouche [m] et sa doctrine.
10. Disant : [mm] D'où lui viennent toutes ces choses? Quelle est cette sagesse [m] qui lui a été donnée, [ml] et ces merveilles [m] qui se font par ses mains?
11. [mml] N'est-ce pas là [m] le charpentier, [mtl] le fils du charpentier, [l] le fils de Joseph? †
12. [mm] Sa mère ne s'appelle-t-elle point Marie, et ses frères Jacques, Joseph, Simon et Jude? †
13. Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous? d'où lui viennent donc toutes ces choses? Et ils se scandalisaient de lui.
14. [mm] Alors Jésus [mml] leur dit : [l] Sans doute vous m'appliquerez ce proverbe :

Médecin, guéris-toi toi-même, et me direz : Ces grandes œuvres faites à Capharnaüm, et dont nous avons ouï parler, faites-les ici dans la patrie.

15. Et il ajouta : En vérité je vous le dis, [mml]aucun prophète n'est accueilli dans sa patrie; [mm]il n'est sans honneur que dans sa patrie, et dans sa maison, [m] et dans sa famille.

16. [1]Je vous le dis en vérité, il y avait aux jours d'Élie beaucoup de veuves en Israël, lorsque le ciel fut fermé pendant trois ans et six mois, et qu'il y eut une grande famine sur toute la terre.

17. Et Élie ne fut envoyé à aucune d'elles, mais à une femme veuve à Sarepta de Sidon.

18. Et il y avait en Israël beaucoup de lépreux au temps du prophète Élisée, et aucun d'eux ne fut guéri, sinon Naaman le Syrien.

19. A ces paroles, ils furent tous remplis de colère dans la synagogue.

20. Ils se levèrent, le jetèrent hors de la ville, et le menèrent au sommet du mont sur lequel leur ville était bâtie, pour l'en précipiter. †

21. Mais lui, passant au milieu d'eux, s'en alla.

22. [m]Et il ne put [mm]faire là aucun miracle, [m]si ce n'est qu'il guérit quelques malades en leur imposant les mains.

23. Et il s'étonnait [mm]à cause de leur incrédulité. [m]Il parcourait les villages d'alentour en enseignant. †

1, mt. 53; m. 1. — 2, mt. 54; m. 1; l. 16. — 3, mt. 54; m. 2; l. 16. — 4, l. 17. — 5, l. 18. — 6, l. 19. — 7, l. 20. — 8, l. 21. — 9, mt. 54; m. 2; l. 22. — 10, mt. 54; m. 2; l. 22. — 11, mt. 55; m. 3; l. 22. — 12, mt. 55; m. 3. — 13, mt. 56; m. 3. — 14, mt. 56; m. 4; l. 23. — 15, mt. 56; m. 4; l. 24. — 16, l. 25. — 17, l. 26. — 18, l. 27. — 19, l. 28. — 20, l. 29. — 21, l. 30. — 22, mt. 58; m. 5. — 23, mt. 58; m. 6.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 3. — Il commença a enseigner : *Cœpit in synagoga docere.* — C'était l'usage d'engager tous ceux qui comprenaient un point de doctrine, de quelque tribu ou de quelque condition qu'ils fussent, de prendre la parole sur les Écritures qu'on venait de lire. Les habitants de Nazareth, ayant entendu parler des miracles que Jésus avait faits à Capharnaüm, durent être curieux de l'entendre.

Il se leva pour lire : *Surrexit legere.* — Lightfoot prouve, par des témoignages tirés des livres juifs, qu'on devait être debout pour lire la Loi et les Prophètes. Le lecteur s'appelait *maphtir,* et était désigné par le chef de la synagogue. Le premier lisait, un autre expliquait; car on ne lisait pas la Loi de Moïse ni les Prophètes sans faire suivre la lecture d'une explication. Le Christ remplit alors les deux fonctions de lecteur et d'interprète. Étant l'homme le plus considérable, il était chargé de la pre-

mière lecture, suivant un usage qui se trouve rappelé par un passage de Maimonide dans le traité *Chelim* [1].

℣. 4. — On lui donna le livre d'Isaïe : *Traditus est illi liber Isaiæ.* — Cette remise lui fut certainement faite par l'officier de la synagogue appelé *chazan,* dont la fonction était de présenter à lire les Livres saints. Il lui remit sans doute ceux qui se lisaient dans la synagogue à cette époque de l'année. On sait que les cinq livres de Moïse étaient distribués par les Juifs, pour être lus entièrement dans la série de tous les sabbats de l'année. On ajoutait à cette lecture tantôt un prophète tantôt un passage d'histoire ou d'hagiographie, qui avait le plus de rapport avec Moïse [2].

L'ayant déroulé : *Revolvit librum.* — Il le déroula, parce que les livres hébreux n'étaient pas, comme les nôtres, divisés par feuilles et reliés. Chaque livre se composait d'un parchemin long et continu qui se roulait sur un cylindre, du commencement jusqu'à la fin, comme nos cartes de géographie [3].

℣. 5. — L'Esprit du Seigneur est sur moi : *Spiritus Domini super me.* — Ainsi commence le LXIe chapitre d'Isaïe, qu'on lisait le premier ou le deuxième sabbat du mois de *Tisri,* comme on le voit dans le lectionnaire juif, c'est-à-dire dans la distribution qu'on fait des livres de la Loi et des Prophètes, pour la lecture de chaque semaine dans les synagogues. Lightfoot donne cette distribution. Il est probable qu'elle était en usage au temps de Jésus-Christ. Or, l'année de sa vie où nous sommes arrivés, la 31e de l'ère chrétienne, les deux sabbats consacrés à la lecture d'Isaïe tombaient, le premier au 8 septembre, et le deuxième au 15 du même mois.

℣. 6. — L'année salutaire du Seigneur : *Annum Domini acceptum.* — L'année salutaire, l'année de la miséricorde du Seigneur, c'est-à-dire du jubilé. Pendant le jubilé des Juifs, les prisons étaient ouvertes, les esclaves recouvraient la liberté, les dettes étaient remises, et les biens rendus à ceux qui les avaient aliénés. Le jubilé annoncé par Jésus-Christ devait avoir les mêmes effets dans le sens spirituel [1].

℣. 11. — N'est-ce pas là le fils du charpentier ? *Nonne hic est fabri* (la version arabe ajoute *lignarii) filius ?* — Le Christ paraît donc avoir exercé avec saint Joseph un métier. Saint Ambroise et saint Hilaire pensent qu'il était ouvrier en fer ; Hugues, qu'il était orfévre ; le sentiment commun est qu'il était ouvrier en bois. Saint Thomas et saint Justin disent qu'il faisait des charrues et des jougs de bœufs [2].

Chez les Juifs, c'était un devoir pour les parents de former leurs fils au travail, et de leur apprendre un métier, même lorsqu'ils devaient plus tard exercer une profession plus relevée. C'est ainsi que saint Paul, le grand apôtre, avait appris à tisser des tentes, et qu'une foule de personnages juifs célèbres ont exercé les métiers de marchands, cordonniers, tanneurs, teinturiers, artistes en broderies, forgerons, charpentiers. Aujourd'hui nous avons peine à comprendre ces choses ; nous le devons aux vaines délicatesses d'une fausse civilisation [3].

℣. 12-13. — Sur les *frères* et *sœurs,* c'est-à-dire sur les cousins de Jésus, voir la note du chap. VII.

℣. 20. — Au sommet du mont : *Ad supercilium montis.* — La montagne que l'on désigne comme étant celle d'où les habitants de Nazareth voulurent précipiter Jésus, est bordée de rochers affreux et assez éloignée de la ville.

℣. 23. — Après être resté seulement un mois en Galilée, Jésus revint, pour la seconde fois depuis sa mission, à Jérusalem, où il trouva beaucoup d'âmes à convertir, à l'époque de la fête des Tabernacles [4].

[1] N. II, ch. IV. — [2] Lamy. — [3] Cornelius a Lapide.

[1] L'abbé Brispot. — [2] Cornelius a Lapide. — [3] Sepp, I, 267. — [4] Lamy. — Voir aussi notre première table générale : des matières, des lieux et des dates.

CHAPITRE LXXI

MŒURS DES PHARISIENS

Luc, ch. XI, ℣. 33-54.

1. Personne n'allume une lampe pour la mettre en un lieu caché, ni sous le boisseau ; mais on la pose sur le chandelier, afin que ceux qui entrent voient la lumière.

2. Votre œil est la lampe de votre corps. Si votre œil est simple, tout votre corps sera lumineux ; mais s'il est mauvais, tout votre corps sera aussi ténébreux.

3. Prenez donc garde que la lumière qui est en vous ne soit ténèbres.

4. Si donc votre œil est tout entier lumineux, n'ayant aucune partie ténébreuse, tout sera lumineux, et vous serez éclairés comme par la lampe qui brille.

5. Pendant qu'il parlait, un pharisien le pria à dîner chez lui. Et, étant entré, il se mit à table.

6. Or le pharisien, pensant en lui-même, commença à demander pourquoi il ne s'était point lavé avant le repas. †

7. Et le Seigneur lui dit : Vous autres pharisiens, vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat ; mais au dedans de vous tout est plein de rapine et d'iniquité.

8. Insensés ! celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas fait aussi le dedans ?

9. Toutefois faites l'aumône de ce que vous avez, et tout sera pur pour vous.

10. Mais malheur à vous, pharisiens, parce que vous payez la dîme de la menthe, de la rue et de toutes les herbes, et que vous laissez la justice et l'amour de Dieu. Il fallait faire ces choses, et ne pas omettre les autres. †

11. Malheur à vous, pharisiens, parce que vous aimez les premières places dans les synagogues, et les révérences dans les places publiques.

12. Malheur à vous, parce que vous êtes comme les sépulcres qui ne paraissent point ; et les hommes marchent dessus sans le savoir.

13. Un des docteurs de la loi, prenant la parole, lui dit : Maître, en disant cela, vous nous faites injure à nous-mêmes.

14. Et Jésus dit : Et à vous aussi, docteurs de la loi, malheur, parce que vous

chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter, et vous-mêmes n'y touchez pas du bout du doigt.

15. Malheur à vous, qui bâtissez des tombeaux aux prophètes, et vos pères les ont tués.

16. Certes vous témoignez bien que vous consentez aux œuvres de vos pères; car eux les ont tués, et vous, vous leur bâtissez des sépulcres. †

17. C'est pourquoi la Sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres, et ils tueront les uns et persécuteront les autres.

18. Afin qu'on redemande à cette génération le sang de tous les prophètes qui a été répandu depuis l'établissement du monde,

19. Depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie, qui périt entre l'autel et le temple. Oui, je vous le dis, il sera redemandé à cette génération. †

20. Malheur à vous, docteurs de la loi, parce que vous avez pris la clef de la science; vous n'y êtes pas entrés, et ceux qui entraient, vous les avez empêchés. †

21. Comme il leur disait ces choses, les pharisiens et les docteurs de la loi commencèrent à le presser et à l'accabler de questions,

22. Lui tendant des piéges, et cherchant à surprendre quelque parole de sa bouche pour l'accuser.

1, l. 33. — 2, l. 34. — 3, l. 35. — 4, l. 36. — 5, l. 37. — 6, l. 38. — 7, l. 39. — 8, l. 40. — 9, l. 41. — 10, l. 42. — 11, l. 43. — 12, l. 44. — 13, l. 45. — 14, l. 46. — 15, l. 47. — 16, l. 48. — 17, l. 49. — 18, l. 50. — 19, l. 51. — 20, l. 52. — 21, l. 53. — 22, l. 54.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 6. — Pourquoi il ne s'était point lavé : *Quare non baptizatus esset.* — Les Juifs ne mangeaient pas avant d'avoir plusieurs fois fait des ablutions sur leurs mains et sur leurs bras, jusqu'au coude, pour les purger de toute impureté. D'après les pharisiens, toute nourriture devenait immonde pour celui qui ne s'était pas lavé [1].

ỳ. 10. — Vous payez la dime : *Decimatis.* — Ou vous exigez, ou vous payez, ou vous voulez imposer, d'après la loi de Dieu, la *menthe,* la *rue,* et toute espèce de légume, même des herbes sans valeur, dont la dîme est prescrite non par la loi, mais par les décrets des docteurs. Ainsi s'exprime Maimonide [1] : « Quoique les légumes, dit-il, soient une nourriture pour l'homme, cependant ils ne sont pas soumis à la dîme par la loi, mais par leurs décrets [2]. »

De la rue : *Rutam.* — Les rutacées croissent dans la zone tempérée de l'hémisphère septentrional, et principalement dans les contrées voisines de la Méditerranée. Caractérisées par une saveur particulière et par une odeur pénétrante,

[1] Lamy.

[1] Cap. II *de Decim.* — [2] Lamy.

la plupart de ces plantes agissent d'une manière énergique sur l'économie animale; aussi la rue occupait-elle une des premières places dans la thérapeutique, dès le temps d'Hippocrate. La rue commune a une racine ligneuse, une tige haute de cinquante à soixante centimètres. Elle abonde dans l'Europe australe, et elle se cultive fréquemment dans les jardins. Malgré son odeur et sa saveur désagréables, les anciens Romains en assaisonnaient souvent leurs aliments, et, de nos jours encore, les Italiens la mangent en salade [1].

℣. 15-16. — Jésus parle ainsi aux docteurs de la loi, parce qu'ils approuvaient les actes de leurs pères, dépassaient leur perversité, et n'élevaient de tombeaux aux prophètes que par hypocrisie.

℣. 19. — Jusqu'au sang de Zacharie : *Usque ad sanguinem Zachariæ.* — Zacharie périt entre l'autel des holocaustes, placé dans le milieu de la cour des prêtres, et le sanctuaire du temple, partie de l'édifice où se trouvaient le saint et le saint des saints. Ce Zacharie n'est autre que le fils du grand prêtre Joad, qui, ainsi qu'on le voit aux Paralipomènes [2], fut tué dans la cour du temple de Dieu : le lieu est bien le même. Zacharie, dans les Paralipomènes, est dit fils de Barachie et non de Joad; car, nous l'avons déjà dit, les Hébreux changeaient souvent leurs noms propres pour d'autres qui avaient la même signification ou une signification analogue. Cela avait lieu surtout lorsque les noms contenaient quelqu'une des lettres qui composent le nom ineffable de *Jehova*. Tel est Joïada : de même quelques-uns préféraient Thaddée à Jude, parce que Jude commence par la même lettre que le nom ineffable; Joakim est dit Éliakim [1]. Thaddée a d'ailleurs la même signification morale que Jude, Barachias que Joïada. Joïada signifie *qui confesse Dieu*, et Barachias, *qui le bénit*. Il est donc vraisemblable que Barachias a souvent été employé pour Joad. Josèphe [2] rappelle que les zélateurs, quelque temps avant la prise de Jérusalem par Titus, tuèrent, dans la cour du temple, un saint homme nommé Zacharie, fils de Baruch. Quelques-uns ont cru que c'était du fils de Baruch qu'il était question dans ce passage de l'Évangile; mais les circonstances qui accompagnèrent la mort du fils de Joad prouvent que c'est bien de lui que parle Notre-Seigneur [3].

℣. 20. — La clef de la science : *Clavem scientiæ.* — La clef de la science rappelle un usage juif, d'après lequel on remettait une clef à celui qui recevait le droit d'interpréter la Loi et les Prophètes. C'était une mise en possession de cette charge. Les insignes du doctorat étaient une clef et des tablettes. Ainsi, on dit de Samuel qu'après sa mort on plaça dans son tombeau la clef et les tablettes, parce que son fils n'était pas digne de recevoir les insignes du doctorat [4].

[1] Spach. — [2] II Par., XXIV.

[1] IV Rois, XXIII, 3, et II Par., XXXVI, 4.
[2] *De Bell.* V, I. — [3] Lamy. — [4] *Id.*, III, XXI.

CHAPITRE LXXII

LA CRAINTE DU LENDEMAIN EST VAINE

Luc, ch. XII, ỳ. 1-31.

1. Une grande multitude étant autour lui, de sorte qu'ils marchaient les uns sur les autres, il commença à dire à ses disciples : Gardez-vous du levain des pharisiens, qui est l'hypocrisie.

2. Car rien de caché qui ne soit révélé, ni de secret qui ne soit su.

3. Ce que vous avez dit dans les ténèbres se dira à la lumière ; et ce que vous avez dit à l'oreille, dans les chambres, sera publié sur les toits.

4. Je vous dis, à vous qui êtes mes amis : Ne craignez point ceux qui tuent le corps, et, après cela, n'ont rien de plus à faire.

5. Mais je vous montrerai qui vous devez craindre : craignez celui qui, après avoir tué, a le pouvoir de jeter dans la géhenne ; oui, je vous le dis, craignez celui-là.

6. Cinq passereaux ne se vendent-ils pas deux as? et cependant pas un d'eux n'est en oubli devant Dieu. †

7. Les cheveux mêmes de votre tête sont comptés. Ne craignez donc point ; vous valez plus que beaucoup de passereaux.

8. Or, je vous le dis, quiconque m'aura confessé devant les hommes, le Fils de l'homme aussi le confessera devant les anges de Dieu.

9. Mais celui qui m'aura renié devant les hommes, sera renié devant les anges de Dieu.

10. Et quiconque parle contre le Fils de l'homme, il lui sera remis ; mais pour celui qui aura blasphémé contre l'Esprit-Saint, il ne lui sera pas remis. †

11. Lorsqu'ils vous conduiront dans les synagogues, devant les magistrats et les puissances, ne vous inquiétez pas comment vous répondrez, ni de ce que vous direz ;

12. Car l'Esprit-Saint vous enseignera à l'heure même ce qu'il vous faudra dire.

13. Quelqu'un de la foule lui dit : Maître, dites à mon frère de partager avec moi notre héritage. †

14. Mais il lui répondit : Homme, qui m'a établi juge sur vous, ou pour faire vos partages?

15. Et il leur dit : Voyez, et gardez-vous de toute avarice; car, en quelque abondance que l'on soit, la vie ne consiste pas dans ce qu'on possède.

16. Puis il leur dit cette parabole : Il y avait un homme riche dont le champ avait rapporté beaucoup de fruits;

17. Et il pensait en lui-même, disant : Que ferai-je, car je n'ai point où serrer mes fruits?

18. Et il dit : Voici ce que je ferai. Je détruirai mes greniers, et j'en ferai de plus grands, et j'y rassemblerai tous mes produits et tous mes biens.

19. Et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années; repose-toi, mange, bois, fais grande chère.

20. Mais Dieu lui dit : Insensé, cette nuit même on te redemandera ton âme; et ce que tu as amassé, à qui sera-t-il?

21. Ainsi est celui qui thésaurise pour soi, et qui n'est point riche devant Dieu.

22. Il dit à ses disciples : C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez point pour votre vie, comment vous mangerez; ni de votre corps, comment vous le vêtirez.

23. La vie est plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement.

24. Considérez les corbeaux, ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'ont ni cellier ni grenier, et Dieu les nourrit. Combien valez-vous plus qu'eux! †

25. Qui de vous peut, par son industrie, ajouter à sa stature une coudée?

26. Si donc vous ne pouvez même pas les moindres choses, pourquoi vous inquiétez-vous des autres?

27. Considérez les lis comme ils croissent. Ils ne travaillent ni ne filent, et cependant je vous le dis : Salomon lui-même, dans toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un d'eux.

28. Or si l'herbe qui est aujourd'hui dans les champs, et demain sera jetée au four, Dieu la revêt ainsi, combien plus le fera-t-il pour vous, hommes de peu de foi!

29. Ne vous inquiétez donc point de ce que vous aurez à manger ou à boire, et ne vous élevez pas si haut.

30. Car les gens du monde s'inquiètent de toutes ces choses; mais votre Père sait que vous en avez besoin.

31. Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

ỳ. 6. — Cinq passereaux ne se vendent-ils pas deux as? *Quinque passeres veneunt dipondio?* — L'as est une espèce de monnaie de cuivre de seize au denier [1]. Le double de l'as s'appelle *dipondius :* de deux poids. Saint Matthieu [2] disant : Deux passereaux ne valent-ils pas un as? est d'accord avec saint Luc, lorsque celui-ci dit : Cinq passereaux ne valent-ils pas un dipondius? c'est-à-dire deux as. D'après l'un, un passereau vaudrait 1/2 as ou 0 fr. 032, et d'après l'autre, 0 fr. 024, soit : de 2 à 3 centimes.

ỳ. 10. — Voy. chap. LXV, la note du vers. 19.

ỳ. 13. — De partager avec moi notre héritage : *Ut dividat mecum hæreditatem.* — La loi d'hérédité chez les Juifs, éminemment protectrice de la famille, s'opposait à ce que les propriétés foncières fussent presque jamais partagées. Elles étaient dévolues à l'aîné, qui avait droit, en outre, à la moitié du mobilier.

[1] Voy. ch. XLV. — [2] X, 29.

ỳ. 24. — Considérez les corbeaux : *Considerate corvos.* — L'Écriture sainte atteste que les corbeaux sont l'objet de l'attention divine [1]. On pense, en général, que *corbeau* est pris là pour un oiseau quelconque.

Les corbeaux sont des oiseaux subtils dont l'odorat est très-fin et qui ont généralement l'habitude de prendre, de cacher même des choses qui leur sont inutiles, etc. C'est le plus grand des oiseaux, de la classe des passereaux, qui habitent en Europe. Sa taille égale celle du coq. Il vit plus retiré que les autres espèces, vole bien et haut, sent les cadavres d'une lieue, se nourrit d'ailleurs de toutes sortes de fruits et de petits animaux, enlève même des oiseaux de basse-cour, niche isolément sur des arbres élevés ou des rochers escarpés [2].

[1] Ps. CXLVI, 9. — [2] Cuvier.

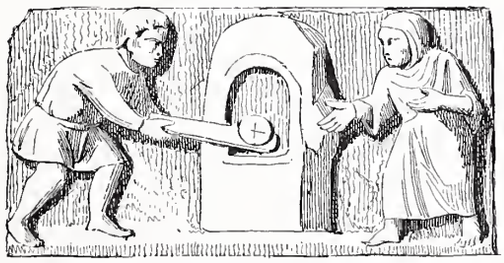

Bas-relief antique au Latran.

CHAPITRE LXXIII

IL FAUT TOUJOURS VEILLER

Luc, ch. XII, ℣. 32-59.

1. Ne craignez point, petit troupeau, parce qu'il a plu à votre Père de vous donner son royaume.

2. Vendez ce que vous avez, et donnez-le en aumône. Faites-vous des bourses que le temps n'use point, un trésor qui ne vous fasse pas défaut dans les cieux, où le voleur n'approche point, et où les vers ne rongent point.

3. Car où est votre trésor, là sera aussi votre cœur.

4. Que vos reins soient ceints, et ayez dans vos mains des lampes allumées : †

5. Semblables à des hommes qui attendent que leur maître retourne des noces, afin que lorsqu'il viendra et frappera, ils lui ouvrent aussitôt. †

6. Heureux ces serviteurs, si le maître, quand il viendra, les trouve veillant. En vérité je vous le dis, il se ceindra, et les fera mettre à table, et, passant de l'un à l'autre, il les servira.

7. Et s'il vient à la seconde veille, et s'il vient à la troisième veille, et qu'il les trouve ainsi, heureux ces serviteurs.

8. Car sachez que si le père de famille savait à quelle heure le voleur doit venir, il veillerait, et ne laisserait point percer sa maison.

9. Vous donc aussi tenez-vous prêts, parce qu'à l'heure que vous ne pensez pas, le Fils de l'homme viendra.

10. Pierre lui dit : Seigneur, est-ce pour nous que vous dites cette parabole, ou pour tout le monde?

11. Le Seigneur dit : Qui est, à votre avis, l'économe fidèle et prudent que le maître a établi sur tous ses serviteurs, pour donner à chacun en son temps sa mesure de froment?

12. Heureux ce serviteur, si le maître, lorsqu'il viendra, le trouve agissant ainsi.

13. Je vous dis en vérité qu'il l'établira sur tous ses biens.

14. Mais si ce serviteur dit en son cœur : Mon maître tarde à venir, et qu'il commence à battre les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer :

15. Le maître de ce serviteur viendra le jour où il ne s'y attend pas, et à l'heure qu'il ne sait pas, et il le séparera, et lui donnera le partage des infidèles.

16. Mais ce serviteur qui aura connu la volonté de son maître, et ne s'est pas tenu prêt, et n'a pas agi selon sa volonté, sera battu rudement.

17. Celui qui ne l'a pas connue, et qui a fait des choses dignes de châtiment, sera moins battu; car à celui qui a reçu beaucoup on demandera beaucoup, et de celui à qui on a confié beaucoup on exigera davantage.

18. Je suis venu répandre le feu sur la terre; et que désiré-je, sinon qu'il s'allume?

19. Je dois être baptisé d'un baptême; or combien je me sens pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse!

20. Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre? Non, je vous le dis, mais la division.

21. Car désormais, de cinq qui sont dans une seule maison, trois seront divisés contre deux, et deux contre trois :

22. Le père contre le fils, et le fils contre le père; la mère contre la fille, et la fille contre la mère; la belle-mère contre sa belle-fille, et la belle-fille contre sa belle-mère.

23. Il disait aussi au peuple : Lorsque vous voyez un nuage se former au couchant, aussitôt vous dites : La pluie vient; et il arrive ainsi.

24. Et quand vous voyez souffler le vent du midi, vous dites : Il fera chaud, et cela arrive.

25. Hypocrites, vous savez reconnaître l'aspect du ciel et de la terre; comment ne reconnaissez-vous pas ce temps-ci?

26. Comment ne jugez-vous pas vous-mêmes ce qui est juste?

27. Lorsque tu vas devant un magistrat, avec ton adversaire, tâche de te dégager de lui en chemin, de peur qu'il ne te traîne devant le juge, et que le juge ne te livre à l'exécuteur, et que l'exécuteur ne te jette en prison.

28. Je te le dis, tu n'en sortiras point que tu n'aies payé jusqu'à la dernière obole.

1, l. 32. — 2, l. 33. — 3, l. 34. — 4, l. 35. — 5, l. 36. — 6, l. 37. — 7, l. 38. — 8, l. 39. — 9, l. 40. — 10, l. 41. — 11, l. 42. — 12, l. 43. — 13, l. 44. — 14, l. 45. — 15, l. 46. — 16, l. 47. — 17, l. 48. — 18, l. 49. — 19, l. 50. — 20, l. 51. — 21, l. 52. — 22, l. 53. — 23, l. 54. — 24, l. 55. — 25, l. 56. — 26, l. 57. — 27, l. 58. — 28, l. 59.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 4. — Que vos reins soient ceints : *Sint lumbi præcincti.* — Que vos reins soient toujours serrés par une ceinture pour être prêts à obéir à tous les ordres de Dieu. Les Orientaux [1], maîtres et serviteurs, portaient des vêtements longs qu'ils attachaient un peu haut avec une ceinture pour n'être pas gênés dans la marche.

[1] Lamy, liv. III, ch. XXII, vers. 36.

℣. 5, 6. — Au verset 4, Notre-Seigneur recommande d'avoir les lampes allumées. Aux versets 5 et 6, il fait allusion au festin nuptial qui se célébrait ordinairement pendant la nuit [1].

[1] Lamy.

CHAPITRE LXXIV

LE MALADE DE LA PISCINE PROBATIQUE

Jean, ch. v, ℣. 1-16.

1. Après cela venait la fête des Juifs, et Jésus monta à Jérusalem. †
2. Or il y a à Jérusalem une piscine probatique, appelée en hébreu Bethsaïda, et ayant cinq portiques, †
3. Sous lesquels gisaient une grande multitude de malades, d'aveugles, de boiteux, d'autres dont les membres étaient desséchés, attendant le mouvement des eaux. †
4. Car l'ange du Seigneur descendait à un certain temps dans la piscine, et l'eau s'agitait, et celui qui le premier descendait dans la piscine, après le mouvement de l'eau, était guéri, de quelque maladie qu'il fût affligé.
5. Or il y avait là un homme qui était malade depuis trente-huit ans.
6. Jésus l'ayant vu couché, et sachant qu'il était malade depuis longtemps, lui dit : Veux-tu être guéri?
7. Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai personne qui, lorsque l'eau s'agite, me jette dans la piscine; car tandis que je viens, un autre descend avant moi.
8. Jésus lui dit : Lève-toi, prends ton grabat et marche.
9. Et aussitôt cet homme fut guéri, et, prenant son grabat, il marchait. Or c'était le sabbat ce jour-là.
10. Les Juifs donc disaient à celui qui avait été guéri : C'est le jour du sabbat, il ne t'est pas permis d'emporter ton grabat. †
11. Il leur répondit : Celui qui m'a guéri m'a dit lui-même : Prends ton grabat et marche.
12. Ils lui demandèrent : Qui est cet homme qui t'a dit : Prends ton grabat et marche?
13. Mais celui qui avait été guéri ne savait qui il était; car Jésus s'était retiré de la foule amassée en ce lieu.
14. Jésus ensuite le trouva dans le temple, et lui dit : Voilà que tu es guéri; ne pèche plus, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire.
15. Cet homme s'en alla, et annonça aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri.

16. C'est pourquoi les Juifs persécutaient Jésus, parce qu'il faisait ces choses le jour du sabbat.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — La fête : *Dies festus.* — C'était la fête de Pâque, d'après Cornelius a Lapide, ou peut-être la petite fête des Sorts, qui se chômait le 15 du mois Adar, d'après Lamy.

℣. 2. — Une piscine probatique : *Probatica piscina.* — Quelques auteurs, se fondant sur le texte grec, qui porte *piscina apud Probaticam*, et non pas *piscina probatica*, en concluent qu'elle était placée près de la porte des Brebis [1], une des douze de Jérusalem au temps de Notre-Seigneur. La source jaillissait au sud-ouest et au pied de la montagne du temple. Les eaux étaient aussitôt recueillies dans un réservoir. On peut conclure de ce fait et de celui de la guérison de l'aveugle-né, dans la piscine de Siloé, que Jésus montait ordinairement au temple et en descendait du côté du midi et de la porte nommée Halda; c'était d'ailleurs de ce côté que l'accès en était le plus facile [2].

La piscine était entourée de portiques pour la promenade ou le repos [3]. Elle communique avec celle de Bezétha, mentionnée par Josèphe. Saint Jérôme dit : « Ces deux bassins accolés [4]. »

Dix ans après la mort du Messie et sous le roi Agrippa, on voulut élargir l'ouverture de la source, afin d'y puiser en plus grande abondance; mais elle disparut tout à fait; puis après qu'on l'eut rétablie dans son état primitif, elle se remit à couler de nouveau. Dans le sac de Jérusalem, sous Titus, les portiques de la fontaine de Bethsaïde furent détruits comme tout le reste [5].

[1] Lamy. — [2] Sepp, II, 17. — [3] Lamy. — [4] Saulcy, *Mer Morte*, II, 367. — [5] Sepp, II, 16 et 17.

« On en trouve encore des ruines au milieu de celles d'un vaste bâtiment situé à l'est de la tour Antonia. La piscine a cent cinquante pas de long de l'est à l'ouest, trente-cinq à quarante du nord au sud [1]. Les côtés sont revêtus de pierres de taille fort bien cimentées, et tout entières, sauf quelques crevasses et lézardes. Du côté du sud, son mur est le même que le mur du temple. A l'est, il y a une grande place et un petit mur d'appui de quelque trois pieds de hauteur, par où on peut la voir; et aux deux autres côtés elle est close de plusieurs maisons dont les fonds sont les cinq portiques et les degrés par lesquels on y descendait jusqu'à l'eau, comme on les voit encore; savoir, vers l'ouest, deux qui sont deux voûtes assez belles et spacieuses, et encore ouvertes, et au nord, les trois autres qui sont murées et presque toutes comblées de gravois et d'immondices, comme le fond de la piscine, qui est tout rempli de méchantes herbes, broussailles et d'ordures, et tout à sec [2]. » On y reconnaît la même nature de maçonnerie que dans les étangs de Salomon au delà de Bethléhem, et une couche de cailloutage, comme aux puits de Salomon, près de Tyr, et le même enduit à l'extérieur. Sa profondeur est considérable. « Tajar-Pacha, qui était gouverneur de la Palestine il y a peu d'années, dit Mgr Mislin, ayant fait déblayer les ruines de l'église de Sainte-Anne, qui est en face, y fit jeter tous les décombres [3]. »

℣. 3. — Le mouvement des eaux : *Aquæ motum.* — Le mouvement de l'eau indiquait la présence

[1] Quarante-huit mètres sur treize mètres. — [2] Doubdan, p. 215. — [3] Mislin, II, 412.

PISCINE PROBATIQUE

Fig. 1

Cimetière Callixte

Fig. 2.

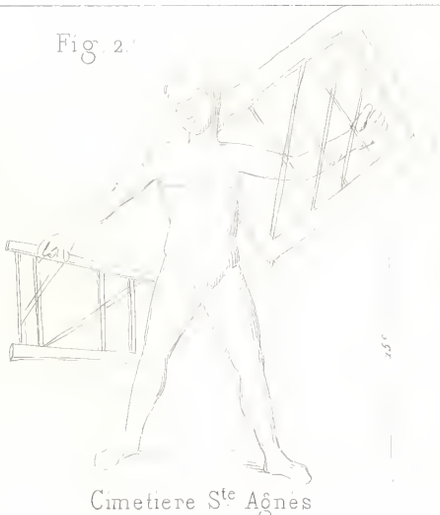

Cimetière Ste Agnès

Fig. 3

Cimetière Callixte

Fig. 5
IVe S.

Latran

Fig. 4.
IVe S.

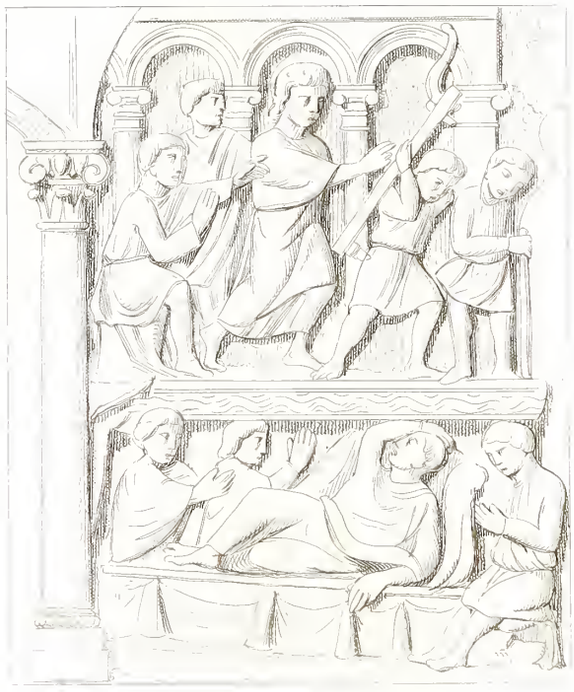

Latran

Fig. 6.

Cimetière SS Marcellin et Pierre

de l'ange. Il n'est pas fait mention de ce fait considérable dans l'Ancien Testament. Or les Juifs mentionnent minutieusement tous les titres de gloire de Jérusalem ; il est donc probable que le prodige ne se manifesta que peu d'années avant l'avénement de Notre-Seigneur, époque dont l'historien Josèphe a seul parlé, en dehors des évangélistes [1].

[1] Lamy.

ỳ. 10. — Il ne t'est pas permis d'emporter ton grabat : *Non licet tibi tollere grabatum.* — Hors le cas d'absolue nécessité, les Juifs ne portaient quoi que ce soit, fût-il d'un poids inappréciable, d'un endroit à un autre et surtout d'un lieu privé à un lieu public, un jour de sabbat [1].

[1] Lamy.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

L'image du Paralytique guéri par Notre-Seigneur, et emportant son grabat sur son dos, se rencontre très-fréquemment dans les peintures des cimetières, sur les verres à fond d'or, sur les sarcophages antiques. Régulièrement, il est vêtu d'une tunique ceinte et d'un caleçon, vêtement particulier aux soldats, aux voyageurs exposés, plus que tous autres, aux rigueurs des saisons. Il est toujours représenté plus petit que Notre-Seigneur, pour marquer son infériorité. On a remarqué d'ailleurs ce détail dans toutes les scènes où le Sauveur exerce sa puissance sur les hommes, notamment par des guérisons miraculeuses. Notre-Seigneur est debout, vêtu d'après le type ordinaire, et il étend la main disposée comme pour bénir ou commander [1].

IIIe SIÈCLE

Une peinture du *cimetière de Callixte*, donnée par d'Agincourt [2] et par Aringhi [3], fait l'objet de notre 1re figure, planche LI.

La 2e figure, tirée du *cimetière Sainte-Agnès*, montre un jeune homme entièrement nu, portant un lit qui paraît brisé en deux parties, mais tellement effacé qu'on a peine à le distinguer [4].

La figure 3 est reproduite d'après une peinture du musée de Latran, et tirée du cimetière de Callixte. Je soupçonne que la première et la troisième figure sont deux reproductions d'un même tableau.

Ces trois figures nous ont fait voir le paralytique sans le Sauveur. Une peinture du *cimetière des Saints-Marcellin et Pierre* [1] présente Notre-Seigneur, vêtu de la tunique et du manteau, et semblant parler à un malade dont le lit rappelle, par sa forme, celle d'une piscine [2].

IVe SIÈCLE

Sarcophages. — Nous ne connaissons qu'un seul bas-relief de provenance antique où la piscine probatique soit représentée d'une manière certaine. C'est un *sarcophage* du *cimetière du Vatican* [3]. Ce sujet occupe le centre du tableau, offrant à gauche la Guérison des aveugles et celle de l'hémorroïsse, et à droite l'Entrée à Jérusalem [4]. Une bande ondulée figurant la piscine sépare transversalement deux rangs de malades, qui venaient chercher leur guérison dans cette eau miraculeuse. La plupart de ces malheureux sont vêtus d'une tunique surmontée de la pénule, pèlerine de cuir dont on se servait contre le froid et la pluie. Dans l'étage supérieur, au milieu des infirmes, le paralytique, déjà guéri, emporte son grabat, et Notre-Seigneur le bénit. En bas, le paralytique est étendu sur son lit. Il tient sa tête en signe de douleur, et paraît implorer de loin la bonté du Sauveur [5]. Aringhi

[1] Martigny. — [2] D'Agincourt, Peinture, pl. XII. — [3] Aringhi, p. 54. — [4] Perret, II, 34.

[1] Pl. LI, fig. 6. — [2] Martigny. — [3] Pl. LI, fig. 4. — [4] Martigny. — [5] *Id.*

dit que de son temps ce sarcophage ornait la maison de Martio Milesio. Il est actuellement au musée de Latran, où nous l'avons dessiné.

La fig. 5 de la pl. LI représente le miracle dans toute sa simplicité. Elle est tirée d'un sarcophage du Latran qui comprend en outre la Guérison de l'aveugle, la Multiplication des pains, l'Hémorroïsse, Adam et Ève et la Chute de l'homme. Jésus-Christ, jeune, imberbe, tenant un volumen de la main gauche, impose la droite sur le paralytique, qui a les proportions d'un enfant en bas âge, et qui emporte son grabat. Derrière Notre-Seigneur, un homme imberbe le regarde. Sauf quelques légères variantes, les sarcophages nous donnent toujours ainsi cette scène, à laquelle Aringhi [1] consacre un grand nombre de planches.

Vᵉ SIÈCLE

Le bel *ivoire* qui couvre un *évangéliaire* de la *bibliothèque de Ravenne* [2], parmi les sujets qu'il comprend, représente le paralytique emportant son grabat, œuvre du vᵉ siècle, que nous avons dessinée dans la grandeur de l'original.

VIᵉ SIÈCLE

Musée de Cluny. — Une boîte ronde en ivoire du viᵉ siècle, destinée à renfermer les eulogies [3], fait voir le Sauveur guérissant le paralytique. Nous l'avons reproduite en la réduisant un peu. Il y a un personnage de plus que dans l'ivoire de Ravenne.

Ravenne, Saint-Apollinaire. — La figure 4 de notre planche LII nous place devant une des mosaïques de Saint-Apollinaire à Ravenne. Notre-Seigneur est vêtu d'un manteau violet avec bandes d'or. Sa tête, sans barbe, est entourée du nimbe crucifère, comme dans tous les tableaux à gauche, c'est-à-dire du côté de l'évangile. L'apôtre a les cheveux noirs et une robe blanche. La tunique du paralytique est d'un blanc verdâtre. Cette partie a été grossièrement repeinte. On ne voit plus de mosaïque que sur la robe de Notre-Seigneur, et quelques portions du vêtement du paralytique et de l'apôtre, ce qui ôte toute confiance, sinon dans la disposition générale, du moins dans l'expression des têtes.

IXᵉ SIÈCLE

Un troisième *ivoire* [1] servant de couverture à un *évangéliaire latin* [2], où nous avons déjà vu le voyage à Bethléhem, présente au ixᵉ siècle notre sujet dans une forme grossière, mais toujours dans la même donnée.

On le retrouve de même au folio 143 des œuvres de *saint Grégoire de Nazianze* [3].

XIᵉ SIÈCLE

Notre *manuscrit grec*, numéro 74, au folio 16, fait emporter par le paralytique son lit tout en or. A côté est une fontaine dont le pilon, d'où l'eau coule, est en forme de croix.

La multiplicité de ces images dans les premiers siècles, semble rappeler la reconnaissance de l'humanité envers le divin médecin qui venait de la guérir.

[1] Aringhi, I, 315, 333, 621, 623, etc. — [2] Pl. LII, fig. 2. — [3] Pl. LII, fig. 3.

[1] Pl. LII, fig. 1. — [2] Bibliothèque nationale. Ms. 9384. — [3] *Ibid.* Ms. 510.

LE PARALYTIQUE

Fig. 1 IXe s.

Mss 9384

Fig. 2 Ve s.

Ravenne_Ivoire

Fig. 3
VIe s.

Cluny_Ivoire

Fig. 4.
VIe s.

Ravenne_St Apollinaire

CHAPITRE LXXV

RÉPONSE DE JÉSUS-CHRIST AUX JUIFS

Jean, ch. v, ℣. 17-29.

1. Jésus leur répondit : Mon Père ne cesse d'agir, et moi j'agis également.
2. Sur quoi les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir, parce que non-seulement il violait le sabbat, mais qu'il disait que Dieu était son Père, se faisant égal à Dieu. Jésus donc, répondant, leur dit :
3. En vérité, en vérité, je vous le dis, le Fils ne peut rien faire de lui-même, mais seulement ce qu'il voit faire à son Père; car tout ce que le Père fait, le Fils le fait pareillement.
4. Car le Père aime le Fils et lui montre tout ce qu'il fait; et il lui montrera des œuvres plus grandes que celles-ci, de sorte que vous en serez dans l'admiration.
5. Car comme le Père ressuscite les morts, et leur rend la vie, ainsi le Fils donne la vie à qui il lui plaît.
6. Le Père ne juge personne, mais il a remis tout jugement à son Fils ;
7. Afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père : qui n'honore pas le Fils, n'honore point le Père qui l'a envoyé.
8. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et il ne vient pas en jugement, mais il a passé de la mort à la vie.
9. En vérité, en vérité, je vous le dis, l'heure vient, et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'entendront vivront.
10. Car comme le Père a la vie en soi, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en soi.
11. Et il lui a donné la puissance de juger, parce qu'il est Fils de l'homme.
12. Ne vous en étonnez pas; car l'heure vient que tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de Dieu.
13. Et ceux qui auront fait le bien sortiront pour ressusciter à la vie; et ceux qui auront fait le mal sortiront pour ressusciter à leur condamnation.

1, j. 17. — 2, j. 18. — 3, j. 19. — 4, j. 20. — 5, j. 21. — 6, j. 22. — 7, j. 23. — 8, j. 24. — 9, j. 25. — 10, j. 26. — 11, j. 27. — 12, j. 28. — 13, j. 29.

CHAPITRE LXXVI

INCRÉDULITÉ DES JUIFS

Jean, ch. v, ℣. 30-47.

1. Je ne puis rien faire de moi-même. Selon que j'entends, je juge, et mon jugement est juste, parce que je ne cherche point ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé.

2. Si je rends témoignage de moi-même, mon témoignage n'est pas vrai. †

3. C'est un autre qui rend témoignage de moi, et je sais que le témoignage qu'il rend de moi est véritable.

4. Vous avez envoyé vers Jean, et il a rendu témoignage à la vérité.

5. Pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois témoignage; mais je dis ceci afin que vous soyez sauvés.

6. Il était la lampe ardente et luisante, et un moment vous avez voulu vous réjouir à sa lumière. †

7. Pour moi, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean. Les œuvres que mon Père m'a donné de faire, ces œuvres que je fais rendent témoignage de moi, que le Père m'a envoyé.

8. Et mon Père, qui m'a envoyé, a rendu ce témoignage de moi; vous n'avez jamais entendu sa voix ni vu sa face.

9. Et sa parole ne demeure point en vous, parce que vous ne croyez pas à celui qu'il a envoyé.

10. Scrutez les Écritures, puisque vous pensez avoir en elles la vie éternelle. Ce sont elles qui rendent témoignage de moi. †

11. Et vous ne voulez pas venir à moi pour avoir la vie.

12. Je ne reçois point la gloire des hommes.

13. Mais j'ai reconnu que vous n'avez pas l'amour de Dieu en vous.

14. Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez point. Si un autre vient en son nom, vous le recevrez.

15. Comment pouvez-vous croire, vous qui recevez de la gloire les uns des autres, et ne cherchez point la gloire qui est de Dieu seul?

16. Ne pensez pas que ce soit moi qui doive vous accuser devant le Père. Celui qui vous accuse, c'est Moïse, en qui vous espérez. †

17. Car si vous croyiez à Moïse, vous croiriez peut-être à moi-même, car c'est de moi qu'il a écrit.

18. Mais si vous ne croyez pas à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles?

1, j. 30. — 2, j. 31. — 3, j. 32. — 4, j. 33. — 5, j. 34. — 6, j. 35. — 7, j. 36. — 8, j. 37. — 9, j. 38. — 10, j. 39. — 11, j. 40. — 12, j. 41.— 13, j. 42. — 14, j. 43. — 15, j. 44. — 16, j. 45. — 17, j. 46. — 18, j. 47.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 2. — * C'est-à-dire acceptable. Pour faire autorité, il fallait le témoignage d'un autre que celui qui y avait intérêt *.

℣. 6. — Il était la lampe : *Ille erat lucerna.* — Le mot *erat* indique bien qu'alors saint Jean avait été mis à mort. Les Juifs appelaient lampe ou flambeau un homme illustre par sa vertu ou par sa science. De là ces titres donnés aux rabbins : flambeau de la loi, flambeau de la lumière, flambeau de la patrie. Jean était le flambeau qui brûle, et par conséquent qui éclaire. Sa prédication dura un an ou deux avant le baptême de Notre-Seigneur.

℣. 10. — Scrutez les Écritures : *Scrutamini Scripturas.* — Scrutez les Écritures, c'est-à-dire étudiez-les. Les docteurs juifs étudiaient la *micra* ou le texte des livres saints, la *mischna* ou les traditions, et les *médraschim,* commentaires des Écritures qui les expliquent mystiquement ou allégoriquement (du verbe *darasch,* chercher, s'enquérir).

℣. 16. — Celui qui vous accuse, c'est Moïse : *Est qui accusat vos Moyses.* — Il était reçu chez les Juifs que les prophètes ont tous prophétisé sur les années du Rédempteur et sur les jours du Messie, ainsi que le dit le rabbin Salomon sur le chapitre IX de Zacharie, et comme on le voit dans le traité *du Sanhédrin.* Voici les paroles remarquables du célèbre rabbin Abrabanel, dans son livre *De Principiis religionis,* chapitre XIV : « L'avénement du Messie est exposé dans la Loi, les Prophètes et les Hagiographes. Car notre seigneur Moïse et tous les prophètes qui l'ont suivi portent ce témoignage ; et tous ceux qui ont ensuite été éclairés par l'Esprit-Saint, sont d'accord pour annoncer l'avénement du Messie-Roi... C'est pourquoi quiconque nie cet avénement nie la Loi, les Prophètes et les Hagiographes, parce que tous l'ont attesté. C'est à cause de ces témoignages qu'on doit placer cette croyance parmi les articles de la loi [1]. »

Jésus-Christ fuit alors les persécutions des pharisiens, et retourne en Galilée, où nous le verrons séjourner deux mois et faire beaucoup de miracles.

[1] Lamy.

CHAPITRE LXXVII

DÉCOLLATION DE SAINT JEAN

Matthieu, ch. XIV, ℣. 1-12. — Marc, ch. VI, ℣. 14-29. — Luc, ch. IX, ℣. 7-9.

1. [mt] En ce temps-là, [mml] Hérode le [mtl] tétrarque apprit ce [mt] qui se publiait de Jésus. †
2. [l] Il entendit parler de tout ce qu'il faisait [m] (car son nom était devenu célèbre), [l] et il ne savait que penser, parce [ml] qu'on disait,
3. Les uns : Jean est ressuscité d'entre les morts, [m] et c'est pour cela qu'il se fait par lui tant de miracles ; †
4. [ml] Les autres : C'est Élie ; et d'autres encore : C'est un prophète, [l] il est ressuscité [ml] comme un des anciens prophètes.
5. [l] Hérode dit : J'ai décapité Jean ; qui est celui-ci, de qui j'entends de telles choses? et il cherchait à le voir.
6. [mt] Et il dit à ses serviteurs : [mm] Ce Jean [mt] Baptiste [m] que j'ai décapité est [mt] lui-même [mm] ressuscité d'entre les morts.
7. [mt] Et voilà pourquoi il opère des miracles.
8. [mm] Car Hérode s'était saisi de Jean, l'avait chargé de fers et jeté en prison, à cause d'Hérodiade, femme de [m] Philippe [mm] son frère, [m] qu'il avait épousée : †
9. [mm] Parce que Jean lui disait : Il ne t'est pas permis d'avoir [m] la femme de ton frère. †
10. [mt] Et, voulant le faire mourir, il craignit le peuple, qui le tenait pour prophète.
11. [m] Or Hérodiade lui tendait des embûches, et voulait le faire périr ; mais elle ne le pouvait pas.
12. Car Hérode craignait Jean, sachant que c'était un homme juste et saint, et, quoiqu'il le tînt en prison, il faisait beaucoup de choses par son avis, et il l'écoutait volontiers.
13. Un jour opportun arriva : [mm] le jour de sa naissance, [m] Hérode donna un festin aux grands de sa cour, et aux tribuns, et aux principaux de la Galilée.
14. [mm] La fille d'Hérodiade [m] étant entrée, [mm] et ayant dansé, et plu à Hérode [m] et à ceux qui étaient à table avec lui, [m] le roi dit à la jeune fille : Demande-moi ce que tu voudras, et je te le donnerai.

15. [mm]Et il lui jura : Tout ce que tu demanderas, je te le donnerai, [m]fût-ce la moitié de mon royaume.

16. Elle, étant sortie, dit à sa mère : Que demanderai-je? Et sa mère lui dit : La tête de Jean-Baptiste.

17. Étant aussitôt rentrée en hâte près du roi,

18. [mm]Poussée [mt]par sa mère : [m]Donne-moi, dit-elle, [mm]ici dans un bassin la tête de Jean-Baptiste.

19. [mm]Le roi fut contristé; cependant, à cause de son serment et à cause de ceux qui étaient à table avec lui, [mt]il commanda qu'on la lui donnât, [m]il ne voulut pas la refuser.

20. [mm]Et il envoya [m]un de ses gardes, et lui ordonna d'apporter la tête de Jean dans un bassin, [mm]et le garde le décapita dans la prison,

21. Et apporta sa tête dans un bassin, et la donna à la jeune fille, et la jeune fille à sa mère. †

22. [m]Ce qu'ayant appris, [mm]ses disciples vinrent et prirent son corps, et le déposèrent dans un sépulcre; [m]et ils allèrent l'annoncer à Jésus.

1, mt. 1; m. 1. — 2, m. 1; l. 7. — 3, m. 1; l. 8. — 4, m. 15; l. 8. — 5, l. 9. — 6, mt. 2; m. 16. — 7, mt. 2. — 8, mt. 3; m. 17. — 9, mt. 4; m. 18. — 10, mt. 5. — 11, m. 19. — 12, m. 20. — 13, m. 21. — 14, mt. 6; m. 22. — 15, mt. 7; m. 23. — 16, m. 24. — 17, mt. 8; m. 25. — 18, mt. 8; m. 25. — 19, mt. 9; m. 26. — 20, mt. 10, m. 27. — 21, mt. 11; m. 28. — 22, mt. 12; m. 29.

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

ET EXÉGÉTIQUES

℣. 1. — Hérode le tétrarque : *Herodes tetrarcha.* — Le P. Lamy croit que c'est à son retour de Rome, au commencement de l'an 32 de l'ère chrétienne, qu'Hérode Antipas contracta avec Hérodiade son mariage illicite, qui était récent lorsque le Précurseur, l'ayant blâmé, fut jeté en prison. Hérode, ayant quitté l'année précédente la Galilée pour aller à Rome, quand Jésus commença à se manifester, n'entendit pas parler de lui avant d'avoir fait mourir saint Jean, qu'il crut revoir en Jésus [1].

℣. 3. — Jean est ressuscité : *Quia Joannes surrexit.* — Il pensait donc que Jean ressuscité avait reparu sur la terre sous un autre nom. D'un autre côté, la *métempsycose* avait des partisans chez les Juifs. Quelques sectaires croyaient que Phinées et Élie avaient eu la même âme; d'autres le croyaient d'Adam, de David et du Messie. Cette doctrine semble partagée par le célèbre écrivain Josèphe [2], disant qu'après un grand nombre de siècles les âmes pieuses habiteront des corps chastes. David Kimhhi [3] prétend, avec d'autres, que le prophète Élie, abandonnant son premier corps, reviendra dans un corps nouveau. Le rabbin Élias, dans son lexique, au mot *Gilgoul,* remarque que les auteurs de la cabale qui dissertent sur les révolutions des âmes, ont établi qu'une âme revenait trois fois dans les corps des fils de l'homme. Ils disent ainsi que l'âme du premier homme, après avoir passé dans le corps du roi David, reviendra dans celui du Messie. Cela est exprimé par les trois lettres du mot Adam, dont chacune forme les mots : Adam, David et Messie [4].

[1] Lamy. — [2] *De Bell.* III, xiv. — [3] *Ad cap.* xiv *Malachiæ.* — [4] Lamy. — Voir ch. cxxvii.

℣. 8. — Femme de Philippe : *Uxorem Philippi.* — Hérodiade était fille d'Aristobule et de Bérénice, sœur d'Agrippa, mariée d'abord à Philippe, dont elle eut Salomé, qui dansa devant Hérode. Ce nom de Philippe n'est pas dans les manuscrits latins de saint Matthieu ; mais on le trouve dans les manuscrits grecs des deux premiers évangélistes. Josèphe, dont la fidélité est connue, et qui avait de la famille d'Hérode une connaissance parfaite, dit [1] qu'Hérodiade avait été la femme d'un certain Hérode, frère d'Hérode le tétrarque, mais d'une autre mère, fille du pontife Simon. Il s'appelait sans doute Philippe, mais on est sûr qu'il n'était pas le même que le Philippe tétrarque de la Trachonite. Ce ne devait pas être un prince puissant; car il n'aurait pas souffert que sa femme lui fût enlevée, et, après l'enlèvement, il eût cherché à la reprendre les armes à la main ; au moins ce fait n'eût pas été passé sous silence. Hérode le Grand avait eu plusieurs femmes, parmi lesquelles Marianne Asmonée, et l'autre Marianne, fille de Simon, comme on peut le voir dans la généalogie des Hérode, que nous donnons ci-après. Josèphe [2] écrit que Marianne, fille du pontife Simon, mère du premier mari d'Hérodiade, et épouse d'Hérode le Grand, fut reconnue coupable de complots contre son mari, et qui furent avoués par ses frères mis à la torture. Hérode le Grand, dit Josèphe, punit dans le fils les crimes de la mère, et le priva de sa succession, en l'effaçant de son testament. Le fils donc vécut presque ignoré, et méprisé par Hérodiade, son ambitieuse épouse [3].

[1] *Antiqu.*, XVIII, vii.
[2] *De Bell.* I, xix.
[3] Lamy.

GÉNÉALOGIE DES HÉRODE D'APRÈS JOSÈPHE

- Hérode le Grand, Ascalonite.
  - Femmes d'Hérode sous le règne duquel est né Jésus-Christ.
    - Dorite.
      - Fils d'Hérode qui sont nés de ces femmes.
        - Antipater, qu'Hérode son père fit mourir cinq jours avant sa propre mort.
        - Agrippa, appelé encore Hérode, roi de Judée sous les empereurs Caius et Claude.
    - Marianne Asmonée.
      - Fils d'Hérode qui sont nés de ces femmes.
        - Alexandre. Aristobule, —— tués tous deux d'après les ordres de leur père.
        - Hérode, roi de Chalcis.
        - Hérodiade, qui épousa ses beaux-frères, et dont le mariage fut sévèrement blâmé par saint Jean-Baptiste.
          - Salomé, fille d'Hérodiade, du chef de son premier mari.
    - Marianne, fille du pontife Simon.
      - Fils d'Hérode qui sont nés de ces femmes.
        - Hérode, mari d'Hérodiade, qui épousa ensuite Hérode Antipas. Ce premier Hérode est appelé Philippe par saint Marc.
    - Maltace, Samaritaine.
      - Fils d'Hérode qui sont nés de ces femmes.
        - Archélaüs, qui, après la mort de son père, Hérode, régna aussitôt en Judée, et fut dix ans après envoyé en exil.
        - Philippe, tétrarque d'Iturée et de Trachonite, qui mourut sur le trône en l'an de Rome 786, après avoir régné trente-sept ans. Josèphe fait de ce Philippe le frère d'Archélaüs; cependant il écrit ailleurs que ce n'est pas Philippe, mais Antipas, qui eut Maltace pour mère.
    - Cléopatre, de Jérusalem.
      - Fils d'Hérode qui sont nés de ces femmes.
        - Antipas, appelé aussi Hérode, tétrarque de la Galilée, qui épousa Hérodiade, femme de son frère, après avoir répudié sa première femme, fille d'Arétas, roi des Arabes, et fut relégué à Lyon par Caligula, en 792, après avoir régné quarante-trois ans.

Dans quelques endroits, Josèphe dit qu'Antipas est né de Maltace; mais Lancelot, dans sa Chronologie, croit que plusieurs des manuscrits de Josèphe ont été corrompus, et rectifie la généalogie comme nous la proposons. Nous ne donnons pas ici toute la famille d'Hérode, car il eut neuf femmes; mais le reste serait sans intérêt. (Lamy, p. 281.)

℣. 9. — Saint Jean lui disait... : *Dicebat enim illi Joannes...* — Il t'est défendu d'avoir la femme de ton frère (sous-entendu, vivant); car Josèphe ne dit pas que cet Hérode fût alors mort. Il suppose que le mariage eut lieu dans le temps où le tétrarque, allant à Rome, passa chez son frère, qui n'exerçait aucun pouvoir, et ne pouvait s'opposer à une injure aussi cruelle. Il était défendu par le Lévitique [1] d'épouser la femme de son frère, à moins qu'il ne fût mort sans enfants. Tertullien, supposant le premier mari mort, dit que le mariage était illicite, parce qu'en mourant il avait laissé des enfants [1].

Josèphe dit encore que lorsque Hérode répudia sa première femme, fille du roi des Arabes, pour épouser Hérodiade, il en résulta une guerre où les troupes d'Hérode furent taillées en pièces. Cette défaite, que les Juifs attribuent à la mort de Jean, dont Josèphe fait un grand éloge, eut lieu en l'an 36, longtemps après qu'Hérode fut revenu de Rome et eut pris Hérodiade [2].

[1] XVIII, 16.

[1] Lamy. — [2] Bollandistes.

ỳ. 21. — Et la jeune fille la donna a sa mère : *Et puella dedit matri suæ.* — Hérodiade, ayant obtenu d'Hérode l'accomplissement de son horrible serment, insulta à la tête du martyr en perçant sa langue avec une aiguille, « comme Fulvie, femme de Marc-Antoine, dit saint Jérôme, avait fait à la langue éloquente de Cicéron [1]. »

Dion Cassius raconte la même chose d'Agrippine, après qu'elle eut fait périr Lollia Paulina. Ce genre de cruauté était du reste tout à fait dans les mœurs de l'époque. Nous ne devons donc pas nous étonner si la tradition historique, après saint Jérôme et Nicéphore, rapporte qu'Hérodiade perça la langue du Précurseur avec une aiguille, comme si elle eût craint encore ses reproches; qu'elle enterra sa tête en lieu secret, et fit jeter le tronc sans se donner la peine de l'ensevelir [2].

La vengeance de Dieu atteignit tous les coupables. Hérode, vaincu par Arétas, fut envoyé en exil à Lyon avec Hérodiade, et dépouillé de sa tétrarchie et de tous ses biens par Caligula, sur l'accusation d'Agrippa, frère d'Hérodiade. Enfin la jeune danseuse fut punie ainsi que le raconte Nicéphore : « Elle devait pendant l'hiver traverser à pied un fleuve glacé; la glace s'étant rompue, elle tomba dans l'eau jusqu'au cou. Alors la tête, prise par les glaçons, fut détachée du corps, et elle exécuta sur la glace une danse de mort [1]. »

Les mœurs du pays ne permettaient pas aux femmes de se trouver dans des assemblées telles que le festin d'Hérode. Il ne faut donc pas s'étonner qu'Hérodiade ne fût pas présente. Sa fille, qui n'était qu'une enfant, avait pu y paraître quelques moments, sans conséquence. Mais cette enfant avait déjà l'esprit assez pénétrant pour concevoir qu'elle ne devait pas déterminer de son chef la demande qu'il était à propos de faire [2]. Ainsi, les peintres qui veulent représenter ce festin doivent s'abstenir d'y faire figurer Hérodiade.

On n'est pas parfaitement d'accord sur le lieu où saint Jean fut décapité [3]; on croit cependant que ce fut à Machéronte, forteresse située à soixante stades du Jourdain [4], où Hérode avait fait porter ses trésors et où il séjournait, pour être à proximité des Arabes, contre lesquels il guerroyait. Il avait aussi un palais à Tibériade, qu'il avait fait bâtir, et un à Jérusalem, où il interrogea Jésus-Christ. Machéronte était située sur une haute montagne, du côté de la rive méridionale de la Serka, à une lieue des ruines de Macin, et à trois lieues de la mer Morte [5].

[1] Cornelius a Lapide. — [2] Sepp, II, 100.

[1] Cornelius a Lapide. — [2] De Ligny, I, 292. — [3] Morison. — [4] Munk, III, 159. — [5] Mislin, III, 276.

NOTES ICONOGRAPHIQUES

Comme nous l'avons dû souvent remarquer, les sujets sanglants de l'Évangile n'ont pas été abordés avant le moyen âge par les artistes, qui se conformaient en cela aux habitudes des premiers chrétiens. Nous voyons, en effet, saint Jean-Baptiste représenté fréquemment au baptême de Notre-Seigneur, tandis que sa fin tragique ne se rencontre pas à notre connaissance avant le IXe siècle.

IXe SIÈCLE

Manuscrit 9386 [1]. — Deux images aussi grossières l'une que l'autre, et que, pour l'exactitude de l'histoire, nous sommes obligé de rapporter, sont tirées d'un évangéliaire latin appartenant autrefois à l'église de Chartres [1]. Elles occupent deux grandes pages que nous avons réduites [2]. En haut de la première, Hérode est à table entre deux femmes. En bas, la fille d'Hérodiade danse à côté du bourreau, s'apprêtant à couper la tête de saint Jean, qu'il tient

[1] La planche porte par erreur 9384.

[1] Bibliothèque nationale.

[2] Les figures de ce manuscrit, qui contient encore une Annonciation et une Nativité, ont de dix à douze centim. — Pl. LIII, fig. 2.

DÉCOLLATION DE S^T JEAN.

PL. LIII

Fig. 1
XIe S.

Mss 74

Fig. 2
IXe S.

Bib^que N^le Mss 9384

par les cheveux. Dans l'autre page, la même jeune fille apporte dans un plat la tête du Précurseur à Hérode, assis sur un trône. Au-dessous, deux hommes portent un cercueil sur leurs épaules.

XIe SIÈCLE

Au XIe siècle, les yeux se reposent heureusement sur de jolies miniatures de notre *manuscrit* 74 [1]. D'abord saint Jean parle à Hérode sur son trône; il est ensuite arrêté par un garde, qui le conduit en prison; puis dans une espèce de guérite, où il est assis; et enfin tiré de la prison. Dans la ligne au-dessous, Hérode, assis sur un pliant, est à table avec quatre convives. Près de là, un serviteur prépare les mets sur un vase en forme de théière, placé sur un fourneau. Une jeune fille apporte la tête dans un plat. A la suite, saint Jean est décapité, puis mis au tombeau par deux disciples. Ces scènes, où le même personnage est indiqué dans des situations différentes, ont beaucoup de mouvement.

Le même manuscrit fait voir, au folio 7, saint Jean conduit en prison la corde au cou.

Un *diptyque d'argent*, reproduit par d'Agincourt [1], présente dans le même siècle l'histoire de saint Jean. Hérodiade danse gauchement, en portant dans un plat la tête du Précurseur. Hérode, seul à table, couronné et vêtu d'une longue robe, un soldat derrière lui. Malgré la décadence, on observe dans cette sculpture de l'école grecque une supériorité constante sur l'école latine.

Les images du Précurseur étaient très-multipliées dans l'antiquité, qui les peignait jusque sur les voiles et les parements des autels. On montre des monuments de ce genre à Milan, à Venise et ailleurs.

Le culte de saint Jean-Baptiste fut très-répandu dès les premiers siècles, dans les Églises grecque et latine. La première de toutes les églises érigées sous son vocable est celle de Saint-Jean-de-Latran.

[1] Bibliothèque nationale, fonds grec, n° 74, folio 28. — Pl. LIII, fig. 1.

[1] Sculpt., pl. XII, fol. 20.

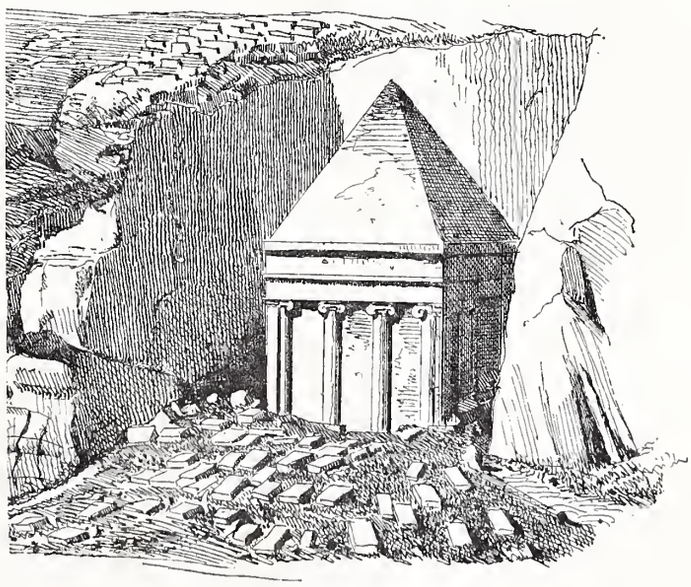

Tombeau dans la vallée de Josaphat.

TABLE DES CHAPITRES

DU TOME PREMIER

Chapitres		Pages
	Préface	v
I.	— Prologue de saint Luc	1
II.	— L'ange Gabriel apparaît à Zacharie. — Conception de saint Jean	3
III.	— L'Annonciation	6
IV.	— La Visitation. — Le *Magnificat*	20
V.	— Naissance de saint Jean-Baptiste. — Zacharie prophétise le Christ	24
VI.	— Généalogie de Notre-Seigneur d'après saint Matthieu	26
VII.	— Généalogie de Notre-Seigneur d'après saint Luc	27
VIII.	— Soupçons de Joseph. — Il est rassuré par un ange	37
IX.	— Naissance de Jésus-Christ	39
X.	— Adoration des bergers. — Circoncision	48
XI.	— La purification. — La présentation au temple	51
XII.	— Adoration des mages	56
XIII.	— La fuite en Égypte. — Le massacre des Innocents	75
XIV.	— Retour de la sainte Famille à Nazareth	81
XV.	— Jésus parmi les docteurs	84
XVI.	— Divinité du Verbe. — Mission de Jean-Baptiste	88
XVII.	— Le Précurseur	90
XVIII.	— Jean-Baptiste au Jourdain	95
XIX.	— Jean déclare qu'il est au-dessous du Christ	99
XX.	— Baptême de Jésus-Christ	101
XXI.	— Tentation de Jésus-Christ dans le désert	106
XXII.	— Jean déclare être le précurseur du Christ	110
XXIII.	— Jésus vient voir Jean. — Vocation de saint Pierre	112
XXIV.	— Saint Jean mis en prison. — Jésus-Christ va en Galilée	115

Chapitres — Pages

XXV. — Les noces de Cana . . . 118
XXVI. — Jésus va de Nazareth à Capharnaüm . . . 124
XXVII. — La pêche miraculeuse. — Vocation de quatre apôtres . . . 128
XXVIII. — Jésus délivre un homme d'un esprit impur à Capharnaüm . . . 131
XXIX. — Élection des apôtres . . . 133
XXX. — Sermon sur la montagne . . . 138
XXXI. — Suite du sermon sur la montagne. — Les apôtres sont le sel de la terre. — La loi non détruite . . . 140
XXXII. — Suite du sermon sur la montagne. — La loi de l'Évangile est plus sainte que la loi mosaïque . . . 143
XXXIII. — Suite du sermon sur la montagne. — Forme de la prière. — Le *Pater* . . . 147
XXXIV. — Suite du sermon sur la montagne . . . 151
XXXV. — Le lépreux guéri . . . 154
XXXVI. — Guérison du serviteur du centurion . . . 156
XXXVII. — Guérison de la belle-mère de Pierre . . . 159
XXXVIII. — Jésus pauvre parcourt la Galilée . . . 161
XXXIX. — La tempête apaisée . . . 163
XL. — Délivrance d'un possédé. — Les démons envoyés dans le corps des pourceaux . . . 164
XLI. — Le paralytique descendu par le toit . . . 169
XLII. — Vocation de saint Matthieu. — Discussion sur le jeûne . . . 173
XLIII. — L'hémorroïsse. — La fille de Jaïre . . . 176
XLIV. — Les deux aveugles. — Le démoniaque . . . 181
XLV. — Mission des apôtres . . . 183
XLVI. — Désignation des soixante-douze disciples . . . 190
XLVII. — La veuve de Naïm . . . 192
XLVIII. — Députation envoyée par Jean vers Jésus . . . 194
XLIX. — Jean est loué par Jésus-Christ . . . 196
L. — Miracles des disciples . . . 198
LI. — La femme pécheresse . . . 200
LII. — Les vendeurs chassés du temple . . . 203
LIII. — Nicodème vient à Jésus . . . 207
LIV. — Les épis cueillis un jour de sabbat . . . 210
LV. — Main desséchée, guérie le jour du sabbat . . . 212
LVI. — Marie Madeleine et les saintes femmes suivent Jésus . . . 215
LVII. — Parabole du Samaritain . . . 217
LVIII. — Marthe et Marie . . . 220
LIX. — Prière de Jésus-Christ . . . 226
LX. — Dernier témoignage de Jean-Baptiste . . . 228
LXI. — La Samaritaine . . . 230
LXII. — Les Samaritains croient à Jésus . . . 238
LXIII. — Guérison du fils de l'officier royal . . . 240
LXIV. — Blasphèmes des pharisiens . . . 242
LXV. — Le fort armé. — Le démon ne chasse pas le démon . . . 244
LXVI. — Signe de Jonas. — La reine du Midi . . . 247
LXVII. — Mère et frères de Jésus-Christ . . . 250
LXVIII. — Parabole de la semence . . . 251
LXIX. — L'ivraie; le grain de sénevé; le levain; le trésor; la perle; les poissons . . . 254
LXX. — Jésus méprisé à Nazareth . . . 259

CHAPITRES PAGES
LXXI. — Mœurs des pharisiens. 262
LXXII. — La crainte du lendemain est vaine 265
LXXIII. — Il faut toujours veiller. 268
LXXIV. — Le malade de la piscine probatique. 271
LXXV. — Réponse de Jésus-Christ aux Juifs. 275
LXXVI. — Incrédulité des Juifs. 276
LXXVII. — Décollation de saint Jean 278

TOURS. — IMPRIMERIE MAME

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00782 5850

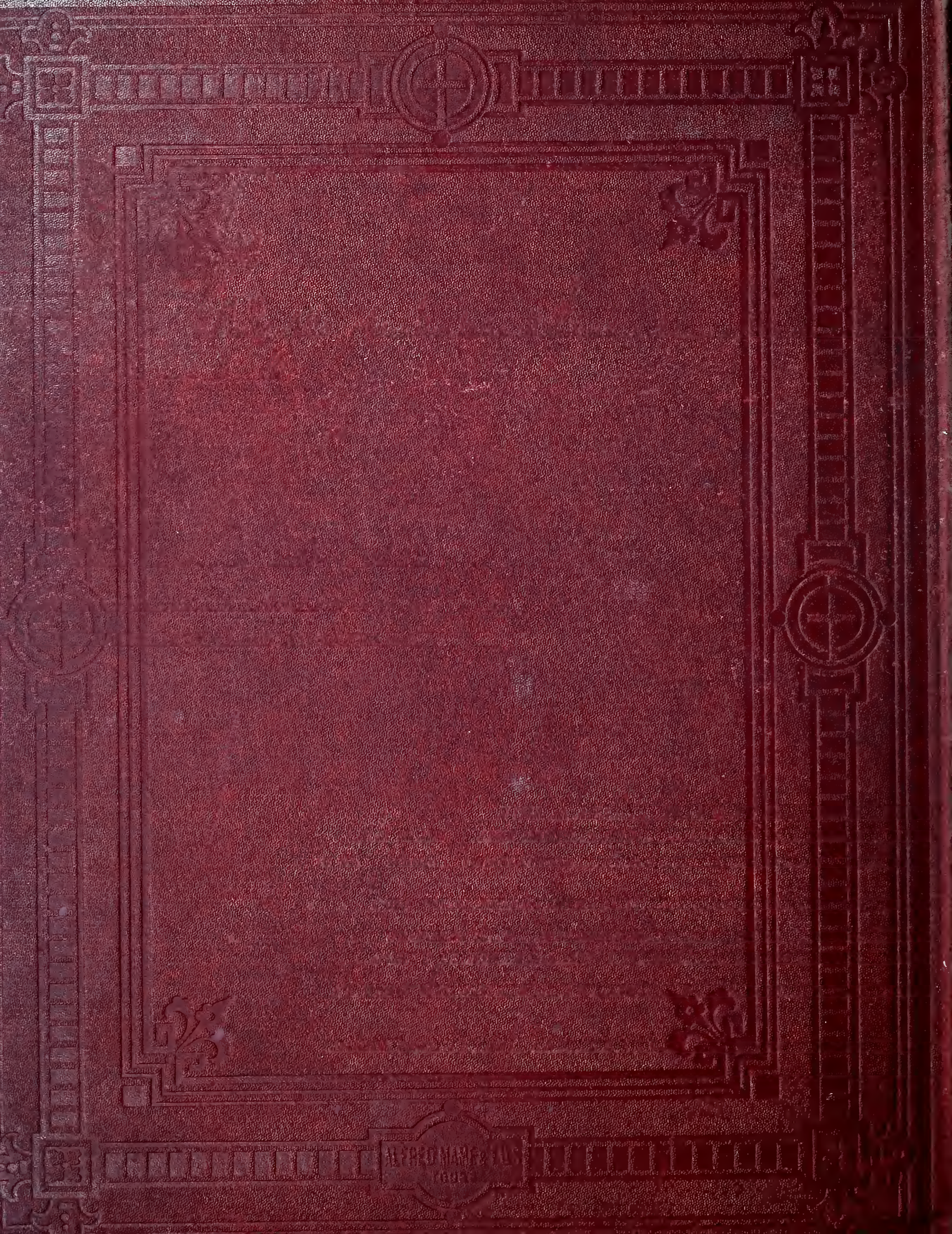
ALFRED MARX & CO.